UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00199868 1

DU NOUVEAU

SUR LA

CHANSON DE ROLAND

P. BOISSONNADE
DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

Du Nouveau sur la Chanson de Roland

La Genèse historique,
le Cadre géographique, le Milieu, les Personnages,
la Date et l'Auteur du Poème.

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS

1923
Tous droits réservés

PQ
1522
B6

INTRODUCTION

—

Après tant de travaux consacrés à l'étude de la *Chanson de Roland*, il semblerait que tout ait été dit sur le problème des origines de ce chef-d'œuvre de notre littérature. Le premier, un illustre savant, l'un des maîtres de l'histoire littéraire, M. J. Bédier, dans ses *Légendes Epiques*, a cependant montré, dès 1908, que ce problème était loin d'avoir été élucidé, lorsqu'il renversa, par ses magistrales recherches, les constructions téméraires des romanistes, ses devanciers. A son tour, l'auteur du présent travail s'est efforcé de renouveler, à la lumière des textes historiques, la question de la genèse du poème de Turold. Mettant à profit des études poursuivies depuis de longues années dans le domaine de l'histoire médiévale, et spécialement de celle de l'expansion de la civilisation française dans les pays méditerranéens au Moyen Age, nous avons essayé de retrouver l'époque précise où a germé l'idée de la *Chanson de Roland*, le milieu géographique et historique dont elle porte l'empreinte, de déterminer la date à laquelle elle a été conçue et publiée, de dissiper l'obscurité qui enveloppe la patrie et la personnalité du génial poète auquel on doit cette épopée. Au prix d'un labeur persévérant, souvent ingrat, presque toujours malaisé, à l'aide d'un grand nombre de documents, nous espérons apporter, sur un grand nombre de points, des conclusions nouvelles au sujet des difficiles questions dont la solution a suscité depuis soixante-dix ans tant

de controverses parmi les philologues, les lettrés et les historiens. Qu'il nous soit permis de remercier vivement les personnalités auxquelles ce travail a été soumis en manuscrit. Leurs critiques et leurs encouragements m'ont été également précieux. C'est leur sympathique accueil qui a déterminé la publication d'une œuvre propre à susciter, non seulement l'attention des érudits, mais encore celle du public cultivé, capable de s'intéresser à l'une de ces œuvres maîtresses de notre glorieux passé médiéval qui font le plus d'honneur à l'esprit français.

DU NOUVEAU

SUR LA

CHANSON DE ROLAND

LIVRE PREMIER

LA CHANSON DE ROLAND ET L'IMPORTANCE DES CROISADES FRANÇAISES DE L'ESPAGNE DU NORD POUR LES VRAIES ORIGINES DE L'ÉPOPÉE DE TUROLD

CHAPITRE PREMIER

L'état des recherches relatives à la genèse de la Chanson de Roland. La théorie des Cantilènes. L'Œuvre récente de J. Bédier.

Retirée de l'oubli depuis moins d'un siècle, la *Chanson de Roland* a provoqué, depuis soixante-dix ans, l'admiration des lettrés. Les recherches des romanistes ont tendu, sans y réussir entièrement, à percer le mystère de ses origines. Ils ont émis des théories sur l'inspiration qui a présidé à son éclosion. Ils ont tenté de déterminer la part de la réalité et de la fiction qui y est contenue, en même temps qu'ils s'efforçaient à dissiper l'obscurité qui enveloppe encore la personnalité de l'auteur de ce chef-d'œuvre de notre poésie épique. Une multitude de travaux ont été consacrés en France, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, même en Amérique, à élucider les questions qui se rattachent à ce poème. Des trésors d'érudition ont été prodigués sans qu'on soit parvenu à donner une solution à tous ces problèmes.

Après les tâtonnements qui suivirent la découverte du manuscrit d'Oxford, où est contenu le texte le plus ancien du poème, l'école des grands romanistes, dont Gaston Paris, Pio Rajna,

Léon Gautier, Longnon étaient les chefs éminents, rendit à l'étude de la *Chanson de Roland* les services les plus signalés. Elle en fixa la forme et la grammaire ; elle en montra les beautés littéraires ; elle lui rendit sa place parmi les œuvres capitales, dont peut s'enorgueillir l'esprit français Mais, sur le fond même du poème, sur les sources de son inspiration, sur la méthode de composition, sur la personnalité de l'auteur et sur la date même de la publication de son œuvre, cette école fut égarée par l'esprit de système et par les aventureuses ou nuageuses théories de l'érudition germanique. De puissants esprits, des maîtres, tels que Renan et Gaston Paris, se laissèrent décevoir par ces mirages. Pour eux le poème de Turold était né du travail collectif de l'imagination populaire. Ce travail aurait eu pour fondement historique les rares notions qui avaient survécu au sujet de la défaite de l'arrière-garde de Charlemagne à Roncevaux. Elles auraient servi de cadre fragile à l'élaboration d'une foule de légendes, qui se seraient lentement formées, autour de personnages réels du VIIIe, du IXe et du Xe siècle. Une série de chants populaires, les *cantilènes*, aurait été ainsi composée pendant trois cents ans. C'est à la fin du XIe siècle, qu'un travail de juxtaposition, de fusion, d'élimination, dû à une individualité puissante, aurait donné naissance à la *Chanson de Roland*.

Ces théories passées au crible d'une critique pénétrante, servie par une méthode rigoureuse, se sont écroulées sous les arguments du célèbre auteur des *Légendes Epiques*, J. Bédier. Dans cet ouvrage magistral, qu'un juge autorisé, F. Lot, a appelé « *l'œuvre maîtresse la plus parfaite qu'ait suscitée le Moyen Age* » (1), pour la première fois, on a vu un romaniste rompu aux procédés de la méthode historique, en même temps qu'à ceux de l'analyse littéraire, mettre en œuvre toutes les ressources d'une érudition variée et profonde, d'un sens esthétique sûr et fin, pour montrer que les œuvres épiques plongent leurs vraies racines, non dans un passé mort, mais dans le passé récent, où leurs auteurs pouvaient trouver les véritables éléments de la vie qui anime leurs œuvres. Il a osé le premier exprimer cette idée originale et féconde, que les chansons de geste ont été le reflet, non de la société du haut Moyen Age mérovingien ou carolingien, mais celui de la société féodale et chevaleresque, non des expéditions du VIIIe ou du IXe siècle, mais de celles du XIe et du commencement du XIIe. Il a prouvé que celles qui ont choisi l'Espagne pour cadre,

(1) F. Lot, Compte rendu des *Légendes épiques*, *Romania*, XLII (1913), 595-598.

telles que la *Chanson de Roland*, la première en date de toutes, n'ont emprunté à la légende de Charlemagne qu'un petit nombre de faits et de noms déformés, amplifiés ou embellis par les légendes monastiques, nées dans les principaux sanctuaires placés sur les routes des grands pèlerinages, et notamment dans ceux de Vézelay, de Saint-Gilles, de Saint-Romain de Blaye, de Saint-Seurin de Bordeaux, de Saint-Jean de Sorde et de Roncevaux, qui jalonnaient le chemin de Compostelle. Il a indiqué la voie dans laquelle il faut s'engager désormais, si l'on veut élucider les problèmes qu'il a laissés en suspens, ceux de l'inspiration historique, de la réalité ou de la fantaisie du cadre géographique, de la méthode de composition et de la détermination de la personnalité de l'auteur de la *Chanson de Roland*. Pour emprunter à l'auteur des *Légendes épiques* quelques-unes des formules claires où il excelle, si l'on veut comprendre une chanson de geste, comme celle-là, ce n'est pas le VIIIe ou le IXe siècle, c'est « le XIe et le XIIe qu'il faut interroger ». L'œuvre du poète de génie qui a immortalisé Charlemagne et ses pairs ne s'explique que par la collaboration de son temps, que par les faits psychologiques qui suscitèrent dans la même période la « *Chanson de Roland, les Croisades d'Espagne et de Terre-Sainte* ». Idée profonde qu'un grand historien, Luchaire, avait déjà entrevue (1), que J. Bédier a mis en une nouvelle lumière (2) et dont il reste à donner la démonstration fondée sur les documents eux-mêmes. C'est pour la fournir qu'ont été entreprises les recherches, dont on va trouver ici l'exposé et les conclusions.

CHAPITRE II

Les Croisades françaises d'Espagne et leur véritable importance dans l'histoire du XIe siècle et des vingt premières années du XIIe. — Les origines de ces expéditions.

LIEN ENTRE LA CHANSON DE ROLAND ET LES CROISADES D'ESPAGNE. — ETAT INSUFFISANT DES RECHERCHES RELATIVES A CES CROISADES. — IMPORTANCE RÉELLE DE CES EXPÉDITIONS PENDANT 250 ANS. — « La *Chanson de Roland*, a écrit M. J. Bédier, avec une intuition admirable, n'est rien qu'un épisode des guerres

(1) A. Luchaire, *H. de France*, *Lavisse* II, 392. — (2) J. Bédier, *Légendes Epiques*, III, 182-455, et notamment 370, 371, 450.

saintes d'Espagne (1), de celles qui précèdent immédiatement le poème. » On ne saurait mieux dire. Mais il était impossible, aussi bien à M. Luchaire qu'à M. Bédier, de se rendre un compte exact de l'ampleur et de l'éclat de ces expéditions. Ils n'en ont connu qu'une faible partie. Ils les ont crues limitées au XIe siècle. Ils en ont attribué, sur la foi d'études insuffisantes, le principal honneur aux Bourguignons, qui n'y figurèrent en réalité qu'à une place souvent moins importante que l'autres représentants de nos nationalités provinciales. Ils n'ont pu enfin, faute de recherches antérieures, saisir la véritable portée de ces expéditions, qui fut de premier ordre. Encore ont-ils été mieux informés que les historiens de la génération un peu antérieure, dont le plus illustre, M. Ernest Lavisse, égaré par l'ignorance générale qui régnait de son temps au sujet des croisades espagnoles, écrivait en 1890 : « Papes et rois n'envoyèrent au delà des Pyrénées que des chevaliers isolés, laissant à l'Espagne le soin de se délivrer elle-même » (2).

Comment, d'ailleurs, aurait-on pu connaître jusqu'à ces dernières années la véritable histoire des Croisades franco-espagnoles ? Leur souvenir n'a pas été conservé, comme celui des croisades d'Orient, par une foule de chroniques amples et variées. Il a fallu en reconstituer patiemment les péripéties, à l'aide de centaines de chartes monastiques, de diplômes royaux, de sèches annales ecclésiastiques, de chroniques latines ou arabes, dont beaucoup n'ont été connues que dans les cent dernières années. On a dû les débarrasser de la végétation parasite des légendes, en fixer péniblement les épisodes et les dates, dégager des ténèbres ou de la pénombre leurs principaux acteurs, y combler les lacunes, chercher à en dégager le caractère et le sens. Mais de cette étude patiente et méthodique on retire la révélation d'une des plus belles entreprises du génie français, de la participation décisive de la France à l'une des plus grandes œuvres de la civilisation médiévale. Elles ont amené, en effet, la délivrance de la nationalité espagnole du joug musulman et l'émancipation d'un peuple chrétien, à l'aide de l'effort héroïque et persévérant de nos diverses nationalités provinciales, ainsi que de toutes les classes de la nation française, chevaliers, clercs et colons. On y peut voir l'un des plus beaux chapitres de notre épopée historique, de la magnifique expansion qui a fait de la France la libératrice et l'éducatrice de la chrétienté occidentale. Les croisades franco-espagnoles apparaissent, grâce à ces recherches, aussi

(1) J. Bédier, *ibid.*, III, 368. — (2) E. Lavisse, *Vue générale de l'histoire de l'Europe*, p. 97.

continues, aussi héroïques que les croisades d'Orient, et plus efficaces même que ces dernières, puisque leurs résultats ont été plus durables.

Antérieures à celles-ci, commencées dès 1018, par des expéditions isolées, prenant, à mesure qu'on se rapproche de la seconde moitié du XIe siècle, plus d'ampleur et d'importance, elles ont acquis leur plus haut degré d'intensité entre 1064 et 1148, et n'ont fini par se ralentir et s'éteindre qu'au milieu du XIIIe siècle, quand les Etats d'Espagne furent assez forts pour n'avoir plus besoin de secours étrangers. Mais pendant 250 ans, de 1018 à 1250, le sang français avait coulé à flots pour racheter les terres espagnoles, de même que le zèle religieux de nos clercs s'était dépensé sans compter pour les civiliser, et le travail de nos colons pour les mettre en valeur. D'une étude approfondie que nous avons entreprise des croisades franco-espagnoles il résulte que près de 34 expéditions ont été conduites par notre chevalerie au delà des Pyrénées. Sur ce nombre, on en compte 14 pour le XIe siècle, 15 pour le XIIe, 5 pour le XIIIe. Entre 1017 et 1120, date extrême que nous présumons être celle de la publication de la *Chanson de Roland*, notre chevalerie a dirigé *vingt expéditions* au secours des chrétiens espagnols. Jamais elles n'ont été plus brillantes et plus efficaces que dans cette période de 1064 à 1120, pendant laquelle a été élaboré, au creuset de l'enthousiasme des croisades, le plus beau de nos poèmes épiques, le premier chef-d'œuvre de notre épopée.

Les croisades françaises, leur importance particulière pour la délivrance de l'Espagne du Nord-Est (bassin de l'Ebre). — Si toute l'Espagne chrétienne a reçu l'aide efficace de nos soldats, de nos clercs et de nos colons, s'ils ont contribué de la manière la plus heureuse à la formation des royaumes de la couronne de Castille et de Portugal, c'est cependant la région du Nord-Est, ce bassin de l'Ebre, où le poète a placé le théâtre des exploits de ses héros, qui a reçu l'appui le plus persévérant et le plus puissant de nos nationalités provinciales. Sur les vingt-sept croisades françaises conduites dans la péninsule ibérique, entre 1017 et 1148, vingt-deux en effet ont eu pour objet la délivrance des chrétiens de Navarre, d'Aragon, de Catalogne, des Baléares, de Valence et d'Andalousie orientale, et sur ces vingt-deux il en est dix-neuf qui n'ont pas dépassé le bassin de l'Ebre. Les exploits des princes de la maison de Bourgogne à l'ouest de l'Espagne ont rejeté injustement dans l'ombre ceux de nos barons et de nos chevaliers au nord-est de la péninsule, et restreint en quelque

sorte notre gloire, en concentrant ses rayons sur quelques protagonistes heureux.

Faiblesse et impuissance des États chrétiens de l'Espagne du Nord-Est avant les croisades françaises. — Ce n'était pas d'ailleurs le hasard qui détermina l'orientation des croisades françaises au delà des Pyrénées. Les États castillans, déjà puissants et forts, étaient parvenus, dès l'époque de Ferdinand Ier le Grand (1035-1065), à grouper *un cinquième* du sol espagnol depuis l'Atlantique et les Pyrénées jusqu'aux lisières du bassin du Duero et de la Vieille-Castille, n'ayant en face d'eux que des principautés musulmanes affaiblies (1). Au contraire, dans l'Espagne du Nord-Est, le travail de la reconquête était, au milieu du XIe siècle, à peine ébauché. Un petit royaume, celui de Navarre, accru des provinces basques d'Alava, de Guipuzcoa, de Vizcaye, et de la Rioja (Najera, Logroño, Alfaro, Calahorra) (2), récemment conquise dans le haut bassin de l'Ebre, s'y étendait à peine sur une superficie équivalente à celle de l'Anjou et du Maine, de trois de nos départements actuels, tirant surtout son importance de la possession des routes des Pyrénées Occidentales et de sa forte position militaire, appuyée aux bastions naturels de la montagne. Un peu plus à l'est, le royaume d'Aragon naissait à peine (3). Au lieu des 47.000 kmq. qu'il devait compter à la fin du XIIe siècle, il en avait, vers 1050, 8 à 10.000 seulement, la surface de notre département de la Gironde. Il ne comprenait que la partie la plus âpre et la plus déshéritée du versant méridional des Pyrénées centrales espagnoles, à savoir : la vallée du haut Aragon et du haut Gallego, le pays de Jaca, qualifié royaume d'Aragon depuis Ramire Ier (1035-1063), après avoir été simple comté ; le Sobrarbe avec Ainsa, sa capitale, centre primitif de l'État aragonais, uni à l'Aragon vers 1015, dans les vallées voisines, le long de la sierra d'Arbe, sur les rives du haut Cinca et du haut Vero, son affluent ; et enfin à l'Est, le comté de Ribagorza, dans la région du Cinca et de ses affluents, où se trouvaient l'évêché de Roda et le district de Boltaña (1). Dans la zone comprise entre ce comté et la mer, l'ancienne Marche d'Espagne, devenue le

(1) R. Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne*, I, 84, 193, 203, 211. — *Hist. des mus. d'Espagne*, IV, 118 et sq. — Altamira *Hist. de España*, I, 362 et sq. — (2) Moret, *Anales de Navarra*, tome Ier. — Zurita, *Anales de Aragon*, tome Ier, I, fos. 8-10. — Barrau-Dihigo, Les premiers rois de Navarre, *Rev. Hisp.*, XV (1906), 614-644. — VII, 141-506. — Altamira, I, 252 et sq. — Govantes, *Diccionario*, p. 217. — (3) Serrano y Sanz, *Condado de Ribagorza*, 1919, in-4° — Codera, *La Cordillera pirenaica*, *Bol. R. A. H.* XLVIII, 291 et sq. — Altamira, I, 252-260. — (4) Zurita, fol. 7 à 9. — Villanueva, *Viage*, XV, 295 ; XXI, 60 .— Codera, *op. cit.*, 291-298.

comté de Barcelone au xe siècle, avec ses dépendances, comtés d'Ampurias, de Roussillon, de Cerdagne, d'Urgel, de Pallas (1), s'étirait le long de la Cordillère pyrénéenne, depuis les Nogueras et le Sègre jusqu'à la côte, sans dépasser nulle part la zone montueuse, comptant moins de la moitié de sa surface actuelle, sur le versant espagnol (13 à 14.000 kmq. au lieu de 32.000). Sur l'ensemble du bassin de l'Ebre et des petits bassins côtiers catalans qui forment près d'un *sixième* de la péninsule ibérique et un *cinquième* environ du royaume d'Espagne, à peine la cinquième partie des territoires actuels se trouvait-elle alors aux mains des chrétiens.

Inférieurs pour l'étendue aux pays musulmans, ces Etats chrétiens de l'Espagne du Nord-Est l'étaient encore bien plus pour le développement de la richesse et de la civilisation. Une population clairsemée de bûcherons, de bergers ou d'éleveurs et de pauvres laboureurs y travaillaient, aux prises avec un sol ingrat, couvert de forêts et de landes, coupé de rares *riberas* ou zones de culture. On n'y trouvait guère, en dehors du littoral catalan, où se développaient quelques centres urbains comme Gérone et Barcelone, que des bourgs fortifiés. Rien n'y rappelait la brillante civilisation matérielle, la floraison économique de l'Empire des Ommiades de Cordoue. L'idée de patrie s'y dégageait malaisément ; il n'était pas rare que des mercenaires navarrais, aragonais ou catalans prissent du service dans les armées musulmanes, et que des princes chrétiens fissent alliance avec des valis ou des émirs arabes, ouvrant la voie au plus illustre des *condottieri* de cette sorte, le *Cid Campeador* (2). Il n'y avait dans ces Etats ni unité, ni vie nationale. D'incessantes guerres civiles mettaient aux prises les princes chrétiens entre eux, les vassaux avec les suzerains, les membres des familles princières avec leurs parents. L'histoire de ces premiers Etats est presque à chaque page éclaboussée de sang, et ce sang est souvent celui de chrétiens qui s'entre-déchirent Deux rois de Navarre, Garcia et Sanche de Peñalen, sur trois, ont ainsi péri assassinés (1054-1076), l'un par ses barons, l'autre par un de ses neveux (3). Le frère de Ramire Ier d'Aragon, Gonzalve de Ribagorza, a succombé sous le poignard d'un homme d'armes (4). La turbulente noblesse catalane a

(1) Villanueva, IX, 285. — Balari, *Origines históricas, de Cataluña*, p. 5. — Balaguer, *Historia de Cataluña*, II, 13, 19, 48, 50,180. — Codera, *op. cit.*, XLVIII, 309, 310. — (3) R. Dozy, *Hist. des mus. d'Espagne*, III, 186. — *Recherches*, II, 202. — Altamira, I, 301 — (3) Moret, *Anales de Navarra*, tome Ier. — Zurita, fol. 26 vo. — F. Fita, *Bol. r. A. h.*, XXV, 198. — (4) *Nécrologe de Roda*, p. 344.

égorgé l'énergique comtesse Almodis ; un comte de Barcelone, Bérenguer Ramon, en 1082, est assassiné à l'instigation de son propre frère (1). Les chrétiens espagnols sont « alors des demi-barbares, dit Dozy, fanatiques ardents, corrompus, perfides et cruels » (2). Sauf dans la Catalogne du Nord, ils n'avaient point, pour accomplir l'œuvre de civilisation (3), un clergé à la hauteur de sa tâche, et l'Église espagnole, ainsi que l'avouait encore, à la fin du XIe siècle, l'archevêque de Compostelle, Gelmirez, se trouvait par sa rudesse, sa grossièreté et son ignorance (4), inférieure à sa mission. Il y avait sans doute dans ce peuple énergique, sobre, patient, aussi dur que les rocs de ses monts, audacieux et brave, les germes des grandes vertus militaires et les forces latentes d'une des plus vigoureuses de nos races latines, mais le désordre, l'indiscipline, l'anarchie, l'absence de direction et de cohésion, la pauvreté et l'insuffisance numérique même des peuples de ces Etats y paralysaient l'effort obstiné de leurs luttes contre l'Infidèle.

Les Etats musulmans de l'Espagne du Nord après la chute de la puissance Ommiade. — L'Etat de Saragosse, sa suprématie. — Bien que le grand Empire Ommiade unitaire de Cordoue, qui avait jeté pendant près de trois siècles tant d'éclat sur l'Espagne musulmane, se fût effondré sous les faibles successeurs d'Al Mansour (1008-1036) (5), bien qu'il se fût dissous en une poussière d'Etats féodaux et morcelé à l'image de l'Occident chrétien, il avait encore, au milieu du XIe siècle, plus d'étendue et de puissance que les principautés de l'Espagne chrétienne. Il occupait les deux tiers de la péninsule et les parties les plus fertiles, les plus développées, sous le rapport de la production agricole et industrielle ou des échanges commerciaux. Il détenait la majeure part de la richesse. C'est là que se trouvaient les populations les plus denses et les villes les plus florissantes : Cordoue, Séville, Tolède, Grenade, Valence, Saragosse. Les musulmans d'Espagne, en relations étroites avec l'Afrique du Nord, où ils poussaient leurs établissements jusqu'aux Açores, au cap Vert, au Sénégal et au Soudan, restaient les maîtres d'une bonne part du commerce de la Méditerranée occidentale, où dominait la marine des Baléares, de Denia et d'Almeria, et ils drainaient le commerce du Levant vers l'Europe d'Occident (6)

(1) V. Balaguer, *op. cit.*, tome II, 141. 116. — (2) Dozy, *Rech.*, II, 202 ; 104-203. — *Mus. d'Esp.*, III, 47. — (3) Altamira, I, 322, 316. (4) Historia Compostellana, dans l'*Esp. sagr.*, XXIII. — (5) Dozy, *Mus. d'Esp.*, III, 293, 305 ; IV, 3 et sq. — Kartas, *trad. Beaumier*, 141. — (6) Altamira, I, p. 270 et sq. — Dozy, *Mus. d'Esp.*, III, 91 et sq. ; IV, 213.

De tous les Etats nés du démembrement de l'Empire de Cordoue, le plus redoutable, avec celui de Séville, s'était précisément constitué dans le bassin de l'Ebre. Tandis que les royaumes maures de Tolède, de Murcie, de Grenade, de Badajoz, d'Andalousie, travaillés par leurs dissensions, n'opposèrent qu'une médiocre résistance aux attaques des Castillans, les Etats d'Espagne orientale, et surtout celui de Saragosse, restèrent, pendant près d'un siècle, les boulevards presque irréductibles de l'islam. Les marines de guerre des rois d'Almeria, de Denia et des Baléares menaçaient en effet sans cesse la côte catalane. Le royaume musulman de Valence occupait, outre le littoral oriental, les bouches de l'Ebre (1), les territoires des provinces de Tortose et de Tarragone (6 à 7.000 kmq.), c'est-à-dire la Catalogne méridionale. Il pénétrait jusqu'aux portes du Panadès, de la belle plaine située seulement à une quinzaine de lieues de Barcelone, qui se trouvait ainsi sous la menace du territoire ennemi, à une distance inférieure à celle qu'on mesure entre Paris et Orléans

Plus redoutable encore pour les chrétiens, l'Etat musulman de Saragosse avait été porté à un très haut degré de puissance par les souverains intelligents et habiles de la nouvelle dynastie des Beni-Houd (1039-1110), dont le plus remarquable fut Al-Moctadir, fils d'Al Mostain Ier (1039-1081). Appuyé sur une ceinture de principautés vassales, celles de Lérida, à l'est, d'Huesca au nord, de Tudela et de Calatayud au sud (2), cet Etat poussait ses avant-postes jusqu'aux pieds des avant-monts pyrénéens, dont il barrait solidement les couloirs de sortie par ses forteresses de Lérida et de Balaguer sur le Sègre, de Tamarite à l'ouest dans la région intermédiaire, de Tiurana et de Prades dans les monts de l'Est. Là, il se trouvait à dix ou treize lieues (de 40 à 60 km.) seulement de la Cerdagne espagnole, et du comté d'Urgel, ainsi que des principaux passages des Pyrénées Orientales. Au centre, par ses places du Cinca et du rio Véro ou de la Barbitanie, Barbastro, Alquezar, Napal, Muniones, il tenait comme assiégé le Ribagorze et le Sobrarbe, séparé d'Ainsa, capitale de ce dernier pays, par 30 km. de distance, une journée de chemin à peine Par

(1) Dozy, *Mus. d'Esp.*, IV, 4, 1, 211-282. — (2) Dozy, *Rech.*, I, 234-239-240, II, 61, 15. — Casiri, *Biblioth. Arab.-hisp.*, I, 158-535 ; II, 66. — *Bibli. Geogr. Arab.*, éd. Goeje, V², 355. — Ibn-al-Athîr., trad. Fagnan, 411, 433. — *Esp. Sagr.*, XXXI, 147. — Codera, Notices numism. et hist. sur le royaume de Saragosse et les Etats arabes de ce royaume, *Bol. r. A. h.*, V, 354 ; IV, n° 5 ; X, 381, 384 ; XV, 556 ; n° 6, 360 ; XXXV, 318. — Dozy, *Mus. d'Esp.*, IV, 4, 303.

la grande place d'armes d'Huesca, il empêchait le comté d'Aragon de s'étendre. Il tenait enserré le royaume de Navarre à l'est et au sud-ouest par les forteresses des Cinco-Villas et surtout par celles de Tudela et d'Estella, à peine distantes de 100 et de 35 km de Pampelune et d'une demi-journée de marche, ou moins encore, de la frontière navarraise. Au sud et au sud-ouest, il était solidement adossé aux monts qui lui servaient de barrières vers les autres Etats de l'Espagne musulmane ou chrétienne. Il régnait sur toutes les belles plaines qui précèdent la zone montueuse et sa richesse était sans égale dans toute la péninsule. Elle lui permettait de semer la division parmi les princes chrétiens, de pratiquer une politique à la romaine, qui flattait leur orgueil et leur avidité en leur concédant des tributs en argent, et de recruter des armées de mercenaires, qui, jointes aux troupes indigènes, brisaient les tentatives de ses ennemis. Ses riches et belles villes contrastaient avec la pauvreté et l'aspect misérable des bourgs fortifiés du pays chrétien, vers lequel il dirigeait à l'occasion des courses *(algarades)* et qu'il considérait, au dire du géographe Istabeni, « comme un pays de guerre » (1).

Gravité du péril musulman pour l'Espagne chrétienne du Nord-Est au XIe siècle. — Malgré des périodes de paix relative, en effet, les haines religieuses, en dépit de la tolérance des Beni-Houd, faisaient du péril musulman une réalité à peu près permanente. Depuis la fin du Xe siècle jusqu'au dernier tiers du XIe, il pesa sur l'Espagne du Nord, d'une manière presque continue. En Catalogne, Barcelone avait été prise par Almansour et presque détruite (986) (juillet), le Vallès et le Panadès affreusement dévastés (2). En 1010, les comtes de Barcelone et d'Urgel, qui avaient pris parti pour un prétendant musulman, subissaient un nouveau désastre aux portes de Cordoue (3). Sept ans auparavant (1003), au nord de Balaguer, les Catalans avaient été écrasés à Albesa (1). En 1027-1028, les musulmans pénétraient jusqu'au Llobregat et à Ripoll ; en 1044 ou 1045, ils prenaient et incendiaient Ager en Haute Catalogne, auprès de la frontière pyrénéenne. Le pays entre Tarragone et le Panadès à la fin du XIe siècle n'est qu'un désert. Urgel était pour ainsi dire perpétuellement en état de siège. En Ribargorze, les Sarrasins étaient entrés

(1) *Liber climatum*, éd. Moeller, Gotha, 1839; éd. Goeje, V, 39. — (2) Balari, *Origenes*, p. 505. — Balaguer, *op. cit.*, II, 53. — Codera, Calatanazor, *Bol. r. A. h.*, LVI, 199. — (3) Balaguer, II, 57. — Dozy, *Rech.*, I, 115-116. — (4) *Chronicon Rotense*, dans Villanueva, XV, 333, et *Esp. Sagr.*, XLVI, 341. — Dozy, II, 296 (sources arabes).

à Roda, qu'ils avaient détruite pour la seconde fois (1). Dans la Sobrarbe même, ils avaient incendié le monastère de Saint-Just, à cinq lieues seulement d'Ainsa, et presque anéanti le sanctuaire vénéré de Saint-Victorien (2). Toute la lisière des royaumes aragonais et navarrais vivait en perpétuelle alerte. Sur mer, les marines musulmanes des Baléares, de Denia et d'Alméria avaient conquis la Sardaigne, saccagé deux fois Pise (1005 et 1016) (3), rendaient peu sûres les côtes de Provence et du Bas-Languedoc, où le chroniqueur Adémar de Chabannes signale une de leurs descentes près de Narbonne, vers 1020. En 1003, ils attaquaient Antibes; en 1047, ils saccageaient Lérins (4). Ils menaçaient constamment le littoral catalan. Livrée à elle-même la chrétienté espagnole n'aurait pu certainement de longtemps faire face au danger.

Les croisades françaises d'Espagne, leurs promoteurs, le clergé et les ordres monastiques français. Cluny. — C'est de la France que lui vint l'appui sans lequel elle eût peut-être succombé ou du moins obtenu avec bien plus de difficultés sa libération et son ascension parmi les Etats de l'Occident. L'œuvre des croisades franco-espagnoles a été en grande partie due à l'action persévérante et à l'influence profonde de l'Eglise française, qui prépara, dirigea et soutint l'effort de la chevalerie. Des liens étroits unissaient, en effet, l'Espagne chrétienne du Nord et la France. Ils ne firent que se resserrer davantage du XIe au XIIe siècle. Les archevêques de Narbonne et d'Auch avaient déjà, l'un en Catalogne, l'autre en Aragon et en Navarre, une suprématie plus ou moins efficace sur l'épiscopat espagnol, qui subit leur direction, surtout au temps de saint Austinde. C'est de France que vinrent aussi la plupart des légats pontificaux, tels qu'Amat d'Oloron, chargés de faire triompher au delà des Pyrénées, pendant la seconde moitié du XIe siècle, la réforme ecclésiastique (5) Mais ce furent surtout nos ordres monastiques qui exercèrent une

(1) *Nécrologe de Roda*, p. 341 ; charte de 1061, dans *Villanueva*, IX, 74 ; idem, XV, 111 ; Bulle d'Urbain II, dans *Esp. Sagr.*, XXV, n° 13. — Dozy, *Rech.*, I, 115, 161. — Balaguer, II, 82. — Codera, *Cordillera pirenaica*, *Bol. A. r. h.*, XLVIII, 299-300. — (2) *Esp. Sagr.*, XLVI, 206. — (3) Muratori, *Scriptores rer. ital.*, VI, 167. — Codera *B. r. A. h.*, XI, 478. — (4) Ademar de Chabannes, *Chronique* (1020), éd. Chavanon, p. 175. — Idem, éd. *Hist. de Fr.*, X, 555. — Mabillon, *Ann. O. S. B.*, IV, 489-93. — (5) *Gallia Christiana*, t. Ier, 196. — *Esp. Sagr.*, XLVI, 132-141. — Villanueva, XV, 147-117 ; X, 181 ; XII, 317 ; XIII, 103, 108. — Mansi, *Concilia*, XIX (929). — Bladé, *Annales du Midi*, 1896. — *Marca*, *Hist. de Béarn*, 332. — Id., *Marca hispanica*, n° 218. — Lot, *Hugues Capet*, 225. — F. Fita, Conciles de Coyanza et de Jaca, *Bol. A. r. h.*, XVII, 404. — Idem, Cortes de Barcelona (1064), *ibid.*, XVII, 407.

influence profonde sur la régénération de l'Espagne chrétienne. De la célèbre métropole de Cluny partirent, au temps d'Odilon et d'Hugues le Grand, des légions de moines noirs, enflammés du zèle apostolique, qui vinrent réformer ou organiser les monastères de Catalogne, d'Aragon et de Navarre. Dans la célèbre abbaye bourguignonne se formèrent les réformateurs espagnols eux-mêmes, tels que Paternus et Iñigo. Ainsi refleurirent à Saint-Pierre de Camprodon, à Arles-sur-Tech, à Pontida, à Saint-Martin du Canigou, à Cessona, à Saint-Pierre de Roda, à Notre-Dame d'Alaon, les instituts monastiques. L'élève d'Odilon, Paternus, fit de San-Juan de la Peña, près de Jaca, une sorte de séminaire, où se recruta le clergé du nord de la péninsule. Sanche, évêque de Pampelune, qui voulut mourir à Cluny, réforma San-Salvador de Leyre (1). Le moine *champenois* Jean vint réorganiser le monastère favori des rois d'Aragon, Saint-Victorien, en Sobrarbe (2). Souverains et seigneurs, saisis d'une pieuse émulation, multipliaient en faveur de Cluny les fondations pieuses, telles que Sainte-Marie de Najera (3).

Agents plus habiles et plus tenaces de la civilisation chrétienne et française que les chevaliers eux-mêmes, les clercs de France ne se bornaient pas à réformer les mœurs et la discipline ecclésiastiques, à faire triompher en Espagne la suprématie du Saint-Siège, à réorganiser, en y faisant pénétrer leur élite, le clergé espagnol. Ils se faisaient encore les agents de la discipline politique et sociale ; ils s'efforçaient à pacifier les querelles des princes chrétiens, à répandre la paix et la trêve de Dieu (4), et à faire de leurs instituts français autant de centres de propagande en faveur des Croisades espagnoles. Aussi les souverains de l'Espagne du Nord avaient-ils pour nos monastères une vénération profonde. Saint-Pierre de Cluny, Saint-Gilles, Sainte-Foi de Conques, Saint-Vincent de Castres, Notre-Dame du Puy, Notre-Dame de Rocamadour, Saint-Pons, Saint-Victor de Marseille étaient les protecteurs attitrés de leurs armes et recevaient d'eux les marques multipliées de leur reconnaissante vénération (5). Un comte

(1) *Chartes de Cluny*, éd. A. Bruel, III, notamment n° 3523 et 2891. — d'Achery, *Spicilège*, III, 381. — *Marca hispan.*, 1141, 1145. — *Esp. Sagr.*, XXX, 229, 236; XLV, 206, 193, 313, 216, 236. — Villanueva, XV, 113. — U. Robert, Les mon. esp. de Cluny. *Bol. A. h.*, XX, 321, 431. — Fita, *ibid.*, 431. — Sackur, *Die Cluniacenser*, II, 319-330. — (2) *Esp. Sagr.*, XLVI, 191-196, 206, 313. — (3) F. Fita, S. Maria de Najera, *B. r. A. h.*, XXVI, n° 157, 168, 261. — Govantes, p. 127. — *Bibl. Nat., Paris, coll. Moreau*, t. CCLXXXIII, fol. 156. — (4) Balaguer, *op.cit.*, II, 91, 123-138. — F. Fita, Usages de Barcelona, *B. r. a. h.*, XVIII, 228, — XVII, 389-391. — (5) Voir, ci-dessous, chapitre V.

d'Urgel, par son testament, léguait à la Vierge du Puy son épée et son baudrier garni d'or, à Saint-Gilles ses échecs, à Saint-Vincent de Castres deux tasses d'argent (1010) (1). A Saint-Pons, les comtes de Barcelone donnaient un beau domaine en Minervois (2). A Sainte-Foi de Conques, Sanche le Grand s'empressait d'attribuer la terre de Garitoain, près de Pampelune (3) Les saints eux-mêmes combattaient le bon combat à côté des clercs, des moines et des chevaliers, pour les chrétiens d'Espagne, leurs frères, contre la « *paienie* » Sarrasine.

Influence des alliances matrimoniales sur le développement des croisades françaises de l'Espagne du Nord. — Le mariage de Sanche Ramirez et de Félicie de Roucy. — Son importance particulière. — Les intérêts politiques et dynastiques renforcèrent en même temps l'action de la propagande religieuse. Les maisons princières et féodales espagnoles cherchèrent d'instinct un appui auprès des maisons françaises. Jamais ne régna une union plus intime entre l'aristocratie des deux nations sœurs. Elles supprimaient par leurs alliances matrimoniales la barrière des Pyrénées. Moines et clercs aidaient à ces alliances. Les comtes de Barcelone et les rois de Navarre s'unissaient étroitement par des mariages avec les comtes-ducs de Gascogne, pendant le premier tiers du XIe siècle. Ensuite, des liens intimes se nouèrent avec la maison comtale de Bigorre par suite du mariage de Ramire Ier, roi d'Aragon, avec Ermesinde, princesse de cette maison (vers 1038), et de Garcia de Navarre avec Etiennette ou Stéfanie, sœur d'Ermesinde (1036) (4). C'est en Gascogne que le comte de Barcelone, Bérenger-le-Bossu (el Curvo) (1021), allait prendre femme et épouser Sancha, fille du duc Sanche, l'un des premiers promoteurs des croisades franco-espagnoles (5). Dans le dernier tiers du XIe siècle, les vicomtes de Béarn contractèrent avec les princes aragonais une alliance féconde en résultats, lorsque Gaston V épousa Talèse, petite-nièce ou petite-fille de Ramire Ier (vers 1086) (6). La maison de Toulouse se rapprochait de celles de Navarre et de Castille par le mariage du comte Pons avec la veuve de Sanche le Grand, puis de Guillaume avec la fille de Ramire Ier, et enfin de Raimond de Saint-Gilles avec la fille

(1) Romey, *op. cit.*, V, 26. — (2) Vaissète, *op. cit.*, II, 252-253. — (3) *Cartulaire de Conques*, éd. Desjardins, n° 378 (fausse date donnée par l'éditeur 1076-1080 ; la vraie est celle de 1030 à 1035). — (4) Charte de 1068, dans Villanueva, XV, 190. — Zurita, *Anales* I, fol. 21. — Monlezun, *op. cit.*, II, 22. — (5) *Marca hisp.*, CXCVII. — Balaguer, *op. cit.*, II, 80. — (6) *Cartulaire Sainte-Foi de Morlaas*, éd. L. Cadier, III et X. — Voir aussi le chapitre V du livre Ier.

naturelle d'Alfonse VI (1). La dynastie comtale de Barcelone inaugurait avec la maison de Carcassonne des rapports semblables par le mariage de Ramon-Borrell (992-1018) avec Ermesinde, fille de Roger le Vieux, et de Ramon Berenguer Ier (1035-1050) avec Isabelle, fille de Raimond Trencavel (2). Puis, c'était la maison de Narbonne qui se rapprochait de celle de Barcelone par l'union d'Aimeri Ier avec Mathilde, veuve de Ramon-Bérenguer Tête-d'Etoupes (vers 1082) (3). Après la maison d'Aragon, qui, au temps de Ramire Ier, s'était unie à celle de Provence par le mariage d'une fille du prince aragonais avec le comte Guillaume Bertrand, ce fut la maison d'Urgel, qui, au temps d'Ermengol IV, noua une alliance intime avec le comte Bernard, dont la fille Adelaïde, qui reçut en dot le comté de Forcalquier (4), épousa le grand seigneur catalan.

Les princes espagnols allaient chercher leurs alliés bien au delà encore, hors de la France du Midi. L'une des plus remarquables princesses d'Espagne fut alors une Limousine, cette énergique Almodis de la Marche, femme répudiée d'un Lusignan, qui, pendant près de vingt ans (1058-1071), aida son mari, Ramon-Bérenguer, à administrer virilement la marche d'Espagne (5). Une fille du roi de Navarre, Sanche de Peñalen, s'unissait avec un comte de Mâcon (6). Un comte de Barcelone, cent ans auparavant, avait épousé une princesse de la maison des comtés d'Auvergne (7). Le roi de Castille, Alfonse VI, époux de Constance, princesse de la maison ducale régnante à Dijon, choisissait comme gendres un comte bourguignon, Raimond d'Amous, et un fils du duc Hugues, Henri de Bourgogne. Il avait même projeté, au début de son règne, de s'unir à une fille de Guillaume le Conquérant (8) De leur côté, les rois d'Aragon cherchaient un appui auprès de la plus puissante des maisons françaises, après celle de Normandie, à savoir celle d'Aquitaine. Le grand comte de Poitiers, duc d'Aquitaine et de Gascogne, l'un des premiers souverains de ce temps, Gui-Geoffroi, avait vu, dès 1073, une de ses filles ceindre la couronne de Castille Il en maria une seconde, à peine âgée d'une dizaine

(1) *Esp. Sagr.*, XLVI, 327. — Zurita, I, fol. 21. — Vaissète, t. II et III, n. éd. — (2) Cros-Mayrevielle, *op. cit.*, I, 203. — Balaguer, II, 52, 89. — (3) Villanueva, XII, 179. — Balaguer, II, 154. — (4) Zurita, fol. 21. — Miret y Sans, La casa condal de Urgell en Provenza, *B. A. B. I. Barc.* II, 32 et sq. Balaguer, II, 178. — (5) *Chronique de Saint-Maixent*, éd. Labbe, I, 210, 240. — Bofarull, *Condes de Barcelona*, II, 147. — F. Fita, Usages, *B. r. A. h.*, XVIII, 247. — Vaissète, V, 544, n. éd. — D'après Zurita (fol. 23), Lucie, sœur d'Almodis, aurait épousé le Catalan Arnal, comte de Pallas (1074). — (6) Ferreras, III, 244. — (7) Marca, 401. — Bofarull I, 153 — Balaguer, II, 17. — (8) *Orderic Vital*, éd. Le Prévost, II, 391.

d'années, Agnès, à l'infant d'Aragon, Pierre Ier, le futur vainqueur d'Alcoraz (1081 ou 1082) (1), de sorte que la dynastie aragonaise pût compter sur le concours du plus important des Etats français du Sud-Ouest, uni lui-même par des alliances de famille avec la maison ducale de Bourgogne et avec les empereurs allemands. Vers l'Est, la maison de Barcelone cherche aussi à entrer en relations avec les Dauphins de Viennois, dont l'un épouse une princesse catalane, et avec les Normands de Sicile, par le mariage de Ramon Berenguer avec Mathilde, fille de Robert Guiscard (1078) (2).

Mais l'union qui eut pour l'Espagne du Nord-Est les conséquences les plus heureuses fut celle qui se noua, de 1050 à 1060, entre la grande maison champenoise des Roucy et celle des rois d'Aragon, lorsque Félicie, fille du comte Hilduin, épousa Sanche-Ramirez, infant d'Aragon. Non seulement Hilduin occupait dans la France du Nord une place de premier ordre par son comté de Montdidier, clef de la grande route de Paris à Amiens, par son comté de Roucy, voisin de Laon et de Berry-au-Bac, clef de la falaise de Champagne, ainsi que par ses possessions dans l'archevêché de Reims, où il portait aussi le titre comtal, mais encore il avait, par les établissements qu'il procura à sa nombreuse famille, ouvert à son gendre d'Espagne l'accès des principales cours féodales françaises du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Le beau-frère d'Hilduin était le fameux archevêque de Reims, Manassès Ier, dont l'esprit d'indépendance féodale fut l'un des cauchemars de Grégoire VII Le beau-frère de l'infant d'Aragon n'était autre que cet Ebles de Roucy, le futur adversaire de Louis le Gros, et l'organisateur de l'une des Croisades d'Espagne. La grand'mère de Félicie, Béatrix, était une des filles du Capétien Robert le Pieux. Le second frère de la reine d'Aragon était André, seigneur de Ramerupt et d'Arcis-sur-Aube, l'un des plus influents barons de Champagne méridionale, où son neveu fut évêque de Châlons-sur Marne. Sa troisième sœur, Marguerite, femme d'un grand seigneur de l'Ile-de-France, Hugues de Clermont-en-Beauvaisis, eut pour gendres un comte de Beaumont-sur-Oise, un comte de Vermandois et pour petit-fils le fameux comte de Flandre, Charles le Danois ou le Bon. Une autre sœur de Félicie, Ada, épousa successivement un grand baron de Picardie, Geoffroi de Guise, puis un seigneur Brabançon, Gautier d'Ath, et enfin le chef de la mai

(1) Voir ci-dessous, chap. III. — (2) Gesta comitum Barchinon. (*R. H. de Fr.*, XII, 375). — Balaguer, II, 143. Pour le Dauphiné, voir ci-dessous, livre III, ch. IV.

son d'Avesnes, Thierry, avec lequel elle fonda le monastère de Lesses, où elle alla mourir. La sixième sœur de la reine d'Aragon, Adèle, établie dans l'Ardenne, fut la mère du comte Othon de Chiny en Luxembourg et d'un futur évêque de Verdun. Dans l'Est, à la suite d'aventures romanesques, Adélaïde, autre sœur de Félicie de Roucy, épousait Foulques, fils de Renaud, comte de Bourgogne (Franche-Comté); elle en eut un fils, Barthélemy, qui fut évêque de Laon en 1113, et une fille, Ermentrude, mariée à Henri, comte de Grandpré-en-Argonne et neveu de Roger, comte de Porcien. La quatrième sœur de la reine d'Aragon, Ermentrude, mariée à un baron champenois, Thibaut de Risnel, eut pour petit-fils Bertrand de Laon, l'un des héros des guerres d'Espagne, pour petite-fille Béatrice, femme d'Hugues de Montcornet et mère de l'archidiacre trésorier de Sainte-Marie de Laon, Barthélemi. Enfin, sur la lisière de l'Ile-de-France et de la Normandie, la sœur cadette de Félicie, Béatrix, qui avait épousé Geoffroi II, comte du Perche et de Mortagne, fut la mère d'un autre protagoniste des Croisades espagnoles, Rotrou II, et la grand'mère de la future reine de Navarre, Marguerite de Laigle (1). On verra que ces liens de famille eurent pour l'avenir des expéditions françaises une portée de premier ordre, en ouvrant au recrutement des croisés un champ immense dans la France orientale, septentrionale et occidentale. Aussi minutieuses que semblent ces généalogies, elles n'en ont pas moins une importance capitale pour qui s'efforce à soulever le voile dont la *Chanson de Roland* est enveloppée.

Les croisades françaises d'Espagne et l'appui de la chevalerie de France. — Appuyés sur ces alliances dont les unes leur valurent l'appui des Français du Midi, les autres celui des Français de l'Ouest, du Nord et de l'Est, les princes espagnols trouvèrent dans la chevalerie française un accueil enthousiaste. Propagande religieuse et propagande féodale rencontraient un champ merveilleux d'action dans la France du XIe et du XIIe siècle, animée d'une foi religieuse fervente, ardente à soutenir sur tous les champs de bataille, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Orient, aussi bien qu'en Espagne, la cause de Dieu et de son Eglise catholique. La chevalerie française bouillonnait d'ailleurs d'une

(1) Sur les Roucy, le document essentiel est la généalogie donnée par Heriman de Laon, *op. cit.* (*R. h. Fr.*, XXII, 267) : Aubri des Trois-Fontaines donna plus tard une autre généalogie moins bonne, *ibid.*, XI, 339. — Complété par nos recherches voir ci-dessous, chap. III, IV et livres III, IV. — Félicie de Roucy est morte le 3 mai 1086, Nécrologe S. Victorien, *Esp. Sagr.*, XLVIII. Ramire le Moine en 1131 mentionne sa mère, Félicie. *Villanueva*, XV, n° 75 et n° 73. — Le testament d'Alfonse le Batailleur (1131) énumère le douaire de sa mère en Aragon.

ardeur belliqueuse et se répandait partout, avide de conquérir la gloire et les profits dans ces expéditions, où des cadets de famille avaient pu, comme les fils de Tancrède de Hauteville et les princes Bourguignons, acquérir des duchés, des comtés, quelquefois même des royaumes. La féodalité française de ce temps était aussi âpre que celle de Normandie, qu'un chroniqueur, Malaterra, définit « intéressée et ambitieuse » *(quaestuosa et dominationis avida)* (1), dure à la peine et brave au combat. La péninsule ibérique était à ses yeux une de ces terres merveilleuses, semblables à celles qu'entrevirent les *conquistadors* du XVIe siècle, où il n'y avait qu'à paraître pour conquérir un fief. « Donnez-moi des hommes et des vaisseaux, disait Robert le Frison à son père, et j'irai me créer un Etat en Espagne (2). » On le savait si bien que Grégoire VII promettait aux chevaliers français en 1073 le partage des terres conquises sur les musulmans espagnols (3), et que les rois d'Aragon, depuis Sanche Ramirez jusqu'à Alfonse le Batailleur, virent affluer auprès d'eux, grâce à ces largesses, la foule des barons et des vassaux français. Aux chrétiens fervents, c'étaient le salut éternel et les joies du paradis que la Croisade d'Espagne devait procurer. Aux réalistes, plus nombreux en tout temps que les idéalistes, c'étaient les perspectives du sac des riches villes, telles que Barbastro, Huesca, Tudela, Saragosse, qu'elle faisait luire, avec les harems de femmes sarrasines, les trésors de métaux précieux, de vêtements, d'ameublements que les chariots emportaient vers le manoir natal. Une fructueuse opération de ce genre, telle que celle de 1064, avait un immense retentissement, dont l'écho se retrouve dans les chroniques françaises. Avec les chevaliers venaient les clercs et les moines qui recueillaient, à la suite des armées, les cures, les chapellenies, les bénéfices, et enfin les colons, marchands et laboureurs, qui trouvaient, au delà des Pyrénées, les échanges lucratifs et la terre féconde qui leur manquaient au pays natal, en même temps que les libertés qu'on leur refusait parfois en France. Toutes les passions nobles et égoïstes trouvèrent ainsi leur aliment dans ces croisades d'Espagne : l'idéalisme chrétien, source de l'esprit de sacrifice et d'héroïsme, l'idéalisme chevaleresque, origine des plus hautes vertus guerrières, aussi bien que le réalisme égoïste des aventuriers, des cadets besogneux, des clercs faméliques, des pionniers avides d'établissements, qui virent dans la croisade le chemin de la fortune autant que celui du salut,

(1) Malaterra, *Historia Sicula* dans *Muratori*, V, 540. — (2) Petit, *op. cit.*, 260. — (3) Epistolae Gregorii VII (mai 1073), *R. H. Fr.*, XIV, 266.

Participation de presque toutes les nationalités françaises aux croisades de l'Espagne du Nord. — Ainsi naquit, se développa et grandit par degrés ce mouvement irrésistible, fait de générosité et de calcul, qui précipita pendant deux cent cinquante ans, mais surtout de 1064 à 1148, les Français de toutes provinces et de toutes classes, au secours de leurs frères, les chrétiens d'Espagne. Quelques savants, limités à leur horizon provincial et dont les recherches sont restées tout à fait fragmentaires, ont donné aux Bourguignons la première place dans ces Croisades. L'assertion, à demi exacte seulement pour les croisades de Castille, est tout à fait erronée pour les plus importantes, celles de l'Espagne du Nord. Sur ce théâtre, presque toutes les nationalités provinciales, et principalement celles d'Aquitaine et de Poitou, de Gascogne, de Languedoc, de Provence et de Normandie, de Champagne et d'Ile de France ont collaboré, à côté de celles de Bourgogne, et plus encore que ces dernières, au grand œuvre qui a permis à une nouvelle nation chrétienne de conquérir l'existence et la liberté. C'est là, pour la première fois, avant qu'ait commencé l'épopée des Croisades d'Orient, que les Français allaient acquérir le sentiment de leur unité morale et de leur haute mission dans le monde chrétien.

L'histoire des Croisades françaises de l'Espagne du Nord ; nouveauté de ces recherches. — L'histoire critique, exacte et suivie des croisades françaises d'Espagne, qui éclaire d'une si vive lumière la genèse de la *Chanson de Roland*, n'a jamais été faite jusqu'ici. Elle a dû être dégagée des données éparses dans les chroniques d'origine arabe, espagnole et française, dans les chartes et documents originaux, dont la comparaison et la discussion n'avaient point été essayées. Pour la première fois, on en trouvera ici le tableau résumé en attendant la publication réservée aux spécialistes où seront discutés dans le détail les textes, les faits et les dates qui concernent ces expéditions.

Les débuts des Croisades françaises d'Espagne (de 987 a 1063). — Le mouvement commencé vers la fin du xe siècle, encore lent, obscur et comme fragmentaire dans la première moitié du xie, prend une ampleur croissante dans la seconde moitié de cette période et arrive à son apogée dans le premier tiers du xiie. C'est dans la Marche d'Espagne, qui ne cessa de reconnaître la suzeraineté plus ou moins effective des rois de France (1), que les chrétiens espagnols, mis en péril par les offensives musul-

(1) Voir à ce sujet l'excellent exposé de Lot, *Hugues Capet*, p. 211-215.

manes, s'efforcèrent les premiers d'intéresser à leur cause la chevalerie française. Le dernier des grands califes de Cordoue, Al Mansour, avait pris Barcelone le lundi 6 juillet 986. Le comte Borrell, dans ce péril extrême, implora le secours des derniers Carolingiens, Lothaire et Louis V, puis de leur successeur, le premier Capétien Hugues. Ce dernier, après avoir fait part de la requête du prince catalan à l'assemblée d'Orléans (25 déc. 987), promit, sous condition, un secours qu'il n'envoya point, par suite des embarras intérieurs que lui causait sa compétition avec Charles de Lorraine (1). La carence de la royauté capétienne, manifestée à plusieurs reprises depuis cette époque, n'empêcha point la féodalité française de suppléer par ses initiatives à l'impuissance de son suzerain. Borrell avait pu rentrer sans combat dans sa capitale détruite et évacuée par les Maures (2). Mais son fils, Ramon Borrel (993-1017), qui était venu implorer à Rome l'appui du pape Grégoire V (3), avait subi un nouveau désastre aux portes de Cordoue, en intervenant au profit d'un prétendant musulman (1010) (4), moins de sept ans après la grave défaite des Catalans à Albesa près de Balaguer, où ces derniers avaient été vaincus par les valis de Lérida et de Saragosse (5).

La croisade de Roger de Toéni et de Pierre, évêque de Toulouse — Quand il mourut, le 25 février 1018 (6), sa veuve, Ermesinde, régente pendant la minorité de son fils, se trouva aux prises avec le fameux Muset ou Modjehid, roi de Denia et des Baléares. Cet ancêtre des rois de la mer barbaresques, des Dragut et des Barberousse, venait de conquérir la Sardaigne, de détruire Pise (7) et dominait avec sa flotte la Méditerranée occidentale La comtesse de Barcelone dut faire appel dans sa détresse à Pierre, évêque de Toulouse, et à un grand baron de Haute-Normandie des environs de Louviers, Roger II de Toéni. Cet audacieux chercheur d'aventures, dans le feu de la jeunesse, n'hésita point à se charger de la tâche de refouler l'invasion musulmane qui menaçait le littoral catalan. La légende dont Adémar de Chabannes, chroniqueur du temps, a recueilli l'écho, lui prêta des aventures romanesques, un mariage avec la fille de la comtesse Ermesinde et des exploits mêlés de férocité qui auraient épouvanté les Sarra-

(1) Sur cet épisode, Richer, *Hist.*, IV, 81. — *Lettres de Gerbert*, éd. Olleris, 92; éd. Havet, 66-67. — *Ch. de Ripoll*, I, 244. — Dozy, *Hist. des Musulm.*, III, 197. — Bofarull, I, 161-166 (fausse date 986). — F. Lot, *Les Derniers Carol.*, 163, 186, 216, 210 ; *Hugues Capet*, 5 — F. Fita, *B. A. H.* VII, 189-192. — Balaguer, II, 43 (il cherche à nier et travestit le caractère de l'intervention française). — (2) Balaguer, II, 38-39. — (3) Balaguer, II, 54. — (4) Id., II, 56. — (5) *Chronique de Ripoll*, I, 244. — (6) Balaguer, III, 60. — (7) Codera, d'après Campaner, *B. A. r. h.*, XV, 478.

sins. Sa croisade, niée par les historiens espagnols, a laissé une trace irréfutable dans la chronique du moine de Saint-Martial de Limoges et dans une charte de l'abbaye de Conques, sanctuaire d'où le vainqueur des Sarrasins rapporta en son pays normand une parcelle des reliques de sainte Foy (1). Elle n'eut pas d'ailleurs d'effet durable. Les Maures qui avaient occupé Roda dans le val de la Noguera Ribagorzana, affluent du Sègre (1017), étaient si peu abattus, que les rois de Saragosse Mondzir et Modhaffer firent à Ermesinde et à son fils Ramon le Bossu (1018-1035) une guerre incessante (2).

Les projets de Bérenguer le Vieux et l'alliance avec Bérenguer de Narbonne (1048). — Partagé entre ses plans de domination sur le Languedoc et la nécessité de faire front contre les musulmans, Ramon-Bérenguer le Vieux (1035-1076), le petit-fils d'Ermesinde, s'épuise en vains efforts pour réaliser ce double dessein. Avec l'appui de ses belliqueux vassaux, les comtes d'Urgel, Ermengol II et III, qui viennent de conquérir Ager sur le vali de Lérida, et dont il s'assure le concours par des traités en 1050, en 1058 et en 1063, avec le secours des comtes de Cerdagne (1058) et des seigneurs de Claramunt (1059), il se flatte du vain espoir de conquérir le val de Sègre, Balaguer, Tamarite et la Catalogne méridionale, dont il distribue prématurément les territoires (3). Ses efforts n'aboutissent qu'à l'occupation de quelques seigneuries, dont les plus importantes sont celles de Cervera et de Manresa. Pour s'emparer du gros morceau que les comtes de Barcelone convoitent vainement pendant tout le XIe siècle, à savoir le pays de Tarragone, Ramon Bérenguer doit encore faire appel aux Français. Il conclut avec le descendant des cadets de la maison de Toulouse, Bérenguer, vicomte de Narbonne, une convention (1048 à 1049) pour une entreprise en commun de ce côté, mais elle reste sans résultats (4). La vanité des Catalans dut se contenter du paiement de subventions annuelles en argent, qu'ils qualifièrent du nom de tributs, et de mesures de

(1) Sur cette expédition textes essentiels dans *Adémar de Chabannes*, éd. Chavanon, p. 178. — Guill. de Jumièges, dans *Duchesne*, p. 268. — Chronicon S. Petri Senonensis. *Rec. h. de Fr.*, X, 223. — Roger de Toeni prit dès lors le nom de Roger d'Espagne, *Orderic Vital.*, éd. Le Prévost, I, 180 ; II, 40, 41 ; 64, 12, III, 338. — Bouillet, Sainte Foy de Conques, *Mém. Antiq. France*, LIII (1893). — R. Dozy, *Rech.*, I, 37-38, II, 338 (voit dans ce récit un conte populaire). — Bofarull, *Condes*, I, 214 ; Balaguer, II, 276, rejettent l'authenticité de cette expédition, qui, malgré la légende mêlée à la réalité, est attestée par nos chroniqueurs et par le don fait à Conques. — (2) Dozy, *Rech.*, I, 234. — Balaguer, II, 81, 83. — Villanueva, X, 142. — (3) Balaguer, II, 84, 101, 109, 109, 114, 110. — (4) Convention antérieure à 1050, *Vaissète*, n. éd., II, 312. — Diago, livre II, ch. 59.

tolérance en faveur des chrétiens des Etats maures. C'est par ces moyens que le roi de Saragosse et ses vassaux, les valis de Balaguer, de Fraga, de Lérida, de Monzon, de Barbastro, les rois de Denia et de Valence arrêtèrent à l'occasion toute entreprise continue dirigée contre eux (1048-1058) (1).

Les Alliances françaises et les essais de croisades franco-espagnoles de Sanche le Grand (1010-1035). — En Aragon et en Navarre, le véritable précurseur de la puissance espagnole, Sanche le Grand (994-1035), avait réussi à enrayer vers le plateau de Soria, avec le concours des comtes de Castille, la poussée des musulmans (1001) et à réunir quelque temps sous sa domination toute l'Espagne chrétienne du nord, depuis le Sobrarbe jusqu'à la Galice (2). Mais, malgré son génie, il n'avait pu briser la ceinture de forteresses que les Etats maures de l'Ebre lui opposaient. Le premier, il conçut néanmoins l'idée féconde d'une collaboration *permanente* entre la chrétienté de France et d'Espagne, ce qui lui a valu, de la part de l'historien gallophobe Masdeu, le reproche d'avoir été le promoteur de l'influence française au delà des Pyrénées. L'illustre prince, qui prenait le titre d'*Empereur d'Espagne* (3), se flatta d'abord de l'espoir d'entraîner dans son entreprise le roi de France lui-même, Robert le Pieux, le duc d'Aquitaine, comte de Poitiers, Guillaume le Grand et le comte de Blois-Champagne, Eudes, aux conférences qu'il eut avec eux en octobre 1010 à Saint-Jean-d'Angély, à l'occasion des fêtes données pour célébrer la découverte de la tête de saint Jean Baptiste (4). Il renouvela, notamment en 1023, ses demandes de concours auprès de Robert (5) et noua avec Guillaume le Grand d'étroits rapports d'amitié (6).

Les Cascons aux croisades d'Aragon et de Navarre. La première croisade bourguignonne. — Mais il dut se contenter d'obtenir l'appui effectif d'un autre grand feudataire français, le beau-frère du duc d'Aquitaine, Sanche-Guillaume, duc de Gascogne et comte de Bordeaux (7). Celui-ci (1010-1032) s'engagea à fond avec ses Gascons, qui se réclamaient dès lors hautement

(1) *Marca hisp.*, n° 211. — Zurita, fol. 23-24. — Balaguer II, 108, 112, soutient par suite d'interprétations erronées que presque toute la Catalogne était déjà reconquise sur les Musulmans.— (2) Dozy, *Rech.*, I, 103. — Codera, *Calatanazor*, *B. r. A. h.*, LVI, 199. — (3) Charte de 1033, dans le recueil de Bruel (*Cluny*), III. — (4) Adémar de Chabannes, livre III, p. 180, éd. Chavanon. — Pfister, *Robert le Pieux*, p. 287, 352. — (5) R. Glaber, livre III, ch. II, p. 59, éd. Pron. — (6) Adémar de Chabannes, livre III, p. 163. — (7) *Chronique de Saint-Maixent*, I, 206, éd. Labbe. — Adémar de Chabannes, p. 162. — Sanche-Guillaume était le beau-frère de Sanche le Grand.

de la nationalité française (1), dans les croisades d'Espagne. Il aida Sanche le Grand à dégager le Sobrarbe et la haute vallée du Gallego des garnisons musulmanes, sur lesquelles il conquit en partie ce qu'on appelait les Cinco Villas, à refouler à Funes en Navarre méridionale les troupes du roi de Saragosse et à faire en terre sarrasine de fructueuses razzias (2). Mais on ignore le détail de ces premiers exploits français dans la vallée de l'Ebre.

Un peu plus tard, vers la fin du règne de Sanche le Grand, le célèbre abbé de Cluny, Odilon, reconnaissant des faveurs que l'empereur d'Espagne et les comtes de Barcelone prodiguaient à ses moines, semble avoir organisé, de son côté, la première expédition des chevaliers Bourguignons au delà des Pyrénées. Elle ne nous est connue que par le vague et obscur récit de Raoul le Glabre et paraît avoir eu pour théâtre la côte orientale espagnole, menacée par une nouvelle tentative des pirates sarrasins des Baléares et d'Afrique (3).

CHAPITRE III

La première période des grandes croisades françaises dans l'Espagne du Nord (1053-1104).

Le péril de l'Espagne chrétienne du Nord (1035-1063). le désastre de Grados, les guerres civiles. — Sous les successeurs de Sanche le Grand, Ferdinand le Grand de Castille, Garcia (1035-1054), Sanche de Navarre (1054-1076) et Ramire Ier d'Aragon (1035-1063), les Espagnols paraissent avoir été réduits à leurs propres forces, ou du moins chroniques et chartes se taisent sur le concours intermittent que les Français ont pu leur donner. D'ailleurs, sauf en Castille, la chrétienté espagnole s'affaiblissait par les guerres civiles, les prétentions opposées et les ambitions incohérentes des princes (4). Peut-être cependant Ramire eut-il l'appui temporaire des chevaliers gascons, notamment de ceux de

(1) Fe Lot, *Hugues Capet*, p. 207. — Barrau Dihigo (*Rev. hisp.*, 1900 III) a montré que la prétendue suzeraineté de Sanche le Grand sur la Castille n'avait pour preuve qu'une fausse charte de Leyre. — (2) Marca, *Hist. de Béarn*, 241. — Adémar de Chabannes, p. 149 (*adhibitis secum Vasconibus*). Les conquêtes et campagnes de Sanche le Grand ne sont connues que par des chroniques ou chartes, dont la critique n'est pas faite (*Annales d'Alcala*, *Chronique du moine de Silors*, chartes de la Peña et de San Millan, etc.). *Translatio relig. S. Æmiliani*, *Esp. Sagr.*, IV, 366-370. — Moret, *Annales*, t. Ier. — (3) R. Glaber, livre II, ch. IX, p. 44, éd. Prou. — (4) Dozy, *Hist. des mus. d'Espagne*, IV, 108-124.

Bigorre. La reconquête chrétienne ne progressait guère dans l'Espagne du Nord-Est, sauf sur l'Ebre supérieur, où Garcia de Navarre enlevait aux Sarrasins Najera et Calahorra (1045) (1). Malgré toute la tendresse que Cluny professait pour le pieux Ramire (2), ce dernier dut se borner à étendre sa suzeraineté sur le comté de Pallas, et ne put que prendre quelques petites places, Benavarre et Loarre, à l'orée des monts. Il se contenta de recevoir quelques subventions et l'octroi de la tolérance religieuse pour les chrétiens Mozarabes, de la part des rois de Saragosse et de Tudela, sollicitant même l'appui de ce dernier pour réunir à l'Aragon une partie du royaume chrétien de Navarre (3). Il termina enfin son long règne par un désastre. Il assiégeait la place forte de Grados ou Graus, le boulevard avancé des Barbastro, qui lui eût ouvert l'accès de l'Etat musulman vers la plaine, lorsqu'il fut traîtreusement frappé par un Maure fanatique qui s'était glissé dans son camp. Il mourut quelques jours après, le 8 mai 1063 (4) Le désarroi qui suivit sa mort provoqua en Occident un tel émoi, qu'il réveilla la papauté, les moines, la chevalerie française et détermina l'essor des premières grandes croisades franco-espagnoles.

La première grande croisade française en Espagne (1064-1065). — Barbastro. — Celle qui inaugura cette ère nouvelle offre, trente-quatre ans avant la première des croisades d'Orient, tous les caractères qui distinguèrent cette entreprise célèbre. Elle s'est trouvée cependant reléguée de bonne heure dans un injuste oubli. Il lui manqua la grande voix des historiens et des sermonnaires, les souvenirs du Saint-Sépulcre et des Livres Saints, pour qu'on en conservât la mémoire et l'image éclatante C'est avec infiniment de peine que nous sommes parvenus à en reconstituer le caractère, à en reconnaître l'importance et l'ampleur, à travers les sèches mentions de chroniques, dont l'horizon se borne à chaque province, et à l'aide de chartes, qui en ont accidentellement conservé quelques détails. Jusqu'à notre travail, on en a ignoré les vraies limites chronologiques, les participants et l'issue précise (5). La croisade de 1064 fut la première de celles que la papauté organisa, sous l'influence des moines français, où elle

(1) Fita, *Najera, B.r.A.h.*, XXVI, 187 (a rétabli la vérité sur Garcia de Navarre). — (2) Lettre d'Odilon à Paternus, citée par Pignot, *Cluny*, I, 426. — (3) Zurita, I, fol. 21-23. — Moret, II, 329, 33. — Codera, *B. r. A. h.*, XLVIII, 290. — (4) R. Dozy, *Rech.*, II, 241-242, a rétabli la vérité sur le désastre de Grados. La légende la plus connue est celle qu'a conservée la Chronique latine du Cid, éd. Bonilla, pp. 189-190. — (5) Les chroniqueurs espagnols, par ignorance ou parti pris, taisent la participation des Français, même le meilleur, Zurita (*Anales*, fol. 24), qui attribue le principal honneur de l'expédition au comte d'Urgel. De même Balaguer, *op. cit.*, t. II, 115. Le récit donné par

groupa une sorte d'armée internationale, semblable à celle de 1097, mais où domina de beaucoup l'élément français, et où elle canalisa en quelque sorte pour la lutte contre l'islam les forces débordantes de la chevalerie française. Deux ans après son avènement au Saint-Siège, le pape Alexandre II, élu par l'action de Cluny (1161), faisait prêcher en Italie, en France, en Espagne orientale, et probablement dans le reste de l'Occident chrétien, la guerre sainte contre les Infidèles, qui menaçaient, après le désastre de Graus, l'existence des royaumes de Navarre et d'Aragon. Il ordonna la levée de subsides (1063), pour payer les frais de l'expédition, et il fit appel aux principaux chefs de la féodalité occidentale (1). Le comte Baudouin de Flandre, régent pendant la minorité de Philippe Ier, après avoir promis son concours, se serait abstenu, si l'on en croit un témoignage peu sûr (2). Le pape envoya lui-même des contingents italiens, qui, ralliant à eux les Provençaux et les Languedociens, allèrent rejoindre à Gérone les troupes catalanes (3). Le commandement de cette première armée était dévolu à un aventurier fameux, Guillaume de Montreuil, dit le Bon Normand, gonfalonier (4), c'est-à-dire généralissime des troupes pontificales en Italie centrale, et mêlé à l'histoire du royaume des Deux-Siciles. Les Espagnols, de leur côté, fournirent de vaillantes troupes, presque certainement celles du nouveau roi d'Aragon, Sanche Ramirez et surtout celles de l'évêque de Vich, Bérenguer Guifred, et du comte d'Urgel, Ermengol III (5), auquel les chroniques de la péninsule et même les historiens actuels de l'Espagne attribuent tout l'honneur de cette croisade, sans mentionner les autres croisés

En réalité, ce furent les Français qui y jouèrent le principal rôle. Ils s'y rendirent en grand nombre, formant une « grande

Palustre (*Guillaume IX, duc d'Aquitaine*, 1880, p. 71) est sans valeur. Celui de Richard, *Comtes de Poitou*, I, 290, est tout à fait insuffisant ; il ignore les sources espagnoles et la plupart des autres. Tous deux ont accumulé les erreurs. — Aucun historien n'a soupçonné le caractère collectif de cette grande croisade. R. Dozy (*Rech.*, II, 241), qui, le premier, a rétabli partiellement la vérité, n'a connu que le rôle des Normands.

(1) *Regesta pont. rom.*, éd. Jaffé-Löwenfeld, n° 4524, 4530. — F. Fita. Usatges de Barcelona. *B. r. A. h.*, XXIII, 405. — Charte du 4 avril 1067, Villanueva, IX, 260. — (2) *Chron. S. Martini Turonensis*, *R. H. de Fr.*, XII, 461. Ce chroniqueur ne dit rien des intentions de Baudouin et de Philippe. C'est Zurita, I, fol. 23 v°, qui est l'auteur de cette assertion. — (3) Récit de l'annaliste musulman contemporain. Ibn-Hayian, le plus explicite de tous, traduit par Dozy, *Rech.*, II, 326. Fita *op. cit.*, 405. — (4) La présence de Guillaume de Montreuil est niée sans raison valable par O. Delarc, *Grég.* VII, II, 399. Sur Guillaume, voir *Orderic*, II, 25, 55, 56, 67. — (5) *Gesta comitum Barchinonensium*, *R. h. F.*, XI, 290. — Chartes de 1063, dans l'*Esp. Sagr.*, XXVIII, 149 ; et dans Villanueva *Viaje*, IX, 126.

armée » *(copiosus, multus exercitus)* (1) disent nos chroniques. La plupart de nos nationalités provinciales y étaient représentées. Il est probable que les Roucy y amenèrent la chevalerie de la Champagne et de l'Ile de France (2), au secours de leur sœur, la reine Félicie d'Aragon. C'est à cette croisade, selon toute apparence, que se rattache aussi l'intervention de la chevalerie de Bourgogne, dont le chef Thibaut de Semur, comte de Chalon-sur-Saône, mourut à Tolosa sur le chemin du retour (3). Mais ce furent surtout les Normands et les Aquitains qui se signalèrent par leurs services dans la première des grandes croisades d'Espagne. Les premiers étaient venus nombreux sous les ordres d'un haut baron de Basse-Normandie, Robert Crespin (4). Leur bravoure brillante, jointe à leur audace et à leurs excès, frappa tellement les musulmans que le fameux chroniqueur cordouan, contemporain, Ibn-Hayian, qui nous a laissé le seul récit détaillé et vivant de l'expédition, ne connaît qu'eux parmi les Francs (5).

A vrai dire, le généralissime de la Croisade était le plus puissant des souverains féodaux de cette époque, abstraction faite de Guillaume le Conquérant, Gui-Geoffroi, comte de Poitiers et de Bordeaux, duc d'Aquitaine, auquel la victoire de Saint-Jean de la Castelle venait d'assurer (mai 1063) (6), la possession de toute la Gascogne jusqu'aux portes des Pyrénées, et qui avait un intérêt politique primordial à soutenir la cause de la chrétienté espagnole, voisine immédiate de son grand Etat. Ce prince, dans lequel les Papes virent le vrai chef de la chevalerie française tout entière, était d'ailleurs animé d'une foi ardente. Fervent partisan des Clunisiens, il avait, avec saint Hugues, l'illustre abbé de Cluny, ainsi qu'avec la maison de Bourgogne, des liens de parenté. A ses victoires sur les comtes d'Anjou et de Toulouse, ainsi que sur les seigneurs gascons dissidents, il allait ajouter le prestige de vainqueur des Maures.

En comparant les récits des chroniqueurs, les données fournies

(1) *Rec. h. de Fr.*, XII, 462. *(Chr. de Tours.)* — (2) La participation de ces barons est prouvée par les récits d'Aimé (moine du Mont-Cassin), *Ystoire de li Normant*, p. 11 ; de l'*anonyme de l'Historia Francica*, et d'Hugues de Fleury, *R. H. Fr.*, 462 et 796, et *Mon. Germ.*, *Scriptores*, XX, 389. — Celle d'Ebles de Roucy est hypothétique. — (3) Aimé, *Ystoire*. p. 11. — E. Petit, *Hist. ducs de Bourg.*, I, 204, et Croisades Bourg. en Espagne. *Rev. hist.*, XXX (1886), qui écrit de seconde main, n'a rien compris à ces événements et suppose à cette date une croisade bourguignonne en *Castille*, ce qui est invraisemblable — (4) Aimé, p. 11. — *Chronique de Saint-Maixent*, éd. Marchegay, p. 403. — O. Delarc, II, 399, a eu le mérite de mettre en lumière le rôle de Crespin. — (5) Ibn-Hayian dans Dozy, *Rech.* II, 356. — (6) *Chr. de Saint-Maixent*, éd. Marchegay, 401. — *Cartule N. D. de Saintes*, p. 21-23. — Besly, *Preuves*, 369 *bis*. — A. Richard, *Comtes de Poitou*, I, 304, 308, 310, 329.

par les chartes et par l'annaliste arabe, on parvient à déterminer d'une manière précise la durée et les principaux incidents de l'expédition. La plupart des Croisés arrivèrent au delà des Pyrénées par la grande route des armées et des pèlerinages, celle du Somport, qui de Bordeaux se dirige vers l'Ebre. Ils durent faire leur jonction avec les contingents venus de l'Est sous les ordres de Guillaume de Montreuil et d'Ermengol d'Urgel. De la discussion des dates contradictoires fournies par les divers documents, il résulte que la croisade a eu lieu, non pas en 1063, ni en 1065 (1), mais bien au printemps et dans l'été de 1064 et qu'elle s'est prolongée jusqu'en avril 1065 (2). C'est en mai 1064 que la concentration des troupes des Croisés fut achevée. L'objectif des chrétiens était le chef-lieu de la Barbitanie, région frontière du Sobrarbe, Barbastro, alors boulevard avancé de l'Etat de Saragosse, à 50 km. sud-est d'Huesca, à mi-chemin entre la capitale des Beni-Houd et Lerida. Campée dans une forte position, sur une colline, elle ouvrait au sud l'accès des fertiles plaines de l'Ebre, et détenait au nord la principale clef de la région montueuse du Haut-Aragon. Bien plus peuplée que ne l'est la ville actuelle, siège d'écoles coraniques, centre d'un grand commerce et d'une belle région agricole, elle était, dit un chroniqueur normand, Aimé, « *de grant richesse et moult garnie* » (3). Sa chute eût ouvert aux chrétiens les routes d'Huesca et de Saragosse. Le vali de Lérida, qui l'avait en garde, fut surpris par l'attaque et abandonna la garnison à son sort. Celle-ci opposa d'abord une belle résistance, et le siège, qui paraît avoir commencé entre le 15 et le 30 juin, aurait pu se prolonger, si les Croisés n'avaient profité d'un accident, l'obstruction de l'aqueduc qui amenait l'eau dans la ville, pour la réduire par la soif. Une partie des soldats capitulèrent en rase campagne, où ils s'étaient repliés, moyennant la vie sauve; le reste, retiré dans la citadelle, en fit autant, aux mêmes conditions (fin juillet 1064). Alors se passèrent les scènes habituelles de massacre, de pillage et de débauche qui souillaient la plupart des expéditions militaires de ce temps. Ibn Hayian les a décrites en un récit dramatique, coloré et vivant, où il montre les défenseurs de la ville massacrés au mépris de la capitulation, avec une bonne part des habi-

(1) Les chroniques de Saint-Maixent et de Tours donnent la date de 1062, les *Gesta comitum Barchinonensium*, le Nécrologe de Roda et les Annales de Ripoll (*Esp. Sagr.*, XLVI, 341 ; Villanueva, XV, 334, 245) suivies par Zurita (I fol. 24), celle de 1065. — (2) La vraie date 1064 résulte du récit circonstancié d'Ibn-Hayian, dans Dozy, *Rech.*, II, 388, et des chartes relatives à la mort du comte d'Urgel (1065) citées ci-dessous. — (3) Ibn-Hayian, trad. Dozy, II, 332. Aimé, *Ystoire*, p. 11. — *Esp. Sagr.*, XLVI, 347. — Zurita, I fol. 24.

tants ; les troupes d'esclaves acheminées vers les marchés français ou espagnols ; les riches musulmans torturés, spoliés de leurs maisons, de leur argenterie, de leur mobilier ; les filles et les femmes de toutes conditions livrées à la lubricité des vainqueurs, installés dans les demeures des vaincus (1). Le butin fut immense. L'Occident fut comme ébloui, dit un annaliste, « de la quantité de richesses » (2) qui se trouvèrent ainsi entre les mains des croisés. Le chroniqueur sarrasin assure que le chef normand eut pour lui seul un harem de 500 jeunes femmes et 500 charges de meubles, de joyaux et d'habits (3). D'après d'autres documents, le comte d'Urgel reçut un tiers de la ville et les autres chefs chrétiens se partagèrent les deux derniers tiers. L'évêque de Roda fit aussitôt restaurer le culte chrétien dans les mosquées (4). Cinquante mille personnes avaient péri ou avaient été réduites en captivité, assure Ibn-Hayian (5). Toute la région voisine, disent les chroniqueurs chrétiens, fut mise à feu et à sang (6).

C'était la première grande victoire remportée par les Croisés en Espagne. Elle eut alors un immense retentissement. En Aquitaine, les chartes privées elles-mêmes de Limousin, de Poitou, de Saintonge, de Touraine mentionnèrent l'année où le « très glorieux duc » Gui-Geoffroi avait pris Barbastro (7). Les chroniques ne manquèrent pas de signaler brièvement les profits de la conquête et l'impitoyable conduite des vainqueurs. La poésie épique devait, un siècle et demi plus tard, rappeler, en le défigurant, le vague souvenir des exploits de Barbastro (8). Dès lors, l'ivresse de la victoire et l'appât des conquêtes popularisèrent en France les Croisades d'Espagne. Dans le monde musulman, ce fut la révélation d'une force nouvelle supérieure, celle de la puissance militaire française, et comme l'appréhension de la destinée finale. A Cordoue, il y eut une explosion de douleur et de colère, lorsqu'on apprit, le 14 août, la chute du boulevard avancé de l'Espagne

(1) Le seul récit détaillé du siège est celui d'Ibn-Hayian, trad. Dozy, II, 333 et sq. Quelques traits (*cunctis in ea perditis*), dans la Ch. de St-Maixent, p. 403 ; la chr. de Tours et l'Historia Francica, *R. H. Fr.*, XII, 463. — (2) Historia Francica, *ibid.* — (3) Ibn-Hayian dans Dozy, II, 333. — (4) Chartes à ce sujet dans Villanueva, XV, n° 46, p. 295 ; et l'*Esp. Sagr.*, XLV, n° 22, p. 279. — Documents analysés par Balaguer, *op. cit.*, II, 109 (éd. 1885) et F. Fita, *B. r. A. h.*, XVII, 409. — Ibn Hayian, *loc. cit.* — (5) Chroniques latines d'origine française citées ci-dessus. — (6) Cart. Saint-Cyprien, pp. Bédet., *Arch. hist. Poitou*, III, 333. - *Cart. N. D. de Saintes*, pp. Grasillier, n° 229. — Charte de Bourgueil (1089), p. p. Besly, *Comtes de Poictou, Preuves*, p. 408 — (7) P. Paris, analyse du *Siège de Barbastro*, chanson de geste, *Hist. Litt. Franc*, XX, 706. — (8) Récit d'Ibn-Haiyan, cité ci-dessus dans Dozy, II, 330-374. — Chronique d'Ibn-Alabar, citée d'après Casiri, dans l'*Esp. Sagr.*, XLVIII, p. 10. — Chronique de Makari, analyse dans Gayangos, livre VIII, ch. v.

musulmane du Nord. Les princes de l'Andalousie s'émurent ; le roi de Séville, Motadhid, envoya une armée de secours à Al-Moctadir de Saragosse (1). Dès l'année suivante (1065), les musulmans, profitant de la retraite des Croisés qui s'étaient contentés de laisser dans Barbastro une garnison franco-espagnole, entreprirent le blocus, puis l'attaque de la place. Les chevaliers et soldats français, qui avaient à leur tête Robert Crespin, ne songeaient qu'au plaisir (2). Ibn-Hayian a raconté comment un émissaire juif trouva l'un d'eux vautré dans le luxe d'une belle demeure mauresque, se faisant servir à boire par les plus belles femmes de son harem et prenant plaisir à écouter parmi les fumées de l'ivresse les chants d'une captive habile à jouer du luth (3). C'est ce qu'un annaliste monastique confirme, quand il avoue que les chrétiens furent les « victimes du feu d'amour » (4) Dans une sortie, les musulmans taillèrent en pièces 1.000 chevaliers et 5.000 fantassins chrétiens (5). Le vaillant comte d'Urgel périt le 12 avril dans un de ces combats d'avant-garde (6). Peu après, Barbastro fut reprise, après un assaut acharné; les musulmans y exercèrent d'atroces représailles (7). Une partie des Français put s'échapper avec Robert Crespin C'est probablement au cours de cette retraite que le comte de Châlons mourut en Guipuzcoa (8).

La nouvelle crise de la reconquête et les nouvelles croisades françaises d'Espagne. — Les croisades béarnaises, gasconnes, poitevines ; expéditions d'Ebles de Roucy, de Gui-Geoffroi, duc d'Aquitaine; d'Hugues de Bourgogne (1072-1080). — La victoire de Barbastro avait été éphémère, mais elle eut des résultats moraux durables. Elle déchaîna l'enthousiasme, qui devait se prolonger pendant près d'un siècle, et donner aux Croisades d'Espagne un irrésistible essor. Le danger musulman était néanmoins redevenu menaçant. Tandis qu'en Castille une période d'anarchie remettait en question les conquêtes de Ferdinand le Grand, entre 1065 et 1075, tandis que dans l'Espagne du Nord-Est, les troubles suscités par l'aristocratie amenaient l'assassinat du roi Sanche de Navarre, la puissance de l'Etat maure de Saragosse grandissait après la vigoureuse riposte de 1065. L'autorité d'Al-Moctadir s'étendait même, pendant près de vingt ans, sur les royaumes sarrasins de Denia et

(1) Chroniques ci-dessus, note 8, p. 27. — (2) Aimé. *Ystoire*, p. 12. — (3) Ibn-Hayian, *loc. cit.* — (4) Aimé. p. 12. — (5) Ibn-Hayian, *ibid.* — (6) Charte de Saint-Pierre d'Ager, pp. Villanueva, IX, 126-128 ; 259, 272. — Chronique d'Alaon, *Esp. Sagr.*, XLVI, 214. — (7) Ibn-Hayian dans Dozy *Rech.*, II, 374. — (8) Petit, *Crois. Bourg.*, *op. cit.*

de Valence (1). Il semait les subsides parmi ses adversaires, les rois chrétiens; il accueillait à sa cour l'assassin du roi de Navarre (2). Le péril renaissant obligea la papauté, les moines et la chevalerie française à de nouveaux et persévérants efforts. Les comtes de Barcelone, absorbés par leurs plans de domination sur le comté de Carcassonne et le Languedoc, enlisés dans des intrigues avec les princes musulmans d'Andalousie, laissaient à leurs vassaux le soin de reprendre Ager dans le val de Sègre et de batailler sans résultats contre les valis de Balaguer et de Lerida (3). Ce fut donc au secours de la ténacité aragonaise que la bravoure des Croisés français se prodigua le plus.

L'Aragon devenait, en effet, le principal centre de la lutte contre l'Islam, sous le vaillant et pieux roi, Sanche Ramirez (1063-1094), le docile disciple du Saint-Siège, l'ami intime de l'Eglise, de Cluny et des moines français du Midi (4). Il s'agrandissait en 1076 par la prise de possession du royaume de Navarre (5). Il trouva un appui constant et efficace dans l'alliance qu'il conclut avec les barons français de Gascogne et avec leur suzerain, le duc d'Aquitaine, Gui-Geoffroi. On ne connaît guère le détail de ces expéditions, auxquelles prirent part d'une manière presque continue les comtes de Bigorre, les vicomtes de Béarn et probablement aussi ceux de Soule. On sait seulement par des chartes, qu'en 1072, l'évêque de Lescar, Grégoire, conduisit des troupes béarnaises de secours en Aragon (6), et que le vicomte de Béarn, Centulle IV (comte de Bigorre en 1078), conclut vers cette époque, avec l'autorisation du duc d'Aquitaine, qui ménageait en lui un allié précieux dont il accrut les domaines, une convention d'alliance avec Sanche-Ramirez (7) Il en avait reçu, en retour, le val de Tena, sur le versant espagnol des Pyrénées et d'importants revenus sur les foires de Jaca (8).

Néanmoins, la conquête Aragonaise ne faisait que de lents progrès ; il fallait enlever une à une les petites places fortes musulmanes qui barraient les vallées pyrénéennes. L'énergie des Aragonais se trempa pendant trente ans dans ces luttes quotidiennes.

(1) Dozy, *Rech.*, II, 109, 111, 116. — Codera, *Almoravides*, 167. — (2) Chart. de 1078 (juin), dans *Esp. Sagr.*, XXXI, 147.— Zurita, *Anales*, I, fol. 26v°. — (3) Zurita, *ibid.*, fol. 24.— Mendez Silva, *Poblacion de España*, fol. 198.— Balaguer, II, 122, 177. — Villanueva, XII, 218, 331. — (4) Chartes de Roda et d'Alaon; *Chronicon Rotense*, *Esp. Sagr.*, XXX, 145-148. — Villanueva, XX, 284, 294, 335. — Magallon, analyse du cartulaire de Leire, *B. r. A. h.*, fol. 259. — Zurita I, fol. 28. — (5) Moret, *Anales*, I, 744-758. *Investig. histor*, 494, 495. — (6) Marca, *Hist. de Béarn* 287. — (7) Marca, 283, 293, d'après les chartriers de Lescar et de Pau ; Besly, 369. — (8) Marca, 316.

Vers 1068, Alquezar, l'avant-poste de Barbastro, était peut-être enlevé, puis probablement reperdu (1). Bientôt le roi d'Aragon recevait de France un nouvel et important secours, celui de son beau-frère, Ebles de Roucy, qui, avec l'appui et à l'appel d'Alexandre II et du grand pape Grégoire VII, se décida à entreprendre la croisade de 1073, où il amena « *une grande armée* », dit Suger (2), qui atteste ainsi le souvenir profond laissé par cette expédition. On avait promis au puissant baron champenois, qui venait d'épouser la fille de Robert Guiscard, et qui avait enrôlé en foule les Français du Nord, de lui donner en fief, sous la suzeraineté pontificale, tous les territoires enlevés aux Sarrasins (3). Il s'était bercé de l'espoir de se tailler sur les bords de l'Ebre un Etat semblable à celui des Normands d'Italie. Peut-être avait-il entraîné avec lui son beau-frère de Franche-Comté, Foucon (4). Mais le fastueux chef de la Croisade, renommé pourtant par sa valeur militaire (5), semble n'avoir guère réussi à briser la redoutable puissance du roi de Saragosse. Tout au plus, peut-on rattacher à cette croisade la prise d'un autre avant-poste de Barbastro, celui de Graus, conquête que certains textes placent dix ans plus tard (6). Il est aussi possible que la défection du roi de Navarre, gagné par Al-Moctadir (7), ait contribué pour quelque chose à l'avortement d'une entreprise montée avec fracas.

Les musulmans, encouragés par leurs succès, avaient repris l'offensive, et une charte nous apprend qu'ils essayèrent vers cette époque de reprendre Alquezar, l'une des portes du Sobrarbe (8). C'est dans cette crise, que le fervent et mystique duc de Bourgogne, Hugues Ier, beau-frère du duc d'Aquitaine (9), probablement à l'instigation de son cousin, l'abbé de Cluny, auprès duquel il ne devait pas tarder à aller prendre l'habit monacal, organisait, moins de deux ans après son avènement au pouvoir ducal, en 1078, une croisade (10), qui nous est connue seulement par une chronique latine bourguignonne (11) et qui

(1) Fueros y privilegios de Alquezar (1069), Muñoz, *Colección*, I, 246. — La conquête est douteuse, le document semble mal daté — (2) Suger, *Vita Ludovici*, ch. X, éd. Molinier, p. 13. — (3) Lettre de Grégoire VII (30 avril 1073), Jaffé, *Mon. Greg.*, II, 15, 16 ; *R. h. Fr.*, XIV, 566, 567. — *Esp. Sagr.*, XXV, 132. Guill. d'Apulie, *Gesta Roberti Wiscardi*, *Script. rer. Germ.*, IX, 279 (livre III, vers 11-12). — (4) Petit, Croisades Bourg., *Rev. hist.*, p. 264. — (5) Guill. d'Apulie, vers 11-12 : « *Ebulus hic... belligeras acies ad praelia ducere doctus* ». — (6) Zurita, I, fol. 25-28. — (7) Moret, *Anales* (avec la date de 1073), I, 758. — (8) Conf. des fueros d'Alquezar, cités ci-dessus. — (9) E. Petit, *Ducs de Bourg.*, I, 185-199. — (10) Petit, I, 208, l'attribue par hypothèse à l'émulation suscitée par les exploits du Cid, qui n'étaient point connus en France, certainement à cette date, où la carrière de l'aventurier commençait à peine. — (11) Chronique, p.p. Duchesne. *Scriptores*,

avait pour objet de venir en aide au roi d'Aragon. Aux notions vagues de l'annaliste français une charte latine d'Espagne permet d'ajouter que cette prise d'armes aboutit à la conquête d'une place forte, Muniones, qui couvrit désormais le comté de Ribagorza contre les attaques du vali d'Huesca (1). L'année suivante (1079), tandis que les Bourguignons, sous la conduite d'Hugues de Chalon, organisaient la première de leurs grandes croisades de Castille, auxquelles le mariage de Constance de Bourgogne, sœur du duc Hugues, devait donner encore plus d'élan, le duc d'Aquitaine, aidé de l'évêque d'Angoulême, Adémar, son ami, du comte de Bigorre et des Béarnais, se décidait à intervenir à son tour pour la seconde fois, en faveur des Aragonais, probablement au printemps de 1080 (2). C'est peut-être à cette nouvelle croisade qu'il conviendrait d'attribuer la conquête des forteresses de Gouin et de Pitillas, à une lieue d'Olite, à 10 de Pampelune, sur la lisière du royaume sarrasin de Tudela, ainsi qu'une pointe vers Saragosse au cours de laquelle aurait été incendiée la petite ville de Pina, fait que mentionne la *Chronique de San Juan de la Pena* (3).

L'année suivante, était cimentée, par le mariage d'Agnès de Poitiers avec l'infant Pierre d'Aragon, l'étroite alliance des princes aragonais et des ducs d'Aquitaine (4). Jusque là, cependant, l'effort combiné des Français et des Aragonais unis aux Navarrais n'avait abouti qu'à enlever quelques-unes des défenses extérieures de l'Etat de Saragosse, à l'issue des couloirs pyrénéens. Aucun événement décisif ne s'était accompli et la puissance musulmane semblait devoir résister longtemps à ce lent travail de désagrégation.

Le progrès de la conquête chrétienne en Espagne du Nord et les nouvelles interventions des Français (1081-1086). — Les événements semblèrent prendre une tournure plus rapide et plus favorable, lorsque, du côté des Castilles, Alfonse VI entra en vainqueur à Tolède (mai 1085), occupant ainsi le haut bassin du Tage, et quand le roi de Saragosse, Al-Moctadir, mou-

IV, 88. — Petit, sans aucune preuve, croit que cette croisade avait pour objet la conquête de la Navarre qui était pays chrétien et soumise depuis 1076 spontanément au roi d'Aragon. — La chronique bourguignonne, publiée par Duchesne, parle de la prise d'une ville, sans la désigner autrement

(1) Villanueva, XV, 192. — Codera, *B. r. A. h.* XLVIII, 290. — (2) *Historia. pont. et comitum Engolism.*, éd. Labbe, I, 258. — Charte du chapitre cathédral d'Angoulême (1080), Besly, 383. — La date a été fixée par nous, d'après l'itinéraire de Gui Geoffroi. — (3) Zurita, I, fol. 28 — (4) Chronique Saint-Maixent, éd. Marchegay. 380. — Marca, 313 (d'après une charte de Dax). — Besly 386. — Orderic Vidal a fait par erreur de cette seconde Agnès, qu'il confond avec la première, la femme d'Alfonse VI de Castille.

rut (octobre 1081), laissant l'est de ses Etats (Lerida, Denia et Tortose) à un de ses fils, Moundzir, et l'ouest (Saragosse) à l'autre, Moutamin. Les deux rois musulmans se firent la guerre, au grand bénéfice des chrétiens (1), dont les uns avec le Cid Campeador et le roi de Castille prirent parti pour le roi de Saragosse, tandis que Sanche-Ramirez et Bérenguer-Ramon, comte de Barcelone se déclaraient pour celui de Lérida, aidés des Français du Languedoc et de Gascogne, tels que Bernard-Aton, comte de Carcassonne, Aimeri Ier, vicomte de Narbonne et Centulle IV de Bigorre-Béarn (2). Dans cette mêlée confuse, où chroniqueurs arabes et chrétiens s'attribuent la victoire (3), sans qu'on puisse démêler la part de vérité ou d'erreur contenue dans leurs assertions, les Espagnols du Nord et leurs auxiliaires français paraissent avoir été, tantôt vainqueurs du roi de Saragosse et de son auxiliaire le Cid, tantôt vaincus par ceux-ci. Ils gagnèrent toutefois encore, semble-t-il, une légère extension de territoire vers Bolea, Javier, Latre et Salillas sur les frontières du Sobrarbe, vers Secastilla, aux portes de Barbastro, et Arguedas dans la direction de Tudela (1081-1084), ainsi que sur les rives du Sègre, au nord de Lérida (1081-1085) (4). La chronique de la Peña place même à la Noël 1084 une victoire due à l'intervention miraculeuse de Saint Indalecio (5). Il est aussi probable, que, peu avant 1085, les Croisés du Médoc, du Marsan, du Gavardan, du Bigorre, contribuèrent à la conquête d'une partie des Cinco Villas et peut-être d'Ejéa (6).

La crise de 1086. — Les Almoravides. — Le désastre de Zalacca. — Tout à coup la fortune grandissante des chrétiens fut arrêtée par l'intervention décisive des musulmans du Maghreb, les Almoravides, en faveur des Sarrasins d'Espagne, qui s'étaient décidés, malgré leur répugnance, à implorer leur secours. Ces hordes fanatisées, mêlées de Berbères et d'Arabes, venues des bords du Sénégal, du sud du Maroc, des oasis sahariennes, avaient été disciplinées par un homme de génie, grand soldat et grand politique, Youssouf ben Texufin. Elles avaient fondé un vaste Empire dont une ville nouvelle, Marrakech, était devenue la capitale et qui s'étendait du Soudan à la Méditerranée, de l'Atlantique à la frontière de l'Etat Fatimite d'Egypte. D'illustres

(1) Dozy, *Rech.*, II, 68, 111, 112. — (2) Zurita, fol. 27. — Dozy, *Rech.*, II, 111-114. — Marca, 325. — (3) *Gesta Roderici* (le Cid), éd. Bonilla, ch. VI, p. 194-196; éd. F. Delbosc (1909), 422-430. — (4) Zurita, fol. 24-28. — Moret, II, 15 et sq. — Villanueva, XV, 124. — Dozy, II, 113-114. — (5) *Acta Sanct.*, 29 avril. — (6) Relation du siège d'Ejea, *Hist. de Fr.*, XII, 384. Document suspect. — Charte en faveur de la Sauve, *ibid.*

arabisants, Dozy, Saavedra, Codera, en ont démêlé l'histoire confuse (1). Le 30 juin 1086, les Almoravides débarquaient à Algésiras, le Calais espagnol, surprenaient les chrétiens dispersés et pénétraient jusqu'au cœur du bassin du Guadiana, menaçant les nouvelles conquêtes d'Alfonse VI sur le Tage. Celui-ci subissait la sanglante défaite de Zalaca, près de Badajoz (23 octobre 1086), où les Croisés français (2) périrent par milliers, à côté de leurs frères d'Espagne. L'énergique Grégoire VII était mort un an auparavant à Salerne, et le duc d'Aquitaine, Gui-Geoffroi, le 24 septembre, un mois avant la débâcle des chrétiens espagnols. La situation parut un moment si grave, qu'Alfonse VI aurait songé à se retirer jusqu'aux Pyrénées et menacé même d'abandonner les passages des monts aux musulmans, s'il ne recevait de France un prompt secours (3). Il avait dû évacuer une partie de ses conquêtes de Nouvelle-Castille et de Portugal. Les chrétiens d'Aragon, de Navarre et de Castille avaient été contraints de lever en hâte le siège de Saragosse, défendue par le Cid, devenu le généralissime du nouveau roi musulman, Al Mostaïn II, tandis que le comte de Barcelone abandonnait celui de Tortose (4).

La grande croisade française de 1087. — Estella et Tudela. — L'émoi fut si grand dans la chrétienté qu'on vit se renouveler en France l'élan généreux de 1064. Comme toujours le roi Capétien fit défaut (5). Mais toutes les nationalités provinciales s'associèrent à la nouvelle Croisade. On y vit accourir des barons d'Ile-de-France et de Champagne, de Bourgogne, d'Aquitaine et de Normandie, aussi bien que du Languedoc et de la Gascogne. Les historiens bourguignons y ont attribué le principal rôle à leurs compatriotes et ignoré celui des Normands ou des Aquitains (6). Quant aux annalistes espagnols, ils ne savent rien de cette mémorable expédition (7). Le duc de Bourgogne, Eudes Ier Borel, y entraîna ses deux frères, Robert et le jeune Henri, futur comte de Portugal, d'où devait descendre la première dynastie royale portugaise, son cousin Raimond, comte d'Amous en

(1) *Kartas*, trad. Beaumier, p. 174-202. — Ibn-Khaldoun, *Hist. des Berbères*, II, 67 et suiv., 99 et suiv. — Ed. Saavedra, los Almoravides., *B. r. A. h.*, LXIX (1916), 216-224. — Dozy et Codera, ouvrages cités. — (2) Dozy, IV, 204, 205, 208 ; Kartas, 206-219.— (3) *Ex fragmento Historiae Francicae*, *Rec. H. de Fr.*, XII, 267. — (4) Zurita, fol. 28. — Dozy, *Rech.*, II, 114. — (5) La Chronique de Saint-Pierre le Vif (Sens) prétend seule que la croisade fut organisée, «*praecepto regis Philippi*», d'Achery, *Spicilège*, II, 747. — Les chroniques ne donnent que des détails vagues et mêlés d'erreurs. (Hist. anonymum Franciæ, *Rec. h. de Fr.*, XII, 2, a ; b ; *Chronique de Tours*, XII, 464. — Hugues de Fleury, *ibid.*, XII, 797, a.) Celle de Sens fournit une date exacte (mai 1087). — (6) Petit, *Croisades Bourg.*, 267 ; son exposé est sans critique. — (7) Zurita, fol. 28 et autres, même les plus récents.

Franche-Comté, futur gendre du roi de Castille et fondateur de la seconde dynastie royale castillane, Humbert de Joinville, l'ancêtre de l'historien de Saint Louis, et Savary de Donzy, sire de Vergy, futur comte de Châlons (1). Le fameux comte de Toulouse, Raimond de Saint-Gilles (2), le futur héros de la 1re Croisade d'Orient, y amena les Languedociens et les Provençaux. Les contingents du Limousin et du Poitou affluèrent ; les chartes nous donnent les noms d'obscurs chevaliers qui tinrent à honneur de s'enrôler. A défaut du jeune Guilhem VII le Troubadour, qui n'avait que 17 ans, le chef de leur armée fut un homme de guerre éprouvé, Hugues VI le Diable, sire de Lusignan, qui voulut avant de partir faire donation de biens à l'abbaye de Nouaillé (3). Enfin les Normands, toujours prêts aux aventures, rejoignirent les Poitevins et les Gascons. Ils avaient à leur tête un certain Guillaume, dont le chroniqueur de Saint-Maixent parle avec une nuance d'admiration (1), et qui est Guillaume le Charpentier, vicomte de Melun, cet hercule féodal, hâbleur et vaillant, mais sujet à des dépressions nerveuses, qui devait plus tard par sa conduite à Antioche (1098) provoquer la répulsion de la chrétienté (5). « Presque toute la chevalerie de France, dit un chroniqueur, avait pris les armes (6). » D'après certains annalistes français, les Sarrasins, pris de panique, auraient spontanément abandonné leurs conquêtes (7), assertion dénuée de toute preuve. D'après d'autres, tout se serait borné à une sorte de vaste razzia en territoire sarrasin, probablement vers les bords de l'Ebre (8). Est-ce à la trahison de Guillaume le Charpentier, dont parlaient encore les croisés de 1098 (9), ou à son inertie, que les maigres résultats de la Croisade furent dus ? On ne le sait. C'est uniquement par un annaliste poitevin, le moine de Saint-Maixent, qu'on connaît le seul succès

(1) Chronique de Tournus, *Rec. h. de Fr.*, XII, 112. — Juénin, *Hist. de Tournus*, *Preuves*, 134, — E. Petit, *Ducs de Bourg.*, I, 216-223. Il place à tort en 1085, la date de la croisade. — (2) Petit, I, 224. — (3) Charte de St-Etienne de Limoges (1086) Besly, *Preuves*, 391. — Cartulaire de Talmont, p. p. la Boutetière, *Mém. Antiq. Ouest*, XXXI, n° 16. Chartes de Nouaillé inédites (1086-7), *coll. Fonteneau*, XXI, 507, 521, 522. — (4) *Chronique de Saint-Maixent*, p. 409. — (5) Voir ci-dessous, livre III, chapitre III de notre ouvrage. — (6) *Chronicon Hist. Franciae* « *Galliae proceres certatim milites congregant* » — tam urbana quam rustica plebs se offert, *Rec. h. Tr.*, XII, 2. *a. b.*; « *multa millia Francorum in Hispaniam perrexerunt* », dit la Chronique de Sens. « *Pene totius regni nobiles regni Franciae* », dit la Chronique de Tournus, textes cités ci-dessus. — (7) Chronique anonyme (intitulée *Historia Francica*). — De même Chronique de Sens et Chronique d'Hugues de Flavigni (*R. h. Fr.*, XII, 797, e.). — (8) « *Crebras agentes depraedationes et plura devastantes loca.* » (Chronique Anonyme.) — « Hispania pervagata ». (Hugues de Flavigny). — (9) Orderic Vital., éd. Le Prévost, III, 182-524. — Guibert de Nogent, *Gesta*, livre IX, 477 (éd. Guizot), etc.

de l'expédition, la prise d'Estella (1), sur le rio Ega, à la frontière de Navarre. La conquête de cette place située à 21 km. de Pampelune et à 40 de Logroño, dégagea le grand chemin de Saint-Jacques, mais elle n'entamait guère la puissance musulmane. Un tout autre résultat eût été obtenu, si les Croisés avaient pu s'emparer de Tudela, la clef des passages entre l'Ebre moyen et supérieur, l'avant-poste principal de l'Etat de Saragosse à l'ouest. Mais ils l'assiégèrent vainement (1087) (2). C'est peut-être à cette époque qu'il conviendrait de placer cette bataille de Morella, que les musulmans d'Al-Mostain, sous les ordres du Cid, engagèrent contre les chrétiens et dont les deux partis s'attribuèrent le gain (3). La plupart des Croisés, découragés ou trop chargés de butin, s'empressèrent de revenir en France. Seuls les Bourguignons poussèrent jusqu'en Castille(4), où Alfonse VI, profitant de l'inaction des Almoravides, avait repris courage et fortifiait sa frontière du Duero et du Tage, prêt à recommencer l'offensive vers le nord du Portugal.

La reprise de la reconquête. — Troisième période des croisades franco-espagnoles du Nord. — Les victoires franco-espagnoles sur les musulmans de 1089 a 1104. — Conquête et perte de Balaguer (1091), prise de Monçon et de Napal (1091-92). — Le péril Almoravide se concentre alors vers l'Espagne méridionale, où Youssouf consolide lentement sa domination sur les provinces portugaises du centre et du sud, ainsi que sur les bassins du Guadiana et du Guadalquivir, sur Badajoz, Grenade, Séville, Cordoue et l'Andalousie (5). Les Etats musulmans du nord, livrés à eux-mêmes, s'affaiblissent peu à peu sous la poussée croissante des nouvelles croisades franco-espagnoles. L'ère des succès décisifs commence vers 1089 et ne s'interrompt presque plus jusqu'en 1120. C'est l'apogée de l'œuvre de libération entreprise par les vaillantes populations du Nord, avec le concours de plus en plus empressé et efficace des Français. Jamais la collaboration des frères latins n'a été aussi intime et aussi puissante. Le pape français Urbain II, bien plus préoccupé du péril almoravide que du péril turc, pousse de toutes ses forces la chevalerie de France aux Croisades d'Es-

(1) Chronique de Saint-Maixent, éd. Marchegay, p. 409. — (2) Chr. Saint-Maixent « *adunati sunt ad Tutelam civitatem* ». — La Charte d'Eudes de Bourgogne (mai 1087) mentionne les souffrances des Croisés pendant ce siège, *Preuv. Hist. de Tournus, p. p. Chifflet*, p. 184. « *Quantum laboraverunt in obsidione Tutelae satis notum est.* » Petit, *Crois. Bourg.* assigne à ce siège une durée de cinq ans (!), brouille les dates et les faits. — (3) Zurita, *Anales*, I, fol. 28, v°. — (4) Charte datée de Léon (mai 1087), citée ci-dessus. — (5) *Roudh el Kartus*, trad. Baumier, 216, 222. — Codera, *Decadencia*, 4. — Dozy, IV, 211-233.

pagne (1). Tandis que le comte de Barcelone aux prises avec le comte de Carcassonne et dispersant toujours ses efforts médite sans résultat la conquête de la province de Tarragone et dispute vainement au Cid le royaume musulman de Valence, son vassal, le comte Ermengol IV d'Urgel, avec l'aide des Aragonais, pour la première fois enlève Balaguer, la place d'armes du Sègre et le boulevard de Lérida (1091), mais ne parvient pas à chasser les musulmans des âpres sierras de Prades et de Tiurana. Son successeur reperd Balaguer; il est défait et tué dans cette même vallée du Sègre en 1102 à Molleruza (2). Plus heureux, le roi d'Aragon, et son fils l'infant Pierre, pourvu du titre royal avec l'apanage du Sobrarbe et du Ribagorza (3), entreprennent la série méthodique des conquêtes, qui vont quadrupler en trente-deux ans le royaume d'Aragon. Ils sont aidés presque constamment par les Béarnais et les Gascons, souvent aussi par les autres Français, notamment par les Aquitains. C'est un chroniqueur du Poitou qui mentionne (4), parfois avec plus de précision que les chroniques espagnoles, les étapes de la guerre de délivrance. Centulle IV de Bigorre et de Béarn meurt assassiné en 1088 au service de ces princes d'Aragon (5). Son fils, le brave Gaston V, a épousé l'une des parentes de ces princes, Talèse, fille du comte Sanche d'Aybar et de Javièrre (6). Le 24 juin 1089, les alliés s'ouvrent la route d'Huesca et de la vallée moyenne du Cinca, en prenant la place forte de Monçon (7), à 54 km. seulement de la capitale de l'Etat vassal des rois de Saragosse. Le vali d'Huesca est contraint de payer tribut (8). La forteresse puissante de Napal est enlevée en 1091 ou 1092, aux portes de Barbastro; peu après, c'est le tour de Santa Ollala et d'Almenara, du côté du Cinca (9). Les chrétiens font aux musulmans une guerre incessante, resserrant autour d'eux le cercle des forteresses, bâtissant Montaragon, à une lieue d'Huesca, et Castelar, à cinq lieues de Saragosse dans la plaine de l'Ebre (10). Le roi sarrasin Al-Mostain II, allié avec le Cid, qui avait jeté son dévolu

(1) Riant, *Lettres hist. des Croisades*, n° 30 et p. 62.— Sermon d'Urbain II (*Orderic Vital*, éd. Le Prévost, III, 467).— (2) Zurita, fol. 29.— Villanueva, XII, 212; XI, 1, 6-7-29. — *Esp. Sagr.*, XXV, n° 11, XLCI, 199. — Zurita, I, fol. 29-20. — Balaguer II, 164-175. — Codera *B. r. A. h.*, XLVIII, 20 — (3) Suscription d'une charte de la Peña (1090), dans Muñoz, I, 327.— (4) *Chronique de Saint-Maixent* (1087-1104), p. 407 et suiv. — (5) Marca, *Hist. de Béarn*, p. 322, 326, 361.— (6) Marca, *ibid.*, 434.— Zurita, fol. 21.— Arco, *Bol. R. A. h.*, LXV, p. 51, Testament de Sanche (1105.) — (7) *Annales. Compostellani*, 321. — Chronicon Rotense, 334. — Nécrologe de Roda, 341 — Annales Toledani, 384. — Charte de Roda, *Esp. Sagr.*, XLVI, 349, etc... — (8) Zurita, I, fol. 29. — (9) *Esp. Sagr.*, XXXI, 119. — Zurita, I, fol. 29. — (10) Zurita, I, fol. 29-30.

sur le royaume de Valence, luttait à la fois contre le roi de Castille et contre celui d'Aragon, tandis que ceux-ci, avec le concours d'autres princes musulmans, convoitaient cette même proie (1).

Les Français au siège d'Huesca (1094). — L'événement capital de cette période fut le siège d'Huesca, la place la plus importante, avec Lérida, de l'Etat de Saragosse. Sanche Ramirez, l'entreprit, avec l'appui des contingents de croisés venus de France, et le poursuivit énergiquement, malgré les menaces d'Al-Mostain II, qui avait obtenu les secours du roi de Castille lui-même, traître à la cause chrétienne. Sanche y fut blessé à mort à l'âge de 65 ans le 4 juin 1094 (2).

La victoire franco-aragonaise d'Alcoraz (novembre 1096). — La prise d'Huesca (1096) et de Barbastro (1101). — Mais son fils Pierre Ier, brave soldat comme lui, mit toute la ténacité aragonaise à poursuivre l'entreprise avec le concours de ses alliés français. Il déjoua l'intervention des Almoravides, en nouant avec le Cid, maître de Valence, une alliance contre eux, aida le *Campeador* à repousser ses adversaires près de Gandia, fut aidé de lui sur le Sègre vers Lérida, et parvint à isoler Huesca (3). Le défenseur de la place, Abd-el-Rhaman, aux abois après un blocus de plus de deux ans, implora l'appui des rois maures de Lérida, de Tortose, de Denia et de Saragosse, qui réussirent même à s'assurer le concours des chrétiens castillans. Mais les Franco-Aragonais remportèrent sur les musulmans coalisés la première grande victoire de cette longue lutte, celle d'Alcoraz (18 novembre 1096), où nos Gascons jouèrent un rôle décisif. Saint Georges et Saint Victorien avaient eux-mêmes combattu, disait-on, dans les rangs des Croisés (4). Le 25 novembre, Abd-el-Rhaman rendait Huesca (5) et la belle cité aux 99 tours, campée fièrement sur sa colline aux abords de la grande plaine, devenait la nouvelle capitale des rois d'Aragon, comme Tolède était devenue celle des rois de Castille. L'archevêque de Bordeaux, les évêques d'Oloron et de Lescar venaient purifier les mosquées et les rendre au culte

(1) Dozy, *Rech.*, I, 115-137, 140-156. — (2) Chroniques de Ripoll, dans *Villanueva*, V, 466 ; de Roda, 246-330, *Annales, Compostellani*, 321-322. — *Nécrologie de Roda*, 341-344. — *Annales Toledani*, I, 386 ; *Gesta com. Barch. (R. h. Fr.*, XII, 378). — Zurita, I, fol. 30-31. — (3) *Gesta Roderici*, éd. Bonilla, 210-216, 227-236 ; éd. F. Delbosc, p. 428-453. — (4) Chroniques de Ripoll et de Roda, dans Villanueva, V, 246 ; XV, 334. — Annales Compostellani et Chr. d'Alaon, *Esp. Sagr.*, XLV, 327, XXI, 322. — Chronique de Saint-Maixent, 410. — Zurita, fol. 31-32. — V. de la Fuente, *Estudios*, 169. — La Fuente (Modesto de), *Hist. de España*, IV, 450-451. — Balaguer, II, 286. — Codera, *B.r. A. h.*, XLVIII, 290, donne la date erronée de 1097. — (5) Zurita, fol. 33, v°.

chrétien (1). Les Aragonais n'étaient plus de ce côté qu'à 17 km., une journée et demie de marche de Saragosse. C'était le premier glas annonciateur de la chute du plus redoutable État musulman de la péninsule. Ensuite, en 1098, était enlevé Calasanz, près de Bolea. Dès cette date, on escomptait la chute prochaine du boulevard du rio Vero et de la Barbitanie. Cet événement se produisit avant mars 1101 ; Barbastro capitula (2), et sa chute donna au roi d'Aragon une nouvelle porte d'invasion dans la plaine de l'Ebre, où Saragosse se trouvait seulement à 132km. de la forteresse, qui depuis trois siècles avait barré le chemin aux montagnards du Sobrarbe.

CHAPITRE IV

L'Apogée des Croisades Françaises en Aragon et en Catalogne, au temps d'Alfonse le Batailleur et de Ramon Berenguer le Grand de 1104 à 1120.

Alfonse le Batailleur et son rôle dans la création de l'État chrétien d'Aragon.—Pierre Ier mourut en 1104 dans la force de l'âge mûr (3). Mais son frère et successeur, Alfonse Ier, allait, en son règne de 30 ans, réaliser des conquêtes supérieures encore en importance à celles de ses devanciers, fonder, grâce au concours des Croisés français, la grandeur de l'Aragon, et gagner sur les musulmans ces brillantes victoires, dont l'écho vibre encore dans les immortelles strophes de la *Chanson de Roland*. L'Espagne du Nord eut en effet alors la bonne fortune de posséder à sa tête deux hommes de haute valeur, le comte de Barcelone, Ramon Bérenguer III le Grand et le roi d'Aragon, Alfonse Ier le Batailleur, qui surent s'assurer la coopération active et décisive des Français dans l'œuvre de la reconquête. Le premier, mineur encore en 1082, et qui avait dû partager le pouvoir avec son oncle fratricide Bérenguer, gouverne seul à partir de 1093, réalise l'unité du comté catalan en 1111, et y réunit, à la suite d'heureux événements, les comtés de Besalu et de Cerdagne (1117-1129). Il acquiert par son mariage les comtés de Provence, de Gévaudan, de

(1) *Chron. Rolense*, p. 334. — *Nécrologe de Roda*, 442. — *Chr. d'Alaon*, p. 327. — *Chr. de Saint-Maixent*, 409-410-421. — Chartes de 1101 (Pierre Ier) dans Villanueva, XV, n° 81, 45-70. — Lettre de Pierre Ier et bulle d'Urbain II, *Esp. Sagr.*, XLVI, n° 12. — Arco, LXVIII, 21 (charte analysée 1098). — Zurita I, fol. 34. — Codera, XLVIII, 290. — (2) *Chr. de Roda*, p. 335. — *Nécrologe*, 342. — *Chr. d'Alaon*, 324. — *Chr. Dertusense*, 2e, 37. — *Ann. Compost.*, 321-322. — (3) *Chr. de Saint-Maixent*, 421. — Zurita, fol. 34.

Carlat, de Rouergue, de Millau en terre de France. Il marie ses filles, l'une avec le comte de Foix (1117), l'autre avec l'empereur d'Espagne, Alfonse VII (1127); il est l'allié du comte de Toulouse, Alfonse Jourdain. Pendant son long règne de 38 ans (1), il a vraiment fondé la puissance de son Etat Catalan, des deux côtés des Pyrénées, par la diplomatie et par les armes. Son fils Ramon Bérenguer IV achèvera son œuvre, en réalisant l'union du royaume d'Aragon et des possessions catalanes (1136), au moyen de son mariage avec l'héritière de Ramire II le Moine et de Pétronille de Poitiers.

Son émule Alfonse le Batailleur, le second fils de Sanche Râminez et de Félicie de Roucy, unissait à la volonté de fer du montagnard aragonais, dont il avait partagé la rude existence en son apanage de Bielsa, et à l'ardente piété d'un disciple des moines francisés de la Peña, la bravoure brillante, l'intrépidité téméraire, l'ardeur infatigable d'un chevalier français. Jusque dans nos cloîtres de l'Ile-de-France, il eut des admirateurs, comme il en eut dans les cloîtres espagnols. Dur pour lui-même, toujours en mouvement, ne connaissant ni la fatigue, ni le repos, il a été le vrai créateur de l'Etat Aragonais. Il avait plus de trente ans à son avènement, et le nouveau prince, qui s'intitulait roi d'Huesca, de Sobrarbe, de Ribagorza et de Pampelune, cueillit à la mort d'Alfonse VI (30 juin 1109) une cinquième couronne, quand il épousa sa cousine, la fantasque et sensuelle Urraca, veuve de Raimond de Bourgogne et mère de l'infant qui devait devenir l'illustre empereur Alfonse VII. Union malheureuse, où deux caractères impérieux s'affrontèrent et s'aigrirent, et qui fut plus nuisible qu'elle n'a été utile à la cause de la Croisade. Castille, Léon, Asturies, Najera, Galice, Tolède, tels étaient les Etats nouveaux dont Alfonse le Batailleur faisait sonner bien haut les noms dans ses diplômes (2). Sa bravoure et ses montagnards navarrais et aragonais valaient mieux que ces sonores et vains titres. Mieux encore valurent ses alliances de famille avec le baronage français, avec son cousin Gaston de Béarn et de Bigorre, avec son beau-frère Guilhem VII le Troubadour, duc d'Aquitaine, avec les

(1) Balaguer, II, 182-278-298 et sq., 300. — Bofarull, II, 158. — Vaissète, n. éd., III, 609, 631, 648, 660, 678, 680. — (2) *Annales Compostellani*, 321. — *Chronicon Rotense*, 335.—*Chr. d'Alaon*, 327.—Charte de 1100 dans *Villanueva*, XV, n° 42. — *Chr. de Saint-Maixent*, éd. Labbe, II, 217. — *Briz Martinez*, p. 686 (charte de la Peña n° 7), charte de 1105.—P. Huesca, *Teatro Eccles.*, IV, 121. — Charte de 1120, *Villanueva*, XV, n° 72. — Fuero de Bilforado (1116), Muñoz, I, 410. « *Alfonsus... totius Hispaniae imperator* » ; charte de 1110 analyse dans Arco, *B. r. A. h.*, LXV, p. 56.— La Fuente, *Estudios*, I, 176-188.

grandes maisons de la Normandie, de l'Ile-de-France et de la Champagne, parentes des Roncy. D'ailleurs large et généreux, pratiquant les vertus chevaleresques, il savait donner à propos. De la France affluèrent donc au service de sa cause des milliers de chevaliers, de clercs et de colons, qui eurent un rôle capital dans la victoire finale et dans la mise en œuvre de la conquête. La présence de deux hommes de premier plan, à la tête des Etats espagnols du nord et le nouvel effort prodigieux des Croisés français survinrent à point, pour sauver l'Espagne d'une nouvelle crise, aussi grave que celle de Zalaca.

La gravité du péril almoravide de 1097 a 1120. — Sous les deux plus grands souverains qu'ils aient possédés, Youssouf et Ali son fils (1106-1130), les Almoravides portaient leur empire au plus haut degré de puissance qu'il ait atteint. De 1097 à 1106, date de sa mort, le premier avait achevé la conquête du royaume de Séville, conquis, après la mort du Cid, le royaume de Valence (1099-1102), et poussé jusqu'au plateau de Nouvelle Castille à l'ouest la limite de son immense Empire. Celui-ci s'étendait des rives du Bas-Ebre et du Tage, jusqu'au Niger, et le nom « du commandeur des croyants » était chaque jour proclamé, dit le Kartas, du haut des minarets de 2.300 mosquées. Ali, plus puissant encore, avait confié la vice-royauté de l'Andalus (Espagne musulmane) à son frère, l'incapable Temin, qui remportait le 30 mai 1108, grâce à de vaillants généraux, sur les Castillans, l'écrasante victoire d'Uclès, à la suite de laquelle presque tout le Portugal septentrional fut repris par les Sarrasins (1110-1120), jusqu'au nord du Beira. Tolède elle-même se trouva presque encerclée. Le contrecoup de ces graves événements se faisait sentir au nord-est, où les Almoravides, maîtres de Valence, ranimaient le prosélytisme musulman des Maures espagnols et prêchaient la guerre sainte contre les chrétientés d'Aragon et de Catalogne (1). Le roi de Saragosse Al-Mostain II, effrayé, rompait son alliance avec Alfonse VI et menaçait sur le plateau de Soria (haut Duero) le flanc oriental des Castilles, tandis qu'au confluent de l'Ebre et du Sègre, les Almoravides se saisissaient de Fraga, près de Lérida, par un hardi coup de main (1104), pour y suppléer à la mollesse des Maures Espagnols. Aussi, peu après (1106), Al Mostain II s'empressait-il d'envoyer au nouveau sultan Almoravide Ali une

(1) *Raudh el Kartas*, trad. Beaumier, p. 219-229. — *Bib. Arabigo-Hisp.*, IV, 55.— R. Dozy, *Rech.*, II, 354.— Codera, *Decadencia*, 3, 9, 11, 233, 236-239, 405, 406.

magnifique ambassade et de faire acte de vassal, se résignant à une soumission que les Beni-Houd avaient jusque là refusée (1). La marée almoravide atteignait dès lors la frontière des Etats chrétiens du Nord sur toute la ligne de l'Ebre.

L'INVASION MUSULMANE EN CATALOGNE ET LE RECOURS A LA FRANCE (1108). — Dès 1104, le comte d'Urgel, à la suite de la défaite du comte Ermengol V à Molleruza (1102) dans le val de Sègre, s'attendait à une invasion sarrasine (2). Elle se produisit quatre ans plus tard, mais eut pour objectif la capitale même de l'Etat catalan, Barcelone, comme aux temps d'Al Mansour. Les Sarrasins, partis de Valence et de Tortose, peut-être aidés du roi de Saragosse, envahirent le nord du territoire de Tarragone, parvinrent jusqu'aux châteaux de Gelida et d'Ollerdula, à 67 km. de la capitale catalane, puis mirent à feu et à sang la belle plaine de Villafranca de Panadès et arrivèrent à une journée et demie seulement de Barcelone (avant le Carême de l'année 1108). Cette invasion, sur laquelle les anciens historiens catalans, par un patriotisme mal entendu, aiment peu à insister, produisit une effroyable panique. Une ambassade, ayant à sa tête l'évêque de Barcelone, s'empressa de se rendre par la grande route de Saint-Gilles et du Puy jusqu'à Paris. Elle répétait partout, qu'en cinq jours, les musulmans pouvaient arriver à Montpellier, que le sanctuaire de Saint-Gilles n'était pas à l'abri du péril, et elle implora instamment les secours du roi de France, Louis le Gros (3), démarche qu'ont ignorée ou niée les historiens de la Catalogne (4). Comme toujours le Capétien donna de bonnes paroles, mais, tout absorbé par sa besogne de bon gendarme à l'intérieur de son domaine, ne fournit ni un denier ni un soldat. Comme il arrivait souvent, la *harka* musulmane, gorgée de butin, se retira lentement laissant derrière elle un monceau de décombres.

L'INTERVENTION DE LA PAPAUTÉ. — La leçon était dure. Elle fut efficace. Ramon Bérenguer III organisa promptement la riposte, de même que son voisin et allié, Alfonse le Batailleur. Ils ne pouvaient rien, toutefois, sans le concours de deux grandes forces de ce temps, la papauté et la France. L'ardent pape clunisien Pascal II (1099-janvier 1118), son éphémère successeur Gélase II (1118-janvier 1119), qui passa tout son pontificat en France, et le remplaçant de ce dernier, un grand seigneur bour-

(1) Dozy, II, 354. — Codera, 229. — (2) Chr. de Roda, p. 334, — *Marca hispanica*, col. 1228 (charte de 1204). — Zurita, fol. 34, v°. — Balaguer, II, 288. — (3) *Marca hisp.*, chr. n° 340. — Chronicon S. Petri Vivi Senonensis, dans Dachery, *Spicilège*, II, 752. — *Esp. Sagr.*, XXIX, 248, 2e édit. — (4) Balaguer, II, 296.

guignon, apparenté aux maisons royales de Castille et d'Aragon, Calixte II (1118-décembre 1121), édictèrent en faveur des Croisés d'Espagne une série de bulles enflammées, où ils promettaient aux Croisés qui se rendaient au delà des monts les mêmes indulgences qu'à ceux d'Orient. La rémission des péchés, le salut éternel, ainsi que les privilèges des *moratoria* pour les dettes et la protection pour les biens, étaient concédés à ceux qui combattaient à l'ombre de la Croix, parce que, disent-ils, « la guerre contre les Infidèles d'Espagne n'est pas moins importante que celle de Terre-Sainte » (1). Bulles et circulaires ou encycliques sont adressées aux princes, commentées dans toutes les églises françaises, développées par les sermonnaires. Des conciles, tels que celui de Toulouse, prennent parfois en main l'organisation des expéditions (2).

L'appel aux Croisés français. — La prise de Balaguer (1106). — La croisade franco-catalane des Baléares (1114-1116). — En même temps les princes espagnols font de nouveaux appels pressants à la chevalerie française et à leurs parents de France. Le comte de Barcelone s'adresse aux Languedociens et aux Provençaux. Partout l'offensive s'organise. En octobre 1106, les Catalans, avec l'appoint des Castillans du comte de Valladolid, reprennent pour toujours Balaguer sur le Sègre (3). Dès 1112, est projetée une seconde expédition, pour laquelle Ramon Berenguer le Grand s'est réconcilié avec le comte de Carcassonne, Bernard Aton. Il s'est assuré le concours d'Aimeri de Narbonne, son parent, de Guilhen V de Montpellier, l'un des héros de la première Croisade, et de leurs vassaux de Languedoc, ainsi que celui des barons provençaux que lui amène le plus puissant d'entre eux, Raymond de Baux, sans compter l'appui des républiques de Pise et de Gênes, heureuses de donner une leçon aux pirates musulmans. Cette croisade, dont les dates et les faits n'ont pu être fixés que par un minutieux travail critique, dura plus de deux ans. On voulait frapper au cœur la marine musulmane, le roi Mobâcher, maître des Baléares, son allié de Denia, et leur suzerain Ali lui-même. Les Français avaient amené une flotte de cinq vaisseaux et de nombreux chevaliers. Le vrai chef militaire de la croisade semble avoir été Guilhen V de Montpellier, dont les vassaux, notamment Dalmace de Castries, se couvrirent de gloire. En

(1) *Annales Toledanos* (1105).— Bulle de Pascal II (1100), *Jaffé, Regesta*, n° 4368.— Bulle de Gélase II et décret du concile de Toulouse (1118), *Esp. Sagr.*, XXV, 120, XXV ; n° 17, 121 ; décret du 10 septembre 1118, Jaffé n° 4, 906. — 9e canon du Concile de Latran ; *ibid.*, 120. — (2) *Chr. de Saint-Maixent*, éd. Labbe, p. 219. — Vaissète, III, 633. — *Esp. Sagr.*, XXV, 120. — (3) Balaguer, II, 292-293.

août 1115, les croisés conquéraient Palma ; en avril 1116, la conquête de Majorque était achevée (1). Mais les Almoravides, arrivés trop tard pour l'empêcher, profitèrent de la négligence des vainqueurs pour reprendre les Baléares, dont ils firent de nouveau un Etat vassal (2).

L'INVASION DES MUSULMANS DE SARAGOSSE EN CATALOGNE. — LES VICTOIRES FRANCO-CATALANES DE MARTORELL ET DE BARCELONE (1114). — Dans l'intervalle, les musulmans de Saragosse, tombés sous l'influence des Almoravides, avaient tenté une diversion, en portant la guerre au cœur même de la Catalogne, pendant l'été de 1114 (juin ou début de juillet), sous les ordres du vali Abu-Abdallah Mohammed-Abu Allach, qui ralliait à Lérida le propre frère du sultan Ali, Abu Abdallah Aben Aixa. Remontant le val du Sègre par Cervera, les Sarrasins franchirent les cols de l'âpre sierra, qui sépare ce val de la plaine, et firent une pointe audacieuse vers Barcelone, comme l'a démontré dans une étude sagace le célèbre arabisant Codera. Mais, apprenant l'arrivée à marches forcées d'un corps de l'armée des croisés franco-espagnols, conduit par Ramon Berenguer et Aimeri II de Narbonne, ils se replièrent en deux colonnes vers les défilés des monts et le Sègre, expédiant en avant leur riche butin, restant en arrière avec le gros de leurs forces. Ces dernières rejointes et assaillies par les Franco-Catalans, auprès du défilé *(congost)* de Martorell ou des gorges du Noya, que domine au nord l'arête dentelée du Montserrat, à plus de 73 km. de Barcelone, éprouvèrent un véritable désastre, où furent tués Abu Abdallah-ben Al Allach, vali de Saragosse et de Valence, le fils du vali de Lérida, ainsi que Aben Alalar Yahya, cadi de Xativa, et à la suite duquel le frère du sultan, Ali Aben Aixa, qui avait pris la fuite, devint fou. Son successeur, Abou-Bekr, vali de Marcie, nommé gouverneur de Valence et de Saragosse, essaya de venger cette défaite. Mais cette offensive, marquée par le siège de 20 jours que subit Barcelone (vers septembre 1114), ne fournit à Aimeri et à Ramon Berenguer que l'occasion d'une nouvelle victoire, à la suite de laquelle la province

(1) Bulle du 23 mai 1116, *Jaffé-Löwenfeld*, *Regesta*, n°s 6523-6524. — *Chronique d'Alaon*, p. 324. — Muratori, *Annali d'Italia*, VI, 143. — *Chronicon Pisanum*, *Italia sacra*, X, 151. — Lorenzo de Vérone, *De Bello Balgarico*, Migne *Patrologie latine*, CLXII, col. 524. — *Chronicon Dertusense*, 223-237. — *Chronique de Ripoll*, I, 247. — *Chr. et nécrologe de Roda*, 342-335. — *Gesta comitum Barchinonensium*, 351. — *Chr. de Saint-Maixent* 218, 425. — Zurita, I, fol. 39. — Chroniques musulmanes analysées par Codera, *Decadencia*, 168, 169, 170, 277. — Aben-Jaldun, éd. Slane II, 206, note. — Vaissète III, 421, 423, 569, 621 ; V. n° 365. — A. Campaner, *Bosquejo*, ch. IV, p. 81, 270. — Balaguer, II, 302, 310, 313, 316, 328. — *B. r. A. h.*, XL, 51 ; XLVIII, 402. — (2) Campaner, *op. cit.*, ch. V.

de Tarragone tomba enfin aux mains des Catalans, probablement avec le concours de Guilhen V de Montpellier (1).

Importance des croisades françaises de l'Ebre de 1109 a 1134. — A ces brillants succès répondirent sur l'Ebre les triomphes plus éclatants encore d'Alfonse le Batailleur et des Croisés. Gascons, Normands, Manceaux, Français du Laonnais et de Champagne, Poitevins y prirent une part aussi large qu'éclatante, qu'il importe de remettre en lumière, parce que nos historiens l'ont presque ignorée, et parce que les historiens espagnols l'ont très insuffisamment signalée, si l'on en excepte le grand annaliste Zurita. Ce n'est que par des recherches minutieuses et pénibles qu'on a pu en reconstituer la trame précise et solide. A l'appel du roi d'Aragon, des papes et des grands barons, une foule de croisés français franchirent les Pyrénées de la fin de 1110 à 1134.

La victoire des Croisés franco-aragonais a Valtierra (janvier 1110). — les Almoravides, maitres de Saragosse. — Pour leur début, ils assénèrent à la puissance de l'Etat de Saragosse un coup dont il eut quelque peine à se relever. Le plus redoutable adversaire de la chrétienté espagnole du nord, Ahmed-Al-Mostain II, pour dégager sa frontière au nord-ouest, avait jugé bon d'envahir la Navarre méridionale en décembre 1109. Il avait assiégé Olite, petite place forte située à mi-chemin de Pampelune et de Tudela, dans une belle plaine fertile, « *l'une des fleurs* » du pays navarrais, d'après le dicton populaire. La ville, malgré une énergique résistance, avait dû capituler, et toute la vallée avait subi une effroyable dévastation. A son retour, le roi de Saragosse, assailli par l'armée chrétienne à Valtierra, près de Tudela, subit une défaite signalée, au cours de laquelle il trouva la mort (1110, 25 janvier) (2). Alfonse avait gagné sa victoire, grâce à l'arrivée d'un grand nombre des Croisés de France et surtout de Gascogne, en particulier du Médoc, avec le concours desquels il put reprendre aux Sarrasins, au confluent des deux rivières de l'Arba, au nord-est de Tudela, sur l'une des routes de Saragosse et de Pampelune, l'importante position militaire d'Ejea

(1) *Chr. de Ripoll*, 247. — *Roudh-el-Kartas*, trad. Beaumier, p. 229-230. — Chroniques musulmanes d'Aben-al-Alabar et autres, analysées par Codera. *B. r. A. h.*, VIII, 345-347. — Rejetée en doute sans raison par Balaguer, II, 329. — Codera. *Decad.*, 20, 273-276. — (2) Charte en faveur de l'église de Montaragon (24 mars 1110), *Esp. Sagr.*, XXXI, 150. — Blancas, *Commentarii*, 637. — Charte de Sainte-Marie d'Yrache,. Moret II, 283. — *Annales Toledanos*, *Esp. Sagr.*, XXIII, 338. — *Annales Compost.*, *ibid*, XV, 283. — Zurita, I., fol. 40. — Traggia, *Diccionnario*, II, 390. — Dozy *Rech.*, II, 35. — F. Fita, *B. r. A. h.* XLVIII, 293

de los Caballeros (1). Peut-être songea-t-il même, avec l'appoint d'une armée castillane, à assiéger Saragosse dans le cours de l'été (2). Peut-être est-ce aussi à ce moment que les Croisés français, à l'égard desquels il n'aurait pas tenu ses promesses, et qui se plaignaient des mauvais procédés des Aragonais, reprirent le chemin de leur pays, puisqu'on trouve en 1112 et 1113 un de leurs chefs les plus audacieux, Rotrou II de Perche, occupé à guerroyer en Normandie (3). D'ailleurs Alfonse lui-même, brouillé avec l'altière Urraca, perdait son temps dans les intrigues de Castille. Mais la fortune le favorisait. Le désastre de Valtierra avait allumé en effet la guerre civile parmi les musulmans. Les partisans des Almoravides s'étaient saisis du palais royal (Aljaferia) et de la première enceinte de Saragosse, avaient engagé contre ceux de Beni-Houd une bataille de rues, proclamé le vali de Valence, Mahommed-ben-Al-Hadji et obligé Abd-el Malek, le fils d'Al Mostain II, à se retirer avec ses fidèles, au sud de la région montueuse de l'Ebre, à Rueda, où il se maintint (1110-1111) (4).

La grande croisade franco-aragonaise de 1114. — Le premier siège de Saragosse et la prise de Tudela. — Revenu à son vrai rôle d'adversaire implacable des Sarrasins, Alfonse obtenait de nouveau en 1114 l'appui de la chevalerie française. Un grand seigneur franco-normand, Rotrou II, comte de Perche et de Mortagne, cousin du roi d'Aragon, lui amenait une élite de chevaliers de France et de Normandie, parmi lesquels se distinguaient Rainaud de Bailleul en Gouffern, haut baron de la région d'Argentan, parent du fameux Roger de Montgommeri ; Robert Bordet, seigneur de Cullei (aujourd'hui Rabodanges), dans le pays de Trun et d'Argentan, et Sylvestre, seigneur de Saint-Calais au Maine (5). La brillante féodalité gasconne était tout entière accourue, sous les ordres d'un des héros de Terre Sainte, Gaston V, vicomte de Béarn, qu'accompagnaient son frère consanguin, Centulle II, comte de Bigorre et de Lourdes, Pierre, seigneur de Gabaret, Arnaud, vicomte de Lavedan, Ogier de Miramont, l'évêque de Lescar, Gui, le comte de Comminges, et une foule de cadets de Gascogne (6), avides d'exploits et de butin. Le roi d'Aragon avait résolu avec eux d'investir Saragosse. Il en occupa

(1) Zurita I, fol. 40. — (2) Sandoval, *Cinco reyes*, fol. 109. — Florez, *Reinas Católicas* I, 203 — (3) Orderic Vital, éd. Le Prevost, V, 2-3.— (4) Roudh-el-Kartas, trad. Beaumier, 229. — Aben-Aljhatib et Aben-Alabbar analysés par Codera. *B. r. A. h.*, VIII, 345, XV, 566. — Idem, *Decadencia*, 12, 256, 259, 260, 262, 406. — (5) Chartes citées ci-dessous, Orderic Vital, V, 7-10. — Zurita, fol. 41. — (6) Chartes citées ci-dessous et chap. V.— Zurita, fol. 40-41. — Marca, *Hist. de Béarn*, 417.

les approches et plaça son quartier général sur les hauteurs qui dominent la vallée de l'Ebre à Castelar, au milieu de ses fidèles Aragonais et Navarrais, de ses rudes montagnards (les Almogavares) et de ses braves croisés français.

Ces derniers lui rendirent encore alors un signalé service. La garnison musulmane de Tudela coupait les convois de l'armée des croisés et gênait ses communications avec les Cinco-Villas et la Navarre. Rotrou du Perche, qui unissait à la bravoure la fertilité de ressources du génie militaire normand, se chargea, par une ruse de guerre, en dévastant la banlieue, d'attirer au dehors la garnison de Tudela, et enleva la place avec son château, par un audacieux coup de main (fin août 1114), obtenu sans doute aussi grâce à l'imprudence du vali musulman, engagé dans l'expédition de Barcelone. Cette belle victoire qu'Alfonse célébra, en rendant grâces à Dieu, « à ses nobles vassaux et au comte de Perche » (1), découvrait le flanc occidental de la défense de Saragosse. Elle était le signe avant-coureur de la chute de cette dernière. Mais le monde musulman s'émut à l'idée d'un désastre pareil. Le sultan Ali nomma vice-roi d'Espagne son propre frère Abou-Ishac Ibrahim, personnage intelligent et actif, qui envoya à Saragosse un nouveau vali Abou Bekr, réputé pour son énergie, et qui avait reçu de son beau-frère, l'émir Almoravide, le gouvernement de Grenade. Tous les talents de celui-ci ne purent lui éviter un échec sensible devant Barcelone, mais il résistait victorieusement à Alfonse dans Saragosse, quand il mourut subitement. Son successeur Abdallah-abou-al-Mazdali, aidé de Temin, vice-roi d'Espagne, et de Abou Yahya ben Tachefyn, roi de Cordoue, força les Croisés à la retraite devant Saragosse. Puis il se porta vers le Sègre et obligea, en 1117, les chrétiens, après un sanglant combat, à lever le siège de Lérida (2), dont la chute eût à l'est isolé la capitale de l'Etat musulman. Toutes ces mutations dans le gouvernement de l'Etat de Saragosse semblent avoir contribué à affaiblir les Sarrasins, tandis que se préparait une nouvelle et formidable croisade, à laquelle « les Francs, disent les chroniqueurs

(1) Charte de franchises *(fuero)* de Tudela, 1115, Muñoz, I, 415-419 ; *Esp. Sagr.*, 4 fol. 585. — Fuero de 1117 (sept.), *ibid.*, n° 5, 387. — Carta populationis Belgit (après 1118), *ibid.*, XLIX, p. 329. — Moret, *Anales*, I, 193. — Zurita, I, fol. 40-41. — Dozy, *Rech.*, II, 356. — (2) Roudh-el-Kartas, trad. Beaumier, 233. — Analyse des annalistes arabes, dont les récits sont contradictoires parfois, dans Codera, *Decadencia*, 249, 280, 107. — Balaguer, II, 338, qui s'appuie sur le récit sans valeur de Conde, place au contraire en 1117 la prise de Lerida par Alfonse, de même qu'il mentionne dès 1116-1120 la prétendue conquête de la région de Tortose. Une charte indique une invasion musulmane vers 1114 dans la région d'Huesca, Semperey Miguel, p. 147.

arabes, accoururent comme des fourmis ou des sauterelles » (1).

La grande croisade française de 1118. — Le concile de Toulouse. — Le nouveau siège, la grande bataille et la prise de Saragosse (1118). — Il y eut, en effet, une vague d'enthousiasme en France. Le nouveau pape Gélase II fit réunir à Toulouse, pour organiser l'expédition, un concile auquel prirent part les archevêques d'Arles et d'Auch, les évêques de Lescar, de Pampelune, de Bayonne et de Barbastro, tous Français. Il envoya d'Alais, où il se trouvait lui-même, son légat Pierre, évêque élu de Saragosse, porteur de sa bénédiction et des indulgences plénières pour les combattants (2). Les Normands de Rotrou de Perche étaient accourus, ainsi que Robert Bordet et Gautier de Gerville. Le plus puissant des barons du midi, le vicomte de Carcassonne, Bernard Aton, amena ses vassaux du Quercy, de l'Albigeois, du Toulousain, du Lauraguais, du Rouergue, du Minervois, des vicomtés de Béziers, de Rasez, d'Agde et de Nîmes, et peut-être son allié Aimeri II de Narbonne. Bertrand, comte de Toulouse, était aussi accouru, semble-t-il, au secours du roi d'Aragon. Autour de Gaston de Béarn et de Centulle de Bigorre se pressaient les chevaliers Gascons, notamment les vicomtes de Gabaret, de Miramont et de Lavedan, ainsi que le comte de Comminges, outre Espagnol de Labourd et Arnaud de Tarbes. Au mois de mai, nos Croisés rejoignaient les Catalans, les Aragonais et les Navarrais, pour commencer le second siège de Saragosse. Alfonse le Batailleur s'attardait en Castille. C'est Gaston de Béarn, déjà passé maître dans la stratégie obsidionale, comme il l'avait montré devant Jérusalem, qui semble avoir pris, avec Rotrou du Perche, la direction de cette grave opération. Elle dura sept mois entiers. Le 15 mai, l'armée concentrée dans les lagunes d'Ayerbe, au nord de Saragosse, commençait vivement les préliminaires de l'investissement. Elle enlevait les places qui couvaient la grande ville, à l'issue des vallées sur la grande route des Pyrénées à l'Ebre, depuis l'Arba et le Gallego jusqu'au Cinca, Gurrea, Zuera, Almudevar, Sariñena, et occupait les crêtes des collines, qui forment la défense naturelle de Saragosse, ainsi que toute la banlieue. Elle prenait d'assaut en huit jours la partie de l'enceinte de la capitale musulmane, qu'on nommait le Bourg, et qui était située au nord de l'Ebre, près d'un ruisseau, celui d'Altabas,

(1) « Comme une pluie de guêpes et de sauterelles », dit le Roudh-el-Kartas, p. 233. — (2) Jaffé, *Regesta*, n° 4206. — *R. h. Fr.*, XV, 205. — Labbe, *Concilia*, X, 820. — *Chr. Saint-Maixent*, éd. Labbe, 219. — Vaissète, n. éd., III, 633.

où se trouve aujourd'hui la gare du chemin de fer de Catalogne. Mais arrivés à la seconde enceinte qui était en pierre et tout à fait formidable, couverte par le fleuve et par l'Huerva, les Croisés durent entreprendre un siège en règle, où Gaston excellait. A Jérusalem, c'est lui qui avait organisé déjà les machines d'approche et les tours de bois. A Saragosse, d'après un récit arabe, il tira de puissants effets de ses tours roulantes et de ses vingt catapultes pour ébranler l'enceinte et accabler les assiégés sous une pluie de pierres et de projectiles incendiaires. Ainsi fait, dans la *Chanson de Roland*, Charlemagne au siège de Cordres. Toutefois le roi d'Aragon tardait à venir de Castille; en juin, les contingents français s'impatientèrent. Un conflit paraît avoir éclaté. Une partie des croisés se retira-t-elle, ou bien y a-t-il eu confusion dans le récit de Zurita avec les événements de 1114 ? On l'ignore. Mais il est certain que les membres de la chevalerie française restèrent en masse. Le blocus se resserrait ; les défenseurs de Saragosse, qui opposaient une résistance acharnée, durent, après sept mois (novembre 1118), faire connaître au sultan Almoravide qu'ils ne pouvaient plus tenir, s'ils n'étaient secourus (1).

Pressé par le temps, Ali ordonna de réunir à la hâte une grande armée de secours, composée des contingents des divers rois maures d'Espagne orientale, tels que celui de Grenade, qu'il eut le tort de mettre sous les ordres de son propre frère, le pusillanime Temin, le vainqueur malgré lui d'Ucles, auquel manquèrent cette fois des guides expérimentés. Les Sarrasins s'avancèrent jusqu'au château-fort de Maria, dans le val de l'Huerva, rivière qui confluе dans l'Ebre à Saragosse même, et qui se trouve à trois lieues de cette ville. Le 8 décembre 1118 se livra la fameuse bataille, qui a sans doute inspiré le poète de la *Chanson de Roland*, et où furent complètement défaits avec Temin les autres rois sarrasins, ceux de Saragosse, de Grenade, et même, disent certains annalistes, un roi du Maroc qu'ils nomment « *Frutumus* ». Des

(1) Charte d'Alfonse Ier (1131) en faveur du chapitre d'Auch. *Cart. Sainte-Marie*, n° 74.— *Cart. de Sorde*, n° 86 (charte de 1119).—Fuero de Zaragoza (1119), dans Muñoz, I, 448-451. — Testament de Bernard-Aton (7 mai 1118). Vaissète, III, 633, V, n° 387. — Autre charte de donation, *ibid.*, V, n° 378. —Bulle de Gélase II, 10 déc. 1118. Labbe, *Concilia*, X, 820. *Chronique de la Peña*, p. 66, éd. Jimenez de Embun. — *Historia Compostellana*, livre II, ch. IV, p. 262. — *Chr. de Saint-Maixent*, éd. Marchegay, 427. — *Annales Toledanos*, 388. — *Annales Compostellani*, 321. — Al-Makari, éd. P. de Gayangos II, 613-622. — Roudh-el-Kartas, p. 234. — Davezac, Essais sur le Bigorre, I, 211 (1823). — Marca, *Hist. de Béarn*, 406-408, 440, 441. — *Esp. Sagr.*, XXXI, 156. — Zurita, I, fol. 42. — Balaguer, II, 338 — Codera, *Decad.*, 251.

milliers de Maures périrent (1). Un peu moins rapidement que dans le poème, Saragosse capitula le mercredi 19 décembre, neuf jours après la bataille, à la suite d'un dernier assaut, où les Navarrais, sous les ordres de l'intrépide Béarnais Gaston-Guillaume, évêque de Pampelune, ouvrirent la brèche (2). La victoire était si bien due pour la plus grande part aux Croisés de France, qu'Alfonse s'empressa de le proclamer et de récompenser magnifiquement les deux grands soldats auxquels il la devait : Gaston de Béarn et Rotrou de Perche (3). C'était un événement capital que la chute de cette métropole de l'Espagne musulmane du Nord. Sa conquête portait jusqu'à l'Ebre la frontière du royaume chrétien d'Aragon. Elle infligeait aux Sarrasins un coup dont ils ne se relevèrent pas.

Les conséquences de la victoire franco-espagnole de Saragosse. — La chute des places musulmanes de l'Ebre. — La victoire de Cutanda, la prise de Tarazona, de Calatayud et de Daroca (1119-1120). — Les conséquences se firent immédiatement sentir. En moins de deux ans, elles permirent à Alfonse de compléter l'unité de l'Aragon. La prise de Tudela, suivie de celle de Saragosse, eut pour premier effet d'amener la conquête rapide des places fortes de la rive droite de l'Ebre, comme celle d'Alagon, que les Gascons de l'Armagnac, envoyés par l'archevêque d'Auch (4), contribuèrent à enlever, à 25 km. de la nouvelle capitale aragonaise. Puis ce fut le tour des forteresses, situées entre le Queiles, l'Huecha et le Jalon, affluents du grand fleuve, Epila à 45 km. de Saragosse, sur la route de Madrid, Magallon, Borja, Mallen et Ricla. C'était une première étape vers l'occupation de la ligne de défense naturelle que constituent vers les Castilles les massifs montueux du Sud et du Sud-Ouest. Mais le principal gain fut obtenu par l'occupation de l'ancien évêché

(1) Récits de la bataille de Saragosse dans la *Chronique de Saint-Maixent*, p. 427 (d'après laquelle Temin et le roi de Maroc furent faits prisonniers). — *Annales Toledanos*, p. 288, avec date erronée de mai. — *Annales Complutenses*, 315. — Ch. de la Peña, p. 76 (imprécise). — Blancas, éd. 1878, d. 131 (fausse date 1115). — Zurita, fol. 42, confond cette bataille avec celle de Cutanda. Les chroniques musulmanes, notamment la Tecmila d'Aben-Alabar, atténuent la défaite, assurant que Temin se replia sans attendre le choc, Codera, *B. r. A. h.*, XXXII, 106. – Sempere y Miguel, Batalla de Zaragoza (discussion sur la date du siège), *B. r. A. B. L. Barc.* II, 139 et sq. — (2) D'après le *Roudh-el-Kartas*, p. 234, « une armée de 12.000 cavaliers expédiée de l'Adoua » par Ali arriva trop tard. — Texte de la capit°n. rétabli par Ribera. *Origenes del justicia de Aragon* p. 397 (*Coleccion de estudios arabes*, t. II). — (3) Mêmes sources. — Marca, p. 410. — Codera, *B. r. A. h.*, XXXIII, 103 et *Decadencia*, 252 — Fuero de Zaragoza, cité ci-dessus. — (4) Charte du chapitre Sainte-Marie-d'Auch, cité ci-dessus.

romain de Tarazona (1), dans le bassin du rio Queiles. Cette annexion complétait celle de Tudela, couvrait vers le sud-ouest le nouveau royaume d'Aragon à 75 km. de Saragosse et l'adossait à ce massif du Moncayo, sorte d'acropole placée à la frontière des plateaux castillans et aragonais, d'où l'on pouvait surveiller toute la vallée et les régions adjacentes. Dès 1119, l'évêché y était rétabli ; il eut le district de Tudela dans sa dépendance, et c'est dans cette région que le poète allait placer quelques-uns des fragments du cadre géographique de son épopée. Les Gascons de Gaston de Béarn et de Centulle de Bigorre, aussi bien que ceux de l'Armagnac, que les Normands de Rotrou et que les Franco-Champenois de Bertrand de Laon (2) avaient aidé à ces succès.

Bientôt entrèrent aussi en ligne les Aquitains et les Poitevins de Guilhen VII le Troubadour. La chute de Saragosse avait produit dans le monde musulman un profond émoi. Le *miramolin*, c'est-à-dire le calife de l'Empire Almoravide, Ali, réunit à Cordoue et à Valence une immense armée pour essayer de reprendre la capitale septentrionale de l'Islam. Elle comprenait, d'après le Roudh-el-Kartas, « un très grand nombre de Morabethyn (Almoravides) et de volontaires Arabes, Zeneta, Mesmouda et Berbères ». Un autre chroniqueur, Aben-Al-Assir, observe qu'à côté des troupes régulières elle comptait des milices régionales, sans grande valeur tactique. Ali décida une vigoureuse offensive, mit à la tête des troupes son propre frère, Ibrahim-ben-Yusuf ben Texufin, vice-roi d'Espagne, qu'accompagnèrent, prétendent les chroniques latines, jusqu'à cinq ou sept rois maures, parmi lesquels le caïd d'Almeria (l'*Aumarie* du poème de Turold), Abu-Abdallah-ben-Alfare. A la nouvelle de ces armements, Alfonse avait fait appel à ses auxiliaires fidèles, Gaston de Béarn, Centulle de Bigorre, Rotrou de Perche, Bertrand de Laon, auxquels s'en joignirent d'autres, tels que Garcia Sanchez, vicomte de Labourd (Bayonne). Le plus puissant de ses alliés dans cette crise décisive, qui eût pu compromettre tous les succès antérieurs, fut le célèbre duc d'Aquitaine, comte de Poitiers, Guilhen VII, alors au comble de la réputation et l'un des arbitres de la féodalité française. Les chartes permettent de préciser les dates et la composition de son expédition. Il partit probablement de Poitiers ou de Bordeaux à la fin de l'hiver 1119-1120. Il était accompagné

(1) *Chr. de Saint-Maixent*, éd. Labbe, I, 219. — Fuero de Belchite (13 déc. 1119). *Colecc. Doc. inéd. de Aragon*, p. p. Bofarull, VIII, n° 1 ; — *Esp. Sagr.*, XLIX, n° 7, 128. — Marca, p. 415. — Zurita, fol. 44. — (2) Textes ci-dessus et documents analysés au chapitre V.

de six cents chevaliers, ses vassaux les plus renommés, dont les chroniques ont ignoré les noms, que nous révèlent les documents originaux. C'étaient de hauts barons de Saintonge, du Limousin et du Périgord, Raimond de Turenne, Hélie Taleyrand, Bardon de Cognac, Aimar d'Archiac, Guillaume de Gensac, Geoffroi de Rochefort, de hauts feudataires de Guienne et de Gascogne, Etienne de Caumont, Guillaume de Saint-Martin, Robert, vicomte de Tartas, Amanieu d'Albret, Pierre de Mugron, Llobet, vicomte de Marenne, Bertrand, vicomte de Bayonne, Guillaume d'Heugas, évêque de Dax, les vicomtes de Soule et d'Arbecave.

La grande armée croisée remontait le cours de l'Huerva, qui conflue dans l'Ebre à Saragosse même, au sud-est de cette grande ville, vers la direction de la place forte de Daroca, située à 79 km. du fleuve, lorsqu'elle se heurta aux troupes musulmanes. La bataille se livra à Cutanda, auprès d'un château-fort, à 16 km. de Daroca, dans la vallée du Jiloca, sur la route de Saragosse à Teruel et à Valence. La cavalerie franco-aragonaise remporta là, sur les hordes almoravides, une de ses plus éclatantes victoires, le 18 juin 1120. La chronique semi-officielle des comtes de Poitiers, celle de Saint-Maixent, en a conservé, en quelque sorte, le bulletin. Quinze mille à vingt mille musulmans tués, une multitude immense de captifs, un prodigieux butin, dans lequel on compta 2.000 chameaux et une foule de bêtes de charge, tel fut le bilan de cette glorieuse journée, où succomba Alu-Abdallah-ben-Alfare, caïd d'Almeria, et même, assurent certaines chroniques, le fils du *miramolin* du Maroc. Le désastre des Infidèles fut si grave, qu'un proverbe hispano-chrétien, pour qualifier une grande défaite, disait qu'elle ne pouvait guère être pire que celle de Cutanda *(pejor quam illa de Cutanda)* (1).

Il acheva l'effondrement de l'Etat musulman de Saragosse. Au sud-ouest, Calatayud fut enlevé d'assaut le 24 juin (2). Alhama

(1) Charte de Montierneuf de Poitiers (1120), analysée par Besly, p. 437. — Privilège daté de Saint-Sever en faveur de Bayonne (1120), *Balasque*, I, 87-90. — Charte de Saint-Jean de Sorde, n° 81, *Cartulaire*, p. 65. — Cartulaire de la Sauve, p. 22, indique les noms de 35 chevaliers d'Aquitaine et de Gascogne. — *Chroniques de Saint-Maixent*, p. 428, éd. Marchegay ; de Richard le Poitevin, éd. E. Berger, p. 98 ; *de la Peña*, p. 68. — *Annales Toledanos*, p. 388. — *Annales Compostellani*, 321. Chroniques arabes d'Aben-al-Abar, d'Abd-Dhabi et d'Aben-al-Atsir, analysées par Codera, *B. r. A. h.*, XXXII, 97 ; VIII, 348.349 ; X, 347, 350, 384 ; d'Iben-al-Athir, trad. Fagnan, 526 ; d'Al. Makari, II, 759. — Zurita, ch. XLIV, s'est entièrement trompé sur la date et les faits de cette bataille, dont nous rétablissons la vraie physionomie, comme celle des précédents événements, en comparant les textes des chartes et des chroniques d'origine française, espagnole ou musulmane. — (2) Zurita, I, fol. 44-45 et sources précédentes. — Le *Roudh-el-Kartas*, p. 234, donne la date erronée de 1119, et appelle Calatayud la « place la plus forte de tout l'Orient ».

se rendit sans coup férir, ainsi que Bubierca et Ariza. La prise de ces forteresses, surtout de la première, place d'armes qui dominait le cours du Jalon à 100 km. de la capitale de l'Aragon, acheva de donner au nouveau royaume chrétien sa frontière naturelle, celle du plateau de Soria, rempart de l'Etat aragonais vers les Castilles. De là, les Croisés se rabattirent vers le bassin du Jiloca au sud-est ; ils prirent la forte place de Daroca (1), située à mi-chemin entre Saragosse et Teruel, entre l'Ebre et le bassin côtier du Guadalaviar. Alfonse compléta la conquête en organisant, sur le conseil de Gaston de Béarn, une milice de moines-soldats, analogue à celle des chevaliers du Saint-Sépulcre, qu'il installa à Monréal, à 114 km. de Saragosse, à 35 km. de Daroca, à 55 de Téruel, alors musulmane, sur la frontière des royaumes sarrasins de Valence, de Molina et de Cuenca De là, par les brèches du plateau oriental d'Espagne, les rois d'Aragon pouvaient attendre, dans une position inexpugnable, l'heure prochaine, où ils allaient pouvoir occuper le haut massif de Teruel et cette région maîtresse (le *Maeztrazgo)*, qui leur permit de descendre du bassin de l'Ebre dans ceux de l'Etat de Valence, qu'ils devaient conquérir au XIIIe siècle. Dans une charte de cette époque, Alfonse le Batailleur put se proclamer bien haut roi « *depuis Barbastro jusqu'aux monts d'Oca, et de Unocastillo* » (sur la frontière orientale de Navarre), « *jusqu'à Monreal*, souverain d'Aragon et de Navarre, de Carrion et de Burgos, de Najera et de Calahorra, de Tudela, de Saragosse et de Calatayud » (2).

Les résultats des Croisades françaises d'Espagne dans le premier quart du XIIe siècle.— La naissance des deux grands États chrétiens d'Aragon et de Catalogne. — Du petit Etat pyrénéen qui étouffait dans les âpres gorges de ses montagnes, la croisade incessante, où Français, Navarrais, Aragonais et Catalans avaient uni fraternellement leurs armes et versé généreusement leur sang, avait fait l'un des plus grands Etats chrétiens de l'Occident et quadruplé son étendue. Elle l'avait porté de vallée en vallée jusqu'à ces riches plaines de l'Ebre, qui comptent parmi les plus fertiles de la péninsule. Elle lui avait donné, avec l'Ebre et Saragosse, son véritable centre d'organisation, semblable à celui de Paris pour la France capétienne. Elle lui avait assuré ses limites naturelles au sud-ouest et au sud-est, jusqu'à la Rioja, au Moncayo, au plateau méridional

(1) Zurita I, fol. 44 et chroniques précédentes, notamment *Annales Compostellani*, 321. — (2) Fuero de Calatayud (1130), *Coleccion de Doc. inéd.*, Bofarull, VIII. — *Esp. Sagr.*, XLIX, n° 20, p. 346.

et oriental de l'acropole ibérique Elle avait en même temps préparé, en portant la Catalogne jusqu'aux environs du Bas-Ebre, par la conquête de Tarragone, et jusqu'à la basse vallée du Sègre par la prise de Balaguer, l'union prochaine de l'Etat catalan avec l'Etat aragonais, prélude de cette unité espagnole que devait accomplir le génie d'un prince d'Aragon, Ferdinand le Catholique, né en cette ville d'Ejea, qu'avaient conquise nos croisés gascons quatre siècles auparavant. La France chevaleresque des Croisades avait protégé, comme une fée bienfaisante, l'enfance difficile et la vigoureuse jeunesse des deux grands Etats espagnols du Nord Elle avait, autant que les Espagnols eux-mêmes, contribué à assurer sur cette terre d'Espagne le triomphe de la chrétienté sur l'islam et présidé à l'émancipation d'une nouvelle nation chrétienne.

CHAPITRE CINQUIÈME

La Colonisation française religieuse, militaire, féodale et civile dans l'Espagne du Nord, au XIe siècle et dans le premier tiers du XIIe.

La colonisation française dans l'Espagne du Nord accompagne les croisades. — Pendant près d'un siècle, les Croisades françaises avaient protégé l'existence précaire des chrétiens de l'Espagne du Nord. Par un dernier et vigoureux effort, elles leur avaient procuré la victoire, en attendant que dans la suite, jusqu'au milieu du XIIIe siècle, elles les aidassent à la compléter. Mais le rôle de la France ne s'était pas borné à cette assistance armée, dont les résultats furent si brillants. Elle avait encore contribué à mettre en valeur la conquête espagnole, au moyen des établissements stables, créés par ses clercs et ses moines, ses chevaliers et ses colons, marchands ou laboureurs. Une véritable colonisation française, qui nous a été révélée par les documents, et que l'histoire a jusqu'ici presque entièrement ignorée, unit la France à l'Espagne du Nord dans l'œuvre de paix, de même que la collaboration des hommes d'armes les avait unies dans l'œuvre de guerre. L'une et l'autre ont marqué leur trace, que nos historiens n'auraient jamais dû perdre, tant la gloire de notre civilisation y est intéressée, non seulement dans les Etats castillans, mais encore et peut-être davantage dans les Etats navarrais, aragonais et catalans.

La colonisation religieuse. — Les relations de l'Espagne du Nord avec les abbayes françaises. — A l'ombre et à l'exemple des cloîtres d'origine française, sous la direction de nos moines français, fut régénérée, dans l'Espagne du Nord, cette vie monastique, qui devait ensuite y prendre tant d'intensité et se révéler à son tour pleine d'originalité. Les pieux rois d'Aragon et les princes catalans ont les yeux tournés vers nos abbayes françaises, prennent leurs conseillers parmi les abbés de nos monastères, comblent nos instituts monastiques de faveurs, leur demandent d'essaimer dans leurs Etats. L'abbé de Saint-Pons, Frotaire, figure parmi les membres les plus écoutés du conseil de Sanche-Ramirez et de Pierre Ier, qui le chargent de missions à Rome, qui l'invitent à bénir les sièges épiscopaux conquis sur les Maures. Sanche lui confie son troisième fils Ramire, qui prend l'habit monacal, à Saint-Pons en Languedoc (1092); à cette occasion, il lui concède un grand nombre d'églises, de chapelles, de domaines. Il l'autorise même, dans les territoires enlevés aux Maures, à établir de nouveaux centres religieux et à installer des évêques. En 1093, il concède à l'abbaye languedocienne les dîmes d'un territoire voisin de Valtierra. En 1096, Pierre Ier s'empresse d'attribuer à Saint-Pons la vieille église Saint-Pierre d'Huesca (1)

A Sainte-Foi de Conques, qui combat sous la bannière d'Aragon contre les musulmans, le même roi a promis la plus grande et la plus belle mosquée de Barbastro pour y édifier un monastère ; il tient parole et ajoute à sa donation celle de la forteresse et du monastère de Bentepiello. Il s'est engagé, si Dieu lui permet de reprendre Lérida et Saragosse, à donner dans chacune de ces villes les biens d'un des plus riches Maures à la sainte protectrice des Aragonais. En attendant, nobles et rois lui prodiguent leurs bienfaits. Un baron navarrais lui a fait don de la terre d'Ozliz, au nord de Pampelune. En 1093, l'évêque de cette ville lui a fait cadeau de quatre églises et terres à la fois, celles de Caparosso, de Murillo, de Garriton et de Barciagua en Navarre, tandis que le comte Sanche d'Erro prie « la glorieuse vierge » de Conques d'accepter (entre 1096 et 1104) ses propriétés de Murillo et de Valdo, sa vigne de Joneriz et tout son domaine de Roncevaux (2),

(1) *Chronicon Rolense*, 330. — Chartes dans *Gallia Christiana*, I, n° 18, p. 68. - (*Esp. Sagr.*, XLVI, 149. – Villanueva, XV, n° 70. — *B. r. A. h.*, LXVI, 323. — LXVIII, 21.) Chartes analysées par Arco (1094-1106, et 1106). — Zurita, I, fol. 30. — Traggia, Ramiro II el Monje *M. r. A. h.* III, 468 et sq. — Vaissète II, 503. — F. Fita, Barcelona, *B. r. A. h.*, p. 552. — Madoz, *Diccion.*, XX, 496. — (2) Chartes p. p. *Gallia Christiana*, I, nos 54, 172. — *Cartulaire de Conques*, éd. G. Desjardins, nos 73, 118, 573, 577, 472, 467 (certaines mal datées par l'éditeur, notamment celle relative à Roncevaux).

où va s'élever un peu plus tard la célèbre abbaye de ce nom.

Près de là, les Augustins français, avec l'autorisation de l'évêque de Pampelune et l'appui de Gaston de Béarn, créent, au haut du val d'Aspe et sur la route fameuse du Somport, leur monastère de Sainte-Christine (1), analogue à celui de Roncevaux, sur la route du val de Cize et des pèlerins, l'un et l'autre étapes fameuses des héros de la *Chanson de Roland*. Saint-Sernin de Toulouse reçoit aussi, avant 1094, une église du diocèse de Pampelune, en attendant de donner son nom à l'un des bourgs qui formeront la capitale agrandie de la Navarre (1129) (2). A l'abbaye de Saint-Gilles, dont le bienheureux protecteur joue un si grand rôle dans l'épopée de Turold, Pierre Ier n'a pas manqué de donner l'église Sainte-Eulalie de Barbastro (1100) (3) L'abbaye de la Sauve-Majeure en Médoc a reçu le prieuré d'Ejea (4). C'est sous l'invocation de Notre-Dame de Rocamadour et sous la direction de ses moines qu'Alfonse le Batailleur a mis l'hôpital de Salamanque (5). Au chapitre d'Auch, en reconnaissance des secours reçus de l'archevêque, il a fait don de l'église d'Alagon (6). A Tudela, le chapelain royal Iñigo accueille les clercs normands et donne à deux d'entre eux pour y établir le culte, sans doute en faveur de leurs compatriotes, une mosquée près de la porte de Saragosse. Or, les bénéficiaires de la donation sont Roger de Sai, probablement membre de l'illustre famille normande de ce nom, et un clerc « compagnon *(consodalis)* » de Roger, Guillaume Turold, qui porte, coïncidence suggestive, le même nom que l'auteur de la *Chanson de Roland*. C'est sans doute l'origine de ce prieuré de Sainte-Croix de Tudela, dont un évêque francophile Michaël, fit cadeau à l'abbaye normande de Saint-Martin de Séez (1150), et dont cette abbaye resta en possession, en vertu de confirmations pontificales, jusqu'au XVIIe siècle. A la même abbaye, le prince de Tarragone reconquise attribuait l'église de Saint-Fructueux (7). Des abbés originaires de Moissac venaient diriger pendant près d'un siècle la grande abbaye catalane de Camprodon (8). Ermengol d'Ur-

(1) Charte p. p. Marca, *Béarn*, p. 425-429. Une charte de 1078 prouve que l'hôpital avait reçu des privilèges des rois d'Aragon, Arco. *B. r. A. h.*, LXV, 55. — (2) Charte de 1094, Vaissète, V, n° 339. — Yanguas, *Diccionario* III, (v° Pamplona). — (3) Charte de 1101, Villanueva, XV, n° 81, *Esp. Sagr.*, XLVIII, 16. — (4) Charte p. p. Rabanis, *Actes Acad. Bord.*, t. 1er. — Donations de Sanche Ramirez en faveur de la Sauve, 1084 et sq. *Grand Cartulaire*, f° 385. — Zuria, fol. 40. — (5) *Esp. Sagr.*, IV, 358. — (6) Charte citée, ci-dessus, chap. IV. — *Cart. Sainte-Marie d'Auch*, n° 74. — (7) *Gallia Christ.* XI, n° 16, p. 171, 172 et 714 — *Esp. Sagr.*, L, 359 et ci-dessous. — (8) Villanueva, XV, 114-119. — Miret y Sans, *Camprodòn y Moissac*, 1898, in-4°

gel et sa femme Douce appelaient à Bellpuig, près de Balaguer, une colonie de nos Prémontrés (1). Les chanoines de Saint-Ruf d'Avignon étaient appelés à Besalu et à Barcelone par le comte Ramon Berenguer (1112) (2), tandis que Saint-Victor de Marseille, en relations avec les seigneurs catalans, recevait le prieuré Saint-Michel de Catalogne (3). Un abbé, probablement d'origine française, Durand, dirigeait l'abbaye préférée des souverains aragonais, Saint-Victorien (4). Le monachisme français triomphait sur cette terre conquise par l'héroïsme de nos chevaliers et où allait bientôt s'épanouir la merveilleuse floraison de nos abbayes cistercennes, reines de l'Espagne chrétienne du XIIe siècle.

Les prélats d'origine française dans l'Espagne du Nord. — Notre épiscopat ne rend pas des services moins signalés et n'est pas accueilli avec une moindre vénération. Les évêques français de Tarbes, de Lescar, d'Oloron, de Bayonne, d'Auch passent eux-mêmes à plusieurs reprises les Pyrénées et viennent conduire à la croisade leurs propres fidèles. Plus d'un d'entre eux, Gui de Lescar (5), par exemple, n'est pas moins brillant soldat que prélat pieux ; tel l'archevêque Turpin dans la *Chanson de Roland*. Il lutte de valeur avec les évêques d'Espagne, Etienne d'Huesca (6) et Gaston Guillaume de Pampelune (7). Nos évêques des provinces d'Auch et de Narbonne assistent aux conciles de l'Espagne du Nord. On les convie à l'inauguration des églises qui remplacent les mosquées (8). A la cérémonie solennelle que Pierre Ier, en 1096, décide à cette occasion, assistent l'archevêque de Bordeaux, les évêques de Lescar, de Tarbes et de Bayonne, aux côtés des prélats espagnols (9). L'archevêque d'Auch, Guillaume, est un des conseillers écoutés d'Alfonse le Batailleur, qu'il aide à organiser après 1120 l'ordre religieux militaire de Monréal (10). Auparavant, le prédécesseur de ce prélat sur le même siège, Bernard d'Astarac, avait eu la part la plus active à la croisade de 1118 (11). Bien mieux, ce sont des Français qu'on appelle de tous côtés, pour occuper les sièges épiscopaux de la Catalogne, de l'Aragon et de la Navarre. A Gérone, c'est un cousin de Bernard Roger Ier, comte de Foix (12),

(1) Villanueva, XII, n°s 21 et 26. (2) — *Régestes Dauphinois*, p. p. U. Chevalier, I, n°s 2383, 3108. — (3) *Cart. Saint-Victor de Marseille*, I, p. p. XXXIII, n°s 1047, 1048. — (4) *Esp. Sagr.*, XLVIII, 162. — (5) Sur ce prélat, Marca, *Béarn*, 372, 374, 375, 381, 403, 405. — Vaissète, III, 639 et la chap. IV ci-dessus. — (6) Sur cet évêque, Traggia, *Memorias* III, 529 et les documents relatifs à Raimond de Barbastro. — (7) Voir ci-dessous et chap. IV. — (8) Sur les archevêques de Narbonne, *Esp. Sagr.*, XXIX, 228-30. — Fita, *B. r. A. h.*, XXIX, 227, etc... Sur les autres prélats français ci-dessus chap. II. — (9) Zurita, I, fol. 32. — (10) Idem, fol. 44-45. — (11) Charte de 1130. — *Carte Sainte-Marie d'Auch*, n° 74. — (12) Vaissète, anc. éd., II, n° 70.

à Vich, un Languedocien de la vicomté de Carcassonne, Raimond de la Redorte (1), à Urgel, un autre Languedocien, Guillaume Arnal de Montferrier, qui a pour prédécesseur au XIe siècle un autre Français, Bernard Guilhen (2). C'est de France, de l'abbaye Saint-Ruf d'Avignon, où il a eu pour disciple le futur pape Hadrien IV, que vient l'un des plus illustres prélats, dont s'honore l'Eglise d'Espagne, le pieux, savant et actif Oldegaire, mis par la vénération du Saint-Siège et des fidèles au nombre des saints. Comme prévôt, puis comme évêque de Barcelone (1114) et enfin comme archevêque de Tarragone (1118-1137), pourvu du *pallium*, il a été, sous les auspices de Calixte II, le grand promoteur de la guerre contre les Infidèles et le restaurateur de l'antique splendeur de l'Eglise espagnole, pendant près de trente ans d'épiscopat (3). En Aragon, sur le siège de Roda-Barbastro, ne se succèdent que des Français, d'abord Raimond Dalmace, puis Pierre (1066-1105), ancien moine de Saint-Pons, précepteur de Ramire le Moine (4), et surtout Raimond de Durban (1104-1126), venu du cloître de Saint-Antoine de Frédelas au diocèse de Pamiers, et auquel sa piété, sa douceur, sa charité inépuisable ont valu de prendre rang au nombre des saints (5). Il aura peu après pour successeur un moine de Saint-Pons, Geoffroi (1136-43), prélat organisateur qui rendra dans la lutte contre les Maures de nouveaux services (6).

A peine a-t-on prévu la chute prochaine de Saragosse, qu'on se préoccupe d'y rétablir l'évêché, et le choix du pape, ainsi que du roi, tombe sur un Béarnais, Pierre de Librana (1118-1130), qui restaure le sanctuaire vénéré de Notre-Dame del Pilar, et qui, avec l'évêque d'Huesca, accompagne Alfonse dans ses expéditions contre les Sarrasins (7). Quant à l'évêché de Pampelune, il est presque devenu un fief de notre clergé. De 1082 à 1114, c'est un Français, Pierre d'Andouque, originaire du Rouergue, de famille noble, *donné* à l'abbaye de Conques, qui est le titulaire de l'évêché navarrais, le conseiller influent de trois rois d'Aragon, l'organisateur de plusieurs conciles, l'inspirateur de la création de l'hôpital et de l'abbaye de Roncevaux. Quand il meurt dans une

(1) Villanueva, V, n° 48. — (2) Villanueva, X, 1 et 21 — (3) *Acta Sanct., mars*, I, 481. — *Hist. Litt. France*, XI, 632-636. — Villanueva, V, 265 ; XVII, 186, 131. — *Esp. Sagr.*, XXV, 108, 232 ; XXIX, 472-479. — F. Fita, *B. r. A. h.*, XLVIII, 404, 406. — (4) Vaissète, III, 637, n. éd. — *Esp. Sagr.*, XXI, 156, XLV, 140, 148. — Villanueva, XV, 199. — (5) Vaissète, III, 400, 597, 598, 633. — *Esp. Sagr.*, XLIX, 152, 263, 323, 335, 356 ; XLVIII, 112-115. — *Acta Sanctorum, Juillet*, IV, 125, 126. — (6) *Esp. Sagr.*, XLVIII, 161-163 — Villanueva, XV, 203. — (7) Fita, *B. r. A. h.*, XLIV, 454, 456. — Marca, *Béarn*, 418, 459.

émeute à Toulouse (15 octobre 1114) (1), il a pour remplaçant le vaillant Béarnais Gaston Guillaume (1115-1132), ancien prieur de Sainte-Christine au val d'Aspe, qui conduisait peu après sur la brèche de Saragosse ses intrépides Navarrais (2). Enfin, dans le nouvel évêché de Tarazona, apparaît, dès 1118, un moine de la Peña, Michel, peut-être aussi d'origine française, qui pendant son long épiscopat de trente-quatre ans devait montrer tant d'attachement à nos clercs et à nos moines, accueillir Roger de Sai et Turold à Tudela, et installer les moines Gascons de Lescaledieu dans le célèbre monastère de Fitero ou de Veruela (3)

La colonisation militaire et féodale française dans l'Espagne du Nord. — Ainsi l'Espagne du Nord était devenue, entre 1060 et 1130, comme une colonie religieuse de la France. Les chevaliers et les soldats, qui avaient tant aidé à la libérer du joug musulman, y multipliaient de leur côté leurs établissements, si bien qu'elle eut, à certains égards, l'aspect d'une colonie militaire et féodale française, analogue à celles de l'Angleterre ou des Deux-Siciles, mais avec cette différence qu'elle devait ses progrès à la reconnaissance des seuls princes espagnols. Au prix de longues recherches, comme pour la colonisation religieuse, il nous a été possible de retracer le tableau de cette colonisation féodale, où subsistent encore des lacunes que seule l'exploration de documents nouveaux permettrait de combler. Les promoteurs de ces établissements militaires sont les comtes de Barcelone, les rois d'Aragon et de Navarre eux-mêmes, qui sentent tout le prix d'une collaboration stable avec notre chevalerie et qui essaient de la fixer sur la terre d'Espagne. A leur tour, les feudataires français, établis sur le sol espagnol, font appel à leurs vassaux, qui répondent à leur invitation avec empressement Ainsi, du côté de la Catalogne, les Aimeri de Narbonne et les Guilhen de Montpellier paraissent avoir reçu leur part dans la conquête éphémère des Baléares (4) C'est un baron normand, Robert Bordet de Cullei, qui est chargé, par un traité conclu avec Saint-Oldegaire, de réorganiser, de fortifier et de défendre la grande cité de Tarragone reconquise. Cet émule des Guiscard, pourvu du titre de *prince*, fait souche d'une dynastie, montre dans son œuvre le génie organisateur de sa race, repeuple la vieille métropole romaine, qui

(1) *Cartulaire de Conques*, nos 72, 348, 577. — Vaissète, II, 486, 622, 623 ; V, no 339. — Oihenart, 93.— Moret, II, 127. — Sandoval, *Catalôga*, fol. 143. — (2) Voir ci-dessus. — Moret II, 445, chap. iv, Marca, p. 410, 411, 427. — (3) *Esp. Sagr.*, XLIX:— Govantes, p. 128-259, 141, 333.—(4) Orderic Vital, V, 8, 12, 201. — *Villanueva*, XVIII, 224, 226 ; XIX, no 3 et p. 8, 23. — *Esp. Sagr.*, XXV, 112, 123. — Dozy, *Rech.*, II, 361, 371.

était devenue un désert, la protège contre les attaques de l'ennemi, jusqu'au jour où son œuvre achevée, les rois d'Aragon, comtes de Barcelone, n'auront plus qu'à reprendre la principauté et à recueillir les fruits que ces Français avaient fait mûrir.

La colonisation féodale franco-champenoise, Bertrand de Laon. — De tous ces féodaux qui affluèrent en cette terre d'Espagne, les documents nous ont révélé seulement les noms d'un petit nombre, que l'histoire avait laissé tomber dans l'oubli. L'un de ceux dont la mémoire mérite le plus de revivre et dont la physionomie était restée jusqu'ici enveloppée de mystère, est ce Bertrand de Laon, qu'on ne connaissait que par quelques passages du chroniqueur normand, Orderic Vital, sans qu'on fût arrivé à savoir à quelle famille il appartenait et quel avait été son rôle. C'était cependant un personnage de haute naissance. De divers textes, que l'on avait jusqu'ici ignorés, il résulte qu'il n'était autre que le cousin des rois d'Aragon, le petit-neveu de Félicie de Roucy, femme de Sanche Ramirez, le petit-fils de Thibaut de Risnel, le beau-frère d'Hugues de Montcornet, grand seigneur du nord-est de la Champagne et l'oncle de l'archidiacre trésorier de Laon, Barthélémy, avec lequel fut lié le chroniqueur de l'abbaye de Sainte-Marie de cette ville, Hériman. Il est impossible de savoir à quelle époque il était venu en Espagne. Mais on le trouve partout aux côtés d'Alfonse le Batailleur; il est l'Olivier de ce Roland, ou le Naimes de ce Charlemagne, aussi prudent que brave. Il accompagne le roi d'Aragon en Castille et il reçoit sur la route de Compostelle, ce comté de Carrion de los Condes (1117), qui a été immortalisé par la légende du Cid. Peu après, il y joint le comté de Logroño sur l'Ebre supérieur en Rioja ; un moment il sera pourvu du comté de Tudela. Il termine sa glorieuse carrière par la mort des héros, frappé à la tête de l'avant-garde, à la grande bataille de Fraga (été de 1134), au début de laquelle le Batailleur lui décerna le titre de « chevalier magnanime et sans peur » (1). Son fils Bertrand de Risnel est devenu le beau-frère de l'« Empereur » d'Espagne, Alphouse VII (2). La présence de Bertrand de Laon dans les rangs espagnols laisse présumer qu'il y eut alors dans l'Espagne du Nord bien d'autres chevaliers, venus de

(1) Hérimann (de Laon), *op. cit.*, *H. de Fr.*, XII, 267. — Orderic Vital V, 21, 23. — Charte de 1117, p. p. F. Fita, *B. r. A. h.*, XXVI, n° 6, p. 367. — Fuero de Saragosse (1119), p. p. Muñoz, I, 451. — Charte du 23 juin 1124, p. p. Bruel. *Ch. de Cluny*, n° 3970. — Fuero de Mallen (1131), Muñoz, I, 505. — (2) Salazar, *Casa de Lara*, I, 101 ; Florez, *Reinas Católicas*, I, 260-262).

Champagne et d'Ile-de-France Mais les chartriers d'Espagne n'ont pas encore livré sur ce point leurs secrets.

La colonisation féodale gasconne. — Au contraire, pour les établissements des Gascons, chartes et autres documents fournissent d'assez nombreuses données. En tête de ces Français du Midi, établis dans la région de l'Ebre, figurent les vicomtes de Béarn. C'est d'abord Centulle IV, qui, dès 1080, a reçu des fiefs dans la région de Jaca, et qui s'intitule comte de Peña et d'Ara, en même temps qu'il perçoit des droits seigneuriaux sur Canfranc et qu'il agit en bienfaiteur à l'égard des moines du célèbre monastère de San Juan (1). Puis c'est son fils, le brillant Gaston V, l'époux de Talèse, fille de Sanche, seigneur d'Ayerbe, petite-fille de Ramire Ier et nièce du roi d'Aragon. A peine revenu de Terre-Sainte, il montre contre les Sarrasins d'Espagne les qualités militaires qu'il avait déployées en Orient. Au delà des Pyrénées, il a été à la peine ; il est aussi à l'honneur. Familier du Batailleur, il en reçoit, outre la confirmation des droits sur la foire de Jaca, la seigneurie d'Unocastillo, à la lisière du massif montueux situé entre l'Aragon et l'Arba au sud, sur l'une des grandes routes des Pyrénées. Après la prise de Saragosse, il obtient en don, avec le titre de seigneur, la *moitié* de la ville, celle où se trouvaient le sanctuaire de N. D. del Pilar et la population mozarabe (chrétienne), ainsi que le titre de premier baron d'Aragon *(richombre)*, pour lui et ses descendants. Il figure dès lors dans les chartes avec le titre de *seigneur* de Saragosse ; il assiste à la concession des *fueros* (privilèges) de la ville et les confirme. De concert avec sa femme Talèse, il comble de dons l'église du Pilar (Sainte-Marie le Grande), et c'est là qu'il choisit son tombeau. Pendant vingt ans, partout il a combattu pour la cause espagnole. Après 1120, il participe à l'expédition d'Andalousie, et comme Bertrand de Laon il tombe en héros pour la cause aragonaise en 1130 (2). Son fils, Centulle V, sera, comme Bertrand et comme Aimeri II de Narbonne, l'un des vaillants barons qui soutiendront à Fraga (1134) l'honneur de nos armes, avec celui de l'Espagne (3), et qui succomberont à la fleur de l'âge pour la chrétienté. Ils ont scellé ainsi au nom du Languedoc et du Béarn, avec la maison d'Aragon, un pacte qui devait durer près de deux siècles.

(1) Testament de Centulle et convention de 1078-80, Marca, *Béarn*, p. 316, 322 — (2) Testament du comte Sanche (1104), analysé par Arco, *B. r. A. h.*, LXV, p. 56, 361, 377, 380, 415. — Marca, 423, 434, 440. — Chartes diverses de 1118 à 1130 dans Muñoz, I, 419, 420, 451, 478. — Arigita, n° 263. — Yanguas, *Diccionario*, II, 209. — Villanueva, XV, 245. — Zurita, I, fol. 43-45. — F. Fita, N. S. del Pilar, *B. r. A. h.*, XLVI, 430, 443, 444. — *Esp. sagr.*, L, n° 5, 386. — (3) Marca, 434-40. — Zurita, I, fol. 50...

A côté de Gaston, on voit figurer son cousin Centulle II, comte de Bigorre et de Lourdes depuis 1113. Il a reçu lui aussi, pour prix de son concours persistant, un quartier de Saragosse, le comté de Tarazona, récemment conquis dans le voisinage de Tudela, la promesse du territoire de Rueda et d'Albarracin, une rente annuelle de 2.000 sous et le val d'Aran, avec ses trente-deux hameaux aux sources de la Garonne, sur la route de Toulouse en Espagne, que sa maison conservera un demi-siècle (1). Au vicomte de Lavedan, Arnaud, est échu, avec la main de la comtesse Oria, le comté de Pallas, dans la vallée d'une des Nogueras, affluent du Sègre, position militaire importante sur le chemin de ronde des Pyrénées (2). Pour les seigneurs gascons de moindre importance il y a des charges de châtelains ou gouverneurs de forteresses et des fiefs *(honores)* plus modestes. On trouve, par exemple, le Béarnais Arnaud de Lescun, venu du val d'Aspe, dans les Cinco-Villas, où il essaie un moment de mettre la main sur Unocastillo (3).

Que de noms à physionomie gasconne parmi ces seigneurs qu'on trouve mentionnés au nombre des témoins des chartes d'Aragon, les Bernard de Cipriac, les Arnaud de Tarbes, les Calvet d'Elson, les Jassion ou les Gassion de Sabolla, les Martin Gascon de Tudegon, les Vital Gasco de Comninges, les Martin de His, les Peire Petit, seigneurs de Loarre et de Bolea, les Castaing, seigneurs de Bel et d'Aguerro ! Plus d'un, tel le Béarnais Pellegry, devenu seigneur de Castellozuelo et conseiller favori d'Alfonse, devait faire souche de *richombres* (hauts barons) (4).

La colonisation féodale normande — Avec les chevaliers Gascons, ce sont les chevaliers Normands qui semblent avoir participé dans la proportion la plus forte à cette colonisation militaire et féodale. Ils paraissent avoir afflué à la suite de Rotrou II de Perche et de sa nièce Marguerite. Le premier, grand seigneur, à la fois vassal du roi de France et du duc de Normandie pour ses comtés de Perche et de Mortagne, était dans la force de l'âge mûr entre 1110 et 1133, période où il s'est trouvé constamment mêlé aux Croisades d'Espagne, dans lesquelles il eut, avec Gaston

(1) Chartes, 1117 à 1130, *Esp. Sagr.*, L, n° 5, p. 386. — *Colección Doc. inéd. Aragon*, p. p. Bofarull VIII, 26. — Muñoz, I, 505, 419. — Catalógo de fueros, p. 264. — Vaissète, V, n° 382. — Marca, 326, 415, 495. — Zurita, fol. 43. — F. Duro, El valle de Aran, *B. r. A. h.*, XI, 322-29. — (2) Zurita, I, fol. 40-44. — Davezac, I, 211. — (3) Zurita, *ibid.* — (4) Chartes de 1079 à 1142 dans *Esp. Sagr.*, L, n° 5, 385, n° 6, 389 ; XLIX, n° 10, 331 ; Muñoz 1445, 429, 451, 505. — Moret, *Anales* II, 197 et références de la note précédente ; *Investigaciones*, II, 46. — Marca, 488, 492. — Yanguas, *Diccionario*, III, 20, 399. — F. Fita, *B. r. A. h.*, XXVI, 261.

de Béarn et Bertrand de Laon, le principal rôle. Il avait déjà participé à la première croisade et à la prise d'Antioche. C'est un type de haut baron normand intrépide et infatigable, passant sa vie sur les routes de France et d'Espagne, accourant d'un champ de bataille à un autre, qu'on trouve dans la même année, tantôt au delà des Pyrénées, tantôt en deçà; mêlé à toutes les grandes actions militaires, Tudela, Saragosse, Cutanda, l'expédition d'Andalousie, Mequinenza, Fraga enfin, où il répare en partie le désastre du Batailleur ; expert comme ses compatriotes aux ruses de guerre, aussi bien qu'aux mêlées et qu'aux assauts, et qui finit sa vie, comme il le désirait sans doute, en soldat, tué en 1144 au siège de Rouen. D'ailleurs souple et habile, d'abord l'ami du prodigue Robert Courtcheuse, passé ensuite au parti d'Henri Ier Beauclerc, en bons rapports avec Louis le Gros et Louis le Jeune, tour à tour allié après 1135 des prétendants rivaux, Etienne de Blois et Geoffroi d'Anjou, qui convoitaient l'héritage anglo-normand, il a su arrondir ses domaines en France, se faire donner les seigneuries de Bellême et de Moulins-la-Marche, conquérir des sympathies dans tous les camps, et devenir par sa piété et ses donations le grand ami des clercs et des moines de Normandie. La fondation de la célèbre abbaye de la Trappe, la générosité dont il use à l'égard de Saint-Evroult et de Saint-Martin de Séez, lui valent l'attachement profond de l'Eglise, attachement dont on trouve la trace dans l'œuvre du chroniqueur Orderic Vital (1).

C'est ce grand seigneur, pieux et brave, d'esprit délié et fin, qui sut favoriser dans l'Espagne du Nord la colonisation normande et servir, en même temps que ses intérêts, ceux de ses compatriotes. Dès 1114, il est pourvu du beau fief *(honor)* de Tudela, l'un des plus importants du royaume d'Aragon et de Navarre, dans la partie la plus fertile de la plaine de l'Ebre. D'après le témoignage de diverses chartes, on voit que son apanage comprend une assez vaste région, où se trouvaient notamment Corella, Monteagudo, Cascante, Córtes, Cintruenigo et un assez grand nombre d'autres petites villes qu'énumèrent les *fueros* concédés à deux reprises au chef-lieu de son comté. Quatre ans plus tard, il reçoit la *moitié* de la grande ville de Saragosse, à savoir tout le quartier compris entre la cathédrale (San Salvador ou la Seo) et Saint-Nicolas, quartier qui portait encore au XVIIe siècle le nom

(1) Heriman de Laon, *R. H. Fr.*, XII, 567. — Orderic Vital III, 198-302, 335, 355, 423, 429, 482 ; IV, 199, 371 ; V, 2, 3, 4, 50, 50, 122, 129, 131. — Aubri de Trois-Fontaines, *R. H. Fr.*, XIII, 691, 783. — *Cartulaire de la Trappe*, p. 112, 379, 389. — *Gallia Christ.*, X, 547.

d'*Alperche*, dérivé de celui de Perche. Il avait conservé ces magnifiques fiefs pendant plus d'un quart de siècle (1).

Avec lui, il avait amené en Espagne, auprès de son cousin Alfonse le Batailleur, descendant comme lui d'une princesse de la maison de Roucy, sa propre nièce, Marguerite, petite-nièce de la reine d'Aragon, Félicie, et fille de Gilbert de Laigle, beau-frère de Rotrou. C'est entre 1114 et 1117 que la jeune Normande semble être venue en Espagne, où elle épousa presque aussitôt un descendant de Garcia de Najera, roi de Navarre, qui se nommait aussi Garcia, et qui était le fils de Garcia-Ramirez, neveu de Sanche, roi d'Aragon et du souverain navarrais, Sanche de Peñalen. Ce grand seigneur avait eu pour mère, dit-on, une fille du Cid, et Alfonse le Batailleur, cousin de Garcia, l'avait pris auprès de lui. Il le maria avec Marguerite de Laigle et lui conféra le titre de roi de Navarre, sans doute avec l'expectative de ce royaume. Dès 1117, dans un grand nombre de chartes, la nièce de Rotrou prend le titre de reine de Navarre. Elle figure à Saragosse et à Tudela, à la cour du roi d'Aragon et de Rotrou. Enfin en 1135, elle va ceindre effectivement une couronne royale, lorsque l'évêque de Pampelune et les barons navarrais, à la mort du Batailleur, appelleront Garcia au trône de Navarre. C'est en faveur de sa nièce que Rotrou devait consentir à la couronne navarraise, la cession de son magnifique apanage de Tudela et de Corella (avant 1142). La fille de Marguerite ne tardait pas à ceindre une autre couronne royale, celle des Deux-Siciles, à devenir l'épouse du grand roi Roger II et à gouverner avec une énergie virile le royaume anglo-normand, pendant la minorité de Guillaume le Mauvais (2). Le fils de la nièce de Rotrou, Sanche le Sage (1150-1194), devait être de son côté l'un des meilleurs rois de Navarre.

Les barons normands établis dans la région de l'Ebre a la suite de Rotrou. — Nombreux paraissent avoir été les chevaliers normands venus avec Rotrou de Perche et sa nièce en Espagne. Les documents nous ont révélé les noms d'une partie d'entre eux, les plus marquants sans doute. C'est Guillaume, comte *de Mortain*, qui signe une charte en novembre 1116 avec

(1) Chartes de 1117 à 1140 dans Yanguas, *Diccionario*, I, 253 ; III, 369, 396, 400, 403, 406, 511. — Moret, *Anales*, II, 98, n. I. 110 B ; 117, n. D ; 126, n. B. c. et E. 131, n. B ; 140, C et E ; 141 F. — *Esp. Sagr.*, XLIV n° 10, p. 351 ; n° 20, p. 348 ; L, n° 5, p. 385 ; n° 6 ; n° 7, p. 391. — Muñoz, I, 427, 451, 457, 472 et 515. — Bofarull, *Coleccion*, VIII, 26. — *Bol. r. A. h.*, XXIX 422. — Arigita, n° 263. — Zurita, I, fol. 40, 43. — Traggia, 571 (d'après la chronique de la Peña). — (2) Chalandon, les Normands dans les Deux-Siciles, t. II. — Moret, II, 197

Alfonse le Batailleur (1). C'est Gautier d'Espagne, seigneur de Basse-Normandie, qui figure dans des chartes du cartulaire de Saint-Evroult et de la Trappe (2). Ce sont Baudri de Guitri, et Guérin d'Espagne ou de Falaise, mentionnés dans d'autres chartes normandes (3). Dans la région de Tudela, on en rencontre toute une colonie. Il y a là un Gautier de Granville ou de Gouville ou de Gerville, peut être originaire d'Avranchin ou du Cotentin ; il a assisté au siège de Saragosse ; on le trouve en 1118 et 1125 seigneur de Cintrueñigo (4), ville située au sud de l'Ebre sur la rive de l'Alhama, entre Corella et Agreda, dépendante du chef-lieu de l'apanage de Rotron. Un second Normand, nommé Gilbert, peut-être de la famille du neveu de Rotrou, Gilbert de Laigle, est seigneur de Corella, dans ce même fief (5). Un autre chevalier d'origine normande, dont le nom évoque l'un des héros de la *Chanson de Roland*, Turpin, a la seigneurie de Cascante (6), non loin de Tudela. L'un des plus fameux est Robert Bordet. Venu de sa seigneurie de Cullei près d'Argentan, époux d'une héroïne, Sibylle, la fille d'un baron normand connu, Guillaume la Chèvre, il exerce pendant seize ans avec son fils Guillaume les fonctions de gouverneur *(alcaïde)* du château de Tudela (1114-1130), au nom de Rotrou, avant de devenir prince de Tarragone et l'un des plus grands feudataires du comté de Barcelone. La chronique d'Ordéric Vital et celle de Saint-Etienne de Caen ont conservé le souvenir de ses exploits, notamment à la bataille de Fraga en 1134 (7).

A Tudela même, une charte de 1128 nous révèle l'existence de tout un groupe de chevaliers normands, réunis autour de deux clercs : Roger de Sai et Guillaume Turold, pour souscrire une donation faite en faveur de ces derniers (8). A travers les déformations que le scribe espagnol a fait subir à ces noms français, on peut reconnaître, non sans peine et sans recherches, un Herbram Auscher ou Ancel (9), probablement d'Argentan ; un Alain d'Ecublai, originaire des environs de Laigle (10) ; un Sifred, seigneur

(1) *Chartes de Silos*, p. p. dom Ferotin, n° 27. — Orderic Vital, IV, 20, 225, 230, 401, 402. — (2) Orderic Vital II, 403 ; V, 181. — *Cart. de la Trappe*, n° 3. — (3) Orderic, III, 248 ; V, 206. — (4) Chartes 1117 à 1130, Yanguas, *Diccionario*, III, 403. — Muñoz, I, 420, 445, 451. — Charte de 1056, p. p. Bottin, *Mém. Soc. Cotentin*, III, 64. — (5) Charte 1128, 51, *Arigita* n° 80. — (6) Chartes 1150-1158, *Arigita*, *Cart. de Fitero*, n°s 84, 111. — (7) Chartes, 1117-1130 et suiv., Moret, *Anales*, II, 127. F. — Yanguas, *Diccion.*, III, 403. — Muñoz, I, 422. — *Esp. Sagr.*, XXV, 112-123; L, n° 8, p. 391. — Villanueva, XIX, n° 3, 8 à 23. — Orderic Vital, V, 8, 12, 201. — Dozy, *Rech.*, II, 362, 371. — (8) Charte du 22 sept. 1128, *Esp. Sagr.*, L, n° 8, p. 391. — (9) Cart. inédit de Séez, n°s 119, 185 *(Herbrannus de Argenleo)*. — *Cart. Saint-Père de Chartres* (1046) dans Migne, CLV, p. 302. — Orderic III, 39, 45 (Herbran de Sauqueville). — (10) *Orderic Vital, ibid.*, 2, 55.

d'Escures, venu de cette même région, et membre d'une famille notable, qui compta parmi les bienfaitrices de Saint-Martin de Séez (1). A ce même groupe appartiennent encore Charles Raoul de Doe, chevalier des environs de Tourouvre ou de Ducey-en-Avranchin, près du Mont Saint-Michel (2), voisin de la seigneurie de Gautier de l'Hum, et enfin Calf ou Le Cauf, chevalier de Lisieux ou de Lassy (canton de Condé-sur-Noireau) (3). La charte fait aussi mention de Geoffroi d'Argentan et d'un autre seigneur de même origine (*Schii*) dont il est impossible d'identifier le nom. Le plus important de ces personnages est, semble-t-il, Roger de Sai (4), dans lequel on peut voir sans invraisemblance le protecteur et l'ami de Turold, et dont nous dirons la noble ascendance, ainsi que les alliances normandes de premier ordre, à la fin de notre travail.

Fragilité de la colonisation militaire et féodale française dans l'Espagne du Nord. — Les chevaliers français ne fournirent cependant que des éléments peu stables à la colonisation espagnole. Si quelques-uns d'entre eux, tels que les Bordet et les Turpin, les vicomtes de Béarn et de Bigorre et quelques Gascons, quoique jalousés, parvinrent à faire au delà des Pyrénées des établissements durables, la plupart ne tardèrent guère à se trouver isolés, au milieu de populations ombrageuses et fières, en présence de souverains qui oublièrent bientôt le souvenir des services reçus. Dès la fin du XIIe siècle, les comtes de Bigorre avaient dû renoncer au val d'Aran, et, vers le milieu de cette même période, les Bordet étaient menacés par les comtes de Barcelone dans la possession de la principauté de Tarragone. Les vicomtes de Béarn avaient été forcés d'échanger Saragosse contre Huesca. Des grands fiefs espagnols de Rotrou de Perche, en 1142, il ne restait plus rien (5).

La colonisation civile française dans l'Espagne du Nord; les colonies françaises des villes. — Au contraire, les éléments indispensables à la vie économique et sociale de l'Espagne du Nord, introduits à l'époque des Croisades françaises, se maintinrent aisément et se fondirent d'ailleurs rapidement avec la population indigène, tandis que les éléments féodaux restaient réfractaires. La colonisation civile, plus obscure que la colonisa-

(1) *Cart. Séez*, n°s 69, 72 (Seifredus de Scuris), 7, 9, 18, 26, 30, 33, 144, 148, 229, 255. — *Orderic Vital*, III, 308, 309, 398. — *Gallia Christ.*, XI, 704. —(2) *Cart. de la Trappe*, p. 437 (*Guillelmus Doe*).— *Gallia Christ.*, XI, 536. — *Cart. Mont Saint-Michel*, n°s 12, 109, etc. — (3) *Orderic Vital*, II, 113, 133, 220, 436 ; V, 192.—(4) Voir chap. III, livre IV.— (5) Textes cités ci-dessus.

tion féodale, et dont on trouve moins de traces dans les documents, contribua à doter l'Espagne du Nord de cette population laborieuse et active qui lui faisait cruellement défaut. La longue guerre contre les Maures laissait les villes et les campagnes conquises en un triste état, ainsi que le proclament à l'envi les bulles des papes, les lettres des évêques et les chartes de franchises *(fueros)* des princes. Pour attirer les colons de France, on leur concède des privilèges, liberté personnelle, exemption de taxes, garanties juridiques, facilités d'acquisitions de terres, libre exercice des métiers, autonomie administrative. Jamais période n'a été, en Espagne, plus féconde en concessions de *fueros* que celle qui s'étend entre 1070 et 1140. Des centaines de bourgs ou de villes en ont reçu, surtout d'Alfonse le Batailleur, et parfois on a pris modèle, comme à Jaca (1136), sur les chartes de franchises françaises, telle que celles de Montpellier (1). Les villes, en particulier, où on d'efforce de retenir par une politique de ménagements les Juifs et les Maures eux-mêmes, se peuplent de colons, bourgeois ou marchands et artisans, venus de l'autre côté des Pyrénées, dont on sollicite la venue par toutes sortes de privilèges, comme le montrent les fueros de Logroño (1076), de Najera, de Saragosse (1118), de Tudela (1117-1127), de Pampelune (1130) (2). A Huesca, à Jaca, à Barbastro, à Saragosse, comme à Logroño, et dans bien d'autres villes ou bourgs, l'immigration française paraît avoir été considérable. A Estella, la ville est repeuplée par des colons de France (3), de même qu'à Tarragone (4). A Pampelune, toute une partie de la cité, le quartier de Saint-Cernin est créé au moyen d'immigrants du Quercy et de Gascogne (5). A Tudela, ce sont des Normands ou des Gascons dont les chartes désignent les notables ; le juge Durand Poisson (Peixon), les bourgeois Gautier Blanc, Hugues Morlans (de Morlaas ?), Bernard de Capdeville, Dominique Roux, Bernard Montclar, Guillaume Samaran (6). A Najera, on rencontre même des Poitevins, comme Jean de Vouvent (7). En certains centres, ces colons sont si nombreux, qu'ils ont leur administration spéciale, comme à Saint-Cernin de Pampelune.

(1) Fuero de 1134, Muñoz, I, 239. — Traggia, *M. r. Ac. h.*, III, 582. — (2) Chartes et fueros (1076 à 1130), p. p. Muñoz, I, 334, 341, 390, 418, 451, 469, 472, 474, 505. — Catálogo, 148-152. — Moret II, 129. — Yanguas, *Diccion.*, I, 201, 431. — Hergueta, *B. r. A. h.*, L, 106, 329 (fuero de Logroño). — (3) Oihenart, *Notitia Vasconiae*, p. 79. — Yanguas, *Diccion.*, I, 431. — (4) Ci-dessus textes relatifs aux Bordet et charte 1117, *Esp. Sagr.*, XXV, n° 15. — (5) Yanguas, *Diccion.*, II, 462. — Muñoz, I, 509. — Marca, 122. — (6) Chartes de 1135, *Esp. Sagr.*, XLIX, n° 13, 333; L, n° 11, 395. — Chartes de Fitero, *Arigita*, n° 129. — (7) Chartes de 1117 et de 1121-26, p. p. Fita, *B. r. A. h.*, XXVI, 267, 268, 269.

Parfois, ils désignent à eux seuls la moitié du conseil local. Ainsi, à Najera, où ils ont, comme notables, des bourgeois de noms bien français, Barthélemy et Geoffroi Pourcel, Noël et Itier Pichon, Renaud Portalier et Pierre Belin (1). L'apport si important de ces éléments français les plus énergiques et les plus entreprenants n'a pas été, pour l'Espagne du Nord, un moindre bienfait que celui de la colonisation religieuse de nos clercs et de nos moines, et que celui de la collaboration militaire de nos chevaliers. A aucune autre époque de l'histoire, la pénétration n'a été aussi profonde et l'union si intime entre les deux grands pays latins. La France avait donné sans compter à l'Espagne le sang de ses enfants, les lumières et l'activité spirituelle de son clergé, le labeur fécond de ses colons.

Ce rôle si glorieux, cette épopée de près d'un siècle qu'écrivaient nos chevaliers à coups d'épée, dont nos clercs et nos paysans ou nos artisans faisaient valoir les bienfaits, excitait dans toutes les régions françaises une attention passionnée. Au fond de son cloître de Saint-Maixent, l'annaliste semi-officiel des comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine, se délecte à enregistrer les victoires de nos croisés au delà des monts, avec une précision et une exactitude souvent supérieures à celles des chroniqueurs monastiques espagnols (2). Dans ce moutier Sainte-Marie de Laon, dont parle en une strophe fameuse le trouvère de la *Chanson de Roland*, et où il place la rédaction d'une *geste* ou d'annales qui lui auraient servi de source, indication restée jusqu'ici mystérieuse et sur laquelle notre exposé des croisades d'Espagne jette une vive lumière, un autre moine, Hériman, familier des Roucy, les parents des rois d'Aragon et les grands recruteurs des armées croisées, prête une oreille attentive aux récits des croisades franco-espagnoles. Jusqu'en 1134, on en trouve l'écho dans sa chronique, avec l'énumération des victoires et avec l'éloge enthousiaste d'Alfonse le Batailleur (3). Dans son monastère de Saint-Evroult, l'érudit curieux, l'historien d'esprit si ouvert, qui est Orderic Vital, consacre tout un livre de sa grande histoire universelle, le meilleur monument historique de son siècle, au récit de ces croisades (4), dont il a recueilli les éléments dans les narrations des compagnons de Rotrou de Perche. Dans son cloître de l'île de Ré, après 1130, le clunisien Richard le Poitevin

(1) Charte (note 7, p. précédente).— (2) *Chr. de Saint-Maixent*, éd. Labbe, II, 190-221. — Marchegay (*Chr. des églises d'Anjou*, 351. 433). — (3) Voir ci-dessous, livre IV, ch. III. – Hériman, *Miracula B. Mariae Laudunensis*, extr., dans *R. h. Fr.*, XII, 267 ; texte intégral d'après, Dachery (1651), Migne, *P. L.*, CLVI, 961-1018.— (4) Orderic Vital, édit. Le Prévost, V, livre XIII, p. 1, 21.—

ne manque pas de consigner le souvenir de ces hauts faits en sa chronique (1). Les croisades d'Orient à distance frappent plus l'imagination que ne le font celles d'Espagne, enveloppées pendant sept cents ans d'un injuste oubli. A la fin du XIe siècle, et dans le premier tiers du XIIe, il est probable qu'elles suscitèrent un enthousiasme presque semblable et qu'elles séduisirent presque autant les imaginations. Si les croisades d'Orient provoquèrent les tableaux colorés et les récits pittoresques d'un nombre prodigieux d'historiens, dont quelques-uns, les Guibert de Nogent, les Foucher de Chartres, les Guillaume de Tyr, les Joinville sont de maîtres écrivains, les croisades d'Espagne n'ont laissé malheureusement qu'un écho affaibli et pauvre dans quelques chroniques monastiques. Mais elles méritaient de trouver dans le poète de la *Chanson de Roland* le grand écrivain qui devait en tirer l'inspiration de son chef-d'œuvre.

(1) Richard le Poitevin, *Chronique*, éd. E. Berger, *B. Ec. Rome*, n° 6.

LIVRE SECOND

LA GÉOGRAPHIE DE L'ESPAGNE, DE L'EUROPE SEPTENTRIONALE ET ORIENTALE, DE L'AFRIQUE ET DE L'ORIENT DANS LA CHANSON DE ROLAND ET LE PROBLÈME DES ORIGINES DU POÈME

CHAPITRE PREMIER

La Géographie de l'Espagne dans la Chanson de Roland. Son importance pour la genèse du poème.

La genèse de la Chanson de Roland ; ses principaux éléments tirés de l'Histoire des Croisades d'Espagne et de la géographie de la péninsule. — Bien mieux qu'un événement secondaire, sur lequel on ne savait presque rien, perdu dans la brume du passé, tel que celui d'août 778, les Croisades d'Espagne, qui avaient déroulé devant les yeux émerveillés des contemporains les admirables pages réelles et colorées d'une de nos plus belles épopées militaires et chevaleresques, étaient propres en effet à susciter la divine émotion d'où naissent les grandes œuvres poétiques. Ce n'est point dans le sec récit d'Eginhard, même amplifié par les légendes monastiques, que Turold avait pu prendre l'idée de ces beaux tableaux de bataille, de ces chevauchées dans les vallées et les plaines, de ces mêlées historiques, de ces sacs de villes, de cette organisation militaire des croisés et des Sarrasins, de cette féodalité maure, de cette intervention des rois africains (les Almoravides), de ces batailles acharnées devant Saragosse, de cette prise de la métropole de l'islam espagnol, qui donnent à son poème une vie si intense.

Mais ce qui achève de montrer qu'il a dû puiser dans ces expéditions, si glorieuses pour la « dulce France », l'inspiration de son poème, c'est la précision du cadre géographique qu'il lui a donné. L'opinion contraire a, jusqu'à présent, prévalu. Si Camille Jullian (1) et Joseph Bédier (2) ont eu le mérite de reconnaître et de

(1) C. Jullian. De la précision géog. dans la Chanson de Roland, *Rev. Etudes Anc.*, I (1899), 223. — (2) J. Bédier, *Lég. Epiq.*, III, 293, 345.

prouver que, jusqu'aux Pyrénées, le trouvère s'était conformé exactement aux données de la géographie, dans l'itinéraire qu'il fait suivre à ses héros et dans la mention des lieux qu'il indique, on estimait généralement jusqu'ici qu'il n'avait jamais visité l'Espagne et que la fantaisie avait présidé à la fixation du cadre géographique de son épopée. C'est la démonstration contraire que nous allons entreprendre. Elle prouvera, croyons-nous, jusqu'à l'évidence que le poète possédait une connaissance particulière du théâtre des exploits de ses héros, connaissance si précise et si minutieuse qu'elle peut s'expliquer seulement par son séjour ou son passage sur les lieux mêmes que son poème a immortalisés, ou, pour le moins, par une tradition orale provenant de témoins oculaires des Croisades d'Espagne

Les difficultés des identifications géographiques. — Assurément, en pareille matière, il convient de ne procéder qu'avec prudence; mais il faut aussi se souvenir que des raisons d'ordre strictement philologique ne sauraient suffire pour faire écarter des identifications qui reposent sur des raisons d'ordre géographique et historique. Les écrivains du moyen âge, de même que le public populaire ne transcrivent pas les noms de lieux, suivant les règles invariables de la philologie. Ils les altèrent à l'occasion pour des motifs très divers. Les géographes de l'ère médiévale n'échappent pas à cette tendance. Lorsque Aboulféda interprète le Poitou par le terme *Beythou* (1); lorsque Edrisi, le représentant le plus illustre de la géographie arabe, transcrit Paris par le mot *Abariz* et Blois par celui de *Malis*, Arras par celui de *Rais*, Morlaas par celui de Morlans (2); lorsque l'auteur du *Bayan* désigne Bordeaux sous le nom de *Borhil* et Lyon sous celui de *Loulouin* (3), ils nous offrent des exemples de déformations semblables à ceux que présentent nos historiens et nos poètes. Les termes de la langue espagnole et arabe se sont parfois déformés de même dans le poème de Turold; exiger qu'ils soient conformes à la rigueur des règles philologiques, dans tous les cas, c'est demander l'impossible. D'autre part, comment pourrait-on s'attendre à rencontrer chez un trouvère la connaissance impeccable de la forme exacte, des contours, des détails d'un pays aussi vaste que l'Espagne, en dehors de la région qu'il a pu visiter ou connaître d'une manière assez précise pour en désigner certains lieux, alors que des géographes de profession,

(1) Aboulféda, trad. Reinaud, II, 284. — (2) Edrisi, trad. Jaubert, II, 358. — (3) El-Bayan, trad. Fagnan, II, 1, 19.

tels qu'Edrisi et Aboulféda, ignorent eux-mêmes la configuration rigoureuse de la péninsule et ne se font qu'une idée très imparfaite des pays chrétiens espagnols (1). Enfin, le meilleur manuscrit de la *Chanson de Roland*, celui d'Oxford, écrit, d'après un archétype, en Angleterre vers 1150 par un scribe anglo-normand, et dont nous suivrons à peu près exclusivement le texte, qui, d'après un excellent juge, J. Bédier, fait autorité (2), ne saurait cependant être considéré comme infaillible, comme aussi sacré que celui d'un Evangile, alors que l'on admet que l'Evangile lui-même a été parfois altéré. Il a pu s'y glisser quelquefois des fautes de transcription bien excusables, si l'on songe qu'il s'agit de termes géographiques de physionomie ibérique, arabe ou orientale, difficiles à saisir pour des oreilles françaises.

Sobriété et méthode des tableaux géographiques de la Chanson de Roland.— Le poète est un artiste, dont les conceptions littéraires, comme on l'a souvent observé, sont celles de nos classiques. Il s'efforce visiblement d'obtenir, par la sobriété, la clarté et la précision de ses tableaux et de ses narrations épiques, l'unité d'impression. Il ne disperse pas l'intérêt sur une foule de lieux et de personnages ; il le concentre sur un nombre restreint de héros, qu'il fait mouvoir sur quelques points choisis dans le vaste territoire de l'Espagne musulmane. Alors qu'un cicerone bavard et à demi ignorant, comme l'auteur de la *Chronique* et du *Guide des pèlerins*, connu sous le nom de *Pseudo-Turpin*, énumère à la file et en désordre plus de trois cents noms géographiques, Turold se contente d'une cinquantaine à peine, et limite au strict minimum le cadre où il a placé l'action de son poème.

L'Espagne dans le poème de Turold. — Il connaît sans doute, sinon directement, du moins de réputation toute l'Espagne, dont il attribue la conquête à Charlemagne.

Tresque en la mer cunquist la tere altaigne

et il en a bien vu le caractère physique d'ensemble, celui d'un pays de plateau *(terre altaigne)* (3). Il en admire l'étendue, la beauté, la lumière vibrante toute méridionale, aussi bien qu'il apprécie la bravoure de ses habitants. Elle est, dans ses vers, la

(1) Voir ci-dessous. — Bayan II, 24, il croit l'Espagne entourée par la mer et rattachée à la Grande Terre (France) par un isthme d'un jour de marche. — (2) J. Bédier, *Lég. Epiq.*, III, 186, 187. — De l'autorité du mss d'Oxford, *Romania*, XLI (1912), 231, 335.— Le mss. lui-même de la Chanson procède d'un original (archétype, perdu, qu'il a pu altérer quelquefois. — (3) *Ch. de Roland*, vers 2

grant tere, la clere, la bele, la vaillant (1). Il comprend l'amour passionné qu'elle inspire à ses enfants (2). Tout vaut mieux que de risquer sa perte ; c'est le sentiment qu'il met dans les paroles du rusé Blancandrins, aussi bien que dans celles du brave émir de Balaguer.

Que nus perduns clere Espaigne la bele (vers 59).

Il ne connaît qu'un pays qui dépasse celui-là, la France, la *terre major*, comme il la désigne à la façon des géographes arabes (3).

Le cadre géographique restreint du poème. — L'esthétique littéraire du poète. — Mais le poète, dont l'esthétique littéraire est faite d'esprit de mesure et de sobriété, n'a pas voulu diluer l'action épique dans un cadre trop vaste. De plus, il est visible qu'il n'a qu'une connaissance très vague de l'Espagne musulmane, qui englobait encore une bonne part du bassin de l'Ebre et des régions orientales ou méridionales de la péninsule. Il ne se rend pas un compte exact de l'éloignement du bassin de l'Ebre par rapport à la mer, et en attribuant à Charlemagne la conquête de « toute l'Espaigne » (4), il est visible qu'il n'en connaît pas très exactement la superficie. Comment s'en étonner, si l'on songe qu'Edrisi et Aboulféda (5) donnent à la péninsule une forme triangulaire qu'elle n'a pas, et n'ont de leur côté qu'une idée imparfaite de l'Aragon ou de la Catalogne ? C'est pourquoi, ce n'est qu'accidentellement qu'il nomme quelques régions et quelques villes de la péninsule ibérique, en dehors de celles du bassin de l'Ebre. Épris en même temps de vérité, car ce classique est également un réaliste, et d'autre part conscient de l'insuffisance de ses connaissances, il semble n'avoir voulu donner à son poème pour théâtre que cette zone, où s'était déroulée l'épopée glorieuse des croisades du Nord-Est qu'il connaissait bien et dont il avait pu sans doute observer les étapes. C'est pourquoi, des provinces d'Espagne, il ne nomme que la Galice (6), sans y placer d'ailleurs le moindre épisode de son poème, et pour faire allusion, soit à ses gisements aurifères, soit aux richesses de son sanctuaire, ou encore pour qualifier un des personnages de l'armée de Charlemagne. Dans un autre passage, où il montre

(1) *Ch. de Roland*, vers 2360 ; 59 ; 2163. — (2) *Ibid.*, vers 907. — (3) *Ibid.*, vers 600. — Aboulféda, II, 42, 85. — (4) *Ch. de Roland*, vers 2 et 870. — (5) Edrisi, II, 12 et suiv. — Aboulfeda, II, 234. — (6) *Ch. de Roland*, vers 1637 (l'or de Galice, allusion soit à Pline, soit au trésor de Santiago). Il est à noter que les musulmans étendaient à toute l'Espagne chrétienne et aux Espagnols le nom de Galice et de Galiciens. Dozy, *le Cid*, p. 8.

la flotte musulmane cinglant vers les bouches de l'Ebre, il semble avoir voulu désigner Majorque *(Majoricas)* et Minorque *(Minorissa, Menorca)*, sous les noms de *Marbrise* et de *Marbrose* (1) (vers 2641), que les vaisseaux des Sarrasins laissent derrière eux. Ou bien a-t-il voulu désigner sous ce nom la région de Marmeria, vers Castellon de la Plana, car il paraît se représenter ces lieux, non comme des îles, mais comme des pays baignés par un fleuve (2)?

Il est possible également qu'il ait voulu désigner, sous le nom du *reis Almaris (roi Almaris)* (3), l'auxiliaire de Marsile à Roncevaux, l'émir d'Alméria, sur la côte orientale d'Espagne. Il nomme aussi Valence, centre de fabrication d'armes de guerre, les *espiès* (4). Mais aucune autre région espagnole, située au delà des plateaux du sud de l'Ebre, et même la Catalogne, même la Vieille-Castille, voisines de l'Etat de Saragosse, n'apparaissent dans le poème. Il en est ainsi également des grandes villes d'Espagne. Aucune d'entre elles n'est mentionnée en dehors de la zone de l'Ebre, ni Cordoue, ni Séville, ni Grenade, ni aucun de ces grands centres, où s'était épanouie la civilisation musulmane, et que le poète n'ignorait pas certainement, puisque tout l'Occident chrétien les connaissait de réputation. On verra en effet plus loin que Cordoue n'a rien à voir avec Cordres, ni Séville avec Sébilie, ces localités où le poète a placé deux des épisodes et l'un des personnages de son poème. Il mentionne, il est vrai, Tolède *(Tulète) (Toletani)*, mais uniquement à propos de l'armure de l'archevêque Turpin ; le héros français est protégé, en effet, contre les attaques du païen Malquiant par l'excellence de son *écu* (bouclier), qui provient des fabriques célèbres de la cité du Tage (vers 1568). Si Turold n'a pas davantage insisté sur cette capitale musulmane (5), réputée au XIIe siècle pour la science de ses *nigromants* (magiciens), c'est assurément encore parce qu'il n'entrait pas dans son dessein artistique de donner à son poème un cadre débordant ou bien à cause de l'insuffisance de ses notions. Pour une raison semblable, il n'a même pas voulu étendre ce cadre jusqu'à la région des bouches de l'Ebre. S'il est question de *Torteluse* dans la *Chanson de*

(1) *Ch. de Roland*, vers 2641 — L. Gautier (Ch. de Roland éd. in-4°, II, 380). — Baist *(Variationen* 219) voit dans Marbrise *Manresa* en Catalogne, près de Barcelone, et dans Marbrose *Minorque*. Edrisi nomme l'une Majorca, l'autre *Menorca* (1167) ; formes latines *Majoricas*, *Minorissa*. — (2) Edrisi, II, 16.— (3) Voir, ci-dessous, chap. III.— (4) *Ch. de Roland*, vers 998.— Edrisi, II, 36, 37, décrit Valence comme une place de commerce. C'était le port d'exportation des armes d'Almeria, de Tolède et de toute cette région célèbre par ses mines de fer et ses fabriques. — (5) Description dans Edrisi, éd. Dozy et Goeje, p. 228.

Roland, ce n'est pas la place forte de Basse-Catalogne que le poète a eu en vue.

Dans cette restriction volontaire du théâtre du poème il y a donc, à la fois, l'effet d'une sage méfiance du trouvère à l'égard des limites de ses connaissances et un résultat de la conception esthétique de l'auteur, conception semblable à celle de nos grands poètes tragiques du XVIIe siècle. En concentrant l'action sur ce théâtre limité, il ne dispersait point l'attention de l'auditeur ou du lecteur. D'autre part, il donnait à son récit épique une plus grande vraisemblance, puisque ses héros évoluent dans un temps et sur un champ de bataille restreints. Bien différent en cela des auteurs des épopées postérieures, qui accumulent les invraisemblances et qui n'ont nul souci, ni de la vérité historique, ni de la vérité géographique, il a été au contraire préoccupé de respecter l'une et l'autre, dans la mesure où les exigences de la poésie épique le lui permettaient. Sa vision a parfois amplifié les événements, raccourci les distances, atténué les obstacles. Elle ne l'a presque jamais entraîné au delà des limites du vraisemblable, sur ces chemins où s'égarèrent les auteurs des romans bretons ou de l'épopée renouvelée de l'antique, et des amateurs des féeries ou des enchantements qui séduisirent la période postérieure. Elle a grossi les faits à l'occasion et simplifié le cadre ; elle ne les a point dénaturés. Le grand trouvère a su maintenir un juste équilibre entre l'idéalisme du poète et le réalisme pénétrant de l'observateur.

L'Espagne de la Chanson de Roland est surtout celle de la région de l'Ebre. — Les limites que lui assigne le poète, les ports d'Aspe ; Durestant, Daroca de Jiloca ou Durera. — C'est pourquoi l'Espagne, que le poète a choisie de parti pris pour servir de cadre à son poème, est principalement celle de la région de l'Ebre, où s'étaient déroulées les croisades françaises, depuis 1018 jusqu'en 1120. C'est même, avant tout, cette partie de la région de l'Ebre, sur laquelle avait porté le principal effort de nos croisés, et qui coïncide à peu près avec les limites des royaumes d'Aragon et de Navarre vers cette dernière date. En dehors d'elle, le trouvère n'a plus que des données vagues et imparfaites, car à peu de distance de Saragosse commençait l'Espagne musulmane. Comme il a placé l'action de son poème dans le recul des siècles, il suppose que la contrée devenue chrétienne de son temps a appartenu aux musulmans jusqu'aux Pyrénées, et c'est cette barrière montueuse qu'il désigne au nord comme limite de l'Etat de Saragosse. Conception d'ailleurs plus conforme dans l'ensemble à la

réalité de la fin du XIe siècle qu'à celle du VIIIe. En effet, l'Etat des Beni-Houd, à l'époque un peu antérieure à la *Chanson de Roland*, était devenu la première puissance de l'Espagne musulmane et le vrai rempart de l'islam, ce qu'il n'était pas au temps de Charlemagne.

On peut estimer sans doute qu'accorder à l'Etat de Saragosse la domination sur l'Espagne entière, c'est attribuer à ce royaume une bien grande extension. Mais il faut songer que le trouvère ne connaît guère d'une manière assez précise que cet Etat dans l'ensemble de la péninsule; qu'il s'exagère l'hégémonie réelle qu'ont pu exercer les Beni-Houd; et qu'en tout cas, à l'époque des Almoravides, qui y sont devenus les maîtres en 1111, ce royaume pouvait passer à bon droit pour la principale partie de l'Espagne, partie que le poète prend pour le tout, en vertu d'une exagération permise à l'auteur d'une épopée. D'ailleurs, les souverains espagnols n'exagèrent-ils pas autant que Turold, lorsque, dans leurs diplômes, ils se qualifient, comme le font Alphonse VI de Castille ou Alphonse Ier d'Aragon, « *Empereurs de toute l'Espagne* », alors qu'ils n'en détiennent pas la moitié? Enfin, le trouvère suppose que Marsile mobilise en trois jours son armée, ce que celui-ci n'eût pu faire, s'il avait réellement occupé toute l'Espagne (1). Il a donc amplifié l'étendue de l'Etat de Saragosse, en vertu d'une fiction dont il trouvait des exemples dans la réalité contemporaine. Toutefois, cet Etat, dont il porte les limites aux Pyrénées, correspondait à la plus grande part de l'Espagne du nord-est (Aragon, Navarre, Catalogne) et mesurait un cinquième de l'Espagne (100.000 km.) environ, ce qui dépasse de beaucoup les proportions d'un grand Etat féodal, tel que la Normandie, au temps de Turold. Assignant donc au royaume de Saragosse une étendue bien supérieure à la réalité, le neveu de Marsile se flatte de l'espoir de libérer de l'emprise des chrétiens la région maîtresse, en qui se résume pour lui l'Espagne entière.

De tute Espaigne aquiterai les pans
Dès porz d'Espaigne entresqu'à Durestant (2)

La limite septentrionale ainsi désignée est évidemment celle du Somport, sur la grande route de Bordeaux par Oloron à Sara-

(1) « *Totius Hispaniae imperator* » Alphonse VI (fuero de Logroño, etc.), et diplômes d'Alfonse le Batailleur, cités ci-dessus, livre Ier. — *Ch. de Roland*, vers 851, 509, et 224. — (2) Le texte d'Oxford porte les termes « des porz d'Espaigne » auxquels *divers éditeurs* ont substitué par conjecture « dès les porz d'Aspre ». *Ch. de Roland*, v. 869-870.

gosse, qui coïncide avec la crête des Pyrénées, et où se termine la vallée d'Aspe. Mais quel est ce *Durestant* qui marque la frontière opposée, celle du sud, puisque le val d'Aspe ou d'Espagne est au nord? Les uns, renonçant à débrouiller l'énigme, y ont vu un nom de lieu imaginaire (1). Les autres ont proposé une localité voisine de la côte d'Afrique (2), sans en trouver d'ailleurs aucune qui rappelle ce vocable, et avec l'idée préconçue que l'Espagne, dont parle le neveu de Marsile, était toute l'Espagne musulmane, alors qu'en réalité, et d'après l'ensemble des seules notions précises que possède le poète, il ne peut être question que de l'Espagne aux limites restreintes, qui était constituée par l'Etat musulman de Saragosse. Sans souci de la vraisemblance, des philologues érudits ont proposé d'identifier Durestant avec un port fluvial de la Néerlande, Dorestadt (3) sur le Rhin hollandais, qui fut célèbre à l'époque carolingienne par son commerce de lainages de Frise et que ruinèrent les invasions normandes (831-866). Supposer que le poète ait cru devoir étendre au nord et jusqu'au Rhin inférieur les frontières de l'Espagne musulmane du Nord, ce serait lui attribuer un goût de la fantaisie, qui confine à l'extravagance et que n'autorise nullement son souci de la vraisemblance.

C'est donc sur le sol espagnol même et sur celui de l'Espagne septentrionale qu'il convient de rechercher Durestadt. Ici le sage précepte d'un maître, Gaston Paris, peut nous servir de guide. Dès 1869, dans une courte esquisse sur la géographie de la *Chanson de Roland* (1), il posait l'excellent principe dont il n'est pas permis de s'écarter. C'est que le travail d'identification géographique doit tenir compte des données du poème et ne s'exercer que dans les limites mêmes du théâtre de l'épopée de Turold. Si nous écartons de nos hypothèses des lieux trop éloignés de Saragosse, tels que Durana, dans l'Alava, nous rencontrons deux villes qui peuvent être identifiées avec Durestant, toutes deux sur la frontière de l'Etat musulman. L'une est Daroca de la Rioja, bourg situé sur la route de Compostelle, près de Najera, sur l'Ebre supérieure, mentionnée dans les chartes sous les formes *Daroca* ou *Darocha*, et dont le seigneur Fortuno Garcez Caixal assista comme témoin à la concession des fueros de Tudela et de Saragosse (1117-1118) (5); il avait donc été connu des Normands établis dans cette région.

(1) Tavernier, *Vorg.*, 75. — (2) L. Gautier, II, 236. — (3) G. Huet, Duresté, Durrester, Dorestadt, *Romania* XLII (1912), 102-104. — (4) G. Paris, La géog. de la Ch. de Roland, *Revue critique*, 1870, II, 175. — (5) Daroca de Rioja est nommé dans des chartes de 1117 à 1137, Muñoz, I, 220. — Arigita, I, n° 126, p. 83. — F. Fita, *B. r. A. h.*, XXVI, 171, 240.

Toutefois Daroca de la Rioja avait bien moins d'importance comme ville frontière qu'une autre Daroca, celle du bassin du Jalon. La grande forteresse arabe *(Daruka)* (1), assise à 172 mètres d'altitude, au sud de l'Ebre, sur la rive droite du Jiloca, affluent du Jalon, avec son enceinte formidable de 2 km. 200, garnie de 144 tours, et son château campé sur un roc à pic, commandait la route de Saragosse (cette ville à 79 km. de distance) à Teruel (qui se trouve à 90 km. au sud-est) et à Valence. Une bulle pontificale indique auprès d'elle un bourg de *Durera* (2). Daroca appartenait, comme ce bourg, à l'archiprêtré de Calatayud et au diocèse de Tarazona-Tudela, où vivaient tant de Français. Prise en 1120 par nos Croisés, cette ville, suivant l'expression d'une charte de 1142, qui fait songer aux vers de la *Chanson de Roland*, était regardée comme la place d'armes de la frontière musulmane (*Daroca quae est in extremo Sarracenorum)*, et qu'Alfonse le Batailleur tourna contre ses ennemis (3). En amendant légèrement le texte d'Oxford et en supposant les leçons de Darocans ou *Darescans* au lieu de Durestant ou bien de *Durerans* pour Durera, paroisse voisine de Daroca, on obtient précisément le nom de la ville ou de la localité située sur la frontière de l'Etat de Saragosse et qu'il convenait de déterminer.

La vallée de l'Ebre et l'Ebre dans la Chanson de Roland. — De même qu'il trace, d'une manière précise, au nord et au sud les frontières de l'Etat de Saragosse, le poète fait preuve d'un véritable sens géographique, quand il donne comme centre à cet Etat la vallée du grand fleuve, le seul qu'il ait voulu nommer, l'Ebre. Il l'assigne comme objectif aux marches de l'armée de Charlemagne; il en montre le rôle comme suprême barrière de la défense musulmane ; il en a connu la valeur comme voie de communication avec la mer et avec les musulmans d'Afrique et d'Orient. Là encore le génie du trouvère est d'instinct d'accord avec la réalité. Ni les rivières depuis l'Arga et l'Aragon jusqu'au Cinca et au Sègre, qui forment au nord une sorte de ramure au tronc du grand fleuve, ni celles qui lui constituent au sud une semblable

(1) Daruka, forme arabe *(Atlas Sprunner*, carte n° 15). Daroca est nommé sous cette forme latinisée dans des chartes et chroniques de 1117 et années suivantes, Muñoz, I, 474, 534. — Bofarull, VIII, 300. — Moret, I, 132. — *Esp. Sagr.*, XLIX, n° 28 et n° 20, p. 359.— Chronique du Cid, éd. Bonilla, ch. XI, p. 22 (Darocam) et F. Delbosc. — Chron. de la Peña citée par Traggia, *loco cit.*, III, 571.—Edrisi (Doraca), II, 227, éd. Dozy et Goeje, 130. — Mendez Silva, fol. 104.— (2) *Durera* cité dans une bulle de Lucius III (évêché de Tarazona), *Esp. Sagr.*, XLIX, n° 20, p. 339. Durerans satisferait mieux les philologues, préoccupés de la série des assonances en *ans*. Il présente plus de syllabes communes avec *Durestant* que Daroca. — (3) Fuero de Calatayud, 1131.— Bofarull, VIII, 20, fuero de Daroca, 1142.— Muñoz, 534.

parure, depuis l'Alhama et le Queiles jusqu'au Jalon et au Guadalope, n'apparaissent dans les vers de la *Chanson de Roland*. Tout au plus, dans un passage, fait-il allusion, sans le nommer, à l'Arga, l' « *ewe* » naissante du val de Roncevaux, qui devient ensuite la rivière de Pampelune, et qui contribue à faire de l'Ebre, suivant le proverbe espagnol, le « *seigneur* » *(varon)* des fleuves de l'Espagne du Nord. Toute l'attention est concentrée sur l' « *ewe* » de Sèbre (1), ainsi que le poète l'appelle, sur cette vallée, dont la conquête est l'enjeu de la bataille entre chrétiens et Sarrasins. Le trouvère décrit le fleuve en quelques vers précis et exacts, tel qu'il a pu le voir dans la région de Tudela, où l'Ebre prend son véritable aspect d'artère maîtresse, où il recueille et a recueilli les eaux venues des réservoirs des monts du Moncayo, des sierras Demanda et Urbion, au sud et au sud-ouest, des Pyrénées au nord, tels que l'Aragon et ses affluents, l'Alhama, le Queiles, l'Huecha. C'est là encore que l'Ebre, descendu des monts Cantabres (à 819 m. d'altitude), prend le caractère d'un fleuve de plaine, (260 m. d'altitude à Castejon), aux eaux abondantes (aujourd'hui 14 mètres cubes par seconde à Tudela), et qu'il cesse d'être un torrent, sans prendre l'allure traînante que présente son cours inférieur. Le poète, qui, par suite d'une altération phonétique, due sans doute au dialecte catalan, lui donne le nom de *Sèbre* (2) au lieud'Ebre *(Iberis)* (3), comme l'exigeait la provenance latine, l'a décrit admirablement en un vers, aussi bien que l'a fait Racine pour la mer dans la première scène d'*Iphigénie*. Les Sarrasins, fuyant éperdus devant l'armée de Charlemagne, arrivent à la barrière fluviale.

> L'ewe de Sèbre el lur est dedevant
> Mult est parfunde, merveilluse e curant (vers 2465-6).

Ce sont bien les caractères que présente le fleuve depuis Tudela jusqu'au confluent du Gallego, même aujourd'hui où le déboisement a diminué le volume de ses eaux. Rien d'étonnant, si, dans ses eaux profondes, les Sarrasins se noient en foule, les uns coulant à pic avec leurs armures, les autres entraînés par le courant (vers 2467-2172). Non moins exact est le tableau que le poète trace de

(1) Ch. de Roland, vers 2463-2465, 2672, 2758. — (2) Cette forme s'explique par le catalan S' Ebru (Su Ebru) d'après W. Forster, Sebre im Rolandsliet, *Z. f. rom. Ph.*, XV, 508. — Baist y voit un rapprochement avec le nom de Sègre (Sicoris), *Variat.*, 217. — (3) Hiberum flumen (charte 1149. *Esp. Sagr.*, L, n° 18, p. 405); *Flumen Iberum* (Chr. du Cid, éd. Bonilla, p. 199). — *Ibero flumine* (Honorius d'Autun, ch. XXI, p. 130). — Au vers 3205 « *grant est la plaigne et large la curtrée* ». Turold a de même décrit d'une façon précise l'ampleur de la vallée.

l'absence des bateaux sur cette partie du fleuve, où la navigation n'avait qu'une activité intermittente,

Il n'en i ad barge, ne drodmund ne caland

tandis que cette navigation était alors très importante et fort active, comme nous le montrerons, entre Saragosse et la mer.

La sobriété de la Chanson de Roland dans la nomenclature des villes de la région de l'Ebre. — Raisons probables du choix des villes, sur lesquelles se concentre l'attention. — De même qu'il ne mentionne qu'un seul fleuve de l'Espagne du Nord, sans doute parce que l'unité du théâtre de l'action est ainsi mieux assurée, le poète évite d'attirer l'attention sur les villes importantes de cette région. Il n'a nommé aucune d'entre elles, ni Jaca, ni Pampelune, dans la zone montueuse, ni Huesca, la seconde capitale de l'Aragon, ni Léride, ni Barbastro, dans la zone de passage entre les plateaux subpyrénéens et la plaine. Deux cités seules ont trouvé place dans son épopée, à côté de châteaux forts ou de bourgs de troisième ordre ou de moindre valeur. On ne peut s'empêcher de remarquer qu'il a choisi ces villes avec infiniment d'à-propos, puisque l'une Tudela (1) est la clef du passage de l'Ebre, au débouché de la grande route de Roncevaux et de Pampelune vers Saragosse, et que l'autre, Saragosse elle-même, était alors la métropole de l'Espagne musulmane, l'objectif constant depuis un siècle de tous les efforts des croisades du nord. Souci esthétique de concentrer l'attention seulement sur quelques centres urbains de premier ordre, préoccupation de les choisir uniquement parmi ceux dont les Croisés avaient dû convoiter le plus longtemps la conquête, voilà, semble-t-il, les deux mobiles qui ont pu guider le trouvère dans sa détermination. Mais n'y en aurait-il pas un troisième ? On serait fort tenté de l'admettre, si l'on observe que Tudela et Saragosse sont précisément les deux plus belles conquêtes dues à la valeur militaire de nos Croisés, à celle de Gaston de Béarn et de Rotrou de Perche.

Saragosse dans la Chanson de Roland. — De ces deux villes, c'est surtout Saragosse qui joue dans le poème le rôle capital. Au début du récit, c'est elle seule qui arrête la fortune de Charlemagne ; seule, elle a résisté aux armes de l'invincible Empereur. Pour s'en emparer, Roland estime qu'il faut continuer la guerre à

(1) *Ch. de Roland*, vers 200; sur Tudela, voir le livre Ier. C'est la conquête et le fief de Rotrou de Perche. — Aboulfeda, II, 259, et Edrisi 227, font ressortir l'importance de Tudela. Voir aussi Mendez Silva, fol. 155.

outrance, pousser le siège, dût-il durer toute une vie (vers 210). Pour la sauver, les Sarrasins sont prêts à tout; ils risquent à deux reprises toutes leurs forces dans la bataille, afin d'en garder la possession, symbole de leur puissance. Pour empêcher les Francs de s'en emparer, ils n'hésitent pas à faire appel à la « païenie » tout entière, celle du Nord, comme celle de l'Orient et de l'Occident, et à se résigner au vasselage. Marsile, afin de conserver sa capitale tant aimée, accepte de devenir l'homme lige de Baligant, l'émir de Babylone (le Caire) (1). Le poète a décrit avec force, en maint passage, cet attachement passionné des musulmans pour la grande ville qui était le boulevard de leur domination (2), en face du pays d'Al Franch, « *la première*, dit le *Roudh-el-Kartas*, de *toutes les villes de l'Andalus* » (Espagne) (3). Elle méritait cet attachement, et le trouvère a su trouver les traits qui montrent la suprématie que Saragosse détenait au milieu des Etats islamiques. Il a ainsi fait preuve à la fois de sens historique et de sens géographique. Depuis le premier tiers du XIe siècle, jusqu'au premier quart du XIIe, c'est-à-dire jusqu'aux événements de 1118, Saragosse s'était placée, en effet, à la tête des Etats de la péninsule, alors que Cordoue, Séville et Tolède, ruinées par les guerres civiles et l'anarchie musulmane, étaient tombées dans une profonde décadence, proies faciles pour la conquête almoravide ou chrétienne. A l'époque de la dynastie des Beni-Houd, elle avait bravé, pendant près de cent ans, l'effort obstiné des Croisés. Les historiens et les géographes arabes ne peuvent se lasser de signaler l'excellence de sa situation, au centre de la fertile plaine de l'Ebre, au point de croisement des routes naturelles, terrestres et fluviales, qui aboutissent au centre du bassin du fleuve, qui le mettent en relations, soit avec la France par les célèbres « ports » ou passages des Pyrénées, soit avec la mer, soit avec les Castilles, et au sud avec les pays de l'Espagne orientale et méridionale, du Tage et du Guadalquivir. « Saragosse, dit Edrisi, qui écrit vers 1150, est une des plus grandes villes de l'Andalus » (Espagne musulmane); il se hâte de le prouver précisément en notant la position de cette cité sur l'Ebre et au cœur des voies de communication de toute la péninsule au nord (1). Sa prospérité était sans égale ; elle est si grande, si « florissante, si populeuse, assure le chroniqueur arabe Ibn-Hayian (1080), qu'on ne peut la comparer qu'à Cordoue (5) »,

(1) *Ch. de Roland*, vers 2, 10, 211, 994, 996, 1407, 2469, 2598, etc. — (2) Edrisi, II, 34, 36. — Aboulféda, II, 250, 258. — (3) *Kartas*, trad. Beaumier, p. 203. — (4) Edrisi, II, 35, 38. — Aboulféda, II, 250, 258. — (5) Ibn-Hayian, cité par R. Dozy, *Rech.*, I, 232.

au temps où celle-ci était la capitale incomparable de l'Empire Ommiade. L'annaliste aragonais Zurita, et avant lui Edrisi observent également qu'à cette époque Saragosse avait une très forte population (1).

La cour de ses rois, au temps d'Al Mostain et de ses fils, était splendide : le luxe s'y étalait dans les palais aux appartements voûtés *(cambres voltices)* à la mode arabe, entourés de jardins, et où affluaient les poètes, à côté des vassaux musulmans (des *almaçurs)* et des imans. C'est ce que le poète de l'épopée française a bien saisi, quand il décrit le roi Marsile et son conseil réunis auprès du perron de marbre bleu (2), sous les arbres élancés, les pins et les oliviers de la demeure princière (3), et quand, en quelques sobres traits, il relate la réception de Baligant. N'y a-t-il pas là le souvenir du Casr-al-Sorour *(Palais de la joie)*, construit par Moctadir dans la seconde moitié du XIe siècle ? Il semble bien que le trouvère ait saisi sur le vif l'aspect animé de la grande capitale islamique, la ville « blanche au collier d'émeraudes », comme l'appelait Aboulféda, faisant allusion à ses maisons et à sa ceinture de vergers (4). Il paraît avoir connu

Tutes les rues, u li burgeis estunt

qui enveloppent le palais de leur rumeur,

Vors le paleis oïrent grant fremur (vers 2693)

et où se presse cette multitude dont 100.000 membres vont accepter le baptême.

Asez i ad de cele gent paienur.

Dans sa description, il a concentré les traits essentiels qui distinguaient la métropole sarrasine, la foule immense bruissant dans les rues, les « chanoines et les clercs » musulmans (vers 3636) emplissant les mosquées *(mahumeries)* et les nombreux édifices du culte mahométan, voisins des synagogues, où fréquentaient les juifs. Détail encore bien conforme à la réalité, si l'on songe au grand nombre de communautés israélites *(juderias)*, dont les documents nous révèlent l'existence au XIIe siècle, aussi bien à Saragosse qu'à Tudela, qu'à Huesca et dans les autres villes de l'Espagne du nord (5).

(1) Edrisi, II, 34. — Zurita, I, fol. 41.— (2) *Ch. de Roland*, vers 10, 2769, 2752, 2883 et suiv. — (3) *Ibid.*, vers 2705, 2790. — Aboulféda, II, 258. De même il admire ses jardins comme Edrisi, le faisait avant lui (Edrisi, II, 34). — (4) Edrisi, II 36 ; Aboulféda, II, 250. — Saragosse comptait 234 rues. — (5) Fueros de Saragosse, de Tudela, d'Huesca, 1118-1127, etc., cités au chapitre IV, livre Ier, *Introd.* — Benjamin de Tudela, Voyage, tome Ier — Yanguas, *Diccion*, vos Judios et Tudela.

Non moins épris de réalité, le trouvère sait signaler en quelques vers l'activité économique de cette population musulmane, si experte dans l'industrie métallurgique, et, comme il le note, dans la fabrication des hauberts aux triples mailles et des *heaumes* (casques) « *mult bons* sarragaseis » (vers 996). Il n'est pas jusqu'à la navigation de l'Ebre, dont Saragosse était le point d'arrivée principal, que le poète n'ait exactement observée. S'il montre seulement la flotte de Baligant remontant l'Ebre pour des fins purement militaires, sans qu'elle arrive jusqu'à Saragosse, il paraît avoir songé surtout à la navigation commerciale. La métropole musulmane d'Espagne recevait alors, en effet, de préférence la visite des *barges* ou des *dromons* venus de Bougie, de Ceuta, surtout d'Alexandrie, qui lui apportaient les parfums, les épices et les fins tissus du Levant, qu'elle distribuait ensuite en France méridionale, par l'entremise des marchands francs aux foires de Jaca et d'Oloron (1).

Toutefois, dans une épopée pleine du cliquetis des armes, c'est la forteresse redoutable, le réduit central de la défense musulmane, que le poète a le mieux représentés. Il est vrai que le texte du manuscrit d'Oxford, conforme en cela à celui de la plupart des autres copistes, place Saragosse en une « muntaigne » (vers 6) et qu'il fait arriver la flotte de Baligant à une certaine distance de la ville, ce qui semblerait indiquer que le trouvère suppose ce grand centre assez éloigné de la partie du fleuve accessible à la grande navigation (vers 2673, 2689, 2818, 2841). Mais du second argument, on ne saurait inférer qu'il ne connaît pas la vraie situation topographique de la fameuse cité. En fait, comme on le sait par d'autres textes, c'est au confluent du Sègre que remontaient surtout et s'arrêtaient les flottes de guerre, telles que celles de l'auxiliaire de Marsile. De la première objection, on ne peut arguer que le poète ait ignoré que Saragosse était située pour une large part en plaine et sur l'Ebre. On remarquera, pour expliquer le terme « une *muntaigne* », qu'il n'est question que d'une butte, semblable, par exemple, à la montagne de Reims, ce qui n'empêche pas Reims de se trouver dans la plaine de la Vesle. Comme la cité champenoise, celle de l'Ebre, en vertu d'une ellipse hardie, se trouve qualifiée, par l'accident de terrain qui frappe d'abord les regards, à savoir la série de collines qui la dominent, notamment la « *muntaigne* » au pied de laquelle Saragosse est assise et qui est l'élément essentiel de

(1) Conde, ch. XXI. — Balaguer, II, 281. — Textes cités ci-dessus, livre Ier, sur les foires de Jaca et d'Oloron.

sa position militaire. En effet, il y a autour de cette ville un ensemble d'éminences, d'ondulations, qui ne constituent pas cependant une région montueuse. Une, auprès de la porte située dans l'axe de la grande rue actuelle du Coso, était cette hauteur des *Graneros de la Ciudad,* où César avait, d'après la tradition, placé son étendard et que surmonte une forteresse (1). A l'est, en suivant le Canal impérial actuel, existe une autre petite colline, d'où l'on a une belle vue sur la vallée et près de laquelle est la Maison Blanche *(Casa blanca),* quartier général de Lannes, lors du siège de 1809. A l'ouest, se trouvait, au temps des Beni-Houd, en dehors de la cité et comme pour la surveiller, l'Alcazar ou palais forteresse de l'Aljaferia, garni d'une muraille, de bastions à ses quatre angles, d'un fossé profond et de grosses tours, dont quatre subsistaient encore au XVIIIe siècle. Non loin de là, est cette position de Sainte-Engracia, que les Français enlevèrent d'abord avec tant de peine lors des guerres de la péninsule. La *muntaigne* que le poète a eue en vue, et où, par une fiction épique, il a placé la totalité de Saragosse, alors que le reste de sa description s'applique à la ville de plaine, est probablement ce *monte Torrero,* qui domine au sud de ses 235 m. la capitale moderne, assise à ses pieds ; on y accède aujourd'hui par la belle promenade ombragée *(paseo de la Lealtad),* qui mène du Coso et de Santa Engracia à son sommet. C'est le point stratégique qui commande la ville, et peut-être à l'époque musulmane était-il fortifié. Prolongé par les ondulations, où se creuse le ravin encaissé de l'Huerva, il est la clef de Saragosse, la première position que dut enlever Lannes en 1809 (2).

Quand Turold nous décrit l'enceinte de la capitale de Marsile, avec ses dix portes et ses quatre ponts que franchissent les envoyés de Baligant (vers 1690 et suiv.), quand il désigne ses soixante tours (dix grandes et cinquante petites), d'où la foule anxieuse suit les péripéties de la bataille et que Bramimonde livre aux vainqueurs, il embellit le tableau, mais le fond est assez conforme à la réalité. Saragosse avait une première enceinte, le Bourg, qui fut enlevée par les Croisés à la fin de mai 1118 sur la rive gauche de l'Ebre (3), à l'endroit où se trouve actuellement le faubourg d'Altabas. Puis venait une seconde enceinte de pierre, en partie

(1) Cosme Blasco, *Hist. de Zaragoza,* in-4°, 1882, p. 40. — (2) Sur cette topographie, voir les Relations du siège de Saragosse en 1809, par le général Rogniat. (*Relat. des sièges de Saragosse et de Tortose, avec plans,* 1814, in-4°); et Daudebard de Férussac *(Journal du siège de Saragosse,* 1813, in-8°). — (3) Zurita, I, fol. 42.

d'origine romaine, qui avait encore, en 1809, dix à douze pieds de haut et trois d'épaisseur, munie d'un profond fossé, situé sur l'emplacement actuel du Coso (le grand boulevard Saragasain), où s'ouvraient les quatre portes dites actuellement de Tolède, de Cinegio, de Valence, del Sol. Il y avait, à l'un des angles, une forteresse occupée depuis par les couvents du Saint-Sépulcre et de Saint-Augustin. Avec les portes du *Bourg* et de l'*Alcazar*, il n'est pas impossible qu'on arrivât au nombre des dix portes, dont parle le trouvère. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, on note en effet l'existence de huit grandes portes et de deux petites, outre deux ponts principaux, dont un très beau sur l'Ebre et déjà mentionné par Edrisi. De plus, si Huesca avait quatre-vingt-quatorze tours, d'après la légende, il n'y a rien de surprenant à ce que le poète ait pu en attribuer soixante à l'enceinte de Saragosse (1).

Enfin, si l'on s'étonne que Turold semble supposer que Saragosse se trouve plus à proximité du littoral de la Méditerranée que cette ville ne l'est en réalité, puisque Ganelon peut raconter à Charlemagne, sans être soupçonné de mensonge, qu'il a vu l'algalife conduire ses fidèles « *tresques en la mer* », où ils se sont noyés, on observera qu'au temps où écrit le poète, le territoire musulman inaccessible aux chrétiens, sur lequel ceux-ci et surtout des étrangers n'avaient que de vagues idées, commençait à peu de distance de la capitale des Beni-Houd reconquise, vers le Sègre et en arrière de Lérida, et qu'il était permis au trouvère de n'avoir que des notions très imparfaites sur la vraie distance qui existe entre Saragosse et la mer.

Il semble, en résumé, que s'il n'a pas donné une topographie rigoureusement exacte, de la capitale de l'Aragon et alors même qu'il ne faille pas recourir à l'hypothèse d'une leçon fautive, après tout fort possible, du manuscrit d'Oxford *(en une muntaigne* substituée *à suz* (sous) *une muntaigne*, le tableau que le poète trace est dans ses grandes lignes conforme à cette réalité mitigée, qu'on peut demander à l'auteur d'une épopée. Celui-ci retranche ou ajoute des détails; il s'efforce surtout de donner en raccourci l'image de la grande cité sarrasine, ce centre vers lequel convergent les craintes des musulmans et les espérances de conquête des chrétiens. Il est, en effet, un détail qui achève de montrer que le trouvère s'est inspiré probablement de la réalité. C'est celui où

(1) Descriptions comparées de Saragosse, Edrisi, II, 35. — Mendez Silva, *Población*, fol. 99. — Relations du siège de 1809 citées ci-dessus. — *Dict. géog. universel*, IX (1840), p. 15. — A. de Laborde, *Itinéraire de l'Espagne*, 1809, III, 436. — Madoz, *Diccionario*, XX, v° Zaragoza.

il représente Climborin, l'allié de Marsile, pourvu en fief de la moitié de Saragosse (vers 1483, 1485) de même que Rotrou de Perche et Gaston de Béarn reçurent d'Alfonse le Batailleur, à la fin de 1118, la moitié de la cité récemment conquise. Si l'on cherche les traits spécifiques qui distinguent la description du chef-lieu de l'Etat de Marsile, on les trouve dans cet ensemble de détails que le poète n'a pu imaginer et qui donnent à son esquisse une précision suffisante, à savoir l'importance de la ville, de la population, du trafic, l'existence de communautés juives, la situation topographique de la cité sur l'Ebre, au pied et sur les pentes du mont Torero, la puissance de l'enceinte, le nombre des tours et des ponts, enfin la division féodale de cette capitale analogue à celle que présente l'histoire même des croisades. Il faut enfin considérer que cette description n'est qu'une partie d'un ensemble descriptif où tout se tient, et s'il est démontré que le trouvère a connu d'une manière toute spéciale certaines régions du bassin de l'Ebre, il n'y a pas lieu de douter qu'il n'ait décrit la capitale de Marsile d'une manière suffisante, pour en donner une impression exacte, sans s'assujettir à la minutieuse précision d'un topographe, et en usant des libertés de l'épopée.

Tudela dans la chanson de Roland. — C'est un ensemble de faits historiques provenant des Croisades d'Espagne, qui semble avoir conduit le poète à célébrer dans ses vers la seconde ville de l'Ebre moyen, Tudela. Pourquoi l'aurait-il choisie de préférence à tant d'autres, à Barbastro, à Huesca, par exemple, si en 1114 elle n'avait été conquise par Rotrou de Perche, et ne lui avait été concédée en apanage, de même que dans le poème elle est comptée parmi les conquêtes dont Roland (vers 200) s'enorgueillit ? Assurément cette conquête en valait la peine. Capitale d'un petit royaume maure, vassal de Saragosse au XIe siècle, Tudela avait une réelle importance militaire, comme bastion occidental de l'Etat des Beni-Houd. Son château, placé sur un mamelon *(cerro)*, d'où on domine deux lieues de la vallée, était entouré d'une forte enceinte. Elle commandait le passage du grand fleuve, devenu navigable, au confluent du Queiles et de l'Alhama au sud, qui conduisent vers le plateau de la Nouvelle Castille, à l'issue de la haute vallée de la Rioja, qui mène vers la Vieille-Castille et le Duero. Elle était placée non loin des confluents de l'Aragon et de l'Arga, au carrefour des routes pyrénéennes, qui mènent vers Jaca à l'est, vers Pampelune et Roncevaux à l'ouest. Ce fief musulman s'enfonçait comme un coin entre les royaumes d'Aragon et de Navarre, menace perpétuelle pour Pam-

pelune, à peine distante de 101 km. Il était le boulevard de Saragosse, située à 78 km. à l'est de Tudela, et il se trouvait à 10 km. de cette borne montueuse de trois royaumes ibériques, le château d'eau de l'Espagne du nord, qui est le mont Cayo. Six siècles plus tard, c'est là que Napoléon devait, le 23 novembre 1808, conquérir par une victoire la clef de la région de l'Ebre, avant de commencer le siège célèbre de Saragosse. Qu'on ajoute à cette haute valeur stratégique l'importance d'un territoire d'une rare fertilité, l'un des jardins de l'Espagne du nord, où tout abonde, céréales, arbres fruitiers, vignobles, peuplé de petites villes et de villages riants (le fuero de 1117 en énumère une cinquantaine), et on comprendra que le trouvère ait voulu conserver entre tous le souvenir de cette délicieuse cité devenue fief normand. Tout, d'ailleurs, contribua à lui inspirer cette pensée. C'était une des régions sacrées, où se déployait, depuis plus d'un tiers de siècle, l'ardeur belliqueuse de nos croisés. Ils y avaient, en 1087, séjourné de longs mois sans pouvoir prendre Tudela. C'est près de là, en 1110, à Valtierra, qu'ils avaient remporté sur le roi de Saragosse un succès décisif. Tudela rappelait la mémoire d'un triomphe français, celui de 1114, de cette « *bonne et glorieuse victoire que Dieu et sainte Marie avaient donnée* » au roi d'Aragon, ainsi qu'il le proclame lui-même dans une charte. C'est là que Marguerite du Perche tenait sa cour, que clercs et chevaliers normands avaient reçu les uns des prébendes, les autres des commandements de forteresses ou des fiefs (1). Tout un coin de France et de Normandie y revivait ; Turold y devait éprouver plus que personne, en évoquant ce nom, la douceur et la magie du souvenir.

Le droit de haute justice du roi Marsile et les puys d'Haltilie. — Bien d'autres traces d'une connaissance minutieuse de cette région de l'Ebre et presque certainement d'un séjour du poète se retrouvent dans les autres particularités géographiques qu'on remarque dans l'épopée du trouvère. L'une des plus significatives est celle qui a trait au lieu où s'élevaient les gibets du roi Marsile. On sait que le droit de dresser des fourches patibulaires n'appartenait, d'après la coutume féodale, qu'au seigneur haut justicier, ayant le droit de glaive, c'est-à-dire de vie et de mort. Les piloris, piliers ou colonnes de pierre, poteaux ou potences, échafauds, échelles où l'on décapitait les condamnés, quand on

(1) Voir ci-dessus, textes cités, livre Ier, chap. IV et V. — De plus descriptions d'Edrisi, II, 227. — Aboulféda, II, 259. — Silva, fol. 155. — *Esp. Sagr.*, XLIX, 75, n° 10, p. 351. — Bourgoing, *Tableau de l'Espagne*, III, 335. — Yanguas *Diccionario*, III, v° Tudela. — Madoz, Diccionario, XV, 175.

ne les pendait pas, où l'on laissait leurs têtes et leurs corps exposés aux intempéries et aux outrages des oiseaux de proie, s'élevaient d'ordinaire en nombre plus ou moins grand (de deux à six) sur les limites de la seigneurie (1). La ballade fameuse de Villon a immortalisé ainsi le gibet de Montfaucon. D'ordinaire, en effet, les appareils de supplice s'élevaient sur quelque hauteur à l'entrée du domaine seigneurial. Comme on le faisait encore naguère au Maroc, les têtes sanglantes des suppliciés et les cadavres balancés au vent, assaillis des corbeaux et des vautours, attestaient la souveraineté d'un grand seigneur ou d'un prince. Dans la *Chanson de Roland*, le poète, à deux reprises, rappelle un trait de barbarie du roi Marsile. Il a, au mépris du droit des gens, dans un accès de rage, fait décapiter les envoyés de Charlemagne, les comtes Basile et Basan ; il a ordonné d'exposer leurs têtes aux gibets placés sur les puys d'Haltilie.

Les chefs en prist ès puis desuz Haltilie (vers 209, 491).

Dans le second passage on trouve la forme *Haltoïe* au lieu *d'Haltilie*. Léon Gautier a pensé que c'était un nom fabriqué avec l'adjectif latin *alta* (haut) (2), ce qui est tout à fait arbitraire. Tous les romanistes ont déclaré ce petit problème insoluble, et vu aussi dans ce terme un vocable fantaisiste,

Un examen attentif de la cartographie et de la topographie de l'Espagne du Nord, joint à celui des documents du XIIe siècle, nous a permis de retrouver d'une manière presque certaine ces *puys* sur lesquels s'élevaient, d'après le poète, les gibets de Marsile, ou bien au sommet desquels il exposa les têtes des deux barons de Charlemagne. En parcourant la vie latine de Raimond (1104-1126), ce moine français qui fut évêque de Barbastro et qui laissa une mémoire si vénérée, on remarque un passage, où, à propos de l'expulsion du saint prélat, à la suite des intrigues de son rival, l'évêque d'Huesca, il est fait mention en passant du *mont des pendus*, en espagnol *pucy de los ahorcados*. Cette éminence, surmontée du gibet, se trouvait sur la rive gauche du rio Vero. Toute la population de Barbastro, même les Maures et les Juifs, avait accompagné sur ses pentes l'évêque tant aimé pour sa charité. Raimond, arrivé au sommet, bénit ses ouailles et excommunia ses persécuteurs (3).

(1) Ferrière, *Dict. de Droit et de pratique*, in-4° (1761), p. 67. — Loyseau, *Traité des seigneuries*, ch. IV, nos 67-68.— (2) L. Gautier, *Ch. de Roland*, in-4°, II, 358. — (3) *Esp. Sagr.*, XLVI, 355 ; XLVIII, 130. — *Acta Sanct.*, juin, t. V (3e édition), f. 109. — Relation latine du différend entre Raimond de Barbastro et Esteban d'Huesca, dans Traggia, *Memorias* III, 578.

Cet événement, survenu avant 1118, était donc tout récent, au moment où, d'après notre démonstration, a été écrite la *Chanson de Roland*. D'autre part, aux environs de Barbastro, on rencontre toute une série de *puis*, tels que ceux que décrit l'épopée. C'est d'abord celui où s'élève le sanctuaire de *Nuestra Señora del Pueyo* (N. D. du Puy); il a la forme d'une éminence que couronne un bois sauvage. Non loin de là, au *Pueyo de Vero*, à une heure de Barbastro, on pouvait voir, avant 1850, les ruines d'un vieux château. Il y a enfin, dans cette banlieue, des localités qui rappellent l'*Haltilie* du poète. C'est d'abord le village de *Peraltilla*, qui confine à l'ouest avec le rio Alcanadre, dont le Vero est un affluent, et à l'est avec Castillozuelo del Puyo. Ce village est peu éloigné du Pueyo de Vero et appartient au canton *(partido)* de Barbastro. Plus à l'Est ou au Nord-Est, se rencontre une autre éminence, le *Puy de Cinca*, ainsi nommé du fleuve qui le baigne ; il est à sept lieues de Barbastro, couronné par un hameau et par un autre oratoire de la Vierge, dite du Romeral, où l'on vient en pèlerinage (1). Il est dans le voisinage du bourg de *Secastilla*, qui fait partie du canton de Benabarre et du diocèse de Barbastro, avec la place forte de Graus, sa voisine, théâtre de la bataille de 1063 où fut blessé à mort le roi Ramire ; il avait joué un rôle dans les croisades d'Espagne et avait été enlevé aux Maures à la fin du XIe siècle. C'est probablement sur l'un ou deux de ces puys, celui du Vero ou celui de Cinca, au-dessus de *Peralilla* ou de *Secastilla*, mais plus probablement au-dessus de Peraltilla que le trouvère, sous l'influence de quelque souvenir récent, a placé les gibets du roi Marsile, non *dessous* Haltilie, *ce qui n'a pas de sens*, puisqu'il s'agit d'une éminence, *mais au-dessus* de ce lieu. Le terme dont le poète s'est servi permet d'ailleurs cette interprétation, sans même qu'on soit obligé de supposer une altération, qui, réparée, permettrait de substituer au texte d'Oxford un texte légèrement remanié ainsi conçu.

Les chefs en prist ès puis *de* (ou *Suz*) Peraltillie (ou de Secastillie)

On peut, en effet, admettre indifféremment la leçon ancienne en supposant que le trouvère a simplement supprimé la première syllabe *Per* ou *Sec*, pour ne laisser subsister que les autres: *Haltilie* ou *Castillie* (d'où Haltilie), suivant que l'on se décide en faveur de *Secastilla* ou bien de *Peraltilla*, ce dernier lieu paraissant devoir être préféré, ou bien introduire la variante proposée.

(1) Chartes de l'évêché de Barbastro, annexées à l'*España Sagrada*, t. XLVIII. — Madoz, Diccionario, III, 393 ; XII, 814 ; XIII, 290 ; XIX, 57

LES FIEFS DES VASSAUX DU ROI MARSILE ; LEURS NOMS, LEUR DISTRIBUTION SYMÉTRIQUE ; RAISONS QUI PARAISSENT AVOIR DÉTERMINÉ LEUR CHOIX. — Le poète se représente non sans raison la féodalité musulmane sous des traits voisins de ceux de la féodalité française. Il a donc fait du royaume de Saragosse un Etat féodal et de Marsile un suzerain, entouré de vassaux, dont les plus puissants sont des *pairs* symétriquement opposés aux *pairs* de Charlemagne. Il nomme encore d'autres barons musulmans, de même qu'il a mis auprès des pairs du grand Empereur d'autres vassaux francs distincts des pairs. On n'est pas en général parvenu à reconnaître la plupart de ces fiefs du roi Marsile. On a émis à ce sujet les hypothèses les plus invraisemblables. On a même souvent renoncé à élucider ces problèmes toponymiques, ou encore on a accusé la fantaisie extravagante du poète. Tout s'éclaire cependant, si l'on admet le principe dont la vérification a été déjà constatée, à savoir que le trouvère a voulu limiter l'action de son épopée à l'Espagne du Nord, à l'Etat de Saragosse ou aux régions immédiatement voisines, et qu'il n'a jamais perdu le sens de la mesure et de la vraisemblance inné à son génie si français. Sans doute, il peut paraître singulier qu'il ait fixé son choix sur des lieux de mince importance à nos yeux. Mais ces lieux rappelaient aux contemporains des souvenirs vivants de la croisade ; ils avaient été arrosés du sang de nos héros. D'autres pouvaient rappeler au trouvère la mémoire de son séjour parmi les clercs, les chevaliers et les colons français établis dans ces régions de Barbastro, de Tudela, de Saragosse, de la Rioja, du val de Sègre, où il n'est pas impossible qu'il ait passé et peut-être séjourné plus ou moins longuement. Ajoutons enfin que la vision épique a ses droits et que telle petite ville de l'évêché de Tarazona-Tudela, où l'on trouve établi le clerc Turold en 1128, a pu prendre, dans l'imagination du poète, les proportions d'un des grands centres de l'Espagne musulmane. A l'aide des chartes, des documents originaux, de la toponymie, de la cartographie, et au prix d'un long labeur, il nous a été possible de reconstituer presque complètement et d'une manière, sinon absolument certaine, du moins plausible, la liste exacte des fiefs des vassaux du roi Marsile. Tantôt le poète a fait suivre le nom de son héros du nom de son fief, tantôt il a confondu en un même nom le héros et le fief (1), désignant en ce cas le personnage d'après le nom du terroir ou de la ville qu'il lui attribue. On observera que presque tous ces fiefs

(1) Cette confusion, volontaire évidemment, peut paraître insolite ; elle n'est pas invraisemblable et en tout cas ne peut être rejetée *à priori*.

sont compris dans l'étendue des diocèses d'Huesca, de Barbastro, de Tarazona-Tudela, de Saragosse et de Pampelune, où les éléments français avaient pénétré en si grand nombre pendant le premier tiers du XIIe siècle, et dont la connaissance devait être familière à ceux qui établirent leur résidence, même temporaire, en ces régions francisées.

On relève dans la *Chanson de Roland* le nom de dix fiefs des vassaux de Marsile, en admettant que pour deux d'entre eux les noms des personnages soient confondus avec ceux des fiefs. De plus, le poète nomme six autres chevaliers sarrasins, en indiquant les domaines dont ils paraissent avoir été pourvus. Les douze pairs de Marsile, dont chacun a sa physionomie très nette, sont : le roi Corsablis, un Barbaresque, auquel aucun fief n'est assigné, Climorin, Falsarun, les émirs Claron de Balaguer, Estamariz et Estorgant, Chernubles de Munègre, Margaris de Sébilie, Malprimes de Brigal, Turgis de Turteluse, Escremiz de Valterne et l'émir de Moriane, auquel aucun nom patronymique n'est donné. Onze de ces personnages apparaissent pourvus de domaines seigneuriaux.

Le fief de Climorin, la moitié de Saragosse. — Climorin a reçu en fief la moitié de Saragosse :

De la citet une meitet est sue (vers 627, 1587).

Aussi est-ce un grand seigneur qui peut faire don à Ganelon d'une épée enrichie de diamants (vers 621-628) et qui est aussi brave que riche : il tue à Roncevaux Engelier de Bordeaux. Or Saragosse formait si bien un fief dans la réalité, que Gaston de Béarn, Rotrou de Perche et Centulle de Bigorre en avaient reçu chacun une part en 1118 (1).

Autour de ce fief central, le trouvère semble avoir voulu disposer symétriquement les dix autres comme autant d'avant-postes de la capitale de Marsile, à une distance peu éloignée de celle-ci. Il en a mis deux à l'est de Saragosse dans le bassin du Sègre, trois au centre et au nord de la plaine de l'Ebre, dans la région de Barbastro, et quatre à l'ouest dans celle de Tudela, pour laquelle il a une sorte de prédilection.

Le fief de Balaguer. — A l'est de Saragosse, apparaît le fief de Balaguer dont l'émir, beau soldat au visage fier, est Clarun.

Uns amurafles i ad de Balaguez
Cors ad mult gent et le vis fier e cler (vers 894-5).

(1) Voir ci-dessus : livre Ier, chap. IV et V.

Les variantes de ce nom sont *Balaguel* (vers 200) ou *Balesgued* et *Balaguez* (vers 894). Les chartes latines fournissent les formes *Ballegarium, Balagarium,* et situent le lieu sur les rives du Sègre *(infra, citra Sicorim)* (1). La prononciation populaire encore en vigueur, *Balagué,* est conforme au texte de l'épopée(2). On n'a pas eu de peine à reconnaître dans ce fief le territoire de la ville de Balaguer. Sur ce point l'opinion est unanime. Mais on n'a pas recherché les raisons de ce choix, qui sont d'ordre géographique et historique. Balaguer marquait au moyen âge, à l'est l'une des frontières naturelles de l'Etat de Saragosse, dont celui de Lérida était vassal. Dans une région âpre et tourmentée, appuyée aux sierras de Monsech, de Guara, de Cubells, de Camarasa, d'Algerri, de Belmunt, assise sur une hauteur que baigne le Sègre. avec un château fort et une enceinte puissante, elle dominait au Sud la fertile *huerta* de Lérida, parsemée d'une centaine de villages ou bourgs. Elle commandait deux grandes routes, celle de l'est ou de Saragosse à Barcelone par le col de las Forcas, col fameux qui porte son nom, et au nord, celle de Saragosse à Lérida et à la frontière de Cerdagne par Urgel, à celle du Comminges et du Nébousan par le val de Noguera et le Portillon. Eloignée d'environ 200 km. de la métropole musulmane de l'Ebre, de 24 km. environ de Lérida, la grande place du Bas-Sègre, Balaguer était depuis plus de trois siècles le boulevard avancé de l'islam contre les comtés de Barcelone, d'Urgel et de Pallas. Elle avait été maintes fois assiégée, prise et reprise au XIe siècle par les Croisés, conquise en 1092, perdue ensuite et enlevée enfin définitivement par les Chrétiens en 1106 (3). Son nom évoquait au XIIe siècle tout un passé de luttes acharnées et le souvenir d'un récent triomphe.

Estamariz et Tamarite de Litera. — A l'un des pairs de Marsile, Turold a donné un nom qui est à la fois celui d'un homme et d'une localité, de même que l'on désigne sous les noms de la Rochefoucauld, de Vivonne, de Turenne, des personnages historiques ou même, sous celui de Toulouse, de Bordeaux, des personnalités moins notoires. Il l'appelle *Estamariz* et le représente comme un fougueux partisan de la guerre contre les chrétiens,

(1) Chartes et bulles, 1094-1168. *Ballegarium, Valaguaria, castrum Balgarii, ecclesias de Balaguer,* Villanueva, V, 109 ; XI, 29 ; XVI, n° 13 ; XII, 312. — *Esp. Sagr.*, XLVI, n° 37. — (2) Pseudo-Turpin, chap. III. — Dozy, *Rech.*, II, 398. — (3) Sur la topographie et l'histoire de Balaguer, voir ci-dessus le livre Ier. De plus Zurita I, fol. 28 et suiv. — Silva, fol. 196. — Balaguer II, 1 et sq. — De Laborde, II, 115. — *Esp. Sagr.*, XLVI, 15. — Antillon 62. — Madoz, III, 308, 317, 318.

ainsi que son « pair » ou compagnon *Eudropin* (vers 61 et 91), au conseil du roi Marsile, où il est appelé. Les variantes de ce nom sont celles d'*Estramariz* et d'*Estamarin*. Léon Gautier a supposé qu'il s'agissait d'un Barbaresque, comme Corsablin (1), hypothèse que rien n'autorise ; le poète a soin d'indiquer l'origine africaine du dernier ; il eût de même indiqué celle du premier. Au contraire, il est tout à fait probable qu'on est ici en présence d'un nom de lieu transformé en nom d'homme. Effectivement les chartes du XIIe siècle indiquent non loin de Balaguer, d'abord dans le diocèse de Barbastro, puis dans celui de Lérida, la petite ville de *Tamarit*, que la chronique du Cid appelle précisément *Tamariz* (2). Sur les itinéraires des routes postales espagnoles, à la fin du XVIIIe siècle, il est aussi question du village d'*Estramarin* (3), au nord d'Urgel, à 24 lieues de Lérida, à 18 de Balaguer. Il est probable que le fief du vassal de Marsile doit être plutôt identifié avec la première de ces localités. Tamarit est un chef-lieu de *partido* (canton) dans la province d'Huesca, à l'embouchure du Caya dans la Cinca, à 15 lieues sud-est d'Huesca, à 5 lieues au nord-ouest de Lérida, placé au pied des collines, au milieu d'une riche vallée entre la Noguera à l'est, le Cinca à l'ouest. C'est une étape sur la route de Lérida et de Balaguer à Huesca. Elle est mentionnée dès 955 dans les documents, et elle eut autrefois assez d'importance, pour que les rois d'Aragon y aient convoqué les Cortes au XIVe siècle. Il est probable qu'à l'époque des Croisades, elle suivit les destinées des centres voisins, où la lutte entre chrétiens et musulmans fut si acharnée. Son château-fort fut en effet donné en apanage en 1149 à un des plus vaillants adversaires des Maures, Ermengol VI d'Urgel (4).

Le fief d'Estorgant est-il Estercuel ? — Plus malaisé à déterminer est le fief qui se cache sous le nom d'*Estorgant* ou d'*Esturganz* (vers 940, 1358). Le poète peint ce musulman sous de noires couleurs ; c'est un traître et un félon qu'il associe à *Estramariz* dans sa réprobation. Francisque Michel, l'un des premiers éditeurs de la *Chanson de Roland* (5), avait rapproché ce nom de celui d'Astorga, la ville bien connue de la Vieille-Castille, placée à 39 km. de Léon, sur le grand chemin de Compostelle. Mais Astorga, de longue date située en terre chrétienne, fort éloignée de

(1) *Ch. de Roland*, II, 341. — (2) Formes du nom : *Tamared* (bulle de Pascal II, vers 1100), Villanueva, XV, n° 37 ; *castrum Tamariz* (*Gesta Roderici*, ch. V, éd. Bonilla, p. 195) ; éd. Delbosc, citée ci-dessus ; *in Tamarit* (charte 1168, Villanueva, XVI, n° 13). — (3) Antillon, p. 25. — (4) Sur l'histoire et la topographie de Tamarite, voir *Catálogo de fueros*, p. p. Muñoz, 247. — Balaguer, II, 456. — Madoz, III, 308, etc. — (5) F. Michel, *Chanson de Roland* en marge du vers 940.

Saragosse (de 500 km. au moins), n'ayant jamais appartenu à l'Etat musulman de l'Espagne du Nord, ne peut avoir fixé l'attention du trouvère, si préoccupé de grouper les fiefs de Marsile dans la zone voisine de la capitale de ce roi. Le nom semble d'ailleurs assez altéré, puisqu'il revêt deux formes. Faut-il y voir le souvenir du bourg d'*Esterridano*, situé dans la province de Lérida (1), à 9 lieues nord-ouest d'Urgel, sur les rivières de la Noguera-Pallaresa, affluent du Sègre, dans ce comté de Pallas, qui appartint au XIIe siècle au vicomte de Lavedan, seigneur de Saint-Savin et de Barèges ? Ou bien ne vaudrait-il pas mieux incliner en faveur d'*Esterguel*, bourgade placée à 19 lieues au sud de Saragosse sur la rive droite du Martin, affluent de l'Ebre (2). Une troisième hypothèse s'offre plus séduisante encore. On serait tenté d'opter pour un autre bourg placé dans cette région de Tudela, si chère au poète, et nommé aussi *Estercuel*, *Stercul*, dont il est fait mention dans les *fueros* du chef-lieu de l'apanage de Rotrou et dans une charte de l'évêché de Tarazona au XIIe siècle. Cette localité, qui reçut les franchises de Tudela (3), était voisine de ces petites villes de Corella, de Caseante, de Cintrueñigo, où se trouvaient les colonies normandes, établies à la suite des victoires du comte de Perche et du mariage de sa nièce Marguerite de Laigle, reine de Navarre.

Le fief de Monegros. — Au nord de Saragosse et de la rive gauche de l'Ebre, apparaît un autre fief, dont il est aisé de reconnaître l'emplacement, bien qu'on ait aussi généralement supposé, au contraire de la vérité, que son nom était né de l'imagination fantaisiste du poète. C'est celui de *Munigre*, que le trouvère attribue à une sorte d'Hercule ou d'Ajax musulman, à moins qu'on n'y voie un émule du biblique Samson. Sa chevelure est si longue qu'elle balaie le sol, et sa force si grande qu'il peut porter aisément la charge de quatre mulets (vers 975-991), sans plier sous le faix.

> Josqu'a la tere si chevoel li balient,
> Greignor fais portet par giu, quant il s'enveiset
> Que quatre mulez ne funt, quant il sumeient.

C'est lui qui, confiant dans sa force physique, se flatte de venir à bout de Roland et de conquérir son épée Durendal.

(1) Madoz au mot *Esterridano*. — A remarquer que Estorgans est nommé à côté d'*Estamariz* (Tamarite, région de Lérida). — (2) Madoz au mot Estercuel. — (3) Sur l'Estercuel des environs, de Tudela, chartes de 1117 et suiv. — *Catálogo de los fueros*, p. 93. — Yanguas, *Diccionario*, III, 358, 397. — *Esp. Sagr.*, XLIX, n° 104, p. 279, 286. — On le trouve notamment dans un accord qui en confirme la possession au prieur de Tudela.

Turold donne du domaine de cet émir une description pittoresque : c'est une terre aride, formée d'un sol noirâtre, sur lequel il semble que les diables se soient soulagés.

Iecle tere, ço dit, d'un il esteit,
Soleill n'i luist ne blet n'i poet pas creistre
Pluie n'i fchet, rusée n'i adeiset,
Piere n'i ad que tute ne seit neire :
Dient alquant que diables i meignent (vers 979-984).

Ce paysage si net a la précision d'un croquis géographique. Il se retrouve dans une région qui a dû tirer son nom de los *Monegros,* soit surtout de son aspect, soit peut-être du voisinage de l'ancienne ville celtibérienne de Munebrega, située non loin de là, dans l'archiprêtré de Calatayud et le diocèse de Tarazona, et qui a été la patrie du célèbre grand-maître de Calatrava, Heredia. Au Nord de l'Ebre, s'élève une série de hauteurs formées par l'érosion des plateaux subpyrénéens, dont font partie successivement, depuis Tudela, les mornes solitudes des Bardeñas Reales, puis les chaînons parallèles des Cinco Villas et de Castellar, qui servirent de bases d'opérations aux croisés pendant les deux sièges de Saragosse (1114-1118), et enfin la sierra d'Alcubierre, qui s'abaisse par de larges terrasses au sud et à l'est. Ces terrasses sont celles des Monegros, et elles font partie, comme la sierra elle-même, d'une sorte de massif insulaire, qui surgissait jadis au milieu du lac miocène d'Aragon et qu'un seuil de 380 m. séparait des monts de la province d'Huesca. On les aperçoit sur les cartes, entre les rios Cuerno et Alcanadre, formant la limite des provinces d'Huesca et de Saragosse, entre l'Ebre et le Cinca, entre les cantons de Pina et de Carineña (1). Constituées par de fortes terres, de calcaire marneux sec, longées au nord par la sierra d'Alcubierre, bordées à l'ouest par la route de Calatayud, elles ont l'aspect brûlé et désolé des paysages, auxquels l'eau manque. En été, l'aspect en est presque sinistre et la monotonie n'en est rompue que par de rares bouquets de chênes rabougris et de pins. Un assez grand nombre de bourgs y sont néanmoins enclavés, tels que Castejon et Pallaruelo de Monegros, qui appartiennent à l'évêché d'Huesca. Les bords des terrasses vers la plaine donnaient même autrefois, jusqu'au XVIIIe siècle, les meilleurs

(1) Baist (*Var*, p. 218) place Munigre en Afrique, comme le pays de « Dathan et d'Abiron » ; sur quel fondement, il ne le dit pas. — G. Paris (*Rev. Crit.*, II, 175) avait pensé à la Sierre Morena, contrevenant ainsi au principe qu'il proclame (rechercher les localités mentionnées par Turold dans le voisinage des Pyrénées). Sur Munebrega, voir l'*Esp. Sagr.*, XLIX ; 1, 175 — Voir les cartes des évêchés de Barbastro et de Lérida, annexées aux volumes XLVI et XLIX de ce recueil.

safrans de l'Occident, concurrents de ceux d'Albigeois, de Lauraguais, d'Angoumois et de Gâtinais. Aujourd'hui, Monegrillo est un gros bourg, qui prospère par l'élevage du bétail, dont il approvisionne Saragosse. Il avoisine le canton de Pina, auquel il appartient et dont ne le sépare que la distance de 27 km. (1).

Le fief de Brigal ou de Berbegal. — Au nord du fief de Monègres, et dans la région de Barbastro, ce champ de bataille séculaire des croisés et des Sarrasins, le poète a mis deux autres des fiefs des vassaux de Marsile, ceux de Brigal et de Sébilie. Parmi les pairs du roi de Saragosse, il en est un, dont il a fait une sorte d'émule d'Achille « aux pieds légers ». C'est Malprimis de Brigal (vers 889 et suivants)

Plus curt à piet que ne fait un cheval.

Il est aussi présomptueux que leste ; il se flatte d'abattre Roland, mais il est lui-même occis par Gérin à Roncevaux, comme Chernubles l'est par le neveu de Charlemagne Les romanistes les plus célèbres, Gaston Paris, G. Baist, J. Bédier (2) ont reconnu facilement dans ce fief de *Brigal* le château-fort de Berbegal, le « *Barbagalli oppidum fortissimum* », dont parle la Chronique du Pseudo-Turpin (3). Mais les philologues objectent que la forme de Brigal peut malaisément provenir de Berbegal. C'est pourquoi l'un des meilleurs érudits qui aient essayé de résoudre les problèmes historiques que pose l'interprétation de la *Chanson de Roland*, à savoir W. Tavernier (4), de même qu'un autre philologue allemand, F. Liebrecht (5), inclineraient pour Berga, petite ville de Catalogne. Cette identification ne nous paraît guère plausible, d'autant plus que ceux qui la proposent ne donnent d'autres raisons que l'homonymie. Berga fut le chef-lieu d'un petit pays *(pagus)* catalan, le Bergadan, qui a été au IXe siècle le centre d'un comté presque aussi important que celui d'Ausona (Vich), ce que n'ont pas observé les deux savants allemands. C'était donc, à coup sûr, une ville plus importante que Berbegal. Mais si elle est située à 78 km. seulement au nord-ouest de Barcelone, sur les confins du Roussillon et du Conflent, elle est fort éloignée de Saragosse (à 450 km. au moins de distance). Elle a toujours été en pays chrétien, n'a joué presque aucun rôle dans les luttes contre

(1) Sur la topographie et les ressources du pays de Monegros, Laborde, I, 470. — Madoz, XI, 496. — (2) G. Paris, *R. C.*, II, 174 ; Baist, *Var.* 217. — J. Bédier, III, 291. — (3) Cité par R. Dozy, *Rech.*, II, 388. — (4) Tavernier, *Zeitsch f. fr. Sprache*, XXXVIII (1912), 141. — (5) Liebrecht, *Z. f. rom. Ph.*, IV (1880), 371.

les Sarrasins et ne devait à aucun titre compter parmi les fiefs du grand Etat musulman de l'Ebre (1).

Au contraire, Berbegal pouvait à bon droit figurer parmi les domaines de Marsile. L'objection philologique tombe, d'ailleurs, puisque, dans une charte du XIIe siècle, elle est appelée *Bergalum* (au datif *Bergalo* ou *Bergalo*), au lieu de *Berbegal*, nom qu'elle porte dans la plupart des documents originaux que nous avons parcourus (2). Elle occupait, à six lieues d'Huesca, à douze de Saragosse et de Lérida, à trois seulement de Barbastro, au sud de cette dernière ville, dans la belle plaine du rio Vero, une forte position, sur une butte de cent pieds de haut (3). Elle était en quelque sorte l'avant-poste du chef-lieu de la Barbitanie, sur la route de Saragosse, à 120 km. environ de cette métropole, et elle a très probablement joué un rôle considérable dans les luttes épiques qui se déroulèrent de 1061 à 1101 pour la possession de Barbastro. Le diocèse dont elle faisait partie avait pour évêque le saint français, Raimond de Durban, que Turold a pu connaître. De plus, vers cette époque, on y rencontre comme *alcaïde* (châtelain), ainsi qu'à Alquezar, un personnage appelé *Barbetorte (Barbatorta)* (4), dont le nom a une forte physionomie normande, analogue à celle de divers barons de Bretagne occidentale ou de l'Avranchin. Tels sont probablement les mobiles qui ont amené le trouvère à immortaliser Berbegal dans ses vers.

Le fief de Sébilie, essai d'identification géographique. Ce n'est pas Séville ; c'est probablement Sédiles ou plutôt Sévil dans la région de Barbastro. — Bien plus difficile est la solution d'un autre problème géographique qui se pose à propos d'un des fiefs du roi Marsile. Dans la première partie de son poème, le trouvère présente une sorte de Roland musulman, ou d'Achille, aussi admiré et aimé des dames pour sa beauté, qu'apprécié des chevaliers chrétiens pour sa bravoure, jeune, vaillant, fort et irrésistible. C'est Margaris, semblable au héros de la tragédie « traînant tous les cœurs après soi », et auquel « la bienvenue rit dans tous les yeux ».

Pur sa beltet dames li sunt amies ;
Cele nel veit vers lui ne s'esclargisset,
Quant ele le veit ne poet muer ne riet ;

(1) Sur Berga en Catalogne, voir Zurita, I, fol. 8 v° — Balaguer, II, 196. — (2) Chartes et bulles (1115 à 1170) formes : « *Berbegal, Bergalo Bergalo* », Villanueva, XVII, n° 40. — *Esp. Sag.*, XLVI, n° 28 et XXX 420 — Muñoz, I, 358 — Traggia, III, 582. — (3) Situation au XIXe siècle, Madoz, IV, 235. — (4) Charte de 1114 ou 1115, Traggia, III, 582.

N'i ad paien de tel chevalerie
Est mult vaillans chevaleers.
E bels e forz e isnels et légers (vers 956, 1311-1312).

Il a sans doute la présomption de la jeunesse; il se flatte de triompher d'Olivier et de Roland, d'aller coucher à Saint-Denis et d'y amener son suzerain victorieux. Mais il s'en faut de peu qu'il tue Olivier (vers 1313-1319), et il semble que le poète ait voulu le sauver de la mort. Il montre Margaris s'éloignant du champ de bataille pour rallier les siens au son du cor et nous laisse incertains sur sa destinée. C'est à ce beau et brillant héros qu'il attribue le fief de Sibilie (vers 955).

Curant i vint Margariz de Sibilie
Cil tient la tere entre qu'as Cazmarine

La forme *Sibilie* reparaît d'ailleurs au vers 200. Les manuscrits autres que celui d'Oxford donnent toutes sortes de variantes fantaisistes, dont il n'y a pas lieu de tenir compte.

Le nom de Sibilie a évoqué aux yeux de presque tous les romanistes, même à ceux de Baist, de Tavernier et de Bédier (1), le nom de la grande ville de Guadalquivir. Du point de vue philologique, cette identification est toute naturelle. La chronique d'Alfonse VII, postérieure de peu à la *Chanson de Roland*, appelle l'Andalousie le pays de Séville *(terra Sibiliæ)* (2). Mais déjà, en 1869, Gaston Paris hésitait à admettre cette hypothèse. En effet, de tous les fiefs des vassaux du roi Marsile, celui de *Sibilie* serait le seul qui se trouverait situé hors du bassin de l'Ebre. De là une première invraisemblance. D'autre part, il faudrait admettre que le poète, qui a placé tous ces fiefs dans un rayon de 100 à 200 km. au plus autour de Saragosse et qui leur a attribué les noms de localités secondaires, a donné pour centre à l'un d'eux l'une des plus grandes villes d'Espagne, rivale en importance de la métropole musulmane du nord, et située à une énorme distance de cette dernière, à plus de 20 jours de marche de celle-ci (3). Quelle vraisemblance y a-t-il à faire figurer son émir dans les conseils de Marsile et dans le premier ban de l'armée de ce roi, formé de

(1) Passages cités ci-dessus — L. Gautier (11-447) écarte le nom de la *Sicile* pour Sézilie, il opte aussi pour Séville. — (2) On trouve les formes *Sibillae*, *Sibilæ*, la première dans la Chronique latine du Cid (ch. II, éd. Bonilla, p. 191), la seconde dans celle d'Alfonse VII (*Esp. Sagr.*; XXI, 365). (Voir sur la Séville médiévale (*Sébille*), *Fabliaux et contes*, pp. Legrand d'Aussy, IX, 9. *Séville la Grand*, *Géographie du héraut Berry*, éd. Hamy 125) ; de plus Edrisi (11, 12, 64), Aboulféda (II, 249). — (3) Ils comptent 4 jours de Séville à Cordoue, 9 de Cordoue à Tolède, 9 de Tolède à Jaca.

ses vassaux immédiats ? Les rois maures de Séville avaient été, au XIe siècle, à l'occasion, les alliés des Beni-Houd, mais jamais leurs inférieurs. Rien ne justifie l'identification du fief de Margariz avec la fameuse métropole andalouse.

Si l'on veut bien observer le souci de vérité qui anime le trouvère, la méthode logique qui l'inspire, et la préoccupation de l'unité d'impression qui ne l'abandonne guère, c'est donc du côté du bassin de l'Ebre qu'il convient de rechercher le domaine du beau chevalier Margariz. Le nom lui-même de ce héros a pu être inspiré au poète par le lieu de Margalif, bourgade située au nord de la région de l'Ebre, près de Bisbal, non loin de Gérone (1) en Catalogne, s'il ne dérive pas d'une racine latine, comme le croit Léon Gautier, qui rappelle à ce sujet un vocable provençal, dont la signification est celle de mécréant (2). Il y a, en dehors de l'Andalousie, quatre ou cinq lieux du nom de Séville ou de noms qui s'en rapprochent : Sevilleja, Sevillana; mais on ne saurait les retenir, ils se trouvent trop éloignés de l'Ebre et disséminés depuis la Nouvelle-Castille jusqu'à la Galice (3). Pour des raisons d'ordre philologique, on ne peut non plus admettre des villes ou bourgs de la région de Barbastro et d'Huesca ou de Lérida, dont le nom a pu malaisément donner la forme Sibilie, tels que Sitjes et Selgua. On hésite davantage pour Suelves, qui se trouve au nord, à douze lieues d'Huesca, à cinq lieues de Barbastro (4), dans l'évêché dont cette dernière ville était le chef-lieu, tout près de ce territoire de Napal, d'Elson et de Salinas, qui formait la lisière si disputée de la Barbitanie vers le Sobrarbe. Plus au sud, sur la rive droite de l'Ebre, on pourrait songer à cette paroisse de Sédiles, que nomme une bulle du XIIe siècle et qui se trouvait dans l'archiprêtré de Calatayud, dans la fertile plaine du Jalon et dans la région préférée de nos Croisés normands, celle du diocèse de Tarazona-Tudela. On pourrait encore en faveur de Sédiles invoquer le fait que Sibilie est placée à côté de Tuele *(Tudela)*, parmi les conquêtes de Roland, non loin de Durera et de Daroca (5). Mais il semble que l'on doive plutôt se décider pour ce château-fort de la banlieue de Barbastro, qu'une charte de 1080 appelle « *castrum Situli* », qu'elle place près du rio Alcanadre, et qui se trouvait placé probablement sur le mont *Sevil*, au cœur de la sierra

(1) Vivien Saint-Martin, *Dict. Géogr.*, I, 415. — (2) C'est l'opinion de L. Gautier (II, 380) qui invoque le Glossaire de Du Cange. — (3) Sévilla la Nueva, Sevillar, Sévillana Séville (celle-ci province de la Corogne). — (4) Madoz XIV, 163, 353, 411. — Cartes des évêchés de Barbastro et de Lérida, citées. — (5) Chartes 1119, 1170. *Esp. Sagr.*, XLIX, 358 ; L. 176 — Bofarull, VIII, 20. — Madoz, V, 265.

du même nom (1). Cette ligne de hauteurs boisées, parsemée de bois de chênes, de carrières et de salines, entre Barbastro et l'Alcanadre voisine de la sierra de Napal, couvrait, au nord-ouest, la capitale de la Barbitanie et la grande route des Pyrénées, de France et du Sobrarbe, de même que les forteresses de Napal et d'Alquezar, célèbres dans l'histoire des croisades du XIe et du XIIe siècles. Tout près de là, à *Adahuesca*, dont *Sevil* dépendait, s'était livrée une bataille entre les fils de Sanche le Grand (2). On y voyait encore, avant le milieu du XIXe siècle, les débris d'un bourg ancien, avec une église et un ermitage. C'était tout ce qui subsistait de l'ancien fief de Margariz.

Les limites du fief de Sibilie. — Les hypothèses au sujet de Cazmarine. Probabilités en faveur de Camaron en Aragon ou d'Alquezar et du rio Alcanadre. — Mais le trouvère a aussi indiqué les limites de ce fief, et son copiste, qui paraît avoir singulièrement altéré le texte, a mis ainsi à la torture le cerveau des érudits. Sans s'arrêter aux variantes des manuscrits, autres que celui d'Oxford, dont l'une, par exemple, assigne au domaine de Margariz pour bornes le pays de Samarie en Terre-Sainte, ce qui est extravagant, le texte du copiste anglo-saxon ne laisse pas lui-même d'être singulier. Rappelons-le brièvement.

> Curant i vint Margariz de Sibilie
> Cil tient la tere entres qu'as Cazmarine (vers 956).

A-t-on affaire à un seul mot, *Cazmarine*, nom de lieu, ou à un nom de lieu, *Caz*, accompagné d'une épithète, «*marine*», ou d'un nom commun? Parmi les manuscrits, les uns séparent ces mots, les autres en groupent les syllabes. Un manuscrit (celui de Venise) tranche la difficulté en innovant entièrement et substitue à la terre de *Cazmarine* du manuscrit d'Oxford la « terre d'Afrique et d'Aumarie » (3). Il convient de ne pas se départir du principe admis et de s'en tenir au texte du scribe anglo-normand, qui est le plus ancien, et en général le plus pur. Dans le cas du fief de Margaris, ou bien il faut retrouver une localité du nom de Camarines, ou bien admettre que le copiste a été dérouté par quelque vocable d'origine hispano-arabe et qu'il l'a défiguré.

Aussi les hypothèses sur ce point sont-elles nombreuses et

(1) Chartes précitées « *castrum qui dicitur Situli infra rivum qui dicitur* Alcanadre ». (Charte de 1080, Villanueva, XV, n° 36). — (2) Sur la topographie du mot Sévil, cartes précitées et Madoz, III, 386 ; XIV, 209. — (3) Manuscrit Venise VII ; la traduction allemande dit «*das andere Taceria* »; ce qui n'a pas de sens ; l'autre mss de Venise « entresques à la marine » (jusqu'à la mer) ; de « *ci* en Samarie » dit le mss de Versailles.

discordantes. Léon Gautier et Petit de Julleville ont admis qu'il fallait lire *Cadiz marine*, singulière version, puisque le second terme (1) jouerait le rôle d'adjectif ou de qualificatif extravagant. Il faudrait admettre en ce cas que le domaine de Margaris aurait compris une bonne part de l'Andalousie, puisqu'il y a entre Séville et Cadix une distance de 155 km., ce qui représente de Cadix à Saragosse près de vingt-cinq journées de marche (2). Les raisons déterminantes qui forcent à écarter *Séville* comme chef-lieu du fief du vassal de Marsille n'autorisent pas davantage à assigner la mer et Cadix comme limites à ce fief. Cadix est à près de 1.000 km. de Saragosse ; aucun autre des domaines seigneuriaux des émirs musulmans vassaux de Marsile n'est situé hors du bassin de l'Ebre et surtout à pareille distance.

W. Tavernier a admis que le fief de Margariz pouvait s'étendre de Séville à Almeria (Aumarie) (3). Mais la leçon *Aumarie* n'existe que dans le manuscrit de Venise, qui est l'un des moins bons, et tous les arguments qui valent contre l'identification de *Cazmarine* avec Cadix peuvent être invoqués avec autant de force contre Almeria, située aussi en Andalousie et beaucoup trop loin de l'Etat de Saragosse (à près de 600 km. de distance).

Une troisième hypothèse, plus plausible, consiste à identifier Cazmarine, en un ou en deux mots, avec une localité de Camarinas, qu'il s'agit de retrouver. Mais il n'y a de lieu de ce nom que dans la province de Galice. M. Bédier a proposé la petite ville de *Camarinas* (1), située à 60 km. nord-est de Compostelle. C'est un port assez sûr, mais difficile d'accès, que les pèlerins de Saint-Jacques pouvaient connaître, du moins par ouï-dire. Mais les objections déjà formulées à propos de Séville et d'Alméria peuvent être ici également invoquées et présentent la même force. Comment supposer qu'un fief de l'Etat de Saragosse ait pu s'étendre de *Séville* en Andalousie jusqu'au nord de la Galice, occupant ainsi la plus grande partie de l'Espagne? Si la «Sibilie» du poète, ainsi que nous le pensons, se trouve au nord-ouest de Barbastro, comment une pareille extension serait-elle encore vraisemblable, puisqu'il y a un millier de kilomètres (à peu près autant que depuis Cadix jusqu'à l'Ebre) entre Camarinas de Galice et Saragosse (5) ? Comment, enfin, un fief pareil pourrait-il être mis en parallèle

(1) L. Gautier (II, 115) l'admet comme hypothèse, et Petit de Julleville le suit sans discuter (*Ch. de Roland*, 1888, p. 420). — (2) En prenant pour base les calculs d'Edrisi déjà cités. — (3) W. Tavernier. *Z. f. fr. Spr.*, XXXVI 1912), 140. — (4) J. Bédier III; 292, note, — (5) Sur ces diverses localités Madoz, III, 308, 317, V. 317; Govantes p. 44, chartes du XIIe siècle.— *Esp. Sagr.*, XLVI, n° 12. — Muñoz I, 391 et 300. — Atlas Vivien Saint-Martin, carte de la région pyrénéenne.

avec ceux de Balaguer, de Monegros, de Berbegal et de Tamarite, de dimensions si restreintes? Quelques libertés que prenne un poète épique, celle-ci excéderait les bornes de la fantaisie, et tout prouve que le trouvère français sait équilibrer les suggestions de l'imagination et celles de la raison.

Il convient donc de rechercher dans le bassin de l'Ebre la localité que le trouvère a voulu signaler. Il faut d'abord écarter, pour des raisons philologiques et géographiques, les lieux tels que Camarasa au-dessus de Balaguer, dans le bassin du Sègre, ou Calamera, près de Barbastro, qui ont une physionomie voisine de celle de Camarines, mais qui ne s'en rapproche pas assez. Plus admissible serait l'identification de Camarines avec le bourg de Camarena, au sud de l'Ebre, mais il est trop éloigné de Saragosse (seize lieues), trop rapproché de Teruel (quatre lieues), et à une distance encore plus grande de Daroca, qui fut, pendant près d'un demi siècle, la limite extrême du royaume d'Aragon (1). De même Cameros, dans les monts de la Rioja, non loin de la sierra de Urbion, quoique placée sur l'Ebre supérieur, dans le ressort de la seigneurie de Calahorra (1110), région connue de nos croisés, ne saurait satisfaire, à cause de la distance qui le sépare du diocèse de Barbastro (2). On est donc amené à assigner encore comme limite possible du fief de Sevil ou de Sibilie le bourg de Camarinas, dont il est question dans une charte relative à Huesca (XIIe siècle) (3), et qui semble avoir disparu, ou bien encore celui de Camarón, dans cette même zone, à l'ouest de Barbastro. Camarón n'est connu que par la charte de franchises qu'il reçut d'Alfonse II d'Aragon (1194) (4). C'est aujourd'hui un *despoblado*, une des nombreuses bourgades qui ont cessé d'exister sur le sol de l'Espagne.

Une autre hypothèse semble ici fort plausible. C'est que le scribe, mis en présence d'un vocable hispano-arabe, l'a altéré inconsciemment. Il semble qu'une correction, tirée de la connaissance de la toponymie et de l'histoire de la région de Barbastro, autorise à l'amender de la façon suivante :

> Curant i vint Margariz de Sibilie
> Cil tient la tere entres qu'Alcazarrie.

En effet, entre Sévil, ce territoire et ce château-fort adossés à la sierra de ce nom, on trouve une forteresse célèbre dans les croi-

(1) Cortez y Lopez, *Compendio de la fundacion del lugar de Camarera*, 1849, in-12, Valence. — (2) Govantes, p. 44-46. — (3) Charte de l'église du Saint-Sépulcre d'Huesca (Jean de *Camarinis*), *Esp. Sagr.*, L, n° 49, p. 440. — (4) Bofarull, *Coleccion*, VIII, 39

sades d'Espagne, Alquezar, et un fleuve souvent nommé dans les chartes, l'Alcanadre, tous deux de physionomie hispano-arabe. Alquezar, désigné dans les documents du XIe et du XIIe siècles, sous les formes, *Alchezaria, Alquazar, Alquecerum, Alquezar, Achezar* (1), était alors, d'après Zurita, l'un des boulevards de l'Etat de Saragosse, sur les limites de la Barbitanie et du Sobrarbe. Elle avait été primitivement la résidence d'un émir; les légendes espagnoles y plaçaient un épisode que rappelle celui de Judith et d'Holopherne. Située sur un éperon de la sierra d'Arbe, à 111 km. de Saragosse, à cinq lieues (20 à 25 km.) de Barbastro au nord, à 4 lieues 1/2 d'Huesca, à peu de distance de Napal, la cité conquise par Roland, Alquezar avait joué un rôle considérable dans les luttes entre Croisés et musulmans, notamment avant et après la croisade d'Ebles de Roucy (2). Prise et reprise plusieurs fois, elle avait pour *alcaide*, en 1135, le gouverneur d'Huesca, ce qui atteste encore son importance militaire. Un Français, l'évêque Raimond de Barbastro, avait voulu, en 1113, y consacrer une chapelle en l'honneur de saint Jean (3). N'étaient-ce pas des titres suffisants pour attirer sur Alquezar l'attention du trouvère normand ? Il imaginait ainsi un fief, d'étendue modérée, comme les autres, peu éloigné de celui de Berbegal et de Monegros, sorte de marche militaire au nord de la *huerta* du Véro, bien circonscrit par cette rivière à l'est et par l'Alcanadre à l'ouest, au cœur de la région historique de Barbastro, de Monçon et d'Huesca.

Le fief de Moriane : Morrano dans la région de Barbastro ou Moriana dans la région du Haut-Ebre. — Dans la région de Tudela et de la Rioja, le poète a placé trois des fiefs des vassaux de Marsile, Moriane, Tortoles et Valtierra. Parmi les pairs du roi de Saragosse, figure un émir que le trouvère dépeint sous de noires couleurs :

> Uns almaçurs i ad de Moriane;
> N'ad plus felun en la tere d'Espaigne (vers 909-910).

C'est une sorte de soldat fanfaron qui se flatte d'étendre Roland à ses pieds d'un coup de lance. Léon Gautier a cru voir dans ce vocable un nom fabriqué avec le terme de *Moro* (Maure) (4).

(1) Formes du nom du lieu « *Alascoria, Alchezar, Alquazar, Alquecar, Alquecerus, Achezar* », chartes de 1069 à 1174. *Esp. Sagr.*, XLVI, nos 118-152. — Villanueva, XVI, n° 28, p. 284 ; XV, n° 75. — Muñoz, I, 246, 322. — (2) Zurita, I, fol. 29. — Codera, *B. r. A. h.*, XLVIII, 297. — Voir ci-dessus livre Ier ch. III et IV. — Sur la topographie d'Alquezar, Laborde, I, 489, Madoz, I, v° Alquezar. — (3) *Esp. Sagr.*, XLVI, 152. — Villanueva, XV, n° 75. — (4) L. Gautier, II, 288.

D'après la leçon de certains manuscrits, tels que celui de Venise, Baist et Tavernier ont suggéré le nom de *Burriana*, dont parle aussi la chronique du pseudo-Turpin (1). Mais cette identification ne repose que sur le texte d'un manuscrit, qui n'a pas la valeur de celui d'Oxford. D'autre part, Burriana, qui fut l'une des villes occupées par le Cid (2), est une des places importantes du royaume de Valence ; située sur la côte au sud de Castellon de la Plana, elle se trouve loin du théâtre de la *Chanson de Roland*. Elle ne faisait point partie de l'Etat de Saragosse. Elle était hors de la sphère d'action des Croisades franco-espagnoles du XIe et du XIIe siècle. Elle n'a été enlevée qu'au cours du siècle suivant par Jacme le Conquérant. Elle est enfin beaucoup trop éloignée de la métropole de l'Elbe (200 à 250 km.), suivant que l'on suit la côte jusqu'à Tortose ou bien les vallées du Guadalaviar et du Jiloca à l'intérieur (3). Aucune vraisemblance ne permet d'y placer une seigneurie vassale de l'Etat de Saragosse.

Au contraire, dans le bassin de l'Ebre se trouvent des localités qui rappellent celle de *Moriane*. Sans parler des bourgs ou villages du nom de Morea et de Morieta, assez nombreux dans le diocèse de Tarazona-Tudela, ni de celui de Moriones dans la vallée d'Aibar, dans le bassin supérieur de l'Aragon et le diocèse de Pampelune, on rencontre sur la rive occidentale du rio Alcanadre, au sud de Sevil, au nord de Barbastro, et dans le diocèse de ce nom, sur la même latitude que Napal, qui est à l'est, une localité du nom de Morrano. Elle est voisine de Casbas, gros bourg de la province d'Huesca, à 24 km. environ de la capitale de cette province, situé sur les rives de la Formiga, affluent de l'Alcanadre. Elle est à peu de distance d'Adahuesca au sud et relativement peu éloignée de Berbegal. On serait tenté d'y situer le fief de l'émir de Marsile, si ce nom se rapprochait davantage de celui de Moriane, car si Morrano n'est aujourd'hui qu'une localité insignifiante, dédaignée de tous les répertoires géographiques espagnols, ce trait ne prouve pas qu'elle n'ait point eu plus d'importance dans le passé (4).

On peut, avec plus de raison, opter pour *Moriana*, dont le nom offre avec celui de *Moriane* une similitude parfaite. Ce bourg est

(1) Tavernier, *Z. f. fr. Spr.*, XXXVIII (1912), 141.— Baist, *Var*, 217. — (2) *Chr. latine du Cid*, éd. Risco (1792), p. XLIV, « *mortuus est Burriana in partibus Valentiae* ». — (3) Topographie et histoire de Burriana, Edrisi II, 36. — Mendez Silva, fol. 164. — Antillon, 31, 33. — (4) Sur ces localités, *Esp. Sag.*, L, n°s 29, 40. — Traggia, II, 38 — Yanguas, Diccion., II, 427. — Carte de l'évêché de Barbastro.

situé sur l'Ebre supérieur en Rioja, bien qu'il soit rattaché aujourd'hui à la province de Burgos. Il se trouve non loin de Miranda de Ebro et des fameuses gorges de Pancorbo, sur la grande route des pèlerins de Compostelle, à un carrefour de chemins qui conduisent à Frias, à Haro, à Tudela sur les confins de la Navarre et de la Vieille Castille. Cette localité reçut en 1146 la charte de franchises de Cerezo, l'un des centres réputés de cette zone. En ce pays survivaient encore les souvenirs de la lutte contre les Maures ; Calahorra et la Rioja n'avaient été conquises qu'en 1045 (1). Toute la région était pleine de souvenirs français. A Logroño et à Najera vivaient, au temps de Turold, d'importantes colonies françaises. Un Français, le brave Bertrand de Laon, était comte de Logroño à l'époque même du poète (2). Enfin certains manuscrits de la *Chanson de Roland* mettent Morindre, c'est-à-dire Miranda (3), voisine de Moriana, parmi les conquêtes de Roland. Moriana est à peu près à la même distance de Tudela que Miranda, à savoir 140 km. environ. Ce serait le fief le plus éloigné de Saragosse, puisqu'il y a entre ces deux villes environ 200 km. ; mais on ne s'écarte pas, en identifiant Moriane avec Moriana, des limites du bassin de l'Ebre, non plus que de la vraisemblance et du plan présumé du trouvère.

Le fief de Turteluse n'est pas Tortose, mais Tórtoles, dans la région de Tudela-Tarazona. — Dans le voisinage de Tudela, le poète a mis un autre fief sarrasin, celui de Turteluse C'est le nom qu'il porte dans le manuscrit d'Oxford.

> D'altre part est Turgis de Turteluse
> Cil est uns quens, si est la citet sue (vers 916).

Turteluse est donc le chef-lieu du comté de l'émir Turgis. Les autres manuscrits donnent des formes voisines de celles du texte d'Oxford, notamment celles de *Tortalôse* et de *Tortolose* (4). Turgis est d'ailleurs un rodomont qui proclame bien haut la supériorité de Mahomet sur le Christ, qui se flatte de détruire les Francs et d'enlever à Charlemagne la couronne, mais qui tombe l'un des premiers à Roncevaux sous les coups d'Anséis (vers 1281-1288). Tous les romanistes, même Gaston Paris, ont adopté sans hésitation l'identification de *Turteluse* ou de *Turtelose* avec Tortose. On a invoqué, à l'appui de cette hypothèse, le souvenir

(1) *Esp. Sagr.*, XXVII. — Govantes, 54, 56. — Catálogo de los fueros, 72. — Topographie, Madoz, XI, 607. — (2) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. IV. — (3) *Ch. de Roland*, éd. Stengel, lexique et texte. — (4) *Ch. de Roland*, éd. Stengel, lexique.

des sièges de cette place du Bas-Ebre, au temps de Charlemagne, entre 808 et 812, et de la prise de cette ville par Louis le Pieux, roi d'Aquitaine. Malgré le cortège imposant d'autorités qui la soutiennent (1), cette hypothèse ne nous semble pas admissible. En effet, les formes latines *Dertosa, Dertusa* (2), qui sont celles de Tortose au moyen âge, ne peuvent avoir donné la forme romane *Turteluse*; une syllabe manque, quoique l'on puisse, comme on l'a fait, invoquer l'influence inconsciente de la forme *Toulouse* sur l'auteur (3). D'autre part, Tortose n'a joué aucun rôle dans les croisades de l'Espagne du Nord avant 1148, date à laquelle elle fut conquise par les croisés franco-catalans. Elle se trouvait éloignée du grand champ de bataille des armées hispano-françaises pendant le XIe siècle et le premier tiers du XIIe. Elle ne dépendait pas de l'Etat musulman de Saragosse, mais bien de celui de Valence. Elle aurait occupé, par rapport aux autres fiefs des vassaux de Marsile, une position tout à fait excentrique, trop éloignée de la métropole du roi sarrasin. Tortose, située, en effet, dans le delta de l'Ebre, se trouve à plus de 330 km. de Saragosse, le double de la distance qui sépare Saragosse de Balaguer (4). Pas un des fiefs du royaume de Marsile ne serait aussi à l'écart de la capitale de cet Etat.

Au contraire, toutes les conditions philologiques, géographiques et historiques sont réunies en faveur d'une localité plus obscure que Tortose, mais à peu près de même importance que Sévil, Berbegal, Moriane, les Monegros, Valtierra ou Tamarit, à savoir *Tórtoles*. La forme latine Tórtoles, qui se trouve au XIIe siècle dans les chartes et les bulles relatives aux paroisses de l'évêché de Tarazona-Tudela, peut facilement donner la forme romane Torteluse ou Turteluse, ce qui est malaisé pour Dertosa-Tortose (5). De plus, Tortoles se trouve dans cette région de Tarazona et de Tudela, théâtre des exploits des Croisés français et spécialement des Normands de Rotrou de Perche, entre 1114 et 1120 (6). Ce lieu est situé à 1 km. 1/2 de Tarazona, sur une colline que baignent les eaux du Queiles, la rivière qui conflue dans l'Ebre à Tudela, non

(1) L. Gautier, II, 112, 464. — G. Paris, *Rev. Crit.*, II, 174. — Baist, 217. — Tavernier, *Z. f. fr. Spr.* (1912), 140. — Bédier, III, 291. — (2) Formes *Dertosa, Dertusa* (Chroniques latines, dont le *Chronicon Dertusense*, dans Villanueva). — Eginhard *Annales* (an 809); *l'Astronome*, par. 14, 16 dans Pertz *Scriptores R. G.*, II, 613, 615. — Atlas Sprunner, n° 16. — Edrisi II, 16, (*Tartoucha*) — Aboulféda, II, 260. — Tortuosa (bull. de Jean XII), F. Fita, *B. r. a. h.*, XXXIII, 41. — Dortosa (bulle d'Anastase), *ibid.*, XIX, 534. — (3) Densusianu, *la Prise de Cordres*. Préface, p.5. — (4) Edrisi II, 35. — Itinéraires d'Antillon, précités. — Mendez Silva, fol. 193. — (5) Bulles du XIIe siècle, rel. à l'évêché de Tarazona, *Esp. Sagr.*, L, fol. 98; XLIX, 230. — (6) Voir ci-dessus livre Ier, ch. IV et V.

loin du massif fameux du Moncayo. Il domine la grande route de Madrid à Saragosse par Tarazona, Borja et Mallen; il n'est distant de la métropole de l'Ebre que de moins de 100 km. (1). C'était, au XIIe siècle, un gros bourg peuplé de Morisques industrieux et opulents. Aussi l'évêque de Tarazona-Tudela s'en était-il réservé le domaine, et il n'y a rien d'étonnant à ce que Turold y ait placé un des fiefs musulmans du royaume de Marsile, d'autant que toute cette plaine, riche en céréales, en vins et en fruits, ne devait pas être un apanage à dédaigner.

Le fief de Valterne : Valtierra près de Tudela. — Pour le dernier des fiefs sarrasins qu'indique le poète, aucune hésitation n'est possible. Tous les romanistes sont d'accord pour admettre que le domaine d'Escremiz, l'un des pairs de Marsile les plus orgueilleux, puisqu'il se flatte d'exterminer les douze pairs de Charlemagne, y compris Olivier et Roland, ne peut être que Valtierra près de Tudela.

De l'altre part est Escremiz de Valterne
Sarazins est, si est sue la tere (vers 931 et sq.).

Mais on n'a donné pour cette attribution que des raisons d'ordre philologique, à savoir l'identité visible de la forme romane Valterne avec la forme espagnole actuelle Valtierra. Les raisons d'ordre historique et géographique sont plus importantes et confirment d'ailleurs l'hypothèse des romanistes (2). Valtierra figure dans les chartes navarraises du XIe et du XIIe siècle sous les formes *Valleterra* ou *Valterra*, et notamment dans un acte de 1093 qui en attribue les dîmes à l'abbaye française de Saint-Pons de Tomières. Les Sarrasins y avaient édifié un château-fort, dont on voyait encore autrefois les vestiges (3). Placée en effet au sommet de collines de gypse blanchâtre, dans le flanc desquelles on a trouvé depuis le moyen âge des gisements de sel gemme, Valtierra commandait, à trois lieues seulement de Tudela, le point de croisement de trois grandes routes, celles de Pampelune à Burgos par Tafalla et Caparosso, de Tudela à Roncevaux par Pampelune (qui est à treize lieues delà), et enfin celle de Roncevaux à Saragosse (à 95 km. de Valtierra) par Tudela et la vallée de l'Ebre. Elle était, de plus,

(1) Notices topog., dans Madoz, XIV, 576 ; XX, 44. — (2) L. Gautier, II, 468. — G. Paris, *R. C.*, II, 174. — Baist, 217. — Tavernier, *Z. f. fr. Spr.*, XXXVIII, 142. — J. Bédier, III, 191. Il y a trois autres Valtierra en Espagne, mais en dehors du bassin de l'Ebre. — (3) Chartes de 1092 à 1137, outre d'autres du XIVe et du XVe siècle, dans Muñoz, I, 329 et 415. — Traggia, *Diccion*, II, 430; *Memorias*, III, 587 (charte de 1137, forme « Valterra). — Yanguas, *Diccion.*, III, 397, 181. De plus, les documents cités livre Ier, ch. IV.

placée à la frontière des trois royaumes d'Aragon, de Navarre et de Saragosse (1). Longtemps disputée aux musulmans par les Croisés franco-espagnols, elle avait été, le 24 janvier 1110, le théâtre d'un des événements capitaux de l'histoire des Croisades de l'Espagne du Nord. C'est là qu'avait été vaincu et tué Al Mostain II, et c'est de cette victoire chrétienne que datait l'effondrement rapide de l'Etat des Beni-Houd. Puis la petite ville avait fait partie de l'apanage de Rotrou de Perche et avait suivi depuis 1114 les destinées de Tudela, dont elle reçut les *fueros* (2) La colonie franco-normande établie dans cette belle plaine de l'Ebre devait avoir conservé de Valtierra un souvenir tout particulier, puisqu'il marquait celui des étapes du triomphe de nos Croisés. C'est sans doute la raison pour laquelle, à trois reprises (aux vers 200-931 et 1291), le trouvère a mentionné Valtierra.

Les fiefs des vassaux de Marsile, autres que les pairs. Escababi, Primes, Le Pui, Val Ferrée, Val Funde. — Les fiefs des grands vassaux de Marsile ne sont pas les seuls qui aient trouvé place dans la *Chanson de Roland*. Le nom d'*Escababi* (v. 1555), chef sarrasin auquel Roland tranche la tête à Roncevaux, rappelle singulièrement le village d'Ezcaba, dans la vallée d'Ezcabarte et dans le district de Pampelune, dont font mention les documents des archives de Navarre (3). Au vers 967 du poème, Margariz de Sibilie montre une épée enrichie d'or qu'il a reçue d'un émir, son ami :

Si la tramist li amiralz de Primes.

Ce fief ne serait-il pas celui de Premisan, bourg qui se trouve sur une éminence auprès du Cinca, non loin de Peraltilla, du puy Vero, des fourches patibulaires du roi Marsile, à peu de distance de Berbegal, à une lieue et demie seulement de Barbastro, à mi chemin entre les deux villes (4) ? A la bataille de Roncevaux, parmi les vingt-quatre plus vaillants chevaliers sarrasins (*melz preisiez*) qui succombent sous l'épée de Roland, figure Faldron de Pui (vers 1871). On n'a, pour identifier le fief de ce dernier, que l'embarras du choix entre les nombreuses localités qui portent le nom de *Pueyo*, dans les évêchés de Lérida, d'Huesca, de Barbastro et de Pampelune. Ce sont le *Puey de Moros*, bourg situé entre les places fortes de Lérida, de Fraga et de Monçon, toutes célèbres

(1) Topographie et histoire plus récente de Valtierra, Laborde, III, 322. — Madoz, XX, 496, etc. — (2) Ci-dessus, livre 1er, chap. IV. — (3) Yanguas, *Diccionario*, I, 411, 471. — (4) Cartes de l'évêché de Barbastro et de Lérida, déjà citées avec les deux formes *Permisan* et *Premisan*. — Madoz, XII, 815.

dans l'histoire des Croisades de l'Espagne du Nord ; ou encore Pueyo de Fañana sur l'Isuela, non loin d'Huesca, la seconde capitale des rois d'Aragon ; ou bien Pueyo de Marguillen et Pueyo Arruego, l'un à huit lieues, l'autre à neuf lieues de Barbastro, sans compter les deux bourgs appelés Puey, l'un dans le val d'Aoiz, sur la route de Pampelune à Roncevaux, l'autre dans le val d'Orba, auprès d'Olite au sud, sur la route de Pampelune à Tudela. Enfin, dans la région de Tudela elle-même, centre de la colonisation française, s'offre un autre lieu, le *Pueyo redondo*, sur le territoire de Carcastillo, à cinq lieues du chef-lieu de l'apanage de Rotrou de Perche, dans un territoire qui fut donné plus tard aux Cisterciens français de Lescaledieu, établis à Fitero (1).

Dans la mêlée de Roncevaux, Olivier immole un autre vassal de Marsile (vers 1370) :

Fiert un paien Justin de Val Ferrée.

C'est la transcription romane du latin *Vallis Ferrata*, qui a donné en espagnol la forme Valleherera ou Val Ferrero. Or, on trouve, dans le bassin de l'Ebre ou à proximité de ce bassin, trois ou quatre localités qui se rapprochent du nom roman donné par le trouvère. C'est d'abord *Vallehera*, abréviation de *herrera*, bourg de l'archiprêtré d'Ager, du district de Balaguer, à cinq lieues de cette dernière ville, située dans le val de Sègre, près de Montargull, au milieu d'une région illustrée par les luttes entre Croisés et musulmans. Dans le diocèse de Solsona, à deux lieues de cette ville, se rencontre le hameau de *Valferosa*. Dans les environs de Tudela, une charte de 1149 indique le territoire de *Velforat*, altération possible, mais non certaine de Valferrat. Enfin, non loin des sources de l'Ebre, dans le canton d'Aranda del Duero, sur la grande route de Pampelune à Compostelle, existe encore le *val de Ferrero*, aujourd'hui nommé *Valdeherrero* (2) :

On sait que le grand diplomate de la cour de Marsile est l'éloquent et subtil Blancandrins, dont le poète fait le plus bel éloge : « sage, vaillant, fut très bon chevalier, servit son roi comme un homme de bien », dit-il de ce Sarrasin (vers 24-26).

Blancandrins fut des plus saives païens ;
De vasselage fut asez chevalier,
Prozdom i out pur sun seignur aider.

(1) Cartes des évêchés de Lerida, Huesca, Barbastro. Yanguas, *Diccionario*, II, 783 ; Madoz, XIII, 290 ; III, 386, etc. — (2) Documents du XIIe siècle et sq. dans *Esp. Sagr.*, L, n° 18, p. 405, et Govantes, 201, 202. — Topographie moderne, Madoz, XV, 273, 598, 604, 605.

Il en fait aussi le châtelain « du Castel de Val Funde » (vers 23). Est-ce un château de pure fantaisie, comme l'ont admis tous les critiques? L'assertion n'a qu'une valeur subjective. En réalité, il est fort possible que le poète, fidèle à ses habitudes de précision, ait eu en vue quelque localité de l'Espagne du Nord. La forme romane *val fonde* correspond à la forme latine *vallis profunda* et à la forme espagnole *valhonda*, ou, si l'on admet une altération possible, à celle de *Malhonda*. Une difficulté surgit aussitôt. Le poète a-t-il voulu désigner une localité précise, portant un de ces noms, ou simplement une vallée quelconque, parmi celles qui sillonnaient les monts de l'Espagne du Nord, de même qu'il a désigné, sous le nom de *Val tenebrus*, l'une des vallées de la route de Roncevaux à Saragosse. En ce dernier cas, aucune identification n'est possible. Dans le cas contraire, si on élimine Vallehondo, située trop loin de l'Ebre, dans la province d'Avila, on peut hésiter entre *Valdeorna*, qui se trouve dans le val de Saint-Martin, à une lieue de Daroca, au sud de l'Ebre, et surtout Malonda, altération de Valhonda, dans cette région de Tudela-Tarazona, à laquelle le poète semble avoir si souvent songé. *Malonda* (aujourd'hui Maluenda) est mentionné dans les chartes et bulles du XIIe siècle. C'était un bourg important formé de trois paroisses qui dépendaient de l'archiprêtré de Calatayud et du diocèse de Tarazona-Tudela. Un château-fort y dominait la belle vallée du Jiloca et la route de Calatayud à Saragosse. Son chatelain Diaz est nommé à côté de l'alcaïde normand de Cintrueñigo, Gautier de Guéville ou de Gouville, vassal de Rotrou, dans la charte de concession du fuero d'Araciel vers 1125 (1). Il n'y aurait rien de surprenant à ce que Turold ait mis dans cette vallée heureuse, que connut notre colonie française, le castel du sage Blancandrins.

Il ne serait pas impossible, enfin, puisqu'il a donné un nom normand à l'émir de Turteluse, et puisque le poète a quelquefois formé les noms de ses personnages d'après des noms de lieux, comme pour Estamariz, qu'il ait tiré de vocables espagnols les noms de deux héros chrétiens, Basan et Ivoire. Le comte Basan, victime de la fureur de Marsile et supplicié au puy d'Haltilie, pourrait bien avoir été désigné d'après le nom d'un modeste bourg des environs de Valtierra et de Tudela, Basaon ou Besaon, qui reçut, au temps de Rotrou, en 1117 et en 1127, les franchises *(fueros)* de la capitale du grand baron nor-

(1) Chartes relatives à Malonda (*Val honda*), XIIe siècle, *Esp. Sagr.*, L, 184, 195; Bofarull, VIII, 20; Muñoz, I, 445. Topographie moderne de ces divers lieux, Madoz, XV, 282, 488, 600. L. Gautier, II, 407, croit ce nom fantaisiste.

mand (1). A *Ivoire* (Yvoerie), l'un des douze pairs de Charlemagne, le poète ne donne qu'un rôle très effacé (vers 2106), il ne le mentionne qu'en passant. Léon Gautier n'a vu dans ce nom qu'un dérivé du latin *eboreus* (2). Peut-être, si ce nom n'a pas été altéré, pourrait-on le rattacher à une localité de l'Espagne du Nord, le hameau d'Ibero, situé à côté de celui de Muniain, dans le val de Guesalaz ou d'Olza, non loin de Pampelune (3), et dont il est fait mention dans les documents des archives médiévales de Navarre, ou bien au territoire d'*Ivero*, du côté du chemin des pèlerins en Rioja entre Alberite et Logroño (4).

Conclusion sur la méthode de composition du poète de la Chanson de Roland et sur le choix du théâtre de son épopée dans l'Espagne du Nord. — En résumé, bien que le poète représente en Charlemagne le conquérant de toute la terre d'Espagne, dont il ne connaît d'ailleurs qu'imparfaitement l'étendue et la configuration, c'est en réalité un pays limité qu'il a choisi comme le principal théâtre de son épopée. Ce pays, il semble l'avoir connu soit par le récit de témoins des croisades récentes franco-espagnoles, soit plus probablement encore d'après une expérience personnelle restreinte. Il ne nomme qu'en passant Tolède, Almeria, la Galice, pays ou lieux étrangers au cadre où il concentre son action, mais il connaît bien l'Ebre et la zone où s'étaient déroulés les glorieux exploits de nos Croisés. Sa description de Saragosse, obscure en ce qui concerne la situation exacte de la grande cité, étendue aux pieds ou sur le flanc du mont Torero, a assez de précision sur les autres points, pour donner dans l'ensemble une impression de vérité. Les « puis » où Marsile fait exécuter les envoyés de Charlemagne se retrouvent dans la région ondulée des environs de Barbastro. Entre les avant-monts pyrénéens, le Sègre, le haut-Ebre et la vallée du grand fleuve, on reconnaît avec une quasi-certitude les fiefs des vassaux du roi sarrasin. L'un possède la moitié de Saragosse, de même que notre Rotrou de Perche et notre Gaston de Béarn. Un autre, Falfaron, frère de Marsile, a ses domaines en dehors de l'Espagne, comme les émirs Almoravides de Saragosse, frères ou parents de l'*émir al-moumenin* Ali, avaient sans doute les leurs au Maghreb. Parmi les neuf fiefs des autres principaux vassaux du souverain musulman, on en peut sûrement reconnaître sept, ceux de Balaguer et de Tamarite, dans le val du Sègre, de Monegros entre la région de

(1) Fueros de Tudela (1117 et sq.); Muñoz, I, 415. — Yanguas, Diccion., III, 397. — (2) L. Gautier, II, Lexique. — (3) Yanguas, Diccion., II, 72. — (4) Charte de novembre 1044, Fita, *B. r. A. h.*, XXVI, 240

Barbastro et celle de Saragosse, de Berbegal dans celle du rio Vero, de Valtierra et de Tórtoles aux environs de Tudela, de Moriane sur le grand chemin de Saint-Jacques. L'identification du fief de Sébilie avec la zone du mont Sévil, de Camarines avec Camaron, Camarines ou avec Alquezar (si l'on admet une altération du texte), celle de Val Ferrée avec le val de Herrero, présentent un certain degré de probabilité. Celle-ci est moindre en ce qui concerne Valfonde, Primes, Estercuel, Ezcababi, noms qui ont d'ailleurs une moindre importance que les premiers. Enfin, le nom de Basan et peut-être celui d'Ivoire paraissent aussi avoir été empruntés à la topographie du bassin de l'Ebre.

On ne saurait invoquer, en pareille matière, le hasard des analogies, puisqu'il jouerait dans un nombre disproportionné de cas. On ne peut, non plus, pour de légères discordances philologiques, refuser d'accepter le témoignage des documents du XIe et du XIIe siècle, ainsi que celui de la vraisemblance géographique. Sans doute, quelques-uns des chaînons de cet anneau semblent fragiles, mais, dans l'ensemble, ceux dont la solidité est peu douteuse l'emportent en tel nombre, qu'on est fondé à admettre que le sens de la réalité a prévalu, chez le trouvère, sur celui de la fantaisie désordonnée, dominante parmi les trouvères postérieurs. Le poète, tempérant les caprices de l'imagination par le souci du réel et par les suggestions de la raison, a disposé, avec méthode et symétrie, avec cette préoccupation de la précision et de la vraisemblance, qui correspondent au caractère de son œuvre et de son génie, les points de repère du cadre géographique qu'il a assigné à son poème. Cette même précision, cette même symétrie, ce même sens de la vérité objective, on les retrouve dans l'énumération des conquêtes qu'il attribue sur la terre d'Espagne à Roland, au vassal de celui-ci, Gautier de l'Hum et à Charlemagne. L'action au milieu de laquelle se meuvent ses héros se déroule ainsi, non dans le monde imaginaire d'une féerie, mais dans le monde réel de l'histoire, grandi seulement par la vision grossissante naturelle à l'optique de l'épopée.

CHAPITRE II

Les Conquêtes de Roland et de Charlemagne en Espagne; les itinéraires de l'Armée de Charlemagne dans le val de l'Ebre et dans les Pyrénées franco-espagnoles.

Les conquêtes de Roland en Espagne ; leur disposition symétrique. — Dans le poème, Roland s'attribue la prise de sept places fortes :

> Set anz ad pleins qu'en Espaigne venimes;
> Jo vos cunquis et Noples e Commibles,
> Pris ai Valterne e la tere de Pine,
> E Balasgued, e Tuele, e Sezilie (vers 197-200).

Tel est le texte du manuscrit d'Oxford. Les manuscrits de Châteauroux et de Venise ajoutent à Noples la ville de Morindre. Enfin, dans une autre strophe, il est question d'une cité forcée et détruite par Roland, celle de Galne, ce qui porte à neuf le nombre des conquêtes du héros en Espagne et même à dix, si l'on admet que l'expédition du neveu de Charlemagne au-dessus de Carcassonne (vers 385) indique une prise de possession momentanée de la Cerdagne.

De même que le poète a disposé symétriquement dans la région de l'Ebre les fiefs des vassaux du roi Marsile, de même il a groupé dans cette région, soit sur la lisière des Pyrénées, soit dans la vallée du grand fleuve ou de ses affluents, les conquêtes de Roland. Au nord, il a mis la Cerdagne, la terre de Pine, Noples et Galne ; au centre dans la Barbitanie, Sebilie, c'est-à-dire le fameux fief de Séville ; au sud Balaguer, Tudela, Valtierra, Commibles, le tout suivant une conception qu'inspirent la préoccupation de l'ordre et de la vraisemblance.

L'expédition de Roland en Cerdagne. — Au moment où Ganelon quitte le camp pour se rendre en ambassade à Saragosse, Roland vient à peine d'arriver auprès de Charlemagne. Le traître raconte qu'il a vu le héros encore revêtu de sa *broigne* (cuirasse), au retour d'une expédition de pillage :

> E out predet dejuste Carcasonie (vers 385).

On en a parfois conclu légèrement que le poète attribue à Roland la prise de la place forte qui avait eu un rôle si considérable

dans la Septimanie wisigothique et arabe. C'est ce que le texte ne permet nullement d'affirmer; le terme *dejuste* (1) signifie aux environs, dans la zone de Carcassonne. Il peut indiquer aussi bien le Carcassès et le Rasès, pays immédiatement voisins de la cité de l'Aude, que les deux Cerdagnes, qui n'en sont guère éloignées au sud, et que le poète groupe d'ailleurs au vers 855 sous le nom de *tere Certaine*. Cette dernière forme est la traduction romane assez exacte du vocable latin, qui se rencontre maintes fois dans les chartes du IXe au XIIe siècle, à savoir celui de *Cerritania* (2). Divisée aujourd'hui en deux sections séparées par la paix des Pyrénées (1659), la Cerdagne française, dont le chef-lieu est Montlouis, et la Cerdagne espagnole, dont la ville principale est Puycerda, elle formait au moyen âge un comté qui fut réuni au commencement du XIIe siècle à celui de Barcelone (3). Détenant d'un côté, auprès du Conflent et du Roussillon à l'est, du Vallespir à l'ouest, le grand passage des Pyrénées méditerranéennes par le col de la Perche (1622 m.), non loin du col de Puymorens et du val d'Andorre, il commandait de l'autre côté des monts les voies fluviales du Ter et de la Fluvia, qui mènent vers la plaine littorale catalane, et surtout l'artère principale du bassin de l'Ebre au nord, celle du Sègre, route des Etats musulmans de Balaguer et de Lérida. Les Sarrasins connaissaient fort bien cette voie d'invasion (4), et le célèbre géographe arabe Edrisi, en 1150 (5), ne manque pas, tout comme l'auteur de la *Chanson de Roland*, de mentionner Carcassonne à côté de la Cerdagne. Les relations étaient incessantes, dès ce temps, entre les versants français et espagnols.

Les évêchés de Carcassonne et d'Urgel limitrophes avaient l'un avec l'autre des rapports continuels. Les transactions se faisaient aussi par cette voie. Enfin, la position géographique des hautes vallées de l'Aude et du Têt d'un côté, du Sègre et des Nogueras de l'autre, prédestinait la Cerdagne à devenir l'un des champs de bataille permanents entre chrétiens et musulmans. Ces derniers avaient d'abord possédé les deux versants ; un Etat sarrasin avait existé au VIIIe et au IXe siècle à Llivia (6). Puis, ils avaient été

(1) L. Gautier *(Lexique)* traduit *de juste, près de (juxta)*. — (2) Textes groupés dans Marca, *Marca hispanica*, chartes n° 200-284 et dans Vaissète, *n. éd.*, t. III et V, ainsi que dans Villanueva, XXII, n° 57 ; XX, n° 334. A peu près tous les éditeurs et commentateurs de la *Ch. de Roland* ont admis l'identification de la *terre Certaine* avec la Cerdagne, malgré quelques difficultés philologiques peu importantes (le *d* du terme roman, la juxtaposition immédiate du mot terre avec le nom du pays). — (3) Balaguer, II, 181-187. — (4) Ci-dessus chap. I et IV, livre Ier. — (5) Edrisi II, 227. — (6) Cedera, *Cordillera pirenaica*, *B. A. .r. h.*, XLVIII, 291.

refoulés et le comté chrétien de Cerdagne était apparu à la fin du IXe siècle, tandis que se constituait aussi, dans la Marche d'Espagne et sur le haut Sègre, ce comté d'Urgel, devenu au XIe siècle un apanage des cadets de la maison de Barcelone (1), qui joua un rôle si glorieux dans la lutte contre l'Etat musulman de Saragosse. En imaginant une expédition de Roland dans ces régions si disputées, et où, même au commencement du XIIe siècle, les Sarrasins opéraient de fréquentes incursions, le poète s'est donc conformé à la tradition historique. Il était naturel que ce champ clos séculaire de la guerre sainte attirât le héros de la chrétienté en quête de glorieuses aventures.

La conquête de la terre de Pine. Pina près de Saragosse ou plutot la région de la Pena (le Sobrarbe). — Plus à l'ouest, le poète attribue à Roland, sur la lisière des Pyrénées et des plateaux subpyrénéens, deux autres exploits. Il y a conquis la terre de Pine et Noples. A peu près tous les romanistes ont vu dans la terre de Pine une contrée imaginaire, née de la fantaisie du trouvère. Elle existe pourtant, et le témoignage des documents originaux de l'époque médiévale, aussi bien que celui de la toponymie, en prouvent clairement l'existence. D'abord, à l'est, dans la région voisine de la Cerdagne, en Conflent, pays limitrophe du Roussillon, dont le chef-lieu est Villefranche (actuellement département des Pyrénées-Orientales), les chartes du XIe et du XIIe siècle mentionnent le fief de Pino, l'église de Saint-Paul de Pine et en 1022 une « villa Pino » dans la vallée du Tech, ainsi que les seigneurs de Pino ou de Pinos (2), qui ont eu un certain renom dans les annales de la féodalité catalane. Toutefois, il semble préférable d'opter pour une autre région plus voisine du théâtre, où le poète a placé l'action de son épopée. Ici se rencontrent, dans le voisinage de Tudela, le puy des pins *(podium pinosum)*, que nomme le fuero de Carcastillo, et Peñafria *(Penna Frigida)*, territoire que mentionne le cartulaire de Fitero, la célèbre abbaye de cette zone (3). Néanmoins, il convient de les écarter du débat; ce sont des lieux d'une très minime importance.

Beaucoup plus séduisante serait l'identification de la terre de Pine avec le territoire de Pina dans le voisinage de Saragosse. G. Baist et Tavernier (4) l'ont proposée, sans insister sur les raisons de leur choix. Le principal argument qu'on pourrait

(1) Balaguer. II, 181. — (2) Chartes du XIe et XIIe siècle, Villanueva, XX, nº 29, 289 et 300. — Muñoz, I, 279. — Marca, nº 281. — (3) Chartes du XIIe siècle, Muñoz, I, 229. — Arigita, I, nº 40. — (4) Baist, *Var.* 219. — Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, XXXVIII, 141.

invoquer serait tiré du voisinage de Pina et du fief des Monègres. Ce lieu est mentionné en 1178 dans une charte. De plus, il a une réelle importance. Situé dans la plaine de l'Ebre, à 137 m. d'altitude entre Escatron et Caspe, couvert au nord par la sierra de Alcubierre, il est une étape naturelle entre Saragosse et Mequinenza, la place forte du confluent du Sègre. Vers le sud-ouest, il est placé sur la grande route de Saragosse à Madrid. Distant de 35 km. seulement de la métropole de l'Ebre, il est le centre d'un territoire riche, peuplé, parsemé de villages. C'est encore aujourd'hui une petite ville, qui a le rang de chef-lieu de canton *(partido)* (1).

Un autre territoire semble cependant mériter la préférence, à cause de son voisinage avec Napal, autre conquête de Roland, et aussi en raison des souvenirs religieux et historiques qui s'y rattachent. C'est celui de *Pinna* ou de *Penna* en Sobrarbe. Ce dernier pays, qui faisait d'abord partie d'une vaste région placée à la lisière des Pyrénées centrales, vers les hautes vallées du Cinca et du Gallego, la *Barbotanie* ou *Barbitanie*, que mentionnent les chartes d'Alaon et de Roda (2), s'en sépara ensuite pour former le comté primitif, d'où est sorti l'Aragon, et où se réfugièrent les chrétiens, comme dans une acropole inexpugnable. Ce berceau sacré de l'indépendance espagnole, placé au nord de la sierra d'Arbe *(pagus Superarbiensis)*, au-dessus de la région de Barbastro *(Barbitanie)* (3), qui occupe la terrasse méridionale, est dominé par des chaînes aux formes pyramidales *(peñas)*, dont la principale est la Peña de Oroel (1.769 m. d'altitude), grandiose belvédère granitique, revêtu de hêtres et de sapins, d'où l'on découvre un immense horizon jusqu'au delà de la rive droite de l'Ebre et jusqu'au massif du Moncayo. Sur son flanc oriental avait été créé, en partie dans la montagne elle-même, qui surplombait sa crypte et lui formait une enceinte cyclopéenne, le fameux monastère de San-Juan de la Peña, le Saint-Denis des rois d'Aragon, à peu de distance de Jaca, la première capitale de ces rois. Cette vallée, dit une charte latine de Roda, est entourée ou limitée par la Peña aiguë *(Penna acuta)*, dont le nom s'était déformé en celui de *Pinna*. On appelait donc le monastère de San-Juan de la Pena, créé, dit une charte, dans le lieu appelé Pinnum ou *Pannum (in excelso montis Oroeli qui vocatur Pinno)*, du nom d'abbaye

(1) Charte d'Alphonse II, 1178, Miret y Sans, *B. A. B. L. Barc.*, IV, 406. — Topographie dans Madoz, XIII, 49. — (2) *B. r. a. h.*, IV, 212, 213 (inscription romaine, *regia Barbatano*). — Chartes d'Alaon *(territorium Barbitanum)*, Esp. Sagr., XXVII, n° 39; *regio Barbitana*, charte 1080). Villanueva, XV, n° 83. — (3) *Conventio inter Aragonense et Rotensem episcopos* (fin XIe) *ibid.*, XV, 233. — Cartulaire d'Alaon, *Esp. Sagr.*, XLVI, 321.

de *Pina (coenobium quod dicitur de Pinia)*. La chronique qui y fut rédigée se nomma le *Chronicon Pinnatense*. Dans un diplôme de Sanche Ramirez, il est question d'un abbé de Pinna (Su *Johannis de Pinna)*. Par abréviation, le district voisin se nomma le pays de *Pinna* ou de *Penna*. C'est ainsi qu'il est nommé dans diverses chartes de la fin du XIe siècle et du premier tiers du XIIe (1).

Les rapports étaient incessants entre ce district et les comtés de Bigorre ou de Béarn. Gaston de Béarn y prélevait des droits aux foires de Jaca, et son père Centulle, comte de Béarn et de Bigorre, l'avait reçu en fief du roi d'Aragon. Il s'intitulait, vers 1080, *comes in Penna et Ara* (2). On voit par les chartes de ce temps, que les deux mots Penna et Pinna s'emploient concurremment, pour désigner cette partie fameuse du Sobrarbe. Elle était connue des pèlerins qui s'y rendaient en foule au sanctuaire de Saint-Jean, par la route du Somport ou par celles de la région navarraise et aragonaise. Elle était pleine de souvenirs français ; nos Clunisiens en avaient fait le centre de la réforme religieuse et le séminaire de l'épiscopat aragonais. Nos croisés y avaient fraternisé avec les Aragonais et en avaient parcouru les étapes pour descendre au sud à l'attaque des places musulmanes. Nos maisons féodales y avaient eu des établissements. Tout semble donc prouver que cette terre de Pine, terre vénérée, asile héréditaire des chrétiens contre l'islam, valait la peine d'être placée parmi les régions conquises à la chrétienté par l'épée de Roland.

Noples est la forteresse de Napal au-dessus de Barbastro. — A la lisière du Sobrarbe et de la Barbitanie, se trouve cette mystérieuse cité de Noples, que nul jusqu'ici n'était parvenu à identifier. Le poète insiste sur cette conquête ; Roland se vante, au vers 200, de l'avoir réalisée. Plus loin, Ganelon accuse à ce sujet le preux d'indiscipline et d'orgueil :

Ja prist il Noples senz le vostre comant (vers 1775)

dit-il à l'empereur. Les interprétations les plus hasardeuses ont été essayées au sujet de cette place forte. Un continuateur du pseudo-Turpin l'a confondue avec Grenoble ; Génin, le premier éditeur de la *Chanson de Roland*, avec Constantinople.

(1) *Penna acuta*, *Pinna* (charte 1078). — 2) *Penna* (1134), *synopsis historiæ Pinnatensis*; « *cœnobium quod dicitur de Pinia* » ; chartes diverses de 1072 à 1136 ; « *in Penna et Ara*: *Sanctus Johannes de Pinna*; Villanueva, XV; 283, 303. — *Esp. Sagr.*, XLVI, n° 5 et 33 ; XLIX, 257 ; XXX, 409 ; Muñoz, I, 314, 322, 328. — Briz Martinez, 560. — Traggia, III, 492, 495, 587. — Arco, *B. r. A. h.*, LXV, 55. — (2) Ci-dessus, livre Ier, ch. V.

D'autres l'ont transportée en Italie, à Naples. Gaston Paris, rejetant avec raison ces fantaisies géographiques, concluait en disant : « Cette ville, qui joue un rôle si considérable dans la tradition épique, reste à identifier (1). » Léon Gautier opinait dans le même sens. Tous deux admettaient qu'il fallait chercher Noples dans la région des Pyrénées (2). Un érudit béarnais crut avoir résolu la question en proposant de reconnaître en Noples, Orthez en Béarn, sous prétexte que le château de cette ville avait porté le nom de *Noble (castrum quod dicitur Nobile)* (3). Mais ce nom n'a été attribué au château des Moncade qu'au XIIIe siècle (4), cent ans après la publication de la *Chanson de Roland*. Il est, d'ailleurs, contraire à toute vraisemblance que les Sarrasins soient supposés avoir détenu une ville béarnaise, dont l'épaisseur des Pyrénées les aurait séparés. Andresen et W. Tavernier ont proposé de leur côté d'identifier Noples avec Nobléjas, localité située à 10 lieues 1/2 au nord-est de Tolède, à 1 lieue 1/2 d'Ocaña (5). Mais il est peu probable que le poète ait pensé à un bourg presque inconnu, aussi éloigné de l'Etat de Saragosse (près de 300 km.), et placé en dehors de la zone où sont situées toutes les autres conquêtes de Roland en Espagne. En interrogeant les anciennes chroniques espagnoles et surtout les chartes, ainsi que la toponymie, on parvient à des résultats plus sûrs, d'une certitude presque complète.

Noples n'est autre que le château-fort de Napal, que le grand annaliste Zurita décrit comme « une forteresse importante située sur la lisière de la sierra d'Arbe, à l'endroit où la chaîne s'abaisse vers la plaine du rio de Cinca » (6). Dans les chartes qui délimitent le diocèse de Barbastro à la fin du XIe siècle, elle est placée, avec Salinas et Alquezar, parmi les boulevards de la terre des Ismaéliens (Sarrasins), vers le rio Alcanadre. Sanche Ramirez promet d'attribuer son territoire à l'évêque de Roda, s'il parvient à en chasser les Maures (7). Dans une série de documents originaux, qui s'échelonnent entre 1070 et 1134, elle est nommée indifféremment sous les deux formes *Nabal* et *Napal* (8). C'est la première qui a aujourd'hui prévalu. Napal a donné aisément la forme romane Noples. Ajoutons que, dans une autre chanson de geste,

(1) G. Paris, *Rev. Crit.*, II, 174. — (2) L. Gautier, II, 395 (Lexique). — (3) Cité par L. Gautier II, 395 ; et J. Bédier, III, 120. — (4) Marca, *Béarn*, 581. — (5) Andresen, *Rom. Forsch.*, I (1883), 462 ; — Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, XXXVIII, 146. — (6) Zurita, I, fol. 29. — (7) Charte de 1070, Villanneva, XV, nº 36, 283. — (8) Chartes de 1070 à 1136, Villanneva, XV, nos 36, 37, 73, 74, 75. — Traggia, III, 484, 490, 581, 583. — Muñoz, 214, 358 (formes *Nabal*, *Napal*, *Napale* ; ces deux dernières, surtout la seconde, dominent).

Aymeri de Narbonne, Noples se trouve associée à Barbastro et à Lérida. Charlemagne, y est-il dit,

> *Pris ot Barbastre e Noples ot sessie,*
> E ot cunquis la citét de Lerie (1).

A ces raisons d'ordre philologique, qui militent en faveur de l'identification de Noples avec Napal, s'en ajoutent d'autres, d'ordre historique et géographique.

Napal occupe, en effet, une position de premier ordre sur le promontoire qui termine la région du Sobrarbe et qui borde celle de la Barbitanie. Elle confine, à l'est, à la sierra d'Arbe et au mont Arnedo; au sud, elle a pour voisine cette coupure où finit brusquement le plateau, comme par un escalier géant, et dont la forteresse de Grados détenait la clef. Elle-même, placée à l'issue de deux gorges, domine de son belvédère la plaine du rio Vero et de l'Alcanadre, commande la route de Barbastro aux Pyrénées à 17 km. au nord du chef-lieu de la Barbitanie, dont elle est le boulevard, séparée seulement par 50 km. de distance d'Ainsa, la première capitale du Sobrarbe, sur le chemin de la vallée d'Aure et du Bigorre. Au sommet de la butte qui dominait ses rues tortueuses aux pentes rapides et caillouteuses, on voyait encore, avant 1850, les restes d'un vieux château arabe, et au bas les débris d'une enceinte murée munie de quatre portes. C'est aujourd'hui une petite ville industrielle, où l'on fabrique de l'alcool et de la porcelaine, où l'on moud les blés de la plaine (2). Mais ce fut autrefois, de même qu'Alquezar, une forteresse redoutable, d'où les Maures, pendant près de quatre siècles, avaient menacé tous les jours l'existence des chrétiens du Sobrarbe. Elle avait été maintes fois assiégée ; elle a joué un rôle considérable dans les croisades d'Espagne. Elle a été très probablement mêlée de près à la grande expédition française de 1064, et elle n'a été enlevée par les Croisés qu'en 1091 (3). Les rois d'Aragon y établirent un gouverneur *(alcaïde)* ; les titulaires de cette charge militaire sont souvent mentionnés dans les chartes depuis la fin du XIe siècle jusqu'en 1134 (4). On ne saurait douter que la conquête de Napal ne soit l'un des titres de gloire que le poète, familier avec toute cette région de l'Espagne du Nord, a voulu attribuer à Roland.

La cité de Galne, détruite par Roland, serait-elle en Navarre ? De Galdeano a Gulina. — Une autre identification

(1) *Aymeri de Narbonne*, éd. Demaison, vers 105-106.— (2) Topographie, cartes de l'évêché de Barbastro; Madoz, XII, 49, 51. — (3) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. III et IV. — (4) Chartes citées note 2 de la page précédente.

fait depuis longtemps le désespoir des commentateurs qui essaient d'éclaircir les mystères de la géographie du trouvère. Au vers 662 du poème, Charlemagne est représenté, avec son armée, campant, avant de gagner Roncevaux, sur les ruines d'une place forte prise autrefois par Roland :

> Venuz en est à la citet de Galne ;
> Li quens Rollant, il l'ad e prise e fraite ;
> Puis icel jur en fut cent anz deserte

Ce nom étrange et introuvable a dérouté les commentateurs qui ont admis à peu près tous que ce vocable est altéré (1). Boehmer a proposé de remplacer la forme de *Galne* par celle de *Gaine* (2), Léon Gautier par celle de *Gelne* ou *Gailne* (3) et Gaston Paris propose de lire *Gelne* (4). Stengel, en 1901, supprime la difficulté en supprimant le nom, qu'il remplace arbitrairement par celui de Valterne (5). Pour résoudre le problème que pose ce nom controversé, il faut d'abord observer que le poète place Gelne ou Gailne sur la route de l'Ebre à Roncevaux, de Cordres aux Pyrénées. Charlemagne et son armée, heureux de regagner « dulce France », de se rapprocher de leurs demeures, d' « aproismer leur repaire » (vers 662-664, 700), s'arrêtent sur l'emplacement de la cité détruite. C'est là que l'Empereur attend Ganelon et l'ambassade qui doit lui rapporter la soumission et le tribut de Marsile (vers 665-666). Aussitôt après l'arrivée du traître, Charlemagne lève le camp (vers 702), et après une journée de marche, passe en pleine campagne cette nuit d'angoisse, traversée de rêves lugubres, où il a le pressentiment du désastre qui attend son arrière-garde et de la trahison qui se prépare (vers 709-777). Puis, au matin, il franchit le col de Roncevaux, pour s'engager dans le val de Cize et regagner la plaine de Gascogne (vers 741 et suivants). On peut donc admettre que, d'après le poète, Galne se trouve à peu près à une journée de marche ou deux de Cordres, à une journée ou une journée et demie de Roncevaux « des *porz* » et des « *destreiz passages* » (vers 741), c'est-à-dire à une quinzaine de lieues au sud-est des défilés pyrénéens, sur la route qui mène de Saragosse aux ports par Pampelune.

Ces conditions topographiques obligent d'écarter des identifications séduisantes, par exemple celle de Gelne avec Gelsa (6),

(1) G. Paris, *R. C.* (1869), II, 175. — (2) Böhmer, édition de la *Ch. de Roland* (au vers 662). — (3) L. Gautier, II, 662. — (4) G. Paris, II, 175. — (5) *Ch. de Roland*, éd. Stengel (table). — (6) Madoz, IX, 613.

l'ancienne *Celsa* de Strabon, ville voisine de Saragosse, de Pina et des Monegros, dans la plaine de l'Ebre, à plus de 200 km. de Pampelune, loin de la route de retour de l'armée des Francs. Des motifs d'ordre philologique et topographique forcent aussi à renoncer à identifier Gelne avec Gessona ou Gissona, vieille et importante place enlevée aux Maures dans le haut bassin du Sègre, sur la route de la Cerdagne (1). Il faut également se résigner à ne pas faire entrer en ligne de compte diverses localités des diocèses d'Huesca et de Barbastro, parce qu'elles ne sont pas assez rapprochées de la route de Pampelune à Roncevaux, telles que Gesa, près de Lérida (2), et Guaso en Sobrarbe (3) ou Gistao, près des Pyrénées, non loin de Jaca, de la route du Somport et chef-lieu d'une vallée célèbre au moyen âge, le *Gestabiensis pagus* (4). Gaïniza, dans le Guspuzcoa, à 2 lieues 1/2 de Tolosa, à 10 de Pampelune (5), doit être éliminée, parce qu'elle occupe une position trop excentrique par rapport à l'itinéraire habituel des armées. Mais il est permis d'hésiter entre diverses localités de la Navarre, dont le nom se rapproche singulièrement de celui de Galne, et dont la position géographique n'est pas incompatible avec le tracé de la route de Saragosse aux Pyrénées par Pampelune. C'est d'abord *Galdeano*, bourgade du val d'Allin, voisine d'Estella, la petite ville fortifiée qui jalonnait la route des Pyrénées à Puente-la-Reina et à Compostelle et que connaissaient bien les pèlerins. C'est encore dans le même district d'Estella, *Gollano*, dans le val d'Amescua, qui appartenait au même district, localité aussi mentionnée dans les documents des archives de Navarre. Plus au nord, dans la vallée de l'Irati, où passait l'une des routes qui conduisaient à Roncevaux, non loin du mont Aralar, à droite du rio Aspiroz, dans le val d'Aoiz et le district de Pampelune, à 7 lieues 1/2 à peine de cette ville, on remarque encore les bourgs de *Gainza* et de *Galar*; en ce dernier, les documents signalent vers 1190 un ancien centre où vivait un riche Maure, du nom de Mouza. Trois centres de population du nom de *Guendulain*, vocable qui a pu donner *Galne* par altération, existent, l'un dans la vallée d'Echauri et le district de Pampelune, l'autre dans le val d'Esteribar, dans la même région, et le troisième dans le val d'Aoiz et le district de Sanguesa, au nord-est de la capitale de la Na-

(1) Nombreuses chartes sur Guissona, XIe, XIIe siècle (*Gessona in alveo Sigeris, Guisona, Gissona*), Villanueva, X, nos 15, 28 ; XI, 79, 109 ; XV, no 34 ; *Marca hisp.*, no 322. — Balaguer, II, 175. — (2) Madoz, VIII, 390. — (3) Madoz, IX, 57. — (4) Chartes dans l'*Esp. Sagr.*, XLVII, no 27 ; XLVIII, 135, XLIX, p. 357. — Villanueva, IX, nos 17 ; XVI, nos 28, 29 (*in valle Bollana*) (Boltaña) *in terra Arbis*. — (5) Madoz, VIII, 255.

varre. Enfin, signalons le val de *Gulina*, groupement de six bourgs, dont l'un porte le nom distinctif qui a désigné la vallée, aux environs de Pampelune, et auquel fut accordé, en 1192, une charte de franchises par Sanche le Fort (1). Il est possible que la mystérieuse Galne soit une de ces localités, ou Galdeano, Gollano dans la région d'Estella, ou l'une des trois Guendulain, ou encore Gainza, et surtout *Gulina*, plus rapprochées de Pampelune et de Roncevaux. Mais sur ce point on en est réduit aux conjectures.

Les conquêtes de Roland au sud : Sévil, Balaguer, Tudela. — Essai d'identification de Comibles ; c'est probablement Monubles, mais non Coimbre. — Aux conquêtes de Roland sur la lisière et dans le voisinage immédiat des Pyrénées ou des avants-monts pyrénéens correspondent celles qu'il a accomplies au sud. De ce côté, il a enlevé Sévil ou Sébilie, ce fief musulman, dont on a vu la situation et les limites entre le rio Vero et l'Alcanadre, entre les terrasses pyrénéennes et la plaine de Barbastro. Au sud-est, dans le bassin du Sègre, il a pris la forteresse de Balaguer, célèbre dans l'histoire des Croisades franco-espagnoles. Au sud-ouest, il a, comme Rotrou de Perche, conquis l'importante place forte de Tudela, la clef de l'Ebre moyen, la porte des grandes routes du sud et du nord (2). C'est dans cette même zone que le poète a probablement placé la forteresse que le texte du manuscrit d'Oxford nomme *Commibles* (vers 198). On convient généralement que ce nom a été altéré ; Gaston Paris renonce à l'identifier (3). M. Bédier y voit un nom de fantaisie (4). Hoffmann croit y reconnaître une localité de la province de Santander, Commillas (5), qui se trouve beaucoup trop en dehors de la région de l'Ebre et de la zone d'action des croisades, pour entrer en ligne de compte. L'opinion générale à laquelle se rallient Baist et Tavernier se prononce pour la fameuse ville du Beira, au nord du Portugal, Coimbre (6). Cette identification, fondée à peu près uniquement sur une lointaine homonymie, ne résiste pas à la discussion. La forme latine *Conimbria* ne peut que difficilement avoir donné la forme romane *Comibles*, même en admettant la leçon *Colimbria* qu'on rencontre dans la chronique du Pseudo-Turpin et dans les géographes arabes (7). Assurément Coimbre, « la plus grande cité » du nord du Portugal, suivant le témoignage

(1) Yanguas, *Diccionario*, II, 2, 12, 13, 16, 31, 36, 212. — Adiciónes, 380. — (2) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. IV et V, et livre II, chap. Ier. — (3) G. Paris, II, 173. — (4) J. Bédier, III, 299. — (5) *Roman. Forsch.*, I, 452. — (6) Baist, *Var.*, 218. — *Rom. Forsch.*, 1883, 453. — Tavernier, *op. cit.*, 142, 148. — (7) Pseudo-Turpin, ch. III, éd. Castets, 1880. — *Colimbricense provincia* Muñoz, I, 362). — Colimria, Edrisi, II, 16. — Colomria, *ibid.*, II, 227.

de la *Chronique de Silos* (1), a joué un rôle éminent dans les croisades de Castille, pendant lesquelles elle fut prise, perdue, reprise plusieurs fois au XIe et au XIIe siècle (2). Mais le poète de la *Chanson de Roland* a ramassé toute l'action de son poème dans le bassin de l'Ebre ; pas un trait de son œuvre ne concerne les croisades de la région du Duero ou du Tage ; tous ont rapport à celle de l'Espagne du nord-est. Or, il y a entre Coimbre et Saragosse une distance voisine d'un millier de kilomètres (3). Il est peu vraisemblable que le trouvère ait songé à Coimbre. Il est au contraire naturel qu'il ait pensé à quelque forteresse de la vallée occidentale de l'Ebre.

De ce côté, se trouve une localité jadis assez importante qui peut avoir attiré l'attention des membres de la colonie de clercs ou de soldats qui habitèrent le territoire du fief de Rotrou de Perche. C'est Monubles. Du point de vue philologique, ce vocable s'éloigne peu de celui de Comibles ; ils ont le même nombre de syllabes ; la dernière de ces syllabes est absolument la même dans Comibles et dans Monubles ; ils ont exactement le même nombre de lettres. Ils occuperaient dans la strophe la même place, conforme au rythme. Six lettres sont communes aux deux termes. Il faudrait avoir une croyance profonde en l'infaillibilité d'un manuscrit, pour ne pas admettre la possibilité d'une mutation de trois lettres, à savoir celle de *M* en *C*, de *n* en *m*, de l'*u* en *i*. Ces altérations sont fréquentes dans les textes, et l'autorité du manuscrit d'Oxford n'en est pas sensiblement diminuée. Le lieu de Monubles, aujourd'hui dépeuplé, appartenait à l'archidiaconé de Calatayud et au diocèse de Tarazona-Tudela. Il est mentionné au XIIe siècle dans les documents originaux. Il possédait une église et était le centre d'une paroisse. Comme il commandait le pont et le passage du Jalon aux abords de Calatayud sur la grande route de Saragosse à Madrid, il paraît alors avoir eu une certaine importance (4). Il avait reçu les franchises *(fueros)* de la ville voisine (5). Il faisait partie de cette zone, où s'était déroulé l'un des derniers épisodes des grandes croisades franco-espagnoles en 1118-1120, et où dominaient les influences françaises, surtout normandes. C'est donc ce lieu situé dans l'évêché de Tarazona et de Tudela, qui a pris dans le souvenir du poète l'importance d'une

(1) Ch. de Silos, *Esp. sagr.*, XXII, 349 *(Conimbria illarum partium maxima civitas)*. — (2) Dozy, *Mus. d'Espagne*, IV, 125. — (3) De Coimbre à Compostelle Edrisi (II, 227) compte 3 journées ; qu'on ajoute la distance de Santiago à Saragosse. — (4) Sur Monubles, chartes et bulles, XIIe siècle, *Esp. sagr.*, XLIX, 358, ; L, 174. — Bofarull, VIII, 20. — Topographie, Autillon. p. 22. — (5) Muñoz, I, 341.

forteresse redoutable, conquise par son héros, et dont il a voulu conserver la mémoire.

Morindre et Miranda d'Ebro. — Un certain nombre de manuscrits, autres que celui d'Oxford, ajoutent à ces conquêtes de Roland celle de *Morindre* (vers 200). Gaston Paris (1) et Tavernier (2) l'admettent. Mais le premier refuse avec raison d'identifier Morindre avec la vieille cité romaine du Tage *Merida* (3), située sur les frontières des Castilles et du Portugal, à une énorme distance du bassin de l'Ebre. On peut plutôt songer à Miranda d'Ebro, qui se trouve à la lisière de la Vieille-Castille et de la Navarre, à l'extrémité de la Rioja à l'ouest, à un nœud important de routes, celle de Pampelune à Astorga et à Compostelle à l'ouest, de Burgos à Logroño, à Calahorra, à Alfaro et à Saragosse, à 140 km. environ de Tudela, à l'est, sur le haut fleuve, dont elle défendait le passage au moyen de sa vieille enceinte et de son château-fort. Elle avait reçu une charte de privilèges en 1099 (4), et son nom devait être fort connu de nos pèlerins et de nos croisés. Il convient d'ajouter qu'aux environs de Miranda, le trouvère paraît avoir placé *Moriane*, l'un des fiefs des vassaux de Marsile.

La conquête de Gautier del Hum : Maelgut en Espagne ; est-ce Malgrat ou Montagut (Monteagudo) ? — Le grand conquérant Roland est accompagné dans ses expéditions par son fidèle vassal Gautier de l'Hum, dont le poète parle avec prédilection. C'est à Gautier que le héros confie volontiers les missions d'avant-garde ; c'est lui qui est chargé à Roncevaux de disputer aux Sarrasins l'entrée des défilés. Quand il reparaît au moment suprême, presque seul échappé au désastre, aux yeux de son suzerain mourant, il se fait reconnaître de lui en lui criant : Je suis Gautier qui conquit Maëlgut (v. 2047) :

Ço est Gualter ki cunquist Maëlgut.

Pour Léon Gautier, Maëlgut est un nom d'homme (5). D'autres romanistes, notamment M. Bédier, font observer que c'est un vocable dérivé d'une forme germanique, *Madelgudis* ou *Madalgudis*. C'est, en effet, d'après le polyptique d'Irmiron, le nom d'une femme (6). Mais il paraît étrange que le terme *cunquist* puisse s'appliquer à la capture d'un être humain. La vraisemblance indique qu'il s'agit de la conquête d'une ville. Gaston Paris y a vu

(1) G. Paris, *Romania*, XI, 489. — (2) Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, XXXVIII, 142. — (3) G. Paris, *Romania*, XI, 489. — (4) Muñoz, I, 341. — (5) L. Gautier, II, 376. — (6) J. Bédier, III, 278.

en effet le souvenir de quelque mystérieuse cité celtique, à cause de la consonance gaélique du vocable (1). Mais telle la fameuse ville d'Ys, cette cité a disparu dans les profondeurs de l'Océan, car on n'en retrouve pas la moindre trace dans la toponymie de la Bretagne. La nature des missions confiées à Gautier dans le poème, et l'exactitude ordinaire du théâtre de l'action, nous permettent de conjecturer que Maelgut se trouve dans l'Espagne du Nord, et que cette conquête faite par le vasssal est symétrique avec celles qui, sont attribuées au suzerain. Il y a deux localités catalanes qui, par leur consonance, rappellent Maelgut. La première est Malgrat, petite ville placée à 8 lieues au nord de Barcelone sur la route de France, le long du littoral, à 15 km. d'Arenys del Mar, non loin des grands centres industriels actuels de Badalona et de Mataro (2). Mais cette cité n'a joué aucun rôle dans les Croisades ; elle est trop éloignée du bassin de l'Ebre, pour qu'il y ait lieu de s'y arrêter longtemps. Tout au plus pourrait-on se rallier à cette identification, si l'on admettait que Marsune, théâtre d'un des exploits de Charlemagne, se trouvait en pays catalan. Dans ce cas, l'action d'éclat du vassal de Roland aurait pu être accomplie dans la même zone.

Plus conforme aux principes posés au début de cette étude serait l'identification de Maelgut avec *Malgrat de Noves*, qui est un hameau placé à sept lieues de Lérida, bien qu'il appartienne au diocèse de Solsona et soit situé dans la vallée de la Seu d'Urgel, au pied de la sierra de San Quiri (3). Si l'on considère que Roland a dirigé une razzia en Cerdagne, il est possible que le poète ait imaginé d'attribuer à l'avant-garde la conquête de ce village, d'autant plus qu'au sud, dans la même vallée, Roland se flatte d'avoir conquis Balaguer. Toutefois Malgrat de Noves est une localité sans histoire, insignifiante, un simple écart de la commune de Novéa, si bien qu'on hésite à y voir le centre enlevé par Gautier de l'Hum. Il est donc légitime d'émettre l'hypothèse d'une légère altération du texte d'Oxford et de lire, au lieu de Maelgut, Montagut, qui correspond à la forme espagnole *Monteagudo*. Or, dans cette région de Tudela, si familière au poète de la *Chanson de Roland*, se présentent plusieurs bourgs de ce nom. L'un d'eux, près d'Estella, avait un château-fort, dont l'*alcaïde* est désigné dans un *fuero* de 1117 (4). Un autre, Monteagudo (*Mons*

(1) G. Paris, *Romania*, XII, 114. — (2) Laborde, III, 165. — Madoz, XV, 110, carte de la région pyrénéenne. — *Atlas Vivien Saint-Martin* et Stieler, n° 34. — (3) Madoz, XV, 113, XI, 110. — (4) Fuero de Tudela (1123 -7), Muñoz, I, 419.

Acutus), avec une place forte dont le châtelain est aussi connu par une charte du XIIe siècle, se rencontre aux environs de Corella et d'Alfaro, dans le diocèse de Tarazona; il appartenait au district de Tudela ; il en reçut les franchises en 1117 (1). Aux confins de l'Aragon et de la Navarre, cette forteresse, qui n'a disparu qu'en 1830, apparaît élevée sur une butte naturelle. Elle commandait la route de Tarazona à Tudela, non loin de Cascante, le fief du Normand Turpin, et à moins de deux lieues du chef-lieu de l'apanage de Rotrou de Perche. C'est à *Montagut* que le trouvère a probablement songé de préférence, quand il a voulu situer le lieu de l'exploit de Gautier de l'Hum, aux avant-postes de *Tuele* (Tudela), la cité conquise par son suzerain Roland.

L'EXPLOIT DE L'EMPEREUR A MARSUNE. MARSANO ET NERBONE OU ARBONA. — Cet exploit est relatif à un combat. L'Empereur, dans un passage du poème, est représenté monté sur un destrier Tencendur qu'il a enlevé à un émir sarrasin (vers 2994) :

Il le cunquist es guez desuz Marsune.

Presque tous les commentateurs ont renoncé à identifier ce lieu, à l'exemple de L. Gautier (2). D'autres, plus hardis, ont proposé des hypothèses inacceptables. Puisqu'il s'agit d'un fait d'armes accompli dans une campagne contre les Maures, il faut éliminer les localités situées hors de l'Espagne. Or, c'est le cas de Mont-de-Marsan en Gascogne (3), qui n'est d'ailleurs qu'une bastide ou ville neuve, fondée en 1141 seulement par le vicomte Pierre (4). C'est encore une objection de ce genre qu'on peut opposer à l'identification proposée par Tavernier, celle de Marsune avec Marsanne (5), bourg de la Drôme, dans la vallée du Roubion, situé à 5 km. de Montélimar, où il est tout à fait invraisemblable de situer un combat contre les Sarrasins. Des recherches minutieuses sur la topographie de l'Espagne ne permettent guère de hasarder qu'un nom, celui d'une localité, celle de Marsano, placée dans la région de Siurana, où les Maures eurent au XIIe siècle un de leurs repaires, d'où ils faisaient de fréquentes incursions dans le val de Sègre d'un côté, de l'autre vers la plaine catalane. La même charte,

(1) Chartes, dans l'*Esp. Sagr.*, L, n° 31, p. 53, 85 et 101. — Carte du diocèse de Tarazona ; *ibid.*, XLIX. — *Cátalogo de los fueros*, 149. — Yanguas, III, 117. — Traggia, *Diccion.*, II, 35. — Muñoz, I, 418. — (2) L. Gautier, II, 380. — (3) Liebrecht a proposé cette identification *Z. f. f. rom. Phil.*, IV, 372. — (4) Chartes de Mont de Marsan, 1850 in-8°, Hatoulet, *Bull. Soc. Sc. Pau*, 1843, 290. — *De origine villae Montis Marsani*, *R. H. Fr.*, XII, 386. — (5) Tavernier, *Z. f. fr. Spr.*, XXXVIII, p. 126.

qui mentionne (1) Marsano, contient un autre nom, celui du *rivus de Ulmis*. Est-ce le « *gué desuz Marsune* », qui se trouvait dans le lit de ce rio. Un examen topographique local permettrait seul de l'indiquer. Mais l'analogie est pour le moins singulière. Elle n'a à tout prendre rien d'étonnant, si l'on songe qu'entre 1100 et 1126 les Sarrasins de cette région montrèrent à Molleruza, à Siurana, à Corbins, une activité souvent dangereuse pour nos alliés Aragonais et Catalans (2).

L'émir tué par Charlemagne à Marsune est d'autre part appelé (vers 2905) Malpalin de *Nerbone*. La localité ainsi désignée ne saurait être Narbonne, située en terre chrétienne, et que le poète ne peut avoir attribuée à un Sarrasin. En admettant l'addition d'un *n* parasite, qui se rencontre assez souvent en roman et même en arabe, où on trouve *Arbona* (3) pour *Narbonne*, et de plus l'altération d'une partie de ce terme, on serait en présence, soit d'une localité de la vallée du Sègre, Artesa, située dans la province et non loin de Lerida (4), sur la rive gauche du Sègre, soit plutôt d'une petite ville du royaume de Valence, placée au sud-ouest de Castellon de la Plana, près de Villahermosa, à savoir Artona ou Ortona, qui fut conquise par Jacme Ier sur les Sarrasins au XIIIe siècle (5). Peut-être y a-t-il, dans cette mention, le souvenir de cette fameuse expédition de Martorell (1114), où les musulmans Valenciens avaient subi précisément, dans les gorges voisines du Sègre, un désastre retentissant.

La ville de Cordres : Cortes et non Cordoue. — A part cette expédition de Charlemagne, à laquelle font allusion les vers relatifs à Marsune et à Nerbune, le trouvère signale, comme principaux titres de gloire de l'Empereur, avant les deux victoires de l'Ebre et de Saragosse, le siège et la prise de Cordres. C'est cette place que l'Empereur assiège au début du poème et devant laquelle il reçoit l'ambassade de Marsile. Ce dernier dit à ses ambassadeurs :

> Seignurs baruns, à Carlemagnes irez.
> Il est al siège à Cordres la citet (vers 71)

Un peu plus tard, Cordres vient d'être prise d'assaut par les Francs et mise à sac. L'Empereur

(1) Bulle d'Anastase en faveur de l'archev. de Tarragone (1154) (formes *Marzano*, *Marsano*), Blanch, *Arquiepiscologio*, fol. 50. — F. Fita, *B. r. A. h.*, XIV, 536. — (2) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. IV. — Zurita, I, fol. 48 v°. — (3) Kartas, trad. Beaumier p. 251. Arbonna). — Ei Bayan *Nerbona* pour Narbonne. — (4) Cartes de l'évêché de Lérida. — Madoz, *Dicc.*, v° Artesa. — (5) Mendez Silva, fol. 165, v°. — Madoz, v° Artona. — Mendez donne les deux formes.

Cordres ad prise et les murs peceiez (détruit)
Od ses eadables (machines) les turs en abatied (vers 97-98).

Presque tous les romanistes ont identifié Cordes avec la capitale des Ommiades, Cordoue en Andalousie (1). Il est à peu près certain que le poète connaissait, au moins de réputation, comme tous les chrétiens d'Occident, la merveilleuse cité musulmane que la nonne Hroswitha, au fond de son cloître, au xe siècle, nomme « la ville auguste, superbe, riche, fameuse par ses délices ». Mais a-t-il voulu désigner Cordoue sous le nom de Cordres ? Il est permis d'en douter. Déjà G. Paris (2) ne l'admettait point et son argumentation a conservé sa valeur. L'identification de Cordoue avec Cordres est contraire à toute vraisemblance. En effet, Cordres est certainement dans le bassin de l'Ebre sur la route de Saragosse à Pampelune et aux Pyrénées. L'ambassade du roi Marsile y parvient en une *seule journée*, quand la ville est prise. C'est également en une journée que Ganelon revient de sa mission à Saragosse et rejoint Charlemagne au camp des Francs (3). C'est seulement dans un conte de fées que le trajet entre Cordoue et l'Ebre pourrait être accompli en un laps de temps aussi court, et le poète de la *Chanson de Roland* n'est pas un arrangeur de féeries. Il y a entre la cité du Guadalquivir et l'Ebre près de 800 km. et le géographe arabe Edrisi compte dix-huit journées de marche, entre le grand fleuve du nord et celui du sud (4). Le trouvère, qui montre un souci particulier de la précision géographique, ne peut avoir pensé à faire de la capitale des Ommiades, qui était si distante de celle de l'Etat de Marsile, le théâtre d'un des exploits de l'Empereur, et avoir placé en Andalousie une ville située à deux ou trois jours de marche des Pyrénées, alors qu'il y a un millier de kilomètres, presque toute l'épaisseur de l'Espagne, entre Cordoue et Roncevaux. Pareille extravagance ne saurait être imputée à un poète qui donne tant de preuves de l'empire qu'il accorde à la raison sur les caprices de la fantaisie. Enfin la forme latine *Corduba* (5), qui a donné Cordóba en espagnol, ne peut avoir abouti à une forme romane française telle que *Cordres*.

C'est donc ailleurs qu'au sud de l'Espagne qu'il faut chercher Cordres. Il convient d'abord de ne pas s'arrêter au nom de Cior-

(1) Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, XXXVI, 146. — Bédier, III, 291. — Baist, *Var.*, 217, etc. — L. Gautier, II, 308 (avec réserves) ; et note du vers 71, (p. 99-100), ville imaginaire d'après lui née du souvenir de Cordoue. — (2) G. Paris, *Rev. Crit.*, II, 174. — (3) *Ch. de Roland*, laisses VIII, XXIX, LIV. — (4) Edrisi, II, 12. — (5) « Rex Sibille et Cordube », *Gesta Roderici* (le Cid), éd. Bonilla, ch. II, p. 191, et autres nombreux textes du xie et du xiie siècle. — Edrisi, II, 57-66.

dia, village qui se trouve dans l'archiprêtré d'Araquil, au pied de la sierra de Andues (1), mais sur la route de Pampelune à Vitoria, à l'opposite de la grande voie de l'Ebre aux ports du nord. On peut hésiter davantage en ce qui concerne Codos, forteresse située sur le territoire de Calatayud, et donnée en 1144 aux Templiers par Ramon-Berenguer, prince d'Aragon. Ces deux formes s'écartent, d'ailleurs, surtout la première, un peu trop de celle de Cordres (2). Quant à Cortes d'Aragon, petite localité située à 13 lieues de Saragosse, elle se trouve dans une région, celle de Teruel, qui ne fut occupée par les chrétiens qu'en 1171 (3). Mais il y a au sud de l'Ebre une petite ville navarraise du même nom, qui répond entièrement aux exigences de la topographie et de la toponymie (4). La transformation de la consonne dure (*t*) de Cortes en *d* ou réciproquement est chose courante en philologie. L'addition d'une autre consonne *r* ne dépasse pas les licences que se permettent tous les auteurs du moyen âge, qui font de Berbegal, Bregal, et de Napal, Noples, de Barbastro, Barbaste, de Valtierra, Valterne, d'Andorre, Anorra, tantôt raccourcissant, tantôt allongeant les termes géographiques. Si l'on prétend que la description du poète ne saurait s'appliquer qu'à une grande ville, puisqu'il présente le butin fait à Cordres comme fort riche, il suffira d'observer que les conquêtes attribuées à Roland ne concernent également que de petites villes ou bourgs, grandies par le poète épique, et que le butin de Cordres est sans doute un souvenir légendaire de celui d'une autre ville de la même région, Barbastro, dont tout l'Occident, alors encore fort pauvre, avait été émerveillé (5). Cortes avait d'ailleurs une certaine importance, égale ou même supérieure à celle de Valtierra, de Napal, de Sévil, de Berbegal, dont le trouvère fait les chefs-lieux des fiefs des grands vassaux de Marsile (6). Elle occupait une position géographique heureuse, sur les confins des trois Etats de Navarre, d'Aragon et de Saragosse, à 79 km. de Saragosse, à 21 de Tudela, à 10 de Gallur, première ville de l'Aragon, à 126 de Pampelune, un peu plus que la distance qui sépare Poitiers de Tours. Elle se trouve à un nœud de routes, celles de Tarazona à Saragosse par Tudela, de Tudela à Miranda d'Ebro, de Tarazona-Tudela à Pampelune et à Ronce-

(1) Yanguas, *Diccion.*, XIII, 84. — (2) *Esp. Sagr.*, L, 415. — (3) Muñoz, I, 436. — (4) Chartes de 1117, 1127, 1135 (la forme *Cortes* et non *Curtes* y existe déjà ; Curtes se trouve dans un autre acte). *Esp. Sagr.*, XLIX, 35, 350 ; n° 13, 334. Muñoz, I, 429. Yanguas, III, 297. — (5) Edrisi, II, 12 ; Aboulfeda, II, 249, donnent, par exemple, pour Cordoue la forme *Corthoba*, alors que les peuples latins adoptent celle de *Cordoba*. — (6) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. III.

vaux. Elle est au sud-est de l'Ebre, dans une plaine, au confluent du fleuve avec l'Huecha, non loin de la ville fameuse de Borja, aux bords d'un ravin. Elle était dominée par un château-fort et avait conservé jusqu'au XIVe siècle sa population moresque, dont la Peste Noire (1348) enleva en peu de temps 400 membres. La petite ville apparaît dans les chartes de la première moitié du XIIe siècle, sous les deux formes *Curtes* ou *Cortes*, cette dernière la plus fréquente. Elle avait été conquise par les Français; elle fit partie de l'apanage de Rotrou de Perche et reçut en 1117 et 1127 les *fueros* de Tudela. Plus tard, elle devait être le centre d'un comté qui appartint à Godefroi, fils naturel de Charles III, roi de Navarre, puis (1466) à Alfonse, fils naturel de Juan II, roi d'Aragon, dont les descendants sont de grands seigneurs, les ducs de Villahermosa (1). Avant eux, pendant près de 30 ans, des barons Normands l'avaient possédée, et c'est sans doute pour en perpétuer le nom que Turold y plaça l'un des épisodes de la *Chanson de Roland*.

Les itinéraires de l'Ebre aux Pyrénées dans la Chanson de Roland. — Ce souci de la précision et de la vraisemblance n'abandonne point le trouvère, quand il achemine les héros de son poème vers Roncevaux par les routes de l'Espagne du nord, quand il décrit le champ de bataille où Roland trouve la mort, les gorges qui l'avoisinent et les chemins qui, des Pyrénées, ramènent l'armée vengeresse de Charlemagne jusque sous les murs de Saragosse. Une connaissance exacte des itinéraires apparaît dans ces tableaux, sans que le poète, comme il en avait le droit dans une épopée, se croie tenu de suivre strictement, à la manière d'un cartographe, les données de la géographie.

Le retour de Charlemagne de Cordres a Roncevaux par la grande route de Saragosse-Tudela-Pampelune. — Pour ramener l'armée de Charlemagne des bords de l'Ebre à Roncevaux, le trouvère lui fait suivre l'itinéraire traditionnel. C'est la grande route de Saragosse à Pampelune et aux défilés des Pyrénées Occidentales, connue dès l'époque romaine. Elle est jalonnée dans le poème, au sud par Cordes, qui est le point de départ sur la rive de l'Ebre, au nord par Galne, qui se trouve dans l'une des vallées qui avoisinent la capitale de la Navarre, et elle aboutit au port de Cize vers la haute vallée de la Nivelle, sur le versant français. Elle se raccordait à l'ouest avec la grande voie des pèlerins, qui s'infléchissait de Pampelune vers Estella, Puente la

(1) Moret, *Anales*, t. Ier. — Yanguas, *Diccion.*, I, 238. — Madoz, VII, 33.

Reina et Logroño, c'est-à-dire vers les hautes vallées de l'Ebre et du Duero (1).

L'ITINÉRAIRE DES SARRASINS DE SARAGOSSE A RONCEVAUX PAR LE SÈGRE ET LE CHEMIN DE RONDE DES PYRÉNÉES, DE LA CERDAGNE A LA HAUTE-NAVARRE. — Aux musulmans qui vont à Roncevaux essayer de détruire l'arrière-garde française, le trouvère fait suivre un autre chemin, que l'on a trouvé généralement fantaisiste ou étrange, et qui ne l'est qu'en apparence. Marsile, grâce à la trahison de Ganelon, se flatte de surprendre les Français. Il ne perd pas de temps, aussitôt après le départ de l'envoyé de Charlemagne. Il rassemble toutes ses forces, mande tous ses vassaux, réunit 400.000 hommes en trois jours. Cette mobilisation rapide était possible, puisque l'Etat du roi musulman avait en Saragosse un centre stratégique, dont les points extrêmes ne dépassaient guère 150 km. de distance dans presque toutes les directions. Il faut d'ailleurs ajouter que, sur ces 400.000 hommes, on en compte 300.000, dont Ganelon a annoncé faussement le départ et qui forment l'armée de secours amenée antérieurement par l'algalife, oncle du roi de Saragosse (2). Puis, Marsile fait « *suner ses taburs* » dans la grande ville, et les Sarrasins, d'un « *effort juribond* », c'est-à-dire en forçant leur marche, se lancent à la poursuite des Français (vers 848-855).

> Puis si chevalchent par mult grant cuntençun
> *La tere Certeine* et les *vals* et les *munz* ;
> De cels de France virent les gunfanuns (vers 855-57).

On en a conclu que le trouvère ne connaissait pas la disposition réelle de ces régions, puisqu'il croyait la Cerdagne voisine de la Haute-Navarre. Un traducteur, M. d'Avril, en avait même inféré, que le lieu de la rencontre entre l'armée de Roland et celle de Marsile devait être cherché dans la haute vallée du Sègre, de l'Aude ou du Têt, hypothèse qui ne résiste pas à l'examen et que nul ne soutient plus (3). En scrutant de près le texte, il est indéniable que la route suivie d'abord par les Maures est bien celle de la vallée supérieure du Sègre, la Cerdagne. A la lumière des documents historiques, on n'aperçoit dans cet itinéraire rien de contraire à la vraisemblance. Pendant tout le XIe siècle et le premier

(1) *Ch. de Roland*, vers 705 et suiv.; sur cette route, Bédier, III, 123, 124, 293. — (2) *Ch. de Roland*, v. 680, 690. — (3) *Ch. de Roland*, éd. d'Avril, p. 277. Réfutation par P. Raymond, *Rev. de Gascogne*, X, 365 (1869). — Fr. Saint-Maur, *Roncevaux et la Ch. de Roland*, 1869, in-8°. — G. Paris, *Rev. Crit.*, 1869, n° 37 — L. Gautier, II, 101-103.

tiers du XIIe, cette vallée avait été le champ clos perpétuel, où s'étaient heurtés musulmans et chrétiens. Les Maures de Balaguer, de Lérida, des montagnes de Prades et de Tiurana dirigeaient des incursions continuelles vers Ager, Urgel, Pallas, Roda, non seulement en Cerdagne, mais encore en Ribagorza, après avoir, aux siècles antérieurs, poussé leurs razzias jusqu'en Septimanie. A l'époque même de Turold (vers 1102), ils avaient battu et tué Ermengol d'Urgel à Molleruza, à 40 km. environ du chef-lieu de la Cerdagne espagnole, à 10 km. de Lérida, à 5 ou 6 de Balaguer (1). En 1116 et 1124, ils organisèrent d'autres expéditions de ce genre et dans la dernière ils infligèrent un désastre à Corbins aux Croisés d'Alfonse le Batailleur et de Ramon Berenguer (2). Or, Corbins se trouve un peu à l'écart de la vallée du Sègre, dans celle de la Noguera Pallaresa, au voisinage de ces mêmes régions de Lérida, de Balaguer et d'Urgel, par lesquelles le trouvère fait passer la grande armée de Marsile. Il se conforme ainsi à une tradition historique. Le val du Sègre était un des grands couloirs d'invasion des Sarrasins vers les terres chrétiennes du nord ; le sol de la vallée était arrosé du sang des générations qui en avaient tour à tour défendu l'accès ou essayé la conquête. Il y a de Saragosse à la Cerdagne par Lérida environ 200 km. de distance, mais en prenant par Huesca et par Monçon, la distance est environ d'un tiers moins grande (3).

Pour aboutir à Roncevaux, il semble étrange que l'armée musulmane ait pris ainsi un chemin oblique. Il serait absurde de supposer qu'elle s'est arrêtée en Cerdagne, et que le poète ait à ce point ignoré la géographie de l'Espagne du nord, qu'il ait supposé Urgel et Puycerda, limitrophes de la région de Roncevaux. Toutefois, il ne connaît guère d'une manière très précise que la région de Tudela, de Barbastro, de Tarazona, et une partie de celle qui avoisine immédiatement Saragosse et Balaguer. Il est possible qu'il ait cru la distance plus courte qu'elle ne l'est dans la réalité, entre le haut Sègre et l'Irati. Aucun trait n'indique qu'il ait, en dehors du Sobrarbe et des environs de Balaguer ou de Tamarite et peut-être de Tiurana des notions approfondies sur les vallées qui s'étendent entre le haut Sègre et le haut Aragon. D'autre part, les auteurs de cette époque, même les plus instruits, tels que les géographes arabes, vrais professionnels, par exemple Edrisi, se font une idée imparfaite de la longueur des Pyrénées

(1) Voir ci-dessus livre Ier, ch. II à IV. — (2) Zurita, I, ch. 49, fol. 49. — (3) Edrisi, II, 35, 252, compte entre Saragosse et Huesca 40 milles, 10 de moins qu'entre Saragosse et Tudela ; d'Huesca à Lérida, 80.

et par conséquent des distances. Aboulféda croit qu'en quatre journées on peut aller du cap Creus au golfe de Gascogne, le long de la chaîne. Edrisi, qui place Carcassonne en Gascogne et Jaon à l'est, à peu près vers la Cerdagne, évalue à neuf journées le trajet entre Port-Vendres et Bayonne. Il compte presque la même distance (60 à 65 milles) entre Comminges (haute vallée de la Garonne) et Saint-Jean Pied de Port qu'entre Saint-Jean et Bayonne (1). Pourquoi demander à un trouvère une plus exacte appréciation de la longueur des itinéraires qu'à des hommes qui comptent parmi les premiers géographes du moyen-âge et qui s'étaient entourés de multiples sources d'information ?

Les musulmans chevauchent à marches forcées, non seulement à travers la Cerdagne (haute vallée du Sègre), mais encore à travers les « *vals* et les *munz* ». Le texte a ici un sens très clair, si on se représente la configuration géographique générale de cette zone. Il signifie que l'armée de Marsile a traversé, du même élan endiablé, les vallées qui séparent la Cerdagne de la Haute-Navarre. Il y a là, en effet, le long des Pyrénées, une sorte de chemin de ronde naturel. Ce chemin est parallèle, au nord, à la crête centrale de la cordillière pyrénéenne, au sud aux sierras qui courent de l'est à l'ouest, et qui sont coupées de brèches (*grados*), où les rivières se sont creusé des passages étroits. Entre ces remparts montueux, s'étend une série de dépressions ou de cuvettes, semblables aux *llanos* d'Urgel, reliées les unes aux autres par des cols. Elles ont formé les *pagi* (pays), appelés, au moyen-âge, comté de Pallas à l'est d'Urgel, dans la vallée de la Noguera. Palleresa, comté de Ribagorza, dans celle de la Noguera Ribagorzana, en face du val d'Aran et du Comminges, Sobrarbe dans les hautes vallées du Cinca et du Gallego (vals de Broto et de Tena), en face du Bigorre, enfin vallées de Jaca ou de la Peña en face du Somport, non loin de la vallée de l'Irati qui mène à Roncevaux. Ces couloirs longitudinaux servaient tant bien que mal au moyen-âge, aux communications. Un série de sanctuaires, la Seu d'Urgel, Notre-Dame d'Alaon, Roda, Saint-Victorien, San Juan de la Peña les jalonnaient, visités par les pèlerins et les clercs. C'est par cette voie, pendant quatre siècles, que les armées féodales avaient dû passer, puisque toutes les issues vers les plateaux sub-pyrénéens et la plaine étaient barrées par les forteresses maures, Balaguer, Huesca, Monçon, Alquezar, Napal, Barbastro. Au XIe siècle, et jusqu'aux premières années du XIIe, les troupes du

(1) Aboulféda, II, 85; Edrisi, II, 252, 286.

comte d'Urgel, notamment lors des grandes croisades, de 1064 et de 1094-1096, n'ont point connu d'autre itinéraire que celui de ce chemin de ronde (1). Aussi n'est-il pas extraordinaire que le trouvère, qui connaît si bien la topographie de l'évêché de Barbastro, ait assigné cette route à l'armée musulmane. Les seuls désavantages de cet itinéraire sont sa longueur et ses difficultés. Entre la vallée du Sègre et celle de l'Irati, en passant par celles de la Noguera Ribagorzana, du Cinca, du Gallego et du haut Aragon, ce trajet comporte plus de 150 km. en pays accidenté. Mais il n'est pas inaccessible à des troupes montées et surtout à des cavaliers disposant de ces chevaux berbères *(barbes)* ou arabes, dont la résistance et la vigueur, ainsi que la célérité, sont si remarquables, au dire des spécialistes. Des officiers de cavalerie estiment que, dans la grande guerre récente, nos cavaliers ont pu franchir en deux jours l'étape de 160 km. à marches forcées. Les chevaux sont capables de cet effort, pourvu qu'on ralentisse aux montées et qu'on conserve aux descentes et en plaine l'allure régulière du trot. Si l'on observe, qu'il a fallu en trois jours et demi rassembler l'armée musulmane à Saragosse et la diriger vers le champ de bataille, il convient de noter, qu'avec les 300.000 hommes de l'*algalife* déjà concentrés sur l'Ebre, avec la levée rapide du ban féodal dans les fiefs voisins de la capitale et même dans tout l'Etat qui dépend immédiatement de Marsile, celui-ci a pu disposer d'un temps suffisant pour exécuter son hardi mouvement. Enfin, tenons compte des erreurs dans les appréciations des distances, plus admissibles encore chez un poète que chez les meilleurs géographes du temps. Observons qu'un poème épique n'a pas la rigueur d'une carte d'état-major, et le tableau d'une épopée la précision d'un exposé de quartier général.

Il reste à dégager la cause plausible du choix du poète. Elle semble provenir de la conception qu'il s'est faite des projets de Marsile. Le roi sarrasin compte sur un effet de surprise ; il veut dérober son approche à l'ennemi, en exécutant une marche de flanc, rapide et secrète, ce qui lui eût été impossible, s'il eût suivi de Saragosse à Cordres et de Cordres à Roncevaux la retraite de l'armée de Charlemagne. Les éclaireurs chrétiens auraient aisément pris le contact avec ses avant-gardes et donné l'alarme, tandis qu'en longeant les Pyrénées du Sègre à l'Irati, le subtil Sarrasin réussit à s'avancer, sans que la présence de son immense armée soit décelée, jusqu'aux abords des « *ports* » de Haute-

(1) Ci-dessus livre Ier, ch. II à IV.

Navarre. De là, l'impression de stupeur qu'éprouve Olivier, lorsque, du haut d'un observatoire naturel, l'un des puis qui avoisinent le col, il aperçoit les masses sombres des païens s'écouler, comme un torrent intarissable, des forêts et de la gorge de l'Irati.

Les itinéraires de Charlemagne vers les Pyrénées et Roncevaux. — Les vallées d'Aspe et de Cize ; le val d'Aspe et Sorance. — Divers traits dont une étude minutieuse, conduite du point de vue géographique, montre seule l'importance, prouvent également que le trouvère de la *Chanson de Roland* n'a pas seulement connu par les récits ou les guides des pèlerins, mais bien par une expérience personnelle et une vue directe, les grandes voies qui menaient de France vers l'Espagne du nord, de même que le fameux bassin intérieur de Roncevaux. Il désigne, en effet, à l'est la première de ces grandes routes, celle du val d'Aspe qu'il nomme à deux reprises, une première fois comme frontière septentrionale de la péninsule ibérique (vers 869) et la seconde fois, lorsque Olivier invite Roland à regarder en haut (*amunt*) « *par devers les porz d'Aspe* » (1) *l'arrière garde « dolente »* (vers 1103) qui va se trouver aux prises avec les masses débordantes des Sarrasins. Le Somport (le *summus Pyrenæus* des Romains) est, en effet, plus élevé (1.640 m.), que le port de Cize *(imus Pyrenæus)*, dont le point initial ou final, suivant la direction, se trouve à Roncevaux. Tous deux constituaient les grandes voies qui conduisent, l'une vers la vallée de l'Aragon et Jaca, l'autre vers le val de l'Arga et Pampelune, et auxquelles aboutissaient les anciennes routes romaines de Bordeaux à Dax, à Pampelune, à Astorga et à Compostelle, ou bien de Bordeaux à Dax, à Oloron, à Jaca et à Saragosse. Les pèlerins, qui, par *la via Tolosana*, venaient de la France de l'est et des régions adjacentes, empruntaient généralement la route du Somport, après avoir longé les Pyrénées de Toulouse à Oloron, puis rejoignaient, s'ils n'allaient pas visiter les sanctuaires aragonais, la voie de Jaca à Pampelune, où ils retrouvaient le fameux chemin de Saint-Jacques. Les pèlerins et les chevaliers, provenant de toute la France occidentale, prenaient de préférence la voie du port de Cize, aboutissement de la grande route romaine de Paris, Tours, Poitiers, Blaye, Bordeaux, Dax, Sorde (2). Que le poète ait connu directement

(1) Le mot lui-même d'Aspe ne se trouve pas dans le mss. d'Oxford, mais il se rencontre dans les mss. postérieurs. Bédier, III, 295, note 1 et tous les éditeurs l'ont admis par conjecture. — (2) Les textes groupés par Raymond, *Dict. Topogr. Bas. Pyr.*, p. 2-15. — Livre des Pèlerins, éd., Fita, p. 11, « *in pede montis Asperi, transitus portibus Asperi* ». — Descr. du val d'Aspe, Marca, 253 ; Camena d'Almeida, *les Pyrénées* 67 (port d'Aspe).

la plus orientale de ces voies, celle du val d'Aspe, il est difficile d'en douter. Il en sait l'altitude différente de celle du port de Cize. Il en fournit le nom médiéval (val d'*Aspre*. *Aspera vallis*), donné par les chartes depuis le xe jusqu'au xixe siècle, qui a précédé le nom moderne *(Aspe)*.

Dans cette vallée, qui se décompose en une série de vallons (Ossau et Baretous), auxquels on accède par une succession de défilés, depuis les environs d'Oloron jusqu'au col de Canfranc, et où se trouvaient des seigneuries béarnaises célèbres, comme celles d'Aydie et de Lescun, il a noté une localité qui a eu au Moyen Age un renom spécial, à savoir Sorence. On n'a pas remarqué que c'est là que se trouve le fief de l'ami *(pair)* de Ganelon, aussi loyal que Ganelon est traître, c'est-à-dire Pinabel. Ce lieu de Sorence est nommé deux fois (vers 3783 et 3915). Il n'y a en France aucun autre bourg qui porte ce nom. Il est vrai que la forme *Sorence* qui se trouve dans le poème n'est pas tout à fait la forme géographique actuelle qui est *Sarrance*. Mais la différence est insignifiante. On a le témoignage d'une charte du xie siècle où ce lieu est appelé N. D. de *Soricinii*, forme qui correspond en roman à peu près à celle de Sorence (1). Une localité de la vallée d'Aspe, telle que celle-là, n'a pu être d'ailleurs remarquée que par un observateur qui avait visité ces gorges, où coule l'un des gaves, affluent de celui d'Ossau, à travers le défilé d'Urdos, et où se trouvait à mi-côte une route, dont Lescun marquait l'un des points stratégiques. Il y avait à Sarrance une paroisse et une église dès le xie siècle, un sanctuaire de la Vierge, où se rendaient les pèlerins, un hôpital, un prieuré dépendant des Prémontrés de l'abbaye gasconne de Saint-Jean de la Castelle (2). Ce lieu était fort connu, placé sur le grand chemin des pèlerins de Saint-Jacques, non loin de la *pêne* (chaîne) d'Escot, à trois lieues seulement d'Oloron, d'où le gave gagne la plaine à Saint-Jean de Sorde. Il est naturel que le trouvère ait parcouru cette vallée d'Aspe, où passaient des milliers d'hommes, que le commerce, la piété, les croisades amenaient au delà des Pyrénées, où Sarrance était l'une des étapes obligées, et où une seconde

(1) Charte d'Oger de Pardiac, citée par le P. Anselme, *H. G. M. Fr.*, II, 626. —(2) *Gallia Christ.*, I, 1301, d'après celle-ci c'était une abbaye célèbre. « Oratorium beatae Mariae de Sarrancia » (1354). — Raymond, *D. T. B. P.*, 156. — Menjoulet, *N. D. de Sarrance*, Oloron, 1586, in-8°. — Dubarat, Doc. sur N. D. de Sarrance, *Etud. h. l. diocèse Bayonne* XI (1892), 36 et sq. — Le prieur était membre des Etats de Béarn, L. Cadier, p. 228. — Tavernier hasarde une identification avec Sorrente, la célèbre plage napolitaine, ce qui est inadmissible, *Z. f. fr. Spr.*, XXXVII, 133 (1911).

étape, l'hôpital français de Sainte-Christine, fondé par les vicomtes de Béarn, se trouvait au XIe siècle à 2 km. du Somport.

Le val de Cize et le chemin de Roncevaux. — Des autres cols pyrénéens, le trouvère ne désigne que celui de Cize. Entre le Somport et Roncevaux, c'est en effet le seul qui se prêtât à la grande circulation. Les autres passages, situés entre Sainte-Christine et Roncevaux, à savoir ceux d'Eray, ou du val d'Ezca (1618), de Roncal (1700), d'Ochagavia ou de Larrau (1350), sont tous plus hauts et moins accessibles que celui de Cize (1,100 m.) ou d'Ibañeta. De plus, cette voie, depuis l'époque romaine, était le grand chemin *(cami Roumiu)*, comme on l'appelait au Moyen Age, qui unissait Bordeaux à la Navarre et au plateau de Castille, comme l'ont montré P. Raymond, François Saint-Maur, L. Collas, C. Jullian et J. Bédier. On a accès à Roncevaux par une vallée profonde, analogue à celle d'Aspe, et que le poète nomme les « *meillurs ou greignors porz de Sizer* » (vers 583, 719, 2939), nom qu'on retrouve sous les formes *Cirsia, Cisera, Cisara, Cisra, Sizre*, dans les chartes latines ou françaises du xe au XIVe siècle, et sous celle de *Cezar* dont le géographe arabe Edrisi (1). C'était, au XIIe siècle, la seule grande voie qui s'ouvrît aux pèlerins ou aux armées. Celles de Maya (602 m.), des Aldudes (947 m.), de Velate ou du val de Baztan (868 m.), bien que moins élevées que la route du val de Cize (1,222 m.), n'attiraient point la circulation, parce qu'elles offraient un itinéraire, à certains égards moins direct, plus accidenté, et surtout parce qu'elles étaient livrées aux brigandages des Basques, qui rançonnaient les pèlerins et les voyageurs, ou dressaient des embuscades aux chevaliers. L'envoyé de l'évêque de Compostelle, Gelmirez, qui dut suivre ces voies écartées vers 1120, les décrit avec le sentiment de frayeur d'un voyageur moderne qui devrait traverser les pistes du Sahara ou de l'Afrique centrale. Le choix du poète est donc conforme à la vérité historique. Le val de Cize était bien la grande route que devait suivre l'armée de Charlemagne, puisque c'est la voie la plus courte pour des troupes qui viennent, non de Saragosse, mais de Cordres, c'est-à-dire des environs de Tudela. Elles ont, dès lors, avantage à emprunter, non la route du Somport, le chemin le plus court vers la métropole de l'Ebre, mais celui de Roncevaux et du val de Cize. Soult, en 1813, dans sa marche vers Pampelune, n'a pas suivi d'autre itinéraire que Charlemagne. Comme

(1) Formes du mot dans Raymond, *op. cit.*, 50 ; le même, *Rev. de Gasc.*, XI, 365. — Fr Saint-Maur, *Roncevaux*, p. 4. — Collas, La voie romaine de Bordeaux à Astorga, *Rev. Et. Anc.*, 1912. — J Bédier, III, 301, 313.

l'a fort bien observé Bédier (1), cette route qui suit, non le fond du val, mais la crête, repose sur le roc, est toujours sèche et se prête admirablement au passage des troupes. Bédier suppose que l'itinéraire suivi par le héros coïncide, après Roncevaux (962 m.) et la côte d'Ibañeta (1.066 m.), avec le chemin en corniche, qui suit le flanc méridional du mont Altabiscar, puis le col de Bentarte (1.130), et qui gagne, par Château-Pignon, Saint-Jean-Pied-de-Port.

Le trouvère observe si bien la vérité topographique, qu'il est difficile de supposer qu'un simple guide de pèlerins ou que le récit fort sec d'Eginhard aient pu seuls l'inspirer. Ainsi que l'ont déjà remarqué C. Jullian (2), G. Paris (3), J. Bédier (4), il décrit dans le val de Cize « le paysage de haute montagne » (Bédier), la gorge profonde et étroite, qu'on voit du haut de la route et que surplombent de hautes masses sombres de rochers :

> Halt sont li pui et li val tenebrus (vers 814),
> Les roches bises, les destreiz merveillus,
> Li val parfunt et les ewes curant (vers 1831).

Une série de pics élevés, ceux d'Altabiscar (1.494 m.), de Laurigna (1 277 m.), de Leiçar-Atheca (1.609 m.), de Château-Pignon (1.168 m.), d'Orisson (1.063 m.), d'Urculu (1.404 m.), dominent en effet la gorge profonde, revêtue surtout au col de Bentarte de masses épaisses de sapins et de hêtres, de chênes et de châtaigniers. De là, du sommet des rochers gris, dont parle le trouvère, et des défilés boisés, dévalent une multitude de torrents aux eaux rapides, qui viennent grossir les deux Nives d'Arnéguy à l'ouest, et de Béhérobie à l'est. Il est peu de descriptions d'une vérité aussi stricte, aussi saisissante, que celle que donne de cette vallée de Cize le vieux trouvère de la *Chanson de Roland*.

Précision de la description de Roncevaux et de ses alentours dans la chanson de Roland. — On retrouve cette précision, unie à la sobriété, dans la description du val de Roncevaux, auquel aboutissent la route du val de Cize au sud-ouest, et celle du val d'Erro vers Pampelune au sud. Divers critiques ont contesté cette exactitude et ont vu dans le tableau que brosse le poète une œuvre vague « faite de chic » (5) qui ne donne pas,

(1) *Historia Compostellana*, livre II, ch. xx, p. 198, éd. Florez (*Semita invia, per dumeta, per rupes... inamoeni et feri atque effraenes homines.* — (2) C. Jullian, *Ann. F. L. Bordeaux*, 1898. — (3) Paris, Roncevaux, *Revue de Paris*, 235. — (4) Bédier, III, 301-303. — (5) G. Deschamps, chroniques du *Temps*, 16 septembre, 16 déc. 1900, 13, 27 janvier, 3 février 1901. — La bibliographie relative à Roncevaux donnée par Bédier, III, 207.

dit l'un d'eux, Edward Fry, « l'impression de l'exactitude topographique » (1). Telle n'est pas la conclusion à laquelle, avec un historien éminent C. Jullian (2), nous aboutirons, et que des maîtres, G. Paris (3) et J. Bédier (4), ne sont pas loin de partager, bien qu'ils soient moins affirmatifs. Que le poète ait fixé à Roncevaux la bataille, à laquelle son génie plus, que le récit étriqué d'Eginhard a donné l'immortalité, bien des raisons l'expliquent. La tradition carolingienne l'y obligeait. De plus, au XIe et au XIIe siècle, Roncevaux était l'étape nécessaire des armées de croisés qui se rendaient de la France occidentale, Normandie, Poitou, Gascogne, aux Croisades d'Espagne, et des bandes de pèlerins qui allaient à Compostelle, en suivant la grande voie romaine. Par cette voie, l'on peut arriver de Roncevaux en une journée à Pampelune, distante seulement de 36 km. du col d'Ibañeta et de 70 km. de Saint-Jean-Pied-de-Port. « A cheval, par l'Altabiscar, dit Bourgoing en 1780, on est à deux ou trois lieues de Saint-Jean à Roncevaux, et de là à Pampelune, il n'y a plus que six lieues d'un beau chemin, à travers de profondes vallées(5). » A l'époque où fut composée la *Chanson de Roland*, on avait l'habitude, comme le fait l'armée de Charlemagne, de se reposer en ce lieu.

> Tens est del herberger,
> En Rencesvals est tart del repairer (vers 2483).

Chevaliers et pèlerins venant du val de Cize y trouvaient un hôpital récemment fondé par le comte d'Erro, Sanche (6), à une date que nous pouvons préciser, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, à cause d'une erreur chronologique due à l'éditeur du cartulaire de Conques, G. Desjardins (7). C'est, en effet, entre 1091 et 1104, qu'avait été donné aux moines de la fameuse abbaye du Rouergue cette aumônerie de Roncevaux, à laquelle devait succéder le célèbre monastère du même nom, une vingtaine d'années plus tard. Les Français y trouvaient ainsi une hospitalité toute française, et aux yeux d'un poète patriote comme Turold, il est possible qu'il y eut là un motif de plus pour placer dans ce vallon le grand combat, dont Eginhard n'avait nullement indiqué l'em-

(1) Ed. Fry, Roncesvalles, *Engl. hist. Review*, XX (1905), p. 30. — (2) C. Jullian, *op. cit.* — (3) G. Paris, *Rev. de Paris*, 1901, V, 230 et suiv. — (4) Bédier, 303 et suiv. — (5) Bourgoing, *Tableau de l'Espagne*, III, 53. — (6) Bédier, III, 31. — (7) Desjardins, *Cart. de Conques*, n° 472, n'a pas remarqué que l'un des évêques qui souscrivent la charte, à savoir Ponce de Barbastro, est mort au plus tard en 1104 et est devenu titulaire de ce siège vers 1094. Voir sur cet évêque notre livre Ier, ch. v.

placement et qui a eu peut-être lieu vers le col de Velate où le val de Baztan *(in ipso Pyrenei jugo)*, comme le remarque J. Bédier (1).

La description de Roncevaux n'est pas en effet compatible avec celle d'un paysage de défilé ou d'un paysage de crête. J. Bédier l'a établi avec sa pénétration habituelle. Le poète décrit un paysage de vallée. Sa description est à cet égard encore d'une remarquable précision topographique. Tout s'y trouve en traits sobres, où rien d'essentiel n'est omis, mais d'où sont éliminés les détails. Le vallon de Roncevaux, quoique il soit situé à 962 m., présente en effet l'aspect d'un vaste cirque ou d'une plaine intérieure, qui ne mesure pas moins de 5 km. à 3 km. de diamètre, comme l'ont remarqué Pio Rajna (2) et G. Paris (3). P. Raymond assure même que le terme *Roncesvals* ou Resçabal, employé au Moyen Age, vient du basque *çabal*, qui indique un large vallon (4). Rajna et Sarrasa (5), ce dernier historien du monastère espagnol, relèvent la forme elliptique de ce vallon, « verdoyant d'arbres et de prairies, dit le célèbre romaniste italien, ceint de hauteurs gazonnées jusqu'au sommet et qui ont l'air plus de collines que de monts ». Paysage, ajoute G. Paris, « plein de charme, de poésie et de paix ». C'est bien l'aspect qui a frappé tous ceux qui ont accompli, avant ou après ces maîtres, le pèlerinage de Roncevaux. Bédier a insisté sur ce caractère (6) ; il observe que Turold décrit toujours Roncevaux, sous la forme d'un « *champ* », d'une haute plaine boisée, d'où la vue s'étend sur des monts, des landes *(lariz)* et d'autres étendues à peine ondulées (*ʃ laignes*) (vers 1085), celles sans doute qu'on aperçoit à l'horizon se déroulant vers Pampelune. « Un poète d'aujourd'hui, remarque J. Bédier, pourrait peindre ces paysages (ceux de Cize et de Roncevaux) avec plus de détails pittoresques, et non avec plus de force ni de vérité (7). » C'est là seulement que le trouvère, avec un sens remarquable de la vraisemblance topographique, pouvait faire évoluer les masses de la cavalerie chrétienne, opposées à celles de la cavalerie sarrasine. Une bataille de crêtes ou de défilés eût été contraire à ce souci de la vérité géographique, dont le poète s'est fait une loi. De plus, et cette remarque est encore due au fin critique qu'est Bédier, là seulement à 2 km. de la ligne de retraite encore libre, où commence le val de Cize, le poète pouvait placer ce

(1) Bédier, III, 299. — (2) P. Rajna, Roncevalle dans *Homenaje à Menendez y Pelayo*, Madrid, 1900, 383, 395. — (3) G. Paris, *loc. cit.*, 327. — (4) Note citée par L. Gautier, II, 432. — (5) Sarrasa, *Reseña historica...* de *Roncesvalles*, 1878. — (6) Paris, 238. — (7) Bédier, III, 303. — Antillon, p. 80, qualifie déjà ce vallon du nom de « belle plaine. »

drame de la volonté, qui fait la beauté de la *Chanson de Roland* (1), puisque le héros, maître de livrer la bataille ou de se replier sans péril, préfère courir les risques d'une lutte sans précédent que de diminuer l'honneur du nom français, en ordonnant le repli (2). L'observation de pareils détails, qui sont essentiels pour la conception du poème, suppose donc autre chose que l'inspiration esthétique. Elle n'est explicable que si le trouvère a eu sous les yeux le paysage lui-même, que s'il en a connu les proportions exactes et la disposition précise.

Quand on examine les autres traits de la sobre description donnée par Turold, on en constate aussi l'exactitude. Autour du vallon de Roncevaux, il signale une série d'éminences, de pics. C'est la « *muntaigne* » (vers 2010), sur laquelle Gautier de l'Hum a essayé d'arrêter l'avant-garde sarrasine ; c'est le « *puy halçur* » (élevé), d'où Olivier a pu découvrir « *suz destre* » (à droite) les flots pressés des païens qui s'avancent à travers le « *val herbus* », et entendre la rumeur qui monte du versant espagnol, annonçant la marche de leur armée immense (vers 1017-1038). C'est le tertre, couronné de deux beaux arbres, avec quatre perrons de marbre dur *(sardoine)* comme le diamant, où Roland s'étend sur l'herbe verte pour attendre la mort, et d'où il aperçoit le vallon *(guaret)*, couvert à perte de vue des cadavres des combattants. La connaissance seule du terrain pouvait permettre au poète de telles précisions. Ceux qui ont visité Roncevaux, ceux-là même qui ont examiné la carte du 200/1000e, ou celle plus détaillée encore qu'a dressée Wallon, savent que le val est environné d'une série de pics, qui sont d'abord, tout à fait au nord de Roncevaux, celui de Leiçar Atheca, ensuite, un peu plus au sud, celui de l'Altabiscar (1.498) ; au nord-est l'Orsansurieta (1.570 m.), et enfin, au sud-est, le Laussaren (1.198). C'est sur l'un de ces pics que Gautier de l'Hum et Olivier ont dû se poster, l'un pour enrayer la marche de l'avant-garde sarrasine, l'autre pour observer l'afflux terrifiant des païens. L'ami de Roland invite celui-ci à regarder « *amunt* » (en haut) « devers les porz d'Aspres » ; c'est dans cette direction qu'il montre l'arrière-garde « dolente » (vers 1103), la troupe qui doit retarder l'avance ennemie, et probablement celle-là même qui va se sacrifier presque jusqu'au dernier homme avec Gautier de l'Hum. De ce côté, les positions d'observation indiquées, à savoir l'Orsansurieta et le Laussaren, permettent d'apercevoir les mou-

(1) Bédier, III, 304. — (2) *Ibid.*, 305.

vements de troupes qui se produisent dans les vallées de l'Irati et d'Aezcoa, la route de Jaca à Tiermas ou de Sanguesa à Lumbier, par lesquelles les masses musulmanes, qui viennent de dérober leur marche, en s'avançant rapidement du Sègre jusqu'au haut Aragon, débouchent vers Orbaiceta et Burguete. Quant au tertre sur lequel Roland s'étend pour mourir, c'est sans doute l'une des ondulations moins élevées qui entourent le vallon de Roncevaux, et dont le sommet arrondi formé de roches dures est souvent couronné de bouquets de hêtres ou de pins. La critique est trop facile qui consiste à arguer qu'il n'y a pas à Roncevaux de « *sardonie* », (vers 2312), cette pierre précieuse sur laquelle Roland essaie de briser son épée Durandal, pour conclure que la description du poète est imaginaire, comme si le terme *sardoine* n'avait pas un sens métaphorique et ne pouvait pas s'appliquer à une roche aussi dure que le diamant.

La justesse de ce tableau géographique apparaît au contraire encore dans l'indication du ruissellement des eaux et de la richesse de la végétation du paysage. Le poète sait qu'il existe à Roncevaux une rivière aux eaux rapides,

« En Rencesvals ad une ewe curant » (vers 2225)

celle où va puiser l'archevêque Turpin, afin d'étancher la soif de Roland mourant. Tous les touristes qui ont visité Roncevaux y ont remarqué le charme qui naît de l'abondance des eaux ruisselantes, dont s'alimentent les deux torrents, affluents de l'Irati, à savoir l'Urrobi à l'est et l'Erro à l'ouest. C'est certainement l'une des rivières que le poète a voulu indiquer. C'est de là que provient cette luxuriance de la végétation, que signale l'auteur de la *Chanson de Roland,* et que développe aussi la fréquence des pluies. La chute de celles-ci en haute Navarre est en effet de 1 m. 12 par an, *triple* par conséquent de celle de la plaine d'Aragon. Du sec paysage des *Monegros* au frais paysage de Roncevaux, le trouvère a su tout observer, de manière à bien marquer la différence. Il a su noter dans le vallon ces belles prairies, avec leur tapis de fleurs, que Charlemagne aperçoit rouges du sang de ses barons (vers 2398, 2855, 2913), et où ses chevaliers laissent leurs chevaux en liberté parmi « les freiches herbes » (vers 2492). En automne et en hiver, le sol en est même parfois marécageux, ce qui a permis à un critique de prétendre qu'il était impossible d'y faire évoluer des cavaliers, comme si, au mois d'août, l'aspect du val n'était pas différent ; or, c'est précisément en été que,

dans le poème, se livre la bataille. G. Paris a déjà fait ressortir la faiblesse de cette remarque (1).

De même, le poète ne se trompe pas, quand il donne au paysage de Roncevaux une parure de bois. Autrefois, cette région des Pyrénées espagnoles était encore plus boisée qu'aujourd'hui. Strabon y constatait, au temps d'Auguste, la présence d'abondantes forêts, et, comme l'a observé Jullian, le géographe latin Avienus donnait aux Pyrénées le nom de *piniferae vertices* (sommets couverts de pins) (2). Bien que la déforestation, due surtout à la transhumance et aux défrichements inconsidérés, ait sévi en Haute-Navarre, les botanistes remarquent qu'il y a encore dans cette zone, outre des hêtres, des sapins et même des pins. Antillon, au XVIIIe siècle (3), Webster au XIXe (4), Philippe (5) et Daubrée (6) signalent la présence de ces beaux arbres, tel que celui sous lequel va mourir Roland. Leur dôme s'élance souvent au-dessus des hêtres (7). On peut voir encore aujourd'hui, auprès du pic d'Anie, des bouquets de pins magnifiques, semblables à celui qui couvrit de son ombre l'agonie du héros. Tout concourt donc à montrer que le trouvère a vu le paysage qu'il a su décrire, en traits aussi précis que sobres, dans son poème. L'étude topographique qui vient d'être esquissée le prouve suffisamment. Ce n'est pas un récit de pèlerin ou de chevalier, ce n'est pas l'exposé d'un guide de pèlerinage qui auraient pu lui permettre une description aussi exacte dans sa simplicité. « Je crois, disait, il y a plus de vingt ans, C. Jullian que le cher poète a été à Roncevaux, qu'il a vu les lieux et fait le pieux pèlerinage du martyre de son héros. » Peu après G. Paris ajoutait avec infiniment de sens : « Il serait bien téméraire d'affirmer qu'il n'ait pas passé par Roncevaux, à l'époque où tant de gens y passaient (8) ». C'est à cette conclusion qu'un examen attentif nous a également conduit. Elle se fortifie de toutes les preuves qui permettent d'affirmer que le poète a séjourné en Espagne, pendant la période la plus glorieuse des croisades françaises.

(1) G. Paris, *loco cit.*, 252, 348. — (2) C. Jullian, *Rev. Etud. Anc.*, I (1899). — (3) Antillon, p. 43. — Laborde, II, 193. — (4) G. Bonnier, Flore des Pyrénées, *Assoc. avanc. sciences*, 1892 — Webster, cité par G. Paris, 252. — (5) Philippe, *Flore des Pyrénées*, 1859, 2 vol. in-8°, Bagnères, II, 275 et sq. — (6) Daubrée, *Stat. des Forêts*, in-4° 1912, t. II (les hêtres dominent dans les Pyrénées occidentales, mais il y a aussi des sapins et des pins). — (7) Philippe II, 275, cite quatre variétés de pins dans cette zone, dont une, le *pinus sylvestris*, à branches étalées, atteint, 15 à 40 mètres, une autre le *pin mugho* au feuillage sombre 6 à 5 mètres, une troisième, le *pinus maritima*, à rameaux divergents étalés, enfin le *pinus pinea*, aux feuilles en parasol, qui s'élève très haut. — (8) G. Paris, p. 250. — Jullian, *op. cit.*

Les itinéraires de Charlemagne des Pyrénées a l'Ebre. — De Roncevaux par le « val Tenebrus » a l'Ebre. — Une dernière étude reste à faire: c'est celle des itinéraires de Charlemagne après le désastre de Roncevaux. Deux fois encore, il reprend le chemin qui mène des Pyrénées à l'Ebre; deux fois il revient de l'Ebre aux Pyrénées. A l'appel du cor de Roland, l'empereur est revenu en hâte sur ses pas ; il a franchi le défilé de Cize, mais il arrive trop tard à Roncevaux. Les Sarrasins, à son approche, se sont repliés en toute hâte. Le duc Naimes montre à Charles leur retraite éperdue :

> Véez avant de dous liwes de nus,
> Vedeir pucz les granz chemins puldrus (vers 2425 - 26).

Les Sarrasins n'ont donc qu'une avance de deux lieues (environ deux heures), équivalente à une dizaine de kilomètres. L'Empereur, laissant, pour occuper les défilés, une forte arrière-garde (vers 2432), se lance aussitôt, avec le gros de son armée, à la poursuite de l'ennemi. Un miracle lui permet de la continuer après la chute habituelle du jour, puisque le soleil arrête sa course. Le poète signale le lieu où les Français prennent contact avec les Sarrasins :

> Paien s'enfuient, bien les enchalcent Franc (V. 2450) ;
> El val Tenebrus là les vunt atteignant.

C'est la première étape de cette marche à outrance. Dans la seconde, l'Empereur coupe à ses adversaires la ligne de retraite vers Saragosse. Dans la troisième, il les accule à l'Ebre et les y précipite.

> Vers Saraguce les enchalcent férant,
> A colps pleners les en vunt occiant
> Tolent lur veies et les chemins plus granz.
> L'ewe de Sèbre ele lur est devant (vers 2462-2465).

Cette description prouve que le trouvère connaissait bien les diverses routes qui conduisaient des Pyrénées à l'Ebre, ou réciproquement.

Auparavant, quand il trace le tableau du retour des Français vers la Gascogne, après la prise de Cordres et le traité simulé consenti par Marsile, c'est le grand chemin de Tudela à Pampelune et à Roncevaux qu'il fait suivre à l'armée de Charlemagne. Nul autre itinéraire ne pouvait mieux convenir. C'est le plus direct,

le plus facile, le plus court pour des troupes, quand elles viennent de l'extrémité occidentale du bassin moyen du fleuve et de la ville importante qui en garde le passage. Mais pour une armée qui bat précipitamment en retraite de Roncevaux vers Saragosse, ce n'est plus cet itinéraire qui convient. Il éloigne trop de la métropole du bassin ; ce n'est plus la ligne la plus courte, mais l'une des plus longues qu'on puisse suivre. Au contraire, la description du poète convient parfaitement à une seconde route plus âpre, mais plus directe, qui mène de Roncevaux à l'Ebre. C'est celle du sud-est ou de l'Irati et de Sanguesa, non plus celle de l'Arga et de Pampelune. Il paraît en effet difficile que les Sarrasins se soient repliés vers Jaca, qui est à plus de 100 km. de Pampelune, puisqu'ils auraient dû, en outre, descendre par la vallée du Gallego, par Villanueva et Gurrea, sur Saragosse, qui est précisément au confluent de cette rivière et de l'Ebre, ce qui ajoute un supplément de 110 km. d'un trajet à travers une région accidentée. Les musulmans, en ce cas, eussent été obligés de parcourir plus de 200 km. avant d'arriver à l'Ebre ; de même que pour venir de Roncevaux à Saragosse par Pampelune et Tudela, il leur eût fallu faire une traite de 218 km. La descente par la route de l'Irati leur offrait, ainsi qu'aux poursuivants, une voie moins longue d'un bon quart ou d'un tiers (140 à 150 km. au lieu de 200 et de 218 km.), qui peut être parcourue en vingt-quatre heures à la rigueur, à marches forcées, par des troupes à cheval en débandade et par leurs adversaires acharnés à leur poursuite.

A cette route répondent assez bien les traits de la description donnée par le poète. Elle s'engage, en effet, à gauche et au sud-est, dans une gorge, celle de l'Urrobi, torrent qui descend précisément du port de Cize par Roncevaux et Burguete et qui se jette dans l'Irati, venu du val de Roncal. Elle traverse ensuite l'Erro, autre affluent de l'Irati, venu, comme l'Urrobi, du vallon de Roncevaux. Elle se sépare à cet endroit de la grande voie des pèlerinages, celle de Pampelune, pour s'engager ensuite dans une vallée profonde, celle de Foz, qui correspond bien au *val tenebrus* décrit par le poète. Il n'existe pas, en effet, dans toute la Navarre, de vallée portant le nom propre de *Val Teniebras* ; il y existe seulement un val *Tulebras*, situé sur la rive droite du rio Queiles, au sud de l'Ebre et de Tudela (1), et qui ne répond, ni par sa situation géographique, ni par son aspect, à la gorge boisée que décrit le

(1) Carte de l'évêché de Tarazona, *Esp. Sagr.*, XLIX. — Documents sur ce val au XIIe siècle, *ibid.*, LI, 238. — Traggia, *Diccionario*, II, 400.

trouvère. Au contraire, la haute vallée de l'Irati et de ses affluents est encore couverte de magnifiques forêts qui dévalent jusqu'au bord des torrents. C'est là que se trouvent, en particulier, les 5.200 hectares du massif forestier le plus beau de notre département des Basses-Pyrénées, qui empiète de ce côté sur le versant espagnol, de même que l'Espagne, détentrice des 21.000 hectares du val Carlos (vallée supérieure de la Nive et de la Nivelle), empiète au nord-ouest sur le versant français.

Des gorges de *Foz* (Fossa) et de l'*Irati*, où Charlemagne culbute l'arrière-garde sarrasine, la poursuite a dû continuer par Aoiz, Lumbier, Sanguesa et Sos. A Lumbier, qui se trouve à six lieues à l'est de Pampelune, les Français pouvaient traverser, sur deux ponts de pierre, l'Irati, qui s'y grossit du Salazar. A une lieue et demie plus au sud, ils rencontraient, au pied de l'enceinte murée de Sanguesa, le confluent de l'Irati et de l'Aragon, où on passait le fleuve ; l'armée n'y était plus qu'à 2 lieues nord-ouest de Sos et de la zone des Cinco-Villas, qui précède la plaine de l'Ebre. C'était une région bien connue des Croisés, qui, depuis 1090 jusqu'en 1110, avaient enlevé une à une les forteresses maures, en débouchant de Sanguesa et de Sos, dans les vallées des deux Arba et du Gallego, par les passes de la sierra de Santo-Domingo. Là se trouvaient ces châteaux d'Ejéa, conquis par les chevaliers gascons avant 1089 et en 1110, d'Uncastillo, l'apanage de Gaston de Béarn, de Biel, de Luna, de Loarre, d'Ayerbe, qui avaient marqué les étapes de la croisade franco-aragonaise pendant vingt ans. Par là, en forçant sa marche, l'armée de Charlemagne était en mesure, si elle débouchait avant l'ennemi sur l'Arba inférieure, vers Tauste et Gallur à droite, ou sur le Gallego, vers Gurrea et Zuera à gauche, de couper aux fuyards la route de Saragosse et de les jeter, en effet, dans le grand fleuve. Une manœuvre de ce genre en 1114 et 1118, l'occupation de Castellar entre l'Arba et le Gallego, avait isolé la métropole de l'Ebre et préparé sa chute.

L'itinéraire de retour de Charlemagne après la bataille de l'Ebre ; de l'Ebre a Roncevaux. — Après sa victoire auprès du fleuve, l'armée de l'Empereur reprend pour la seconde fois la route des Pyrénées. Cette fois, d'après le poète, les Français suivent

> Cez veies lungues et cez chemins mult larges (vers 2852-53)

afin d'aller rendre à Roncevaux les honneurs funèbres aux héros qui y sont tombés pour l'honneur de leur pays. Charlemagne,

monté sur un tertre, a contemplé le spectacle de mort que présentent le vallon et le lieu où Roland a expiré. Ensuite, les funérailles ont été célébrées par les clercs, et les cadavres des barons chargés sur trois charrettes, recouvertes d'un tapis *galazin*, sont envoyés sous bonne escorte à leur dernière demeure à Saint-Romain de Blaye (vers 2855-2973). Les troupes, revenues du champ de bataille de l'Ebre, ont suivi très probablement dans ce nouvel itinéraire la grande voie de Saragosse à Roncevaux par Tudela et Pampelune, qui est en effet la plus longue, mais aussi la plus large et la plus facile, puisqu'elle est moins accidentée. C'est à Roncevaux que les éclaireurs *(enguardes)* de l'armée de Baligant, arrivée au secours de Marsile, viennent reconnaître les forces de l'adversaire et que les deux hérauts musulmans se rendent, pour provoquer l'Empereur à une nouvelle et décisive bataille (vers 2975-2985).

Charlemagne relève le défi ; les clairons sonnent, les troupes chrétiennes quittent la région du val de Cize, « passent ces puy et les roches plus haltes, — *ces vals parfunz, cez destreiz anguisables,— issent des porz e de la terre guaste* ». Le texte semble bien indiquer que l'armée française a accompagné le cortège funèbre dans les défilés de la Nivelle, du moins en partie, et qu'elle revient sur ses pas, pour rejoindre le gros ou l'arrière-garde à Roncevaux.

Le poète ajoute en effet ce vers :

> Devers Espaigne sunt alez en la marche,
> En un emplein unt prise lur estage (vers 3125-3134).

Le retour de l'armée de Charlemagne de Roncevaux a Saragosse. — C'est donc encore la grande route que les chrétiens reprennent ; il n'y a pour eux aucune raison de précipiter leur marche, puisque, suivant les règles des défis, ils sont sûrs de rencontrer l'armée ennemie au lieu indiqué. De plus, il vaut mieux, en ce cas, ménager les forces des troupes et ne pas forcer les étapes. Le terme de « *plain* », employé par le trouvère, indique bien qu'il est question de la belle voie romaine de Roncevaux à Pampelune, qui ne présente que des ondulations et où on peut parcourir sans fatigue les 35 km., qui séparent le célèbre vallon de la capitale de la Navarre, par Burguete, Larrasoâna, la vallée de l'Arga et la conque d'Huarte. De là, on gagne aisément Tudela (à 108 km.) et on peut suivre ensuite la rive de l'Ebre. Le trouvère montre alors les chrétiens pratiquant une reconnaissance et prenant contact avec les avant-gardes des Sarrasins (vers 3125-3135).

Le lieu présumé de la suprême bataille de Charlemagne près de Saragosse. — La bataille suprême si disputée, où Charlemagne finit par remporter la victoire (vers 3265 et suiv.) a dû se livrer à quelque distance de Saragosse, en été, puisque le poète ne manque pas de mentionner que la mêlée se poursuit au milieu de la chaleur et de la poussière. Il est probable que le trouvère, qui connaissait fort bien le théâtre des croisades d'Espagne, s'est inspiré des événements réels qui s'étaient déroulés pendant les deux sièges de Saragosse en 1114 et en 1118. Peut-être pourrait-on placer sur la rive gauche du fleuve, dans le triangle compris entre Castellar au nord (où se trouvait le camp des Croisés en 1114), Alagon au sud-ouest et Villanueva de Gallego, le lieu de cette lutte épique, en face de l'emplacement situé sur l'autre rive, où s'était livrée la bataille du 6 décembre 1118 contre les Almoravides, venus de Valence. L'intervalle entre la grande ville et le lieu du combat est supposé peu considérable, puisque les vainqueurs, poursuivant les vaincus l'épée dans les reins, entrent presque en même temps que les fuyards dans l'enceinte de Saragosse. C'est, réduite à l'optique de l'épopée, l'histoire réelle de la reddition de la place en 1118. La seule différence, c'est que, dans l'épopée, la reddition s'accomplit dans la même journée, au crépuscule et aux premières heures de la nuit, tandis que, dans la réalité, en 1118, Saragosse ne capitula que huit jours après la bataille. Toutefois on ne peut s'empêcher de faire ressortir, ici, comme dans l'ensemble de cette étude, la part de vérité ou d'observation qui se retrouve dans la *Chanson de Roland*.

On sait que, pour le reste de l'itinéraire de Charlemagne, les belles études de Jullian (1) et de Bédier (2) ont démontré qu'il se confondait avec la grande route des pèlerinages. Charlemagne, de retour à Roncevaux, pour la troisième fois, après avoir laissé une garnison dans Saragosse, regagne son palais d'Aix-la-Chapelle, en suivant la voie romaine, qui par Arbonne sur la Nive, la vallée de l'Adour, Sorde, les Landes, le conduit à Bordeaux « le citet de renom », à Blaye, où il passe « la Girunde à mult grands nefs », et enfin dans la France du nord (vers 3683-4002).

Les conclusions de l'étude géographique du théâtre de la Chanson de Roland. — Limitation de ce théâtre. — Prédominance des localités d'une zone restreinte de l'Espagne du nord. — De cette étude minutieuse, fondée à la

(1) Jullian, *Romania*, XXV, 161. — *Rev. Etud. Anc.*, I, 232. — (2) J. Bédier, III, 335-355.

fois sur les documents, sur la géographie, la topographie et l'histoire, se dégagent des conclusions précises. D'abord le soin que montre le poète pour délimiter le théâtre de son épopée. Quarante-cinq noms de régions ou de lieux lui ont suffi. Il s'est gardé d'un vain étalage de termes géographiques, qui eussent nui à l'intérêt de son sujet plus qu'ils ne l'eussent servi. De toute cette Espagne, dont il attribue la conquête à Charlemagne et dont il se représente imparfaitement les contours, il n'a presque rien voulu indiquer, en dehors du cadre qu'il assigne à son drame épique. Tolède, Valence, Almeria, Marbrise, Marbrose, la Galice n'apparaissent qu'accessoirement à propos de faits secondaires. Les *cinq sixièmes* de la terminologie géographique du trouvère se retrouvent dans le bassin de l'Ebre et dans la région pyrénéenne, dont il semble connaître des coins restreints sur lesquels il possède des détails caractéristiques. Trente-un de ces noms appartiennent, en effet, à cette partie de l'Espagne du nord. Dans l'ensemble on identifie avec une quasi-certitude plus des trois quarts (27 sur 39) de la totalité de ces noms, et 22 sur 31 de ceux qui sont particuliers à la zone de l'Ebre et des Pyrénées espagnoles (1). Sur le dernier quart, deux peuvent être identifiés avec de grandes chances de probabilité, à savoir, Marsano et Durera ou Daroca (Durestant). Il ne reste donc que dix noms (*un quart*) dont l'identification demeure très douteuse (2).

On remarquera en second lieu que le trouvère a porté son choix, non sur les centres urbains importants de la région de l'Ebre, dont deux seulement sont nommés, l'un en première ligne, Saragosse, centre de l'action, objectif des chrétiens comme des musulmans, l'autre en seconde ligne, Tudela. Autour de Saragosse, se groupent, en une certaine symétrie, le plus grand nombre des lieux que le poème indique, et qui sont disséminés depuis le Sègre jusqu'au Haut Ebre, depuis les terrasses pyrénéennes de Sobrarbe jus-

(1) A savoir Tolède, Valence, Almeria, la Galice, l'Ebre, Saragosse, les Monegros, Balaguer (nommé 2 fois), Tamarit, la terre de l'ine, Noples (nommé 2 fois), Berbegal, la Cerdagne, Roncevaux, Tudela et Valtierra (nommés chacun 2 fois), Tortoles, Moriane et Miranda (Morindre), Haltilie ou Peraltilla, Monubles (Commibles), Cortes (Cordres), Sevil (Sibilie), Valferrée, le Pui, Premisan (Primes), Camarinas ou Camaron. — (2) Ce sont Galne (Gulina), Montagut (Maëlgut), Estercuel (Estorgant), Valfonda (Maluenda), Besaon (Basan), Ibero, Ezcaba, Artona pour Arbona (Nerbunc) (royaume de Valence), Marbrise, Marbrose (Minorque et Majorque), soit 3 dans l'Espagne orientale et 7 dans la région de l'Ebre. Les noms identifiés dans la zone des Pyrénées françaises doivent être comptés en plus ; ce sont ceux de Carcassonne, Aspe, Soranee, Cize, Saint-Jean-Pied-de-Port, Arbonne, au total 6, ce qui porte à 45 (les doubles emplois déduits) le nombre des lieux empruntés à la géographie de l'Espagne et des Pyrénées, utilisés dans la *Chanson de Roland*.

qu'aux plaines ondulées du Jalon et du Jiloca. A l'est, dans le val du Sègre, ce sont Marsano (Marsune), Balaguer (dont le nom est répété deux fois) et Tamarit; au centre, sur l'Ebre lui-même, Saragosse et les Monegros; au nord de la terre de Pine (le Sobrarbe), Noples (Napal) (dont le nom revient deux fois), Sevil, nommée aussi deux fois, Haltilie dans la région des *puis* de Barbastro, Premisan, Camarinas ou Camaron, et enfin Berbegal ; au sud, dans la vallée de l'Ebre et de ses affluents méridionaux, Tudela et Valtierra (qui sont chacune deux fois nommées), Durera ou Daroca, Monubles (Comibles) Cortes (Cordres) Tortoles, Estercuel, Besaon, Montagut, Malonda (Valfonda), dans l'évêché de Tarazona, dont Tudela était le principal centre; enfin Morindre ou Miranda, Valferrée et Moriane sur la route des pèlerins et du haut fleuve. On observera que, d'après ce relevé, c'est la région de Tudela qui revient le plus souvent dans les souvenirs du trouvère, puisque aux lieux qui la composent appartient le *tiers* des localités qu'il nomme (10 sur les 30 de la zone de l'Ebre), et plus du tiers, si on y ajoute Miranda, Valherrero et Moriana, qui ne sont pas très éloignées de cette zone. Ensuite, vient la région de l'évêché de Barbastro, représentée par *sept* noms (soit un peu moins d'un *quart* du total). En troisième ligne, apparaît la région du Sègre avec *quatre* noms (le *septième*), celle de Saragosse avec trois, dont le nom du fleuve *(un dixième)*, mais avec un nom qui revient fréquemment, celui de la capitale. Le trouvère a enfin une connaissance particulière, sinon de la Cerdagne, qu'il se figure plus rapprochée qu'elle ne l'est de la Haute-Navarre, du moins de la zone des Pyrénées-Occidentales, où il connaît bien les routes qui mènent vers l'Ebre, Roncevaux, ainsi que la vallée française de Cize, avec Saint-Jean-Pied-de-Port et Arbonne (Nerbonne), et celle d'Aspe avec Sarrance (Sorance) (1).

Le souci de la réalité géographique compatible avec la liberté épique et avec l'esthétique du poète. — Outre cette netteté dans la délimitation, sans doute voulue, du théâtre de l'épopée, et cette prédilection évidente du poète pour quelques zones restreintes, qu'il semble connaître plus particulièrement, se manifeste chez le trouvère le souci de la vérité et de l'exactitude géographique, en tant qu'elles sont conciliables avec la liberté permise à la poésie. Ce souci se fait jour dans le sobre tableau de l'Ebre et de Saragosse, aussi bien que dans celui des champs de

(1) A la région navarraise appartiennent les lieux de Roncevaux, d'Ezcaba, d'Ibero et de Galme, total 4 sur 31, mais la zone des Pyrénées franco-espagnoles est représentée par sept noms de plus, soit 11 sur 44 noms.

bataille et des itinéraires. Cette préoccupation apparaît aussi évidente dans la distribution des fiefs des vassaux du roi Marsile, dans l'indication des villes et des régions conquises par Charlemagne, par Roland et par son vassal Gautier, dans la description des « *ports* » de Cize, d'Aspe, du val de Roncevaux, et enfin dans les itinéraires suivis par les armées avant et après le désastre. En tenant compte des licences que peut se permettre un poète épique dans le tableau des mouvements des armées, on n'observe nulle part ces extravagances, ce mépris de la vraisemblance géographique et historique qui distingue les auteurs des *Chansons de gestes* postérieures. Le génie du trouvère se manifeste pleinement ici, avec ce goût de la précision, de la sobriété, de la clarté, de la raison, modératrice de l'imagination, qui fait de lui le premier de nos grands classiques. En même temps il montre le sens de la symétrie et des proportions, qui est encore la marque du tempérament littéraire français. Tout est ordonné, concentré, ramassé, pour que l'action se passe dans le minimum de temps et d'espace requis, afin de contribuer à l'unité et à la force de l'impression d'ensemble.

Les conséquences des identifications et de l'exactitude relative du cadre géographique du poème pour la genèse historique du poème, ainsi que pour la date et la personnalité du trouvère. — Mais ce n'est pas seulement le génie du poète qui apparaît ainsi éclairé d'une nouvelle lumière, c'est encore la genèse historique de son œuvre. Chacun des traits de son tableau géographique ne peut s'expliquer, tant ils présentent généralement de précision, que par les souvenirs des croisades françaises de l'Espagne du nord et spécialement que par l'histoire de celles qui se déroulèrent dans le bassin de l'Ebre depuis 1064 jusqu'en 1120. Comment le trouvère eût-il pu, s'il n'avait suivi de près l'histoire de ces croisades, et probablement accompagné les dernières, connaître des localités ou des régions, aujourd'hui aussi obscures, que la terre de Pine, Haltilie, Napal, Sevil, Berbegal et la Barbitanie, les Monegros, Balaguer, Tamarite, Estercuel, Durera, Tortoles, Monubles, Valtierra, Moriana, Gulina, Cortes ? Pour la postérité qui a perdu rapidement le souvenir des exploits des croisades d'Espagne, ces noms sonnent dans le vide. Pour un contemporain des Rotrou de Perche, des Centulle de Bigorre, des Gaston de Béarn, des Robert Bordet et de tant d'autres héros, ils évoquaient tout un passé, encore vivant de luttes, un sol arraché aux mains de l'Infidèle et arrosé du sang de nos chevaliers. La voix des morts s'y élevait

vraiment et inspirait les vivants. Ces conquêtes, suivies parfois de revers, ces sièges, ces batailles, couronnées par les grandes victoires de Saragosse et de Cutanda, n'étaient pas des souvenirs de légendes perdues dans une brume imprécise et lointaine. Elles étaient des faits réels et récents, dont témoignaient chacun de ces lieux qui ne nous disent plus rien, et dont l'identification a suscité depuis un siècle tant de vaines recherches des érudits. En essayant de soulever le voile mystérieux qui les enveloppait depuis tant d'années, c'est une jeunesse nouvelle qu'il nous semble restituer à notre vieille et grande épopée nationale.

Enfin, une quatrième déduction résulte de ce travail pénible et aride de reconstitution géographique. Comment la *Chanson de Roland* pourrait-elle avoir été inspirée de vieilles cantilènes, dont nul n'a trouvé trace, alors que visiblement elle porte l'empreinte des Croisades d'Espagne ? Comment aurait-elle pu être composée avant la fin du premier quart du XIIe siècle, alors que les lieux où se passe l'action n'ont été conquis qu'entre 1070 et le premier quart du XIIe siècle, surtout entre 1110 et 1120, et qu'il était difficile de connaître ces localités d'importance si secondaire, avant que les croisés en eussent pris possession ? Comment, avant le XIIe siècle, Roland eût-il pu conquérir Tudela, puisque Tudela n'est entrée dans l'histoire des croisades qu'en 1087 et n'a été conquise qu'en 1114 par Rotrou de Perche ? Comment eût-il pris Balaguer, alors que Balaguer n'a été occupé qu'en 1106 ? Comment eût-il pu devenir le maître de Valtierra, qui n'a été débarrassé des musulmans qu'en 1110 ? Comment encore le poète eût-il pu placer divers épisodes ou faits de son poème aux Monegros, à Tortoles, à Berbegal, à Napal, à Durera, à Cortes, à Monubles, dans la région de Barbastro et de Tarazona, qui n'ont été bien connues qu'après les succès de 1101, de 1114, de 1118, de 1119, de 1120 ? Comment enfin eût-il pu insister avec tant de force sur l'importance de la lutte dont Saragosse était l'enjeu et sur les batailles finales livrées devant cette place, ou non loin d'elle, faits étrangers à la légende carolingienne, s'il n'avait été le témoin des glorieux événements de 1114, de 1118 et de 1120 ?

Mais de l'étude historique et géographique à laquelle nous nous sommes livré provient encore un dernier enseignement. Le trouvère, auquel nous devons la *Chanson de Roland*, n'a pu connaître, comme il le montre avec autant de précision et d'exactitude relatives, parfois même avec tant de minutie, ce théâtre de l'action, ces défilés, ce vallon de Roncevaux, ces routes le long des Pyrénées ou des Pyrénées à l'Ebre, ces diverses localités des régions

du Sègre, de l'Alcanadre, du rio Vero, du rio Queiles, du Jalon, ces pays de Sobrarbe, de Barbitanie, de Navarre, des diocèses de Barbastro, de Saragosse, de Tarazona-Tudela, sans les avoir visitées en pieux pèlerin, ou plutôt en clerc, compagnon de route des barons qui avaient pris part à ces croisades. Il résulte, jusqu'à l'évidence, du tableau géographique, où il a encadré son œuvre et dont il a fixé en certains cas minutieusement les traits, qu'il a dû passer dans l'Espagne du nord, qu'il a dû même plutôt y faire sur quelques points restreints un séjour plus ou moins long. Pour pouvoir connaître avec autant de précision, jusque dans le détail, la physionomie de ce théâtre de l'épopée, il a fallu le regard d'un témoin oculaire familier avec ces lieux, et non le témoignage superficiel ou banal d'un pèlerin ou d'un soldat de retour de quelque expédition au delà des monts. C'est ainsi que s'éclaire d'un nouveau jour la genèse de la *Chanson de Roland*, œuvre non d'un compilateur de vieux chants populaires, mais d'un grand poète, dont le génie s'enflamma au spectacle de la lutte soutenue en Espagne entre la Croix et le Croissant et dont la vue s'était familiarisée avec le spectacle de cette terre « altaigne », sacrée à jamais par la mort de tant de nos héros de France.

CHAPITRE TROISIÈME

La Géographie de l'Afrique du Nord dans la Chanson de Roland et les Luttes des musulmans africains contre les chrétiens en Espagne.

L'INSPIRATION SECONDAIRE DE LA CHANSON DE ROLAND. — RÔLE D'ENSEMBLE DES CROISADES, DU SUD, DU NORD ET DU LEVANT, DANS LA GENÈSE DE CETTE ÉPOPÉE. — S'il est certain que la *Chanson de Roland* a été surtout inspirée par les croisades de l'Espagne du Nord, si cette inspiration occupe de beaucoup la première place dans la genèse historique de cette épopée, on y peut cependant reconnaître une inspiration secondaire et moins importante, celle des autres Croisades, dirigées à la même époque contre les ennemis de la chrétienté, ceux du Maghreb, aussi bien que ceux du nord et de l'est de l'Europe, de l'Egypte et de la Syrie. Une idée géniale a donné en effet à ce poème une place à part, supérieure à celle de toutes les autres chansons de geste. D'autres trouvères, comme Richard le Pèlerin ou Grégoire Béchada,

avaient célébré la première croisade de Terre Sainte, sans s'élever à une conception d'ensemble, sans pouvoir se dégager des liens de l'histoire pour prendre l'envolée des vrais poètes. Ils avaient écrit, moitié en historiens, moitié en hommes d'imagination, le récit d'*une croisade* particulière. D'autres, qui leur furent encore inférieurs, ne seront plus capables que de travestir la réalité historique en romans ou en féeries, comme les successeurs dégénérés de Turold. Au contraire, le trouvère de la *Chanson de Roland*, élevant son sujet à la hauteur de ces grandes entreprises, s'est proposé de donner le tableau de la *croisade*, mais non celui d'une *croisade*. C'est pourquoi il a synthétisé en quelque sorte toutes les expéditions de son temps, dirigées contre les infidèles du nord et du sud, de l'est et de l'ouest. Il a fait de la vallée de l'Ebre le champ clos unique, où se sont rencontrés la croix et le croissant, et il y a déployé tour à tour les étendards de Marsile et de Baligant. Il y a rassemblé toutes les forces de la païenie, depuis celles des peuples de la Baltique jusqu'à celles des races du Maghreb, depuis celles des Sarrasins d'Espagne jusqu'à celles des Sarrasins d'Orient.

L'Afrique du nord et ses peuples dans la Chanson de Roland. — Les Berbères et leurs rapports avec l'Espagne. — Les Almoravides et les croisades franco-espagnoles. — Cette conception est, au fond, dans ses grandes lignes, conforme à la réalité historique médiévale, où en face de la civilisation chrétienne se dressait, soit la barbarie païenne des peuples du nord attardés, soit le fanatisme belliqueux des populations de l'Afrique et de l'Asie. Le trouvère, familier avec les croisades d'Espagne, ne pouvait ignorer l'alliance étroite qui existait entre les musulmans du Maghreb et ceux de la péninsule ibérique. L'Afrique du Nord était le grand réservoir où s'alimentait la force d'expansion et de résistance des Sarrasins d'Espagne depuis quatre siècles. Elle le fut encore plus, à partir du moment où les Almoravides, ces puritains de l'islam, groupant sous leur domination les tribus du Maghreb, en l'espace d'un demi siècle (1050-1100), les conduisirent au secours des musulmans espagnols, affaiblis par la discorde et amollis par le bien-être. Un flot ininterrompu de Berbères se déverse alors, jusqu'au premier tiers du XIVe siècle, sur la péninsule, qui devient pour eux un territoire privilégié de guerre et de conquête. A partir de Zalacca (1086) en particulier jusqu'à Cutanda (1120), l'élément berbère pénètre partout dans l'Espagne musulmane, depuis Algésiras et l'Andalousie jusqu'aux bords de l'Ebre, depuis le Portugal jusqu'aux pays de Valence et

d'Alméria (1). Ces Berbères retrouvent sur le sol espagnol des frères de race, qui avaient eu leur période de puissance, avant la réaction, dont ils furent les victimes pendant la première moitié du XIe siècle. Il y avait eu, en effet, avant cette date, des émirs ou rois *barbarins* à Grenade, à Jerez, à Tolède, en bien d'autres lieux (2). Mais l'époque de la grande influence berbère coïncide précisément avec celle des Almoravides, qui surent infuser à ces tribus, d'où ils étaient issus, une vigueur nouvelle, leur donner la discipline religieuse et militaire d'un peuple de conquérants. Ce sont ces peuples que nos croisés, ainsi que les chrétiens d'Espagne, rencontraient sur tous les champs de bataille, à l'époque du trouvère de la *Chanson de Roland*, et, qui appelés par leurs coreligionnaires espagnols, venaient disputer aux nôtres le sol de l'Ibérie (3).

Ce sont ceux que les chroniques désignent sous le nom de *Moabites* (Moabitae), par altération du terme arabe de *morabthine* (marabouts) ou d'Almoravides, appliqué à ces sectateurs fanatiques de l'islam (4). Ce sont eux que le poète distingue nettement des musulmans d'Espagne, mélange d'Arabes, de Syriens, de Maghrebins, d'indigènes, et qu'il nomme les *Sarrazins Espans* (Espagnols) (vers 612, 2282), tandis que les annalistes latins les désignent sous le nom de *Sarraceni*, de *Mauri*, d'*Agareni*. Aux nouveaux auxiliaires et dominateurs de l'Espagne musulmane le trouvère applique au contraire la dénomination tout à fait exacte de *Barbarins*, Berbères, venus d'un « estrange païs », c'est-à-dire d'une région bien distincte de la péninsule ibérique (vers 65, 885, 886, 1235, 1236). A l'époque où il écrit, ce sont en effet les musulmans d'Afrique qui mènent la lutte de tous côtés contre les chrétiens : en Italie, où ils disputent la Sicile aux Normands; en Sardaigne, où ils ont pour adversaires les Pisans et les Génois ; aux Baléares, où ils paralysent les tentatives des marins italiens, unis aux Catalans et aux Languedociens; en Espagne enfin, où ils ont remplacé les royautés arabo ou syro-berbères, usées par les plaisirs, à Séville, à Tolède, à Badajoz, à Grenade, à Valence, à Murcie, à Almeria (5). A Saragosse même, ils se sont substitués à la dynastie arabe des Beni Houd, après Valtierra (1111),

(1) Ibn-Khaldoun, *Berbères*, I, 215, trad. de Slane. — Dozy, *Hist. des mus. d'Espagne*, I, 259, 260, 345 ; III, 29, 52, 185 ; IV, 30, 56, 156, 209, 230, 301. — Voir ci-dessus livre Ier, ch. III et IV. — (2) Dozy, t. I et II. *Rech.* I, 221-291 Bayon, 446. — (3) Ci-dessus, livre Ier, ch. III et IV. — (4) El Bekri, 262, trad. de Slane; Kartas, 162. — Relation latine, p p. Traggia, *Memor.*, III, 578 *(multi Moabitarum)* ce terme est courant chez les annalistes chrétiens. — (5) Dozy, t. IV, 236, 243. — Kartas, 202 et suiv.

et ils ont soutenu contre les Franco-Aragonais une lutte acharnée de dix ans (1). Le poète de la *Chanson de Roland* a certainement en vue ces Berbères, venus du Maghreb, quand il montre parmi les auxiliaires du roi Marsile, dès la première partie de son épopée, ces rois « barbarins », tels que Malbien (vers 677), Corsablix (vers 1235-36), ou Malquiant, fils de Malcud (vers 1550). N'y a-t-il pas aussi un souvenir des légendes qui faisaient assister le calife Almoravide, le miramolin *(émir-al moumenin)*, *commandeur des croyants*, aux batailles de Saragosse (1118) et de Catanda (1120) (2), dans ce passage, où figure parmi les derniers combattants de Roncevaux, *l'algalife* qui tient *Kartagene*, *Alferne*, *Garmalie* et la *terre maudite d'Elhiopie* (vers 1914-1916). Si, d'ailleurs, le calife Ali ne figura point en personne dans ces mêlées et s'il n'était pas l'oncle du roi de Saragosse, c'est un de ses frères Abou Bekr, qui fut un moment (avant 1117), le vali de cet Etat ; ce sont ses frères Temin et Ibrahim qui commandaient en chef aux grandes batailles de 1118 et de 1120 (3). La poésie semble bien ici le reflet de l'histoire. Dans la réalité, comme dans l'épopée, les musulmans d'Afrique avaient été les défenseurs intrépides et persévérants de l'Etat sarrasin des bords de l'Ebre, les adversaires irréductibles de nos croisés.

Un écho de ces événements se retrouve aussi dans les rares termes relatifs à la géographie de la Sicile et de l'Afrique que le trouvère a consignés dans son poème. Ils sont bien moins nombreux que ceux qui concernent l'Espagne et ils ont été déformés par leur passage dans la langue romane. On les a jugés inexplicables en général, ou bien on en a méconnu la signification. D'un examen attentif, il résulte cependant qu'ils correspondent à des réalités et qu'ils portent même l'empreinte d'une certaine connaissance des termes arabes. Celle-ci s'explique, si l'on songe que les chrétiens espagnols savaient souvent cette langue et qu'un roi d'Aragon, Pierre Ier, pouvait signer ses diplômes en ces caractères sémitiques. Un Français qui aurait vécu en Espagne, notamment dans la région de Calatayud et de Daroca, voisine de Tudela, pouvait avoir aussi une connaissance superficielle de ces vocables, sans dépasser d'ailleurs sensiblement le cercle restreint de connaissances relatives à l'Afrique du nord, où se mouvait l'Occident chrétien. De ces connaissances sommaires ou superficielles, on peut voir le reflet dans l'exposé que donne sur ce point l'*Imago*

(1) Ci-dessus, livre Ier, ch. III et IV. — (2) *Ibidem*. — (3) Des cinq fils de Youssouf, Ali, le calife, était l'aîné, Temin le cadet, Abou-Bekr, le troisième, Ibrahim le cinquième, *Kartas*, p. 201.

mundi (1), œuvre presque contemporaine, due au moine allemand Honorius d'Augsbourg (improprement appelé d'Autun). Celles du trouvère sont restreintes, mais de caractère plus précis. De plus, les rares témoignages qu'il en a laissés sont évidemment l'écho des événements des Croisades d'Espagne, auxquelles les Berbères furent si étroitement mêlés de son temps.

Les noms de peuples et de lieux de l'Afrique dans la Chanson de Roland. La définition de l'Afrique. — Il sait d'abord que le Maghreb est un pays distinct de l'Europe, une contrée « *estrage* » (vers 1236) et « *d'ultremer* » (vers 67). Il en connaît le nom arabe, *Ifrikia*, et celui de l'ensemble des peuples qui l'habitent ; il dit de Malquiant.

D'Affrike i ad un African venut (vers 1593).

Mais on ne peut déterminer s'il l'entend au sens large, celui de l'Afrique du Nord, ou au sens étroit, c'est-à-dire s'il la limite à la Tripolitaine, à la Tunisie, à l'Algérie orientale actuelle, (provinces de Constantine, pays du Zab et de Bougie), qui formaient l'*Ifrikia* proprement dite, dont Tlemcen était la porte (2). Il est permis d'hésiter, puisque, dans un autre vers, le trouvère met en regard des musulmans de Sicile, « cil d'Affrike et cil de Califerne » (vers 2924-2925). Mais, d'autre part, le terme d'*Affrican* semble bien à ses yeux désigner l'ensemble des musulmans du Maghreb. D'ailleurs, dès l'époque où écrivait le géographe historien El-Bekri (vers 1050 60), le terme Ifrikiya commençait à désigner tout le pays depuis Barca jusqu'à Tanger, et depuis le littoral jusqu'au Sahara extrême, sur la limite du pays des noirs (3).

Les Berbères d'Afrique et les croisades normandes de Sicile. — Le trouvère étend même ses regards en face du rivage le plus proche de l'Afrique. Il semble avoir été frappé de la rivalité qui existait entre les Sarrasins africains et les Normands, ses compatriotes en Italie méridionale. Charlemagne, en effet énumérant ses ennemis après la mort de Roland, ne manque pas d'y placer « cil de Palerne » (4) de Puillane et de Calabre. Or, ces deux dernières provinces, reprises par les Byzantins aux Sarrasins

(1) *Imago mundi*, dans Migne, chap. XII, P. L., CLXXII. — (2) El Bekri (*J.A.*, XII, 416). — Kartas, 18, 126. — Ibn-Khaldoun LXXXVII, 186, 197 — Léon l'Africain, éd. Schefer, I, 1, 2. — (3) El Bekri, *ibid.*, 463 ; 516, 524. — Edrisi, I, 262, 264. — Aboulfeda, II, 178. — Léon l'Africain, II, 128. — (4) *Palerne* est une des formes romanes connues de *Palerme* ; on possède un célèbre roman du XIIIe siècle intitulé *Guillaume de Palerne*, et la Sicile, comme l'a montré G. Paris, joue un certain rôle dans nos légendes épiques et romanesques.

d'Afrique au XIe siècle, avaient été enlevées aux Grecs par les Normands de Guiscard et du comte Roger. Ceux-ci s'étaient attaqués ensuite aux musulmans de Sicile où ils avaient pris Messine et Palerme (1061-1072), poussant même leurs conquêtes jusqu'à Malte. La lutte était ardente depuis lors entre Sarrasins d'Afrique et Normands de Sicile ; le grand prince Roger venait de tenter après 1111 une expédition à El Mehdia en Tunisie, et par représailles les Sarrasins de Denia en Espagne, frères des Berbères africains, étaient venus avant 1120 ravager les côtes siciliennes vers Syracuse (1). On trouve donc là encore un écho du conflit des chrétiens et des musulmans d'Afrique, coalisés avec ceux d'Espagne au temps de la *Chanson de Roland*, écho qui ne se comprendrait guère s'il était fait allusion à un épisode de l'époque carolingienne, où Charlemagne n'eut jamais pour ennemis des Sarrasins de Sicile, puisque cette île appartenait au IXe siècle aux Byzantins.

Le domaine de l'algalife et le maghreb. — Dans un autre passage, le poète désigne évidemment l'Empire africain des Almoravides lorsqu'il attribue à *l'algalife*, oncle de Marsile, un domaine, où pour lui les villes et régions caractéristiques sont celles de Kartagine, d'Alferne, de Califerne, de Garmalie ou Gamarie et de la terre « maldite » (maudite) d'Ethiopie (vers 1914-1916-1925). Ce sont autant de termes géographiques, dont presque tous sont jusqu'à présent restés inexplicables. On en peut cependant trouver la justification, au moyen d'une lecture attentive et de l'interprétation des textes des historiens et des géographes arabes, rapprochés de ceux qui concernent l'histoire des expéditions almoravides en Espagne.

Kartagine et le pays de Carthage. — Tout d'abord le trouvère sous le nom de *Kartagine* a certainement voulu désigner Carthage, comme le pensait Léon Gautier. La forme romane répond exactement à la forme latine du cas régime « *Carthaginem* (2) ». Sur l'emplacement de l'ancienne métropole punique et romaine il n'y avait plus au XIIe siècle, que des ruines grandioses (théâtre, cirque, colonnes, aqueduc), parsemées de villages, mais le nom subsistait et désignait chez les Occidentaux toute l'ancienne province romaine africaine. El Bekri, Edrisi et Aboulféda mentionnent encore Carthage sous le nom de Carthagène (3).

(1) Ibn-el-Athir, 498 ; — Amari, III, 42-55, 89, 200. — La Primaudaie, 222, 284, 289. — (2) L. Gautier, II, Lexique. — (3) El. Bekri (*J. A.*, XII, 516, 524, *Carthadjenna*) ; Edrisi, I, 261, 264, trad. Jaubert ; 131, 133, éd. Dozy et Goeje ; Aboulféda ; II, 178, Istibçar, éd. Fagnan, p. 20-22.

Le nom de Carthage, la grande cité chrétienne de Saint-Cyprien, s'était d'ailleurs perpétué au cœur du Moyen Age (1). Avant le triomphe des Almoravides, le siège primatial de cette ville existait encore, avec cinq évêchés suffragants, dont faisait partie celui de Bône, grâce à la tolérance d'un prince musulman intelligent, En Nacer, qui correspondit avec Grégoire VII, échangeant avec celui-ci des ambassades et des présents (2). Carthage, dans la *Chanson de Roland*, apparaît donc, comme le centre d'une des subdivisions de l'Empire du Maghreb, celle de l'Ifrikiya, proprement dite, sur laquelle les Almoravides cherchèrent, sans y réussir toujours, à étendre leur influence.

Alferne et les Berbères Beni-Ifren. — Des Etats de l'*algalife* dépendent encore deux régions, que le trouvère désigne sous les noms d'*Alferne* ou *Alfrène* et de *Califerne*. Baist et Stengel (3) proposent de confondre ces deux termes en un seul, le dernier. Tous les commentateurs croient le texte du manuscrit altéré, ou bien déclarent qu'on est en présence de noms imaginaires, en tout cas inexplicables. Qu'il y ait eu ces vocables quelques déformations, le fait est possible ; de l'arabe au *roman*, il est inévitable que se soient produites quelques modifications, mais il n'est pas nécessaire de supposer gratuitement qu'elles aient porté sur l'ensemble de ces termes géographiques. Il est probable que, sous le nom d'Alferne, se trouve représenté l'habitat d'une fédération de tribus berbères. Or, il en est une dont le rôle a été capital dans l'histoire de la Berbérie et même de l'Espagne musulmane. C'est celle des *Beni-Ifrène*, dont le nom à peine altéré a pu donner celui d'*Al-Ifrene* ou d'Ifrene d'où viendrait celui *d'Alfrène*. On trouve en effet dans ce dernier terme avec l'article arabe *al*, et même sans cet article, les éléments constitutifs entiers du nom de la grande confédération, qui d'abord était connue sous le nom d'Alfarec ou Afanec, sous lequel on désignait les populations romanisées de Byzacène et de Pentapole (4). Elles avaient eu la première place au Maghreb au VIIIe siècle. Elles avaient ensuite étendu leur puissance depuis la Tunisie jusqu'à la Tripolitaine, depuis l'Algérie Occidentale, où Tlemcen fut un de leurs centres, et depuis l'Aurès, le bassin de l'Ouergha et le Maroc septentrional, jusqu'à la lisière du Sahara, à Sidjilmessa, ainsi que jusqu'au Tadla, à Salé sur la côte atlantique, à la vallée de l'Oum el-Rebia, et à Ifran, dans le Sous. Des essaims des Beni-Ifrène

(1) Honorius d'Autun, ch. XII, p. 130. — (2) Mas-Latrie, *Rec. de traités*, *introd.* 22 et texte p. 3. — (3) Baist, 218. — Stengel, *Ch. de Roland* (Lexique). — (4) El Bekri, II, 424.

étaient même passés en Espagne au xe et au xie siècle. Adversaires des Fatimites, partisans des Idrisides, ils avaient pris Kairouan vers 960 ; ils avaient été les ennemis, puis les alliés des Ommiades d'Espagne. Bien que décimés par les Almoravides qui les subjuguèrent, ils ont probablement, comme les autres tribus berbères des Zenata, participé aux expéditions conduites par Youssouf et Ali dans la péninsule ibérique, puisque diverses fractions d'entre eux survivaient dans les régions de Tlemcen et de Tunis deux siècles plus tard (1). Il est difficile de trouver dans la géographie compliquée des tribus et des pays berbères ou arabes du Maghreb des noms qui se rapprochent davantage de celui qu'a conservé l'épopée de Turold, en le déformant légèrement, suivant l'usage des Occidentaux.

Califerne et la Kalaa des Ifrène. — D'Alfrène, il est naturel de rapprocher Califerne qui se trouve aussi au Maghreb, puisque le poète mentionne ce lieu ou ce pays à côté de l'Afrique, d'Alferne, et des possessions des Sarrasins d'Afrique, telles que Palerme. Comme Alferne, Califerne a passé pour un terme qui désigne un pays imaginaire ou introuvable. Il est cependant possible d'arriver à en reconstituer la physionomie vraisemblable. Le mot est composé, semble-t-il, de deux vocables berbéro-arabes, celui de Calaa *(kalaa)* et celui d'Iferne ou d'Ifrène. Or le premier était connu de ceux qui avaient séjourné dans l'Espagne du Nord, au temps des Croisades franco-aragonaises, ou qui en avaient entendu la narration de témoins oculaires. Il y avait en effet dans l'évêché de Tarazona-Tudela une *kalaa* ou place forte, celle qui avait été fondée par Ayoub (720), *Calatayub*, dont on a fait Calatayud (2). Elle avait été enlevée par nos croisés gascons et normands, joints aux Aragonais, dans la brillante campagne de 1120 (3), et son territoire formait un archiprêtré du diocèse de Tarazona. D'ailleurs, d'autres châteaux-forts musulmans étaient partout disséminés sur le sol espagnol, où les noms de Kalat ou d'Alcala perpétuent leur souvenir.

Une foule de kalaa ou de *kalat* et de *kasr* de même nature jalonnaient les principaux points stratégiques du Maghreb. Tels étaient le kalat Fazaz, au sud, dans le Tadla, à deux journées de Fez ; celui de Karroub, grand centre du Ketama, à une journée de Tanger; les Kasr el Felous, l'un entre Oran et Mostaganem,

(1) Ibn-Khaldoun, II, LXXXVII, 36, 198 ; II, 12, 74, 131, 154, III, 83, 125, 180, 215, 234, 235, 251, 253, 254. – Kartas, 185, 186, etc. — Abu-Zakaria, trad. Masqueray, p. 57. — Bayan, 75, 814, 369, 374. — Dozy, *Mus. d'Esp.*, III, 66. — (2) *Esp. Sagr.*, XLIX. — Zurita, I, ch. I, 45, 51. — Mendez Silva, fol. 103, v°. — (3) Ci-dessus, livre I, ch. IV.

port et cité fréquentée, où l'on voyait, au XIIIe siècle, des ruines imposantes, l'autre, près de Carthage, tous deux en face du littoral espagnol et sicilien. Les vocables de kalat Fazaz et de Kasr-el-Felous ne rappellent que d'assez loin celui de Californe. On en peut dire autant du Kasr el-Ifrikia, grande ville dont il ne restait plus que des décombres au XIe siècle, sur un coteau entouré de pâturages, et qu'El Bekri décrit, dans le bassin du Mellag, près de Tigir, sur la route de Constantine. Les *kalaa* des Ifren se trouvaient surtout dans le Maghreb central, autour de Tlemcen, où l'autorité de ces tribus était restée très grande. C'était d'abord celle d'Ifgan *(kalaa Ifgan)*, au bord du désert, au pied du massif des monts des Beni-Ournid, à 30 km. au sud-ouest de Mascara, à trois jours de marche de Tiaret; elle avait été fondée par un émir des Beni-Ifren, vassal des Ommiades de Cordoue vers 950. Une autre, la *kalaa* de Djerawa, à peu près à la même distance de Tiaret, datait de 870, et, placée au centre des villages des Beni-Ifren, étalait ses maisons de briques, sa mosquée, ses bains, ses faubourgs, son enceinte percée de quatre portes, dans une riche contrée plus voisine de la mer (1). La première de ces forteresses pourrait être dentifiée iavec *Californe*, en admettant une légère altération du nom de la *kalaa Ifgan*, qui devint sujette de l'*Algalife*, c'est-à-dire des Almoravides, lorsque Youssouf s'empara de Tlemcen et du Maghreb central (1062-1079).

Toutefois, il semble que l'Occident chrétien ait alors surtout connu et admiré une autre *kalaa* qui fut la reine de la Berbérie au XIe siècle, et dont la splendeur éphémère s'éteignit par degrés, pendant la période suivante. C'est celle des Beni-Hammad fondée par un grand soldat de ce nom, dont la renommée légendaire ressemble à celle de Salomon. A la tête des Sanhadja, il créa un véritable Empire, dont les Beni-Ifren furent les vassaux, qui comprit toute l'Afrique du Nord, depuis Tunis jusqu'à l'Atlantique. Cet Etat fut tour à tour allié et adversaire des Ommiades d'Espagne et des Fatimites d'Egypte. La capitale en était située à quatre jours de marche de Bougie, à 50 km. au sud-ouest de Sétif, à 31 km. de Bordj-bou-Arreridj, sur le versant méridional du Djebel Maadid. On y voyait une sorte de formidable acropole, en face de l'immense bassin du Hodna, sur la route qui menait de l'intérieur à la côte et dont elle commandait les défilés. Son enceinte épaisse de 1m20 à 1m 60 se développait sur 7 km. de tour,

(1) Ibn-Khaldoun, I, LXXIII, LXXXVII, II, 71, 73, 75, 137; III, 213. — El Bekri, XIII, 69, 145, 167, 185, 321. — Aboulféda, II, 184 — Bayan. I 282, 288. — Istibçar, 43, 115, 118.

englobant les hauteurs voisines de Tagerboust (1.110 m.). On n'y avait accès que par trois portes. Des fouilles récentes, exécutées par P. Blanchet et le général de Beylié (1897-1908), sont venues confirmer l'exactitude de la description qu'en avaient laissée les géographes et historiens arabes. Elles y ont montré l'existence d'un centre original de civilisation, comparable à ce que fut Grenade en Espagne, et dont la tradition populaire berbère faisait remonter la création aux géants. On y a retrouvé toute une série de magnifiques palais, dont la beauté rivalisa avec celle des édifices de l'Egypte et de la Perse musulmane, un donjon dont l'architecture égale celle de la fameuse Ziza de Palerme, une mosquée aux colonnes de marbre rose, dont le minaret subsiste encore et dont le type devance la Giralda de Séville et la Cuba de la capitale sicilienne, sans compter des aqueducs, des débris d'une ornementation riche, et notamment des faïences à reflets métalliques, des poteries estampées et émaillées. Les Hammadites peuplèrent la kalaa de gré ou de force avec des captifs chrétiens et des tribus berbères. Ils en firent une grande métropole industrielle, dont les tissus de soie furent célèbres, une cité opulente, où affluèrent les caravanes d'Orient et d'Occident et où s'établirent même des artistes et des savants. Ce fut pour les Occidentaux la *kalaa* par excellence des Berbères, dont les Ifrène étaient, en vertu d'une vieille tradition périmée depuis la seconde moitié du XIe siècle, les principaux représentants. Il y exista une communauté chrétienne, peut-être même un évêché, et Grégoire VII entretint une correspondance avec ses princes. Au temps où écrit Turold, la *kalaa* déclinait : les attaques des envahisseurs arabes avaient déterminé les Hammadites à transporter leur capitale à Bougie (1090), mais c'est seulement au milieu du XIIe siècle que la fameuse cité berbère, peu à peu abandonnée, disparut (1153), saccagée par les Almohades (1). C'est probablement le souvenir de sa splendeur qui revit dans la strophe, où le poète en fait l'un des centres

(1) Ibn-Khaldoun, I, 385 ; II, 16, 17, 43, 46, 50, 54, 82 ; III, 89, 90, 124, 249, 263, 285, 295. — El Bekri (*J. Asiatique*, XIII, 59, 135). — Ibn-al-Athir, 414, 452, 572. — Bayan, I, 391. — Istibçar, 34, 102, 105. — Edrisi, trad. Dozy et Goeje, 99, 100, 106 (il en fait la capitale des Zénata, dont les Ifren était une des grandes tribus). — Mas-Latrie, *Traités*, I, 15, 16, 21, 52. — Chr. de Pierre du Mont-Cassin dans *Pertz*, VII, 786. — P. Blanchet, La kalaa des Beni-Hammad (*Rec. Mém. Soc.). Constantine*, XXXII (1898), 97 et suiv. — Robert, idem. *Rev. Nord Afric.*, VI (1907), 219. — Saladin et Blanchet, notes sur la kalaa, *B. Arch. Com. Tr. h.*, 1904, 243, 246 ; 1905, 185, 198. — *Nouv., Arch. Missions*, XVII, 1 et sq. — de Beylié, Une capitale berbère au XIe siècle, *Journ. As.*, 10e série, XII, 193-211 ; idem. *La kalaa des B. H.*, gr. in-8°, 1908. — Dieulafoy et de Beylié, *C. R. Ac. Insc.*, 30 juil. 1908. — G. Marçais, La kalaa, *Rec. Mém. Soc. Const.*, XLII (1908), 161. — Rech. d'Arch. mus., *Rev. Afric.*, 1922, p. 21. — Idem, *Les Arabes en Berbérie*, in-8°, 1913.

de la puissance de l'*algalife* et des musulmans d'Afrique, conception où la poésie s'éloigne peu de l'histoire.

Aucune cité forte ne se prête, aussi bien que la *kalaa* de ce centre des Senhadja et des *Ifrène*, à l'identification avec la *Califerne* (Kalaa-*Ifrène* ou *Kal-Ifrène*) mystérieuse de la *Chanson de Roland*, puisque la forme romane, avec ces deux mots, reproduit presque exactement le terme berbéro-arabe. Singulière destinée que celle de ce vocable du Maghreb, qui, dans un roman portugais et espagnol, *las Sergas de Esplandian*, ajouté à l'*Amadis* de Gaule, au XVe et au XVIe siècle, désigne le pays imaginaire des Amazones noires, puis, par extension, en arrive à s'appliquer, en Amérique, au pays devenu depuis fameux sous le nom de Californie. Long voyage d'un terme géographique, né sous le ciel algérien et qui se survit sur le littoral enchanteur de la mer Vermeille et de l'Océan Pacifique (1) !

Gamarie n'est pas le pays des Garamantes, mais celui des Berrêrès Ghomara. — Sous le nom de *Garmalie* ou de *Gamarie* (2) le trouvère a certainement indiqué le domaine d'une autre grande confédération de tribus berbères. Il convient de rejeter sur ce point en effet l'interprétation que suggère Tavernier (3). Il ne saurait être question de cette cité de Garama, que la tradition médiévale, telle qu'on la trouve au XIIe siècle dans l'*Imago mundi* d'Honorius d'Autun (4), représente comme la capitale du pays des Garamantes, situé entre les deux Ethiopies ou régions des noirs. Les Garamantes dont les géographes grecs de l'époque romaine, tels que Ptolémée, avaient connu le nom, se trouvaient entre le Fezzan et la Tripolitaine, probablement dans la partie du Sahara central qu'occupent les Tibbous. Mais il n'est plus question d'eux au Moyen Age et il n'est guère probable que Turold ait été prendre leur nom chez les géographes helléniques. *A fortiori*, on ne saurait admettre à aucun degré l'autre hypothèse formulée aussi par le savant allemand (5), d'après laquelle Gamarie serait Djerba, l'ancienne île des Lotophages, dans le golfe de Gabès ou des Syrtes : il n'y a aucune analogie possible entre les deux formes, et les géographes arabes qui décrivent cette île ne lui donnent jamais que le nom sous lequel elle est encore connue (6).

Tous les indices sont au contraire en faveur de la puissante fédération berbère des *Ghomara*, appelés aussi par les historiens

(1) Miss Putnam, *California, its names* (*Université Californie, Publications, série histoire*, IV, n° 4), Analyse et commentaire par L. Gallois (*Annales Géogr.*, XXX 462-463. — (2) La leçon *Gamarie* semble la meilleure. — (3) Tavernier, *Vorgesch.*, 131, note 2. — (4) « *Garamantes*, a Garama civitate dicti ». *Imago mundi*, dans Migne, P. L., tome CLXXII, col. 131. — (5) Tavernier, *ibid.* — (6) El Bekri, XII, 459. — Edrisi, I, 252 et suiv.

et géographes arabes *Ghamara, Ghamera, Ghoumara*, où il est facile de retrouver la *Gamarie* du trouvère. C'étaient ces intrépides et belliqueux montagnards, du Rif, autrefois, comme aujourd'hui, mi-pasteurs, mi-brigands, « beaux et braves », ainsi que les qualifie El Bekri. Ils avaient conservé les habitudes de la vie primitive, tout en s'islamisant. Ils demeuraient dans les âpres vallées comprises entre Tanger et la Moulouïa. El Bekri décrit longuement ce pays, dont Ibn-Khaldoun indique les limites. « Il a, dit-il, une longueur de cinq journées depuis Ghassaça, au « nord des plaines du Maghreb (Sébou) jusqu'à Tanger, et il ren- « ferme outre ces villes (Ghassaça et Tanger), celles de Nekour, « Badis, Tikisan, Tittawin (Tétouan), Auta et El-Ksar. » Il ajoute : « La largeur de ce territoire est aussi de cinq journées, « depuis la mer jusqu'aux plaines qui avoisinent Kasr-Ketama « et la rivière Ouergha ». Edrisi, qui, au XIIe siècle, s'occupe aussi de cette zone, nomme après Ceuta et Mellila, le château-fort de Kuçal en Ghamara (1). Ce nom s'est perpétué jusqu'à nos jours dans un torrent qui coule vers le Nord-ouest, et qui se jette après 20 lieues de cours en Méditerranée, ainsi que dans la forteresse située sur un roc près de son embouchure, celle de Velez-Gomera ; celle-ci n'est autre que l'ancienne Badis, distante de vingt lieues de Tétouan. Les vaillantes tribus Berbères de Ghomara soumises, non sans difficultés, depuis 1087 par les Almoravides, avaient de tout temps eu de fréquents rapports avec l'Espagne, alors aux mains des musulmans et depuis devenue leur ennemie. Il n'y avait en effet au XIe siècle que deux jours de navigation entre Mellila et Almunecar, qu'un jour entre Nokrour et Malaga ou Cadix (2). Aussi prirent-ils une part brillante, à côté des Sanhadja, des Ifrène, des Lemtouna, des Masmouda, des Zeneta, des Beni-Merin aux expéditions musulmanes de la péninsule. Leur intervention à Zalaca (octobre 1086), où ils avaient trouvé devant eux des Croisés français, avait décidé la victoire en faveur de Youssouf (3). Il est probable que les califes almoravides ne cessèrent d'utiliser les vertus militaires de ces nouveaux sujets, aussi bien sur les bords de l'Ebre que sur ceux du Guadiana, dans la période décisive de luttes qui a inspiré le poème de Turold.

Le royaume berbère d'Almeria ; Belferne et les Beni-Merin du Maghreb. — Le trouvère semble avoir connu

(1) El-Bekri, XIII, 161, 168, 184, 185, 315, 318. — Edrisi, 227, éd. Jaubert, 93 et 203, éd. Dozy. — Aboulféda, II, 173. — Ibn-Khaldoun, I, LXXXIII, 170 ; IV, 134, 135. — Léon l'Africain, I, 18, 20. — (2) El-Bekri, XIII, 165, 184. — (3) Kartas, 62. — Ibn-al-Athir, 375. — Istibçar, 142, 144-163 154, 196, 199-216.

d'autres Berbères que les Ifrène et les Ghomara. Sans parler de cette région qu'Edrisi décrit et où il nomme la ville de Macul, qui fait songer au roi Malcud (1), auxiliaire de Marsile, le souvenir d'une autre grande fédération du Maghreb surgit dans un passage jusqu'ici inexpliqué de la *Chanson de Roland*. C'est celui où le poète évoque le nom d'un roi, venu au secours des Sarrasins d'Espagne. A l'issue du vallon de Roncevaux, sans doute vers la vallée de l'Irati, il nous montre aux prises avec l'avant-garde ou les flancs-gardes que commande le vassal de Roland, Gautier de l'Hum, vingt mille musulmans, dont le chef livre aux Francs un terrible assaut.

Reis Almaris (ou Aumarie) del règne de Belferne,
Une bataille lur livrat le jur pesme (vers 812-813).

Léon Gautier estime que ce royaume de Belferne est du domaine de la fantaisie (2), et ne cherche pas à donner d'explication au sujet du nom d'*Almaris* ou Aumarie. Les variantes de *Belferne* seraient, d'après Baist (3), *Balverne* et *Biterne*, cette dernière à rejeter comme une mauvaise leçon. Nul n'a essayé d'éclaircir ce mystère. L'histoire des Almoravides et la géographie de l'Espagne orientale, ainsi que celle de la Berbérie, donnent encore la clef de cette énigme.

Remarquons d'abord que, dans les vers du trouvère, Almeria (*Aumarie*) est intimement associée au nom d'une région, celle de *Belferne*. Il nous paraît presque certain qu'il s'agit de celle de la confédération fameuse des Beni-Merin. En effet, les géographes occidentaux, depuis ceux de la Table de *Velletri* jusqu'à ceux de l'*Itinéraire de Bruges* et au héraut Gilles le Bouvier, dit Berry, désignent ces Berbères sous le nom de *Belmerin* ou *Belmarine* (4), altération phonétique qui se retrouve dans la forme *Belferne* ou *Belmerne* du copiste d'Oxford. Les Beni-Merine, comme les Ifrène et les Ghomara, ont eu, entre le XIe et le XIVe siècle, un rôle considérable, soit au Maghreb, soit en Espagne, rôle même supérieur pendant plus de cent ans à celui de leurs émules. Appartenant à la grande variété berbère des Zeneta, qui avaient été pendant un certain temps maîtres du Maghreb central, ces nomades pasteurs, qui vivaient aussi de razzias, erraient d'abord aux confins du Sahara, du Mzab à Figuig, à l'Aurès et à Sidjilmessa, ainsi

(1) Edrisi, I, 212 et sq. — (2) L. Gautier, II, 294. — (3) Baist, 218. — (4) Itinéraire de Bruges (royaume de Fez *et regnum regis de Belmarin*, à neuf lieues de Ceuta), *royaume de Balmarin* ou de *Bellemarine*, dit le *Débat des hérauts d'armes* (p. 26). — Froissart (*Chevalier au Cygne*) (*Balmarin*) ; Géographie du héraut Berry, p. p. T. Hamy, p. 188, 129

qu'aux sources de la Moulouïa, d'où ils s'étendirent ensuite vers le Djebel-Amour et le méridien de Tiaret et de Tlemcen. Ils passaient la saison d'hiver à l'intérieur et descendaient l'été dans le Tell. Ils entretenaient d'étroites relations avec les montagnards Riata, auxquels nous avons dû disputer de nos jours la fameuse trouée de Taza, route de Fez à l'Oranie. Ils finirent par occuper Oudja, qui devint leur principal centre, et ils devaient, au cours du XIIIe s'ècle, remplacer les Almohades, eux-mêmes successeurs des Almoravides, à la tête de l'Empire tout entier du Maghreb occidental (1).

Leur histoire se trouva, au moment de nos croisades, intimement associée à celle des musulmans d'Espagne, dont ils furent au XIVe siècle les derniers soutiens et que leur désastre au Rio Salado laissa désemparés. Mais bien auparavant, ils avaient été comme les autres Zeneta, vassaux réels ou nominaux des Ommiades de Cordoue au Xe siècle. Au XIe, il est vraisemblable qu'ils figuraient parmi ces Zeneta, qui aidèrent Youssouf à la victoire de Zalaca, à la conquête de l'Espagne orientale, et qui secondèrent Ali ou Ibrahim dans le grand effort dirigé du côté de l'Ebre, au moment des batailles de Saragosse et de Cutanda (2). Ibn Khaldoun atteste qu'ils furent ensuite les plus précieux auxiliaires des Almohades au XIIe et au XIIIe siècles dans la péninsule ibérique. Il n'est donc pas surprenant que leur nom ait été conservé par un poète, qui a connu les événements et probablement même le théâtre des Croisades de l'Espagne du nord.

Mais comment un chef des Beni-Merin aurait-il pu régner à Alméria ? Aussi étrange que ce fait puisse paraître, il n'a rien d'étonnant, si l'on songe que pendant quatre cents ans des émirs berbères furent pourvus de gouvernements en Andalousie et en Espagne orientale, et même de 1111 à 1120 administrèrent le royaume de Saragosse. L'influence des Berbères avait pris au temps des Almoravides une nouvelle force dans la péninsule. Les Sanhadja, dont les Lemtouna de Youssouf et d'Ali n'étaient qu'une fraction, et les tribus de même race entraînées par eux, Ifrene, Ghomara, Masmouda, Zeneta trouvèrent en Espagne une riche proie pour leurs appétits de pillage et de domination. Almeria devait en particulier allumer leurs convoitises.

Admirablement placée à l'est de la côte de la Méditerranée, entre

(1) Kartas, 376, 389, 396, 398, 401. — Edrisi, trad. Dozy et Goeje, 101. — Ibn-Khaldoun, 150, 230, 231 ; II, 139 ; III, 180, 202, 307, 326 ; IV, 5, 25. — Abou-Zakaria, trad. Masqueray, 230, note. — (2) Kartas, 2, 9, 109, 234. — Ibn-el-Athir, 186 ; Bayan, 371, 376, 407, 424, 434, 493, 526.

les caps de Gata et de Santa Elena, protégée au nord-ouest par la sierra Nevada et par d'autres chaînes à l'ouest et au sud, cette grande cité industrielle et marchande, qu'Aboulféda nomme « la clef de l'abondance », avait développé sa marine de commerce et de guerre d'une manière extraordinaire. Elle envoyait les fruits de l'Andalousie et les tissus célèbres, la verrerie, les bronzes qu'elle fabriquait, en Afrique, en Egypte, en Syrie et même en Occident. Son port, commode et bien abrité des vents, offrait à ses corsaires un refuge presque inexpugnable, et le pavillon de ses pirates dominait dans la Méditerranée (1). Ses richesses étaient proverbiales. Elle était de longue date en relations avec le Maghreb, notamment avec Tlemcen (2). Les Almoravides en avaient fait un Etat vassal à la fin du XIe siècle. Youssouf, dans la campagne de 1086, enrôla, à côté de son avant-garde de Morabethyn, les troupes de Ben Sanhadja, émir d'Alméria, dont le nom semble indiquer l'origine berbère. Partout, à partir de 1091, à Cordoue, à Séville, à Badajoz, à Murcie, à Denia, à Jativa et spécialement à Almeria, le calife avait voulu installer des hommes de sa race (3). Il n'y a rien d'improbable à ce qu'un des chefs des Beni-Merin ait été pourvu de ce grand fief militaire ou que le poète ait supposé qu'un de ces Berbères avait pu en être investi. Ce royaume, terreur des chrétiens, qui eut pendant deux siècles du Moyen Age jusqu'en 1147 et même jusqu'à l'époque suivante, le même rôle que l'Alger des Barbaresques aux temps modernes, avait tellement d'importance, que l'on conçoit le souci qu'eurent les Almoravides d'y installer les plus énergiques de leurs vassaux. Ceux-ci manifestèrent leur fidélité au moment de la grande crise de 1110 à 1120. Un fils du caïd d'Alméria périt en effet à côté d'Ibrahim, le frère du calife, à la bataille de Cutanda (1). Il est, dès lors, légitime d'admettre que le nom et l'origine de ces Berbères, qui figurèrent parmi les cinq ou sept rois maures dont parlent les chroniques, ne devaient pas être inconnus de nos Croisés et par suite du grand poète qui s'est inspiré des exploits de ces derniers.

L'Ethiopie ou le Soudan et la Nigritie dans la Chanson de Roland. — Enfin le trouvère indique, parmi les possessions de l'Algalife, l'Ethopie, cette « terre maudite ». Ce dernier trait, qui fait allusion à la légende biblique de Cham maudit par son père et devenu l'ancêtre de la race noire, n'est pas incompatible avec le premier. Les géographes latins du XIIe siècle, tels qu'Ho-

(1) Ibn-Khaldoun, III, 326, IV, 6, 27. — (2) Edrisi, II, 44, 45. — Aboulféda, II, 251. — (3) El-Bekri, XIII, 138. — Ibn-Khaldoun, II, 570. — (4) Kartas, 206 et suiv.

norius d'Autun, désignent l'ancienne Nigritie sous le nom d'Ethiopie occidentale (1). Elle correspondait au Soudan, et au Sahara méridional au sud du Maroc, depuis le grand Atlas jusqu'à l'actuelle Mauritanie. El Bekri vers 1050-1060, Edrisi vers 1150 et plus tard Aboulféda et Ibn Khaldoun en ont laissé de curieuses descriptions (2). Les Zeneta, tels que les Beni-Merin, et surtout les Senhadja au *litham*, porteurs du voile qui couvre le visage et ancêtres de nos Touaregs, avaient, au milieu du XIe siècle, soumis les royaumes nègres jusqu'au Haut Niger et au lac Tchad, pris leurs principales villes, Sidjilmessa, Ghana et Aoudeghast. Ils avaient établi leur domination sur cette vaste région, dont l'un des royaumes comptait vingt Etats vassaux, où l'on pouvait lever 100.000 guerriers montés sur des chameaux de course *(mêharis)* (3). Les Almoravides avaient enrôlé ces nouveaux sujets en grand nombre et ils avaient trouvé parmi eux une élite de soldats dévoués jusqu'à la mort, semblables à ce que sont nos tirailleurs sénégalais et soudanais. Ils recrutaient dans le Sous, le Kano, la région du Sénégal, du Niger et des oasis du sud, les éléments de cette garde noire qui fit merveille, pendant deux siècles au service de ses maîtres, les Morabethyn, puis les Almohades. Les Croisés français éprouvèrent la valeur de ces hommes à Zalaca, où un nègre blessa à la cuisse le roi de Castille lui-même, Alfonse le Vaillant (4). Il est probable que ces troupes noires assistèrent aussi aux batailles de l'Ebre, à celles de Saragosse et de Cutanda. Le trouvère de la *Chanson de Roland* se conforme ici encore à la réalité, quand il les montre parmi les auxiliaires de Marsile, de même qu'ils étaient ceux de personnages réels, tels que Youssouf, Ali et Ibrahim. Il les a fait figurer à la mêlée de Roncevaux. En un passage de son poème il les a décrits en quelques traits sobres, conformes à l'ethnographie des races soudanaises sahariennes,

> La neire gent en ad en sa baillie;
> Granz unt les nez et lées les oreilles,
> E sunt ensemble plus de cinquante millie (vers 1918-1920).

Les grandes dimensions du nez et l'écartement des oreilles

(1) *Imago mundi*, P. L., CLXII, chap. XXXIII, col. 131. — Table de Velletri (XVe siècle), dans la Géographie de Berry, éd. Hamy, 249. — Itinéraire de Londres (XIIIe siècle), pp. Michelant et Raynaud, p. 138. — (2) El-Bekri, XII, 446; XIII, 199, 399, 411, 470, 501 ; XIV, 117.— Edrisi, I, 10, 11.—Aboulféda, II, 48, 188, 204, 216, 221. — Khaldoun, 105. 225, 1165. — Ibn al Althir, 452, 466. — Léon l'Africain, III, 282. — (3) El-Bekri, XIII, 470. — (4) Kartas, p. 206. — Voir aussi ci-dessus livre III, ch. Ier.

sont en effet avec le prognathisme (l'aspect saillant des mâchoires), que le poète n'indique pas, les caractères physiques de ces races. Il est infiniment probable que Turold a eu sous les yeux quelques spécimens de ces nègres de l'Ethiopie occidentale, de cette Nigritie médiévale, puisqu'il a su les décrire avec une certaine exactitude.

Conclusion du chapitre III. — En résumé, les données peu nombreuses relatives à l'Afrique du Nord que fournit la *Chanson de Roland*, et sur lesquelles les historiens ainsi que les géographes arabes nous ont permis de projeter une lumière nouvelle, concordent évidemment avec le plan général du poème. Autant elles n'auraient point de raison d'être dans une épopée qui aurait pour objet de célébrer des événements de l'époque carolingienne, autant elles ont leur place dans un poème de la Croisade, dont l'objet principal est d'exalter la lutte des Français contre les musulmans d'Espagne, soutenus par leurs frères du Maghreb. Les Berbères d'Afrique, de Tunisie ou de Carthage, Beni Ifren, Beni-Merin, Ghomera et leurs auxiliaires noirs d'Ethiopie occidentale, apparaissent dans la fiction, ce qu'ils furent dans la réalité, au temps des Almoravides de Zalaca à Cutanda, à savoir l'un des suprêmes espoirs de l'Islam aux abois.

CHAPITRE QUATRIÈME

L'Écho des Croisades du Nord, de l'Est de l'Europe et de l'Orient, dans la Géographie de la Chanson de Roland.

L'écho des croisades du Nord et de l'Est de l'Europe dans la chanson de Roland. — Dans la seconde partie de son épopée, le trouvère, au moment de la lutte finale engagée entre la chrétienté et la païenie, fait intervenir non seulement les musulmans d'Afrique, mais encore les peuples païens du Nord et de l'Est de l'Europe, de même que les nations musulmanes de tout l'Orient. Ainsi s'affirme la conception grandiose qui fait l'originalité de son poème. On trouve donc, dans la *Chanson de Roland*, un écho des Croisades du Nord et de l'Est aussi bien que de celles d'Espagne, de Sicile et du Levant. Le tableau épique y gagne en ampleur et en grandeur. Ces énumérations ne sont pas des hors-d'œuvre, dus à un auteur qui étale son érudition, mais les

témoignages mêmes de l'immensité de la tâche, qui incombe à la France gardienne de l'honneur et de la sécurité du monde chrétien Le souvenir des expéditions du xe, du xie et du commencement du xiie siècle apparaît dans cette évocation des peuples païens du nord. Il y a là une nouvelle preuve de l'inanité de la théorie des cantilènes et un nouvel indice de l'influence des croisades du milieu du Moyen Age sur la genèse de la *Chanson de Roland.*

En effet, on ne trouve pas dans cette épopée d'écho de la lutte soutenue par les peuples germaniques contre Charlemagne et contre la chrétienté. Allemands du sud, Souabes, Bavarois, Frisons et même Saxons (Saisnes) apparaissent au contraire parmi les sujets du grand Empereur. Ils sont appelés à ses conseils (vers 3793-3700) et leurs contingents figurent parmi les corps *(eschieles)* de son armée. Au vers 2330 du poème, Roland se borne à rappeler le souverain pouvoir dont Charlemagne jouit en Saxe.

En Saisonie feit-il ço qu'il demandet.

Tout au plus, après le désastre de Roncevaux, l'Empereur craint-il un moment une rébellion des Saxons, qu'il range alors avec les *Hungres* et les *Bougres* (Bulgares) parmi ses ennemis *(tante gent averse)* (vers 2922). On peut voir ici une obscure survivance du souvenir des guerres carolingiennes. Sauf dans ce passage douteux, le poète considère à juste titre les peuples germaniques, même ceux de l'ancienne Saxe, comme des membres de la chrétienté, rangés autour de la bannière impériale, à l'ombre de la croix. Cette conception, si exacte à la fin du xie siècle et au début du xiie, fait d'autant mieux ressortir le rôle tout différent que le trouvère attribue aux païens de la grande plaine du Nord, qui restaient encore à son époque, obstinément attachés au paganisme.

Les peuples de la plaine du Nord et leurs luttes contre la chrétienté a l'époque de Turold; les rapports entre la chrétienté française et germanique a cette époque.— A leur égard, les Allemands, médiocres missionnaires, impatients et brutaux, féroces et pillards, avaient rarement employé les voies de la douceur et de la charité. Mais on connaissait en France les missions dirigées vers ces pays de la Baltique, de l'Elbe et de la Vistule. La conversion des Tchèques et des Polonais était toute récente (deuxième moitié du xe et du xie siècle). Nos ordres monastiques français, spécialement les Clunisiens et

les Prémontrés, avaient entrepris l'évangélisation de ces régions. Un moine de notre abbaye de Saint-Gilles, Casimir Ier, était même devenu roi de Pologne (1040-1058), et y avait achevé la débâcle du paganisme. D'autre part, les relations entre la France et l'Allemagne chrétienne étaient devenues si intimes et si fréquentes, qu'on n'ignorait pas dans nos provinces, et parmi nos clercs ou nos chevaliers, les luttes poursuivies contre la païenie du Nord. Le clergé allemand subissait l'influence du nôtre ; c'est Cluny qui avait entrepris la réforme du monachisme germanique. Des alliances dynastiques avaient été conclues. Une princesse de la maison de Poitiers, Agnès, avait été, au XIe siècle, la femme de l'Empereur Henri III le Noir, et la mère du fameux adversaire de Grégoire VII, Henri IV le vaincu de Canossa. Une autre française, Mathilde de Normandie, fille d'Henri Ier Beauclerc, en épousant Henri V, avait ceint la couronne impériale et était devenue reine de Germanie, à l'époque même où vivait Turold (1). Les mêmes conceptions et les mêmes préoccupations religieuses, militaires et politiques, unissaient les membres de l'élite sociale des deux pays, Allemagne et France, placées dans le même groupement, qu'on nommait la chrétienté. Une haine commune contre la païenie faisait battre les cœurs, en deçà comme au delà du Rhin.

On savait d'une manière plus ou moins précise en France qu'au Xe siècle les Empereurs de la dynastie des Ottonides avaient fait la guerre aux Slaves entre l'Elbe et l'Oder. Là, Hermann Billung, duc de Saxe, et le margrave Gero avaient créé les marches de Lusace, de Misnie et du Nord, les premiers évêchés et les premiers monastères (2). On honorait d'un culte mystique ce prince tchèque, Adalbert, évêque de Prague, qui avait converti les Magyars, voué sa vie à l'évangélisation des Slaves de Poméranie et de Pologne, et qui était mort martyr chez les Borusses en avril 997. La papauté en avait fait un saint ; on allait en pèlerinage à son tombeau à Gnesen ; on lui avait dédié une église à Rome et son office était célébré dans tout l'Occident chrétien (3). Le recul de la chrétienté devant ces païens de la plaine du Nord au XIe siècle dut produire dans le monde chrétien une impression d'autant plus profonde que les progrès réalisés à leurs dépens avaient été plus grands pendant l'ère précédente. Un empereur Henri III

(1) Lamprecht, *Deutsche Geschichte*, II, 301, 305, 367. — Sackur, *Die Cluniacenser*, 1890. — A. Mickiewicz, *Les premiers siècles de l'histoire de la Pologne*, 1867, in-18. — (2) Lavisse, *la Marche de Brandebourg*, p. 21 et sq. — (3) *Acta Sanctorum* (Mabillon) ; V, 846-849. — *Script. rer. Prussic.*, 1861-1, 228, 237 ; II, 412, 1867, in-18. Paris.

avait dû autoriser les Wiltzes et les Obotrites à conserver leurs idoles. En 1056, les païens avaient remporté sur les Allemands chrétiens une grande victoire, où périrent le margrave de Saxe et de nombreux chevaliers, au confluent de l'Elbe et de la Havel. Les Obotrites avaient massacré leur duc converti à la foi chrétienne (1066) et avaient fondé avec les Wiltzes un grand Empire païen. Cet empire s'était maintenu contre toutes les attaques des comtes de Stade, des margraves de Saxe et du Nord, du roi de Danemark et même des Polonais devenus chrétiens. De 1107 à 1126, au temps même où Turold compose son épopée, une lutte acharnée et sanglante, où les païens tiennent en échec Allemands, Polonais, Danois, toute la chrétienté du Nord, se déroule entre la Baltique, les monts de Bohème et les Sudètes, l'Elbe, la Vistule, et le Niémen (1). On en peut percevoir l'écho, quoique faible et lointain, dans l'épopée du trouvère français.

L'identification des peuples païens du Nord cités dans la Chanson de Roland. — De ces peuples païens du Nord, il n'a pu guère, en effet, savoir que les noms plus ou moins déformés par la tradition orale. Le premier ouvrage, où la géographie de ces régions a été exposée avec une précision et une exactitude suffisantes, celui d'Adam, chanoine et écolâtre de Brême, mort vers 1076, date seulement de la fin du XIe siècle et ne paraît guère avoir été répandu en dehors de l'Allemagne. Un seul manuscrit, celui de Lyon, en existe, écrit probablement aux environs de 1100 (2). Quant à la grande chronique d'Helmold, qui est la plus précieuse pour la connaissance du monde slave septentrional, elle a été composée après la publication de la *Chanson de Roland*; l'auteur mourut en effet en 1172 (3). Aussi l'énumération que le poète donne des peuples païens du Nord est-elle sèche; les noms sont parfois déformés. Mais il est possible d'en reconnaître l'exactitude, ainsi que G. Paris l'avait fait dès 1872, d'après les travaux de Schafarik et de Müllenhoff (4), que sont venus depuis confirmer et approfondir ceux de Meitzen (5), de Niederlé (6), de Tetzner (7). Les notions du poète sur ces peuples ne paraissent pas avoir dépassé les bords de la Baltique orientale. C'est seulement d'ailleurs au XIVe siècle que les Catalans et les Italiens parvinrent à réunir sur les régions de l'intérieur, situées au delà du

(1) E. Lavisse, p. 21 et sq. — (2) A. Bernard, *De Adamo Bremensi geographo*, in-8°, 1895. — Lappenberg, *M. G. H. Script.*, VII, 267-80. — Migne, *P. L.*, CXLVI, 433, 52. — (3) *M. G. H. Script.*, XXI, 1, 10. — *Archiv. (de Pertz.)*, VI, 554, 66. — (4) G. Paris dans *Romania*, II, 330-334. — (5) Meitzen, *Siedelung..... der Slaven*, t. II, 1895. — (6) Niederle, *La race slave*, trad. Léger in-12, 1911. — (7) Tetzner, *Slaven im Deutschland*, 1902.

Niémen et du Dniéper, quelques données encore confuses (1).

Les Leutices ne sont pas les Lives. — Il n'est pas sûr que Turold ait voulu désigner, comme le conjecture Stengel, les Livoniens ou Lives, qui étaient encore païens jusqu'à la conquête de la Livonie par les Lubeckois et par les chevaliers Porte Glaives (après 1150), sous le nom de *Leutiz* ou *Leutices* (2), ni que le roi Dapamort, auxiliaire de Marsile, appartienne à cette variété de la race finnoise. Ce terme semble plutôt s'appliquer à un prince slave de la nation des Lioutistes, tribus dont parle le chroniqueur russe Nestor au xe siècle, et qui étaient une variété des Lekhs ou Polianes Polonais (3), ou encore, comme le pense Léon Gautier (1), à un Lithuanien, ou mieux encore aux Wiltzes.

Les Borusses et les Ormaleus. — C'est au Niemen que paraissent commencer les notions géographiques de Turold. Là, entre ce fleuve et la Vistule, il paraît avoir connu deux peuples, ceux de la Prusse et de l'Ermland, les *Borusses* et les *Ormaleus*. Dans l'armée de Baligant, la huitième *échelle* (corps), qui va combattre les Français, est en effet formée de Prussiens

L'oidme est de Bruise (vers 3245).

On reconnaît ici, non la ville d'Asie Mineure, Brousse, comme le suppose Gautier, mais bien la *Pruzzia* et les *Pruzzi*, dont parle Adam de Brême. La traduction allemande de la *Chanson de Roland*, due au curé Conrad (vers 1150), indique de son côté qu'il s'agit bien de cette contrée de la Baltique, et non d'un pays du Levant. Les Borusses étaient de race lithuanienne ; ils habitaient la vaste région de marécages et de forêts qui borde la Baltique, depuis les bouches de la Vistule jusqu'au Niémen. L'écolâtre de Brême les représente, comme des sauvages de mœurs douces, secourables aux naufragés, tout occupés à élever leurs troupeaux ou à vendre les produits de leur chasse, notamment les peaux de martres. Mais Allemands et Polonais leur avaient fait une fâcheuse réputation, par suite du martyre de saint Adalbert et de l'obstination avec laquelle ces païens refusaient d'accepter le christianisme. On sait que l'Ordre Teutonique, fidèle aux méthodes germaniques d'évangélisation, trancha la difficulté en les exterminant au xiiie siècle (5).

(1) Hamy, Les origines de la cartographie de l'Europe sept. et orientale, *Bull. Com. Tr. h., Géogr. hist.*, III, 339, 432. — (2) *Ch. de Roland*, vers 3205, 3350. « *un rei Leutice* ». — (3) Cité par Niederle, 63, et Meitzen, II, 151. — (4) L. Gautier, II. Lexique. — (5) Adam de Brême, livre IV, 18. — Lavisse, Etudes sur l'histoire de Prusse, 1885. — Hermann de Salza, 1875, thèse latine. — G. Paris, *Romania*, II, 332

Auprès d'eux la *Chanson de Roland* nomme les Ormaleus, qui forment avec les Eugez la sixième échelle de l'armée de l'émir de Babylone (vers 3243). Il n'est pas difficile d'y reconnaître les voisins des Borusses, les *Jarmlenses*, qui habitaient l'Ermland, appelé *Ormaland* dans les documents scandinaves (1). Toutefois, ce ne sont pas des Slaves, ainsi que le croyait G. Paris, mais bien des peuples de race lettone, comme les habitants de la Prusse. L'Ermland, cette région située entre le Pregel, l'Alle et la Passarge, dans les cercles actuels de Braunsberg, d'Heilsberg et d'Allenstein, bien connue depuis notre victoire de Friedland, a gardé le nom de ces tribus païennes, qui opposèrent à la religion chrétienne la même résistance que les Borusses.

Les Eugez ne sont pas les Ehstes. — Faut-il aller plus loin et identifier les Eugez, qui forment, à côté des *Ormaleus*, l'un des corps de l'armée de l'émir de Babylone, avec les Ehstes ou Esthoniens, parents de race des Lives (Livoniens) et des Korses (Courlandais), Finnois comme eux, convertis aussi par les Danois et les Allemands à la fin du XIIe et au XIIIe siècle? Entre ces habitants de l'*Esthiandia* (forme de nom russe) ou de l'Ehstland (forme allemande), dont Reval est aujourd'hui la capitale, la ressemblance topomonastique ne paraît pas assez établie. D'ailleurs, on trouve la mention de peuples appelés *Eugez* en Orient (2).

La gent Samuel et le Samland. — La similitude serait plus grande entre les païens de la *gent Samuel* (vers 3244), qui, au dire du poète, constituent la septième armée de Baligant et les tribus du Samland. Tavernier repousse cette assimilation (3), qui lui paraît trop conjecturale, mais il ne semble pas avoir connu le texte d'Adam de Brême, qui concerne les *Semli*, habitants du Samland (4), et qui paraissent avoir formé une fraction des Borusses. Le Samland était fort connu, parce que c'est dans cette presqu'île située entre le Kurisches et le Frischeshaff, où s'élève aujourd'hui Königsberg fondé au XIIIe siècle, qu'on recueillait l'ambre jaune, l'un des articles les plus anciens du trafic international, et que sur cette côte aboutissait l'une des plus grandes routes traditionnelles du commerce. Toutefois, il est possible que le poète ait désigné sous ce nom quelque peuple de race sémitique des régions de l'Orient.

La Pologne est sans doute la Puillane. — Les Leus et les Lettes ou Lithuaniens. — Le trouvère sait évidemment que la

(1) G. Paris, *ibid.* — (2) Il n'y a aucun rapport de nom entre ces *Æsthii* (Finnois) dont Tacite parle déjà (*Germanie*, ch. 45) et les Eugez. — (3) Tavernier, *Z. f. fr. Spr.*, XL, 17, 178. — (4) Adam de Brême, IV, 18.

Pologne est une conquête du christianisme, mais que celle-ci est récente. Aussi est-il possible d'admettre qu'il la mette au nombre des pays conquis par Roland (vers 2328). La grande plaine *(polié)*, où habitaient les tribus slaves des Lecks, était en effet devenue chrétienne, seulement depuis l'époque de Miécislas (fin du xe siècle) et de Boleslas le Vaillant (959-1025). Il n'est pas invraisemblable que le poète l'ait rangée parmi les régions païennes ou hérétiques, dont le neveu de Charlemagne s'est emparé, parce que la conversion complète des Polonais pouvait laisser quelque doute dans l'esprit d'un chrétien d'Occident.

Pour la même raison, il se peut qu'il ait voulu, comme l'a admis G. Paris (1), désigner les Polonais sous le nom des *Leus* de ces païens qui figurent dans l'un des corps des troupes de l'émir de Babylone (vers 32-58). L. Gautier, de son côté, n'y voit qu'un terme de pure fantaisie tiré du latin *lupus* (loup). Il conviendrait plutôt toutefois de les identifier avec les Lithuaniens, peuples de race indo-européenne, distincts des Slaves, auxquels les Allemands donnaient le nom de *Littaueu*, et dont les géographes ou cartographes catalans, italiens et flamands du xive et du xve siècle appellent encore le pays *Litefania paganorum* (2). Ces tribus sauvages, qui vivaient isolées dans leurs marais ou leurs forêts, entre le Niémen et la Vilia, résistèrent en effet longtemps aux efforts des Allemands et des Polonais. Elles ne devaient embrasser le christianisme qu'environ trois siècles après l'époque de Turold, en 1386 au temps de Jagellon.

Identification des Leutices avec les Wiltzes. — Trois ou quatre peuples slaves du Nord, les Leutices ou Wiltzes, les Miltchanes, les Sorabes et peut-être les Wagriens ont trouvé place dans la *Chanson de Roland*, à cause de la ténacité de leur lutte contre le christianisme germanique. Les *Leutices* que le poète fait figurer dans son poème (vers 3206 et 3260) ne doivent pas être confondus avec les Slaves de Lusace, comme l'observe Gaston Paris (3), mais peuvent être presque sûrement identifiés avec la confédération de tribus connues sous le nom général de *Wiltzes*. La description d'Adam de Brême ne laisse aucun doute à cet égard. C'est sous le nom de Leutices qu'il désigne ce groupement *(Leuticii qui alio nomine Wiltzi vocantur)* (4). Compris entre les Obo-

(1) G. Paris, *Romania*, II, 322. — (2) Hamy, *op. cit.*, 350, 398 (Litellanie, Litva). Meitzen, II, 155, 157. — (3) G. Paris, *Romania*, II, 331. — (4) Adam de Brême, *Scr. R. G.*, VII, 12344. — A. Bernard, 68. — Niederlé, p. 92. — E. Lavisse, p. 4 et sq. — Niederlé p. 94.

brites (Mecklembourg) et les Pomoranes (Poméranie) au nord, et les Sorabes au sud, ces peuples occupaient d'abord tout le pays entre la Saale et la Sprée, puis la région des Marches de Brandebourg, entre l'Ebre et l'Oder, où s'est fondé l'Etat Ascanien au Moyen Age et plus tard l'Etat militaire des Hohenzollern (1). On les connaissait, au temps de Turold, sous les traits d'adversaires irréductibles de la chrétienté germanique.

L'hypothèse de Baist relative aux Wagriens. — Faut-il admettre avec G. Baist, que la huitième armée de Baligant est composée, non de *nigres* mais de *Wigres* ? Le philologue allemand observe, en effet, que le mot *nigres* constitue une leçon défectueuse et que le terme *niger* pour désigner les nègres n'apparaît qu'au XVIe siècle en anglais. Il appartient aux linguistes de discuter cette assertion. Au cas où l'on admettrait l'hypothèse de Baist, le peuple désigné par Turold serait celui des Wagriens, appelés *Wuagres* dans les sagas scandinaves. Moins important que celui des Wiltzes, il formait à l'ouest l'avant-garde de la race slave, dans la région de l'Elbe inférieure, qui correspond à peu près au Holstein et au pays de Lübeck, et où Adam de Brême place leur capitale Aldinburg sur mer (2). Les Wagriens, en lutte fréquente avec les ducs de Saxe, étaient pour ce motif assez connus de la chrétienté d'Occident.

Les Micènes et les Milzianes de la plaine du Nord. — Le trouvère décrit sous des traits singuliers les païens groupés dans la deuxième armée de Baligant et qu'il nomme (vers 3221)

Les Micenes au chef gros ;

il les représente recouverts dans le dos de vêtements de peaux de bêtes, semblables aux soies des porcs.

Cil sunt seiet ensement cume porc (3).

Ces peuples, ainsi que l'a montré G. Paris, sont les Milizanes ou Milcènes qui habitaient de l'Oder à l'Elbe les pays actuels de la Haute-Lusace, vers Budissin (Bautzen), et de la Misnie (Meissen), c'est-à-dire les bassins de la Neisse, de la Haute Sprée et du haut Elster, le long des monts de Bohême au nord (4). Ils ont été convertis de force, détruits ou assimilés par la colonisation germanique, surtout entre le XIIe et le XIIIe siècle.

(1) Baist, Var., 218. — (2) Adam de Brême, *loc. cit.* — Bernard, p. 66. — (3) G. Paris, II, 331. — (4) Zeuss, *Die Deutschen und ihre Nachbarstamme*, 600, 645 *(descriptio regionum ad septentrionalem plagam Danubii)*. — E. Müller, *Das Wendenthum in Niederlausitz*, 1893. — A. Hoffmann y avait vu les peuples de Mycènes (en Grèce !)

Les Sorbres et les Sors ; identification avec les Sorabes. — Enfin, à l'ouest des Milcènes ou Miltchanes ou Milzianes, le poète n'a pas manqué de nommer les *Sorbres* et les *Sors*, qui forment la cinquième échelle (corps) de l'armée de Baligant (vers 3226). Ces Slaves, dont le nom s'est conservé dans un des rameaux méridionaux de la race, celui des Serbes, ne sont autres que les Sorabes ou Sorbes, placés à l'avant-garde du slavisme contre le germanisme, entre la Bobra, la Sprée, la Werra, sur l'Elbe moyen ; ils étaient même parvenus jusqu'aux bords du Mein au temps de saint Boniface (VIIIe siècle). Charlemagne les avait rejetés au delà du massif de Thuringe, mais ils devaient se maintenir dans la Saxe actuelle, jusqu'au milieu du Moyen Age, époque où ils subirent le sort de leurs frères, les Milcènes (1).

Essai d'identification des Solteras : Scythes, Stoderans du Nord ou Sulains (Sulianes) de Petite Pologne ?— Peut-être, enfin, un dernier peuple slave du nord se trouve-t-il désigné à côté des Avares (Avers), parmi les païens de l'émir de Babylone. Ce sont les Solteras qui forment la cinquième armée (vers 3212). Léon Gautier déclare qu'il renonce à toute explication ; Gaston Paris n'en hasarde aucune. G. Baist, raisonnant en philologue, y voit un nom commun d'origine orientale, celui de *soudan, sultan (soldanus, suldanus)*, transformé en nom propre de peuple *(Soltans, Solteins, Solitains)*, et il corrige en ce sens le vers du manuscrit d'Oxford (2). Faut-il voir dans les Solteras les anciens Scythes de la plaine Sarmate, dont le nom a survécu parmi les historiens et les géographes du Moyen Age? (3) Leur nom semble assez éloigné de celui de Soltras, à moins que le copiste ait confondu ce dernier vocable avec celui de *Scythas*, ce qui est possible. Peut-être convient-il de rapprocher le mot employé par le poète de celui des *Stoderanni* (Stoderas, d'où Solteras) qui désignait au XIe siècle un rameau important du groupement des Wiltzes, désigné aussi souvent par le synonyme de *Hevelden*, et dont l'habitat se trouvait vers la Havel en Brandebourg (4). Enfin il est aussi fort possible que les *Solleras* soient le vocable altéré *(Solias, Sulias)*, sous lequel on désignait les *Sulanes*, dont le souvenir se retrouve parmi des noms de lieux *(sola)* (5), assez nombreux dans la grande plaine qui s'étend de la Haute Vistule au Dniéper.

Il n'est guère douteux que le trouvère, en énumérant ces diver-

(1) G. Paris, *Romania* — II, 331. — Zeuss, 600. — Meitzen, II, 148. — Niederle, 92. — (2) Baist, 222. — (3) O. Vital. I, 119, 269, 303 ; III, 171. Honorius d'Autun, dans *Migne*, CLXII. — (4) Helmold, livre I, 2, 37 ; Adam de Brême livre IV. — *Annales, de Quedlinburg*, 99. — (5) Meitzen, II, 141 (d'après la Géographie de Ptolémée).

ses tribus, qui représentaient, dans la région du Nord, de la Baltique aux monts de Bohême, du Niémen et du Dnieper à la Saale et à l'Elbe, les dernières réserves du paganisme des nations septentrionales, n'ait eu l'intention de montrer que toutes les forces de la païenie se sont coalisées, pour livrer à la France chrétienne ce dernier assaut, dont elle sort victorieuse, sous la conduite du légendaire Charlemagne, devenu le glorieux chef de la grande Croisade de la fin du XIe et du XIIe siècle.

CHAPITRE CINQUIÈME

Les Souvenirs des Croisades d'Orient et la Géographie de l'Europe Orientale dans la Chanson de Roland.

Le reflet des expéditions et des croisades du Levant dans la géographie de la Chanson de Roland.—La méthode du poète. — De même qu'il a groupé succinctement, autour du chef suprême de l'islam, les peuples musulmans du Maghreb et les peuples païens du Nord de l'Europe, dont le souvenir était associé à l'idée de la Croisade, de même le poète n'a pas manqué de faire intervenir en faveur de la païenie, menacée avec Marsile, toutes les nations païennes ou musulmanes de l'Europe orientale et du Levant. Il n'a pu connaître leurs noms, et insérer dans son épopée, aussi brièvement qu'il l'ait fait, les indications géographiques qu'on y rencontre, sans avoir eu recours aux historiens des premières croisades d'Orient, ou sans avoir acquis, au moyen de la tradition orale, provenant des Croisés eux-mêmes, les renseignements qui lui étaient à cet égard nécessaires. C'est ce que les partisans de la théorie des cantilènes, les romanistes de l'école de G. Paris (1) et de L. Gautier se sont toujours refusés à admettre. Pour eux, la *Chanson de Roland* est antérieure à la première croisade et les échos de l'Orient qui résonnent dans l'épopée de Turold proviennent, soit de souvenirs classiques, qui ont survécu à travers le haut Moyen Age, soit des récits des nombreux pèlerins revenus des Lieux Saints au XIe siècle (2). Il y a assurément une part de vérité dans cette thèse, mais ni la tradition classique, ni les témoignages oraux des pieux adeptes des pèlerinages ne suffisent à expliquer la précision des données ethnographiques et géogra-

(1) G. Paris, Les pèlerinages avant les Croisades, *Romania*, IX, 19. — (2) *Ibid*, 1903, p. 411.

phiques relatives à l'Orient, qui se trouvent dans la *Chanson de Roland*. Il est vrai que beaucoup de ces termes sont restés jusqu'ici fort obscurs. L. Gautier et G. Paris n'avaient pu identifier la plupart d'entre eux, faute d'avoir dépouillé les récits des historiens latins des Croisades, les textes des itinéraires des pèlerins du XIIe au XVe siècle et des géographes orientaux eux-mêmes. C'est ce travail de dépouillement qui nous permet aujourd'hui de montrer que le trouvère a possédé sur l'Europe orientale et l'Orient les renseignements précis qu'on rencontre dans son œuvre. Si l'on a pu s'étonner de l'absence, dans son poème, de noms des grandes villes rencontrées par les Croisés sur leur passage, et des lieux qui furent les théâtres des grands événements des Croisades orientales, c'est que ces mentions n'entraient pas dans son dessein. C'est qu'il traçait un tableau des secours que l'islam avait reçus de tous côtés, pour soutenir la lutte en Espagne, et non celui des événements de la guerre sainte de Syrie. C'est qu'il était contraire à la vraisemblance de faire intervenir, dans un conflit dont Charlemagne était le héros, la mention de victoires récentes, qui n'avaient pas plus leur place dans l'épopée que celle des victoires franco-espagnoles de Barbastro, d'Huesca, d'Alcoraz ou de Cutanda. Il fallait enfin choisir et non entasser ; l'art sobre et simple du poète ne pouvait lui permettre d'accumuler les détails et de transformer son épopée en une chronique universelle de la Croisade.

Les sources d'information probables de Turold au sujet de l'Orient. — Le trouvère n'a donc groupé dans son tableau que les traits indispensables, destinés à mettre en lumière la participation des peuples orientaux à la lutte suprême engagée entre la chrétienté et la païenie. Mais il est évident, quand on étudie à fond le sujet, qu'il n'a pu se procurer ces traits que par une connaissance, sinon profonde, du moins assez poussée des sources narratives ou des récits oraux relatifs aux Croisades d'Orient. Les renseignements qu'on trouve dans son poème ne prouvent d'ailleurs nullement qu'il ait assisté à ces expéditions ; ils ne sont, en effet, ni aussi circonstanciés, ni aussi particuliers, ni aussi significatifs que ceux qu'il donne sur l'Espagne du Nord, pour prouver qu'il ait séjourné au Levant. Il a dû les puiser aux sources ordinaires, où puisèrent ses contemporains, même ceux qui ont écrit l'histoire de la première croisade avec le plus de talent. Ni Baudri de Dol, par exemple, ni le chanoine Albert d'Aix-la-Chapelle, ni Guibert de Nogent n'ont été en Orient, ainsi qu'ils l'avouent eux-mêmes, mais des témoignages oraux et des écrits

provenant des acteurs même de ce grand drame leur ont permis de donner de ces événements des tableaux souvent supérieurs en intérêt ou en valeur littéraire à ceux des témoins directs de l'expédition. On pouvait aisément, à l'époque où Turold composa la *Chanson de Roland*, avoir une connaissance générale suffisante des événements d'Orient et du théâtre des Croisades du Levant, ainsi que des régions que les Croisés avaient traversées avant d'arriver en Asie. Les beaux travaux d'Hagenmeyer et de P. Riant ont mis en lumière la popularité et la diffusion qu'eurent les lettres de Croisés, telles que celles d'Anselme de Ribemont, comte de Valenciennes, et d'Etienne, comte de Blois, dont on n'a conservé que de rares spécimens. Elles pullulèrent à cette époque. On lisait, on commentait en chaire ces bulletins de victoire, dont l'impression fut aussi profonde sur les foules que celles des bulletins de la grande armée napoléonienne ou de la grande guerre récente. Chacun pouvait y apprendre ou y retenir sans peine les principaux faits et les principaux noms relatifs à ces lointaines expéditions, qui surexcitaient l'imagination des masses. D'autre part, l'histoire de ces Croisades suscita presque aussitôt l'émulation des historiens, chevaliers et surtout clercs, qui eurent l'ambition d'en transmettre les merveilles à la postérité. La plupart des historiens de la première croisade et des « passages » qui suivirent, tels que celui de 1101-1102, ont écrit leurs récits avant la publication de la *Chanson de Roland*, de sorte que le trouvère a pu les connaître. Deux érudits, Marignan (1) et Tavernier (2) ont cru même démêler dans ces narrations la trace d'une influence directe, qui se manifesterait dans le tableau des sièges, des batailles, dans les descriptions de l'état d'esprit des combattants et dans bien d'autres détails. La démonstration est hasardeuse. Ces analogies ne prouvent point que Turold ait imité ces historiens. Il a pu puiser dans les événements des Croisades d'Espagne, soit directement et par lui-même, soit par les témoignages oraux qu'il a recueillis, assez d'éléments pour composer ses tableaux et pour n'avoir pas besoin de recourir de préférence aux narrateurs des expéditions d'Orient. D'ailleurs, Tavernier et Marignan se sont trompés, quand ils ont vu dans les faits des Croisades d'Orient les grandes sources d'inspiration, les seules même du poète, et quand ils ont cru que ces exploits avaient mis en émoi son imagination, provoquant ainsi la genèse de son œuvre. En réalité, la part fondamentale prédominante et décisive de cette inspiration

(1) Marignan, *La tapisserie de Bayeux* (la Ch. de Roland, p. 150 et sq.). — (2) Tavernier, *Vorgeschichte*, 140 et sq.

revient aux Croisades de l'Espagne du Nord. Les Croisades d'Orient ne sont intervenues qu'à titre de facteurs secondaires et accessoires de cette genèse.

Mais il est certain que le trouvère les a connues, au moins dans leurs grandes lignes, par les récits historiques des contemporains. A-t-il eu sous les yeux l'exposé le plus original de tous, ces *Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum*, que composa dans un style rustique le pieux chevalier normand d'Italie qui accompagna Boémond et Tancrède à la première croisade, et qui étaient déjà publiés en Orient en 1101 ? C'est peu probable. Toutefois il a pu en connaître la substance par les clercs qui adaptèrent ce récit, essayèrent avec plus ou moins de succès de le mettre en beau latin classique, l'amplifièrent, y ajoutèrent diverses traditions orales, comme le firent Pierre Tudel od, Baudry de Dol et Albert d'Aix. Guibert de Nogent ou Robert le Moine de Reims. L'*Historia de Hierosolymitano itinere*, due au prêtre poitevin Pierre Tudebod, a été en effet publiée avant 1111. Celle de Robert de Reims, qui eut une vogue immense, et qui fut composée à la demande de Bernard, abbé de Marmoutier, est antérieure, semble-t-il, à 1107. L'histoire écrite par Albert d'Aix paraît avoir été composée, du moins dans ses parties essentielles, avant 1120. L'œuvre brillante, due à Baudri de Bourgueil, archevêque de Dol, qui paraît avoir été la plus familière à Turold, comme à Orderic Vidal et à Guillaume de Tyr, est postérieure à 1107, mais a été écrite très probablement en 1108 et publiée peu après. Les abbayes normandes, par exemple, celle du Bec, en conservaient pieusement le manuscrit. Les *Gesta Dei per Francos*, œuvre fameuse de l'abbé de Nogent-sous-Coucy, Guibert, plus exacts et d'une forme tout aussi littéraire que le travail de Baudri, existaient déjà complets, entre 1108 et 1112, et avaient dès lors sans doute vu le jour, de même que le poème relatif à la première Croisade, composé par le moine Clunisien, Gilles de Toucy ou de Paris, qui a été écrit vers 1118. Avant 1119, avait été composé par un Normand d'Italie méridionale, Gaultier, le *De Bello Antiocheno*. En Allemagne, Ekhehard d'Aura avait écrit, vers 1112, à la requête de l'abbé de Corvey, la narration de son voyage en Orient et de la croisade franco-allemande de Guillaume VII d'Aquitaine (1101-1102), qu'il faisait précéder, d'après les *Gesta* du chevalier normand, d'un exposé de la grande expédition antérieure. Enfin les deux récits les plus originaux, avec les *Gesta*, relatifs aux Croisades d'Orient, ont pu être connus de l'auteur de la *Chanson de Roland*. Le chanoine du Puy, Raimond d'Aiguille, chapelain du comte de Toulouse, avait

publié avant 1110 son *Historia Francorum qui ceperunt Jerusalem*, dédiée à l'évêque de Viviers. De son côté, le meilleur narrateur de ces événements, avec l'auteur des *Gesta* et avec Guibert, Foucher de Chartres, qui avait fait un long séjour en Terre Sainte, où il fut chapelain de Baudouin d'Edesse, avait écrit les premiers livres de son histoire avant 1118, et même livré à la publicité, avant 1107, la première partie de son œuvre, puisque Baudri de Dol a pu l'utiliser (1). Ainsi l'auteur de la *Chanson de Roland* a été à même de consulter tous les principaux historiens des Croisades d'Orient, pour y puiser les renseignements utiles à son œuvre. Il est enfin probable qu'il a dû, comme tous ses contemporains, entendre les récits des croisés et des pèlerins de toutes les parties de la France, spécialement de Normandie, d'Ile-de-France, de Gascogne, de Languedoc, revenus de Terre Sainte, et dont un certain nombre, comme on le verra, prirent aussi une part brillante aux Croisades d'Espagne, après leur retour du Levant.

Les peuples de l'Europe orientale et l'écho des expéditions des Croisés du Levant dans la Chanson de Roland. — Les Hungres et les Huns. — C'est dans ces lettres ou bulletins, dans ces récits, dans les traditions orales que le poète a puisé, pour tracer le sobre tableau du secours apporté par la païenie d'Europe orientale et du Levant à la païenie d'Espagne renforcée de celle du Maghreb et du Nord. Ce sont les souvenirs des incidents qui marquèrent l'itinéraire des Croisés, en route pour l'Orient, qu'on retrouve dans les mentions relatives aux peuples tartares, slaves, roumains de l'Orient européen, aussi bien que dans celles qui concernent l'Empire byzantin, ce frère ennemi de la chrétienté d'Occident. Sur les chemins qui menaient à Byzance les premières bandes des croisés, sous les ordres de Pierre l'Ermite, de Gautier sans Avoir, du comte Emichon (1096), du comte Hermann et de Guillaume le Charpentier, puis les armées de Godefroi de Bouillon (1097), et enfin celles de Guilhen VII et de Welf de Bavière (1101-1102), avaient rencontré les Magyars convertis depuis plus d'un siècle au christianisme. Ils en avaient reçu un accueil fort différent. Les masses populaires de l'ermite picard, bandes faméliques qui se livraient au pillage, avaient été traquées et massacrées sans merci par les Hongrois. Les hordes franco-allemandes indisciplinées de Guillaume le Charpentier, d'Hermann,

(1) Sur ces questions, voir Sybel. *Gesch. des ersten Kreuzzuges*, 15, sq., surtout Hagenmeyer, *Préface des Gesta*, et A. Molinier, *Sources h. de Fr.*, III, p. 280-288. — Sur les lettres historiques des Croisades, Riant, *Arch. Orient Latin*, I, 91, 224.

d'Emichon et de Gottschalk avaient subi, non sans raison, le même sort. Les Hongrois, au contraire, avaient facilité le passage des armées régulières, commandées par Godefroi de Bouillon (1). Mais les événements de 1096 avaient allumé de terribles rancunes parmi les peuples chrétiens d'Occident, chez lesquels survivait le souvenir des invasions magyares du IXe et de la première moitié du Xe siècle. Aussi le trouvère a-t-il placé les *Hungres*, à côté des *Huns*, leurs féroces frères de race du Ve siècle, parmi les auxiliaires de l'émir de Babylone, où ils forment la troisième armée (échelle) des païens (vers 3251). Quant aux Huns, ils avaient disparu depuis le VIe siècle, en tant que peuple, mais leurs débris s'étaient fondus parmi ceux des autres peuplades des steppes d'Europe Orientale (2). Lorsque le poète évoque leur nom pour les faire figurer dans la seconde armée païenne (vers 3251), c'est une simple réminiscence d'un passé éloigné de cinq siècles qui l'inspire. On peut en dire autant au sujet des *Avers* ou *Avares*, que le poète range avec les Soltras dans la cinquième armée païenne (vers 3212). Ces fameux ravageurs, venus des bords de la mer d'Azof, au VIe siècle, avaient été à peu près anéantis par Charlemagne à la fin du VIIIe siècle, sur les bords du moyen Danube et de la Theiss, si bien qu'un proverbe, conservé par le premier chroniqueur russe, Nestor, disait à propos de ce désastre : « Périr comme les Obres » Ils n'avaient laissé de traces que dans la région du Caucase et surtout que dans la légende, où le poète a recueilli leurs noms.

Les Pinceneis ou Petchenègues ; leur rôle dans l'histoire des Croisades. — C'est, au contraire, le souvenir très réel et vivant d'un peuple tartaro-finnois, celui des Petchenègues, encore célèbre au XIe siècle par sa férocité, qui se trouve évoqué dans la *Chanson de Roland*. Ils avaient absorbé les Alains et les Huns, si bien que les historiens des Croisades les nomment à côté de ces devanciers, et qu'il est possible que le poète ait cru, comme ces chroniqueurs, à la survivance des descendants des compagnons d'Attila. La quatrième armée de Baligant est formée, d'après le trouvère, de ces cruels guerriers, les « *Pinceneis* » (vers 3241). On y a reconnu depuis longtemps, dès les premiers essais de Gaston Paris (3), ces riverains de la mer Noire et du Bas-Danube, qui firent si longtemps le désespoir des Byzantins, jusqu'au jour où

(1) Guill. de Tyr, livres Ier et II (*R. H. Occ.* Cr. I, 48, 64, 66, 68, 69). Foucher, chap. II. — Guibert, ch. IV; Baudri, Albert d'Aix (*ibid.*, IV, 18, 256, 290, 293, 294-300. — (2) Meitzen, II, 150. La croyance à la survivance des Huns se remarque encore dans l'*Itinerarium regis Ricardi* (fin XIIe siècle), cité ci-dessous. — (3) G. Paris, II, 322-333. — L. Gautier, II, 412, s'obstine à y voir un nom de fantaisie

ceux-ci s'avisèrent de les prendre à leur service. Les « sauvages » Petchenègues, ainsi que les appellent les *Niebelunger* eux-mêmes (1), sont nommés dans une foule de chroniques grecques et latines (2) du xe, du xie et du xiie siècle (3). Comme ces mercenaires prenaient aussi bien du service auprès des princes musulmans qu'auprès des Empereurs grecs, on s'imaginait, en Occident, à cause de leur réputation de férocité, que la première Croisade avait pour objet de leur enlever Jérusalem, aussi bien qu'aux Turcs. Une charte angevine de 1096 parle du départ des Croisés, qui vont en Orient chasser de Jérusalem les « perfides persécuteurs Petchenègues » *(ad depellendum Pincinnatorum perfidiae persecutionem)* (4). Les incidents de la marche des armées chrétiennes à travers la péninsule des Balkans ne contribuèrent pas peu à affermir cette répulsion de l'Occident pour ces païens sauvages. Lorsque l'armée des Français du midi, sous les ordres de Raimond de Saint-Gilles, traversa la région du lac d'Ochrida ou Pélagonie, en Macédoine Occidentale, elle se heurta aux mercenaires Petchenègues de l'Empereur. Il en fut de même de celle des Normands d'Italie, qui, de Durazzo, s'avançaient vers Byzance, sous les ordres de Boémond et de Tancrède, par la *via Egnatia*. Au passage du Vardar, elle subit une attaque imprévue des Petchenègues *(Pinzinicae)*, qui essayèrent de culbuter l'arrière-garde commandée par Gérard de Ruscignolo. Boémond, revenant sur ses pas, dut infliger aux agresseurs une rude leçon (5). Plus tard, Frédéric Barberousse lui-même devait avoir affaire (1190) à ces bandes indisciplinées de mercenaires Petchenègues, auxquelles son chroniqueur associe les Huns et les Alains (6). Il est peu probable que le poète de la *Chanson de Roland* eût mentionné ces païens, s'il n'avait eu présents à la mémoire les incidents récents de l'itinéraire des Croisés d'Orient.

Les Esclavons et leurs rapports avec l'histoire des croisades d'Orient. — C'est pour les mêmes motifs, et sous la

(1) « *Die wilden Piscoenere* », *Niebelungen*, éd. Bartsch, V, 1310». — (2) A. Rambaud, *l'Empire grec au* xe *siècle* (1870), 391. Constantin Porphyrogenete, *De Adm. Imperii*, partie II, ch. 37. — (3) Ekkehard (de Saint-Gall) « *Pincinnatores* ». — Chr de *Kremmünster*, « Pincernati ». — Chr. Polonaise « *Pincinnatri* ». — Hugues de Fleury «imperium orientale *a Turcis et Pincennatis graviter infestabatur* ». *Scripl. R G.*, VI, 212; IX, 43, 552, 892. — Aboulféda, II, 292. — Lettre d'Alexis Commène au comte de Flandre (1095), l'Empereur « *angustiatur fortiter a Pincinnatis et Turcis quotidie. Ego, quamvis imperator, fugio semper a facie Turcarum et Pincennarum* » (Migne, *P. L.*, CLV, 465). — *Pincenarii* (Albert d'Aix, 268). — (4) Charte d'Angers (1096), Du Cange, *Glossaire*, vo *Pincinati*. — (5) Raimond d'Aiguille *(R. H. O. C.*, III, 236, 246), « *Pincenati* », Usi (Ouzes), Cumani (Cumans). — *Gesta*, éd. Hagenmeyer, p. 163 et 180, note 9. — (6) *Itinerarium regis Ricardi*, « Huni, Alani, Bulgares et *Pincenates* », éd. Stubbs, 44.

même influence d'événements contemporains, qu'il cite parmi les auxiliaires de Baligant les *Esclavons* ou *Esclavoz*. Il les nomme seuls, comme membres de la *neuvième échelle* (armée) de l'émir de Babylone (vers 3225-3245), et à côté des Russes dans la quatrième échelle. Sous ce nom on désignait alors les peuples de race slave *(Slovènes)*, qui étaient venus se fixer au VIe et au VIIe siècle, entre la Drave, le haut Vardar, le Bas Danube et la côte Dalmate (1). L'anonyme, auteur des *Gesta*, Foucher de Chartres, Guillaume de Tyr et le chapelain du comte de Toulouse, Raimond d'Aiguille, mentionnent la *Sclavinia* ou la *Slavania*, c'est-à-dire la Croatie, la Dalmatie, et la Rascie ou Serbie, où habitaient les Serbo-Croates, dont les uns, les Croates, étaient convertis au christianisme latin, les autres au christianisme grec, depuis deux siècles. Mais ces peuples passaient aux yeux des premiers croisés pour des demi-sauvages, rudes et grossiers *(agrestes et rudes)*, qui refusaient les vivres, se réfugiaient dans les bois et les gorges des monts, enlevaient les convois, massacraient les traînards et disparaissaient à l'approche des troupes régulières. Les Croisés d'Aquitaine, de Gascogne, de Languedoc et de Provence en avaient gardé le plus mauvais souvenir dans leur pénible trajet à travers l'Istrie, la Dalmatie et la Croatie, de Scodra à Durazzo. Aussi les considérait-on comme des païens. « Ils ignorent Dieu », déclare sans ambages Raimond d'Aiguille, et « s'ils ne se corrigent de leur férocité, ils encourront le jugement impitoyable du Seigneur (2). »

Les Ros ou Russes, mercenaires byzantins. — C'est sous le même aspect d'adeptes cruels de la païenie que nos Croisés, et Turold à leur suite, se représentent les Russes, bien que ces derniers se fussent convertis dès l'époque de saint Vladimir et de Jaroslav le Grand au christianisme byzantin, pendant la deuxième moitié du Xe siècle et la première moitié du XIe, et qu'ils fussent même entrés en rapport avec l'Occident. Il est vrai que le paganisme survivait encore parmi un certain nombre de tribus de la Russie. Mais ce qui accréditait le plus la légende de la *païenie* varègue, c'est qu'un bon nombre de ces géants blonds de la plaine sarmate étaient enrôlés, à côté des Turcs, des Alains, des Bulgares et des Petchenègues, dans les troupes mercenaires des Empereurs byzantins, de sorte qu'en plus d'une rencontre, les armées des

(1) L. Léger, *Russes et Slaves*, 1890. — Niederle, 135, 181. — Les Byzantins les nommaient *Sklabenoi* ou *Esllavenoi*. — (2) *Foucher*, ch II, p 327. — R. *d'Aiguil.* — (R.H. O.C , III, 235, 236). — *Gesta*, p. 131, 139 (ch. III). — Guil. de Tyr, livre III, p. 98. — Baudri, p. 20. — Orderic Vital, III, 485.

Croisés eurent à se plaindre des attaques de ces auxiliaires du *basileus* (1). Aussi le trouvère n'hésite-t-il pas à les classer parmi les païens qui forment la quatrième armée ou échelle de l'émir de Babylone. G. Paris, Hoffmann et Tavernier, corrigeant, en effet, avec raison, le texte du manuscrit d'Oxford d'après la traduction allemande du prêtre Conrad et le manuscrit de Venise, ont montré qu'il faut lire au vers 3225 de la *Chanson de Roland*, au lieu de la forme *Bruns*, qui est inexplicable, celle de *Ros* (Russes) (2), qui est très usitée dans les documents du Moyen Age.

Les Bugres et les Vlaques dans la Chanson de Roland. — Un autre peuple de l'Europe Orientale avait une réputation encore plus détestable que les Russes et les Esclavons, à peine dépassée par celle des Petchenègues. C'étaient les Bulgares, bien qu'ils eussent adopté au xe et au xie siècle le christianisme byzantin, et qu'ils fussent devenus au ixe les vassaux de Byzance. La *Chanson de Roland* les range parmi ces nations suspectes, qu'il faut surveiller, comme les *Hungres (tante gent averse*, vers 2922). En effet, ils avaient auprès des Croisés un fort mauvais renom. Leur domaine, qui s'étendait de l'Adriatique à la mer Noire, avait été traversé par les Occidentaux. A l'est, étaient passées les bandes de Pierre l'Ermite, et les troupes de Godefroi de Bouillon, qu'ils n'osèrent combattre, et celles de Guilhen VII d'Aquitaine (1101), qu'ils attaquèrent. A l'ouest, toutes les autres grandes armées, qui, de l'Italie méridionale ou de la vallée du Pô, convergeaient vers la côte adriatique, entrèrent en contact avec d'autres Bulgares, lorsqu'elles se dirigèrent vers Salonique et Byzance, en suivant la grande voie romaine *(via Egnatia)*. Foucher de Chartres, qui a traversé ce pays, à savoir l'Albanie et la Macédoine, alors partie intégrante de la grande Bulgarie, a gardé l'effroi de ces contrées presque désertes et de ces monts escarpés, voisins d'Ostrovo, de Bitolia et du lac d'Ochrida, que durent franchir les troupes d'Etienne de Blois et de Robert de Normandie. Hugues de Vermandois, qui débarqua avec d'autres croisés à Durazzo, « *ville de la Bulgarie* », fut même, dit le chroniqueur, traîtreusement capturé par les habitants du pays pour être amené à Constantinople (3). Boémond et Tancrède, avec les Normands d'Italie,

(1) *Gesta*, 142, note 36-37. — Rambaud, *Histoire de Russie*, éd. Haumant, 1912. — (2) Le terme de *Ros* se trouve dans les auteurs byzantins ; celui de *Rous* chez les géographes arabes qui les croient parents des *Turcs*, Edrisi, II, 336, 401 ; Aboulféda, II, 284, 296. — Albert d'Aix, p. 294, 395, 525 *(Russia, Ruscia)*. — Mordtmann, Bulles byzantines relatives aux Varègues, *Arch. Or Lat.*, I, 697 et sq. — (3) Guill. de Tyr, livre Ier et II. — *Gesta*, p. 140, note 25. — Albert d'Aix, Baudri, Guibert (*R. H. Occ. Cr.*, III, 579, 580 ; IV, 23, 152, 278, 280, 579)

qui avaient abordé à Vallona *(per partes Bulgariae)*, en terre bulgare, durent batailler avec ces Bulgares, grossis de Byzantins, d'Epirotes, de mercenaires Turcs et Petchenègues. Ils brûlèrent une de leurs forteresses vers Castoria et la Pélagonie, avant d'arriver au Vardar pendant l'hiver de 1096-1097. Près du grand fleuve de Macédoine, leur arrière-garde, sous les ordres de Gérard de Ruscignolo, fut violemment attaquée par ces alliés trop zélés de Byzance, qu'ils durent châtier durement. Foucher, Guillaume de Tyr, Raimond d'Aiguille, les *Gesta* (1), décrivent ces Bulgares comme des espèces de sauvages (2), hôtes des forêts et des montagnes, étrangers au monde chrétien, sortes de bêtes de proie. D'ailleurs, ils détestent en eux, soit les tenants du paganisme, soit des hérétiques (3), qui ne valent pas mieux que les païens, des adeptes, comme les Poplicans, de ces sectes des Bogomiles et autres Manichéens, que le Moyen Age devait longtemps flétrir, sous le terme injurieux de *Bougres*, dérivé précisément du nom des Bulgares.

Ces peuples, moitié pasteurs, moitié soldats et brigands, si mal frottés de christianisme, qu'on les prenait pour des membres de la « païenie », s'étaient, à cette époque, fondus avec les Vlaques. Ces derniers étaient nettement considérés, au XIIe siècle, par les Croisés, comme des païens, bien que ces montagnards fussent aussi convertis au christianisme grec. Au vers 3474 de la *Chanson de Roland* figurent, à côté des contingents d'Occiant et d'Argoille, parmi les chevaliers de Baligant, ceux d'un peuple, qu'une leçon fautive du manuscrit d'Oxford désigne sous le nom « *cel de Bascles* ». Déjà Léon Gautier doutait de la correction de cette leçon (4). Si les *Bascles* ou Basques étaient, d'après Eginhard, les auteurs réels de la surprise de Roncevaux, au XIIe siècle il n'y avait personne en Occident qui pût les ranger parmi les adeptes du paganisme, bien qu'ils eussent la réputation de montagnards inhospitaliers, pillards et à demi-barbares, comme on le voit dans l'*Historia Compostellana* et dans la chronique du *Pseudo-Turpin* (5). Aussi Baist (6) et Tavernier (7) ont-ils proposé la forme de *Vlaques* au lieu de celle de *Bascles*. La première se justifie beaucoup mieux que la seconde. Les armées croisées, telles que celles de Boémond, d'Hugues le Grand et de Raimond de Saint-

(1) Foucher, ch. II et III. — Guibert *(R. H. O. C.*, IV, 191). — *Gesta*, 122, 135 (note 10) 149, 158 (note 19). — Albert d'Aix, etc. — (2) Terme qu'emploie Guillaume de Tyr, livre III. — (3) *Gesta*, 156. — (4) L. Gautier, II 294. — (5) Hist. Compostellana, éd. Florez, *Esp. Sagr.*, XX. — *Pseudo-Turpin*, éd. F. Fita « *tellus Basclorum... ipsi sunt feroces et terra in qua commorantur ferox et silvestris et barbara habetur* » — (6) Baist, *Var.* 219 — (7) Tavernier, *Vorgesch.*, 184.

Gilles, qui traversèrent l'Albanie, la lisière de la Thessalie, l'Epire, la Macédoine occidentale, se heurtèrent à ces Vlaques, descendants assauvagis des anciens colons romains (*Rumini*, *Roumani*), qui, dès le XIe siècle et le XIIe, s'étaient emparés des châteaux byzantins, et qui imposèrent le nom de Grande et de Petite Valachie (1) précisément à la zone de la péninsule balkanique, comprise entre l'Adriatique et le Vardar. Montagnards aussi agiles que des chèvres, ils bâtissaient leurs villages, vrais nids d'aigles, sur les sommets abrupts de l'Olympe et du Pinde, fondaient sur les caravanes, les convois, les arrière-gardes, pillaient et massacraient sans pitié Latins et Grecs. En 1150, Benjamin de Tudela, le fameux voyageur juif qui parcourut la Macédoine, les prend encore pour des païens, malgré leurs noms bibliques (2), tout comme l'a fait Turold. Les Croisés devaient éprouver plus tard en 1205, à la bataille d'Andrinople, ainsi que l'avaient fait les Byzantins, la valeur et la férocité de ces Vlacho-Bulgares, qui allaient fonder à la fin du XIIe siècle l'Empire de la Grande Vlaquie. Leur mention dans la *Chanson de Roland* est sans contredit l'un des nombreux échos qu'on y entend des récits des premiers Croisés d'Orient.

Les Astrimonies. — Il est probable qu'on en peut dire autant de celle des *Astrimonies* (vers 3258), classés dans la sixième échelle de l'armée de Baligant, auprès des Leus. On en cherche vainement la trace dans l'Europe du nord-est. Il est probable, comme l'a conjecturé Gautier (3), qu'il faut voir dans les *Astrimonies* les peuples du bassin du Strymon (*Astrimonie*), le fleuve fameux des légendes helléniques, qui arrose pendant 256 km. la Macédoine orientale et se jette dans le golfe d'Orfano. Turold, lecteur de Virgile, a été peut-être frappé par le passage de l'Enéide, où le Strymon est évoqué. Dans cette hypothèse, les Astrimonies seraient les Esclavons ou les Vlacho-Bulgares de la région orientale macédonienne, que les armées croisées traversaient, avant d'arriver en Thrace et à Byzance.

L'évocation de l'Empire Byzantin dans la Chanson de Roland. — C'est également au souvenir des Croisades d'Orient que se rattache l'évocation des noms de Constantinople, de l'Epire et en général de l'Empire byzantin. Au vers 401 de la *Chanson de Roland*, Ganelon, pour donner une idée de l'immense prestige de Charlemagne, lui attribue le projet de la conquête du monde oriental

(1) Xénopol, L'Empire Valacho-Bulgare, *Rev. hist.*, nov. 1891. — *Les Roumains au Moyen Age*, 1885. — Aboulféda, II, 318, assigne Tirnovo pour capitale au peuple Vlaque. — (2) Benjamin de Tudela, *Voyage*, ch. IV, éd. Baratier, t. 1er p. 40. 41, « ils ne suivent point la loi des chrétiens ». — (3) L. Gautier, II, 217

L'emperere meïsmes ad tut a sun talent
Cunquerrat li les teres d'ici qu'en Oriente.

Roland lui-même se vante d'avoir déjà réalisé ce plan et d'avoir réduit Byzance à se déclarer vassale du grand Empereur ; grâce à sa valeur, la capitale byzantine est ville franque.

Costentinnoble dont il eut la fiance (vers 2329).

L'émir de Babylone, à la fin du poème, fait à son rival la proposition dérisoire de recevoir son hommage pour cette nouvelle conquête.

Ven mei servir d'ici qu'en Oriente (vers 3594).

Gaston Paris n'a vu dans cette mention que la preuve imaginaire de l'antériorité de la *Chanson du Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem* par rapport à *la Chanson de Roland*, qui se serait inspirée de l'œuvre du trouvère parisien, auteur du *Pèlerinage* (1). Le malheur est, ainsi que J. Bédier l'a démontré en dernier lieu, que la *Chanson du Pèlerinage*, loin d'être antérieure au poème de Turold, est postérieure à cette épopée et qu'elle date en réalité du milieu du XIIe siècle (2). D'autre part, Tavernier (3) observe avec raison que c'est dans la *Chanson de Roland* qu'apparaît pour la première fois l'idée de la suzeraineté des Latins sur l'Empire d'Orient. Dans la réalité, Charlemagne n'y avait jamais aspiré ; il s'était contenté de conclure avec l'impératrice Irène et ses successeurs des conventions relatives à la délimitation des frontières du royaume d'Italie. Au contraire, au XIe et au XIIe siècle, l'Occident se posait déjà hardiment en héritier de Byzance. Des Français, les compatriotes de Turold, les Normands des Deux-Siciles ne cessèrent pendant plus de cent ans de revendiquer l'Empire byzantin. Ils voulurent faire de l'Adriatique et de l'Archipel des mers latines ou franco-latines. Ils attaquèrent les Comnène en Epire, en Thessalie, en Grèce, jusqu'en Macédoine, et même dans la seconde moitié du XIIe siècle dans la Thrace, dans la mer de Marmara, jusque sur les côtes d'Asie-Mineure. Le trouvère de la *Chanson de Roland* a pu connaître déjà les entreprises de Robert Guiscard (1080-1085) et de Boémond (1098-1108) sur l'Illyrie, l'Epire, les côtes grecques, les violents démêlés du prince de Tarente et de son frère Tancrède avec Alexis en Macédoine, en Thrace, en Asie-Mineure, dans la principauté d'Antioche (1).

(1) *Romania*, IX, 22, note. — (2) Bédier, *Lég. Epiques*. IV, 138, 142. — (3) Tavernier, *Z f. fr. Spr.*, XXXIX (1913), 59. — (4) Chalandon, *Les Normands dans les Deux-Siciles*, 1907, 2 vol. in-8°.

Il a pu, par haine contre les Grecs schismatiques, odieux aux premiers Croisés, considérer comme une revendication digne de la mémoire du grand Empereur la conquête de l'Orient, au profit de l'âpre ambition Normande, mandataire en quelque sorte de la grande France. Il convient d'ailleurs de remarquer que déjà le poète attribue à Charlemagne l'œuvre accomplie plus tard par les Latins en 1204, la distribution des fiefs de l'Empire byzantin. La Thrace, dans son poème, est un duché concédé à l'un des chefs de l'armée impériale (vers 3142), Hermann, celui qui conduit contre les musulmans d'Espagne les Allemands de la Marche, vassaux du roi des Francs. Ici encore, comme on le verra plus loin, semble revivre le souvenir positif d'un personnage de la première croisade, en même temps que la mémoire du passage des armées croisées en 1096-1097 et en 1101-1102, à travers la belle province qui formait le boulevard de Byzance à l'ouest (1). Ainsi, l'Europe orientale a laissé aussi sa trace, grâce aux événements des premières croisades, dans le poème de Turold.

CHAPITRE SIXIÈME

Les Souvenirs des Croisades du Levant dans la Géographie de la Chanson de Roland.

La prétendue ignorance de Turold au sujet de l'Orient musulman. — Précision réelle et exactitude des connaissances géographiques du trouvère. — L'une des thèses favorites que soutenaient Léon Gautier et Gaston Paris, pour prouver que la *Chanson de Roland* était antérieure à la première Croisade, consistait dans l'affirmation de l'ignorance du poète au sujet de l'Orient. Il n'y avait, à les en croire, dans cette épopée, aucune trace des connaissances géographiques relatives aux pays que les premiers croisés avaient traversés ou occupés. On n'y trouve en effet mentionnées ni Rohais (Edesse), ni Antioche, ni même Nicée. On y constate l'absence de ces Agolans, de ces Agopars, de ces Bédouins, de ces Turcoples, dont il est si souvent question dans les poèmes postérieurs. Quant aux noms cités dans la *Chanson de Roland*, à propos des troupes qui forment l'armée de Baligant, ni Paris, ni Gautier n'avaient pu y reconnaître des vocables

(1) Guibert de Nogent mentionne la Thrace (*H. Occ. Cr.*, IV 133) et Orderic Vital les Thraces sujets de l'Empire grec.

orientaux (1). La lecture attentive des historiens latins, grecs, arméniens et arabes des Croisades, celle des itinéraires des pèlerins publiés en grand nombre, de même que les traductions des géographes arabes, permettent de prouver au contraire que Turold a connu, à travers ces récits, ou encore au moyen de témoignages oraux, le théâtre des premières Croisades orientales et les peuples qui y ont pris part. On ne saurait attribuer à son ignorance l'omission de certains noms ; il était maître de son choix. Le poète a bien le droit de ne pas faire d'une épopée une nomenclature géographique, à la façon de celle qui s'étale dans la *Chronique du Pseudo-Turpin*, aussi bien que de prendre, parmi tant de termes, ceux qui lui paraissent le plus opportuns. La sobriété habituelle de sa composition se fait jour, aussi bien dans cette description des peuples et des lieux de l'Orient que dans celle des pays, villes, et fiefs de l'Espagne du Nord. Il n'a guère fait mention dans son épopée que d'une quarantaine de noms de peuples ou de cités et localités du Levant. Mais il en dit assez pour qu'on puisse désormais soutenir qu'il ne connaissait ni l'Orient, ni les récits des Croisés. De plus, la connaissance de ces noms n'implique nullement un voyage ou un séjour du poète au Levant ; ils ne sont pas tellement spéciaux, ils ne s'appliquent point à des régions si limitées, qu'il n'ait pu les connaître que par une observation directe ; quelques lectures, quelques traditions orales ont pu suffire à les lui fournir.

Le rôle de l'émir de Babylone et les Fatimites dans l'histoire des premières croisades d'Orient. — Le trouvère se fait du Levant une idée générale, conforme à la réalité historique immédiate ou à peine périmée. C'est pourquoi il groupe les peuples païens sous la direction de l'émir de Babylone (2), c'est-à-dire des Fatimites d'Egypte, notions qu'il n'eût pu posséder, s'il n'avait lu les récits de la prise de Jérusalem et de la bataille d'Ascalon, ainsi que ceux de la lutte acharnée, soutenue par les premiers rois latins contre les musulmans Egyptiens, de 1099 à 1120 (3). De même que le sultan du Caire a essayé de prendre sa revanche de la chute de la Cité sainte, en se ruant avec ses armées innombrables, au dire des Croisés, sur la Syrie, de même Baligant apparaît dans la *Chanson de Roland* comme le vengeur de Marsile. Le rôle de chef de l'Islam que l'émir de Babylone joue dans

(1) G. Paris, *Romania*, IX, n° 4, p. 19; XXXI (1903), p. 411. — L. Gautier, II, 217 et *passim* (Lexique). — (2) *Ch. de Roland*, vers 2614 et suiv. — (3) Voir les récits de Foucher de Chartres, des *Gesta* et des autres historiens des Croisades cités ci-dessus, chap. v.

le poème, il l'a joué effectivement après 1098 dans les croisades du Levant. Par suite d'une licence bien permise à un trouvère, Turold fait sans doute de cet émir un souverain plus puissant qu'il ne l'était en réalité. Il lui a donné la direction de la *païenie* tout entière, de celle du Nord et de l'Est, comme de celle de l'Orient asiatique et africain. Il a usé ainsi du privilège d'un poète épique, et qui oserait lui en faire un grief, tant est grandiose cette conception des deux mondes qui s'affrontent ? Mais il n'est pas absolument dans l'erreur, quand il groupe autour du sultan de l'Egypte les divers Etats orientaux. Un demi-siècle avant l'époque où fut écrite la *Chanson de Roland*, la grande dynastie des califes Fatimites (955-1036) (1) avait étendu son hégémonie sur presque toute l'Afrique du Nord, sur la Sicile et les grandes îles de la Méditerranée, sur la Palestine et la Syrie. A la fin du XIe siècle, si elle avait perdu à jamais le Maghreb, elle conservait la vallée du Nil, Egypte, Nubie, Soudan Egyptien, partie de l'Ethiopie. Elle avait reconquis la Phénicie et Jérusalem sur les Turcs, et ces derniers avaient dû, pour combattre les Croisés, nouer avec les califes du Caire une alliance qui pouvait passer pour une sorte de vassalité aux yeux des Occidentaux. Les historiens latins du XIIe siècle, tels que Guillaume de Tyr (2), décrivent encore avec admiration la splendeur de la cour des Fatimites, l'immensité de leurs revenus (3 millions de dinars, 300 millions de francs par an), l'étendue de leurs ressources militaires. Les historiens de la première Croisade mentionnent, sous le même nom que Turold, celui *d'amiral de Babylone (ammiratus Babiloniæ)*, le redoutable adversaire, auquel ils se heurtèrent à Jérusalem et à Ascalon en 1099.

Babiloine (le Caire) et Alexandrie dans la Chanson de Roland. — Le poète a sans doute jugé superflu de prononcer même le nom de l'Egypte, bien qu'il ne l'ignore pas, puisqu'il mentionne les deux grandes villes de l'Etat Fatimite, le Caire et Alexandrie. A la première qu'il nomme du nom de *Babilonie* (ou *Babiloine)*, comme le font tous les historiens latins et Joinville lui-même, il reconnaît le rang de capitale du calife (3). En effet, depuis sa fondation par Gohar, le premier des Fatimites en 970, le Caire, la nouvelle Babylone des Latins, ou Fostat, terme dont usaient

(1) Quatremère, *Mém. sur l'histoire des khalifes Fatimites*, 1837. — *Historiens Orientaux des Croisades*, p. p. l'Académie des Inscriptions, t. Ier. — Sybel, *op. cit.* 307. — Müller, I, 634. — (2) Guill de Tyr, livres Ier, X, XII, 497, 550, etc., Voir ci-dessous, livre III, chap. Ier. — (3) Il en existe une foule de descriptions, notamment celles d'Edrisi, I. 294 ; d'Aboulféda, II. 146 ; de Benjamin de Tudèle, ch. XXI, I, 223. — Honorius d'Autun, ch. XVIII, p. 126 (donne aussi un tableau de l'Egypte) ; il est peu d'itinéraires de pèlerins qui ne parlent du Caire *(Babilonia)*, par exemple Jean de Vérone, p. 238.

les Arabes, grâce à sa magnifique situation sur la rive droite du Nil, au point de croisement des routes fluviales et terrestres, à l'abri de sa citadelle, qui couvrait les derniers mamelons du Djebel Mozkattan, était devenu l'une des plus splendides cités de l'Orient ; il avait éclipsé Bagdad et Mossoul (1). C'est bien là que Baligant pouvait convoquer le ban et l'arrière-ban de ses vassaux, comme l'imagine le poète (vers 2614). Le trouvère sait fort bien que si Babylone (le Caire) est la capitale politique du calife, c'est Alexandrie qui a rang de métropole industrielle et commerciale. Il connaît les produits de ses fabriques, qu'il a pu voir en France et dans l'Espagne du Nord, les beaux tissus de soie qui servent à l'habillement et à la décoration *(palies alexandrins)* (vers 408, 162), dont on fait les tapis sur lesquels s'asseient les rois, tels que Marsile, et les vêtements de luxe, comme celui de Ganelon. Surtout il n'ignore point l'importance du grand port, où s'entreposaient les marchandises de l'Inde et du Levant, en regard de celles de l'Occident, et où se rassemblaient les flottes de commerce et de guerre (2).

Suz Alixandre ad un port juste mer,

dit-il au vers 2626 : il y décrit le groupement de l'immense escadre organisée par Baligant et dans laquelle apparaissent les divers types de navires de transport ou de combat alors connus, *eschiez, barges, galies, nez* (naves ou grands « dromons ») (vers 2625-2629).

Les peuples sujets de Baligant.— Les Nubles et les Nigres (Nubie, Soudan oriental). — Éthiopie orientale. — Dans la dépendance immédiate de l'émir de Babylone, le trouvère a mis une vingtaine de peuples d'Etats orientaux, la moitié à peu près des quarante royaumes qui fournissent des contingents à Baligant (vers 2623, 3220, 3285). Ce sont d'abord les Nubles et les Nigres. Les premiers forment la troisième armée de l'émir (la *terce eschele)*. Tous les commentateurs ont reconnu dans les *Nubles* les Nubiens (3), dont il est question dans tous les géographes latins et surtout arabes. Edrisi, trente ans après la

(1) Mentions fréquentes dans les historiens latins des Croisades, sous ce même nom de *Babilonia* ; notamment Guibert, Albert d'Aix, etc. *(H. Occ. Cr.*, IV, 473, 514, 544, 703). — *Itinéraire de Londres*, 121, p. p. Michelant et Raynaud, 127. — (2) Sur Alexandrie, Edrisi, I, 291 ; Aboulféda, II 138. Relation d'Asculf, dans Tobler, 188-190. — Benjamin de Tudèle, I, 231, 237 (ce dernier atteste que la ville faisait du commerce avec l'Espagne, la Gascogne, le Poitou et divers pays de France). — Itinéraires de Terre-Sainte (Asculf, 188, 190; Bernard, 312 ; Ludolf, 342; Jean de Vérone, 248). — F. Michel, *Rech. sur les étoffes de soie*, 275, 280. — Heyd, *Hist. com. Levant* trad. F. Raynaud, in-8°, 1885-86. — Schaube, 1906. — (3) L. Gautier, II, 396. — Baist p. 219 (d'après la chanson d'Antioche).

Chanson de Roland, donne une description exacte et assez détaillée de leur pays, la Nubie *(Nuaba)*, dont il énumère les principales villes et forteresses, depuis Assouan sur le Nil moyen jusqu'aux frontières de l'Ethiopie (1).

Sous le nom de *Nigres* il est possible que le poète ait voulu désigner, non les Wagriens, comme l'a conjecturé Baist (2), mais plutôt les noirs du Soudan et de l'Ethiopie orientale. Le trouvère les range dans la huitième *échelle* des troupes de Baligant (vers 3229), non loin des *Gros* ou *Grudi*, dont on verra plus loin la provenance orientale. Ce qui semblerait indiquer l'exactitude de cette dernière opinion, c'est que les Ethiopiens, gens à peau très noire, *(gens nigerrimæ cutis)*, suivant l'expression d'Albert d'Aix, figurent dans les historiens des Croisades, notamment à propos de la bataille d'Ascalon, où les Croisés en firent un grand carnage. Ces nègres, dont il est aussi question dans Turold (3), provenaient des zones du Soudan oriental et de l'Abyssinie (4), que les géographes latins du moyen âge, tels qu'Honorius d'Autun (5), rangeaient dans l'Ethiopie orientale, par opposition à la Nigritie, dépendance du Maghreb. Ces Ethiopiens sont les plus beaux des noirs avec les Nubiens ; l'épopée postérieure les désignera sous le nom d'*Azoparts* ou d'*Achoparts*, qui est inconnu de l'auteur de la *Chanson de Roland*.

Les Maures ou Mors. — Ce dernier mentionne également, dans la sixième échelle de l'émir de Babylone, les Maures (Mors, vers 3227), terme qui se retrouve aussi dans les lettres des Croisés, au sujet de la bataille d'Ascalon, ainsi que dans les récits de Raimond d'Aiguille et d'Albert d'Aix (6), où ils sont classés parmi les soldats du calife Fatimite. C'était un vocable ethnographique de signification imprécise au Moyen Age, puisqu'il a servi à désigner aussi bien les Berbères du Maghreb et les Sarrasins d'Espagne que les Arabes, mêlés aux autres éléments des races du Levant. C'est sans doute dans ce sens restrictif qu'ils sont nommés par le poète, sans qu'on puisse leur assigner un habitat bien net. Peut-être sont-ce

(1) Edrisi, I, 27, 37, 55. — Aboulféda, II. 229. — D'après Ibn-Haucal, les Nubiens sont des nègres; il y en avait à Jérusalem qui comptaient parmi les chrétiens; Reinaud, *Introd. à la trad. d'Edrisi*, I, p. LXXXV, et Jean de Vérone, 191. — (2) Le mss d'Oxford donne bien la leçon « *nigres* ». — (3) Albert d'Aix, dans Migne, *P. L.*, t. CLXVI, 247 « de terra Æthiopiæ » — Guibert (*R. H. Oc. Cr.*, IV, 237). — Foucher, chap. XVIII, massacre d'*Ethiopiens* à Jérusalem (juillet 1098, XIX, Ascalon); XXXIII, LII (année 1123); ils sont constamment associés dans les armées aux Turcs, aux Arabes et aux Babyloniens (Egyptiens). (*H. Oc. Cr.*, III, 359, 361, 393, 397, 411, 450, 471, 580; c'est un roi d'Ethiopie qui blesse Baudouin, p. 407). — (4) Edrisi, I, 37, 44. — (5) Honorius d'Autun, ch. XXIII, col. 131. — (6) Epistolae, p. p. Hagenmeyer, p. 172. — R. d'Aiguille et Albert (*R. H. Oc. Cr.*, III, 285; IV, 493).

les Bédouins ou nomades des déserts et des oasis d'Egypte et de Syrie qu'il a eus en vue.

Les Arrabis (Arabes), aristocratie militaire musulmane. — Il n'a pas oublié cette aristocratie militaire des Arabes, qu'il désigne à la manière des historiens et des pèlerins occidentaux du XIe siècle, ainsi que des annalistes des Croisades, sous le nom d'*Arrabits* ou d'*Arrabis* (les *Arabitae, Arabites*, d'Albert d'Aix, de Marianus Scotus et des *Annales Altahenses majores*) (1). On sait qu'ils étaient répandus dans tout l'Orient musulman, de même qu'en Espagne (2), et le poète n'ignore pas qu'ils forment l'élite de la cavalerie. Ce sont eux qui, dans la mêlée, frappent avec le plus de furie, à l'égal des Francs

Mult ben i fierent Franceis e Arrabit (vers 3481).

Eux seuls supportent la comparaison avec les premiers (vers 3511); ils sont pour l'émir de Babylone la réserve dernière, l'un des éléments les plus sûrs de sa vieille garde (vers 3518). A lire la *Chanson de Roland*, il semble entendre le témoignage de quelque historien des Croisades, Albert d'Aix, par exemple, au sujet des plus braves chevaliers musulmans *(milites fortissimi, qui vulgo dicuntur Arabites)*. Eloge justifié, si l'on songe à leur rôle dans les batailles des premières Croisades d'Orient (3). D'autre part, le trouvère sait que cette aristocratie a monopolisé une large part des richesses conquises par les califes Ommiades, Abassides ou Fatimites, lorsqu'à plusieurs reprises il mentionne le « fin or arabe » (vers 185, 652), cet or avec lequel les ateliers monétaires fabriquaient les *dirhems* ou les *besans sarrasinois*, si recherchés à l'époque des Croisades par le commerce international (4). Il n'est pas jusqu'aux montures, dont cette noblesse musulmane se servait en temps de paix, « les mules arabes », dont il ne soit question dans l'épopée de Turold (vers 185, 652, 3943); c'est sur l'une d'elles que le poète fera monter Thierry, le vainqueur de Pinabel (vers 3943). Le suprême exploit auquel rêvera un Sarrasin (vers 2282) sera d'emporter l'épée de Roland en Arabie. Le poète

(1) « *Milites fortissimi qui dicuntur Arabites* » (Albert d'Aix, ch. III). Anna les Altahenses *M. G. H. Script.*, XX, 815, 816; M. Scotus, Migne, *P.L.* t. CXLVII, col. 787-788. — *Gesta*, éd. Hagenmeyer, ch. XXXVII, note 28. — (2) Les Arabes de Silves (Portugal) venaient de l'Yémen (Edrisi, éd. Dozy; — Goeje, 217) ; il y avait des Arabes à Séville, Lorca, Saragosse, Dozy, *Mus. d'Esp.*, II, 269 et sq. — (3) Albert d'Aix, *loco. cit.* — Foucher, ch. XVIII-XIX (siège de Jérusalem, b. d'Ascalon), XXXIII (année 1105); les Arabes servent à cheval, les Ethiopiens à pied. — (4) G. Schlumberger, Les pr. franques de Syrie, *R. D. M.*, 1877 — G. Rey, *Les colonies fr. de Syrie*. 193, 265.

montrera l'admiration qu'on éprouve à voir la fière contenance de ces adversaires à la bataille de Saragosse,

ki plus veïst les chevaler d'Arabe (vers 3473),

avec la même conviction, que manifestent, au sujet de leur bravoure, les pèlerins de Terre Sainte, tels que Richard de Mont Sion et Ricoldo di Monte Croce (1).

La Mecque et le val Metas ou Mecas. — Le poète n'a d'ailleurs sur l'Arabie elle-même que des notions connues de tous. Aux vers 1662-64 il nous représente un Sarrasin, Abisme, qui porte, pour se défendre, un admirable bouclier, enrichi de pierreries, dont lui a fait don « l'almiralz Galafes » (l'émir d'Alep), et que celui-ci a reçu du diable lui-même en « val Metas » :

En val Metas li dunat uns diables.

Il ne peut ici être question que du « val Mecas », c'est-à-dire de la Mecque, la ville sainte de l'islam (2), où les chrétiens du Moyen Âge voyaient le séjour du démon, « où gist, disait un évêque de Châlon, la charogne de Mahomet » (3). Il y avait de la Mecque à Damas trente jours de voyage; les caravanes s'y rendaient périodiquement (4). C'est probablement dans la grande ville syrienne, célèbre par ses fabriques d'armures et d'armes (5), que le diable, ami de Galafe, s'était approvisionné, pour faire don de son bouclier à son sectateur, pendant quelque pèlerinage ou au retour d'un voyage en Yémen.

Les Eugiez et les Arabes d'Arabie heureuse ou d'Arabie Pétrée. — Parmi ces contingents arabes, le poète semble avoir voulu distinguer ceux des Eugiez (vers 3243), qui constituent avec les Ormaleus la sixième armée de Baligant. On avait vainement essayé d'identifier jusqu'ici ce peuple païen. Après de longues recherches parmi les géographes médiévaux, nous croyons avoir réussi à découvrir le pays où se trouvaient ces musulmans. Les cosmographes du début de la Renaissance, tels que Jean Alfonse et Fernandez de Enciso (6), auquel le premier a emprunté ses

(1) Cités par Rey, 97. — Ibn-Djobair (*R. H. Or. Cr*, t. III). — Le val « *Mecas* » mentionné encore au XIVe siècle par d'Anglure, p. 128. — (2) Mentions fréquentes de la Mecque dans les Itinéraires de Terre-Sainte. — Descriptions dans Edrisi, II, 130, 157. — Aboulféda, II, 99. — Shefer Nameh, 166, 169. — (3) J. Germain, *Discours* (1452) p. 325. — (4) Edrisi, I, 146. — (5) *Journ. Asiat.*, 3e série, III, 67. — G. Rey, *op. cit.*, 30, d'après Emm-eddin-Ebil Ganym. — (6) Alfonse, *Cosmographie*, éd. G. Musset, p. 357: « provinces de Massène et Régane et des Egées »; sur la source espagnole d'Alfonse, à savoir le cosmographe espagnol Enciso, L. Sainéan (*B. Et. Rabel*, 1912, p. 20) L'ouvrage d'Enciso, *Suma de Geografia*, parut à Séville en 1519, et eut trois éditions au XVIe siècle.

notions, mentionnent en effet certainement, d'après des sources antérieures médiévales, sous le nom d'Egées, les Arabes des régions qui avoisinent le golfe Persique, régions qu'ils nomment provinces de Massène et de Régane, « terre bien peuplée », à proximité de l'Arabie heureuse (Yémen). Ce serait donc la zone du Ras-Reccan, pays voisin du Djebel Ared, de l'Oman ou de Mascate, près de laquelle se trouve l'île Mosena. Mais il convient d'observer que les mêmes cosmographes assignent aussi pour habitat aux Eugez l'Arabie Pétrée ou septentrionale (1), voisine de la Syrie et de la Palestine. Dans les deux cas, il semble bien qu'il convienne d'identifier ces auxiliaires de l'émir de Babiloine avec les guerriers d'une des régions de l'Arabie, placée soit à l'est, soit au nord de cette péninsule.

L'Asie Mineure, l'Asie Occidentale, et leurs peuples dans la chanson de Roland. — Parmi les autres vassaux du calife fatimite, suzerain présumé de tout l'Orient, le trouvère a énuméré les divers peuples de l'Asie-Mineure, de la Syrie, de la Palestine, des régions du Tigre et de l'Euphrate, du plateau de l'Iran, peut-être même du Caucase, des bords de la mer d'Aral ou de la Caspienne. Sur ce point encore, ses connaissances géographiques ne peuvent s'expliquer que par les notions, dont la diffusion était due aux pèlerins, aux voyageurs, aux historiens de l'époque des Croisades d'Orient. Mais il est souvent difficile de reconnaître dans la *Chanson de Roland*, aussi bien que dans les itinéraires et les narrations des Latins, les noms orientaux, tellement ils ont été déformés par la prononciation romane. On sait que dans la bouche des peuples latins, Laodicée, par exemple, est devenue la Liche, Sidon Sagette, Béryte Baruth, Apamée Fémie, Rosette Rexi, Ecbatane Beteran. Il ne faut donc pas s'étonner si des déformations semblables se retrouvent dans l'œuvre de notre trouvère et si elles ont rendu l'identification des noms qu'il cite tellement malaisée, que ni Gaston Paris, ni Léon Gautier ne sont parvenus à en débrouiller l'énigme. Pour eux, comme pour presque tous leurs successeurs, elle est restée indéchiffrable. A force de patientes investigations parmi les auteurs latins, arméniens et arabes, on peut cependant parvenir à reconstituer la plus grande partie de ces vocables exotiques.

(1) J. Alfonse, p. 281. — Bruzen de la Martinière nomme des *Ægeli* en Médie. On ignore les sources d'Alfonse et d'Enciso, mais il est probable qu'ils n'ont pas inventé ces renseignements qui ont pu correspondre à des réalités. — Le souvenir des Eugez peut aussi provenir d'*Eguas*, région de l'Arménie ; il y avait là un évêché arménien, suffragant d'Anavarze, dont parlent les itinéraires des pèlerins (éd. Tobler, p. 334 ; G. Raynaud et Michelant, p. 18).

Notons d'abord que le trouvère ne parle ni des Publicans ou *Puplicani*, ces hérétiques Pauliciens que les *Gesta* anonymes font intervenir parmi les auxiliaires des Turcs Seljoucides, et que l'épopée postérieure a adoptés, ni des fameux *Agulans*, dont il est question dans le récit du chevalier normand, et qui paraissent avoir été simplement des cavaliers turcs cataphractes, c'est-à-dire cuirassés d'acier ou de fer. Mais il mentionne avec une certaine insistance, probablement sous l'influence des historiens des Croisades ou de récits oraux, les Turcs, les Kurdes et les Arméniens, qui se partageaient l'Asie-Mineure et qui avaient refoulé les Grecs sur les bords de la mer de Marmara, pendant la seconde moitié du XIe siècle.

Les Turcs dans la Chanson de Roland. — Les Turcs surtout, dans la *Chanson de Roland*, comme dans les *Gesta*, dans Raimond d'Aiguille, Foucher, Albert d'Aix, Tudebod, Baudri et Robert le Moine, sont rangés parmi les adversaires les plus redoutables de la chrétienté, ce qu'ils étaient effectivement à cette époque (1). Les *Gesta* les distinguent, ainsi que le fait Turold (2), des Sarrasins, maîtres de l'Egypte, et des Arabes, membres de l'aristocratie militaire du monde musulman. On sait que ces mercenaires, venus des marches de la Chine et du Turkestan, avaient fini par s'emparer de l'autorité réelle en Perse et dans l'ancien Empire Abasside de Bagdad et de Mossoul, où un de leurs chefs, sous le titre de régent (*atabek*, tuteur), exerçait le pouvoir réel, au nom des anciens califes, dont ses compatriotes formaient la garde. Hardis, autant que légers d'argent, avides autant que braves et belliqueux, ils avaient fondé au XIe siècle des principautés à Bagdad, à Alep, à Damas, à Tripoli et à Nicée, enlevé Jérusalem aux Fatimites, Antioche et la Romanie (plateau d'Asie Mineure) aux Grecs, subjugué Arméniens et Syriens, et créé, aux portes de Byzance, ce sultanat de Roum ou d'Iconium (Konieh), qui menaçait de ruine l'Empire romain d'Orient. Leur histoire est aujourd'hui bien connue, depuis les travaux de Weill et de Muller, de Chalandon (3) et de Laurent (4).

Le poète a puisé visiblement les notions qu'il possède sur eux dans les témoignages des chroniqueurs ou des pèlerins latins, qui en font souvent mention, et qui admirent leur courage, ainsi que

(1) *Gesta*, éd. Hagenmeyer, p. 118, 314. — Foucher, ch. v, 7, 18, 19, 33, 49. — R. d'Aiguille (*R. H. Oc. Cr.*, III, 236); G. de Tyr, livre Ier, II, III, 112, 126, 145, 149; IV, 153. — Guibert, livre III, ch. VI, « *Turci feroces* ». — (2) *Gesta*, p. 314, 425. — De même Gilo de Paris (*Arabes*, *Turcos*) dans Migne (p. 986). — (3) Chalandon, les Commène, 1907. — (4) J. Laurent, *Byzance et les Turcs Seljoucides en Asie Occidentale*, thèse Nancy, 1919.

leur hardiesse, tout en signalant leur cruauté et leur fanatisme. Ce sont ces Turcs Seljoucides que le trouvère a placés parmi les ennemis les plus redoutables de Charlemagne. Il suppose que la deuxième armée de l'émir de Babylone (vers 3240) est formée de leurs contingents. Il les considère comme des soldats d'élite, qui composent la vieille garde de Baligant (vers 3284-3518), au même titre que les Arabes ; il est même possible, que le terme *Enfruns*, qui accompagne leur nom en ce dernier passage, ne désigne pas un peuple distinct, mais est un qualificatif, qui caractérise la bravoure turque (1).

L'Asie Mineure dans la Chanson de Roland. Bruise n'est pas Brousse.— Du Nord de l'Asie Mineure, occupé par les Turcs, le trouvère ne dit rien. On chercherait vainement dans la *Chanson de Roland* la mention de Nicée ou de Dorylée. Il est presque certain que les païens de *Bruise*, dont il parle, comme d'auxiliaires ou vassaux de l'émir de Babylone (vers 3245), n'ont rien à voir avec l'ancienne *Prusa*, la ville de Brousse moderne, qui s'étend dans la belle plaine, située au pied de l'Olympe de Bithynie, à 22 lieues au sud de Byzance et à 17 à l'ouest d'Ismid. Cette identification proposée par l'érudit allemand Liebrecht (2) est en général rejetée, non sans raison. Elle mérite d'autant plus de l'être, que Pruse est restée une cité grecque jusqu'en 1356, et que le poète qui a lu les historiens des Croisades n'a pas dû ignorer qu'elle ne joua aucun rôle dans ces événements.

La Cappadoce. — Au contraire, les parties centrale et sud-occidentale de l'Asie-Mineure, où se passèrent quelques-uns des grands faits de ces expéditions, lui sont connues. C'est ainsi qu'il fait figurer à la bataille de Roncevaux « le païen Grandonies, filz Capuel, li rei de Capadoce » (vers 1571), et qu'il le dépeint sous des traits sympathiques (vers 1593-1594), de même que les historiens des croisades reconnaissent parfois l'héroïsme de certains émirs d'Orient. Il est vrai que les Turcs avaient appelé d'un autre nom, celui de Caramanie, cette partie du plateau, à laquelle ils avaient ajouté, en totalité ou partiellement, les anciennes provinces gréco-romaines de Phrygie, de Galatie et de Pisidie. Ils y occupaient, au centre Angora (Ancyre), à l'ouest Nicée et Antioche de Pisidie, Césarée et Iconium (Konieh), le *Coine* des Latins, au sud les passes du Taurus et Héraclée. Mais le nom de la Cappadoce, pays d'où venait le culte de Saint-Georges (3), était toujours usité parmi les Latins. On retrouve le nom de cette région dans

(1) L. Gautier, II, 231. Cette identification est contestée d'ailleurs. — (2) Liebrecht, *Z. f. rom. Philol.*, IV, 372. — Tavernier, *Vorgesch.*, 185, note — (3) G. Paris, *Romania*, IX, 44.

les *Gesta* et dans les amplificateurs ou les remanieurs de cette histoire, ainsi que dans Orderic Vital et dans Honorius d'Autun (1). Il n'y a aucune raison pour admettre, avec Gaston Paris (2), que le poète en avait connaissance uniquement par la tradition classique ou par les pèlerinages du XIe siècle, antérieurs aux croisades.

Butentrot et le défilé des portes de Cilicie. — Deux noms de cette région n'ont pu d'ailleurs être connus de Turold que par l'entremise des Croisés ou des témoins et des narrateurs de leurs expéditions. Ce sont ceux de *Butentrot* et d'*Argoilles*. Au vers 3220 de la *Chanson de Roland*, le poète, indiquant la composition de l'armée de l'émir de Babylone, y place en première ligne les gens de Butentrot.

On a beaucoup discuté au sujet de la situation de ce lieu, que L. Gautier et d'autres érudits ont voulu identifier avec Butrinto en Epire, l'ancien Buthrotium des Grecs ou avec Butestrot à Corfou (3). Butrinto eut en effet au Moyen Age une certaine importance et fut le siège d'un évêché byzantin ; il occupe à cinq lieues au sud-ouest de Delvino, à deux lieues nord-est de Corfou, une situation assez heureuse (4), au débouché des routes qui conduisent vers Janina et la Thessalie. Quant à Butestrot, ce lieu n'est guère connu que pour avoir servi de point de relâche aux Croisés en 1190, d'après le récit du Cistercien Brompton, abbé de Jorvaux (5). On ne voit pas pourquoi le trouvère aurait songé à placer, soit à Corcyre, soit sur la côte Epirote du sud, le centre de la puissance d'un peuple païen ou musulman d'Orient. C'est plus au nord, à Durazzo et en Esclavonie, qu'étaient passées les armées de la première Croisade, et ce n'est pas l'Epire, mais bien la Thessalie et l'Albanie, qui étaient les sièges de la domination des Vlaques, dont le poète a déjà fait mention.

Tout semble, au contraire, indiquer qu'il a voulu mentionner les Turcs Seljoucides, maîtres des passes du Taurus, où se trouvait la fameuse gorge de Butentrot, célèbre dans l'histoire de la première Croisade. P. Meyer (6), Hagenmeyer (7), G. Baist (8), Tavernier (9) ont déjà relevé sur ce point les principales indications, auxquelles on peut apporter quelques précisions plus grandes.

(1) *Gesta*, ch. IX, p. 228 — *Honorius d'Autun*, ch. XIX, col. 27. — Orderic Vital, I. 17, 234, 262. — III, 479 ; IV, 120, 125. — Lettre d'Alexis à Robert de Flandre (1093), les Turcs ont occupé «Cappadociam», dans *Migne*, col. 46, 467. Albert d'Aix (Capadocia, *H. Occ. Cr.*, IV 283, 285, 312 341). — (2) G. Paris, 44. — (3) Gautier, t. II (Lexique). — Tavernier, *Vorgesch*, p. 166, note. — (4) Edrisi, II, 121. — (5) Michaud, *Bibl. hist. des Croisades*, II, 732 et sq. — (6) P. Meyer, *Romania*, VII, 439. — IX, 27. — (7) *Gesta* ch. X, note 42. — (8) Baist, *Var*, p. 220. — (9) Tavernier, 166.

Ce lieu, que les Byzantins appelaient Πόδανδος et que les Arabes nommèrent *Bozanta*, est connu des historiens des Croisades, sous les noms de vallée de *Bothrentrot* ou de *Buetrenton*, de *Butrote* ou de *Botreintot* (1), formes dans lesquelles on retrouve aisément celle qu'emploie l'auteur de la *Chanson de Roland*. Ce lieu apparaît dans l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, dès le ve siècle, avec le nom de *mansio Opodano*, comme un relais sur la grande route de poste, voisine de la ville de Podandos (2). C'est là, en effet, que passait la voie célèbre, qui menait de l'intérieur de l'Asie-Mineure vers la Cilicie, par les fameuses *Pyles* ou portes Ciliciennes (aujourd'hui passe sud de Güllek-Boghaz), à l'altitude de 966 mètres. Là est entaillée, dans la muraille du Taurus, la sauvage gorge où coule le Seïhoun ou Saros, l'un des fleuves de Cilicie ; elle est orientée du nord au sud-est, et s'étend du moderne village de Bozanta, où il y a encore un relais *(khan)* turc, jusqu'à la passe de Güllek (3). Gaston Paris, qui avait saisi l'importance d'un pareil argument, prétendait que la mention de Butentrot ne prouvait rien contre la date qu'il assignait à la *Chanson de Roland*. Ce lieu était connu, croyait-il, parce que les pèlerins, dès le xie siècle, avant la première Croisade, suivaient cette voie pour se rendre à Jérusalem (4). Cet argument est contestable. P. Meyer en a senti la faiblesse ; il remarque que les pèlerinages ne prenaient pas souvent cet itinéraire dangereux. Beaucoup de pèlerins venaient en Terre Sainte, par mer ou par la côte (5).

La grande célébrité de Butentrot coïncide au contraire avec les premières croisades. A peu près tous les historiens de ces expéditions ne manquent pas d'en parler, parce que la grande armée des Croisés s'engagea dans ce défilé, après la victoire d'Héraclée. De l'Anonyme des *Gesta* à Raoul de Caen et à Orderic Vital (6), en passant par Tudebod, Albert d'Aix, Baudri et Guibert, il n'est guère de narrateur qui ne mentionne Butentrot, d'autant plus que l'aspect sinistre des passes et le voisinage des précipices du Taurus et du Seïhoun avaient donné naissance à la légende, d'après laquelle Judas Iscariote, désespéré de son crime, serait venu s'y donner la mort, en se jetant dans un de ces gouffres *(vallis contigua barathro*, disent les uns; *porta quae vocatur Judas*, disent les autres) (7). Ces événements, inséparables de l'histoire des pre-

(1) *Gesta*, ch. x, p. 217 (*vallem de Bothrentot*). — Albert d'Aix (*vallis Buetrenton*) ; Raoul de Caen (*Butroti vallis*), *R. H. Oc. Cr.*, 167 ; III, 5, 360, IV, 37, 164, 342, 513) ; Orderic Vital, III, 513 (Botentrot). — (2) Itinéraire, I, 15. — *Notitia Antiocheni patriarcatus* (vi^e s.), p. p. Tobler, I, 332 (Poderados). — (3) Tchihatcheff, *Asie Mineure*, p. 56. — (4) Romania, VII, 435, IX, 20. — (5) *Ibid.*, VII, 427 ; IX, 27. — (6) Cités ci-dessus. — (7) Raoul de Caen, Tudebod, Baudri, Guibert (*R. H. Oc. Cr.*, III, 30, IV, 37, 164).

mières Croisades d'Orient, peuvent seuls expliquer la célébrité dont la gorge de Butentrot fut entourée, et dont on trouve l'écho justifié dans la *Chanson de Roland*.

Argoilles est Eregli ou Héraclée. — Nul jusqu'ici n'a pu percer l'énigme que présente un autre nom, celui d'*Argoilles*. Au vers 3259 du poème, le trouvère, énumérant les troupes de l'émir de Babylone, chef suprême du monde musulman, y fait figurer une échelle (ou corps d'armée), la *huitième*, tout entière formée des contingents venus de ce pays mystérieux : « *l'oidme est d'Argoilles* ». Ce sont des chevaliers si braves, qu'à la bataille de Saragosse ils excitent l'admiration, autant que les Arabes et les Vlaques (vers 3474). Pour rétablir l'action compromise, on conseille à Baligant de faire donner cette vieille garde (vers 3473). Léon Gautier (1) et tous les romanistes postérieurs ont renoncé à expliquer ce terme. L'identification que P. Raymond, l'érudit béarnais, a proposée à cause de la forme altérée « *Bascles* », rapproché du nom d'Argoilles, est inadmissible. On ne saurait faire venir des Arbailles (2), petite vallée de Basse-Navarre, de Soule ou du pays de Cize, les vaillants auxiliaires de Baligant. Ce sont certainement des tribus turques Seljoucides, dont le poète n'a pu connaître l'habitat, que par la lecture des historiens de la première Croisade ou des expéditions qui suivirent, telle que celle de 1102. Après de longs tâtonnements, nous avons en effet reconnu dans *Argoilles* une *Héraclée (Eregli* ou *Erekli* en turc). Il y a, en effet, plusieurs Héraclées en Asie-Mineure, l'une, aujourd'hui fameuse par les charbonnages voisins, est ce port de la mer Noire à quarante-cinq lieues nord-est de Constantinople, où Mithridate fit massacrer les marchands romains. Une autre Héraclée (appelée aussi Périnthe), est à vingt-huit lieues nord-est de Gallipoli sur la mer de Marmara et a joué aussi un rôle dans l'histoire ancienne. Toutefois ni l'une ni l'autre n'ont été les théâtres d'événements de l'histoire des Croisades.

Mais il y a une troisième Héraclée, fameuse dans cette dernière histoire. C'est l'ancienne *Archelaïs* ou *Arkalla*, qui aurait peut-être succédé à Cybistra, et que les *Gesta* nommaient *Erachea* ou *Erachia*, et Foucher de Chartres *Eraclea urbs*, d'où les Turcs ont tiré la forme *Eregli*. Elle est située en Cappadoce ou Caramanie, à vingt-six lieues sud-est d'Iconium (Konieh), sur un affluent du Kizil-Ermak, non loin des fameuses Portes de Cilicie. Les lettres et les historiens des Croisades, décrivant l'itinéraire et les exploits

(1) L. Gautier, II, 288. — (2) Cité par Gautier.

des Croisés, racontent que ces derniers, vainqueurs à Dorylée, poursuivirent sur le plateau désertique, qui s'élève jusqu'à 1.050 mètres, les Turcs en fuite, pendant quatre journées. Ils traversèrent les *Nigri montes* (l'Emir ou le Sultan dagh), suivirent la grande voie romaine *(via regia)* jusqu'à *Antiochia minor* (Akscher), arrivèrent près d'un fleuve, l'*Ereharschembesu* ou le Kodja-Tschaï, à peu de distance d'Eregli, et y restèrent deux jours, en attendant que leurs éclaireurs fussent revenus. Ceux-ci rapportèrent qu'à *Eraclia* s'était formé un fort rassemblement de Turcs. L'armée chrétienne, qui venait de passer trois semaines au milieu des chaleurs étouffantes d'août et de septembre, s'avança cependant, pleine d'une ardeur nouvelle, contre l'ennemi, qu'elle mit en déroute à Héraclée le 20 septembre 1097. Elle séjourna quatre jours dans la ville conquise, dont les lettres des vainqueurs, telles que celle d'Anselme de Ribemont, annoncèrent la prise à tout l'Occident. Cet événement se grava d'autant plus dans les mémoires, qu'il coïncida avec l'apparition dans le ciel d'une comète fulgurante en forme d'épée, dont la pointe était tournée vers l'Orient et qu'on aperçut, aussi bien en Asie-Mineure qu'en Normandie, ainsi que l'attestent les récits de Foucher de Chartres et de Raoul de Caen (1). C'est le souvenir de cette ville orientale que Turold a voulu conserver, lorsqu'il a placé les Turcs d'*Argoilles* au nombre des plus braves auxiliaires de l'émir de Babiloine, l'adversaire le plus redoutable du monde chrétien. Cinq ans plus tard, d'ailleurs, un autre événement, celui-là funeste, le désastre du 26 septembre 1102, où fut presque détruite l'armée de Guilhen VII, de Welf de Bavière, d'Etienne, comte de Bourgogne, de la margrave d'Autriche, Ida, et de Thiémo, archevêque de Salzbourg, faisait retentir de nouveau en Occident le nom d'Héraclée. Peut-être ce second événement a-t-il contribué encore à attirer sur les Seljoucides de cette partie de l'Asie-Mineure l'attention du poète de la *Chanson de Roland*.

Les Arméniens (Ermines) dans la chanson de Roland. Satalie et Lajazzo. — C'est sans doute aussi par l'entremise des historiens des Croisades que le poète a connu les Arméniens, qui occupaient alors la région des sources du Tigre, de l'Euphrate (Grande-Arménie) et du Taurus oriental, et qui commençaient

(1) *Gesta*, ch. x, 214, 215, 284, note 36. — Foucher, Tudebod (forme *Herchlia)*, Robert, Baudri, Albert d'Aix (*R. H. Occ. br.*, III, 333, 339 ; 33, 37, 43, 99 ; IV, 37, 164, 340, 576, 581). — G. de Tyr, livre III ; ancienne forme *Archalla*, de Saulcy, Tancrède, *B. Ec. Ch.*, V, 505. — Leshe, *Journal of a tour trough Asia Minor*, 20. — Sur le désastre d'Erégli (26 sept. 1102) P. Riant, *Rev. Quest. hist.*, XXXIX, 218, 237.

aussi à se répandre en Cilicie (Petite-Arménie) jusqu'à la mer. Il se conforme aux données réelles de l'histoire, lorsqu'il fait des *Ermines* les vassaux des musulmans. Dès 1072, en effet, les Seljoucides avaient enlevé l'Arménie à l'Empire byzantin et enrôlé les populations arméniennes parmi leurs troupes. De même que les historiens de la première Croisade classent les *Hermenii* (1), à côté des Turcs, au nombre des soldats de Curbaran (Kerbogah) et de Cassien (Yaghi Sian), de même le trouvère compose la sixième armée de l'émir de Babiloine (vers 3227) de contingents d'*Ermines* et de *Mors*. C'étaient, il est vrai, des sujets peu fidèles, qui ne tardèrent pas à seconder leurs coreligionnaires, les chrétiens latins, et à nouer avec eux une étroite alliance, dès que s'affaiblit la domination seljoucide (2). Faut-il voir dans le nom d'un roi de *Suatilie*, dont il est question au vers 90 de la *Chanson de Roland*, le souvenir de quelque émir de la région de la Petite-Arménie, où se trouve, en effet, à 65 lieues au sud-est de Kutaïeh, la pittoresque et forte ville de Satalie ou d'Adalie (3), bâtie en amphithéâtre sur un golfe au bord de la mer? Ce qui pourrait porter à adopter cette identification, c'est que ce roi fait à Marsile un présent qui consiste en mules. Or, au Moyen Age, la Cilicie était renommée pour le commerce de ces bêtes de charge. Mais, d'autre part, Satalie, au XIIe siècle, n'était pas encore au pouvoir des musulmans; elle appartenait aux Commène. Elle n'a été connue dans l'histoire des Croisades qu'à partir de 1148, date à laquelle elle reçut les débris de l'armée de Louis VII, après le désastre de Méandre. Enfin, l'élevage des mules d'Andalousie était aussi fameux que celui de Cilicie. Le roi de Suatilie, auxiliaire de Marsile, peut avoir été aussi bien un roi maure d'Espagne, qu'un prince turc d'Asie-Mineure.

La seule ville de Petite Arménie, dont il soit question accessoirement dans la *Chanson de Roland* (4), mais d'une manière certaine, est celle d'Aïas ou de Lajazzo, à 16 lieues à l'est d'Adana. Elle était la plus grande place de commerce de Cilicie méridionale, aux portes de la Syrie, non loin des fameuses passes de

(1) *Gesta*, ch. XI, pp. 228, 244, ch. XVIII, 284. — Foucher, ch. VI-VIII, (souvent ils viennent piller les Croisés, parfois ils les secondent). — G. de Tyr, III. — Gilo (livre IV, col. 971, les associe aux Turcs). — Foucher les prend d'ailleurs pour des hérétiques presque aussi dangereux que les païens (chap. XV). — (2) Sur les *Ermeni* ou *Hermeni*, *Gesta*, ch. XI, p. 228 et sq. et note 35. — *Hist. Occid. Croisades*, t. I à IV, *indices*, spécialement t. IV notamment Albert d'Aix, Foucher, — *Hist. Arméniens des Croisades*, 3 vol. in-4° (notamment, introd. par Dulaurier). — (3) Baist, 219, opte pour Satalie sans donner d'autre raison que l'homonymie. — Jean de Vérone (*Satalie* gulfus), 175. — Odon de Deuil dans *Migne*, P. L., t. CLXXXV, 1205 et sq. — (4) Vers 2973 « *ben sun cuvert d'un palie galazin* ».

Beilan, qui la faisaient communiquer avec Antioche, et au point de départ ou d'arrivée des importantes routes de caravanes, qui se dirigeaient par Iconium vers la mer Noire et le Caucase, par les portes Syriennes, vers Damas, Alep, la Mésopotamie, l'Iran et le golfe Persique. C'est là que s'entreposaient les tissus précieux, les camelots ou étoffes de poil de chameau ou de laine, les soieries légères et les épices, là que se tenait l'un des plus grands marchés d'esclaves d'Asie. C'est de tissus de soie *(palies galazins)*, c'est-à-dire l'Aïas, ou de Lajazzo, que le poète fait recouvrir les véhicules qui amènent les glorieux morts de Roncevaux aux blancs sarcophages de Saint-Romain de Blaye. La seule mention de ces produits industriels, dont le trafic ne devint actif que depuis les Croisades, prouve que l'auteur de la *Chanson de Roland* a été le témoin du mouvement économique suscité par ces expéditions (1).

Les Syriens dans la Chanson de Roland. — C'est surtout de la même source, les récits écrits ou oraux des Croisades, que le trouvère a tiré les notions fort sobres qui se trouvent dans son poème sur les pays Syriens. Les contemporains de Turold se faisaient de la Syrie une idée précise, grâce aux Croisades. Orderic Vital en indique nettement les limites, qui vont de la Cappadoce à l'Egypte, de l'Euphrate à la Méditerranée (2). Le trouvère de la *Chanson de Roland* a certainement puisé, dans les historiens des expéditions du Levant, les traits de la physionomie qu'il donne aux Syriens. Ces historiens les représentent serviles à l'égard des musulmans, versatiles, prêts aux besognes louches d'espionnage, bref avec les vices habituels aux vaincus, qui changent souvent de maîtres (3). Les « *Suriani* », ainsi que les « *Hermeni* », reviennent souvent dans leurs récits; les musulmans les employaient peu en qualité de soldats, mais leur confiaient volontiers les services d'espions. C'est précisément sous cet aspect que le trouvère de la *Chanson de Roland* imagine ses « *Sulians* ». Dans l'armée de Baligant en Espagne (vers 3131 et 3191), ils sont chargés d'aller reconnaître la position et les forces des troupes de Charlemagne.

(1) Sur Aias et son commerce, *Aboulféda*, II, 227. — *Marco Polo*, éd. Pauthier, p. 35. — F. Michel, *Rech.*, I, 329 — Rey, 201, 219. — (2) Order c Vital, I, 217. — Ludolf, 360. — Foucher *(H. Occ. br.*, III, 352, 479). Baudri, *ibid.*, IV, 40, etc. — (3) Les Syriens, avides de lucre, rusés et cauteleux *(calliditas)*, Baudri et Guibert *(ibid.*, 43, 172, 178, 188), espions des Turcs *(ibid.*, 41, 179). La forme usitée chez ces historiens est celle de *Suriani*. *Gesta*, p. 206, 244, 284 ; Foucher, Robert le Moine, Raoul de Caen, lettre d'Etienne de Blois, Tudebod *(Rec. H. Occ. br.*, III, 77, 488, 667-763). — Baudri et Guibert (*ibid.*, III, 37, 131, 163).

La Géographie de la Syrie, de la Palestine et des pays de l'Euphrate dans l'épopée de Turold. — Fidèle à son esthétique, qui n'embarrasse point l'action de détails parasites, le poète ne donne sur la Syrie, la Palestine et les pays de l'Euphrate, que les notions destinées à faire comprendre l'immensité de l'effort déployé par l'islam contre la chrétienté. Ce sont des noms de peuples ou d'Etats qu'il énumère, et non des souvenirs de faits militaires ou d'épisodes, qui nuiraient à l'unité et à la simplicité de sa composition, plutôt qu'ils n'y contribueraient. C'est pourquoi, ni Antioche, ni Tripoli, ni Tortose, ni Acre, ni tant de lieux célèbres par les conquêtes des Croisés, n'apparaissent dans son épopée. C'est pour la même raison qu'il ne parle même pas de la prise de Jérusalem ou de la bataille d'Ascalon. Ce n'est pas une encyclopédie des Croisades sous une forme épique qu'il a voulu composer, c'est *l'épopée de la croisade* concentrée en un lieu et en un court espace de temps qu'il a pour objet.

Alep dans la chanson de Roland. — Aussi ne mentionne-t-il dans la Syrie que le plus puissant Etat vassal de l'émir de Babiloine, celui d'Alep, qui avait en effet joué un rôle capital dans les luttes contre les chrétiens et qui continua d'être le grand foyer de la résistance contre eux, depuis la bataille d'Antioche (1098) jusqu'à la seconde croisade. De même que dans la réalité les sultans ou émirs d'Alep prêtèrent main-forte aux Seljoucides contre les Croisés, pour le siège de la cité de l'Oronte et dans la bataille mémorable de l'été de 1098 (1), aussi bien que dans les expéditions postérieures, de même le trouvère imagine que l'émir d'Alep est en rapports avec le roi de Saragosse ou avec ses alliés, et qu'il a envoyé ses contingents au généralissime Baligant. L'écu merveilleux qu'Abîme porte à Roncevaux est en effet un don de « *l'amiralz Galafes* » (vers 1664). On s'est demandé quelle était l'origine de ce nom étrange. Baist y a vu, en philologue, une variante ou une déformation du mot *al-galife* ou *kalifa* (calife), un nom commun devenu nom propre (2). Il nous paraît au contraire presque certain qu'il s'agit de l'émir d'Alep. Ce prince musulman est appelé dans une lettre fameuse d'Anselme de Ribemont *Galepiæ* ou encore *Galapiae rex* ; dans les autres historiens des croi-

(1) Récits des historiens latins des Croisades (*H. Occ. Cr.*, III et IV surtout) — *Gesta*, 250, 344. — *Rec. des hist. orientaux* (not. Ibn-el-Athir, II, 15, 17, 69, 110, etc...). — Ousama, Autobiographie (*Rev. Or. Latin.*, p. 256). — Kamal-ad-Dhin, p. p. Barbier de Meynard (*R. H. Or. Crois.*, III, 1884) et Blochet, *R. Or. Lat.*, III (1895), 510 et sq. — (2) Aleph (*Gesta*, p. 122), Calepia, *Halapia*, *Galapia* (*H. Occ. Cr.*, p. 62, 171, 329.) — Guibert, Baudri, Albert d'Aix, *Halapia urbs* (Guil. de Tyr, livres IV, 170; V, 194 ; VII, 282, etc., t. Ier; *ibid.*), Marino Sanuto (*Secreta fidelium crucis*), p. 166, « Alapia ».

sades, c'est à peu près dans les mêmes termes, ou sous le vocable de *rex ou ammiralius de Calep* (1), qu'il apparaît. La similitude est trappante entre ce prince et l'*amiraſle* de la *Chanson de Roland*. Dans une autre strophe de l'épopée, c'est l'émir lui-même qui apparaît revêtu dans l'armée musulmane de la plus haute dignité vassalique, de celle de porte-étendard qui appartient dans l'armée de Charlemagne à Geoffroi d'Anjou. Auprès de Baligant,

L'enseigne portet Amborres d'Oluferne (vers 3297).

Or, ce terme « d'Oluferne » est couramment employé dans les écrits poétiques postérieurs, comme synonyme d'*Haleb* ou d'*Alep-po*, ainsi que l'ont observé G. Paris et G. Baist (2). Il n'y a rien d'étonnant à ce que Turold ait enrôlé, dans la lutte suprême pour l'islam, le plus grand Etat de la Syrie du nord, dont Alep était la reine, sur cette grande route, où elle tenait les avenues de la Mésopotamie, de la Palestine et de l'Egypte, de la Cilicie et des pays de l'Oronte (3). Le trouvère, qui a nommé Babiloine (le Caire), Alexandrie et Byzance, a sans doute voulu conserver la mémoire de la troisième grande ville du monde oriental musulman, qui était précisément la capitale syrienne.

La Palestine dans la Chanson de Roland. — Jérusalem. — Ce sont naturellement des noms de l'ancienne Palestine qui se rencontrent un peu plus souvent que ceux de la Syrie du Nord dans la *Chanson de Roland*. Les souvenirs bibliques interviennent ici à côté des récits des historiens et des pèlerins, sans que le poète se départe de sa sobriété coutumière. Il ne cite que les vocables nécessaires à son dessein. Jérusalem, Jéricho, Hébron, le Jourdain, voilà, avec les noms de peuples et quelques noms de vallées difficiles à identifier, tout ce qu'il a jugé nécessaire à l'action de son épopée. De la cité sainte, Jérusalem, il n'a rien dit que ce qui pouvait avoir rapport avec son poème ; il n'a indiqué que les avanies auxquelles les musulmans y avaient soumis les chrétiens. Gaston Paris a vu dans ce souvenir unique la preuve que le trouvère écrivait avant la première Croisade. Rien n'est moins sûr. Il est certain, en effet, que le poète a connu les personnages et les nations engagées dans cette croisade, mais il a volontairement éliminé de cette épopée tous les traits qui n'avaient

(1) Admiraldus Calepi, Gilo, livre II, col. 951, éd. Migne, « *praelia contra regem Galapiae* » (Ans. de Ribemont, éd. Migne, *P. L.*, t. CLV, p. 455, éd. Riant, *Arch. Or. Latin.*) I. — (2) P. Paris, *Hist. Litt. France*, XXXI, 418, note 3. — Baist, 222. — (3) Benjamin de Tudela, ch. XI, p. 127. — Khalili, p. 51. — Edrisi, II, 156. — Aboulféda, II, 43 — Shefer-Nameh, 33. — Blochet note 5, p. 547. — Volney, *Voyage en Syrie*, II, 39.

avec celle-ci aucun rapport immédiat. Or, pour le drame héroïque, dont l'action était située dans l'Espagne du Nord, et auquel il faisait participer le monde musulman et le monde chrétien tout entiers, ce n'étaient pas les *événements* d'Orient qu'il lui fallait évoquer, mais bien les *peuples* de l'Orient, et il n'a pas failli à cette conception. C'est pourquoi il n'est question de Jérusalem qu'à propos des excès légendaires qu'y aurait accomplis l'un des auxiliaires de Marsilé, Valdabron, représenté sous les traits d'un païen fanatique.

> Jérusalem prist ja par traïsun
> Si violat le temple Salomon
> Le patriarche occist devant les funz (vers 1566-67).

Il y a là une allusion aux mauvais traitements très exagérés, dont les chrétiens avaient été victimes. On a cru qu'il s'agissait exclusivement de la persécution infligée aux membres de la communauté chrétienne de Palestine, sous le règne du fanatique calife fatimite Al-Hakem, vers 1009-1010, sévices qu'ont racontés le Byzantin Cedrenus et les historiens occidentaux, Raoul le Glabre et Adémar de Chabannes. L'église de la Résurrection avait été alors détruite ; les chrétiens et le patriarche avaient été molestés, mais non égorgés (1). Quant au temple de Salomon, situé au sommet du mont Moriah, sur un plateau où se trouvaient le palais, l'enceinte, les tours attribuées à l'ancien roi d'Israel, en face du mont Sion à l'ouest, qui renfermait la citadelle et la tour de David (2), il paraît avoir été converti en mosquée dès l'origine de la conquête arabe. Il n'avait jamais été le théâtre de la profanation et du meurtre, dont le poète, d'après une légende populaire, charge les musulmans.

D'ailleurs, le souvenir de ces événements du commencement du XIe siècle était sans doute bien effacé à l'époque de Turold. Les chrétiens avaient joui à Jérusalem d'une tolérance insigne de la part des Fatimites, depuis 1021, de celle des Seljoucides eux-mêmes, depuis 1055 (3). Mais, à mesure que le monde musulman se sentit menacé, il est probable que les procédés vexatoires recommencèrent à l'égard des pèlerins et des chrétiens. Le patriarche de Jérusalem, Siméon et les évêques orientaux adressaient à ce sujet des plaintes à l'Occident. La légende de

(1) *Rec. H. de Fr.*, X, 34, 152. — Guil. de Tyr, livre Ier, ch. IV (*H. Occ, Cr.*, I, 15). — (2) Sur ce temple, nombreuses descriptions des itinéraires des historiens et des géographes, par ex. Foucher, ch. XVIII. — G. de Tyr, livres VIII et IX, p. 687 ; Benjamin de Tudela, ch. XI, I p. 85. — Itinéraires antérieurs au XIIe siècle, *Tobler*, I, 347, 369 — Itinéraires, p. p. *Michelant* et *Raynaud*, 29, 87, 166 — 3) G. de Tyr, livre Ier, ch. VI.

la persécution s'enflait, grossissait, dénaturait les faits, créait à l'encontre des musulmans des crimes imaginaires. Les Fatimites eux-mêmes, qui avaient repris Jérusalem aux Seljoucides en 1098 et offert aux Croisés de laisser aux pèlerins sans armes le libre accès de la cité sainte, se virent contraints, sous la menace de l'attaque de leurs adversaires réfractaires à leurs avances, de recourir à des mesures de précaution, que le fanatisme des Occidentaux interpréta contre eux (1). Déjà, au concile de Clermont, Urbain II avait tracé un tableau poussé au noir des souffrances des chrétiens d'Orient ; dans ce tableau, il était précisément question de ce temple de Salomon, enlevé au culte divin et voué à celui des idoles païennes (2). Il est probable que les prédicateurs populaires avaient enrichi ce thème des nouveaux détails qu'on retrouve chez le poète de la *Chanson de Roland*. On peut se faire une idée des amplifications qui avaient cours en Occident, en ce moment d'exaltation guerrière, par les légendes qu'a recueillies Guillaume de Tyr, et où il accuse les Fatimites d'avoir résolu le massacre général des habitants chrétiens de Jérusalem en 1099 et la subversion totale des églises de la Résurrection et du Saint-Sépulcre (3). C'est donc l'écho de ces légendes contemporaines de la Croisade, propagées par la crédulité populaire, bien plus que celui des événements de 1009-10, qui se retrouve dans l'épopée de Turold. Il y a là une preuve de plus de l'influence exercée sur les détails de son poème par les récits relatifs aux expéditions d'Orient.

Le val d'Hebron. — Le chef païen, qu'il mêle à ces profanations et à ces crimes légendaires, porte précisément le nom d'une région bien connue de la Terre-Sainte, observation qui ne semble encore avoir été faite par personne. Valdabron, comme Estamariz, est un nom d'homme fabriqué avec un nom de lieu. Ce nom est celui de la fameuse vallée d'Hébron, que les Arabes, assure Volney, nomment *Habroun* (4), précisément comme l'auteur de la *Chanson de Roland*. Historiens, pèlerins, géographes du temps des Croisades ne manquent pas de mentionner cette vallée fameuse, bassin oblong de cinq à six lieues d'étendue, qui se trouve à une trentaine de kilomètres au sud de Bethléem, et qui était également révérée par les musulmans, les juifs et les chrétiens. Benjamin de Tudela, le rabbin hébreu, les géographes arabes Edrisi et Abulféda en parlent avec autant de vénération que Foucher de

(1) Guill. de Tyr, livre Ier, ch. x et suiv., VII, ch. xxiii ; son récit a un caractère légendaire. — (2) Discours d'Urbain II, Migne, *P. L.*, CLXVI, col. 1066 — (3) Guill. de Tyr, livre Ier, ch xv ; livre VII, ch. xxiii. — (4) Volney, *Syrie*, II, 182, 183.

Chartres, Burchard, Ludolf ou Jean de Vérone. On y montrait en effet les tombeaux des patriarches Abraham, Isaac, Jacob et de leurs femmes, dans le temple de Saint-Abraham, tout auprès de ce qu'on croyait être la maison de ce dernier et la fontaine qui la précédait (1). Les Croisés latins y avaient établi une seigneurie du même nom, qui relevait de celle du Krak ou de Montréal, située au bord de la mer Morte (2). En face de cette mer se trouve Hébron, qu'on croyait encore avoir été la résidence primitive de David et le centre de la tribu de Juda. Ce sont ces souvenirs que le poète avait sans doute en vue, quand il donnait à un émir musulman la seigneurie de cette vallée célèbre, dont ce féroce chef, amiral de 400 *dromons* de la flotte de Baligant (vers 1519-1525), avait pris le nom.

Jéricho. — Ce sont de même des réminiscences bibliques et des impressions rapportées de leurs voyages par des soldats ou des pèlerins qui ont fixé l'attention du trouvère sur le nom de Jéricho. Il fait venir de la région, dont cette ville est le centre, la septième armée de l'émir de Babiloine (vers 3228). Tous les commentateurs de la *Chanson de Roland* n'ont pas eu de peine à reconnaître dans ce nom celui de la ville fameuse, dont les murs, d'après la Bible, s'écroulèrent au son des trompettes de l'armée de Josué, et où Jésus avait rendu la vue à un aveugle (3). Mais, ce qu'on n'a généralement pas observé, c'est l'immense renom que Jéricho dut aux Croisades. Ce bourg, situé à 23 km. nord-est de Jérusalem, à un jour de marche de celle-ci, sur la grande voie romaine qui remonte du Jourdain vers le Baradas, fleuve de Damas, assis dans une plaine fertile et chaude de six à sept lieues de long sur trois de large, attirait les pèlerins qui venaient y admirer la fontaine d'Elisée et y cueillir les palmes qu'ils rapportaient triomphalement de leur voyage, après avoir pris soin de se baigner dans les eaux du fleuve sacré, où Jean-Baptiste avait baptisé le Christ. C'est ce que ne manquent pas de raconter Foucher de Chartres et tant d'autres avec lui et après lui (4).

(1) *Itinéraires*, p. p. Tobler, I, 80, 139 ; par Raynaud-Michelant, 13, 99, 186. — Ludolf, 348, — Jean de Vérone, 251, 254. — Albert d'Aix (*H. Occ. Cr.*, III, 703, 708) ; Foucher, ch. XXIII, 403 et sq. — Guibert, *ibid.*, 511, 522. — B. de Tudela, ch. X, t Ier, 99, 101. — Aboulféda, 11, 16. — Khalili, 66. — Modjir-Ad-Dîn, *Histoire de Jérusalem et d'Hébron*, p. p. Sauvaire, 1876, in-8°. — Münk, p. 43 et sq. - (2) P. Riant, Les fouilles d'Hébron, *A. O. L.*, II, 411. — Schlumberger, la seigneurie d'Hébron, A. O. L., I, 665. — Ch. Köhler, récit de l'inv. des patriarches à Hébron, R. O. L., IV, 477-622. — Munk, 57. — Rey, 390. — (3) *Josué*, VI, 10 ; *Deutéronome*, XXXIV, 3. 2 ; *Guill. de Tyr.*, livre VIII, p. 321, 328. — (4) Foucher, ch. XXI, p. 364-366 ; 462. — Guibert, p. 512, 518. — Riant, *Scandinaves en Terre-Sainte*. p. 39. — Neubauer, *Géogr. du Talmud*, 161. — Aboulféda, II, 15. — Jean de Vérone, p. 210. — Itinéraires, p. p. *Tobler*, I, 353, 367. — Rey, 386.

La gent Samuel. — Il n'est pas probable que le trouvère, quand il parle d'un autre des corps de troupes de Baligant (vers 3211) formé de « *la gent Samuel* » ait songé aux Juifs, car il place ce peuple après les Ormaleus (païens de la Baltique) et avant les Prussiens et les Esclavons. Toutefois, et bien que la gent Samuel puisse être identifiée avec les Borusses du Samland, il ne serait pas totalement impossible qu'un souvenir biblique ait ici inspiré le poète. C'est celui du grand-prêtre et juge d'Israël (1055-1057), successeur d'Héli, restaurateur du culte israélite, promoteur de la royauté de Saül et de David, et auquel on attribuait les livres des *Juges* et de *Ruth*, ainsi que les deux premiers livres des *Rois* (1). Ce personnage illustre peut avoir, dans la pensée de Turold, servi à désigner le peuple, qui, ayant refusé de recevoir la vraie foi, pour immoler ensuite Jésus, méritait la réprobation de tous les chrétiens, et que ceux-ci jugeaient capable de toutes les apostasies, prêt à se joindre aux pires ennemis de la chrétienté. Cette hypothèse semble jusqu'à un certain point admissible, par suite du voisinage des Eugez que le poète assigne à la *gent Samuel*. Or, les Eugez, habitants de l'Arabie Pétrée ou orientale, peuvent être supposés voisins des Israëlites, assujettis par les Fatimites et enrôlés dans les troupes de ces derniers. D'autre part, les Eugez sont le seul peuple oriental qu'avoisine cette mystérieuse nation, tandis que les *gens de Jéricho* sont entourés de tous côtés, dans le poème, de races orientales : Arméniens, Maures, Ethiopiens et Kurdes. Le problème reste donc sans solution décisive Si le poète, par suite d'une réminiscence biblique, a voulu désigner une partie de la Judée, ce serait celle d'où était issu et où avait habité Samuel, à savoir le territoire de Rama, au nord de Jérusalem, de Béthel et de Galgala.

Les Canelius, les Chananéens et le val Fruit. — De la Bible viennent aussi ces *Canelius* que le poète peint sous des couleurs peu sympathiques, ce peuple de « *laides* » gens qui composent la première armée de Baligant, qu'il met même, avant les Turcs et les Perses, et dont l'émir compose la garde d'honneur de l'étendard musulman, où sont représentés Mahom, Tervagant et Apollin. Comme les muezzins, ces gardiens du drapeau invitent les païens à la prière (vers 3238 et 3269). Des hypothèses variées ont été émises sur leur compte. Génin y voyait une troupe de porte-cierges ! Francisque Michel les croyait originaires du pays d'où vient la cannelle, c'est-à-dire des Indes Orientales (2). Toutes

(1) E. Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, 1887, t. Ier.— Vernes, *Précis d'hist. Juive*, Paris, 1889. — (2) L. Gautier, II, 218.

ces suppositions sont également inadmissibles. Léon Gautier observe justement que les chansons de geste postérieures rapprochent les *Canelius* des *Achoparts* (1). Bien que Paul Meyer estime que *Canelius et Achoparts* n'ont rien à voir avec les souvenirs des croisades (2), il nous semble, au contraire, que, sans la Bible et les expéditions des Croisés, ces noms restent inexplicables. Or, il est sûr que les *Achoparts* désignent les Ethiopiens, ces troupes noires qui aidèrent les Fatimites dans leurs luttes contre les Croisés, notamment à Ascalon. Tout porte donc à croire, comme le suppose Tavernier (3), qu'il s'agit des Chananéens. Nous ajouterons qu'au lieu du *Val Fuit*, d'où le poète les fait venir, on pourrait lire le *Val Fruit*, par allusion à la fertilité traditionnelle de leur pays. La terre de Chanaan, dont le renom est légendaire, et dans laquelle Josué, après avoir massacré ou expulsé les Philistins, établit les tribus d'Israël, cette terre que Jahvé avait promise à Moïse, comme le lieu d'élection où son peuple trouverait la joie de vivre, est une vallée située entre la mer, le Liban et l'Antiliban. D'abord habitée par les sept ou dix peuples auxquels Josué fit la guerre, elle désigna ensuite surtout la zone fertile que les Grecs et les Romains appelaient Coelé-Syrie C'est un long couloir de 60 km. de long, de 25 à 30 de large, produit d'une dislocation séismique, dont le point culminant se trouve à 500 mètres à la source du Jourdain ; il fait suite à la Galilée et il s'abaisse en pente douce vers la plaine de l'Oronte. C'est la grande et belle région que la poésie lyrique des Hébreux a tant célébrée, où croissaient les roses de Saron, où la vigne se mariait aux arbres fruitiers, où la terre bien irriguée donnait de magnifiques récoltes de céréales et d'autres produits (4). Mais les fils de Cham, les Chananéens, maudits par Dieu, et les Philistins, leurs descendants, y avaient laissé flotter ce souvenir odieux et repoussant que la *Chanson de Roland* a recueilli. Du fond de leur tombeau, le poète a ressuscité ces ennemis de Jahvé et du peuple élu, pour les faire figurer dans la dernière bataille que Satan livre au vrai Dieu. Ce sont les échos des combats livrés dans ces vallées entre les Croisés et les païens, qui ont à leur tour fait surgir devant l'imagination du trouvère ces anciennes tribus des temps bibliques.

(1) L. Gautier, II, 218. — (2) P. Meyer, *Romania*, VII, 435. — (3) Tavernier, *Vorg.*, 164, note 323. — (4) *Genèse*, IV, 25 ; X, 19, XII, 6 — *Exode*, XIII, 31. — *Nombres*, XVI, 52, « Le Seigneur dit à Moïse : Je t'introduirai dans la terre de Chanaan. » — E. Renan, *Mission de Phénicie*, in-4°, 1874. — Beaucoup de relations mentionnent cette vallée, ex. Shefer — Nameh, 55. — Foucher et Raoul de Caen (*H. Occ. Cr.*, III, 460, 469, 673, 674). — Guil. de Tyr, livre X, 444. — Munk, 77. — M. Vernes, *Pop. anc de la Palestine (B. E. H. Et.*, I, 1889).

Canabeus, le royaume de Floredée et le Val Sevrée. — Presque inextricable est un autre problème relatif aussi à un des auxiliaires de l'émir de Babiloine. C'est le propre frère de ce dernier (vers 3125 et 3499).

> ... Canabeus, li reis de Floredee
> Cil tint la tere entresqu'en val Sevree.

Puisqu'il est question d'un membre de la famille de l'émir, son fief doit être évidemment recherché en Orient. Son nom lui-même n'est pas sans analogie avec celui de Chanaan *(Chananæus)* ou avec la ville galiléenne de Cana, à 10 lieues sud-est d'Acre, située sur le penchant occidental du mont Thabor et célèbre par le miracle dont parle l'Evangile de Jean (1). Quant au royaume de *Florédée*, il semble être désigné par un qualificatif, plutôt qu'il ne concerne un royaume de nom réel. Peut-être est-il possible de trouver dans la mention du *val Sevrée (vallis separata)* (2) un élément qui permette de fixer d'une manière très hypothétique la situation de cet Etat vassal. Etait-il situé dans l'Asie-Mineure ? De ce côté, auprès de Dorylée et de Nicée, un historien des Croisades met un *campus floridus* (3), qui a quelque analogie avec *Florédée*. Mais pareil fief serait bien éloigné de l'Empire des Fatimites ou de Baligant. Faut-il voir dans le pays de Florédée un nom poétique qui désignerait quelque région de la Syrie ou de la Palestine, analogue à la terre de Chanaan ? Les écrivains arabes mentionnent sur le cours supérieur du Jourdain une vallée, dont le fond est formé d'une terre noire fertile et qui s'étend de l'est du lac de Tibériade et au sud de Damas jusqu'à Belkaa. C'est le Djolan actuel, qui se nommait au Moyen Age le Souad, Soad, Savada, et dont les chrétiens s'emparèrent vers 1125-1129. Là se trouvait le château de Saphet, qui commandait la route de Tibériade (4), et la grosse bourgade de Séphorie (5), qui n'est pas sans analogie avec le terme Sevrée, ainsi qu'un casal de Seiera, mot aussi voisin du terme roman. En 1101, Tancrède, prince de Galilée, fait cadeau de ce casal à l'abbaye du Mont Thabor. Dans cette même région, au milieu de bosquets de myrtes, se trouvait, à 30 lieues nord-ouest de Tibériade, *Safed*, l'ancienne Béthulie (6). C'est donc peut-être vers le Souad ou vers Séphorie qu'il faudrait

(1) Evang. de Jean, II, 7. — Foucher, p 462, parle de Cana ; de même les itinéraires de pèlerins. — Gautier, II, 468. — (2) *Gesta*, 107, note 11. — (3) Foucher, 350. — (4) *Rec. Hist. Orient. Croisades*, I, 491, 529, 541, 561. — Delaborde, *Chartes de Terre-Sainte*. 28, 69. — G. de Tyr, livre XVIII, 842. XXII. 1093. — (5) Rey, 466, 487. — (6) Aboulféda 113-21 ; carte de la Syrie dans le voyage de Volney, II, 110.

chercher le fief du frère de Baligant, en cette partie de la Galilée, où Loti a vu « des fouillis délicieux d'arbres et de fleurs, de marguerites jaune pâle, de lins roses, de jasmins et de roses » (1), comme en avaient sans doute admiré, au royaume de Floredée, nos pèlerins et nos chevaliers des premières Croisades, compagnons des Normands de Tancrède et compatriotes de Turold.

Le Chariant et le Val Marchis — Identification avec le Jourdain et la Galilée. — C'est dans cette même région qu'il convient de placer un autre Etat, vassal de l'émir de Babiloine, et dont on avait jusqu'ici vainement cherché l'emplacement que nous croyons avoir découvert, non sans peine. Baligant, pour encourager l'ardeur belliqueuse de son fils, lui promet, s'il peut rabattre l'orgueil des Français, de lui donner un apanage.

> Jo vos durrai un pan de mun païs
> Dès Cheriant entresqu'en val Marchis (vers 3207-08).

Aucun des commentateurs de la *Chanson de Roland* n'est parvenu à identifier ce mystérieux fief. Liebrecht et Stengel y voient seulement une réminiscence de l'Orient, sans donner aucune précision. Le Chériant est cependant reconnaissable ; c'est le Jourdain que les Arabes appellent, dès le Moyen Age, *el Cheria* ou *Al Charia, Cherial el kebir*, terme qui se retrouve dans les ouvrages d'Aboulféda (2), aussi bien que dans celui de Volney (3), et dont le trouvère donne l'équivalent tout à fait exact. On sait que ce grand fleuve de la Palestine, né dans le sud de l'Antiliban, à quatre lieues nord-ouest du massif neigeux de l'Hermon, près de Baniah (à 750 m. d'altitude), à 13 lieues sud-ouest de Damas, parcourt d'abord une vallée marécageuse, encombrée de joncs (le lac de Mérom), arrose pendant 90 km. la région qui précède le lac de Tibériade, traverse ensuite ce dernier lac, si célèbre depuis l'époque de Jésus, et va se perdre, après 110 km. de nouveau cours, dans la mer Morte, développant ainsi une longueur totale de 215 km. Dans cette vallée fameuse se trouvaient d'antiques villes dont les premières Croisades remirent les noms en honneur : Tabarie, Naplouse ou Naples, Sichem, Samarie ou Sébaste. Une principauté de Galilée fut créée, en faveur de Tancrède, et des forteresses françaises s'élevèrent sur ces hauteurs, telles que les monts Garizim, qui rappelaient

(1) P. Loti, *la Galilée*, *Œuvres complètes*, VII, p. 402, 426. — (2) Aboulféda II, 46, 60, 61 (le fleuve de *Scharia*, *nahr-al-Scharya* ou *al Scharyé* ou *Scharyé*) — (3) Volney, II, 164 (ne connaît pas le texte d'Aboulféda).

tant de souvenirs bibliques, tandis qu'une flottille de guerre et des enceintes franques de villes se miraient dans les eaux du lac fameux, où le Christ avait prêché la doctrine de paix et d'amour aux humbles pêcheurs de Galilée (1). L'apanage destiné au fils de Baligant est donc probablement celui de la principauté de Tancrède, la Galilée que baigne le fleuve *Chériat* (le Jourdain) avec ses eaux lentes et bourbeuses, bordées d'un rideau épais de saules et de roseaux. Que serait donc le *Val Marchis*, si ce n'est cette région ? L'hypothèse est d'autant plus plausible, que les *Gesta*, composés par un compagnon de Tancrède, et les récits d'autres historiens, notamment ceux de Raoul de Caen, appellent constamment le héros de la première Croisade *Marchisides*, *Marchisi filius*, parce qu'il avait pour père Odon le bon Marquis, baron normand, gendre de Tancrède de Hauteville et beau-frère de Robert Guiscard. Tancrède, fils d'Odon, avait amené avec lui en Orient un de ses propres frères, Guillaume, vaillant soldat qui fut tué près de Dorylée et qui est aussi appelé *Marchisi filius* (2). Il y a là une analogie frappante avec le nom de ce *val Marchis* que le poète assigne comme futur fief au fils de Baligant et qui devait s'étendre depuis les sources du Jourdain jusqu'aux confins de la vallée (*la princée de Galilée*), assignée en 1099 à l'héroïque fils du Marquis Normand. Cette hypothèse nous semble préférable à celle à laquelle nous avons aussi songé, qui donnerait pour bornes à cet apanage le Jourdain au sud et l'oasis de Damas au nord, c'est-à-dire la lagune *Behaviah el Mardji* où finit le Baradas qui arrose cette oasis et le vivifie (3). Dans tous les cas, qu'il s'agisse de la Galilée ou de l'oasis de Damas, le souvenir des Croisades apparaît encore ici en évidence.

Les hypothèses au sujet du Val Penuse. — C'est au sud de cette région que l'on peut, avec bien moins de probabilités, d'ailleurs, placer ce pays de *Val Penuse*, où l'émir de Babiloine a recruté sa cinquième armée (vers 3256). S'agit-il ici de quelque stérile et âpre contrée de la haute région du Tigre et de l'Euphrate? On pourrait le supposer, puisque « ceux *(cels)* de Val Penuse » sont énumérés après les contingents de Baldise la Lunge. Mais ce n'est

(1) Nombreux souvenirs du Jourdain et de sa vallée dans les Itinéraires, p. p. Tobler, I, 123, 174 ; par Michelant et Raynaud, 53 ; Jean de Wurzbourg, dans Migne, p. 1065 ; Ludolf, 362 ; Foucher, 367, 380, 432, 462, 477 ; Guibert, 512, 522 ; Edrisi, 358, etc. — Sur la principauté de Galilée ou de Tabarie, Rey, 428-429. —(2) *Gesta*, ch. IV, 153 ; III, 138, IV, 153 ; X, 216 ; XXIX, 371. — Ordéric Vital, III, 183, 456, 487. — Raoul de Caen (Tancrède, Marchisides, Marchisida) *(H. Occ. Cr* III, 612, 618 621, 632, 633, etc.). — (3) Aboulféda, II, 8 ; Volney, II, 240 ; lieu célèbre, dans les chroniques Arabes, par la victoire de Mérouan en 683. L'émir de Damas possédait toute la vallée du Jourdain jusqu'à Jéricho *(Jean de Vérone*, p. 249).

pas dans un ordre absolument strict que le poète désigne les « escheles » des troupes de Baligant. Aussi ne serait-il pas impossible qu'il ait eu en vue cette morne terre de Transjordanie, que les Croisés occupèrent de 1100 à 1120, et qui s'étend de la mer Morte ou des confins de la Galilée à l'Ouady-Arab et aux frontières de l'Egypte. C'était une région désertique, bien connue des pèlerins, qui la suivaient, pour se rendre au célèbre sanctuaire de Sainte-Catherine au mont Sinaï, et que jalonnaient ces admirables forteresses franques, comme le krak de Montréal, dont on voit encore les ruines imposantes. Foucher de Chartres, qui a parcouru avec Baudouin Ier cet itinéraire, l'a décrit en traits précis, et nous apprend qu'il fallait sept jours pour arriver de Jérusalem au golfe Elamitique, à travers cette vallée sauvage, de pénible accès, domaine traditionnel des Arabes Nabatéens, ces pillards du désert (1).

La géographie des pays et des peuples de l'Euphrate dans la Chanson de Roland. — Les premiers Croisés avaient de bonne heure, dès 1098, sous les ordres de Baudouin et de Tancrède, saisi hardiment les avant-postes de la Syrie vers l'Euphrate, et créé la principauté ou comté de Rohez ou d'Edesse. Le poète de la *Chanson de Roland* a certainement connu ces événements dans leurs grandes lignes. Son épopée en porte la trace manifeste. Cinq noms qu'on peut identifier, d'une façon à peu près sûre, en sont la preuve, sans compter deux autres, dont l'identification est plus douteuse.

Les Kurdes (Curti, Grudi). — Le premier est celui des Kurdes dont l'appellation latinisée, celle de *Curti, Grudi*, se trouve dans les historiens latins des premières Croisades. Ils y figurent à côté des Turcs et des Perses aux batailles d'Antioche et d'Ascalon (2). Turold leur donne le nom déformé de *Gros*, les met auprès des gens de Balide la Fort, et c'est des Kurdes que Baligant forme son neuvième corps d'armée tout entier (vers 3229). Ces montagnards robustes, grands et farouches, étaient d'excellents soldats au service des Seljoucides et de l'*atabeck* de Mossoul au XIIe siècle. Ils habitaient la région de plateaux et de monts qui se nomme aujourd'hui le Kurdistan, entre la Perse, la Grande Arménie et l'Asie-Mineure, aux abords de la vaste plaine du Tigre et de l'Euphrate (3). Ils n'ont cessé d'être, comme aux temps des Croisades,

(1) Foucher, ch. XXIII, 367, 432. —Guill. de Tyr, livre XIII — Ernoul, 67.— Guibert, 312, 522. — Jean de Vérone, 225. — Rey, 393-398. — (2) *Gesta*, XXI, 314. — Tudebod (*H. Occ. Cr.* III, 59, 98, 115, 116, 142, 197, etc.)— Baudry et Guibert (*ibid.*, IV, 59, 91, 189) ; *Curti Crudi*. — (3) Edrisi, I, 407 ; Aboulféda, II, 164.

une race militaire par excellence, dont le renom devait être parvenu jusqu'en Occident, puisqu'un Normand, contemporain de Turold, Orderic Vital (1), les a mentionnés.

Le pays de Marasch dans la haute région du Taurus, voisine de l'Euphratèse. — Tout auprès du Kurdistan, le trouvère place correctement, presque comme un géographe, le pays de Marasch. Il compose la sixième armée ou *échelle* des troupes de Baligant de la « gent de Maruse » (vers 3257). Il est facile d'y reconnaître la *Marusis* de l'un des historiens de la première Croisade, le Poitevin Pierre Tudebod de Civrai. Les autres variantes, qu'on trouve dans nos narrateurs latins, sont celles de *Marescum, Maresium, Marusis, Marasis, Mariseum, Maresh*, qui s'éloignent peu de la première (2). Cette région avait été l'une des premières conquêtes de Baudouin et de Tancrède. Elle était peuplée de populations mélangées de Turcs, de Kurdes, de Grecs et d'Arméniens. Marasch fut, avant de devenir le chef-lieu d'un pachalik turc, celui de l'un des grands fiefs de la principauté d'Edesse. Assise en amphithéâtre sur les pentes sud-est de l'Akour-dagh, dominée par une puissante enceinte byzantine garnie de tours carrées, et par une forte citadelle, elle commandait à la fois la route du Taurus et le bassin initial du Seihoun, fleuve de Cilicie, ainsi que le chemin de la grande plaine, qui se déroulait à ses pieds et qu'arrose l'Eikenes, sous-affluent du Djihoun ou Seihoun. C'était l'ancienne *Germanica*, à 154 km. nord-ouest d'Alep (3). Les Croisés, d'accord avec les Arméniens, en firent un des principaux centres de leur puissance. C'est elle qui semble le mieux répondre au vocable de la *Chanson de Roland*, et il convient de la préférer à un autre centre, conquis également par les Croisés (4), celui de Marrah, sur la grande route de caravanes, situé à trois jours au sud d'Alep, à trois d'Hamath, non loin de Damas. La forme *Marra*, donnée par les historiens latins, répond en effet moins bien que celle de *Marusis* (Maruse) ou de Marasch au vocable que Turold emploie. D'ailleurs la ville d'étapes de la région de Damas et d'Alep est bien moins connue que le grand fief du comté d'Edesse, dans l'histoire des Croisades.

Balide la Fort et Balis sur l'Euphrate.— Au vers 3230, le trouvère nomme après les Gros (ou Kurdes), parmi les contin-

(1) Orderic Vital, III, 543, 547. — (2) Occupée pendant la 1re Croisade; Foucher, Tudebod, Guibert, Albert d'Aix en parlent *(H. Occ. Cr.*, III, 34, 132, 337, etc., IV, 40, 159, 358); *Gesta*, XI, 5, 236, note n° 50. — Blochet, Kamal-ed-Dîn, 525.— (3) Rey, 316.— Aboulféda, II, 39.— (4) *Gesta*, XXX, 387 ; XXXIII, 402. — Foucher, Tudebod, Albert *(H. Occ. Cr.*, III, 85, 272, 352, etc).

gents de Baligant, une dixième échelle ou armée, formée des païens de Balide la fort.

Ço est une gent ki unches ben ne volt.

Léon Gautier y a vu la mention d'un peuple et d'un pays imaginaires. Nul, jusqu'ici, n'est parvenu à l'identifier. On le peut cependant à force de recherches. La lecture des géographes et des historiens arabes prouve qu'il existait sur la route d'Alep à Bagdad, et non loin du coude de l'Euphrate, à l'ouest, une ville importante, Balis ou Beles, appelée aussi *Balitch*, *Balitz*. Benjamin de Tudela y est passé au milieu du XIIe siècle et nous apprend qu'elle était à deux journées de marche d'Haleb (Alep) ; il y a vu une tour qu'il attribue à Balaam. Le géographe Yakout la décrit : « C'est une ville, dit-il, en Syrie entre Alep et Rakkah ; elle était anciennement sur le bord occidental de l'Euphrate, mais le fleuve n'a cessé de se retirer de l'Orient, de sorte qu'il y a entre le fleuve et Bâlis quatre milles ». Kamal-ad-Din, l'historien d'Alep, raconte que c'était une des principales places fortes de cette région, presque égale en importance à Homs (1). Elle se trouvait au point de départ de la navigation de l'Euphrate, à quatre journées d'Alep, au point de rencontre des routes de caravanes, vers Nisibe, Mossoul à l'est, Iconium au nord, Damas et Palmyre à l'ouest. Les croisés l'avaient enlevée à l'émir d'Alep, Rodouan (2). De plus, un événement survenu en 1104 l'avait fait connaître jusqu'en Occident ; c'est là que les Croisés avaient essuyé une importante défaite, où ils auraient perdu 12.000 hommes (3). Enfin les itinéraires des pèlerins la mentionnaient, parce que là se trouvait le tombeau de saint Bacchus, frère de saint Serge (4). L'évocation de son nom dans la *Chanson de Roland* est encore l'un des témoignages les plus probants, au sujet des notions que Turold avait recueillies sur les croisades d'Orient.

La terre de Bire et le fief de Bir en Euphratèse. — A la fin du poème, l'ange vient annoncer à Charlemagne, vainqueur des Sarrasins d'Espagne, que sa mission n'est pas terminée. Dieu lui en assigne une autre et le messager divin dit à l'Empereur :

Par force iras en la tere de Bire.

(1) B. de Tudela, ch. XI, tome Ier, p. 127. — Blochet, Kamal-ad-Din, 528. — Edrisi, II, 138, 156. — Aboulféda II, 246 : « C'est le principal port de l'Euphrate, dit-il, en allant de l'Irak en Syrie ». — Rey, 137, 200. — (2) *Hist. Orient. Croisades (Arabes)*. I, 265, 278. — (3) Röhricht, *Gesch. K. H.*, 1898, 49. — (4) *Itinéraires*, p. p. Tobler, I, 75, 118. — (Elle était aussi connue sous le nom de *Barbalissus*.)

Peu de noms ont autant fait travailler l'imagination des commentateurs. Hoffmann (1) y a vu, par suite d'une fausse interprétation de l'itinéraire de retour de Charlemagne, qu'il fait passer à Narbonne, la mention de l'étang de *Berre*, comme si Charlemagne avait pu être chargé de la tâche de délivrer ce paisible pays de Provence de la domination sarrasine. G. Baist est allé chercher Bire à Vera dans la province d'Almeria (2). Mais on ne voit pas pourquoi ce bourg, à 14 lieues nord-est d'Almeria et à 15 lieues sud-est de Baeza, aurait pu attirer l'attention du poète. Pourquoi également serait-ce Vera dans l'Andalousie, plutôt que Vera sur la route de Tarazona à Calatayud, ou Vera en Navarre à 11 heures 1/2 de Pampelune, vers la frontière française, qui mériterait l'honneur d'une grande expédition ? Ces suppositions sont également dénuées de vraisemblance. D'ailleurs la forme *Vera* ne rappelle *Bire* que d'assez loin. D'autres, tels que Léon Gautier (3) ont supposé arbitrairement que le texte était altéré, et proposé de lire au lieu de Bire, Libye. Une quatrième hypothèse confond *Bire* avec l'Epire (Ebire) (4); elle se fonde sur les prétentions que formaient depuis 1080 les Normands de Guiscard et de Boémond sur cette province de l'Empire Byzantin. Le premier s'intitulait déjà « duc, roi, empereur de Corfou et de Grèce ». Le second avait assiégé Durazzo, était revenu en France épouser Constance, fille de Philippe Ier, et nourrissait le projet de supplanter les Commène (1106-1107). Mais il avait dû renoncer provisoirement à ses ambitions par un traité conclu en 1108 (5). Tout porte à croire qu'il ne peut être question de l'Epire, province d'un Etat chrétien, dans la strophe finale de la *Chanson de Roland*, mais bien d'un pays de l'Orient musulman et d'une certaine importance. C'est pourquoi il convient d'écarter aussi du débat le village de Bire *(viculus Birrus)*, entre Jérusalem et Naplouse, incendié par les Egyptiens, d'après Foucher de Chartres, à l'époque de la bataille d'Ascalon (1099), et qui fut encore, d'après Yakout, ruiné par Saladin (6).

Au contraire, les présomptions les plus fortes, celles qui ont frappé des érudits, tels que Génin, Baist (7), Tavernier (8), et qui nous semblent décisives, sont en faveur de la région de Biredjik sur l'Euphrate, à l'avant-garde de cette principauté d'Edesse,

(1) Terre de Bire, *Roman. Forsch.*, I, 430. — *Romania*, XX, 151. — (2) Baist, 226. — (3) Gautier, II, 246, 295. — (4) Tavernier, *Z. f. fr., Spr.*, XXXVII (1911), p. 272. — (5) Orderic Vital, IV, 179-180, 242. — Chalandon, Alexis Comnène, 1900, 51, 94, 217, 253. — (6) Liebrecht, *Literaturblatt*, I, 181. — (7) Baist, p. 226, hésite entre El-Bireh et un port de mer. — (8) Tavernier, Vorg. 192. id. Zur Roland's terre d'Ebie, *Z. f. fr. spr.*, XXXVII ; 272.

dont l'Occident chrétien suivit pendant près d'un demi-siècle avec tant d'anxiété les destinées et partagea les épreuves. Les Croisés avaient fait de la terre de « *Bir* », comme ils l'appelaient, l'un des principaux fiefs, avec Tulupe et Corice, de ce vaste Etat. qui avait appartenu à Baudouin et à Joscelin de Courtenay. Ce dernier l'avait inféodé en 1117 à un autre Français de la Loire, son cousin Valeran, et c'est seulement en 1143 que le fief tomba aux mains du prince musulman de Mardin (1). Le chef-lieu, appelé aujourd'hui Biredjik, au nord-est d'Alep, est admirablement situé au coude de l'Euphrate vers l'ouest, sur la grande route d'Alexandrette et d'Antioche vers Bagdad et l'Iran, sur le chemin des caravanes et du commerce. C'était un point stratégique de premier ordre, défendu au XIIe siècle par une gigantesque citadelle en maçonnerie, à trois étages de meurtrières, à quatre étages superposés de magasins, si solide qu'elle a résisté aux tremblements de terre. Elle était flanquée de tours, et on l'aperçoit sur sa colline au nord du fleuve à 180 pieds de haut. Le géographe arabe Khalil en parle en ces termes : « *Bire*, dit-il, est une belle cité avec une citadelle très forte ; un pont y est jeté sur lequel les cavaliers traversent l'Euphrate et ses environs sont peuplés de villages » Une troisième Bir se trouvait aussi, d'après Yakout, proche de Samosate, et pourvu également d'une forte citadelle. Mais il est peu probable qu'elle ait eu en Occident la célébrité de cette terre de Bire, le fief des Courtenai, sans cesse assiégée par les Turcs et objet de sollicitude pour les Latins.

Baldise la Lunge et Bagdad. — Les commentateurs n'ont pas réussi jusqu'à présent à reconnaître quelle est la région dont le chef-lieu est indiqué dans le vers 3255 de la *Chanson de Roland*. La quatrième échelle ou armée de l'émir de Babiloine est formée des contingents de *Baldise la Lunge*. Sur ce point encore, en dépouillant avec soin les récits des historiens et les descriptions des géographes, nous croyons être arrivés à découvrir cette ville mystérieuse que le trouvère place non loin de Maruse. Elle n'est autre que la célèbre cité des *Mille et Une Nuits* et d'Haroun-al-Raschid, la capitale prestigieuse des Abassides, qui déchue de sa prééminence au profit de Mossoul et du Caire au XIe siècle, n'en conservait pas moins son immense renommée. Nos Latins l'appelaient par erreur la *vieille Babylone*, par opposition à la *Nouvelle Babylone*, qui était le Caire. En même temps, en vertu des défor-

(1) G. Rey, 302-304. — Blochet, Kamal-Ad-Dîn. 525. — Guill. de Tyr, livre XVII, ch. XVI, *H. Occ. Cr.*, I, 786. — Khalili, 54. — Aboulféda, II[1], 46, 52. — Shefer Nameh, 31.

mations qui leur étaient familières, ils avaient transformé le nom de Bagdad en celui de *Baldac*, d'où est venue la forme employée par Turold « *Baldace, Baldise* ». C'est cette dénomination de Baldac, qu'on rencontre, depuis les historiens des Croisades et depuis Orderic Vital au XIIe siècle, jusqu'à Ludolf de Sudheim au XIVe siècle et jusqu'au cosmographe Jean Alfonse au XVIe siècle (1). Le renom de Baldac s'était encore accru à la fin du XIe siècle, puisque nos Croisés étaient en lutte ouverte avec les Turcs, qui se servaient du prestige du calife de Bagdad pour affermir leur empire en Orient. Edrisi, Aboulféda, Benjamin de Tudela, qui la décrivent, en montrent l'immense étendue, les hauts murs de briques, flanqués de tours et entourés de fossés, les palais au milieu des jardins, le mouvement prodigieux de caravanes qui apportaient dans ses bazars les produits de l'Inde, de la Perse, de la Syrie et de l'Arabie. Le Tigre la divisait en deux, et le vers de Turold s'applique parfaitement à la grande cité orientale, qui mesurait 4 *à* 5 *km. de long* sur 2 1/2 environ de largeur seulement (2).

Imphe identifié avec Edesse ou Nisibe. — On a essayé aussi de soulever le voile qui entoure le nom d'une autre ville orientale, dont il est question dans la strophe finale de la *Chanson de Roland*. L'ange qui vient annoncer à Charlemagne, de la part de Dieu, la mission nouvelle qui lui est imposée, lui assigne comme objet de la Croisade qu'il devra entreprendre la délivrance d'un prince chrétien :

Reis Vivien si succuras en Imphe (vers 3996).

Divers commentateurs, notamment G. Baist, ont cru reconnaître dans Imphe la fameuse ville d'Egypte, Memphis, déchue au Moyen Age ; elle est appelée en effet Nemphi dans quelques itinéraires (3). Mais il y a peu d'apparences qu'une ville qui n'était dès lors qu'un amas de ruines, dont le nom n'apparaît presque jamais dans les historiens des Croisades (4), qui était au pouvoir des Fatimites, et non d'un roi chrétien, ait pu attirer l'attention du trouvère. Pour des motifs encore plus graves, on doit

(1) «*Baldac, quae est caput regni Turcarum, dux urbis Bardach*». *Baldac, Baldacensis calipha (H. Occ. Cr.*, IV, 563, 613, Albert d'Aix ; III, 892, Robert le Moine ; I, 170, 774, 903, 1135, Guill. de Tyr). — Orderic Vital, IV, 247, 260. — Ludolf 339, 343. — Table de Velletri, dans Hamy (G. de Berry, p. 248) de Sucheim (*Baldac*, super Euphratem (A. O. L., 373). — Marco-Polo, (299), ch. 26, p. 22 (*Baudac* et Mossoul). — Jean Alfonse, 362, 363. — (2) Edrisi, II, 156, 328, 389. — Aboulféda, II, 66, 76. — Asolik, 60, 68. — B. de Tudela I, 146, 153. — (3) Itinéraire d'*Antonin martyr*, éd. Tobler, I, 380. — (4) Tavernier, *Z. f. fr. Spr.*, 1913, 56, 57, rejette avec raison cette identification.

écarter Nymphie ou Nif qui se trouve sur le plateau d'Asie-Mineure, à dix lieues à l'est de Smyrne, puisqu'elle n'a jamais été le siège d'un Etat latin et que son rôle historique au Moyen Age a été à peu près nul. A plus forte raison, n'y a-t-il pas lieu de s'arrêter à l'hypothèse d'Hoffmann, qui identifie Imphe avec Imphès ou Nymphœus, ville de Thessalie (1). On ne peut supposer, sans extravagance, que Charlemagne puisse être chargé de diriger une Croisade en ce pays grec, où il n'y avait pas trace, au XIIe siècle, d'Etat latin. Il semble donc qu'il s'agisse plutôt d'une des métropoles de la Syrie ou de la région de l'Euphrate, sur lesquelles les Francs avaient établi leur domination, et qui leur étaient âprement disputées par les musulmans. Ce fut principalement dans le comté de Rohez ou d'Edesse que la lutte atteignit entre 1100 et 1142 le plus haut degré d'acuité, parce que cette principauté, enfoncée comme un coin au cœur des Etats musulmans, interceptait leurs communications avec Alep, Damas, l'Arabie, l'Egypte au sud, et l'Asie-Mineure au Nord, leur barrant de plus l'accès de la Méditerranée syrienne. Dans les vers de Turold, il est fait allusion à une ville que les païens tiennent assiégée et dont les défenseurs appellent la chrétienté à leur secours.

> A la citet que paien unt assise,
> Li chrestien te recleiment et crient.

Cette cité ne paraît guère pouvoir être que Nisibe ou Edesse. Liebrecht (2) opte pour la première, qui se trouve sur une petite rivière, tributaire du Khabour, à 112 lieues nord-ouest de Bagdad et à 12 lieues au sud-est de Mardin, non loin du Taurus, dans une plaine fertile. C'était une place forte de premier ordre, longtemps disputée entre les Romains et les Parthes, et qui était devenue une des capitales des Turcs Seljoucides, en attendant d'être l'un des centres principaux du Diarbékir. Benjamin de Tudela et Edrisi en donnent au XIIe siècle des descriptions (3).

Mais Nisibe ne paraît pas avoir été occupée par les Croisés ; les comtes d'Edesse se contentaient de pousser des incursions dans le Diarbékir, jusqu'à Amida et à Nisibe. Aucun prince chrétien n'en a été le possesseur et n'a pu y être assiégé. Il faut donc se rallier à une autre identification. Celle qui semble le plus acceptable tend à confondre Imphe avec Ourfa ou Rohès, c'est-à-dire avec Edesse elle-même. Nous rejetterons en effet encore une autre

(1) *Roman. Forsch.* I (1883), 429. — (2) Liebrecht, cité par Tavernier, *Vorg.*, 166.— (3) B. de Tudela, ch. II, I, 129. — Edrisi II, 150.— Aboulféda II, 50, 59 (Nasibim ; forme arabe).

hypothèse, celle d'Hofmann, qui identifiait Imphe avec l'ancien fleuve mésopotamien du *Nymphæus* (1), car elle ne tient aucun compte du fait que dans l'épopée de Turold il est question d'une ville et non d'une rivière. Avec W. Tavernier, au contraire, nous estimons que le poète a voulu désigner Ourfa, sans toutefois nous prononcer en faveur de l'hypothèse de l'érudit philologue allemand, d'après laquelle Urfa serait devenue en dialecte normand *Irfe* et dans le texte d'un copiste peu instruit *Imphe* (2). Occupée dès la fin du XIe siècle, la célèbre cité arménienne, qui s'étend au pied de la montagne sainte, sur la rive droite du Karatchan, à 184 km. au nord-est d'Alep, commandait au sud-est de l'Euphrate toute une vaste région qu'Aboul-Faradj délimite. Cette région s'étendait depuis Mardin et Mélitène au nord, jusqu'aux frontières du sultanat d'Haleb au sud. Divisée en deux par le cours de l'Euphrate, elle s'appuyait au Taurus, couvrait la principauté d'Antioche à l'ouest et la petite Arménie vers Marash. Elle tenait à Samosate, à Bire, à Turbessel les passages de l'Euphrate et au sud les chemins des oasis vers Damas et l'Egypte. Cette merveilleuse position géographique avait frappé les Byzantins comme nos Croisés. Ils avaient fait d'Edesse une formidable place d'armes, dont la citadelle, bâtie sur une colline de 90 mètres, développait, sur près de 1 km., une enceinte rectangulaire, munie de fossés, taillés dans le roc à 12 mètres de profondeur, et de 17 tours, tandis que les murailles extérieures de la ville, percées seulement de quatre portes, avaient 10 à 12 mètres de hauteur, 2 m. 1/2 d'épaisseur, et étaient garnies d'un grand nombre de tours carrées ou barlongues (3). C'est là que les Latins soutinrent pendant 43 ans l'effort furieux des musulmans, et c'est à quelques-uns des événements de cette lutte épique que le poète a songé. Edesse avait été assiégée, une première fois, après le désastre qu'avaient essuyé en 1104, à Balisch sur l'Euphrate, Boémond, Tancrède et Baudouin. Le fameux Balak que Foucher de Chartres et Albert d'Aix appellent le plus remarquable des chefs militaires turcs, « le terrible dragon sarrasin », et qui avait épousé la fille de l'émir d'Alep, bloqua étroitement la métropole des Croisés. C'est en grande partie pour intéresser l'Occident à sa délivrance que Boémond fit en France ce célèbre voyage, dont l'épisode le plus notable fut l'assemblée de Chartres (1106-1107). Depuis cette époque, Balak n'avait guère laissé

(1) Hoffmann, *op. cit.*, ci-dessus. — (2) Tavernier, *Z. f. fr. Spr.*, XXXVIII, 56, 57. — (3) Bayer, *Hist.* d'Edesse, 354 — Edrisi, II, 150 — Aboulféda, II, 64. — *G, Rey*, 308-314.

de répit aux chrétiens, guerroyant sans cesse contre Joscelin de Courtenay, contre Baudouin du Bourg et contre Baudouin I de Jérusalem, auquel succéda en 1118 Baudouin II lui-même, auparavant comte d'Edesse (1). Ce dernier avait choisi pour gendre un prince français, Foulque, qui appartenait à cette maison d'Anjou, dans laquelle Turold semble avoir trouvé de puissants protecteurs. Or, aux environs de 1118-20, Edesse était de nouveau le théâtre d'un conflit terrible entre les musulmans et Baudouin II. Ce dernier, d'abord victorieux d'Yl-Gazy et de Balac, éprouva à son tour des revers et fut même un peu plus tard (1123) fait prisonnier par les Turcs (2). C'est sans doute à l'un des épisodes de cette lutte que fait allusion la dernière strophe de la *Chanson de Roland*.

Clarbone, difficultés d'identification. — Est-ce Calogenbar ? Il est bien malaisé, au contraire, tellement le nom a été déformé ou altéré, de reconnaître le site d'une autre ville dont le poète fait mention. Dans l'armée de Baligant, après le huitième corps (échelle) formé des païens d'Argoilles (Héraclée) il place le neuvième, composé de ceux de Clarbone (vers 3259). Où se trouve la cité qui a servi à désigner ce pays (3) ? Faut-il voir en Clarbune le nom altéré d'une de ces places fortes arabes d'un *kalat*, d'un *krak*, tels que le *Kalat-el-Hisin* (*hactum*), dont parle l'auteur des *Gesta*, et qui se trouvait dans la Bekaa, vallée supérieure de l'Oronte (4), ou le *Krak-el-Sehaubak* (*Carcensis*), la fameuse forteresse de Montréal qui appartint à Renaud de Châtillon, située en Arabie Pétrée, l'ancien pays de Moab d'après Khalil ? Celui-ci appelle ce château-fort le *Carc-el-Gorab* (5). Faut-il porter les yeux vers la région de l'Euphrate et chercher la mystérieuse Clarbune dans la région d'Edesse, à *Roum-Kalah*, résidence du catholicos (patriarche d'Arménie), la place la plus importante de la vallée du fleuve, qu'elle dominait de sa citadelle aux tours barlongues, bâties sur le roc d'un promontoire escarpé, et où régna Joscelin II de Courtenay, cet ancien vassal des comtes d'Anjou-Gâtinais (6) ? Est-ce Tell-Kalid (7), autre forteresse de

(1) Foucher (*H. Occ. Cr.*, III, 450, 470); Albert (IV, 394, 446, 573, 614, 670); Guill. de Tyr, livre XIII (I, 537 à 584) — *Extraits de la Chronique d'Alep*, p. p. B. de Meynard (*Hist. Or. Crois.*, III, 499, 562, 636). — Orderic Vital, IV, 247, 250, 259, 266 — Röhricht, *Gesch. d. königr. Jerusalem*, 1898. 104. — (2) Foucher *H. Occ. Cr.*, IV, 450, 454, 460-463); *Historia Hierosolymitana* (ibid., 580); Albert d'Aix (*ibid.*, IV, 446); Guill. de Tyr (*ibid.*, I, 537 à 582); *Hist. Or. des Crois.*, et Kamal-ed-Dîn, cités ci-dessus. — Orderic Vital, de même. — (3) L. Gautier, II, 306 (« de *clarabona* », pays imaginaire, dit-il). — (4) *Gesta*, ch. XXXIV, p. 430. — (5) Aboulféda, II², 6, 24, 25. — Khalili, 38. — Rey, 395. — (6) *Hist. Or. Cr.*, III, 161. — Aboulféda, II, 45. — Rey, 302-318. — (7) *H. Or. Cr.*, II, 183.

cette zone que Noureddin, sultan de Damas, conquit sur les princes d'Edesse en 1152? On trouve encore, dans la principauté d'Edesse, une forteresse importante du Taurus, construite au-dessus d'un affluent du Djihoun, et qui fut le siège d'un évêché arménien, à savoir *Kalat-Raban* ou *Gaban*; elle fit ensuite partie du royaume d'Arménie et tomba aux mains du fameux Bibars en 1268 (1). Les Croisés latins avaient dû, pour passer du bassin de l'Euphrate vers les défilés de la Cilicie, s'approcher de cette place.

Il y a enfin dans ce pays de Mélitène, qui appartint à nos croisés, vers le coude de l'Euphrate, le *kalat-Djabar*, ou *Calogenbar*, dont le nom offre certaines analogies frappantes avec Clarbune. On l'appelait en latin *Columbar*. Guillaume de Tyr en fait mention, et c'est là, en septembre 1146, que fut assassiné, dans des circonstances dramatiques, l'atabek Zenghi, père du sultan d'Alep, Nourreddin. Cette importante forteresse devait être fort connue des Croisés, car, d'après Yakout, elle était voisine de Bâlis (2), dont parle le trouvère de la *Chanson de Roland*, et où s'était donnée la grande bataille de 1104. Aux alentours s'étendait un territoire de chasse, où abondaient les gazelles, d'après cet émir arabe, chevaleresque adversaire de nos Latins, Ousama-ibn-Mounkidh, contemporain de Turold, et dont Hartwig Derenbourg a traduit la curieuse autobiographie. *Calat Raban* ou *Gaban* et *Calogenbar* ou *Columbar* semblent être les localités, qui présentent le plus d'analogies avec la Clarbune du poète, et que leur situation dans la principauté d'Edesse, qui paraît avoir fixé son attention, ont probablement désigné à son choix.

Le fief de Falsaron; Datliun et Balbiun. Est-il en Syrie, en Palestine, ou dans la région de l'Euphrate? — C'est aussi dans la région de l'Euphrate, à moins qu'on ne le situe en Syrie ou en Palestine, que doit se retrouver le domaine féodal assigné par le trouvère au frère du roi Marsile, ce Falsaron qu'il dépeint sous un jour peu avantageux et qu'il qualifie du titre occidental de « duc » (vers 879, 1213). Ce grand seigneur sarrasin tient, dit le manuscrit d'Oxford, la terre *Datliun* ou *Dathun* et *Balbiun*. Tous les éditeurs de la *Chanson de Roland* ont interprété ce passage dans le sens d'une allusion à une région biblique. L. Gautier, qui n'explique pas le terme de Balbiun et qui interprète celui de Datliun comme équivalent de celui de Dathan, voit là « une mons-

(1) *Hist. Or. Cr.*, II¹, 115, 235 — Rey, 302, 314. — (2) *Chr. d'Alep*, p. p. Blochet, p. 513; « sur un roc inexpugnable entre Raqqah et Bâlis, sur la rive nord de l'Euphrate ». — Aboulféda, II², 53 — *Autob. d'Ousama*, p. p. Derenbourg (*R. O. L.*, II, 1894, p. 543). — Kamel Altevaryk (*H. Or. Cr.*, II¹ 149). — Guill. de Tyr, livre XVI, p. 714.

trueuse erreur du scribe » (1). Finalement il attribue à Falsaron la terre d'Abiron, parce que ce mot serait l'équivalent du terme *Abirun*, mais il n'en interprète pas moins, une seconde fois, Daltiun par Abiron, ce qui est tout à fait invraisemblable. Il est plus logique d'admettre que Dathan représente le terme *Datliun* et Balbiun le mot *Abiron*. Mais comment concilier cette double méprise du copiste avec la réputation que l'on attribue au scribe d'Oxford, dont le texte doit en somme faire loi, sauf pour certaines altérations difficiles à éviter ? Ou bien son ignorance est monstrueuse, comme le croit Gautier, et quelle foi doit-on dès lors ajouter à ses autres graphies, auxquelles les traditionnalistes accordent une importance primordiale. Ou bien, et c'est notre croyance, s'il altère plus ou moins les termes géographiques, le fond de ses transcriptions correspond, autant pour l'Espagne, l'Afrique du nord, l'Europe orientale, que pour l'Orient, à des réalités qu'il a déformées, en raison de l'origine plus ou moins exotique des vocables. Il semble difficile ou quasi impossible d'admettre qu'il ait pu ignorer les vrais noms et la transcription exacte des noms de Dathan et d'Abiron. Un scribe, comme lui, trouvait constamment, dans les chartes, les termes des imprécations, où l'on vouait les contractants de mauvaise foi au sort terrible de Dathan et d'Abiron, engloutis vivants dans les entrailles du sol et dans l'enfer par l'effet de la colère divine. Des milliers de documents du Moyen Age contiennent cette formule et ces noms qu'un copiste, c'est-à-dire un clerc, occupé à des besognes courantes de rédaction, ne pouvait ignorer, tandis qu'il était excusable de ne transcrire que d'une manière approximative des vocables hispano-arabes, berbères ou sémitiques. D'autre part, la vengeance exemplaire que Dieu avait tirée de ces lévites Coré, Dathan et Abiron qui s'étaient révoltés à la sortie d'Egypte contre l'autorité d'Aaron et de Moïse (2), était un des thèmes habituels des sermonnaires, que le scribe avait dû entendre développer bien des fois. S'il était donc deux noms qu'il ne pouvait ignorer ou mal transcrire, c'étaient ceux de Dathan et d'Abiron. Aussi, bien qu'il soit facile d'identifier cette terre attribuée à Falsaron avec le désert situé entre la Palestine, où le livre des *Nombres* place le théâtre de l'aventure des deux rebelles, conviendrait-il de considérer une autre interprétation plus vraisemblable, à savoir celle d'après laquelle la transcription du copiste est assez exacte et voisine d'une réalité moins illusoire.

(1) L. Gautier, II, 292, 316. — (2) *Nombres*, XVI, 10, 26; *Deutéronome*, XI, 6. — Psaumes, CV, 17.

Attribuer au duc Falsaron un fief désertique, qui n'avait guère qu'une valeur militaire par sa situation sur la route de Jérusalem à Pétra, distant de quatre jours, du chef-lieu de la Judée, vers le Hedjaz et l'Egypte (1), n'est pas lui désigner un domaine d'une bien grande importance, si l'on songe que le bénéficiaire est le frère du puissant roi de Saragosse, adversaire de Charlemagne. Enfin, il convient de noter que partout, dans le poème, la mention d'un fief (*tere*) est accompagnée, non pas des noms d'hommes, mais bien de ceux de localités déterminées, ce qui exclut l'identification précédente.

C'est pourquoi d'autres éventualités sont admissibles. D'après la première, le fief de Falsaron se trouverait non loin des Etats de Baligant, en cette région de Syrie, d'où le trouvère fait aussi venir, dès la première partie du poème, l'émir d'Alep (Galafe). Datliun pourrait être identifié avec l'Athlit (*Athlitum*) arabe, l'une des plus fameuses forteresses des Croisés, l'un des chefs-d'œuvre de notre architecture militaire en Orient. C'est le Château Pèlerin que possédèrent les Templiers, qui se trouvait à l'extrémité de la principauté franque de Césarée, sur la côte, sur la route d'Acre à Gaza vers le sud, à Naplouse et à Jérusalem vers l'est. Elle fut enlevée en 1264-65 aux Croisés par le sultan Bibars. Son renom était grand dans le monde latin, de sorte qu'il n'y a rien de téméraire à penser que la « tere d'Atliun » du trouvère concerne l'Athlit des Croisades (2). En ce cas il faudrait chercher Balbiun dans la même zone et aussitôt se présente à l'esprit le souvenir de la vieille métropole phénicienne, célèbre par le culte d'Astarté et d'Adonis, Byblos, devenue au Moyen Age le Djébaïl arabe, le Gibelet, le Gibelon de nos Croisés. Les historiens de la première croisade mentionnent ce lieu, devenu le centre d'une seigneurie latine, située entre Tripoli et Baruth (Béryte, Beyrouth). L'un d'eux l'appelle « *Biblius urbs* ». Il y avait là un évêché, un port, un château-fort, avec une enceinte murée, qui font honneur aux talents militaires des Francs (3). D'Athilt (Datliun) à Djebaïl (*Biblius*, Byblos), le fief de Falsaron eût compris une part impor-

(1) Sur cette région, Foucher, ch. XXIII, 43 et 44 (il l'a parcourue); Albert d'Aix, livre XII, ch. XXI — Fretellus, dans Migne, *P.L.*, col. 1061. — Ludolf, 348. — Jean de Vérone, 214, 225, 237, 238, 289, 290. — Edrisi, 350, 357 — Aboulféda, II², 24, 25. — Rey, 394, 395. — (2) *Hist. Or. Crois.*, II¹ 220, 236. — Ricoldo di Monte Croce, *Itinéraire*, p.p. Laurent, 1873, p. 113 — De Sauley, *Dict. top. Palestine*, 215 (Athlit «appelé autrefois Magdel-El», mentionné dans Josué, XIX, 38). — Aboulféda, II, 34. — G. Rey., *Arch. mil. Croisés*, in-4°, p. 93 — F. C. Rey, *Périple des côtés de Syrie*, *Arch. Or. Latin*, II, 342, 343 (carte et texte de Sanuto). — G. Rey, *Col. fr. Syrie*, 417. — Röhricht, *Arch. Or. Latin*, II, 378. — (3) Guill. de Tyr (*H. Occ. Cr.*, I, 342). — Baudry et Guibert, Albert d'Aix (*ibid.*, IV, 92, 216, 222, 453-830). — Röhricht, *Regesten*, p. 6, textes XII° s. (*Gibellus minor*, *Gabulum*, *Gibelet*, *Gibellet*.) — G. Rey, *Col. fr. Syrie*, 153-367. — *Arch. milit. Croisés*, 219.

tante du littoral syrien, où se trouvent Acre, Tyr, Sidon, Béryte ou Beyrouth. C'était le domaine vraiment digne d'un duc, d'un frère de Marsile. Si l'on suppose que Datliun et Athlit ne sont pas les deux formes d'un même lieu, peut-être, mais avec moins de vraisemblance, pourrait-on songer à Darum (altéré en Datliun), ce qui agrandirait encore l'Etat féodal de Falsaron en le portant jusqu'à la frontière égyptienne. Darum ou le Daron était en effet une forteresse quadrangulaire franque, le dernier poste frontière des Croisés, sur la route du Caire, et où on percevait les droits de péage sur les caravanes qui revenaient d'Egypte. Guillaume de Tyr en fait mention, et le Darum se trouvait à peu de distance de Gadres (Gaza), le « vestibule » des Etats de l'amiral de Babiloine (1), et la ville préférée de certaines de nos épopées françaises.

D'après une seconde hypothèse, moins séduisante, de divers points de vue, Datliun pourrait être identifié avec Daltim, *casal*, c'est-à-dire petit domaine qui appartient à l'abbaye de Josaphat, dans le territoire voisin de Jérusalem (2). Mais il y a peu d'apparence qu'une terre d'aussi mince valeur, dont on ignore même la situation précise, ait pu être connue du poète. Près des monts de Béthulie, les descriptions de la Terre Sainte font aussi mention de Doctaim ou *Dotaym*, situé dans une belle vallée, au sud de Jérusalem, où abondaient les arbres fruitiers. Un château-fort, le *Doutain*, qui eut un rôle dans les guerres contre Saladin, s'y élevait (3). Quant à Balbiun, il est difficile de lui trouver une analogie aussi grande que celle qu'offre Byblos, à moins qu'on ne songe à la célèbre ville de Balbec, que les historiens des Croisades mentionnent, soit sous cette forme (Balbec), soit sous celles de Baalbeth et de Malpec. C'était une puissante position militaire, sur la route de Damas à Laodicée et à Tortose. Foucher de Chartres et le roi Baudouin Ier y furent vainement assiégés par les Turcs, et le premier ne manque pas de rappeler que cette cité s'appelait jadis Hiérapolis. Elle avait été aussi l'objet des attaques du sultan d'Alep, Balak. Les vestiges de sa grandeur passée, notamment ceux du palais qu'on attribuait, soit à Salomon, soit aux démons, y frappaient encore les yeux de nos Croisés, qui avaient fait d'elle l'un des centres de leur domination (4).

(1) Guill. de Tyr, livre XX (*H. O. C.*, II, 975). Les chemins de Babilonie, p.p. Ch. Schefer, *Arch. Or. Lat.*, II, 89. — G. Rey, *Col. fr. Syrie*, 101, 143, 144, 146, 403 — F. C. Rey, *Périple*, 344. — Quatremère, *Hist. des Mamelucks d'Egypte*, 237, 238 — *Itinéraires*, p.p. Michelant et Raynaud, 136, 237. — (2) Delaborde, *Chartes Terre-Sainte* 21, 37, 90. — (3) *Itinéraires*, p.p. Michelaut et Raynaud, 72 — Jean de Vérone, 272 — (4) Foucher, ch. XXI et LV — Guill. de Tyr, livre XXI-XXII, p. 1013, 1089. — Aboulféda, II², 32 — Benjamin de Tudela, ch. XI, tome Ier, 121, 124 etc. — Kalili 47.

Enfin, une troisième hypothèse, presque aussi attrayante que la première, permet de placer l'Etat de Falsaron dans la région de l'Euphrate. Là, se trouvaient les vestiges grandioses d'une cité illustre entre toutes, Babylone, l'ancienne capitale de l'Empire assyro-chaldéen. Elle avait compté plus de six cent mille âmes, avait été abandonnée pour Séleucie, et n'était plus, au temps de l'Empire romain, qu'un amas de ruines, où, à l'époque de Saint-Jérôme, les rois des Parthes avaient établi un parc rempli de bêtes fauves. Pendant la période des Croisades, Benjamin de Tudela y trouva encore un palais rempli de serpents et de scorpions. La magie des souvenirs bibliques, de la tour de Babel, des splendeurs de Nabuchodonosor, les légendes de Daniel et des Israélites jetés dans la fournaise lui valaient une survivance extraordinaire dans la mémoire des peuples musulmans, juifs et chrétiens. On la connaissait sous le nom de *Babylonia vetus* (l'ancienne), par opposition avec la nouvelle Babylone (*le Caire*). Les itinéraires des pèlerinages ne manquaient pas de la mentionner. Les historiens arméniens, tels qu'Asolik, qui la nomme Babelon, aussi bien que les historiens latins des Croisades, qui l'appellent *Babylon urbs antiqua*, de même que les géographes arabes qui la désignent sous le vocable de *Babel* ou de *Bâbil* (1), termes voisins de *Balbiun*, attestent que la vieille métropole vivait toujours dans l'imagination des hommes du XIIe siècle, comme la capitale d'un puissant Etat, où certains mettent même le cœur du califat de Bagdad. Si le poète a pu l'attribuer à Falsaron, sa conception est flatteuse pour ce dernier. Elle peut s'expliquer non seulement par l'influence des souvenirs universellement répandus dans le monde chrétien, au sujet de l'ancienne importance de Babylone, mais encore par ce fait que les Almoravides, depuis la fin du XIe siècle, avaient reçu l'investiture, à titre de commandeurs des croyants en Occident, de la part du fantôme de calife qui régnait encore à Bagdad (2). Un fils de Youssouf, le premier des émirs almouménins, avait régné quelques années à Saragosse vers 1114-1115, et il se pourrait que l'attribution d'un fief en Orient, au profit d'un frère de Marsile, n'eût en somme rien de contraire à la logique des événements interprétés par la fantaisie du poète.

Il resterait à déterminer dans cette troisième hypothèse l'emplacement de la terre de Datliun, complément de celle de Bal-

(1) *Itinéraire de Théodosius* p. p. Tobler, I, 359 — Baudri, Guill. de Tyr (*H. Occ. Cr.*, I, 560, IV, 104). — Jean de Vérone, 242, 287. — Chr. Arménienne d'Asolik, p. 62, 128 146, 150, 161. — Benj. de Tudela, ch. XII, I, p. 154. — Aboulféda, II[1], 67 ; II[2], 77-78. — (2) Guill. de Tyr, livre XVII ch. XVII. — Albert d'Aix (*H. Occ. Cr.* IV, 485, 528, 649).

biun (ou de Babel-Babylone). On serait tenté de songer à Damas (le *Damascus* des historiens et des itinéraires latins), mais ce terme est un peu trop différent de celui qu'emploie le trouvère, du moins sous le rapport philologique. D'autre part, il ne s'adapte pas à la quantité du vers. Enfin, Damas est à une très grande distance de Babylone. C'est pourquoi il semble qu'il convienne plutôt d'opter pour Dalouc, située comme Babylone, dans la région de l'Euphrate et au nord de l'ancienne métropole. Dalouc a pu donner en latin *Dalucum*, *Datlucum* (d'où Datliun). De plus, elle était placée dans une région, celle de la principauté d'Edesse, qui paraît avoir été chère au poète, et où il a choisi plusieurs des noms conservés dans son épopée. Dalouc ou Dolouc s'appelait aussi Tulupe. C'était une forteresse fameuse, l'une des clefs du fleuve, non loin de la place moderne bien connue d'Aïntab, où récemment les Français ont soutenu un siège. Elle avait appartenu dès la première Croisade à Baudouin du Bourg, fils du comte de Réthel, futur roi de Jérusalem, et lui avait été disputée par Tancrède qui l'y assiégea (1). C'était le centre d'un grand fief et même d'un archevêché latin. Elle était donc connue des Croisés et son nom avait dû pénétrer jusqu'en Occident. Le trouvère, auquel certaines formes de noms arabes ne sont pas étrangères, a pu connaître aussi bien celle-ci, que celles de Chériat et d'Athlit.

Les pays au delà de l'Euphrate. — Les Perses dans la Chanson de Roland. — Au delà de l'Euphrate même, le poète, ainsi que les historiens des croisades et que les géographes contemporains, a de vagues notions sur des peuples, qui furent les auxiliaires des musulmans contre nos Croisés, soit à Antioche, soit en Syrie, soit dans la principauté d'Edesse. Comme Foucher de Chartres, il range parmi les nations païennes les Perses et les Turcomans. Au nombre des partisans de l'émir de Babiloine il place un roi de Perse, Torleu (vers 3204); le troisième corps d'armée du grand chef musulman, venu au secours de Marsile, est formé de *Pers* (vers 3240-41). Il est en effet certain que le sultan de Perse, Barkiarok (1092-1104), vassal des Turcs Seljoucides, avait été l'adversaire constant des Croisés. Ceux-ci avaient trouvé Perses et Turcs devant eux à Civetot, où avaient été détruites les bandes de Pierre l'Ermite (octobre 1096) (2). De là une foule de captifs chrétiens

(1) Khemal-ed-Din, trad. Blochet, III, 626. — Mgr Petit, Tulupa, *C.R. Ac. Insc.*, juin 1922. — G. Rey, *Col. fr. Syrie*, 302. — (2) Lettre des chefs croisés, 1098 (*rex Persarum* rapproché du *rex Babyloniae*, adversaires communs des Croisés), Martène, *Amplis. Collectio*, 1, 578. — Lettre d'Anselme de Ribemont, (*Corbaran, princeps militiae regis Persarum*), dans Migne, col. 474. — Guill. de Tyr, livre 1er (*H. Occ. Cr.*, 10, 11, 14, *ibid.*, IV, 168, 169), etc. — Guibert, 121, 131, 171, 189, 254, 260. — Baudri, 35, 59. — *Gesta*, 118, 122, 128, 203,

avaient été expédiés au fond du Khorassan et de la Perse *(in Corosanum et Persidem)*, disent les *Gesta*. Une chanson célèbre, celle des *Chétis*, rappelait au XIIe siècle, cet épisode. La grande armée croisée avait retrouvé Turcs et Perses à Nicée, à Dorylée, à la bataille d'Antioche. Le fameux Curbaran (Kerbogah), qui commandait l'ennemi dans cette grande mêlée, venait du Khorassan, comme le racontent les historiens latins. Ce sont ces événements qui répandirent jusqu'au fond de l'Occident le nom des Perses, considérés comme des ennemis implacables de la chrétienté.

Il est probable qu'auprès des Perses devaient se trouver ces «géants de *Malprose*, de *Malpreise* ou de *Malperse*», dont le trouvère compose la troisième armée de l'émir de Babiloine (vers 3253-3285), et qui forment des troupes d'élite enrôlées dans la vieille garde de Baligant, au même titre que les Turcs et les Ormaleis. Vaillance et haute taille semblent désigner des montagnards de la haute région de l'Euphrate ou du Caucase, voisins de la Perse, ou de l'ancienne Médie, d'où peut-être viendrait le nom de Malperse (*Mala Persia*). Peut-être faut-il y voir aussi un souvenir de ces Parthes placés, à l'est de la Médie, dans les régions montueuses du nord de l'Iran, dont les géographes contemporains de Turold ont gardé le souvenir, et qui s'étaient confondus, de même que les Mèdes, avec les Perses. Il est bien difficile, en effet, d'admettre que Malperse puisse être identifiée, soit avec Mamistre, la ville de Cilicie ou de Petite Arménie que connaissaient bien les Croisés, ou avec la place forte de Mopsueste (Mopsacale), située dans la même région, siège d'un évêché. Malatia ou Mélitène qui se, trouve dans la zone des monts de Kurdistan, voisine de la Perse, à cinq lieues ouest du confluent du Melas (Karasou) avec l'Euphrate conviendrait mieux. C'était la ville la plus septentrionale de la principauté d'Edesse, d'après Guillaume de Tyr, et elle était devenue vassale de Baudouin dès 1100. Mais son nom *(Malatia)* n'offre qu'une consonance assez éloignée de celle de *Malperse* Il en est de même de la ville sainte des musulmans, Mardin ou Marde, à 125 lieues nord-ouest de Bagdad, également dans les monts du Diarbekir, à 633 mètres d'altitude, sur une colline que domine une belle enceinte byzantine, au cœur de la région des Kurdes et des Turcs les plus fanatiques. Il ne paraît guère possible non plus de songer à la grande cité de Mossoul, la capitale des Seljoucides, dont le nom était défiguré par les Latins

314. 275. — Foucher, ch. XI (*Perses* et *Turcs* confondus). — Les *Gesta* répètent plusieurs fois le nom du Khorassan. — Weill, *Geschichte der Chalifen* III, 134

en celui de *Maseul* ou même de *Masade*. La grande ville du Tigre, héritière de Ninive, centre de l'industrie et du commerce musulmans, se trouve dans une plaine, dont la population ne rappelle guère les traits caractéristiques des géants de *Malperse*. C'est donc plutôt dans le Diarbékir (Kurdistan) ou dans les zones montueuses de l'Iran (1), qu'il convient de placer les belliqueuses populations, dont le nom probablement très altéré apparaît dans la *Chanson de Roland*.

Les barons d'Occian et les Turcomans de l'Oxiane. — Un dernier peuple enfin, que les commentateurs ont renoncé à identifier, est nommé dans l'épopée de Turold, où sa bravoure est comparée à celle des Tures, des Arabes et des géants (Kurdes ou Parthes). C'est celui « des chevaliers et barons d' « *Occian la déserl* », qui forment la 10e armée de Baligant et sa vieille garde.

> Ço est une gent ki Damnedeu ne sert,
> De plus feluns n'orrez parler jamais,
> Durs unt les quirs, ensement cume fer,
> Pur ço n'unt soign de helme ne d'osberc ;
> En la bataille sunt felun e engrès (cruels)

(vers 3247 à 3251). A ces traits, on reconnaît des païens, c'est-à-dire des musulmans, aussi fanatiques que braves, d'une rare endurance physique, qui combattent à visage découvert, et dont la cruauté n'a d'égale que la vaillance. Ce sont précisément les caractères de ces cavaliers Turcomans, qui prirent une grande part aux Croisades d'Orient, à côté de leurs frères, les Tures Seljoucides, et qui se rendirent célèbres par leur férocité, comme par leur intrépidité. Guillaume de Tyr connaît ces tribus et les distingue de celles des Tures (2). Leurs chevaux de grande taille, sans crinière, servaient dans les armées musulmanes et franques, à cause de leur endurance (3). Les contrées, telles que la Sogdiane, où habitaient les Turcomans, ont laissé un vague souvenir, jusque dans Guibert de Nogent (4). Au XIIIe siècle, on supposait même que Boukhara était la « meior dépendance Persie » (5). Le nom d'Occian, que nul n'a encore reconnu, est pourtant facile à identifier, si l'on songe aux survivances des notions provenant des géographes anciens, Strabon, Pline et Ptolémée, conservées

(1) Sur ces régions et ces villes, Honorius d'Autun, *Imago mundi*, ch. XV, XIX et XX. — Tobler, *Itinéraires antérieurs aux Croisades*, I, 75. — Edrisi, II, 148, 158 et suiv. — Benj. de Tudela, ch. XI, I, 132 et suiv. — Aboulféda, II², 51, 62. - *Hist. occ. Cr.*, t. IV (Index). — Foucher, ch. XIX. — G. de Tyr, livre XI, ch. XXI — Cosmogr. d'Alfonse, 362. — (2) Guill. de Tyr, livres I, 22, 24 XII, 527, XVIII, 836. — (3) G. Rey, *Col. fr. Syrie*, 34. — (4) Guibert, p. 189. (Il prend le terme de Sogdiane pour un nom de roi). — (5) Rusticien de Pise, dans *Michelant-Raynaud*, p. 204.

par les cosmographes du XIIe siècle. Honorius d'Autun, dans un chapitre de son *Imago mundi*, décrit sommairement ces régions de la Caspienne (qu'on appelait l'Hyrcanie), du lac de Kovarezme ou mer d'Aral et du Turkestan, où les Turcomans dominaient, au XIe et au XIIe siècle (1). Déjà, dans sa *Germanie*, Tacite plaçait en Sarmatie (dans les steppes de la mer Noire et dans la zone caspienne) un peuple des Oxiones (2), et Pline l'Ancien mentionne l'Oxiane ou pays de l'Oxus (3), forme latine dont la transcription romane est presque identique à celle d'*Occian*. C'était le grand fleuve de l'Oxus, le moderne Amou-Daria, qu'Edrisi appelle le premier « fleuve du monde pour le volume et la profondeur des eaux » et l'étendue du cours (2.500 km.), qui avait donné son nom à cette immense région. L'Oxus est encore désigné dans les cartes catalanes et italiennes du XIVe siècle, sous le nom ancien. Ces régions, où avait autrefois pénétré la civilisation helléno-romaine, furent peu à peu connues du monde occidental, depuis l'ouverture des Croisades. Les pays de l'Oxus, l'Oxiane, la Bactriane et la Sagdiane des anciens comprenaient une série d'oasis et de zones désertiques, qui sont aujourd'hui les steppes des Turkmènes et qui s'étendent au sud, depuis la lisière du plateau septentrional de l'Iran et depuis Merv jusqu'aux pays Trancaspiens, voisins de la Caspienne, l'Hyrcanie des anciens et du Moyen âge. Là, habitèrent les farouches musulmans Turcomans, mêlés aux Turcs, qui, entrés en conflit avec nos Croisés, ont laissé dans la *Chanson de Roland* un dernier écho, resté jusqu'ici méconnu, de leur réputation médiévale.

Inductions que fournit la Géographie de la Chanson de Roland sur la genèse et les idées maîtresses du poème. — L'étude de la géographie de l'Orient, telle qu'on en retrouve la trace dans la *Chanson de Roland*, confirme donc l'impression que donne celle des autres pays et peuples que le poète a mentionnés. Les quarante noms orientaux qu'il a choisis et qui proviennent évidemment de la tradition orale ou écrite des Croisades appartiennent, semble-t-il, presque tous, non au domaine de la fantaisie, mais bien à celui de la réalité. Les événements de l'histoire ou le souvenir des légendes bibliques et gréco-romaines en expliquent l'emploi. On reconnaît ainsi dans l'épopée de Turold, en Egypte,

(1) Honorius d'Autun, ch. XIV et suiv. — Foucher de Chartres, ch. LXIX (sur l'Hyrcanie). Les meilleures descriptions, celles des Arabes, sont restées inconnues de l'Occident — (Edrisi, II, 188, 332, 344, 358, 360, 473, 489. — Aboulféda, II, 77, 209, 212. — (2) *Germanie*, chap. XLVI. — (3) Ptolémée, livre VI, ch. II (Oxia en Sogdiane) - Strabon, XI, 7, 3. — Pline, *Hist. Nat.*, VI, 16 (Oxiana).

Alexandrie et Babylone-la-Nouvelle (le Caire), avec leurs dépendances, la Nubie et le pays des noirs d'Ethiopie; à l'est la région des Arabes et la Mecque; au nord l'Asie Mineure et ses peuples, les Turcs et les Arméniens (Hermines), avec la Cappadoce, Eregli (Argoilles), Butentrot, Aïas et Satalie. Plus au sud, le poète a connu la Syrie et les Syriens, ainsi que la grande ville d'Alep (Galapia, Halapia). Il connaît aussi la Palestine, surtout représentée par les noms fameux de Jérusalem, de Jéricho, d'Hébron, par le Jourdain (le Chériat) et sa vallée, le *val Marchis* (la Galilée), le pays de Chanaan (les Canelius), les régions plus malaisées à identifier de Canabeus, de Florédée, du Val Sevré, du Val Penuse, qui correspondent probablement à des divisions de la Judée. Sur la côte, le fief de Datliun et de Balbiun peut correspondre aux territoires d'Athlit ou du Daron et de Byblos, ou bien il peut se retrouver à l'intérieur, vers le Dotain et Balbeck. Le trouvère semble enfin avoir connu, par les récits des Croisés, la région de la principauté d'Edesse et de l'Euphrate, où on peut identifier presque certainement Marash, El Bireh, Balis, Baldac ou Bagdad, ainsi que les Kurdes (Crudi, Gros) parmi les noms de lieux ou de peuples qu'on rencontre dans ses vers. Peut-être, est-ce encore là qu'il faut mettre Babel ou Babylone (Balbiun) et Dalouc ou Tulupe (Datliun), de même que Clarbone, qui serait Calogenbar ou une ville du Taurus. Au delà du grand fleuve, s'il connaît les Perses et les Parthes, comme les connaissent les historiens des croisades, il ne semble pas avoir eu une idée nette de leur pays, puisque la situation de Malperse reste mystérieuse. Enfin, les souvenirs des auteurs latins et des témoins des expéditions d'Orient lui ont suggéré l'idée de ces barons d'Occian, les Turcomans, venus des déserts du Turkestan, pour prendre part aux grandes mêlées dont l'Asie occidentale fut le théâtre.

En résumé, la cinquantaine de noms relatifs à l'Espagne, la huitaine qui concerne l'Afrique, la dizaine de termes relatifs à l'Europe du Nord, la dizaine encore qui se rapporte à l'Europe orientale, et les quarante mentions de lieux ou de peuples, où résonne l'écho de la géographie orientale, sont reconnaissables, pour une proportion des neuf dixièmes, dans la *Chanson de Roland*.

Leur mention est la preuve indéniable de l'impression profonde que le poète a ressentie, au beau spectacle du monde chrétien en lutte, pour le triomphe de la Croix, contre le monde des infidèles, qu'il confond sous le terme générique de païens. Que ce soit sur le sol de l'Espagne, sur celui du Maghreb ou de la Sicile,

des pays de l'Elbe, de l'Oder, de la Vistule, du Niémen, des bords de la Baltique, de la péninsule des Balkans, de l'Egypte, de l'Arabie et de l'Asie occidentale, partout son imagination a été frappée, à la vue de tant d'entreprises, de tant d'exploits, dus au génie aventureux et magnanime de notre race, qui est la sienne. Il en a éprouvé la fierté, qui éclate à toutes les pages de son poème, celle que suggère le sentiment d'une entreprise sainte, conduite par les chevaliers de France, qui sont les chevaliers de Dieu. Qu'il ait connu le théâtre de leurs luttes, soit par lui-même, comme il semble qu'il ait pu le faire en Espagne, ou par les récits des témoins oculaires, des acteurs et des narrateurs de ces grandes expéditions, comme celles du Nord et de l'Orient, qu'il ne lui en soit parvenu parfois qu'un écho lointain et déformé, il importe peu. Une idée essentielle se dégage de cette enquête, souvent aride, toujours difficile, l'idée de l'inspiration qui a déterminé la genèse de la *Chanson de Roland*, et cette inspiration est celle des grands événements des guerres saintes, d'où devait surgir sans effort le souffle puissant de l'épopée.

La conception vraiment épique, qui apparaît dans le chef-d'œuvre de Turold, est donc née, non d'une légende ancienne perdue dans le recul de trois siècles, réduite à quelques traits à demi-périmés, mais bien du spectacle de la Croisade universelle, conduite depuis les dernières années du XIe siècle et les vingt premières du siècle suivant, par la chevalerie chrétienne, surtout par celle de France, au nord contre les païens de la Baltique, au sud contre les Sarrasins d'Espagne, d'Afrique et de Sicile, à l'Est contre les populations suspectes de païenie des régions danubiennes et balkaniques, au Levant enfin, contre les musulmans d'Egypte, d'Arabie, d'Asie-Mineure, de Syrie, de l'Euphrate et du Turkestan. Cette conception grandiose lui a permis d'éliminer les épisodes inutiles, les exposés prolixes, où se complairont les poètes épiques des *Chansons des Croisades*, ainsi que ceux des *Chansons de geste* des cycles postérieurs. Elle lui a inspiré cette idée, où l'on reconnaît déjà un ancêtre des classiques, celle de l'unité de lieu et presque celle de l'unité d'action. C'est pourquoi il a réuni les représentants du monde païen tout entier connu de son temps, aux prises dans les plaines de l'Ebre et le val de Roncevaux, aux portes de la France, citadelle suprême de la chrétienté, avec les champions du monde chrétien, cette fleur de la chevalerie, groupés sous les ordres de Charlemagne. Ce qu'il s'est efforcé de donner, c'est la sensation de cette ruée immense de peuples, qui, d'abord sous les ordres de Marsile, puis, sous ceux de son auxiliaire,

essaient de barrer la route aux missionnaires armés de Dieu, et qui réussissent un moment à Roncevaux, par la trahison d'un Ganelon, à mettre en échec l'œuvre divine de la Croisade. De la Baltique au Pont-Euxin, de l'Elbe et de la Vistule à l'Axios et au Strymon, de l'Oxus aux déserts d'Arabie et aux bords de la Méditerranée orientale, des bouches du Nil et des rivages du Maghreb jusqu'aux mystérieuses régions de l'Ethiopie, de la Nubie et de la Nigritie, toutes les nations païennes, multitude immense, groupées autour de l'émir de Babiloine, viennent enfin, au secours du roi de Saragosse, livrer sur les bords de l'Ebre la bataille suprême qui doit décider de l'avenir du monde et du christianisme.

Ainsi apparaît dans toute sa grandeur héroïque le rôle de Charlemagne et des barons de France, soldats de Dieu et de la chrétienté. Ce n'est donc pas un vain étalage d'érudition incohérente, un vain cliquetis de vocables sonores, que le poète recherche dans ces tableaux des peuples, ennemis du nom chrétien, c'est au contraire l'impression profonde et probante de l'immensité de l'effort déployé par la chrétienté, de la beauté surhumaine de la victoire que, Dieu aidant, la France de Roland et de Charlemagne remporte sur la « païenie » coalisée. Ce n'est plus l'un des épisodes des Croisades qu'il met ainsi en scène, c'est la *croisade* tout entière qu'il résume, qu'il concentre dans les plaines de l'Ebre, où s'accomplit l'œuvre du Christ par l'épée des Francs. Cette sobriété même, dont on a fait un grief au trouvère, cette discrétion dans le choix des éléments qu'il emprunte à l'histoire ou à la géographie des croisades du nord, du sud, du Levant, nous apparaissent comme les marques de son génie, attentif aux ensembles, impitoyable aux détails oiseux, adversaire des développements superflus, merveilleusement doué pour donner, à l'aide d'une centaine de noms habilement choisis, l'idée de l'effort gigantesque tenté par les ennemis de la foi chrétienne. C'est avec le même esprit de symétrie qu'il a su disposer ces traits, prenant dans les diverses parties du monde païen et musulman qu'il pouvait connaître les noms les plus caractéristiques, sans abuser d'une nomenclature, qui aurait surchargé inutilement son exposé, aux dépens de l'unité de la conception et de la simplicité claire, logique, d'autant plus frappante, de l'exposition. Géographie et histoire des Croisades, en première ligne des Croisades d'Espagne, à un moindre degré des Croisades du nord, d'Afrique et du Levant, sont donc inséparables de la genèse de la *Chanson de Roland*. Elles en ont inspiré la conception d'ensemble, celle du conflit entre le monde chrétien et le monde païen, où la France apparaît

investie de la haute mission que lui assigne la Divinité même.

C'est l'esprit des croisades qu'on va encore retrouver dans l'action, dans les tableaux des institutions, des sentiments et des idées, qui forment la trame de la grandiose épopée du poète normand.

LIVRE TROISIÈME

LE REFLET DU MONDE CONTEMPORAIN DES PREMIÈRES CROISADES, DE SES INSTITUTIONS ET DE SES PERSONNAGES DANS LA CHANSON DE ROLAND

CHAPITRE PREMIER

Le Reflet des Institutions, des Idées et des Sentiments du Monde musulman de l'Epoque des premières Croisades d'Occident et d'Orient, dans l'Action, les Tableaux et l'Esprit de la Chanson de Roland.

LE REFLET DES CROISADES DU XIe SIÈCLE ET DU PREMIER QUART DU XIIe DANS LA CHANSON DE ROLAND. — Ce n'est pas uniquement la géographie de la *Chanson de Roland* qui dénote d'une façon manifeste l'époque des Croisades, c'est encore la contexture même du poème, ce sont les tableaux qu'on y rencontre, c'est l'esprit qui l'anime. Le monde musulman ou païen et le monde chrétien, tels que le trouvère a pu les connaître, l'un d'une manière imparfaite, l'autre d'une façon moins sommaire, s'y reflètent avec une entière fidélité. Ce n'est pas la lointaine expédition de 778, dont on ne savait presque rien ; ce ne sont pas des chants ou des légendes populaires, dont on n'a pas retrouvé trace ; ce n'est pas un effort de reconstitution archaïque, qui ont inspiré le trouvère. C'est le spectacle de l'effort héroïque et continu accompli par le monde chrétien et surtout par la France, pour la défense de Dieu et pour le triomphe de la foi. La *Chanson de Roland* est inséparable des croisades, non seulement de celles d'Espagne, comme l'avaient pressenti par une admirable intuition Luchaire et Bédier, comme nous l'avons montré à la lumière des faits accumulés, mais encore de toutes les Croisades de cette même période, quoique à un moindre degré. Le chef-d'œuvre de Turold est le tableau de la guerre sainte qui a son principal théâtre dans l'Espagne du Nord, où le poète groupe tous les adversaires et tous les défenseurs du nom chrétien. Cette guerre sainte, ce n'est, ni au temps de Charlemagne, ni sous les Carolingiens ses successeurs, mais bien entre 1064 et 1120 que le poète en a vu

se dérouler les héroïques exploits, les merveilleuses aventures, et a senti son génie s'éveiller, sous le souffle de l'enthousiasme qu'elle provoqua. La croisade qu'il a décrite, ce n'est pas une fiction archaïque, un souvenir lointain, c'est une réalité présente, vivante et glorieuse, qui l'a animé de ce feu sacré, dont la flamme fait les héros et les poètes. C'est, de toute évidence, la croisade poursuivie pendant près d'un siècle au delà des Pyrénées par notre chevalerie avec tant de persévérance, et couronnée par la naissance d'un grand Etat chrétien, qui a été le premier élément déterminant de la conception du poème. Luchaire et Bédier l'avaient entrevu ; nous l'avons démontré par l'histoire de ces croisades et par l'examen de la géographie de la *Chanson de Roland*. Mais Marignan et Tavernier, qui ont attribué aux Croisades d'Orient une part dans cette genèse de l'œuvre du poète, ont eu aussi le mérite de démêler une portion de ce qui nous semble la réalité, c'est-à-dire l'élément secondaire de l'élaboration du poème de Turold. Toutefois, leur démonstration, privée de l'exposé géographique et historique que nous avons donné, avait une moindre portée que la nôtre, et ils n'ont, ni l'un ni l'autre, soupçonné le rôle des croisades franco-espagnoles qui reste de beaucoup au premier plan dans l'inspiration de la *Chanson de Roland*. Quand on examine de près cette épopée, ce n'est donc point une sorte de reconstitution savante d'un passé aboli, semblable à l'*Enéide* de Virgile, qu'on a sous les yeux. C'est un poème tout pénétré de la vie d'une époque, pleine d'une passion frémissante et d'une activité débordante, tel que l'*Iliade* d'Homère. En effet, action, tableaux, idées, sentiments, tout décèle, non pas le pénible effort de résurrection d'une société disparue depuis trois siècles, mais bien l'œuvre d'un grand peintre, qui a su choisir, dans l'ensemble d'une période héroïque récente, les traits distinctifs grâce auxquels il a tracé l'image d'une ère vibrante de foi, d'ardeur mystique et d'exaltation chevaleresque.

La faible part de l'élément historique ancien (l'expédition de 778) dans la genèse de la Chanson de Roland. — Ce n'est point en effet au temps du Charlemagne et du Roland historique que peuvent se rapporter les données fondamentales de l'action de son épopée. A l'histoire d'Eginhard il n'a emprunté que ces deux noms et qu'un fait, le désastre de Roncevaux. La conquête de l'Espagne n'a jamais été l'œuvre du grand Empereur, qui ne réussit point à prendre Saragosse et qui ne paraît pas avoir songé à tirer une revanche de l'embuscade où avait péri l'arrière-garde de son armée. A peine Charlemagne avait-il possédé un coin

de la péninsule, cette *Marche* qui ne dépassa point au nord-ouest la lisière des avants-monts des Pyrénées et qui n'atteignit l'Ebre inférieur à l'est que pendant quelques années (1). Jamais il n'avait déployé pour la guerre sainte d'Espagne l'ardeur obstinée que lui prête le poète. Son œuvre véritable avait été la conquête de la Germanie païenne et des pays danubiens, qu'il avait soustraits au joug des Avars. Dans la reconstitution de l'Empire romain, sous les auspices de l'Eglise, la lutte contre le monde musulman n'avait tenu qu'une place tout à fait secondaire, et c'est l'ère des invasions germaniques, non celle des invasions musulmanes, qu'il s'était avant tout efforcé de clore. L'Empire civilisé des Abassides et des Ommiades ne semble pas lui avoir inspiré d'appréhension, puisqu'il fut l'allié d'Haroun-al-Raschild et qu'il ne poussa point à fond la lutte contre les califes de Cordoue. Le poète lui prête donc, non pas les conceptions du VIIIe siècle, mais celles de l'ère des Croisades, quand il le montre sept ans occupé à chasser l'Infidèle du sol de l'Espagne, à pousser à fond l'œuvre de conversion, à détruire la puissance du plus grand Etat maure du XIIe siècle, celui de Saragosse, le boulevard le plus redoutable de l'Islam en Occident.

C'est encore l'œuvre des Croisades, et non celle de la grande époque carolingienne, qu'il synthétise dans une conception géniale, lorsqu'il groupe sur le sol ibérique tous les représentants des ennemis de la chrétienté, païens du Nord et de la Baltique, païens de régions orientales de l'Europe, musulmans du Maghreb, d'Egypte et d'Asie occidentale, pour leur faire engager la suprême bataille contre la chrétienté. Il n'eût certainement pas évoqué un aussi grandiose spectacle, si, au moment même où il composait son chef-d'œuvre, la lutte n'eût été effectivement engagée, surtout sous les auspices de la France, contre la « *païenie* » sur toutes les frontières du monde chrétien. L'action principale, la guerre sainte d'Espagne, s'inspire de faits souvent réels, à savoir la lente conquête du sol espagnol de la région d'Ebre, conquête mêlée de triomphes et de revers, couronnée enfin par les éclatantes victoires de la période de 1110 à 1120. Ces noms qui sonnent dans la *Chanson de Roland* ne sont pas ceux de pays ou de villes nés de la fantaisie du poète, ce sont des noms réels de pays et de villes que nous avons pu retrouver. Les exploits de Charlemagne et de

(1) *Annales Francorum, Mon. Germ. hist., Scriptores*. t. Ier, p. 158 (prise de Pampelune) : 778 *(perrexit usque ad Caesuraugustam)* ; 182 (prise de Barcelone en 797) ; 183, 184, 197 (en 810, l'émir de Saragosse berne l'Empereur d'une promesse de soumission, comme Marsile dans le poème de Turold), Eginhard, *Vita Karoli* (coll. Guizot, t. III, 138-139).

Roland sont, sinon ceux de ces personnages de légende, du moins ceux des Guilhen VI, des Rotrou de Perche, des Gaston de Béarn, des Bertrand de Laon, qui marquèrent leur empreinte profonde sur la formation des Etats chrétiens de l'Espagne du Nord. Ces Sarrasins qui leur opposèrent la résistance de leur bravoure, ce ne sont pas ceux du VIIIe siècle, mais bien ceux dont le poète a noté avec soin les caractères distincts, conformément aux données de l'histoire des Croisades. Ce sont les Maures espagnols, groupés autour de Marsile, et les Almoravides accourus à son secours de toutes les parties du Maghreb. Les conclusions de l'épopée, contraires à tous les renseignements des annales carolingiennes, les victoires sur les bords de l'Ebre, la prise de Saragosse, la formation d'un Etat chrétien nouveau, sont celles de l'histoire elle-même de la première période des Croisades franco-espagnoles. Si, dans la réalité, ce n'est pas sur le sol espagnol que la chrétienté franque a remporté ses victoires sur la *païenie* du Nord et surtout sur celle de l'Orient, c'est ailleurs, mais au même moment, sur les bords de la grande mer latine, vers laquelle s'incline le bassin de l'Ebre, c'est de l'Oronte à l'Euphrate, de l'Asie Mineure au seuil de l'Egypte qu'elle accomplissait son œuvre magnifique, dont le retentissement dure encore dans la mémoire des peuples. L'action de la *Chanson de Roland*, de l'épopée de Turold, sa claire et logique ordonnance demeurent incompréhensibles, si on ne les rapproche de ces épopées historiques que furent les Croisades d'Occident et d'Orient.

Le monde musulman dans la Chanson de Roland. — Son organisation politique, sa solidarité. — Ce sont bien d'ailleurs des tableaux du monde musulman de son temps et non de l'époque du haut Moyen Age, tableaux du monde musulman de la période des Croisades que le trouvère a tracés. Ils sont aussi fidèles qu'ils pouvaient l'être, en raison des difficultés qu'éprouvaient alors chrétiens et sarrasins à se comprendre et à saisir les différences de leurs institutions. Aussi le poète n'a-t-il de la société musulmane, de la « *païenie* », qu'une idée sommaire, où l'erreur s'entremêle à la vérité, comme dans les récits des historiens et des auteurs chrétiens contemporains. Il transforme leurs noms, étranges pour des oreilles latines, en vocables (1) sonores dérivés du latin ou de termes géographiques, voire

(1) Le nom de Corsablix pourrait être berbère ; on trouve un *Correyax* vers 1114 parmi les émirs almoravides chargés des expéditions sur l'Ebre. Voir ci-dessus livre Ier, chap. IV.—Il est à remarquer d'ailleurs que les historiens des Croisades d'Orient déforment presque entièrement les noms musulmans (voir, par exemple, Foucher de Chartres, les *Gesta*, Tudebod, *Indices du Rec. des Hist. Occid. des Croisades*, t. III et IV).—Dozy, *Rech.*, II, 410, remarque que les noms sarrasins dans l'épopée de Turold sont fantaisistes.

même de noms réels d'origine française ou normande. A côté des Marsile, des Malbien, des Malquiant, des Blancandrins, des Clarun et des Margaris, il a mis des Borel et des Turgis (1). C'est de l'histoire des Croisades d'Espagne et d'Orient qu'il a tiré les notions superficielles qu'il possède sur la hiérarchie politique et sociale de la « païenie » musulmane. Mais il en a souvent confondu les degrés. Il se fait une idée juste de la puissance suprême d'un roi de Saragosse, d'un *émir-al-mouménin* Almoravide et d'un calife fatimite de Babiloine (le Caire). Il désigne le premier, le *roi* Marsile, comme le désignaient les Croisés franco-espagnols eux-mêmes, qui qualifiaient du nom de *reges* ou de *principes* (2) les chefs d'Etats musulmans de la péninsule. Marsile, à ses yeux, est le neveu de l'*algalife* (3), notion qui se rapproche assez d'un fait réel, contemporain de l'époque du poète. La révolution de 1111 avait mis, en effet, quelque temps, à la tête du royaume des Beni-Houd, un prince almoravide, Abou-bekr, frère d'Ali, le chef suprême des musulmans d'Occident. C'étaient deux autres frères de ce calife, Temin et Ibrahim, qui avaient livré aux chrétiens les grandes batailles de 1118 et de 1120 (4). L'algalife que Gaston Paris (5) considère, à tort, comme un souverain, « qui règne à Carthage sur des noirs », est, en réalité, conformément à l'histoire, le maître du Maghreb depuis l'Ifrikiya jusqu'au Soudan et son titre n'est pas imaginaire. En effet, après Zalaca (1086), les 13 émirs d'Andalousie avaient décerné au fondateur de la puissance Almoravide, Youssouf-ben-Texufin, le kalifat, avec le titre d'*émir-al-moumenin* (prince ou commandeur des croyants), que nos chroniqueurs traduisirent par le vocable célèbre de *miramolin*. Une ambassade envoyée à Bagdad par Youssouf avait réussi à obtenir du calife abasside de Bagdad Motadher la confirmation de ce titre (6), qui fit des princes almoravides les détenteurs du pouvoir spirituel et temporel, que revendiquent encore les sultans du Maroc. On pria en leur nom dans les mosquées ; ils furent les héritiers des Ommiades de Cordoue, les califes de l'Occident, comme les Abassides de Bagdad étaient les califes de l'Orient.

Le trouvère a eu aussi une vague idée de l'hégémonie des

(1) Voir ci-dessous, chap. IV. — (2) Chroniques citées au livre Ier, ch. II à IV. — (3) *Ch. de Roland*, vers 493, 681, 1915. — (4) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. IV. — *Kartas*, 201 et sq. — (5) G. Paris, *Romania*, 1903, p. 413 ; il remarque justement que le terme *Algalife* ne se trouve que dans la *Chanson de Roland* ; on peut ajouter que c'est une forme arabo-berbère ; en Orient, les historiens des Croisades emploient le mot *calipha*. — (6) *Kartas*, 193-203. — *El-Kairouani*, trad. Dozy, 183.

Fatimites d'Egypte, qui avaient étendu leur domination sur la Syrie et la Palestine (1). Baligant, le roi de Babylone, est pour lui un souverain dont la puissance est même supérieure à celle de l'*algalife* du Maghreb et du roi de Saragosse, car il a sous sa dépendance 40 royaumes et est escorté dans son expédition par 17 rois (vers 2649-2650). Le mirage oriental, le renom des richesses fabuleuses des Fatimites, auxquels le poète attribue même, par erreur, l'ancien domaine tout entier des Abassides jusqu'à l'Iran, l'ont amené à donner à cet auxiliaire de Marsile le rôle de chef suprême du monde musulman, que les princes du Caire eurent un moment en fait, au temps des premières croisades, lors du siège de Jérusalem, de la bataille d'Ascalon et des événements du premier tiers du XIIe siècle. Turold nomme ce puissant souverain, dont il se fait une idée semblable à celle que les historiens des Croisades ont transmise, précisément dans les mêmes termes que ces derniers, ceux de roi ou d'émir de Babylone (*Babyloniorum rex, admiralis, admirabilis, admiravisus, ammiratus Babyloniae*) (2). Les événements de 1099 et de la période suivante avaient propagé dans le monde latin le renom de ce prince, que Guibert de Nogent désigne comme le plus puissant des rois de l'Orient, « qui commande à un grand nombre d'Etats » (*obantiquo præpotentissimus et regnis quampluribus imperavit*) (3). Il y a là encore une preuve des notions que le poète de la *Chanson de Roland* a pu recueillir, sur les vrais maîtres du monde musulman de son époque, chez les historiens contemporains.

Sur le caractère de ces princes, sur leurs appétits de luxe et de magnificence, sur l'étendue de leurs ressources matérielles, les tableaux que le poète épique a tracés traduisent aussi, d'une manière exacte, l'opinion que le monde occidental se faisait de ces grands souverains. Le fanatisme des rois Almoravides revit dans celui de Marsile et de ses parents, l'algalife et Falsaron, dignes émules des Youssouf, des Ali, des Abou-bekr et des Temîn. Ils avaient inauguré en Espagne une ère de persécutions contre les Mozarabes, c'est-à-dire contre leurs sujets chrétiens, et ils avaient mis fin aux rapports de tolérance qui existaient auparavant, entre les princes voluptueux, lettrés, sceptiques de l'Ibérie arabe du XIe siècle et les royaumes de la chrétienté hispanique ou occidentale. Le règne d'Ali, contemporain de Turold, fut celui des

(1) Guil. de Tyr, livre IV (année 1098). L'Etat des Fatimites s'étendait jusqu'à « 30 jours de marche » du Caire — (2) Baudri, Tudebod, Foucher, etc (*R. H. Occ. Cr.*, III, 11, 94, 105, 106, 109, 111, etc. — *Gesta*, ch. XVII, p. 274. — (3) Guibert, ch. V (ibid., IV, p. 695). — G. de Tyr, livre VIII (*ibid.*, I, 325).

fakirs (1), c'est-à-dire des dévots de l'Islam, aussi remplis de haine pour les rois chrétiens que Marsile l'est pour Charlemagne. Ils avaient hérité des dynasties sarrasines, remplacées par eux et par leurs émirs berbères, de magnifiques palais de marbre, semblables à ceux qu'entrevoit l'imagination du poète, avec leurs tapis, leurs mosaïques, leurs trésors, où ruisselaient les diamants, les rubis, les émeraudes, les perles, où scintillaient les vases de cristal, d'or et d'argent. Les rois de Séville, d'Alméria, de Grenade, comme celui de Saragosse étaient célèbres par ce luxe prodigieux (2), cet entassement de richesses, dont héritèrent les rudes Berbères du Maghreb et dont ils s'accommodèrent aisément.

Le poète a certainement exagéré l'union qui régnait dans ce monde musulman, comme celle qu'il attribue au monde chrétien. Des rivalités aiguës existaient entre ces grands princes sarrasins, Almoravides, Fatimites, Abassides, Seljoucides. Mais il ne s'est pas trompé, quand, à l'image de ce qui existait dans la chrétienté, il a entrevu l'unité réelle que créait dans les Etats de l'Islam la communauté de foi et d'institutions ou de mœurs. Au-dessus de leurs dissidences politiques s'élevait la notion d'une solidarité réelle qui se manifestait, lorsque le règne du Coran était menacé, ainsi qu'on le vit en Espagne, après la chute de Tolède (1085) et de Saragosse (1118), en Orient après la prise d'Antioche et de Jérusalem (1098-1099). Une véritable continuité de relations existait, aussi bien dans le monde musulman que dans le monde chrétien, ainsi que le trouvère l'a montré à sa manière dans son épopée. Non seulement elle se manifestait par des interventions militaires, telles que celles des Almoravides sur le Tage et l'Ebre en Occident, des Fatimites sur la côte de Palestine et le Jourdain en Orient (3), mais encore dans l'envoi d'ambassades et dans l'organisation d'expéditions de guerre. C'est ainsi qu'en 1105, le calife de Bagdad accueille avec honneur un prince Almoravide, qui l'aide à combattre les croisés vers Damas. La même année, de même que Baligant promet ses secours à Marsile, le calife d'Egypte El-Afdal ordonne de prêter secours à un autre envoyé des Amoravides contre les Francs (4). Cette solidarité se montre enfin dans un échange continuel d'élé-

(1) Dozy, *Mus. d'Esp.*, IV, 248. — (2) Ibnel-Athir. 486. — Kartas, 191 (richesse de Youssouf-Texufin). Description du palais de Bâdis à Grenade (partout des émeraudes, des rubis, des perles, des vases de cristal, d'argent et d'or), Dozy. *Mus. d'Esp.*, IV, 132. Altamira 1,275, 408. — Comparer avec les descriptions de Turold. Pour l'Orient, butin fait dans le camp musulman près d'Antioche (or, argent, pierreries, vases, vêtements et soieries, etc.). Foucher, Baudri, Tudebod, Guibert, G. de Tyr (*H. Occ. Cr.*, II, III, IV). — (3) Ibn Khaldoun, 1182. — (4) Ibn el-Athir, 467, 486, 513.

ments ethniques, dans l'ampleur des relations sociales et économiques. C'est ainsi que des Syriens se fixaient en Espagne, qu'une dynastie arabe avait régné à Saragosse avant 1111, que des émirs berbères gouvernèrent avant et après le XIe siècle en terre espagnole, et que des musulmans espagnols, venus même d'Huesca, avaient fait souche de dynasties au Maghreb (1). D'étroits rapports existaient entre lettrés, savants et artistes des divers Etats musulmans. La Méditerranée était un lac musulman, où Valence, Alméria, Ceuta, Bougie, Tunis se trouvaient en continuelles relations d'échanges avec les grands marchés du Maghreb et surtout de Palerme, d'Alexandrie et de l'Orient (2). De cette unité, il semble que le poète de la *Chanson de Roland* ait eu la vague intuition, lorsqu'il montre unies dans une entreprise de défense mutuelle toutes les forces de la païenie.

L'ORGANISATION DE LA FÉODALITÉ MUSULMANE. — Au-dessus de ces grands hefs d'Etat, algalife (le miramolin Almoravide), sultan (*admiravisus*) de Babylone (ou d'Egypte), roi de Saragosse, le poète, se conformant aux notions imparfaites qu'il a pu tirer de l'observation du monde musulman de son temps, a entrevu une aristocratie de grands et de petits feudataires, qu'il se représente sous les traits de la féodalité occidentale. Cette conception n'était pas tout à fait erronée. La monarchie absolue des Ommiades avait disparu dès le commencement du XIe siècle. Celle que les Almoravides essayèrent de fonder au Maghreb et en Espagne n'enraya guère le courant qui portait les pays musulmans, comme les pays chrétiens, vers le morcellement politique et territorial. L'Espagne, en particulier, s'était couverte de petites seigneuries sarrasines, où s'étaient installés des roitelets, qui n'avaient souvent à gouverner que deux ou trois lieues carrées (3). En Orient, il en était de même, et bien qu'au XIIe siècle, dans les pays musulmans, ce morcellement semble être devenu moins sensible, on peut voir par les récits des historiens des Croisades, ainsi que par la curieuse autobiographie d'Ousâma, qu'une noblesse militaire s'était formée, aussi brillante, aussi fière, aussi belliqueuse que la nôtre, parmi les Sarrasins. Cette aristocratie détenait, à la fois, une part des terres et du pouvoir, à charge de divers devoirs, dont le principal

(1) Ci-dessus, livre Ier, ch. II, VI ; livre II, chap. III et IV. — Ibn-Khaldoum, I, XXVII et *passim*. — *Rec. des hist. Occ. et Orient des Croisades*, *passim*. — (2) Edrisi, t. Ier. — Aboulféda, t. II, cités ci-dessus ; outre les ouvrages spéciaux de W. Heyd et de Schaube. — (3) *El-Kaïrouani*, trad. Dozy, 168.— *Ibn-Khaldoun*, 54, 1162. — Dozy, *Mus. d'Espagne*, IV, 168. — Altamira, I, 363, 407, 409.

était celui du service militaire. C'est ainsi que Marsile et Baligant convoquent, pour la guerre, le ban et l'arrière-ban de leurs vassaux. Le second fait même venir de l'Oxiane les *barons* et *chevaliers* turcomans ; il paraît avec une escorte de « contes et de « ducs » (vers 2649-50). Le premier convoque à Saragosse

d'Espaigne les baruns
Cuntes, vezcuntes, e dux e almaçurs,
Les amirafles e les filz as cunturs (vers 848-850).

Leur nombre est prodigieux ; le poète épique, en vertu de son privilège, enfle, à la manière des historiens eux-mêmes, l'importance de ces effectifs féodaux, qu'il s'agisse de ceux de l'algalife du Maghreb, ou de ceux du roi Marsile ou de l'émir de Babylone.

Les noms que le trouvère donne à ces vassaux musulmans forment un mélange pittoresque de termes empruntés à la hiérarchie d'Occident et à la hiérarchie féodale musulmane. Mais il n'a de cette dernière qu'une idée incertaine. Empruntant à l'histoire de l'Espagne sarrasine un nom défiguré, celui du célèbre Almanzor, il en fait un titre féodal, celui d'*almaçur* (1), dérivé de la langue hispano-arabe (2), et qui pour lui est à peu près l'équivalent du titre très fréquent encore d'*amiralt*, d'*amirals* ou d'*admiralz* (3) (employé 26 fois), où l'on retrouve déformé le nom des *émirs*. C'est sous ces termes qu'il désigne constamment les grands vassaux du roi Marsile. A chacun d'eux il suppose la possession d'un fief et il leur assigne avant tout la fonction militaire. Le fief est appelé, d'après la terminologie en usage en Occident, la *terre* ou l'honneur (*honor*) (4). Le poète prend soin même parfois d'en désigner les limites, comme on le faisait alors dans le *dénombrement*, qui accompagnait l'*investiture*. Le fief consiste à l'occasion en une ville, une forteresse, une partie de cité. Climborin, l'un des pairs de Marsile (vers 637, 1425, 1483), possède ainsi la moitié de Saragosse, tout comme, dans la réalité, la possédèrent Rotrou de Perche et Gaston de Béarn. Outre le devoir d'*ost* ou

(1) *Ch. de Roland*, vers 849, 909, 1275. L'étymologie est certaine; G. Paris, *Romania*, 1903, 414 ; Gautier, II, 282. — (2) Baist a démontré que ce terme était espagnol, *Arabische Beziehungen von den Kreuzzügen* (dans *Verhandlungen der 49e Versammlung. d. d. Philol... um Basel*, 1908, p. 128) et dans ses *Beiträge*, p. 220 — C'est une preuve de plus de l'influence des Croisades d'Espagne sur le poème de Turold. — (3) Lexique, Gautier, t. II. 285 ; amirafle n'apparaît qu'une fois. — Le terme *d'amiral* désigne dans les historiens des croisades d'Orient, des chefs de troupes de terre ou de mer *(amiraux, chevetaines)* ; le sultan de Babylone en a 123 au XIIIe siècle. (*Les chemins de Babilone*, éd. Schefer, *A. O. L.*, II, 89, 101) — Albert d'Aix (*ammiraldus*), Baudri (*admiravisius*, etc.) *(H. Occ. Cr.*, IV, 148, 368, 599, etc.). Index du tome III. — (4) Sur l'*honur* (fief), vers 315, 2833, 3319, etc.

de service militaire (1), cette féodalité musulmane apparaît, dans le poème, astreinte au *service de cour*. Elle forme le conseil (la *curia*, comme on disait en Occident), du roi suzerain. Marsile convoque les vassaux dans son palais de Saragosse, pour leur demander leur avis sur la continuation de la guerre ou la conclusion de la paix (2), ainsi que le faisaient les suzerains d'Occident. Mais le poète montre qu'il ne connaît point à fond cette organisation politique musulmane, quand il attribue aux femmes, telles que la reine Bramimonde, une participation effective et patente aux *cours* du suzerain (3). C'est un trait des coutumes de l'Occident chrétien qu'il a transposé dans le tableau du monde musulman. Observateur plus exact de la réalité historique, il ne se livre point à la fantaisie et ne cède point à l'invraisemblance, quand il imagine, même entre chrétiens et musulmans, des liens de vassalité. L'histoire des Croisades d'Orient et d'Espagne lui en offrait de nombreux exemples. Les États latins de Syrie avaient pour vassaux des États sarrasins. Lorsque Charlemagne somme Marsile de devenir son vassal, de reconnaître sa suzeraineté, il n'agit pas autrement que n'agirent Alfonse VI de Castille à l'égard de l'émir ou du roi de Tolède, les comtes de Barcelone et les rois d'Aragon à l'égard des émirs de Lérida, de Balaguer ou d'Huesca, voire même à l'égard du roi de Saragosse. Mais le clerc altère ce trait réel, en surajoutant une clause qu'on ignorait dans ces conventions, celle de la conversion du souverain vassal exigée par l'Empereur (4).

L'ORGANISATION ET LES IDÉES RELIGIEUSES DU MONDE MUSULMAN OU PAÏEN DANS LA CHANSON DE ROLAND. — Sur l'organisation religieuse des musulmans, le trouvère n'a que les notions superficielles et en partie erronées que le spectacle ou l'histoire des croisades lui avaient fournies. Il faut se souvenir que l'Occident chrétien n'a connu le Coran qu'au milieu du XIIe siècle, grâce à la traduction latine entreprise sous les auspices de Pierre le Vénérable, abbé de Cluni, et d'un autre grand Français, Raymond de Salviac, archevêque de Tolède, qui groupèrent toute une école d'arabisants et d'orientalistes, inaugurent ainsi en quelque sorte l'étude comparée des philosophies et des religions médiévales (5). Auparavant, les idées les plus confuses avaient cours,

(1) Vers 1630 « *ad sa grant ost banie* », etc.— (2) Vers 14 et suiv. — (3) *Ch. de Roland*, vers 634, 2574, 2576, 2649, 2822, 3616, 3680. — Sur la femme dans la société féodale d'Occident, A. Luchaire (*Hist. de Fr. Lavisse*, IIe, 20). — L. Gautier, la Chevalerie, p. 363, 395. — (4) *Ch. de Roland*, vers 85 et sq. Ci-dessus livre Ier, ch. II à IV. — (5) *Hist. Litt. France*, XIII, 245. — Migne, *P. L.*, CLXXIX, 657.

non seulement chez les lettrés comme Turold, mais encore chez les théologiens humanistes, comme Hildebert de Lavardin (1), et même chez les historiens, qui avaient suivi de près les péripéties des Croisades, tels que l'auteur de *Gesta* et Foucher de Chartres, Raimond d'Aiguille et Raoul de Caen. La plus répandue des erreurs, au sujet des institutions religieuses des musulmans, était celle qui en faisait des adeptes du paganisme. Dans tous les textes du temps, lettres et discours des papes, relations des croisés, chroniques, écrits théologiques, les Sarrasins sont couramment qualifiés du nom de païens (*pagani*), aussi bien par les papes Grégoire VII, Urbain II, Pascal II, Gélase II, Calixte II, que par le chroniqueur de Saint-Maixent, le chevalier des *Gesta*, les prêtres Tudebod, Raimond, Foucher (2), et que par le poète de la *Chanson de Roland*.

Bien mieux, à cette païenie, qu'elle vienne du nord, de l'est, du sud, on prête une croyance à un ensemble hétéroclite de divinités, qui sont autant de manifestations des puissances des ténèbres, et qui proviennent de la mythologie antique, aussi bien que du paganisme germanique et que du monothéïsme musulman, confondus avec le polythéisme. Tous leurs sectateurs sont également, comme le dit Baudri de Dol, « des ennemis de Dieu » (3), des rebelles à l'autorité du Christ, à cette lumière divine, que des aveugles volontaires peuvent seuls refuser de voir. Aussi sont-ils pour Turold « des félons », et il s'exclame avec une indignation naïve : « Ne croient en Dieu le fils sainte Marie »(4) ! De même que les païens de l'antiquité gréco-romaine, ils aiment mieux adorer le démon, figuré par Jupiter et surtout par cet Apollon, dont les Pères de l'Église, notamment saint Augustin, faisaient l'une des divinités préférées de l'antiquité (5). Marsile est le fidèle de ce Dieu (vers 4163, 490), de même que ses sujets et alliés et que l'émir de Babiloine. Celui-ci fait porter sur son étendard une image de cette fausse divinité. Une garde d'honneur de Canelius proclame bien haut la puissance d'*Apollin le félon*, comme celle de Tervagant

(1) Poème « de *Mahumete* », *Hist. Litt.*, XI, 380. — (2) Bulles citées ci-dessus, livre Ier, ch. II à IV. — Bulle de Grégoire VII (1074), « gentes paganorum » (P. Riant, *Lettres hist. Crois.*, 1881, n° 23). — *Gesta*, XXIV, 3. — Foucher, ch. XX. 24-25 (pour lui les Turcs et les Egyptiens sont *des païens*) ; de même pour les autres historiens (voir *H. Occ. Cr*, tome III, index, p 969-970, grand nombre de références). — Lettre de Marguerite de Navarre à son oncle Rotrou, pour le prier de revenir en Espagne, cette « terre de païens », dont il a fait une terre chrétienne, *R. H. F.*, XV. — (3) Baudri, livre Ier, p. 23. — (4) *Ch. de Roland*, vers 1634. — (5) Saint Augustin, *Cité de Dieu* (éd. Nisard, 1867, livre VII, p. 248). — Jupiter n'est nommé qu'*une fois* (*Ch. de Roland*, vers 1392) ; il conduit en enfer l'âme d'un magicien, Siglorel.

et de Mahomet, que tous adorent, grands et peuple (vers 3265). Déjà dans les *Gesta Francorum* (1) se retrouvaient sur la croyance des païens au Dieu du soleil, les idées qui se sont propagées d'âge en âge, jusque chez les écrivains contemporains de Turold. Foucher de Chartres mentionne le temple de ce Dieu à Pergame. Guibert connaît celui de Delphes, et Raoul de Caen parle, comme le trouvère, d'une idole d'Apollon, placée dans un temple à Jérusalem, près de celle de Mahomet (2). Dans toutes les chansons de geste, ainsi que l'a observé Paulin Pâris (3), cette trinité, Mahomet, Apollon, Tervagant, qui rappelle le polythéisme grec, la mythologie germanique, les croyances musulmanes mal interprétées, figure en face de la Trinité chrétienne, à la manière d'une ennemie irréductible.

Aux souvenirs déformés de la vieille religion celtique ou germanique appartient ce Tervagant, dont le nom est peut-être la forme altérée du Thor scandinave, du Thingsus ou du Tuisco germanique, que déjà l'allemand Widukind, moine de Corvey au xe siècle, confondait avec Mars, en même temps qu'il supposait chez les Germains le culte du soleil ou d'Apollon (4). Dans l'épopée de Turold il est toujours associé avec ce dernier (vers 611; 2468; 2589, 2696, 3267 3491).

Par une erreur qui lui est commune avec presque tous ses contemporains, sauf Guibert de Nogent, qui seul s'est aperçu que les musulmans pratiquaient un monothéisme, dont Mahomet est le prophète et non le Dieu (5), le trouvère croit que les Sarrasins adorent en ce prophète leur divinité principale. Les historiens des croisades d'Orient montrent les musulmans, invoquant dans le péril Mahomet ou Baphomet, leur « patron et leur maître » (*præceptorem et patronum*), comme dit Raoul le Moine, avec la même ferveur que le font les Sarrasins d'Espagne dans la *Chanson de Roland* :

> Paien esc ient : Aïe nos, Mahum !
> Li nostre deu, vengez nos de Carlun (6).

Ce sont presque les mêmes termes qu'emploient Anselme de Ribemont dans l'une de ses fameuses lettres, et Robert le Moine

(1) *Gesta Francorum (Rec. H. Fr.*, III, 27, c.). — (2) Foucher, Raoul de Caen, Guibert *(H. Occ. Cr.*, III, 484, 695 ; IV, 221). — (3) *Hist. Litt. Fr*, XXII, 742. — (4) Widukrind, *Res Gestae Saxonicae*, liber I (dédié à Mathilde, impératrice), ch. XII ; *P. L.*, *Migne*, CXXXVII, col. 135. — Voir sur le culte de Thor, W. Golther, *Handbuch der germ. Mythologie* (1895), p. 204, 243, 283. C'était le Dieu vénéré des Northmans, et, au temps d'Adam de Brême (xie siècle), il était adoré dans le temple d'Upsal. Le nom de *Tourville* en *Normandie* dérive du nom de ce Dieu. *(Ibid.*, 247, note 3.) — (5) Guibert (*H. Occ. Cr.*, IV, 128, 130, 191, 262). — (6) *Ch. de Roland*, vers 1906, 1907.

ou Albert d'Aix, dans leurs chroniques. Non seulement les historiens des Croisades croient, comme Turold, que, sur leurs enseignes, les musulmans ont peint l'image de Mahomet, mais encore ils s'imaginent, contrairement à la vérité, que les sectateurs de l'Islam ont des idoles (1), alors que le Coran prohibait le culte des représentations figurées de la Divinité. Le trouvère montre les Sarrasins élevant sur la plus haute tour de Saragosse l'effigie de leur Dieu prophète (vers 853-854), de même que le prêtre poitevin Tudebod représente à Antioche les musulmans promenant sur les murs, au haut d'une lance, une divinité analogue. Foucher de Chartres s'imagine qu'ils adorent une idole du nom de Mahomet dans le temple de Salomon. Robert le Moine place dans la bouche d'un émir sarrasin, à l'adresse de cette idole, à laquelle on rend un culte et qui est revêtue d'ornements précieux en métal, les mêmes invocations pathétiques que Turold attribue à Baligant et à Marsile (vers 3490-3492).

Il y a également une analogie complète entre les historiens des croisades et Turold, au sujet de leur croyance aux pratiques magiques des Sarrasins. Robert le Moine et Albert d'Aix racontent qu'on trouva dans les forteresses des musulmans des grimoires, où étaient consignées les formules de leurs sortilèges (2). Turold n'en est pas moins persuadé, d'autant que l'Espagne sarrasine, et Tolède en particulier, furent considérées, pendant tout le Moyen Age, comme les patries d'élection des « *nigromants* », et qu'un proverbe courant y plaçait l'art de « nigromancie » (3). C'est pourquoi il place, parmi les combattants de Roncevaux, l'enchanteur Siglorel, « qui jà fut en enfers », où Jupiter (Satan) l'a conduit par artifice, pour lui révéler l'art de troubler la terre, et qui succombe sous les coups de l'archevêque Turpin, exécuteur de la vengeance divine envers ce « *culvert* » (misérable) (vers 1390-1394). Le trouvère connaît enfin en gros l'organisation du culte musulman. De même que les historiens des croisades, il nomme d'un terme inconnu antérieurement en Occident, celui de *mahumeries* (vers 3662), les mosquées (*machumarias*), dont il

(1) *Chanson de Roland*, 412, 612, 2580, 2619, 3496, vers 3664 (ydles, ymagines); sur la croyance aux idoles chez les musulmans, voir aussi les historiens des Croisades (*H. Occ. Crois.*, III, 63, 105, 115, 116, 144, 163, 199, 222, 223 (Tudebod) 357. — Foucher *(idolum in nomine Machomet)*, 340. — *(Machomet* advocatus Turcarum), IV, 110, 127, Baudri) ; — Gilo, dans *Migne, P. L.*, 943. —Raoul de Caen (offendere deum Mahumet), 664, 695 (Tancrède à Jérusalem pille un temple, où est une idole de Mahomet et il se demande si c'est celle d'Apollon ou de Mars). — Robert le Moine *(R. H. Occ. Cr.*, III, 788 et 878). — Lettre d'Anselme de Ribemont *(ibid.*, III, 892). — (2) Albert, *ibid*, IV, 428. — Robert le Moine, III. 851 — (3) A. Morel-Fatio, *Etudes sur l'Espagne*, 1re série, p. 8 (d'après Rutebeuf).

est si souvent question dans les textes relatifs à l'Espagne, aussi bien que dans les *Gesta*, dans Tudebod, Foucher, Baudri, Albert d'Aix et Robert le Moine (1). Ses idées sur le corps sacerdotal mu ulman, sur ce qu'il nomme « les *clercs* et les *chanoines* » de « *false lei* » ne peuvent provenir que de la même époque, d'autant qu'elles sont empreintes d'une certaine vérité. Il observe que ce corps n'a pas la hiérarchie réglée des prêtres chrétiens (*ordres n'en unt*) et qu'ils ne portent pas la tonsure (*n'unt les chefs coronez*), insigne du caractère sacré de ces derniers.

L'ORGANISATION MILITAIRE DU MONDE MUSULMAN DANS LA CHANSON DE ROLAND. — Du monde musulman de l'époque des Croisades, c'est assurément l'organisation militaire que le poète connaît avec le plus de précision. Les traits qu'il fournit à ce sujet dans son épopée ne peuvent provenir que de cette première période des expéditions chrétiennes, qui mirent en contact chevaliers d'Occident d'un côté, Sarrasins d'Espagne et d'Orient de l'autre. Deux érudits, Marignan et Tavernier (2), ont attaché une importance toute particulière aux descriptions des batailles qu'on trouve dans la *Chanson de Roland*. Ils les ont rapprochées de celles qui ont été données par les historiens des premières Croisades d'Orient. Ils sont, à notre avis, victimes d'une illusion. Ces descriptions, en effet, peuvent s'appliquer à toutes le mêlées de cette époque, aussi bien à celles qui eurent pour théâtres les pays chré iens, qu'à celles qui se produisirent en pays musulman. De plus, les meilleures, celles de Baudri de Dol, par exemple, portent l'empreinte de souvenirs classiques, et presque toutes sont des amplifications des lettres des croisés ou du fruste récit de l'anonyme des *Gesta*. Elles n'ont donc rien de caractéristique et elles auraient pu être écrites au milieu du XIe siècle, aussi bien qu'au commencement ou au milieu du XIIe, si d'autres traits autrement précis ne permettaient de leur assigner une date plus certaine.

LA HIÉRARCHIE MILITAIRE ET LA COMPOSITION DES ARMÉES MUSULMANES DANS L'ÉPOPÉE ET L'HISTOIRE AU TEMPS DE TUROLD. — Parmi ces traits, on peut placer d'abord la connaissance de la hiérarchie militaire musulmane, celle du pouvoir suprême exercé par les émirs, tels que celui de Babiloine, celle de l'auto-

(1) *Machomaria*, *mahumeria* (mention de deux à Antioche, de nombreuses en Syrie à Jérusalem et entre Naplouse et Jérusalem) (*R. H. Occ. Crois.*, III, 45, 46, 49, 94, 95, 149, 169, 205, 243, 254, 288, 643 ; IV, 48, 51, 75 (Baudri) ; 131, 179, 181, 205, 208 (Guibert). Pour l'Espagne, textes cités ci-dessus, livre Ier. — Foucher et Gautier mentionnent même des « *episcopi Sarracenorum* ». (*H. Occ. Cr.*, III, 389, 507, 559). — (2) Marignan, *op. cit.*, p. 148. Tavernier, *Vorg.*, p. 118 et sq.

rité dévolue, sous leurs ordres, à d'autres émirs, gouverneurs de provinces ou grands feudataires. Les titres des premiers (*admiralius*, *admiraldus*) reviennent sans cesse à propos du calife fatimite, dans les historiens des Croisades, qui définissent les seconds à la manière de Baudri ou de Robert le Moine, de Foucher et de Guibert de Nogent, les chefs des districts ou des corps de troupes (*quos admiraldos vocant, reges sunt qui provinciis regionum praesunt*) ou encore « *principes...agminibus, quos admiraldos vocant* », ou même « *praefecti quos barbarica illi lingua admiravisos vocant* » (1). Ce sont précisément les *amiraftes* de Turold, qui défilent à tour de rôle devant Marsile, à la tête de leurs corps de troupes et qui l'assurent de leur dévouement. Hiérarchie politique et hiérarchie militaire se confondent dans le poème, comme dans la vie réelle, puisque la possession du fief entraînait l'obligation du service et l'exercice d'un commandement proportionné à l'importance de la terre noble.

De même, le poète a été frappé de la puissance des effectifs mis en ligne par les musulmans, effectifs dont il amplifie encore la force, en vertu du privilège de la vision épique. Quand il trace le tableau des grandes mêlées de Roncevaux et de Saragosse, ce sont, pour une large part, les souvenirs de celles des Croisades d'Espagne et d'Orient qui l'inspirent ; c'est le spectacle de ces millions de combattants musulmans ou chrétiens, qui entrent en lutte à l'époque des Almoravides, des Fatimites, des Seljoucides, des Croisés, et dont l'ère féodale antérieure ne pouvait donner l'idée (2).

Les armées sarrasines mettaient en ligne, non seulement les détenteurs des grands fiefs et leurs vassaux, mais encore des troupes de pied, des levées en masse (3) ou milices (*djonds*), qui

(1) Robert le Moine, Foucher, Baudri, Guibert (*H. Occ. Crois.*, III, 62, 79, 92 ; IV, 64, 92, 98, 106, 109, 755). — (2) L'algalife amène à Marsile 400.000 soldats (*Ch. de Roland*, vers 684) ; or, Youssouf, dès 1053, pouvait lever 40.000 Morabethin ; en 1061, il avait 100.000 cavaliers Berbères, outre les troupes de pied (*Kartas*, 194-195) ; les chroniqueurs chrétiens, à propos de Zalaca, de Saragosse, de Cutanda parlent de multitudes de « *païens* ». De leur côté les musulmans attribuent aux chrétiens à Zalaca une perte de 280.000 hommes. (*Kartas*, 212.) Foucher (ch. VI) compte à Nicée 600.000 soldats croisés et 360.000 Turcs à cheval (ch. V). Dès lors, l'effectif des 500.000 hommes de Marsile ne dépasse guère celui que les chroniques prêtent aux musulmans. Le chiffre de 1.500.000 hommes, attribué par le poète à Baligant, est évidemment l'effet d'une fiction poétique. Mais il faut songer que c'est celui de la « païenie » entière ; que nos historiens mentionnent sans cesse « *des multitudes innombrables* » de païens (par exemple, Foucher, ch. XVIII) ; et que la première Croisade a peut-être mis en ligne, du côté des chrétiens, deux millions d'hommes, si on y comprend les bandes d'irréguliers. — (3) Ibn-Khaldoun, I, 221. — Codera, d'après Aben-al-Atsir, *B. r A. h.*, VIII 349. — Altamira, I, 270-271.

formaient d'ailleurs des éléments peu aguerris, sujets aux paniques, comme purent l'observer nos Croisés français aux grandes batailles d'Alcoraz, de Saragosse, de Cutanda et d'Antioche. Elles faisaient aussi un large emploi des troupes noires, et ce trait, que le trouvère a parfaitement observé, est une preuve décisive de l'exactitude des notions qu'il possédait sur les expéditions d'Espagne, aussi bien, quoique à un moindre degré, que sur celles d'Orient. Comme dans la réalité, les armées de Marsile et de Baligant sont constituées pour partie de nègres (vers 1917-3225-3229). Deux des corps de l'armée de Baligant en sont formés, et des Ethiopiens se trouvent sur le champ de bataille de Roncevaux. Fiction poétique, a-t-on dit jusqu'ici ; image de la réalité, dirons-nous à la lumière de l'histoire. Déjà, les califes de Cordoue avaient recruté en Afrique des troupes noires, mais ce sont surtout les Almoravides qui en firent un large usage, enrôlant dans le Soudan (Ethiopie occidentale), dans les oasis du Sahara et le Maroc méridional, des corps de noirs, dont le trouvère a parfaitement décrit les caractères ethnographiques. Le grand conquérant Youssouf-ben-Techufn en avait formé sa garde ; ils eurent un rôle décisif dans la bataille de Zalaca (octobre 1386) (1). Il n'est pas douteux qu'Ali les ait employés de la même manière et qu'ils n'aient figuré aux actions décisives, où se joua le sort de l'Espagne, depuis Alcoraz jusqu'à Uclès, depuis Saragosse jusqu'à Cutanda. Les croisés d'Orient, de leur côté, à la même époque, faisaient connaissance à Ascalon avec les troupes noires, nubiennes et éthiopiennes, du calife Fatimite (2). Bien avant l'époque du héros de Soissons, bien avant le temps du général Mangin, les noirs avaient fait leur apparition sur les champs de bataille et montré ce que peuvent leur bravoure et leur dévouement, quand on sait les discipliner et les conduire.

Les qualités militaires des musulmans dans l'histoire et l'épopée. — Le poète, comme tous ses contemporains, comme les chevaliers qui ont écrit les lettres des croisades, comme les clercs qui ont raconté ces expéditions, reconnaît et parfois admire le courage, l'ardeur et même l'héroïsme des musulmans. « Vous, seuls Francs et nous Turcs sommes de vrais soldats », disaient

(1) El-Bekri, *J. As.*, XIII, 470, 484, 512 ; dans le royaume de Ghana, les Almoravides pouvaient lever 200.000 soldats noirs ; dans celui d'Aoudeghast 100.000 cavaliers méharistes. Les Beni-Mérine avaient aussi des sujets nègres (*Kartas*, 401). — Sur la garde noire à Zalaca, Ibn-Khaldoun, II, 65, 78, 105, 225. — (2) Quatremère, *Mém. sur l'Egypte*, 11.356. — Dozy, *Mus. d'Esp.*, IV, 189-203 — Foucher et autres (*H. Occ. Cr.* III, 393, 397, 411, 564, 577, etc..

les chefs des troupes de Soliman et de Kerbogah à nos Croisés d'Orient. « Nul n'égalerait les musulmans en vaillance militaire, déclare le chevalier anonyme qui a écrit les *Gesta*, s'il n'y avait nos chrétiens. » Albert d'Aix s'extasie devant la valeur de Soliman, le vaincu de Dorylée, et Baudri reconnaît que les Turcs sont braves, ingénieux, doués de toutes les vertus militaires, mais « *hélas, ils ignorent Dieu* » (1) ! C'est le même sentiment qui éclate à chacune des strophes de la *Chanson de Roland*, où sont relatés les exploits des batailles de Roncevaux et de Saragosse. Le poète dirait volontiers comme les *Gesta* et comme Baudri.

Ils ont trop de vertus, que ne sont-ils chrétiens ?

Et il le dit, d'ailleurs, lorsque, émerveillé du courage de l'émir de Balaguer, il laisse échapper ce regret (vers 899) :

Fust chrestiens, asez oüst barnet (quel baron c'eût été) !

Les connaissances de Turold sur l'armement, la tactique, les usages de guerre des musulmans. — Où le trouvère aurait-il aussi pu puiser, sauf dans le spectacle des croisades, les notions si précises qu'il possède sur l'armement défensif et offensif, sur la tactique, sur les machines de guerre, sur les usages militaires accessoires, admis parmi les musulmans. Baist pense que le terme fameux *adouber*, qui signifie « *s'armer* ou armer », si souvent employé dans l'épopée de Turold (vers 993, 994, 1143, 1797, 2987, 3139 etc...) est d'origine arabe et espagnole (3). De même, le poète ne manque pas de décrire les hommes d'armes, revêtus des *hauberts* et des *heaumes* de Saragosse, protégés par les écus de Tolède, munis même de cuirasses à mailles d'acier d'Alger (4). L'armement défensif des chevaliers croisés différait peu, surtout au delà des Pyrénées, de celui des Sarrasins, et même en Orient, Tudebod s'étonne de rencontrer des Turcs bardés de fer (5). C'est surtout dans l'Espagne musulmane que Turold a pu

(1) *Gesta*, ch. IX, p. 11 (passage caractéristique « *si in fide Christi... firmi fuisssent... ipsis potentiores, vel fortiores, vel bellorum ingeniosissimos nullus invenire potuisset* », id., ch. IX, p. 205 — Baudri (*sunt ingeniosi et bellicosi, sed proh dolor! a Deo alieni*) ; dicunt (*les Turcs*) « *nullos naturaliter debere militare, nisi se et Francos* », Guibert, Foucher (*H. Occ. Cr.*, III, 35, 53, 162, 695, etc.). Albert d'Aix (*ibid.*, IX, 314). Même note dans Burchard et Ricoldo (éd. Laurent, p. 130). — (2) Baist, *Arab. Bezieh.*, cité ci-dessus. — (4) *Ch. de Roland*, vers 995, 1568. — (3) Ils ont des cuirasses (*loricae*), des casques (*galeae*), des boucliers ou écus (*clipei*). (Albert d'Aix, p. 258, 319, 395). — *Ch. de Roland*, v. 711, 995, 1031, 1041, 1314, 1326, 1361, 1152, 3141, 3144, 3150, etc. — (4) *Ibid.*, Diez cité par Gautier, II, 365 (*jazerane*, *Ch. de Roland*, vers 1604). — (5) Tudebod (*H. Occ. Cr.*, III, 59). — Orderic Vital, III, 544 (*ferro loricati*). — Rey, *op. cit.*, 26, 31 — Altamira, I, 271.

observer l'armement des Sarrasins, plus varié en Occident qu'en Orient, où ils se servaient surtout de l'arc (1) et rarement de l'épée (2). Au delà des Pyrénées, au contraire, où la nature du terrain se prêtait moins aux évolutions de la cavalerie légère, les musulmans avaient adopté ces diverses armes et c'est avec raison que le poète montre l'armée de Marsile revêtue du heaume (casque), du haubert (cuirasse) et de l'écu (bouclier), munie d'épées et de lances (vers 710 et sq.) (3).

Mais les armes caractéristiques qu'énumère Turold, et dont il montre les Sarrasins *seuls* pourvus, n'ont pu lui être connues que par les Croisades et spécialement par celles d'Espagne. Ces armes sont les *algiers*, les *darz*, les *wigres* et les *museraz* (vers 2075, 2156) Or, il est certain que les musulmans avaient une redoutable supériorité dans le maniement de ces javelots à fer empenné, parfois empoisonné (4).

Les Almoravides, en particulier, avaient organisé des corps de troupes, dont les uns étaient armés de longues piques au premier rang, dont les autres, au second rang, lançaient des dards de la nature de ceux que nomme le poète, dont ils tenaient plusieurs en réserve, et qui manquaient rarement le but (5). Le nom même de ces javelots (*mizrati*, *mazarak*, *mizrak* au pluriel) est d'origine berbero ou hispano-arabe (6). Ils avaient joué probablement un grand rôle dans les guerres de la péninsule. Où le trouvère pourrait-il en avoir eu connaissance, sinon aux Croisades d'Espagne? De même l'arbalète, qu'il mentionne en passant, (vers 2265) était encore d'un usage très restreint en Occident (7); Foucher observe que les Croisés en ignoraient le maniement. Au contraire, les Sarrasins d'Orient y étaient fort experts (8), et encore plus les Almoravides. Youssouf avait créé en effet des lé-

(1) Leur habileté y était extrême. Voir *Hist. occ. Cr.*, III, 332. Foucher, 243-244 (Raimond), 960, (Robert), IV, 808 (Albert). — Aboulféda, III, 135; de même, les archers almoravides et Zeneta étaient très habiles (Kartas, p. 139). — A Dorylée il y avait 360.000 archers turcs, dit Foucher. — (2) « Turci insoliti agere bellum gladiis, nec lanceis » (R. d'Aiguille, *ibid*, 243, 244); ils les connaissaient cependant et en usaient. — (3) Sur l'armement des musulmans d'Espagne, Altamira, I, 277 271. — Sur celui des Sarrasins d'Orient, G. Rey, *op. cit.*, 31 et suiv. On sait la réputation des fabriques d'armes des Sarrasins. Albert d'Aix (*H. Occ. Cr.*, IV, 392), et Tudebod (III, 33, 71, 202) parlent des *hastae* des Turcs — (4) *Ch. de Roland*, vers 442, 444, 1315, 1540, 2153, 3152, etc. (Albert d'Aix), p. 411. — *Itinéraire de Londres* p.p. Michelant-Raynaud, p. 311. — « *Darz, turcois* » dans *Eracles*, p. 600. — En Occident ils ne sont mentionnée qu'au XIVe siècle (V. Gay, *Gloss. Arch. moyen âge*, p. 340). — (5) El-Bekri, trad. de Slane, *J. As.* XIII, 490. — (6) Baist, *Beziehungen* (*loco cit.*). — *Variat.* p. 216. — (7) V. Gay, Glossaire (un texte de Richer 988 en cite l'emploi), p. 41. — (8) Foucher, ch. XI, p. 335 (s'agit-il d'arbalètes ou d'arcs?). Baudri (III, p. 85) mentionne des *sagittarii* et des *balistarii* (*arbalétriers*). L'affirmation de Marignan, p. 168 (« l'arbalète n'est pas une arme turque »), est donc contestable.

gions d'arbalétriers, où il avait enrôlé de force les Berbères; il en avait plusieurs corps, à côté de sa nombreuse cavalerie (1). On retrouve encore dans ce souvenir du poète la trace des expéditions de nos chevaliers contre les Maures du Maghreb et de l'Andalus.

Où, sinon dans l'histoire des Croisades, eût-il pu avoir l'idée de ces puissantes machines de siège, les *châbles* ou *cadables*, au moyen desquelles Charlemagne abat les tours de Cordres (vers 99-137) ? Sans doute, les Occidentaux connaissaient l'emploi d'un matériel obsidional varié, emprunté aux anciens, balistes ou machines à lancer des pierres, tours roulantes (*berfredi*), où l'on mettait des arbalétriers et des archers, et autres artifices qu'énumère Gilo, historien de la première croisade. La machine à lancer des pierres était donc connue antérieurement à ces croisades, comme l'observe Gaston Paris. Mais, quoique il le conteste, on ne connaissait pas avant le XIIe siècle les appareils perfectionnés, issus, grâce aux Arabes, de la vieille baliste, ni le *mangonneau* revêtu de peaux, qui, au siège d'Edesse (1123) pouvait lancer des pierres à 300 m., ni le *châble* ou *cadable*, la pierrière turco-arabe, qui, par un jeu de cordes et de ressorts, permettait d'envoyer de tout aussi puissants projectiles. Le nom de cette dernière apparaît pour la première fois dans la *Chanson de Roland* et dans Guillaume de Tyr, l'archevêque de cette même ville, pour le siège de laquelle (1124) l'Arménien Havedic construisit précisément l'un de ces appareils, dont Joinville, un siècle plus tard, admire la supériorité (2).

Il n'appartient qu'aux historiens de la tactique de se prononcer sur la valeur d'une autre opinion que formule Marignan. Est-ce aux souvenirs des Croisades que le poète emprunte l'idée de la formation des armées en ordre *mince* et en rangs parallèles (*eschièles*), propre à l'emploi de la cavalerie, et que Baudri de Dol décrit sous le nom d'*acies*, tandis que l'emploi prédominant de l'infanterie avait fait prévaloir, même au XIe siècle, le système de l'ordre profond à forme géométrique (*le cuneus*) (3) ? La question dépasse la compétence d'un simple historien, qui ne peut s'y attarder.

La musique militaire musulmane dans la Chanson de Roland. — Il n'en est pas de même d'autres notions qui remontent à peu près certainement à l'ère des Croisades et que l'on

(1) *Kartas*, p. 195. — (2) Gilo, II, 15, 739. — Gualter le Chancelier, III, 118. — Balduinus *H. N.*, XXII, 151. — Robert le Moine, III, 5, 757. — Guibert, 778-786. — Foucher, 464. — Tudebod, III, 8, 23. *Indices des H.occ.Cr.*, III et IV. — Ordéric-Vital, XII, 36, 449. — Du Cange, Glossaire, v° *Cabulus*. — G. Paris, *Romania*, 1903, 415. — Marignan, 142, 145, 170 — G. Rey, 37. — Jahns, *Handbuch einer Gesch. d. Kriegwesens*, 630. — (3) Marignan, 144.

trouve dans la *Chanson de Roland*. Tandis que l'usage des *buisines* et des *graisles* (trompettes, cors, clairons) était commun aux chrétiens et aux musulmans (1), celui des tambours était plutôt réservé à ces derniers. On a pu, dès 1066, suivant la remarque de G. Paris, observer quelques *tympana* en peau de taureau (2) chez les Normands, mais c'est bien des Croisades que date incontestablement la connaissance générale de l'usage du *tabur* (atambor). Le mot lui-même, d'après G. Baist, est sûrement d'origine arabe et espagnole (3). Bien mieux, si les Sarrasins d'Orient avaient des instruments de ce genre, sorte de tambourins (*tympana*) (4), ce sont les Almoravides qui avaient emprunté aux nègres soudanais et répandu l'usage du vrai *tambour*, inconnu auparavant des musulmans de Maghreb et d'Espagne (5). Les Croisés français d'Occident en avaient entendu les roulements à Zalaca (6) et en bien d'autres batailles. Or, le mot de *tabur* est employé couramment par Turold, qui n'use en aucune façon du terme de *tympanon*. Marsile fait rassembler ses troupes à Saragosse, au son des *taburs* (vers 852), et c'est encore au son des *taburs* que s'engage la bataille finale du poème (vers 3137). Les Croisés d'Orient, peu faits au bruit sourd et prolongé (*horribilis sonus*) de ces instruments, en éprouvèrent d'abord une véritable impression de terreur ; ce bruit provoqua même la panique parmi les chevaux (7). C'est à l'exemple des Sarrasins que les Francs du Levant, qui ignoraient le tambour, l'adoptèrent à leur tour dans le premier tiers du XIIe siècle ; mais il est à remarquer que, dans la *Chanson de Roland*, seuls les Sarrasins d'Espagne en font usage.

Les enseignes musulmanes dans la Chanson de Roland. — Il est probable aussi, ou possible, sans qu'on puisse l'affirmer aussi catégoriquement que le fait Marignan (8), qu'on se trouve en présence de la mention d'un usage musulman, au vers 3265 de la

(1) Sur la musique militaire des Sarrasins et des chrétiens, *araines, cors, trompes, buisines, graisles, nacaires*, G. Rey, *op. cit.*, p. 47. — Gay, *Glossaire*, 41, 223, 435, 792. — *Ch. de Roland*, vers 1004 ; 1319 ; 1451. — (2) G. Paris, *Romania*, XXXI (1903), 412. — Marignan (157) cite les textes, mais il confond le *tympanon* et le *tabur* ou atambor. — (3) Les mots *tabur, atambur* sont d'origine arabe-berbère, G. Baist, *Var*, 220, et non persane, comme le croit Marignan (p. 158). — G. Paris (p. 413) estime qu'il est passé en France par l'intermédiaire du persan et de l'arabe ; il le croit d'origine hispano-arabe. Les mss arabes de la Bibl. Nat. décrivent des *tambours* ronds, assez larges au XIIIe siècle (Marignan, *les Méthodes du passé dans l'archéologie*, p. 196). — (4) Baudri, Raoul de Caen, Albert d'Aix, etc. (*H. Occ. Cr.*, III, 78, 634 ; IV, 494). — (5) El Bekri (trad. de Slane, XIII, 386), dont le texte semble être resté inconnu de tous ces savants, atteste que le tambour était l'instrument spécifique des Almoravides. — (6) *Kartas*, 195, 209, attribue à Youssouf la diffusion de l'usage du tambour et des enseignes. (7) Guil. de Tyr (III, 14, p. 131) et autres historiens des Croisades — (8) Marignan, 180-181.

Chanson de Roland relatif à l'étendard surmonté d'un dragon, porté devant l'émir de Babiloine à la bataille de Saragosse. A la bataille d'Ascalon, nos Croisés prirent en effet une lance surmontée d'une pomme d'or, recouverte de feuilles d'argent, qui était, disent les historiens latins, l'étendard du calife du Caire : « *stantartum amiravisi* ou *admirabilis Babiloniae, quod vocant standart*, ou *stantartum* » (1). L'étendard était formé, en effet, d'une haste assez longue portant au sommet une figure ou un ornement, et qui se distinguait des bannières (*vexilla, gonfanons*) en usage chez les Occidentaux (2). Les archéologues seuls peuvent se prononcer à ce sujet et dire si l'usage de l'étendard provient ou non des Croisades et de l'imitation du monde musulman (3), où il se retrouve non seulement en Orient, mais encore en Occident, chez les Almoravides. Ceux-ci plaçaient toujours en avant de la première ligne des combattants un étendard ou drapeau, autour duquel ils se battaient jusqu'au dernier souffle (4). Le trouvère a donc pu admirer plus d'un insigne sarrasin de ce genre, réservé aux chefs d'armée, parmi les trophées des batailles d'Espagne, telles que celle de Saragosse. C'est précisément à une grande action militaire, sous les murs de cette ville, qu'il place l'épisode de la capture de l'étendard de Baligant par Ogier le Danois (vers 3550), exploit analogue à celui que l'histoire de la première croisade attribue à Robert de Normandie à la bataille d'Ascalon (5).

Les cris de guerre des musulmans. — Le poète a noté encore les cris de guerre des musulmans, si étranges pour des oreilles d'Occidentaux. Le chevalier, auteur anonyme des *Gesta*, relate avec étonnement les clameurs des Turcs (*cœperunt stridere et garrire et clamare excelsa voce*), tableau que Robert le Moine ne manque pas d'amplifier (6). On est frappé de l'analogie de ces observations avec celles de la *Chanson de Roland* (vers 3526), où

> Cil d'Ociant i braient e henissent,
> Arguille si cume chen i glatissent.

Les usages de guerre musulmans. — Il n'est pas jusqu'aux coutumes et aux mœurs de la guerre et de ses intermèdes, provocations de l'ennemi par l'entremise de hérauts, envois d'ambassades

(1) Guibert, Albert d'Aix, etc. — (2) (*H. Occ. Crois.*, IV, 236, 237, 392, 494 ; Tudebod (III, 116) ; Robert le Moine (*ibid.*, 879). — (3) Marignan, 88, note. — (4) El Bekri, *J. As.*, XIII, 491 ; ce texte est resté jusqu'ici inconnu des historiens. — (5) Baudri et Albert d'Aix (*H. Occ. Cr.*, IV, 109, 110, 497). — (6) *Gesta*, IX, 3. — Robert le Moine, Tudebod, Guibert, Albert d'Aix (*H. Occ. Cr.*, III, 25, 43, 55, 759; IX, 686, 759). Baudri (36, « ils espèrent, dit-il, par ces cris diaboliques effrayer leurs ennemis »), 12, 89, 90.

chargées d'offrir des cadeaux (chevaux, mules, objets d'équipement), recours réciproques à la solidarité des Etats musulmans, discours supposés des envoyés, exhortations, appels à l'énergie des troupes et au fanatisme islamique, lamentations supposées après les défaites, qu'on ne retrouve à la fois dans le poème de Turold et dans les historiens des Croisades (1).

ORIGINALITÉ DU TABLEAU DE L'INTERVENTION DE LA MARINE MUSULMANE; SA CONFORMITÉ AVEC L'HISTOIRE. — Mais il est un trait que nul n'a encore observé, dont personne n'a noté la conformité avec l'histoire réelle et qu'il convient de signaler fortement. C'est le tableau que le trouvère a tracé de l'intervention de la marine de guerre musulmane dans la grande lutte engagée entre sarrasins et chrétiens. On a vu en général dans ce tableau, dans l'arrivée de la flotte de Baligant au cœur de la vallée de l'Ebre, la preuve de l'ignorance du poète, qui aurait confondu Saragosse avec un port de mer et prolongé jusqu'au milieu du bassin du fleuve les côtes de la Méditerranée. Ici, au contraire, les documents font ressortir l'exactitude relative de l'information du poète et les notions qu'il possède sur la marine de son temps. Seul un contemporain des Croisades d'Orient et d'Espagne a pu se rendre compte de l'hégémonie navale qu'exerçaient alors les Etats maritimes musulmans. Celui d'Egypte pouvait envoyer de véritables flottes sur la côte de Syrie, bloquer ou défendre les places par mer comme par terre (2) et concentrer dans le port d'Alexandrie des armées navales, comme celles que décrit la *Chanson de Roland*, à propos de l'expédition de Baligant. Non moins puissants étaient les Etats Barbaresques de l'Afrique du Nord, depuis ceux de Tunis et de Bougie, jusqu'à ceux de Maroc (3). Enfin, sur les côtes d'Espagne orientale, les Etats musulmans des Baléares et d'Alméria furent pendant plus de deux siècles les cauchemars des chrétiens espagnols, voire même des Provençaux et des Italiens. *L'Historia Compostellana* elle-même a conservé le souvenir de leurs courses audacieuses jusque sur les côtes de Galice et de l'Atlantique (4). Ce n'est qu'au cours du XIIe siècle que les Normands des Deux-Siciles, les Génois, les Pisans, les Mar-

(1) *Ch. de Roland*, vers 70 et suiv. — Bandri, Robert le Moine, Raimond d'Aiguille (*Hist. Occ. Cr.*, III, 27, 28, 91, 275; IV, 867, 871, 875). — *Gesta*, XXXIV, 10, etc. — Cf. Marignan, 52 — Tavernier, *Vorg.*, *passim*. — (2) Albert d'Aix, Foucher, Guibert, *Gesta*, sur la *Babylonensis classis* (*H. Occ. Cr.* III, 415-416, 429, 441, 531, IV, 604, 675-678, 699, 704. — Foucher, en 1115, mentionne une flotte de guerre égyptienne de 70 navires (ch. LXIII). — G. Rey, 150, 154. — (3) Voir ci-dessus les textes des géographes et historiens arabes, cités livre IIe, ch. I, III, V, VI et livre Ier, ch. II et sq. — Altamira, I, 271. — (4) Ci-dessus livre Ier, ch. II et IV

seillais, les Languedociens et les Catalans, purent venir à bout de ces Etats sarrasins. La lutte fut aussi longue que vive. Au temps de Turold, les musulmans étaient encore les maîtres de la mer et l'entrée d'une de leurs flottes dans la vallée de l'Ebre n'était qu'un événement normal.

De même, le poète connaissait aussi bien que les historiens des Croisades d'Orient eux-mêmes la variété du matériel naval alors en usage. Il compose la flotte de Baligant, comme l'eût composée un marin de son époque (vers 2624-2645). Ce sont d'abord de grands navires de guerre, les *dromons*, ainsi appelés par les Byzantins, et dont les historiens des croisades font souvent mention. Ils se mouvaient au moyen de voiles, pouvaient transporter chevaliers, chevaux, armes, parfois en grand nombre, en haute mer. Ensuite viennent les navires de commerce, qui peuvent servir aux transports, les *nefs*, navires de deux mâts et de six grandes voiles : elles mesurent jusqu'à 30 m. de long sur 8 de large. Puis ce sont les bateaux de tonnage plus faible, aptes à remonter les fleuves et à transborder les chargements des premiers, *barges*, *chalands*, *calans*, *galées* (*galidae* des historiens des Croisades). Celles-ci, longues de 30 à 40 mètres, mues à la rame, peuvent être montées par une centaine de rameurs et ont une marche plus rapide que les autres. Ce sont les *galées curans* dont parle le trouvère (strophe 196) (1). L'époque que le poète désigne, pour l'appareillage d'Alexandrie en Espagne, est tout à fait conforme aux usages de la navigation méditerranéenne au Moyen Age. C'est en été que la flotte de Baligant lève l'ancre, et c'est en août qu'elle arrive sur les côtes de Valence et de Catalogne. Le trouvère a bien observé les coutumes de la mer. Il sait comment sont conduits les navires qui « *cinglent, nagent* et *gouvernent* », soit à la voile, soit à la rame. Il a vu sans doute, si l'on en juge par le tableau qu'il a tracé, la manœuvre du départ, où l'on attache le mât debout avec des cordes, en déployant les voiles, et celle d'arrivée, où on dresse un pont pour aborder sur la rive. Il a admiré les mâts et les hautes proues (*vernes*) des *dromons*, et il n'ignore pas (vers 2632-2643) qu'ils portent à leurs sommets des fanaux *carbuncles* et *lanternes* », pour éclairer la nuit leur marche.

Mais il est poète épique, et c'est par milliers (4.000) qu'il compte les navires, autres que les *dromons*, nécessaires pour

(1) Sur ces variétés de bâtiments de guerre et de transport, Albert d'Aix (*H. Occ. Cr.*, IV, 595, 605, 631, 639, 676 678, 696, 699). Le *dromon* pouvait porter 400 chevaliers. — Marignan, 100, 102, 172, 174. — Rey, 158, 163. Jal, Glossaire nautique v° *dromons*, etc. — La Roncière, *Hist. Marine* 1899), I, 239, 244.

transporter en Espagne les centaines de milliers de combattants venus de tous les côtés de la païenie. Certains *dromons* pouvaient d'ailleurs embarquer 1.500 hommes chacun. C'est cette immense flotte, dont il a décrit la marche en un de ces courts tableaux de dessin net où il excelle :

Siglent a fort et nagent e guvernent.
En sum ces maz e en cez haltes vernes,
Asez i ad carbuncles e lanternes ;
La sus amunt pargetent tel luiserne
Par la noit la mer en est plus bele,
E cum il vienent en Espaigne la tere
Tut li païs en reluist eesclairet (vers 2631-2637).

Un témoin oculaire seul a pu trouver des traits aussi précis, de même que ceux qu'il emploie pour décrire l'entrée de la flotte dans les eaux de l'Ebre,

Issent de mer, venent as ewes dulces,
Par Sebre amunt tut lur navirles turnent ;

et la remontée du fleuve par tous ces bâtiments dont les fanaux illuminent de leurs feux les ombres de la nuit

Tute la noit mult grant clartet lur dunent (vers 2644).

Sans doute, usant des droits du poète épique, le trouvère s'affranchit quelque peu des lois du temps et de l'espace, puisqu'il fait remonter en une nuit l'Ebre à 4.000 navires de transport (vers 2728-2729). Mais il n'a nullement cédé à la fantaisie, quand il montre des bâtiments de guerre abordant non loin de Saragosse (1), d'autant plus que, dans ce dernier passage, il ne vise expressément que les 4.000 chalands, barges, eschifs et galées, qui, par les dimensions réduites de leur tonnage, étaient aptes à remonter le fleuve.

Ce sera, sans doute, pour les historiens et surtout pour les commentateurs de la *Chanson de Roland*, une surprise que d'apprendre, qu'à l'époque où écrivait Turold, l'Ebre était accessible à la marine de guerre, dont les bâtiments de tonnage assez faible (100 à 400 tonneaux), souvent à fond plat, pouvaient se hasarder

(1) Au vers 2645, il est dit que « en icel jur (le même jour !) les navires venent à Sarraguce »; mais d'après les vers suivants, Baligant n'a pas abordé à Saragosse même, puisqu'il envoie d'abord une ambassade, qui se rend du point inconnu où s'arrête la flotte jusqu'à la capitale de Marsile (vers 2669 et sq). Peut-être faut-il supposer que le poète, qui connaît mal la partie du bassin fluvial restée aux mains des musulmans à son époque, fait remonter plus rapidement qu'il ne convient la flotte de l'émir jusque vers Mequinenza, où arrivaient couramment les navires de guerre musulmans.

dans ses eaux. Le fleuve avait alors un débit *double* de celui d'aujourd'hui, d'après l'ingénieur Antonio de la Mesa. La transhumance et les défrichements inconsidérés n'avaient pas encore abouti à une déforestation excessive, qui a depuis influé sur le régime torrentiel des affluents de l'Ebre. La navigation remontait même au-dessus de Saragosse, jusqu'à Tudela, où une charte de 1125 atteste l'existence d'un port fluvial (*in Ebro portus navibus*) (1). En 1133, Alfonse le Batailleur concentrait à Saragosse ses galères et autres navires appelés *busses* (2), types de bâtiments à deux mâts, qui pouvaient atteindre 500 tonneaux, et les expédiait à la chasse des Sarrasins dans les mers du Ponant. Peu après, en août 1134, à la bataille de Fraga, au confluent de l'Ebre et du Sègre, les Normands de Robert Bordet, compatriotes de Turold, délivraient les prisonniers chrétiens que les musulmans victorieux avaient commencé à entasser sur deux navires de guerre, ancrés dans le fleuve (3). Enfin, un dernier document, le texte de la capitulation de Lérida (1149), prouve que le gouverneur musulman de cette ville possédait sur le Ssège et l'Ebre une flottille, puisqu'il se réserve le droit d'en détacher 20 galies pour expédier ses chevaux aux Baléares (4). En faisant intervenir dans la lutte grandiose engagée entre chrétiens et Sarrasins la puissance navale des musulmans, le trouvère, fidèle à son idéal, où la fiction ne force point en général les limites du vraisemblable, a donc observé la réalité et en a retiré les éléments d'un tableau d'une vie intense, où le souci de l'observation fait encore mieux ressortir la précision des traits et de la couleur.

Les souvenirs de la vie économique et sociale du monde musulman dans la Chanson de Roland. — Il n'est pas jusqu'aux souvenirs de la vie économique et sociale des musulmans dont on ne retrouve quelques traits bien observés dans la *Chanson de Roland*. Tel est l'emploi des mules qui étaient à la fois l'attelage de luxe de l'Espagne médiévale (vers 652), les animaux de transport et même à l'occasion les montures de guerre en pays montueux, aussi bien dans l'Orient que dans l'Occident sarrasin (5). Tel aussi celui des chameaux, comme bêtes de charge ou de course, que les Sarrasins d'Espagne se procuraient en Afrique, et

(1) Fueros de Tudela, 1115-27, *Muñoz*, I, 419. — (2) Zurita, I, f° 50. — (3) Chronique de Saint-Etienne de Caen, dans *Scriptores Normannorum*, p. p. A. Duchesne, 1122.—Orderic Vital, V, 16 (10.000 musulmans auraient été amenés, *per transretum*). — (4) Traité (latin) entre le comte de Barcelone el Adilef, châtelain de Lérida (1149), Villanueva, XVI, n° 1, p. 159. — (5) Sur les mules et mulets dans les armées sarrasines, Foucher, Baudri, Albert d'Aix, Tudebod (*H. Occ. Cr.*, III, index, III, 966, I — V, 782). — Altamira, I, 270 (Espagne). *Ch. de Roland*, vers 90, 847, 880.

dont les Almoravides, comme les Fatimites, faisaient un grand usage (1). Marsile promet d'en envoyer 700 chargés d'or à Charlemagne (vers 31, 129, 130, 645, 847). On ne s'en étonnera point, si l'on se souvient qu'à la bataille de Cutanda 2.000 de ces animaux tombèrent aux mains des croisés franco-espagnols (2). Le trouvère connaît encore la passion des émirs musulmans pour les chevaux, pour les oiseaux de chasse (*autours*) (vers 31, 129), dont raffolaient les princes sarrasins, et pour les ménageries d'animaux, tels que les lions de l'Atlas (vers 128, 847) (3).

Il sait leur goût pour les jardins de plaisance, tels que celui où Marsile tient sa cour, pour les beaux palais de marbre aux chambres voûtées et fraîches (vers 11, 12, 2709), dans lesquelles ils vont goûter le repos aux heures chaudes du jour et à celles de la nuit (4). Il connaît leur goût pour les pierreries et l'ornementation du costume (vers 115 et 638), qui dépassait celui des Occidentaux. Il semble avoir connu jusqu'à leurs rites funéraires, jusqu'à la coutume des embaumements, qui passa en Occident au temps des Croisades, d'après Marignan. Elle consistait à préserver de la corruption les corps des grands personnages, au moyen de l'enlèvement des entrailles et de la macération des morts dans les épices, le vin, l'alcool ou le sel, complétée par l'ensevelissement dans des suaires faits de peaux de cerfs (5). C'est ainsi que Charlemagne fait embaumer les corps d'Olivier, de Roland et de Turpin.

> Devant sei les ad fait tuz uvrir,
> E tuz les quers en paile recuillir :
> En quirs de cerf les treis seignurs unt mis :
> Ben sunt lavez de piment e de vin (vers 2964-2969).

Après quoi, il les fait conduire à leur somptueux tombeau de Saint-Romain de Blaye.

Au spectacle de l'Espagne du Nord, ou bien aux récits des témoins des Croisades, le trouvère a pu aussi se faire une idée sommaire de la vie économique des pays musulmans. Certains aspects de la vallée de l'Ebre, où s'annoncent déjà les caractères des régions méditerranéennes, ne lui sont pas inconnus. Tel

(1) Sur l'emploi des dromadaires et chameaux, *meharis* chez les Almoravides, El. Bekri, p. 262, 490. — Kartas. 401. — Albert d'Aix, Baudri, Guibert, Foucher et autres pour l'Orient (*H. Occ. Cr.*, III, index, p. 919 ; IV, p. 748). — G. Rey, p. 35. — (2) Ci-dessus, livre Ier, ch. IV. — (3) Rey. 55. — (4) H. Saladin, l'*Art musulman*, I, 1907, in-8°, p. 209. 260. Migeon, l'*Art musulman*. II, 149-159. — (5) Marignan, *Rap. de Bayeux*, 160-163 (textes recueillis par lui dans les historiens des Croisades). — Idem. *Méthodes du passé*, p. 196, maintient et prouve son assertion, à l'encontre de G. Paris.

celui de la zone aride des Monegros; tel encore celui de la région des lauriers et des oliviers (1), alors si abondants dans le pays de Saragosse, qu'elle était désignée sous le nom de ces derniers arbres dans les géographies arabes (2). Il a été souvent frappé de la beauté des grandes villes, comme il le montre dans le tableau qu'il consacre à la capitale de Marsile. Ce n'étaient pas seulement les cités d'Orient, décrites par les historiens des Croisades (3), mais encore celles de l'Espagne musulmane, qui excitaient l'étonnement et l'admiration des peuples d'Occident. Le spectacle du mouvement d'une capitale, telle que Saragosse, suffisait pour donner au poète l'intuition de l'activité et du mouvement qui régnaient dans les centres urbains du monde musulman. Il lui a inspiré le tableau plein de vie qu'il trace de la métropole de l'Ebre.

C'est encore, grâce à la connaissance du trafic né des Croisades, que le trouvère a pu avoir quelques données sur la richesse et le système monétaire des musulmans. Ces allusions au « *fin or* » et à l'« *argent arabe* » (vers 645, 652) sont les souvenirs de cette abondance de la circulation des monnaies sarrasines, les *dirhems* et *dinars* d'Orient, les *metalfs* et les *morabatins*, qu'imitèrent les souverains chrétiens espagnols (4). Et comment le poète aurait-il pu connaître, autrement que par le mouvement commercial des Croisades, ces « *besans esmerez* » (*raffinés, taillés*) (vers 132), dont il fait mention, dont le nom revient sans cesse dans les récits des historiens des expéditions d'Orient (5), et qui, de monnaies byzantines devenues monnaies ou *besants sarrasinois*, eurent depuis 1100, dans les relations économiques de l'Orient avec l'Occident, une place considérable? Nul n'ignore, après les travaux de W. Heyd et de Schaube, que le grand commerce de la chrétienté avec les pays musulmans, surtout avec ceux du Levant, date principalement du temps des Croisades. Sans doute, le trouvère pouvait connaître, avant la première période du XIIe siècle, les produits de l'industrie musulmane espagnole, écus de Tolède, épieux de Valence, heaumes et hauberts de Saragosse ou d'Alger. Mais il est peu vraisemblable qu'il eût pu mentionner, avant cette époque, les tissus de soie légère servant pour les tentures et le

(1) *Ch. de Roland*, vers 72, 366, 5705 (olive halte, branches d'olive), etc.— (2) Edrisi, éd. Dozy et Goeje, p. 211. — (3) Marignan, 147, et Tavernier, *Vorg.* 159, ont cru reconnaître exclusivement dans la description de Saragosse les traits des cités d'Orient, ce qui est tout à fait excessif. On peut voir dans l'ouvrage de Saladin que celles d'Espagne ne leur cédaient en rien. — (4) Marignan, 153. — Tavernier, 33. — Migeon, *op. cit.*, II, 159. — Lavoix et Casanova, *Catalogue des Monnaies musulmanes*, 3 vol., 1887-92. — (5) Tudebod et Foucher (*H. Occ. Cr.*, III, 49, 63, 73, 94, 99, 101, 116, 359, 390).— Baudri, Guibert et Albert d'Aix (IV, 29, 47, 51, 87, 94, 172, 181, 353, etc...).

vêtement, tels que les « palies » d'Alexandrie, les belles soieries orientales, qu'on nommait les *ciclatons* (vers 846) et surtout les tissus de soie *galazins*, qui s'exportaient par le port d'Aïas en Cilicie, dont le trafic n'a commencé qu'après la première Croisade (1).

Traits généraux et sommaires de l'organisation politique, sociale, économique du monde musulman d'Occident et d'Orient du XIe et du XIIe siècle, notions plus ou moins confuses sur son organisation et ses croyances religieuses, données plus précises, plus exactes et plus abondantes, sur son organisation militaire, concourent à montrer que l'auteur de la *Chanson de Roland*, à la fois poète et réaliste, a su tirer du spectacle de son époque les éléments des tableaux qu'il a tracés. Ces tableaux portent en eux-mêmes, en quelque sorte, leur date. C'est bien à l'époque des Croisades du Levant et surtout d'Espagne qu'il a été possible d'en assembler les couleurs, de sorte qu'il s'en dégage l'impression de cette vérité, compatible avec le sens épique, qu'on observe dans le poème de Turold, comme dans celui d'Homère.

CHAPITRE SECOND

Le Reflet des Institutions, des Idées, des Sentiments du Monde Chrétien occidental et français contemporain, dans la Chanson de Roland.

Bien plus précise encore, de contours plus nets et plus accusés est la peinture du monde occidental et surtout de la société française de l'époque des premières Croisades d'Orient et d'Espagne, que nous admirons dans la *Chanson de Roland*. Les traits distinctifs de cette société militaire, profondément pénétrée de foi religieuse, imbue de l'esprit aristocratique et chevaleresque, où, à côté du sentiment de la solidarité du monde chrétien, se dégage déjà l'esprit national résultant des Croisades, apparaissent avec un relief saisissant dans l'épopée de Turold. On voit se détacher, sur le fond des tableaux que trace le poète, les multiples aspects du milieu où il vécut et qui agit sous ses yeux.

(1) Les plus beaux *ciclatons* venaient d'Espagne musulmane. (*F. Michel, op. cit.*, I, 220). — G. Migeon, *op. cit.*, p. 380, 423. — Cox (R.), *Musée des tissus de Lyon*, in-4°, 1902. — J. F. Riano, *Spanish arts textiles fabrics*, 1890. — Quicherat., *Hist. du Costume*, 153. — Du Cange, *Glossaire*, v° ciclaton.

Les souvenirs de l'organisation féodale. — Ce sont d'abord les grands traits sobrement esquissés de la société féodale, de la fin du XIe siècle et du premier tiers du XIIe siècle, qui apparaissent en pleine lumière. L'aristocratie, sur laquelle règne l'Empereur « à la barbe fleurie », n'est pas plus celle des *leudes* et des *seniores* de l'ère carolingienne que Charlemagne n'est le prince qui fut à la fois le chef de guerre germain et le dernier représentant, grâce à l'Eglise, de la tradition impériale romaine. Ce dernier n'est plus qu'un souverain, en grande partie féodal, qui a conservé, grâce à la légende historique et ecclésiastique, certains traits du passé, en revêtant en même temps une auréole religieuse nouvelle. Mais avant tout, c'est le suzerain de toute une hiérarchie de vassaux unis à lui par des liens de dépendance et d'obéissance volontaires. Il est, par bien des côtés, si l'on fait abstraction du prestige idéal que lui vaut la tradition légendaire, semblable à l'un de ces Capétians, vaillants hommes de guerre et justiciers, qui commencèrent, avec un Henri Ier et surtout avec un Louis VI, la fortune de leur maison et restaurèrent la grandeur de la royauté. Comme eux, d'ailleurs, le chef de la société féodale représenté dans la *Chanson de Roland* porte en lui-même « la vivante image de Dieu ». Il remplit un ministère divin par un décret de la Providence. Celle-ci l'a investi d'une mission divine ; elle lui confère même le don des miracles. Il est le grand exécuteur des desseins de l'Eglise, le mandataire du Tout-Puissant pour la défense de la foi catholique et l'extermination de l'impiété (1). Mais il est aussi, ce que le Charlemagne de l'histoire n'avait été que très imparfaitement, ce que le Capétien était presque entièrement à l'époque de Turold, le chef d'une société de soldats (2), qui, en échange des fiefs qu'il a conférés et des dignités qu'il a attribuées à ses hommes, peut exiger d'eux des services déterminés, dont les principaux sont ceux d'ost et de cour (3). Le poète indique d'un trait léger la variété de ces liens féodaux, quand il énumère ces titres qui vont depuis ceux des ducs, des marquis et des comtes, jusqu'à ceux des barons, des chevaliers et même des simples écuyers et bacheliers (4), tous d'ailleurs pourvus de fiefs (*honurs et fieus*) (5).

(1) Comparer le Charlemagne de Turold avec le roi Capétien du XIe et du XIIe siècle, tel que A. Luchaire décrit ce dernier, dont les prétentions s'étaient maintenues théoriquement. (*Hist. Inst. monarch.* (1883), I, 33, 46). — (2) Luchaire, *ibid.*, II, 46 et sq — Fliche, *Philippe Ier* (1912), 163 et sq. — (3) *Ch. de Roland*, vers 211 (le ban de l'ost); 3994 (Carles semun les oz de sun empire ; 3741 et sq. (service de cour). — Comparer Luchaire, II, 35 et sq ; Fliche, 99-100. — (4) *Ch. de Roland*, vers 105, 243, 673, 849, 1275, 1707, 2407, 3008, etc., ducs, quens, cuntes (vers 194, 378, 625, 635-1526, 2171, etc.), marchis (630, 2031), escuiers (2437, 2747), bachelers (3020, 3196, 3197). — (5) Vers 315, 409, 470, 2833, 2883, 3399.

Il en a bien saisi et marqué l'allure : l'attachement au suzerain (*avouez*), qui exerce sur ses vassaux une sorte de patronage. Nul n'a fait en termes plus chaleureux que Turold, l'éloge de la fidélité due par le vassal dans cette maxime lapidaire, l'équivalent du *potius mori quam foedari*,

Meilz valt murir que guerpir sun barnet.

Nul n'a mieux saisi l'image de la réalité elle-même que le grand poète, qui a su peindre avec tant de relief les relations créées par le compagnonnage militaire (la *maisnie*), placée à la base de la société féodale de son époque. Nul n'a mieux mis en lumière cette chaîne volontaire de dévouement et de sacrifice qui lie les hauts barons à leurs vassaux et l'ensemble des fidèles au suzerain. On entrevoit cette société aristocratique, avec la liberté de ses allures, l'indépendance de langage de ses membres, les rapports qu'elle entretient avec son chef suprême, et où l'obéissance n'est pas l'effet de la contrainte, mais celui de la raison et de la libre discussion. Le suzerain commande, mais il consulte auparavant ses feudataires (1). Il les réunit en cours de justice, comme dans la réalité, pour juger leurs pairs coupables de félonie ; et ceux-ci procèdent à l'enquête et au jugement, suivant les règles de la procédure féodale. Pour décider de la paix ou de la guerre, la cour des vassaux est convoquée (2). Le trouvère nous fait assister aux conseils que Charlemagne réunit devant Cordres, à Ronceveaux ou à Saragosse (3), comme les historiens et les annalistes ou même les scribes de la chancellerie royale nous décrivent ceux que les princes tenaient avant leurs expéditions et dont ils faisaient consigner au besoin les résultats (4)

Toute cette société revit devant nous, dans les rares épisodes que le poète a ménagés au milieu des tableaux de la vie guerrière, avec ses mœurs et ses coutumes, son goût pour le jeu (5), les chevaux (6), la chasse (7), les vêtements somptueux (8), avec la mobilité de ses pensées, de ses enthousiasmes, de ses querelles, de ses colères, les effusions de sa sensibilité, l'ardeur encore neuve de ses sentiments naïfs, tout ce mélange enfin de raffinement et

(1) Vers 136 ; 140 et sq., 670 et sq. ; 761 et sq. — (2) Vers 140, 170, 3699, 3741 et sq. — Comparer Luchaire, *Inst. mon.*, I, 223. — (3) *Chanson de Roland*, vers 168 et sq., 2945, 2965, 3340. — (4) Baudri et Guibert (*H. Occ Cr.*, IV, 42, 48, 179, 195, etc.). — (5) Vers 111, 112 (les... tables ou échecs). — (6) Baugert, *Die Thiere in Altfranzösischen Epos*, 1885 — *Ch. de Roland*, vers 345, 479, 1000, 3869 (*légers et curanz destriers*), 1142, 1801, 2081, 2167, 3964, etc., 2993 (Tencendur), 1153 (Veillantif, etc.). — Marignan, 88, 93. — (7) Vers 31, 129 (les hosturs ou autours, faucons). — Marignan, 123, 126. — (8) Vers 282 et 685, etc.

de brutalité (1), de grandeur et de faiblesse qui marque d'un caractère indélébile le milieu féodal des premières années du XIIe siècle. Bravoure et générosité, cupidité et désintéressement, grandes et petites passions, tout y est indiqué en quelques notations précises et simples. Mais les traits essentiels sont bien ceux du milieu féodal français de ce temps, de sa libre et souple organisation, née des besoins d'une société aristocratique et militaire. Le trouvère en a laissé la vivante image dans ces douze pairs, qui résument les vertus du vasselage (2), la loyauté, la fidélité due au suzerain féodal et cet attachement réciproque, d'où naquirent tant d'exploits. Rien enfin dans la poésie épique qui puisse donner davantage l'impression de la solidarité des temps féodaux, surtout de la période des premières croisades, que la peinture de l'amitié héroïque, née des périls de la guerre, de la communauté des exploits, de la réciprocité des services, telle que le trouvère a su l'imposer à l'admiration des hommes, dans les figures sublimes de l'humble vassal Gualter de l'Hum, aussi bien que dans celles des grands seigneurs, d'un Turpin, d'un Roland et d'un Olivier.

L'ORGANISATION MILITAIRE CHRÉTIENNE DU TEMPS DES PREMIÈRES CROISADES ; LE COMMANDEMENT ; LES « ESCHIELES ». — C'est principalement dans les tableaux de la vie guerrière, qui forment le fond essentiel de la *Chanson de Roland*, que se remarque le mieux cette conformité de la poésie avec la réalité contemporaine. Le chef de guerre, Charlemagne, entouré de ses pairs qu'il réunit en conseil de guerre et auxquels il distribue les commandements de corps, formés de tant de nationalités diverses, présente une analogie frappante avec les généralissimes des croisades d'Espagne et d'Orient, un Gui Geoffroi, un Eudes de Bourgogne, un Alfonse le Batailleur, un Godefroi de Bouillon, un Guillien VII d'Aquitaine qui mènent aussi aux combats contre les Infidèles des troupes venues des diverses parties de la chrétienté. Rien ne ressemble mieux aux délibérations des barons de Charlemagne, sous les murs des villes assiégées, ou à la veille des grandes batailles, que celles qui, d'après les historiens des croisades, précèdent les mêlées de Dorylée, d'Antioche, d'Ascalon, de Fraga. De même la distribution des grands commandements

(1) Vers 641, 761, 2417, 2425, 2880 et sq., 3720 et sq. — 1003, 1552, goût des riches ornements des pierres précieuses, 1662, 1848, 2599, 2633, 3306. — Trait de mœurs simples (un grand seigneur met les cadeaux dans ses bottes), vers 641. Scènes de l'arrestation de Ganelon, vers 1820. Comparer avec les historiens des Croisades (Baudri, 111, 116 ; Guibert, 731); et avec Orderic Vital, livre VI, 6, 3. — (2) Eloge du vasselage, vers 530, 1116, 2049, 2135, 2814.

militaires, la formation des dix corps d'armée ou *eschieles* que le poète décrit (vers 3026 à 3095) avant la bataille de Saragosse, rappellent d'une manière frappante celles dont tous les historiens des Croisades font mention à propos de la bataille d'Antioche, ou qu'ils esquissent d'une manière plus vague au sujet des grands combats livrés en 1114 et 1120, dans la vallée de l'Ebre. Sur les bords de l'Oronte, comme sur ceux du fleuve ibérique, les diverses nationalités sont groupées, sous la direction de grands chefs militaires, que dirige un généralissime. En Syrie, l'armée croisée formait douze *eschieles*, comme elle en constitue dix dans la *Chanson de Roland*. Une organisation semblable se retrouve dans les vingt *eschieles*, entre lesquelles Marsile distribue ses 400.000 hommes à Ronceveaux. A Antioche, Hugues le Grand et Anselme de Ribemont, Robert de Flandre, Robert de Normandie et Etienné d'Albemarle, l'évêque du Pui, le comte de Toulouse, Garnier de Grai, Raimbaud, comte d'Orange, Lambert de Montaigu, Godefroi de Bouillon et Eustache de Boulogne, Tancrède, Hugues de Saint-Paul et Baudouin du Bourg, Rotrou du Perche, Dreux de Monchi, Conan de Bretagne, Gérard de Roussillon, Boémond et d'autres encore, groupés au nombre de deux ou de cinq à sept, sont placés à la tête des corps qui combattent contre Kerbogah. A Saragosse, le trouvère met également en scène les dix *eschieles*, dont les chefs sont distribués, suivant une symétrie identique. Rabel et Guineman, Gebuin et Laurent commandent les deux premières sous la direction de Charlemagne ; ils sont en nombre semblable à celui des chefs du dixième corps, où figurait Rotrou de Perche, à Antioche. Puis viennent dans le poème les *eschieles* des Bavarois et des Allemands de la Marche, sous les ordres d'Hermann de Thrace et d'Ogier le Danois. A Antioche, les sujets de l'Empire, Lorrains, Alsaciens, Comtois, sont de même formés en un corps, le cinquième, où, à côté du comte de Toul, figurent Heinrich d'Asch et Reinhard d'Amerbach. L'*eschiele* des Normands qu'a imaginée Turold, sous la conduite de Richard le Vieil, fait songer invinciblement au 3e corps de la bataille d'Antioche, placé sous les ordres de Robert de Normandie. A la sixième échelle du poète, formée de Bretons, sujets du duc Eudes et dont l'un des chefs est le comte Nevelon, correspond la 10e de l'armée croisée d'Orient, où figurait Conan de Bretagne, à côté de Rotrou du Perche, d'Evrard du Puiset et de Dreux de Monchi. La sixième échelle du poète, celle des Poitevins et des barons d'Auvergne, c'est-à-dire des Aquitains, commandés par Jozerean de Provence et Gaucelme, fait penser au 1e et au 11e corps de l'armée d'Orient, que diri-

geaient Raimond de Saint-Gilles et Gaston de Béarn, tous deux héros, comme Rotrou de Perche, des Croisades d'Espagne. A la huitième échelle de la *Chanson de Roland*, celle des Flamands et des Frisons, répond dans la croisade de Syrie le second corps que commanda à Antioche Robert le Frison, comte de Flandre. Enfin, la 9e et la 10e « *eschieles* » du poète, où sont classés les Lorrains, les Bourguignons et les Français de France (du duché de France), fait songer au cinquième et au neuvième corps, l'un qui avait précisément à sa tête Rainaud, comte de Toul, l'autre qui avait pour chefs l'élite des barons français : Hugues de Saint-Pol, Thomas de la Fère, Rainaud de Beauvais, Galon de Chaumont, ainsi qu'au premier corps, dont la direction avait été attribuée à Hugues de Vermandois et à Anselme de Ribemont (1). Les similitudes sont donc frappantes ; elles ne sauraient être l'effet d'un pur hasard.

S'il est peu probable, contrairement à l'assertion de Tavernier, qu'il faille voir le souvenir des Croisades d'Orient dans le terme de *cataigne* ou *catanies* (2), dont se sert le poète pour désigner, tantôt de grands chefs, comme Roland, tantôt de simples barons (vers 1846, 1850, 3085, 3709), puisque ce vocable se trouve déjà dans les capitulaires de Charlemagne (*duces capitanei, comites in capite*) (3), du moins une large part des traits qu'on remarque dans la *Chanson de Roland*, au sujet de l'organisation technique des armées chrétiennes, nous reporte-t-elle encore à la période des Croisades d'Occident et d'Orient.

L'ARMEMENT DÉFENSIF ET OFFENSIF ; LES USAGES DE LA GUERRE DU TEMPS DES PREMIÈRES CROISADES DANS LA CHANSON DE ROLAND. — Ces chevaliers, il les a vus armés de pied en cap, tantôt sur leurs lourds chevaux de parade ou *palefrois*, tantôt sur leurs légers chevaux de course (*destriers curans*), ou sur leurs fortes montures de combat (4). Il a montré l'attachement de ces hommes de guerre pour les vaillantes bêtes qui partagent leurs périls et dont le galop résonne joyeusement ou furieusement sur les routes des Pyrénées et de la plaine de l'Ebre. Il a immortalisé les Veillentif, les Passecerf, les Sorel, les Tencendur, comme il a immortalisé leurs maîtres (5). Il aime à les représenter avec leurs somptueux harnachements (*guarnements*), leurs mors ou leurs étriers garnis d'argent et de métaux précieux (6). Les selles

(1) *Ch. de Roland*, vers 3026 et sq., 1036, 1451. — Les *acies* ou eschieles à Antioche, Guill. de Tyr, livre VI (*H. Occ. Cr.*, I, 262) ,Baudri, Guibert,Albert d'Aix (IV, 75, 205, 422.). — (2) Tavernier, *Vorgesch.* 160. — (3) Ducange, v° *Cataneus*. — (4) *Ch. de Roland*, vers 756, 792, 1000, 1153, 1490-96, 1801 et sq. — (5) Vers 1379, 1153, 1380, 1572, 2993, etc. — (6) Vers 1420, 1585, 1595, 1605, 1618. — Les étriers (estreus) (vers 318, 2820, 3113) ; les éperons (345, 1215, 1350, 3430).

sur lesquelles s'asseyent ces chevaliers, il les a observées à l'époque contemporaine des Croisades. Elles sont munies d'*auves* ou d'arçons, de manière à assurer une assiette solide à l'homme d'armes et à lui faciliter la manœuvre de la charge ou le combat singulier (1). Le trouvère se plaît à décrire ces chevaliers avec leurs cuirasses et leurs casques ornés de gemmes et d'or (vers 1995), ces armures étincelantes dont font mention les historiens des Croisades d'Orient et que Turold a pu admirer lui-même à celles d'Espagne, lorsqu'elles resplendissent sous les rayons du soleil

Clers fut li jurz e bels fut li soleilz.
N'unt guarnement que tut ne reflambeit (vers 1002-1003).

Il nous présente ces héros, revêtus de l'armement qui se transforme précisément à cette fin du XIe siècle et pendant la première période du XIIe (2), les éperons aux pieds, les *écus* (boucliers), divisés en quartiers ou bandes transversales (vers 1292, 3867), revêtus à leur crête de la lisière de peau (*pene halte*) (vers 3425), pendus au col par l'attache (*guigne*) « *en bon palie roet* » (vers 3151) (soie rouge), ornés à l'occasion d'une boucle d'or (vers 1314, 2538). Sur leur poitrine et leurs cuisses, il a vu le haubert (*osberc*), avec son fin tissu de mailles d'acier clair ou bruni entrelacées (*jazeries*), relié au heaume par les lacs du capuchon (*capelier*), orné d'orfrois (*safres*) ou de broderies, en traits d'or et d'argent, qui flamboyaient sous la lumière du jour. Or, ce haubert est la tunique de mailles, qui, rare à la fin du XIe siècle, remplace au XIIe l'ancienne tunique de métal, rigide et continue, que l'on nommait la *broigne* (3). Sur le menton et la bouche de ses héros, il a noté les plaques ou *vantailles* protectrices, qui prolongent le haubert (vers 683, 995, 1022, 1284, 1293, 1603, 3426). Sur leur tête, il a placé le *helme*, le *heaume*, ou casque à nasal (vers 629, 1042, 1326, 1995, 3926), formé de pièces de métal et d'un appendice, protecteur du nez, qui, remplaçant l'ancien casque conique sans nasal, triomphe dans les vingt premières années du XIIe siècle,

(1) Vers 3881. — Lefebvre des Noëttes. Remarques et nouv. remarques sur la tapisserie de Bayeux, *Bull. Monum.*, tome LXXI (1912); LXXIII (1914), p. 129-131. — (2) Marigan, 60 et sq. — Des Noëttes, *B. M.*, cité ci-dessus. — (3) Marignan, 55, 57, 60, 64, 67, 133, place l'apparition du haubert entre 1095 et 1119 et cite des textes des historiens des Croisades (p. 50-60). — Lanore, c.r. du livre de Marignan (*B^e Ec. Ch.*, 1903, p. 91) reporte l'apparition plus haut, entre 1069 et 1100. — Des Noëttes (*op. cit.*, 1912, p. 229) prouve que le haubert s'est généralisé seulement au XIIe siècle. La *broigne* est portée aussi par les héros du poème, vers 384, 440, 1372, 1483, 1495, 1543, 1843, 2988, 3087). — Sur le haubert, vers 1295, 1645, 2051, 2079, etc.

alors qu'il n'apparaît qu'à l'état d'exception sur les monuments figurés avant cette époque (1).

A ces chevaliers il met en main les armes offensives que la nouvelle tactique, imaginée grâce à l'expérience des croisades, avait suggérée, en vertu d'une transformation progressive de l'ancien armement. Ses héros éprouvent une sorte d'orgueil à les décorer. Les gardes de leurs épées, rehaussées de diamants (2), rivalisent d'éclat, comme dans la réalité, avec les ornements des armures. Ce sont avant tout des hommes d'armes. Aussi rarement leur met-il en main l'arc (3), dont nos soldats se servaient avec tant d'habileté, avant qu'ils n'eussent emprunté, en dépit des censures de l'Eglise, au milieu du XIIe siècle, l'arbalète aux Sarrasins (4). C'est surtout leur arme favorite, l'arme du cavalier, la lance (*hanste*, *espiel*), à la hampe en bois de frêne ou de pommier (vers 442, 720, 1541, 2050, 2537), au fer d'acier bruni (vers 1043, 1550), que nos preux dressent vers le ciel, campés fièrement sur l'arçon de leur selle, bien assujettis sur leurs étriers, et avec laquelle ils chargent, en la baissant, serrée sous leur bras, de manière à décupler par la vitesse du cheval et la violence du choc l'effet de leur attaque. Le poète a saisi le moment, où la cavalerie féodale, désormais capable de manœuvrer en ordre, attaque au besoin l'ennemi en muraille, ne se sert plus de la lance comme d'un javelot, ainsi qu'en usaient les cavaliers de l'ère antérieure à la fin du XIe siècle, et en fait l'instrument par excellence du combat. Instrument terrible, auquel rien ne résiste, qui rompt hauberts, écus et heaumes, et dont on ne cesse de se servir, que lorsque le bois en a été rompu par la violence de chocs successifs (5). Les héros de la *Chanson de Roland* apparaissent ainsi, comme ceux des Croisades, en vrais précurseurs des lanciers et des cuirassiers de Lasalle et de Murat, de Nansouty et de Galliffet. Comme dernière ressource du combat corps à corps, ils ont enfin l'épée, assujettie par la poignée en croix (*helt*) (6), et dont la lame fait merveilles dans leurs

(1) Sur le casque à nasal, *Ch. de Roland*, v. 1995, 1583, etc. — *Quicherat*, p. 132. — Marignan, 67, 71, la date de l'apparition du heaume serait 1115. — G. Paris (*Romania*, XXXI, 409) et Lanore (*op. cit.* 89-90) le contestent, le second en signale l'apparition vers la dernière décade du XIe siècle et même en 1066. — Des Noëttes (*B. M.*, 1912, 228, 240, 1914, p. 130) montre que, rare à la fin du XIe, il se généralise seulement au XIIe. — (2) Marignan, 78. — (3) *Ch. de Roland*, vers 767. — Albert d'Aix (*H. Occ. Cr.*, IV, 324, 367, 471, 475, 502, 678). — Marignan, 1[illegible]9. — (4) L'arbalète n'est mentionnée qu'une fois (*Ch. de Roland*, vers 2265). Marignan en retrace la diffusion au XIIe siècle et en nie à tort l'emploi chez les Sarrasins, p. 165, 170. — (5) Sur la lance, *Ch. de Roland*, 867, 1155, 1265, 1273, 1322, 1352, 1570-77, 1600, 1616-19, 1675, etc., — Voir Quicherat, p. 134. — Marignan 84, 85, et surtout L. Des Noëttes (*B. M.*, 1912, 233; 1914, 129, 131) et A. Levé (La tapisserie de Bayeux, *B.M.*, 1913, 129 et sq.). — (6) Marignan, 78, 81, G. Rey, 28. — Des Noëttes (B. M., 1912, 231).

vaillantes mains. Elle brille dans celles d'Olivier (*Hauteclaire*) ; elle frappe de taille (*Durendal*) dans celles de Roland ; elle luit comme l'éclair et illumine la bataille, comme la *Joyeuse* (1) de Charlemagne à laquelle le trouvère « a donné le plus beau nom que puisse recevoir une épée »(2),symbole de la gaieté belliqueuse de notre race.

Devant nos yeux, le poète a mis aussi en action le matériel de siège (3) perfectionné des Croisades (vers 98). Il peint nos chevaliers,entraînés au son de la musique guerrière des Croisés, au rythme des cuivres ou de l'airain, des clairons (*graisles*) et des trompettes (*buisines*), au son des cors qui lancent leurs notes vibrantes, claires ou graves,dans les vallons de la Nive,de l'Arga et de l'Ebre (vers 1319, 1833, 3119, 3302), comme sur les champs de bataille de Dorylée ou d'Antioche (4). Aux chefs,il a réservé le cor d'ivoire (*l'olifant*) (5), instrument d'appel suprême, de la dernière charge, qui résonna réellement dans la bouche d'un Gaston de Béarn à Saragosse (6), de même que dans celle de Roland à Roncevaux.

Les écus armoriés, les gonfanons, l'oriflamme, le cri de Montjoie. — Dans ces tableaux qui retracent le spectacle de brillants faits d'armes des Croisades, et comme pour en mieux marquer la date, voici encore qu'apparaissent d'autres traits qu'on ne peut guère assigner qu'à cette période. Sur les *écus* (boucliers) des héros le trouvère n'a pas manqué de signaler les motifs décoratifs et les signes individuels (lions, léopards, dragons, dessins géométriques), tout ce qu'on désignait sous le nom de *cunoisances* (vers 3090, 3866) (*cognoscentias*) ou armoiries, au moyen desquelles les Croisés, à l'imitation de l'Orient, essayèrent d'indiquer, au milieu d'armées cosmopolites, leurs origines et leur condition sociale (7). Aux mains d'un des vassaux de chaque groupe féodal il a mis, comme le font les historiens des croisades, ces drapeaux rectangulaires peints de diverses couleurs, blancs, bleus, vermeils ou rouges, les *gonfanons*, qui étaient les insignes distinctifs du chevalier banneret (vers 999, 1800), et qui n'étaient pas encore revêtus d'armoiries. Les expéditions des Croisés avaient développé, à l'imitation des Sarrasins, le goût

(1) *Ch. Roland*.vers 621-1363, 2501, etc. — (2) *Ch. Roland*, 446, 997, 2189 2346, 2500, 2880, 3089. — J. Bédier, *Lég. Epiques*, III. — *Hist. Nation. fr.* (1921), XII. 117. — (3) *Ch. de Roland*, vers 98, 137, 1140. Marignan, 142. — (4) *Ch. Roland*, vers 183, 1140, 1319, 2110, 3119, 3303. — Guill. de Tyr. livres IV-VII et *Hist. Occ. Crois*, III et IV (*Indices*). — (5) *Ch. Roland*, vers 1051, 1059, etc. — (6) Voir ci-dessous livre III, ch. IV. — (7) A. de Barthélémy, *Essai sur les origines des armoiries*, 1871 ; c. r. par Chabouillet (*Rev. Crit.*, 1872, I, 391). — Marignan,71-77.

immodéré des gonfanons (1). Enfin il a fait de Geoffroi d'Anjou le porte-étendard du drapeau royal, qu'il nomme l'*orie flambe* (vers 3093). Or la mention de celui-ci se rencontre pour la première fois dans la *Vie de Louis le Gros*, due à Suger, sous un nom entièrement semblable (*auriflammun*). On sait que les Capétiens, au début de leurs expéditions, allaient le prendre sur l'autel de l'abbaye de Saint-Denis. La légende lui attribuait une origine ancienne et on a cru longtemps que c'était l'étendard de la ville de Rome, confié par le pape à Charlemagne sur la colline de Montjoie (*Mons gaudii*, le monte Mario), d'où l'on peut apercevoir les églises et les palais de la Ville Eternelle. Le trouvère rappelle cette tradition, en donnant à l'oriflamme le nom de Montjoie ou de Romaine, et il en fait l'étendard de Saint-Pierre (vers 1180, 1234, 1398, 2510, 3095, 3096, 3565). Bédier a prouvé, dans un chapitre célèbre de ses *Légendes Epiques*, qu'il y avait là le souvenir d'une légende de pèlerinage, née de l'interprétation naïve d'une mosaïque de Saint-Jean de Latran et d'une confusion entre l'oriflamme et l'enseigne envoyée par Léon III à Charlemagne (2). Le poète de la *Chanson de Roland* a recueilli cette tradition populaire ; il en a mêlé sans doute la réminiscence avec un événement historique, l'envoi de la bannière pontificale fait par Alexandre II à Guillaume le Conquérant en 1066. Pour faire honneur aux rois de France, suzerains de toute la chevalerie française, il a donné à l'oriflamme ces origines, qui en rehaussaient la signification et le prestige.

A l'époque des Croisades se rattache aussi visiblement le cri de guerre que le trouvère met dans la bouche de ses héros. Ainsi que l'a observé Bédier, du VIIIe au XIe siècle, les combattants poussaient des cris variés, pendant que les chefs sonnaient l'attaque et le ralliement avec le cor, mais il n'existait aucun *cri d'armes* (3). Les historiens des Croisades d'Orient signalent au contraire l'emploi de ce cri, qui variait suivant les cas. Le plus général était celui de Dieu le veut ou Dieu aide ! (*Deus hoc vult, Deus, adjuva!*). Parfois, c'était le rappel de l'origine des chevaliers engagés dans la bataille. Les Provençaux et Languedociens poussaient le cri de *Toulouse* (*Tolosa*), les Normands celui de Normandie (*Normannia*) (4). Or, les héros de la *Chanson de Roland*

(1) Marignan, 86, 87, 180 ; Lanore (p. 89) en observe l'apparition entre 1069 et 1100 — Quicherat, p. 132. — (2) Suger, *Vita Ludovici Grossi*, 102. — Guil. de Poitiers, *Willelmi Gesta*, Migne *P. L.*, CLI, 1246. — Luchaire, *Cal^e Acles Louis VI*, n° 348. — Sépet, *Le drapeau de la France, essai historique*, 1873. — Tavernier, *Vorg.*, 182. — J. Bédier, II, 232, 235, 239. — (3) J. Bédier, II, 235, note ; Marignan, *Méthodes du passé dans l'archéologie*, 198. — (4) Tudebod, III, 2, 25 ; V, 10, 43, 55 ; Guibert, éd. Migne, livre III, 723 ; Albert d'Aix, livre XI, 46, 686 ; Foucher, 392, 395, 472, 475 ; Raim. d'Aiguille, III, 257.

ont pour cri de guerre favori ce fameux *Montjoie* (vers 1181, 1231, 1378, 2151, 3565), dont J. Bédier a démêlé les origines avec sa lucidité ordinaire. Il résulte de sa démonstration, avec une évidence irrésistible, que c'était d'abord l'exclamation joyeuse des pèlerins, quand ils apercevaient du Monte Mario le panorama de la capitale du monde chrétien. Il a rappelé que du Cange avait, dès le XVIIe siècle, prouvé que le cri de *Montjoie* n'avait pas été connu des armées carolingiennes, ni des armées capétiennes primitives (1). Marignan a démontré, d'après un texte d'Orderic Vital, que c'est pour la première fois, en 1119, dans un combat entre les Français de Louis VI et les Normands d'Henri Ier, qu'on entendit partir des rangs des premiers le cri de *Montjoie* (*meum gaudium*), en réponse au cri des seconds, celui de *royaux* (*regale*) (2). Or, si dans la *Chanson de Roland* l'on rencontre une fois le cri des Croisés : « Dieu aide » (*aïl vos Deus*) (vers 1865), c'est pendant une accalmie de la bataille et à titre d'invocation pieuse ou liturgique. C'est au contraire celui de Montjoie qui est le plus souvent en usage dans ce poème (3). Il y a ici encore à la fois la preuve de l'influence exercée par les cours féodales françaises, qui relevaient immédiatement des Capétiens, comme celle d'Anjou où le poète a fréquenté, et le souvenir d'une innovation dans les coutumes de la guerre, qui date seulement du premier quart du XIIe siècle et des environs des années 1119-1120.

Les tableaux de la vie militaire française du temps des Croisades dans la Chanson de Roland. — Le poète a saisi sur le vif, en même temps que les traits extérieurs de l'organisation militaire de son temps, les caractères distinctifs de la passion belliqueuse qui animait cettte société. Quelle inoubliable image de la vie guerrière de cet âge héroïque n'a-t-il pas laissée à notre admiration ! Nul n'a su en faire mieux revivre la fièvre ardente, décrire en traits aussi vivants les mouvements des armées, l'aspect des camps à la lueur du crépuscule, les tentes avec leurs *escarbuncles* dressées sous la feuillée (vers 714), la veillée des sentinelles (*escalguaites*) la nuit (vers 2495), le réveil au matin à la clarté de l'aube, après les songes nocturnes (vers 717, 737), les reconnaissances des avant-postes (*enguardes*) (vers 518, 561, 3130) les défis réciproques transmis par les hérauts, les apprêts de la mêlée, les charges fougueuses des cavaliers, la bataille

(1) J. Bédier, II, 225, 238. — (2) Ordéric Vital, éd. Le Prevost, IV, 131. — Marignan 175 (il se trompe d'ailleurs sur l'étymologie de Montjoie qu'il fait dériver de *meum gaudium*). G. Paris, *Romania*, XXXI, 416, a contesté ces conclusions, mais ne donne aucune preuve de l'emploi antérieur du cri de guerre Montjoie. — (3) *Ch. de Roland*, vers 1179, 1231, 1378, 2151.

rangée en *eschieles*, aussi bien que les combats corps à corps, les froissements des cuirasses, le choc des lances, le cliquetis des épées, les provocations, les insultes, les cris, l'enivrement de la mêlée, rythmée par les clairons, les trompettes et les cors, la mort des adversaires, la fuite éperdue des vaincus et cette sorte de griserie, d'allégresse, qui flotte dans l'atmosphère sanglante (1), qui rend les héros insensibles à l'odeur du sang, aux âpres réalités de la guerre, pour donner à leurs assauts l'allure d'une fête et l'éclat d'une apothéose. Il n'est pas nécessaire de faire intervenir ici l'influence exclusive des récits des historiens des Croisades d'Orient (2). Orderic Vital, qui n'a point assisté à des batailles, Baudri de Dol, qui n'a pas suivi les Croisés en Terre Sainte, non plus qu'Albert d'Aix, ont pu aisément, avec des relations de témoins oculaires, avec la lecture des chroniqueurs mêlés aux événements, avec des souvenirs d'acteurs des expéditions féodales, avec des réminiscences d'auteurs classiques, écrire des tableaux de guerre qui ne manquent ni de vraisemblance, ni de vie. Mais Turold, qui a été presque certainement mêlé aux Croisades d'Espagne, a eu sur eux l'avantage d'une vision directe, ou d'impressions encore toutes frémissantes, ressenties par les combattants français des grandes chevauchées poursuivies au delà des Pyrénées entre 1064 et 1120. C'est ce qui donne aux descriptions de batailles de la *Chanson de Roland* une allure de vérité et de vie, bien supérieure à celles de presque tous les historiens des Croisades orientales, où l'on sent trop souvent l'amplification oratoire et l'exercice d'école. Des batailles, telles que celle de Tudela (1114), de Saragosse (1118), de Cutanda (1120), observées sans doute de près, ne valaient-elles pas mieux pour l'inspiration du poète que celles d'Antioche et d'Ascalon, vues de loin à travers les récits de seconde main, dus à un Baudry de Dol, à un Robert le Moine ou à un Albert d'Aix. Ce n'est pas d'ailleurs dans ces historiens que le trouvère a puisé ce qui vaut mieux que la connaissance des détails extérieurs des mêlées guerrières, à savoir l'observation si pénétrante de l'état d'âme des Croisés, de l'enivrement des combats, de l'orgueil de la lutte et de cette exaltation, qui enivre les combattants au milieu du fracas de la bataille et des horreurs de la mêlée. Nul

(1) *Ch. de Roland*, vers 1797, 1802, 1807, 1810, 1811, not. strophes LIII, LVI, LXXXVIII et suiv. CCXLIV et suiv. — Tavernier, *Vorg.*, 32, 82, 129, 161, 162 et Marignan 148 ont cité de nombreuses analogies avec les historiens des Croisades d'Orient, mais en exagérant l'influence de ces récits sur le poème de Turold; le trouvère a pu observer en Espagne beaucoup de ces traits ou en avoir l'idée par des récits de témoins. — (2) Marignan, 148; Tavernier, *Vorg.*, 32, 67, 82, 113, 117, 118, 161, 162. — P. Erfurth, *Die Schlachtschilderungen in dem ältesten Chanson de geste*, Halle, 1911.

historien, nul poète du XIIe siècle et même de tout le Moyen Age, n'est parvenu, comme le trouvère, à donner au tableau de la vie militaire la grandeur farouche dont on admire l'empreinte dans cette épopée qui est vraiment le poème de la guerre sainte.

L'auteur de *la Chanson de Roland* n'excelle pas moins à peindre cette sorte de détente nerveuse qui suit les périodes de fièvre guerrière. Ses tableaux de la vie du camp au repos, des distractions qui suivent les campagnes, l'escrime, le jeu d'échecs, la rêverie à l'ombre des arbres, sont l'œuvre d'un observateur (vers 110, 115), dont la puissance visuelle égale en pénétration la sobriété et la netteté d'exécution. Et quelle psychologie pénétrante aussi, qui ne doit rien à des souvenirs livresques, que celle qui lui permet de décrire l'état de l'âme de ces guerriers, quand, après de longs et pénibles exploits, ils aspirent, tels les soldats de la grande armée impériale, au retour au foyer domestique et à la jouissance d'une vie calme, couronnement de tant de jours agités! Les clairons sonnent le retour ; on charge les sommiers ; l'armée s'achemine vers douce France, vers le pays natal (vers 700, 703).

> Puis que il venent à la Tere Majur,
> Virent Guascuigne, la tere lur seignur ;
> Dunc lur remembret des fius e des honurs
> E des pulcele e des gentilz oixurs (vers 817-821).

La psychologie du monde français des croisades dans la Chanson de Roland. L'esprit militaire d'aventures et de conquêtes. — Dans ces âmes guerrières, le poète a su démêler admirablement les mobiles variés, les uns élevés, les autres égoïstes et bas, qui les font agir et qui inspirèrent les croisés d'Occident et d'Orient. Avec la foi religieuse, c'est la fierté de la conquête, l'affirmation de leur personnalité et de leur supériorité qui déterminent leurs actions. On sent chez le chef suprême de la croisade, à côté de la conviction de la mission divine qui lui a été assignée, la joie que lui donne le triomphe d'une volonté consciente de ses desseins et de la victoire, appelée à couronner ses efforts (vers 96, 97). L'orgueil de cette génération de conquérants français, auxquels est due la merveilleuse expansion de notre race au XIe et au XIIe siècle, éclate surtout dans les strophes célèbres où Roland retrace son œuvre et celle de Charlemagne : l'Espagne « *la terre altaigne* » conquise en sept ans (vers 1 à 5), l'Italie, l'Orient, l'Occident rangés sous les lois du grand Empereur (vers 401, 525, 530, 553, 555, 2322). A examiner de près ces énumérations fameuses, on s'aperçoit, comme nous le démontrerons

plus loin (1), qu'elles s'appliquent pour la plupart à une série de faits réels survenus entre 1066 et 1120, et qui furent les témoignages éclatants de l'action triomphante de notre race. C'est l'esprit même de la fin du XIe et du XIIe, des conquérants de l'Espagne, du Portugal, des Iles Britanniques, des Deux-Siciles, de la Syrie, qui revit dans ces strophes. Elles sonnent, comme des clairons, l'enivrement d'une race militaire, fière d'avoir donné et reçu tant de coups de lance et d'épée, occupé tant de territoires, d'avoir tant « riches reis cunduiz à mendisted, morz e vencuz en champ » (vers 527, 555), et devant laquelle la carrière des triomphes paraît illimitée. Comme Roland, cette race veut réduire toutes gens à merci, « tute teres metre en chalengement (revendiquer) (vers 393, 394).

Dieu lui-même lui rappelle au besoin, par la voix de ses anges, qu'elle est l'instrument d'une mission sublime, et qu'elle doit sans trêve porter ses armes, partout où la chrétienté est en péril (vers 3998, 3999). Le trouvère ne se trompe pas, quand il montre la nation tout entière enflammée de ces rêves de domination et de puissance. Le héros de l'épopée, Roland, protagoniste de la conquête sans trêve, n'est-il pas, dit Ganelon son ennemi, l'idole de l'armée et du peuple de France ? A Blancandins qui demande

Par quele gent quiet il espleiter tant ?

il répond :

Par la franceise gent ;
Il l'aiment tant ne li faldrunt nient (vers 395-397).

Trait permanent d'une nation qui, des croisades aux temps de l'épopée impériale, a goûté, plus qu'aucune autre, l'enivrement des aventures et les joies des triomphes de la guerre.

D'ailleurs, à cette nombreuse classe militaire, avide d'expéditions et de conquêtes, la victoire ouvre aussi la carrière de la fortune et des honneurs. Le trouvère a encore bien saisi ce mobile des croisades de son temps. De même que les conquérants de l'Espagne, du Portugal, des Deux-Siciles et de Syrie, les croisés de Turold savent qu'il y a comme prix de leurs épreuves et de leurs beaux faits d'armes :

Feus et honors et teres (vers 3399)

à gagner. Si Marsile vaincu et devenu chrétien peut espérer de conserver, à titre de vassal, la moitié de l'Espagne, Roland son

(1) Voir ci-dessous, livre IX, chap. II.

vainqueur recevra l'autre moitié. Au moindre baron, Charlemagne reconnaît qu'il doit récompense (*èchet*).

> Ben le conuis que gueredun vos en dei
> E de mun cors, de teres e d'aveir (vers 3409, 3410).

Il tient le même langage que Baligant ; il suit les mêmes principes que les chefs de la première croisade et qu'Alfonse le Batailleur ou Ramon-Bérenguer.

Les terres que le Charlemagne franc promet en pays espagnol à ses croisés, le Charlemagne aragonais ou catalan les a données effectivement aux Rotron de Perche, aux Gaston de Béarn, aux Centulle de Bigorre et à leurs compagnons d'armes, Normands, Français, Gascons, Languedociens ou Provençaux, de même qu'en Orient les chefs de la Croisade ont réparti celles de la Syrie à leurs soldats. Le poète n'a eu qu'à transposer de l'histoire dans la fiction les traits dont il a animé son épopée.

L'ATTRAIT DU GAIN, DU PILLAGE ET DU CARNAGE. — Peintre non moins fidèle de la réalité, il a su observer ces coutumes inséparables de la conquête, qui enflammaient de tant d'ardeur les âmes cupides des combattants, en excitant leur soif de l'or et de plaisirs. S'il met dans la bouche de l'émir musulman la promesse, alors si commune, d'une répartition des riches héritières entre les vainqueurs (vers 3398), on sait par l'histoire des Croisades d'Espagne que les chrétiens s'adjugeaient eux aussi « muillers gentes et belles », non seulement pour avoir leurs fiefs, mais encore pour les mettre en leurs harems. Le récit d'Ibn Hayian au sujet de l'occupation de Barbastro par les croisés, ceux des chroniqueurs arabes de Syrie et des historiens chrétiens des Croisades prouvent, qu'en Occident comme en Orient, la fougue sensuelle des Croisés (1) trouvait dans la guerre des satisfactions pareilles à celles que recherchaient les musulmans. C'est aussi la perspective des tributs extorqués aux vaincus réduits à la condition de vassaux et contraints de « *duner de leur aveir* », suivant les termes dont use Blancandrins, qui encourage les combattants. Oiseaux de chasse, bêtes de somme, chevaux de bataille, riches tissus, surtout monceaux d'or et d'argent brut ou monnayé, voilà à quoi rêvent les hommes d'armes, en dehors des autres perspectives de la victoire. Marsile promet ainsi de fournir à son suzerain Charlemagne des ours, des lions, des lévriers enchaînés, 1.000 autours, 700 cha-

(1) Voir ci-dessus, livre Ier, chap. II. — *Recueil des hist. Occid. des Croisades*, t. Ier à IV, notamment, III, 69, 146, 201, 303, 345, 389, 498, 499, 821 ; IV, 281.

meaux, 400 mulets chargés de métaux précieux, en quantité suffisante pour solder une armée et pour emplir 50 chars de besants affinés (vers 128, 134). Suivant les usages de la guerre, il demande merci et offre de fournir des otages (vers 235 et suiv.). On croirait dans ces strophes lire les clauses, amplifiées et embellies par un poète, d'une des nombreuses conventions consenties par les émirs musulmans aux princes chrétiens ou imposées par ces derniers, au cours du XIe et du XIIe siècle, ou encore les récits des pactes que les Croisés d'Orient, d'après Robert le Moine, Baudri de Dol et leurs contemporains, concluaient avec les princes turcs ou arabes (1).

Aussi bien que le goût de l'aventure et de la conquête, que l'appât des bénéfices qu'on retire des hasards de la guerre et de l'exploitation du vaincu, le trouvère a noté avec un réalisme pénétrant la furie de destruction, de pillage et de carnage qui trop souvent animait les Croisés vainqueurs. Cordres, prise par Charlemagne, est détruite. Galne, conquise par Roland, est une cité dont il ne reste nulle trace (*fraite*) et qui demeure depuis lors déserte (vers 97, strophe 53). Blancandrins accuse le héros du poème de ne rêver qu'œuvre de destruction (vers 392, 394). Les bulles pontificales, les brefs épiscopaux, les centaines de chartes de peuplement qu'on possède et qui concernent les villes, bourgs et villages de l'Espagne du Nord, ruinés et dépeuplés (*despoblados*) (2), sont les commentaires éloquents des strophes du poème, qu'on pourrait supposer issues de l'imagination du trouvère et qu'il a simplement tirées du spectacle quotidien de la vie guerrière.

De même, les récits historiques des croisades espagnoles et des croisades orientales concordent avec les sobres tableaux que le poète a tracés des scènes de pillage et du sac des villes et des châteaux en pays conquis. Voici Charlemagne, maître de Cordres. Comme Alfonse Ier, vainqueur à Saragosse, comme Guilhen VI, maître de Barbastro, il laisse ses chevaliers se gorger « d'or, d'argent et de *guarnemenz chers* » (de riches dépouilles) (vers 99, 100). A lire ce passage, on croirait entendre le récit de la *Chronique de Tours* au sujet de la conquête du chef-lieu de la Barbitanie (3), ou celui des historiens des Croisades au sujet de la prise de Jérusalem et des villes d'Orient (4). Roland lui-même conduit

(1) Textes recueillis à ce sujet par Marignan, p. 145. — (2) Textes cités ci-dessus, livre Ier, chap. III, V, IX. — (3) Dozy, IV, 125. *Rech.*, II. — (4) Foucher, Raimond d'Aiguille, Robert le Moine (*H. Occ. Cr.*, III, 257, 363, 393, 771, 911). — Albert d'Aix (IV, 648), Baudri (*ibid.*, 78). En Orient, les Croisés ouvrent le ventre aux morts, fouillent jusque dans les parties les plus secrètes des vaincus, violent même les tombes pour rechercher l'or et l'argent. Baudri (*ibid.*, IV, 87, 51) ; Foucher (IV, 359, 390) ; Guibert (*ibid.*, 258) Albert d'Aix (p. 356).

des expéditions, qui sont de vraies razzias. « *Il fait butin près de Carcasonie* », tout comme un Rotrou de Perche auprès de Tudela, un Baudouin d'Edesse ou un Tancrède en Syrie. Sa popularité est faite comme la leur de ses largesses de chef de guerre. S'il est adoré des Français, c'est parce que

> Or e argent lur met tant en present,
> Muls e destrers e palies e guarnemenz (vers 398-399).

Tel est, en effet, l'appât ordinaire offert à la chevalerie croisée, tel est le thème habituel qu'on retrouve dans ces discours que Guibert et Baudry mettent dans la bouche des chefs de la croisade (1). Les biens du Ciel pour les morts, les biens de la terre pour les vivants, voilà le double idéal que le poète, aussi bien que les historiens, ont assigné aux combattants. De même, le trouvère et les chroniqueurs des Croisades s'accordent pour décrire les affreuses tueries qui accompagnent le sac des cités enlevées d'assaut, telles que Barbastro ou Saragosse. A Cordres, comme à Jérusalem, les vainqueurs se baignent dans le sang :

> En la citet nen ad remés paien
> Ne seit ocis (vers 101-102).

Dans Saragosse, conquise par Charlemagne, aussi bien que dans Saragosse enlevée par Alfonse le Batailleur, se présente le même spectacle : les habitations, les synagogues, les mosquées fouillées par le vainqueur, la chasse implacable faite au vaincu, et, s'il résiste, la mort sous ses diverses formes.

> S'or i ad cel qui Carle euntredie,
> Il le fait pendre o ardeir ou ocire (vers 3669, 3670).

Au tableau synthétique si coloré tracé par le poète correspondent exactement les tableaux détaillés d'un Ibn Hayian au sujet de la prise de Barbastro (2), d'un Baudri, d'un Albert d'Aix, d'un Anselme de Ribemont, des *Gesta* (3) et de bien d'autres au sujet du sac d'Antioche et de Jérusalem.

(1) Guibert (*ibid.*, IV, 161), discours d'un chef des Croisés, « *post victoriam gloria, ad haec ex hostium divitiis opulentia copiosa* » ; Baudri (dans Migne, *P. L.* CXLVI, col. 1068) « *illorum thesauros explorabilis* ». — (2) Ci-dessus, livre Ier, chap. III ; Dozy, IV, 125. Voir aussi, pour les guerres entre chrétiens et musulmans en Espagne, leur caractère implacable, décrit par Altamira, I, 449. — (3) *Gesta*, XXX, 6, lettre d'*Anselme de Ribemont*, pp. *Hagenmeyer*, n° 50. — Foucher, Baudri, Albert d'Aix, Guibert, Tudebod, Robert le Moine (*H. Occ. Cr.*, III, 71, 72, 109, 111, 296, 300, 359, 361, 372, 515, 517, 791, 840, 871, 879 ; IV, 103, 110, 228, 231, 523).

Le tableau de l'ardeur et des croyances religieuses de la société française de l'époque des croisades dans la Chanson de Roland. La naiveté et la profondeur de la foi. — Peintre excellent de la société guerrière qui eut l'initiative des premières croisades d'Occident et d'Orient, dont il a décrit les multiples aspects avec une vérité saisissante, le trouvère n'a guère moins bien réussi à démêler les mobiles d'ordre religieux, qui entraînèrent la chevalerie française dans ces héroïques expéditions. bien dignes de susciter le souffle de l'épopée. Une foi profonde, d'une naïveté et d'une ferveur sans limites, anime cette âme de poète, que n'effleure point l'ombre d'un doute et qui reste même étrangère aux agitations du monde ecclésiastique de son temps. En Turold revit l'esprit même de la croisade, cette croyance absolue dans l'excellence de la cause de la chrétienté, dans l'infaillibilité du dogme chrétien, dans l'évidence aveuglante de la doctrine de l'Eglise, dans le prestige incomparable de ses chefs. Sa conception aussi simple qu'étroite est celle qu'exprime Roland :

Paien unt tort e chrestiens unt dreit (vers 1015).

C'est celle des barons de France s'écriant :

Carles ad dreit vers la gent (paienur).
Deus nus ad mis al plus verai juise (vers 3367-68).

Charlemagne est l'instrument de la justice divine, le dépositaire de la vraie religion, le mandataire de Dieu et des droits de la divinité méconnus. C'est ce qu'il dit à ses barons :

Ja savez vos cuntre paiens ai dreit.
Respondent Franc : « Sire, vos dites veir » (vers 3413-14).

Pas un instant, comme les historiens des croisades et comme les héros eux-mêmes de ces expéditions, il n'admet la bonne foi de l'infidèle et du païen. La païenie n'est formée que de traîtres, de *félons*, qui refusent de reconnaître la doctrine du vrai Dieu, malgré sa vérité irrésistible, et qui sont ainsi en révolte contre le divin suzerain de tous les hommes. On croit entendre, dans les strophes de la Chanson, soit les échos de la Bible, soit ceux des sermonnaires des Croisades, quand le poète, d'un accent indigné, s'écrie à propos du Sarrasin Abisme :

Teches ad males e mult granz felonies ;
Ne creit en Deu, le filz sainte Marie (vers 1472-1473).

Une religion qui nie la Divinité du Christ, qui au culte du vrai Dieu substitue celui des idoles, qui place Mahomet au-dessus de saint Pierre, le prince des Apôtres (vers 921), n'est qu'un ensemble d'abominables doctrines inspirées de Satan, l'éternel ennemi du genre humain. Ses prêtres sont en horreur au vrai Dieu; leurs doctrines ne sont que mensonges. Ils ignorent cette hiérarchie catholique, qui est l'indice du vrai culte, et leurs prêtres n'ont point le caractère sacré de ceux de la vraie religion.

> ...Si clerc e si canonie
> De false lei que Deus nen amat unkes,
> Ordres nen unt, ne en lor chefs corones (vers 3637-8).

L'enfer attend leurs âmes perverses, et quand Marsile meurt de douleur à la suite de sa défaite

> L'anme de lui as vifs diables dunet (vers 3647).

La vengeance divine s'abat sur ces peuples rebelles à l'appel du vrai Dieu (vers 3455, 3456). C'est tantôt avec l'accent de l'ironie, tantôt avec celui d'une joie triomphante que le poète montre l'impuissance de ces fausses divinités, dans lesquelles la païenie a mis son espoir.

> Culvert, mar i moüstes !
> De Mahumet ja n'i avrez aiude.
> Par tel glutun n'ert bataille oi vencue (vers 1335-1337)

s'écrie Roland en frappant un émir sarrasin. La douce Bramimonde elle-même ne peut s'empêcher de railler ces Dieux, « cil nostre Deu », qui s'endorment dans leur fainéantise (*récréantise*) (vers 2715), puisqu'ils ont laissé mourir tant de leurs adorateurs. Vainement ces païens invoquent leur Tervagant, leur Apollin et leur Mahum. Leurs prières et leurs sacrifices sont vains ; ces Dieux des gentils, comme dit la Bible, restent sourds aux prières, aux pleurs, aux cris de leurs sectateurs (vers 2468, 2469, 2695, 2697). Le trouvère exulte devant leur défaite et encore plus devant la révolte de leurs fidèles, lorsque ces derniers perdent tout espoir dans leur intervention. Il éprouve une allégresse maligne, quand il décrit les outrages dont le peuple de Saragosse les abreuve, la pendaison d'Apollin jeté bas de son autel, spolié de son sceptre et de sa couronne, puis piétiné et rompu à coups de bâton; celle de Tervagant, dépouillé de ses diamants, et la chute

enfin de Mahom dans cette fosse, où il est livré à la dent des chiens et des porcs (vers 2585-2591).

La foi en Dieu, en la mission divine des Francs, en l'aide de la divinité et de ses mandataires célestes. — Cette foi en Dieu, cette haine profonde du païen, serviteur des idoles, créations de Satan, donnent au héros de la *Chanson de Roland*, comme aux chevaliers des Croisades une confiance invincible en la victoire. Le duel est engagé entre le Christ et le démon ; l'issue n'en peut être douteuse. Christ vaincra ; c'est lui que Charlemagne invoque avec ferveur, à l'aube de la mêlée suprême (vers 3099, 3100). De même que Baudri de Dol ou que Robert le Moine, dans leurs récits de la bataille d'Antioche (1), Turold représente la bataille de Saragosse comme une lutte entre le vrai Dieu et les faux Dieux. Lorsque Baligant voit l'étendard de Mahomet abattu, ses yeux s'ouvrent à l'évidence. C'est pour sa foi que Charlemagne a lutté :

Li admiralz alques s'en aperceit
Que il ad tort e Carlemaigne dreit (vers 3553-3554).

La victoire est vraiment le jugement de Dieu. C'est lui, ainsi que le disent Anselme de Ribemont, Robert le Moine (2) et Turold, qui gagne les batailles, lui qu'on implore.

Veire paterne, hoi cest jor me defend,
La tue amurs me seit hoi en present (vers 3100-107).

Ainsi prie Charlemagne, comme priaient les chefs croisés. De même qu'eux, de même qu'un Baudouin d'Edesse dans le récit d'Albert d'Aix (3), quand la victoire est assurée, c'est Dieu qu'il remercie humblement prosterné :

Li gentil reis descendut est a piet
Culchet sei a tere, sin ad Deu graciet (vers 2479-80).

Aussi bien la Providence divine vient-elle en aide aux défenseurs de la foi. Le trouvère, fidèle adhérent de la doctrine ortho-

(1) Robert le Moine et Baudri (*H. Oc. Cr.*, III, 776, 786 au sujet de Godefroi de Bouillon « *Deus militem suum custodivit*, eumque scuto suo defensionis munivit » ; IV, 109) ; *Gesta*, XXXIX, 16. Epistola II Anselmi, éd. *Hagenmeyer*, n° 159. — (2) Baudri : *l'admiravisus* se lamente en disant : « *aut Deus illorum omnipotens est et pro eis pugnat, aut noster nobis iratus est* », ibid. — Robert le Moine « apparet *autem nunc qui in eo* (le Christ) *confidunt vincunt, illi autem vincuntur qui te* (Mahomet) *venerantur.* », (ibid., III, 878). — Lettre d'Anselme « *qui semper sperantes in se, non deserit, non reliquit suos* » ; « *vere pro nobis pugnat Deus* » (*Epist. Simeonis et Hademon ad fideles*, etc., éd. Hagenmeyer, n° 142). — (3) Albert d'Aix, « *procidens in eorum adoravit Dominum cœli* » (*Hist. Occ. Cr.*, IV, 550).

doxe, croit fermement au miracle, sans néanmoins abuser de l'intervention de Dieu et de ce qu'on appelle « le merveilleux chrétien ». Ce n'est que dans des circonstances décisives, pour sauver un insigne champion de la Croix, pour assurer le triomphe des siens, que Dieu intervient en faveur de ses chevaliers. C'est lui qui sauve pour un moment Olivier des coups du plus redoutable des émirs sarrasins, Margaris (vers 1311), comme dans le récit de Robert le Moine, il conserve la vie de Godefroi de Bouillon. C'est lui qui vient en aide au duc Naimes étourdi par le grand coup d'épée de l'émir Canabeu et qui le maintient à cheval, jusqu'à ce que l'Empereur arrive à l'aide.

Sempres caïst, si Deus ne li aidast (vers 3439).

C'est grâce à Dieu, « qui ne veult qu'il seit mort ne vencut » (vers 3609), que Charlemagne lui-même ne succombe pas sous la furieuse attaque de Baligant. C'est Dieu, enfin, qui, renouvelant en faveur de l'Empereur le miracle biblique, suspend le cours du soleil, pour permettre d'achever la déroute des Sarrasins (vers 2458-59). L'idée d'une aide permanente de la Divinité, qui domine la théologie chrétienne et qui apparaît si souvent dans les récits des croisades, est toujours présente dans la *Chanson de Roland*, mais d'une manière discrète. Elle s'exprime dans ce beau vers digne de la poésie hébraïque

Mult ben espleitet qui Damnesdeus aiuet (vers 3657).

Aux regards extasiés des Croisés, combattant dans les âpres vallées du Cinca et du Sègre, ou dans la plaine de l'Ebre, plus d'une fois les saints étaient apparus pour les rallier et les conduire à la victoire. Saint Gilles, sainte Foi, saint Pons combattaient dans les rangs de nos chevaliers, et saint Georges à la bataille d'Alcoraz avait mené les escadrons franco-aragonais à l'attaque des bataillons ennemis (1). De même, dans la *Chanson de Roland*, c'est un ange qui donne à Charlemagne la fameuse épée, cette Durendal, que l'Empereur sur un ordre divin transmet à Roland (vers 2318, 2319). C'est l'ange Gabriel, qui, dans la bataille de Saragosse, de sa « sainte voix » ranime l'ardeur de l'Empereur, un moment chancelant sous les coups de l'émir de Babiloine (vers 3609, 3614). Il veille sur le sommeil du champion de la chrétienté et lui révèle en songe le danger des siens à Roncevaux, ainsi que la future bataille (vers 2526, 2550). Il lui transmet au nom de

(1) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. II à IV.

Dieu, l'ordre de continuer la poursuite et lui annonce que l'heure de la vengeance divine a sonné pour les païens (vers 2453, 2454). C'est enfin en mandataire divin qu'il avertit l'Empereur qu'une nouvelle mission lui est assignée et qu'à la lutte contre les païens d'Espagne il devra ajouter la croisade contre les païens d'Orient (vers 3993 et suiv.). De même que, dans la réalité, les Croisés, gisant sur les champs de bataille d'Espagne et de Syrie, voyaient, dans leur agonie, se pencher vers eux le visage de quelque messager céleste, les anges Gabriel et Chérubin, ainsi que l'archange Michel viennent à Roncevaux recueillir l'âme de Roland pour l'emporter en paradis (vers 2374, 2390, 2395).

Le rôle du clergé et les pratiques du culte. — Ce souffle de foi, cette croyance profonde dans le secours de Dieu et de ses mandataires surnaturels, qui animaient les Croisés, donnaient aux manifestations du culte, au cours des expéditions contre les ennemis de la chrétienté, une singulière importance. On en retrouve la trace dans les tableaux de la *Chanson de Roland*. Les clercs accompagnent les guerriers et enflamment leur courage, tout comme le fait l'archevêque Turpin dans le poème de Turold. Ils bénissent les combattants, ainsi que le fait, dans le poème, l'ange Gabriel, qui veut lui-même « tracer la croix, son signacle », sur l'Empereur au réveil (vers 2845), de même que Turpin, alors qu'il étend sa main bénissante sur les héros de Roncevaux (vers 2193-2197).

Ils leur distribuent le réconfort du divin sacrifice; ils les absolvent de leurs péchés. Comme dans la *Chanson de Roland*, ils viennent réciter auprès des morts les prières qui assurent le repos de l'âme (vers 2955). La lecture des historiens des Croisades forme à cet égard le commentaire éloquent du poème (1). C'est un spectacle usuel que celui qu'évoque l'épopée à l'imitation de la vie réelle lorsqu'elle nous montre les clercs donnant l'absolution aux blessés et aux mourants et traçant sur leur front le signe sauveur de la croix (vers 2204, 2205); lors-

(1) Albert d'Aix *(H. Occ. Cr.*, IV, 332, 647) ; Guibert (livre VI, 772) ; Foucher (III, 8, 45, 335 ; Robert le Moine (III, 761) ; Guill. de Tyr, livre III, p. 262. Ci-dessus, textes relatifs à saint Raimond de Barbastro, livre Ier, ch. IV et V. — (2) Adémar prêche, ordonne des jeûnes, garde le camp, s'occupe de faire ravitailler les chevaux, reçoit des prisonniers, mais une seule fois à la bataille d'Antioche, on le voit une lance à la main dirigeant la quatrième « échelle » *(acies)* à la place du comte de Saint-Gilles ; Tudebod *(H. O Cr.*, III, 503, 827, 829, 830 et autres ; 79, 81, 259, etc.). — Foucher, à la bataille d'Antioche, décrit les évêques, revêtus de leurs blancs ornements, chantant des psaumes, récitant des prières entrecoupées de pleurs (ch. IV) ; Baudri et Guibert les montrent seulement dans leur rôle de prédicateurs et de distributeurs de bénédictions *(H. Occ. Cr.*, IV, 75, 182, 102). Comme dans la *Ch. de Roland* (vers 2955 et sq.), ils ensevelissent les morts (Albert d'Aix, *ibid.*, 322, 332).

qu'elle peint ce tableau sublime, où Turpin, aux portes de la mort, seul devant Dieu :

> Cleimet sa culpe, si reguardet amunt,
> Cuntre le ciel amsdous ses mains ad juinz,
> Si priet Deu que pareïs li duinst (vers 2239-2212).

Ainsi que dans l'histoire réelle des Croisades, les combattants, comme Roland, meurent la prière aux lèvres, implorant Dieu pour leurs pairs et pour eux-mêmes (vers 2365-2373), frappent leur poitrine, pour implorer la miséricorde divine (vers 2368, 2372), et invoquent le secours de Dieu, leur suzerain suprême (vers 2373)

> Sun destre guant en ad vers Deu tendut.

L'Eglise militante dans la Chanson de Roland et les Croisades d'Espagne. — Où le poète a-t-il pu, hors des expéditions contre les musulmans, et spécialement hors des Croisades d'Espagne, trouver le modèle de ces évêques pleins d'une ardeur à la fois mystique et belliqueuse ? Assurément dans les milieux féodaux de la chrétienté occidentale, le type du prélat batailleur était loin d'être rare. Mais la *Chanson de Roland* n'est pas le tableau d'une guerre de féodaux, c'est celui d'une lutte épique entre le monde de l'islam et le monde chrétien. Or, avant les Croisades, le trouvère ne pouvait avoir eu sous les yeux d'exemples semblables à ceux qu'il a synthétisés dans la figure si vivante de Turpin. Ces exemples, il ne les a pas trouvés dans les Croisades d'Orient. Les historiens de ces expéditions ne montrent presque jamais les évêques, tels que le légat du pape Adémar de Monteil, prenant une part directe aux batailles, l'épée ou la lance à la main. Au contraire, c'est le spectacle fréquent que présentaient les Croisades d'Espagne. Au delà des Pyrénées, le précepte de l'Evangile n'était pas, depuis plus d'un siècle, une simple métaphore. Le pasteur donnait vraiment sa vie pour ses brebis, en combattant les Maures. Plus d'un évêque catalan de Barcelone ou de Vich avait péri les armes à la main, pour défendre son troupeau (2). Turold lui-même a pu admirer, dans la région de l'Ebre, les exploits d'un évêque de Lescar, Gui, d'un archevêque d'Auch, Bernard, au cours des campagnes d'Alfonse le Batailleur. Il a pu apercevoir le Béarnais Gaston Guillaume, évêque de Pampelune, conduisant lui-même les Navarrais à

(1) Toutefois l'offrande du *gant* est une trouvaille de génie, due à l'inspiration hardie du poète et sans fondement réel; elle est un symbole. — (2) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. II et III.

l'assaut de Saragosse. Il lui a été permis d'entendre le récit des exploits de cet évêque d'Huesca, Esteban, qui, après vingt ans de campagnes, devait mourir en soldat, aux côtés de Gaston de Béarn sous les murs de Fraga (1130). Il n'est pas impossible qu'il ait même entendu de la bouche du saint Français qui occupait le siège de Barbastro, Raimond, la narration des épreuves subies par ce combattant malgré lui, que l'ardeur de la foi entraînait à la suite de l'infatigable batailleur Alfonse et qui mourut des suites des fatigues de l'expédition d'Andalousie (1). C'est là, en terre d'Espagne, que le trouvère a certainement eu sous les yeux ces prélats, pleins d'une ardeur généreuse, aussi pieux que braves, et pour lesquels verser le sang des Maures, pour sauver celui des chrétiens, était l'œuvre pie par excellence, la mission même que Dieu leur avait assignée. C'est au delà des Pyrénées surtout que le poète a pu prendre sur le vif la fière et vivante image d'un Turpin, apercevoir l'Eglise militante, qui préparait l'avènement de l'Eglise triomphante.

L'esprit et les croyances du temps des croisades dans la Chanson de Roland. Le culte des reliques. Les mobiles mystiques des Croisés. le fanatisme religieux. — Il a saisi avec une exactitude tout aussi grande la pensée religieuse de ces masses de combattants, fermes dans leur robuste croyance, inaccessibles au doute, accessibles aux idées simplistes de leur époque, dans l'âme desquels une sorte de matérialisme mystique se mêlait à une foi sans bornes dans les secours mystérieux de la Divinité, ainsi qu'à une intolérance fanatique envers les dissidents ou les infidèles. Ses héros, comme ceux des Croisades, n'ont pas seulement confiance dans la protection divine, dans l'efficacité de la prière, dans l'intervention toute puissante des ministres du Christ. Ils sont aussi persuadés de la vertu souveraine des reliques des saints. Cette croyance était sans doute fort ancienne, mais ce sont les croisades qui lui donnèrent le plus d'ampleur. Il y eut alors, de la part des Croisés, une véritable chasse aux reliques, et tous les moyens furent bons, pour dérober celles-ci à leurs détenteurs, infidèles, schismatiques ou orthodoxes. Dans le pillage des villes, ce furent les trésors que clercs et chevaliers recherchèrent souvent avec le plus d'ardeur. Les combattants voyaient en elles autant de préservatifs contre la mort ou d'adjuvants de la victoire ; les clercs les regardaient comme des garantes de la gloire et de la richesse de leurs sanctuaires ou de leurs couvents. On les portait

(1) Textes cités, livre Ier, chap. IV et V.

sur le front des armées, et à Alcoraz (1096), c'est la châsse de saint Victorien qui avait contribué, autant que l'intervention de saint Georges, au triomphe des chrétiens (1). Aussi, les héros de l'épopée de Turold ont-ils dans leur équipement militaire quelque parcelle précieuse de ces reliques si puissantes. Ganelon lui-même jure à Marsile d'observer son pacte de trahison, en étendant la main sur les reliques du pommeau de son épée (vers 607). Roland a eu soin de placer dans le pommeau d'or de Durendal un fragment d'une dent de saint Pierre, des cheveux de saint Denis, du sang de saint Basile et un morceau de la tunique de la Vierge (vers 2345). Ici apparaît le souvenir évident de ce vêtement du trésor de Chartres, dont l'ostension avait mis en fuite les Normands, d'après Guillaume de Jumièges, historien du XIe siècle (2). De même, c'étaient les Croisades d'Orient qui avaient répandu en Occident le culte et les reliques de saint Basile, le saint de Césarée de Cappadoce, et l'un des auteurs, avec les bienheureux Georges, Théodore et Demetrius, de la victoire d'Antioche (1098) (3). Charlemagne lui-même a fait enchâsser dans le pommeau de son épée Joyeuse un fragment de la sainte lance, qui avait percé le flanc du Christ, et le poète, en quatre vers, ne manque pas de signaler l'importance exceptionnelle de cette relique, seule digne d'un Empereur (vers 2502 à 2507). Or, ainsi que Tavernier et Marignan l'ont démontré (4), c'est la première croisade seule qui avait fait l'immense renommée de cette prétendue relique, découverte le 14 juin 1098 par le pauvre prêtre provençal Barthélemy, instrument inconscient du comte de Toulouse, Raimond de Saint-Gilles. Suspecte dès la première heure aux yeux de Boémond, des Normands et de l'historien Foucher de Chartres, elle avait suscité, au contraire, parmi les simples chevaliers, comme celui des *Gesta*, parmi les clercs d'esprit borné, comme Raimond d'Aiguille et Tudebod, ainsi que dans le peuple (5), un immense élan d'enthousiasme qui se propagea jusqu'en Occident. Sans doute, il est question de la sainte Lance dans une tradition, que

(1) Ci-dessus, livre Ier, ch. IV. — (2) Souchet, *Hist. du diocèse et de la ville de Chartres*, *Soc. Arch. Eure-et-Loir*. III, 1866, 72. — *Gallia Christ.*, VIII, 1108. — Guil. de Jumièges, *P. L. Migne*, CLI, 799. — (3) Patriarchae Hieros. et aliorum episcoporum epistola (1097), dans Martène, *Thesaurus*, I, 271 (saint Georges, saint Basile accompagnent les chrétiens) ; Baudri et Guibert (*H. Occ. Crois.*, IV, 7, 96, 206) ; Tudebod (III, 69, 81) ; de même saint Georges combat à Dorylée contre les Turcs (*ibid.*, 183, 196) ; il est le « *dux exercitus* » (Raimond d'Aiguille, *ibid.*, 20, 292). — (4) Marignan, 154 ; Tavernier, *Vorg.*, 151. — (5) *Gesta*, XXV et XXVIII, 362 ; Tudebod R. d'Aiguille, Foucher (*H. Occ. Cr.*, III, 48, 59, 61, 91, 240, 243, 279, 306, 338, 350, 389 à 481, etc.) ; Baudri, Guibert, Albert (*ibid.*, IV, 67, 68, 73, 74, 196, 205, 257, 218, 541, 568).

rapporte Guillaume de Malmesbury (1), et d'après laquelle un roi anglo-saxon aurait reçu un fragment de cette relique, comme cadeau d'Hugues Capet. Mais l'historien anglais écrit quarante ans après les événements d'Antioche qui ont inspiré presque certainement la légende qu'il a relatée. D'autre part, si la *Chanson du Pèlerinage à Jerusalem* attribue à Charlemagne le don des reliques de la Passion, dont s'enorgueillit l'abbaye de Saint-Denis, il faut encore voir dans ce récit l'influence des faits de la première croisade, et non, comme le supposait Léon Gautier, (2) la source des vers de Turold, puisqu'il est aujourd'hui démontré que cette *Chanson* est postérieure d'un demi ou d'un tiers de siècle à l'épopée du trouvère normand. L'écho des croyances et des pratiques développées par les Croisades se perçoit donc nettement dans les strophes de la *Chanson de Roland*.

On peut l'entendre encore vibrant dans les appels que l'archevêque Turpin fait à la foi des Croisés d'Espagne. On connaît le célèbre passage, que Bédier a déjà signalé, avec infiniment d'à propos (3), où le fougueux prélat harangue les héros de Roncevaux.

Chrestientet aidez a sustenir !
Bataille avrez, vos en estes tuz fiz,
Kar a voz oilz veez les Sarrazins.
Clamez voz culpes, si preiez Deu mercit ;
Asoldrai vos pur voz ammes guarir.
E l'arcevesque de Deu les beneïst :
Par penitence les cumandet a ferir.
Franceis se drecent, si se metent sur piez.
Ben sunt asols e quites de lur pecchez,
E l'arcevesque de Deu les ad seignez (vers 1129-1139).

Ce langage est celui des bulles pontificales, qui depuis Alexandre II jusqu'à Calixte II ont appelé pendant trois quarts de siècle, en passant par Grégoire VII, Urbain II, Pascal II et Gélase II, la chevalerie française à la guerre sainte contre les musulmans d'Espagne et d'Orient. Le « saint voyage », déclare Urbain II, « *sera compté comme pénitence* ». La croisade, dit-il, dans le discours qu'on lui attribue, est une institution divine, « au moyen de laquelle chevalerie et peuple peuvent faire leur salut, en obtenant la rémission de leurs fautes ». Et les bulles prononçaient, en

(1) Guil. de Malmesbury, *Rer. Germ. Script.*, X, 460. — G. Paris, *Hist. poét. de Charlemagne*, 374. — Marignan, répondant aux assertions que G. Paris avait formulées dans la *Romania* (XXXI, 1903), observe que la relique de la sainte Lance conservée à Byzance (Sainte-Sophie) n'était pas connue en Occident (*Les Méth. du passé*, p. 194). — (2) L. Gautier, *Ch. de Roland*, II, 191, 194. — (3) Bédier, *Lég. Epiq.*, III, 372.

effet, même pour les crimes les plus graves, l'absolution (1), en faveur de ceux qui allaient combattre le bon combat pour l'Église et pour Dieu. Une autre perspective, qui exerça une action puissante sur les âmes des Croisés, qui exalta leur courage jusqu'à l'héroïsme et leur foi jusqu'au martyre, était celle des récompenses célestes, promises à ceux qui succomberaient au cours de leurs expéditions. Cet argument, l'archevêque Turpin l'indique en quelques vers d'une mâle précision.

> Se vos murez, esterez seinz martirs,
> Sieges avrez el greignor pareïs (vers 1134-1135).

Quand la bataille fait rage, c'est l'auréole des martyrs qu'il fait luire aux yeux des héros de Roncevaux. Dieu leur interdit de reculer ; ils sont des preux et ils savent

> Asez est mielz que moerium cumbatant (vers 1518)

La mort est sûre ; ils ne verront pas se lever l'aube d'un jour nouveau,

> Mais d'une chose vos soi jo ben guarant,
> Seint pareïs vos est abandunant,
> As Innocenz vos en serez seant (vers 1521-1523).

L'archevêque en mourant voit sa promesse accomplie pour lui-même :

> De pareïs li set la porte uverte (vers 2258).

et les anges viennent également recueillir l'âme de Roland, pour la transporter parmi les fleurs, au paradis des bienheureux (vers 2396, 2398, 2399). Le trouvère a traduit et résumé ainsi, en grand poète, les promesses des sermonnaires des croisades. « Au prix d'une vie temporelle, vous allez acquérir la vie éternelle », dit Adémar du Puy aux combattants d'Antioche. La couronne de martyr vous attend, proclament les clercs, sur le front des armées d'Orient, si vous mourez « dans le combat en donnant votre vie pour Dieu ». Il faut, écrivent Grégoire VII et Urbain II, « risquer votre existence pour le salut de vos frères », et ainsi vous conquerrez « par une heureuse mort l'accès du royaume du Ciel » (2). De

(1) Voir ci-dessus livre Ier, ch. III et IV; Guibert *(H. Oc. Cr.*, IV, 124; concile de Clermont, Mansi, XX, 815, etc.). — (2) Pour les Croisades d'Espagne, bulles des papes citées livre Ier. Pour celles d'Orient, principaux textes; discours d'Urbain II, au concile de Clermont, d'après Baudri et Guibert *(Hist. Occ. Cr.*, IV, 12, 136); des évêques (Hugues de Fleury, *Script. rer. Germ.*, IX, 393); bulles des papes Nicolas II, Grégoire VII (Migne, P. L., CLXVIII, 326, 329, 390 ; CXLIII, col. 13 n.) ; de Jean VIII (Riant, *Inv° lett. hist. Croisades*, n° 3 ; discours du légat Adémar *(H. Occ. Cr.*, III, 829, etc.).

même que chez les musulmans, chez les croisés chrétiens c'est la gloire des martyrs qu'on promet à ceux qui succomberont, pour le salut des sectateurs de leur foi et pour le triomphe de leur Dieu. Nul n'a mieux exprimé la profondeur d'un pareil sentiment que le poète de la *Chanson de Roland.*

Nul n'a également peint avec autant de force le fanatisme qui souleva ces âmes de Croisés d'Espagne ou d'Orient. Croire ou mourir, voilà l'alternative à laquelle doivent se résoudre les ennemis de la foi. Marsile obtiendra son pardon, « il peut encore guérir », s'il consent à se faire chrétien avec ses barons. Charlemagne lui ordonne de se convertir. :

Que recevez seinte ehrestientet (vers 431, 471).

A ce prix, il recevra en fief la moitié de l'Espagne; sinon il sera traité sans pitié, lui et les siens.

Aux propos de Baligant, qui ose le sommer d'adopter l'islam, Charlemagne répond avec une fierté hautaine et une absolue confiance dans l'excellence de sa foi :

Pais ne amor ne dei a paien rendre.
Receif la lei que Deus nos apresentet,
Chrestientet, e pui t'amerai sempres ;
Puis serf e crei le Rei omnipotente (vers 3596-3598).

On ne doit donc la fraternité qu'aux chrétiens, et aux païens que la haine et le châtiment de leur obstination. C'est pourquoi, à Cordres, Charlemagne ordonne qu'on ne fasse pas de quartier :

En la citet nen ad remés paien
Ne seit ocis u devient crestien (vers 101-102).

Et ce sont presque les mêmes termes dont se servent les historiens des Croisades, quand ils racontent la prise d'Antioche ou de Jérusalem (1). A la prise de Saragosse, le trouvère trace le dramatique tableau des vengeances des Croisés. Ils parcourent les synagogues et les mosquées (*mahumeries*) ; munis de maillets de fer ou de coignées, ils brisent les idoles. Sur l'ordre de Charlemagne, les évêques poussent les vaincus en masse aux baptistères ; 100.000 Sarrasins acceptent le baptême et le reste est pendu,

(1) Robert le Moine (*Hist. Occ. Crois.*, III, 797, 840) ; Foucher (III, 343) ; Albert d'Aix (IV, 173, 386, 875) ; Foucher, à propos de la prise d'Antioche, observe que Dieu a permis qu'on immolât les Turcs pour la perte de leurs âmes, sauf quelques-uns qui se firent chrétiens.

brûlé ou occis (vers 3660, 3672). Ainsi, l'Empereur accomplit la mission que Dieu lui assigna :

Li rei Deu creit, veut faire sun service.

La veuve de Marsile, la douce Bramimonde, est comme Pauline :

Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne.

Aussi recevra-t-elle le baptême de son plein gré à Aix-la-Chapelle, car la divinité l'a éclairée de sa grâce :

Creire voelt Deu, chrestientet demandet (vers 3980, 3987).

Cet état d'esprit est celui que les Croisades étaient venues mettre en pleine lumière. Comme Charlemagne, Raimond de Saint-Gilles et Tancrède refusent de recevoir les présents des émirs et les somment de se faire chrétiens (1). De même dans les expéditions d'Espagne, à Barbastro, à Huesca, à Tudela, à Saragosse, les Croisés franco-espagnols ont donné la chasse aux musulmans et aux juifs, transformé les synagogues et les mosquées en églises. Dans les premiers enivrements de la victoire, la population musulmane a dû opter entre la conversion forcée ou la mort, et ce n'est qu'après que l'esprit pratique a repris ses droits, qu'interviennent des mesures de tolérance intéressées, inconnues du fanatisme des Croisades à leurs débuts (2).

La peinture du monde féodal transformé par la chevalerie, au temps des Croisades, dans la Chanson de Roland. — Ainsi que l'a observé Luchaire, « la passion religieuse n'est pas cependant ce qui frappe le plus » dans l'épopée de Turold, « La Chanson est encore plus guerrière que chrétienne» (3). La remarque est juste, mais la classe aristocratique et militaire qui y occupe la première place n'est pourtant pas tout à fait celle de l'époque que le grand historien suppose, d'accord avec l'ancienne date assignée au poème. Ce n'est pas la féodalité antérieure aux croisades que le trouvère a su faire revivre avec tant de relief, c'est bien au contraire celle de la fin du XIe siècle et du premier tiers du XIIe. Elle a conservé, il est vrai, de l'ancienne classe féodale les traits essentiels, la soumission volontaire au suzerain et la notion du libre contrat. Certains traits survivent, comme ils ont survécu presque jusqu'à la fin de l'ancien régime féodal.

(1) Baudri, Robert le Moine *(ibid.*, 518, 840) : *Gesta*, XXX, 10. — (2) Pour les Croisades d'Espagne, textes cités, livre Ier, ch. III à V. — (3) Luchaire, *H. de Fr.*, *Lavisse*, IIe, 392.

Tels sont par exemple l'orgueil de classe (1), le culte de la force physique et le prestige de la valeur militaire. Le poète admire dans ses héros la vigueur du corps, chez un Hercule, tel que Chernubles, capable de porter le poids de quatre mules, la rapidité à la course chez Malprimes, l'émule d'Achille aux pieds légers, la résistance surhumaine à la fatigue, chez un Roland, la beauté des traits qui enchante les cœurs féminins, chez Margaris (2). Ses héros, prompts à la colère et à l'injure, comme ceux d'Homère (3), sont bien les représentants de cette classe militaire que l'anarchie du xe siècle avait mise au premier plan dans la société. Ils se ressentent de la grossièreté et de la férocité de ces premières générations féodales, sur lesquelles le haut idéal chevaleresque n'exerçait pas encore son action. Ils en ont d'ailleurs les vertus, la bravoure, l'audace, la témérité même, l'attachement au chef suzerain, « *au seignur ki les nurrît* » (vers 2379) (4), qui les éleva à sa cour et qui les forma au métier des armes ; la tendresse du compagnon (*pair*) pour son pair, le souci de la vie et de l'honneur de leurs vassaux, « *des hums de lur lign* ». L'ivresse du combat et du danger, le sentiment instinctif de la nécessité de « la foi » vassalique et l'horreur de la trahison existent chez les héros de Turold, comme ils existaient déjà, lors la première ère féodale.

Mais un esprit nouveau y apparaît qui se révélait à peine avant l'ère des Croisades. C'est le souci de l'opinion et la préoccupation de la renommée (5). C'est le sentiment nouveau de l'honneur. C'est l'exaltation du courage jusqu'à la « prouesse », de la bravoure jusqu'à l'héroïsme (6), que provoqua le mouvement d'enthousiasme de cette époque inoubliable, où l'épopée sortit de l'histoire pour entrer dans la poésie. C'est l'esprit religieux du sacrifice librement accepté, accompli avec la joie hautaine du martyr, qui sait qu'il va mourir pour la plus grande des causes (7). C'est le souffle des grandes entreprises chevaleresques et religieuses, celui des conquêtes normandes, des expéditions françaises d'Espagne, des croisades de Castille, de Portugal, d'Aragon et du Levant. Ce n'est point pour la Croix et pour Dieu que combattaient les féodaux contemporains des derniers Carolingiens ou des premiers Capétiens, c'était pour leurs ambitions locales et leurs rivalités furieuses de fief à fief. Mais voici que s'est éveillée la flamme

(1) *Ch. de Roland*, vers 2252 « e! gentilz hom, chevaler de bon aire ». — (2) *Ibid.*, vers 975, et suiv. — (3) Vers 280 et sq. ; 1050 et sq., surtout 116. — (4) Pour son suzerain il faut « susfrir granz mals, endurer é granz forz freiz et granz chalz. sin deit hom perdre e del quir edel peil » (vers 1010 et sq.) — (5) Vers 1014, 1466, 1054. — (6) Vers 176, 576, 1096 et sq., 1514 et sq. — (6) Vers 1048, 1075, 1130, 1472, 1701, 1734.

nouvelle, et qu'au nom de l'Eglise et de Dieu s'ébranlent les milliers de Croisés, et c'est leur âme même qui vibre dans les strophes héroïques de la *Chanson de Roland*. Que l'on compare à cet égard la prière d'un Foulque Nerra avec celle d'un Roland. La première moitié du XIe siècle n'avait point connu la grandeur morale de l'institution chevaleresque. C'est au souffle des Croisades que cette institution a grandi, qu'elle a épuré l'ardeur belliqueuse du baron, ennobli ses entreprises par quelques parcelles d'idéal, qu'elle lui a donné l'idée d'une haute mission collective, qu'elle a exalté en lui jusqu'au sublime le sentiment de l'honneur et du devoir (1). Assurément, une partie des traits qui distinguent la société aristocratique et militaire, décrite dans la *Chanson de Roland*, convient à la féodalité antérieure aux guerres saintes, mais l'autre partie resterait inexplicable, si l'esprit des croisades et de la chevalerie triomphante n'avait inspiré le génie d'un grand poète.

Le sentiment de l'unité du monde chrétien, résultat des Croisades, dans la Chanson de Roland. — Plus inexplicables encore seraient, sans l'influence de cet esprit, les traits qui montrent dans le poème de Turold le vif sentiment de l'unité du monde chrétien et surtout du rôle prédominant de la France. Avant la fameuse réforme Clunisienne, œuvre française qui donna à la papauté, entre 1060 et 1125, la direction incontestée de la société occidentale, avant les grandes expéditions organisées sous ses auspices pour la défense ou pour l'expansion de la civilisation chrétienne, ce sentiment de la solidarité et de l'unité de l'Occident chrétien existait à peine. Il ne se manifeste avec netteté et avec force qu'à partir du moment où triomphèrent simultanément la théocratie pontificale et les croisades d'Occident et d'Orient. On s'explique ainsi la composition que le poète assigne à l'armée de Charlemagne.

Les principales nationalités chrétiennes qui ne s'étaient pas encore entièrement dégagées au IXe siècle du chaos des invasions apparaissent au XIIe, dans la *Chanson de Roland*, groupées en une fraternelle union, autour de l'organisateur de la lutte contre la païenie. Cette vue est conforme à l'histoire. A aucune époque du Moyen Age il n'y eut alors entre nations chrétiennes naissantes moins de rivalités ethniques ou nationales. Les deux plus puissantes, qui apparaissent à ce moment organisées, figurent dans le poème de Turold sur un pied d'intimité semblable à celui sur

(1) « Pur tut l'or Deu ne volt estre cuard » (vers 888, 1116, 3043) — melz voeill murir que huntage me venget (vers 1091), etc.

lequel elles vivaient dans la réalité. Les premiers Capétiens ont poursuivi à l'égard des rois de Germanie, Empereurs des Romains, une politique qui tendait à l'indépendance, non à la rivalité aiguë (1). Peut-être Turold a-t-il eu la pensée de mettre en relief la prééminence théorique de la France, en montrant dans Charlemagne, qui chérit avant tout les Français, le représentant de l'ancienne suprématie que l'Empire franc avait exercée sur la Germanie, dont il mande les p uples à son *ost* et à son conseil. Nos grandes maisons féodales, de même que nos rois, entretenaient d'ailleurs avec les dynasties seigneuriales allemandes des relations cordiales. Une Agnès de Poitiers, fille de Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine, épousait Henri III le Noir et exerçait comme régente la tutelle de l'Empereur Henri IV (2). Une fille d'Henri Ier Beauclerc, duc de Normandie et roi d'Angleterre, Mathilde, était unie à l'Empereur Henri VI (1112-1125) (3). Allemands et Français coopéraient aux œuvres communes d'évangélisation du monde païen dans les pays slaves et magyars. Ils se retrouvaient à la première Croisade et à ses grandes batailles. Dix-huit ans avant l'apparition de la *Chanson de Roland*, le duc Welf de Bavière, l'archevêque Thiémo de Salzbourg, la margrave d'Autriche, Ida, chevauchaient en compagnie de Guilhem VII, duc d'Aquitaine, comte de Poitiers, d'Etienne de Blois, d'Etienne de Bourgogne et des croisés français de l'Est ou de l'Ouest, pour aller délivrer la Terre Sainte (1101,1102) (4). Une tradition, rapportée par Zurita, assure même qu'un fils de l'Empereur Henri IV, de retour de Compostelle, voulut prendre part, à côté de nos croisés gascons, à la bataille d'Alcoraz (5). Aussi s'explique-t-on la présence des éléments germaniques au milieu de l'armée de Charlemagne, comme au milieu des armées des Croisés d'Occident et d'Orient. Animés d'une foi aussi ardente que la nôtre, façonnés par la même civilisation féodale, les Allemands du XIIe siècle prenaient sans effort place auprès des Français dans l'immense chevalerie opposée par le monde chrétien à la multitude accourue de tous les côtés du monde païen.

En lisant dans la *Chanson de Roland* la description célèbre de

(1) A. Luchaire *(H. de Fr. Lavisse*, IIe, 151, 160, 165. Même à la fin du XIe siècle), la *Francia orientalis* (Allemagne du Sud) jusqu'à la Leitha est encore comprise dans la *Gallia* par Albert d'Aix et d'autres annalistes *(H. Occ. Cr.*, IV, 299. Du Cange, *Glossaire* (1733), v° *Gallia*). — (2) *Script. rer. Germ.*, XVII, 356 ; Von Salis Marschlins, *Agnes von Poitiers, kaiserin von Deutschand*, Zurich, 1888, in- °. — (3) O. Rössler, *Kaiserin Mathilde*, in-8°, 1897. — (4) *Hist. Occ. Cr.*, III, 79 à 709 ; IV, 579 et sq. — (5) Zurita, *Anales*, I f° 32.

l'ordre de bataille de Charlemagne (1), il semble qu'on parcoure une page des historiens des Croisades, décrivant les préparatifs de la bataille d'Antioche, sinon de celle d'Héraclée, et où Lorrains, Allemands, Bavarois et Thiois apparaissent auprès des *Francigenae* (Français), des Normands, des Bourguignons, des Aquitains ou des Provençaux (2). La composition réelle et la composition fictive des armées sont identiques, parce que, dans cette société des Croisades, l'unité des deux grandes nations du monde chrétien s'était affirmée sans effort, en vue des entreprises communes, où la chrétienté tout entière se trouvait engagée. Dès lors, les Allemands de la Marche peuvent légitimement combattre dans les rangs des armées de Charlemagne, les Bavarois et les Saisnes (Saxons) être appelés à ses conseils (vers 3038, 3068, 3074, 3701, 3793, 3795, 3900, 3960, 3993), sans que cette coopération puisse être taxée de fantaisie, due à l'imagination du trouvère, ou de réminiscence d'un passé qui n'avait jamais présenté une telle fraternité d'armes.

A plus forte raison le trouvère devait-il comprendre dans la communauté chrétienne groupée autour de Charlemagne les Frisons et les Flamands (Thiois). Ils forment même un contingent double de celui des Allemands dans l'armée de l'Empereur, et le poète leur décerne cet éloge qu'ils « n'ont jamais bataille guerpie » (vers 3071). Leur rôle avait été en effet bien plus considérable dans l'histoire des Croisades que celui des Rhénans, des Bavarois et des Saxons. Les liens qui les unissaient à la France étaient infiniment plus serrés, bien qu'on les rangeât volontiers, à cause de leur langue, parmi les peuples de race germanique (*Flandrenses et omne genus Teuthonicorum*, dit Albert d'Aix). Un Capétien contemporain de Turold, Philippe Ier, avait épousé Berthe, fille du comte de Frise et de Hollande (3). Robert le Frison avait été l'un des premiers hardis promoteurs des Croisades d'Espagne, et sa sœur Mathide était la femme de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie. La Flandre était un fief mouvant de

(1) Vers 3068, 3074. — (2) Foucher, après Dorylée, énumérant les divers éléments de l'armée des Croisés, nomme les Français, les Allemands, les Bavarois, les Lorrains, les Flamands, les Frisons, tout comme Turold les énumère dans les armées ou aux conseils de Charlemagne. Le même historien (chap. XXXII) note que, malgré la diversité des langues et des races, les croisés se nomment tous « Francs » (*H. Occ. Cr.*, III, 336-468). — Raoul de Caen (bat^e d'Antioche), 547 ; Guibert, ch. v, 136 ; Alemanni, *Francigenae, Lotharingii, Bavarii, Flandrienses et universum genus Theutonicorum* (*ibid.*, IV 339, Albert d'Aix) ; *Gesta*, 106, 119 (*Alemanni, Longobardi, Franci*)

(3) Liens entre la Flandre et la France. F. Lot, *Hugues Capet*, 235. — Ch. Pfister, *Robert le Pieux*, 218 et sq. ; Fliche, *Philippe Ier*, 36 et sq. ; rapports avec la Flandre, 252 et sq.

la couronne de France ; elle n'avait cessé, depuis le IXe siècle, d'évoluer dans l'orbite de la nationalité française. Son comte Baudouin avait été le tuteur de Philippe Ier (1), et un autre de ses souverains, Robert le Jérosolymitain, s'était couvert de gloire à la première croisade, où il avait joué un rôle de premier plan (2). Comment un poète antérieur aux guerres saintes aurait-il pu marquer, aussi fortement que l'a fait Turold, la place occupée par les Frisons et les Flamands dans une expédition contre l'islam, et la fidélité vassalique qui les anime à l'égard du souverain suprême de la chrétienté ? L'unité du monde chrétien, mise en lumière principalement par les croisades, apparaît donc nettement dans la *Chanson de Roland*, moins toutefois qu'un autre sentiment inconnu de la période carolingienne, celui de l'unité de la nationalité française.

L'unité de la nation française et le sentiment du patriotisme, résultant des Croisades, dans la Chanson de Roland. — Un poète qui aurait voulu reconstituer le milieu réel de l'époque de Charlemagne eût commis un anachronisme, en représentant unis par les liens d'une langue commune, d'aspirations et d'idées communes, les races et les peuples qui constituaient l'Empire carolingien. Au contraire, au XIe siècle, les nationalités provinciales apparaissent formées dans un cadre national. L'ancienne *Francia occidentalis* du traité de Verdun, absorbant les vieilles divisions ethniques, l'Aquitaine, la Provence, la Bourgogne, est devenue la France de l'ère capétienne, distincte de la *Francia orientalis*, transformée en royaume chrétien de Germanie. Une personne morale est née, dont les membres, encore pourvus d'une vie particulière puissante, deviennent cependant de plus en plus solidaires (3). Elle se développe surtout depuis le milieu du XIe siècle. Elle sort alors de l'enfance pour entrer dans la jeunesse, en attendant qu'elle atteigne, deux cents ans plus tard, la pleine maturité de l'âge viril. Les nationalités provinciales ont dû, en effet, dès lors, se rapprocher, pour que la nation française fût en mesure d'entreprendre et de poursuivre la haute mission civilisatrice qu'elle assuma, sous l'impulsion de son génie et de sa foi. Elles ont été obligées de coordonner et de discipliner leurs efforts, pour suffire à tant d'expéditions et de conquêtes.

(1) Pirenne, I, 94, 98, 196 ; Fliche, ci-dessus. — (2) Sur le rôle des Flamands et Frisons à la première Croisade, Guil. de Tyr (livre IV-VIII), Albert d'Aix, Raoul de Caen, Foucher, Baudri, *H. Occ. Cr.*, I, 95 à 768 ; III, 336, 626 646, 660, 693, 886 ; IV, 50, 77, 500 (Frisons). — (3) Voir à ce sujet F. Lot, *Hugues Capet*, 187 et sq. ; Pfister, *Robert le Pieux*, 209 ; Fliche, *Philippe Ier*, 163 et sq. ; A. Luchaire *(H. de Fr.*, IIe, 39 et sq. ; Flach, *Orig. de l'anc. France*, III, 506 et sq., IV, 1 et sq.

C'est en présence des ennemis du monde chrétien qu'elles ont le mieux senti la solidarité, jusque-là latente, que leur donnait la communauté de langue, de croyances, d'institutions et d'idéal. Le trouvère a nettement montré cette diversité des nationalités provinciales, subordonnée à l'unité naissante de la patrie française. Il a voulu, à l'image de l'histoire des croisades, tracer le tableau de la participation des divers grands États féodaux à la lutte contre la *paienie*. Cette préoccupation est visible dans cette célèbre énumération des corps de troupes (des *eschieles*), dont se compose l'armée de Charlemagne, et où l'on a cru parfois reconnaître l'un des fragments des prétendues cantilènes, dont l'assemblage aurait constitué la *Chanson de Roland* (strophes 216, 221). Comme aux croisades d'Espagne et surtout à celles d'Orient, pour lesquelles on possède d'amples récits, l'armée chrétienne est formée naturellement des éléments provinciaux, groupés ensemble suivant leurs affinités. De même qu'à la croisade de 1064, et qu'aux expéditions postérieures au delà des Pyrénées, de même qu'aux grandes entreprises de 1096, de 1099, de 1101, de 1102 en Orient, dans la *Chanson de Roland*, les Croisés vont à la bataille en groupes provinciaux distincts. Les *eschieles* de l'armée de Charlemagne offrent ainsi une similitude frappante avec celles de l'armée de Guilhen VI en 1064, d'Alfonse le Batailleur en 1118, de Guilhem VII en 1120 et surtout avec celles de l'armée des chefs croisés devant Antioche et Jérusalem en 1098 et 1099. Si l'analogie apparaît plus nettement du côté de cette dernière, c'est que les récits des historiens de la première croisade ont une ampleur inconnue des sèches et fragmentaires chroniques des croisades d'Espagne. Comme dans l'histoire des Croisades, Aquitains, Normands, Bretons, Français du duché de France, Bourguignons, Provençaux, Flamands, Lorrains forment les groupes naturels de cette nationalité française, à laquelle le trouvère assigne la tâche de vaincre le monde païen coalisé. Chacune de ces nationalités est caractérisée d'un trait sobre et précis, destiné à bien mettre en relief sa valeur militaire. C'est la fière contenance des barons du duché de France, avec leur riche équipement, qui arrache à l'Empereur ce témoignage : « *En tels vassals deit hom aveir fiance, asez est fols ki entr'els se demente* » (désespérer d'eux est folie) (vers 3009, 3010), cri d'admiration, où l'on pourrait voir comme une anticipation des événements d'un passé récent. C'est la froide résolution et la ténacité des chevaliers normands, qui meurent plutôt que de se rendre, comme leurs descendants, les héros britanniques et français de Waterloo. Ce sont les brillants chevaliers d'Aquitaine,

de Poitou et d'Auvergne, de tous les plus « curtois » (vers 3060 et 3796). Ce sont les « preux » de Lorraine et de Bourgogne et les fiers barons de Bretagne (vers 3052, 3077).

On reconnaît dans ce tableau le reflet même de l'histoire. Ces Français ne sont-ils pas ceux qui prirent une part si brillante avec Eble de Rouey et Bertrand de Laon aux croisades espagnoles, avec Hugues de Vermandois, surnommé le Grand, aux Croisades d'Orient ? N'avait-on pas vu ces Aquitains chevaucher pendant plus d'un demi-siècle sur les routes des Pyrénées, pour combattre le Maure sur l'Ebre, avec la même ardeur qu'ils ont mise à le vaincre sur l'Oronte, le Jourdain ou l'Euphrate ? Ces mêmes Normands, ces mêmes Bourguignons n'ont-ils pas été « les preux » de la croisade historique d'Orient et d'Occident ? A chaque strophe, l'historien voit se dresser devant lui les héroïques bandes guerrières qui firent de l'épopée une réalité, avant que le poète tirât de leurs exploits son admirable fiction. S'il n'a pas fait à certaines de ces nationalités françaises une part distincte dans l'énumération de ses « *eschieles* », le trouvère n'a pas cependant oublié d'attribuer à presque toutes un rôle dans la personne des héros de son poème. Il a célébré la Gascogne, terre française (vers 819) (1), en plaçant, parmi les pairs, les Gascons Ascelin et Engelier de Burdèle, ces dignes émules de vaillance des Centulle de Bigorre et des Gaston de Béarn. Il a mis à la tête d'une des armées de Charlemagne un légendaire comte de Provence, Josceran, de même qu'il a fait figurer au combat de Roncevaux le Dauphinois Austorie de Valence ou Guion de Saint-Antoine de Viennois (2).

Toutes ces nationalités provinciales, dont le poète a pris soin de marquer l'individualité, apparaissent cependant dans son œuvre, comme dans l'histoire des croisades d'Occident et d'Orient, animées des mêmes passions, des mêmes espérances et du même idéal. Les guerres saintes, en les rapprochant dans la communauté des périls et des gloires, leur ont fait une même âme, qui est celle de la France. Au-dessus de l'image de chacune d'elles, le trouvère a en effet placé bien haut celle de la patrie commune. C'est pourquoi il a fait de Charlemagne le représentant idéal de cette unité, dont les vrais suzerains, au XIe et au XIIe siècles, les Capétiens, ne pouvaient donner qu'une idée imparfaite. C'est pourquoi encore, dans la grande armée du monde chrétien, il a

(1) F. Lot a fort bien montré que la Gascogne, quoique d'allures indépendantes, revendiquait, dès le Xe siècle, sa place dans le royaume de France (*Hugues Capet*, p. 207) et que la suzeraineté de la Navarre sur cette province « est une fable ridicule ». — (2) *Ch. de Roland*, vers 1581, 1583, 3061-3075, 3113, 3535.

conféré tous les commandements, sauf un peut-être, celui des Allemands de la Marche à des Français. C'est pourquoi, enfin, il a fait de l'échelle des barons de France la plus nombreuse des troupes de l'Empereur et en quelque sorte sa garde d'honneur, réserve d'élite.

Suz cel n'ad gent que Carles ait plus chere,
Fors cels de France, ki les regnes cunquerent (vers 3031, 3032).

Les pays de l'ancien duché capétien, Picardie, Champagne, Ile-de-France, Orléanais, comtés de Blois et de Chartres, Anjou et Touraine, formaient en effet dès lors le véritable centre d'attraction, le cœur de ce royaume que les Croisades avaient mis au premier rang de la chrétienté. Cette unité se manifeste dans le poème, comme elle s'était révélée au cours des guerres saintes. En Espagne, les Sarrasins confondaient, sous le nom de Francs et d'*Alfranc*, tous les chevaliers et les pays chrétiens (1). En Orient, musulmans et chrétiens s'accordent à déclarer que tous les Croisés, quelles que soient la nationalité provinciale à laquelle ils appartiennent, sont des Francs (*Francigenae*). On connaît à ce sujet le passage fameux de Raimond d'Aiguille, où il déclare qu'au camp chacun se réclame de sa province, tandis que l'ennemi ne connaît que des Français (*inter hostes autem Francigenae omnes dicebantur*), témoignage confirmé d'autre part par Foucher de Chartres (2).

Ce sentiment de l'unité française, inconnu des générations antérieures au XIe siècle, encore vague parmi celles qui ont précédé les Croisades et de plus en plus net depuis le début des guerres saintes, se combine dans la *Chanson de Roland* avec celui du patriotisme naissant. A côté de l'ancienne conception qui bornait la France aux frontières du duché de ce nom, le poème donne l'idée d'une nouvelle acception qui s'est fait jour au XIe siècle, et qui oppose le *royaume* de France (*regnum Francorum*), aux limites encore indécises vers le nord et l'est, à l'Empire germanique (3). Charlemagne est à la fois Empereur et roi, Empereur du monde chrétien d'Occident (4), comme l'était théoriquement l'Empereur allemand, et roi de France, comme l'était un Capétien. C'est dans

(1) Ci-dessus, livre Ier, ch. II et sq. ; Fuero de Logroño, 1076, « *populatores tam Francigenæ quam Hispani* » (Muñoz, 1334). — Guibert, « *Francica expeditio ad avertendos Hispaniae Arabes* » (*H. Occ. Cr.*, IV, 156). — (2) Raim. d'Aiguille, ch. V (*H. Occ. Cr.*, III, 244), Raoul de Caen (*ibid.*, 607). — (3) Fliche, *Philippe Ier*, 164. — (4) G. Paris, *Romania*, XXXI (1903), 410 ; L. Gautier sur les mots *France* et *Franceis* (*Ch. de Roland* II, note vers 116).

les nouvelles bornes de ce royaume que s'est formée cette *franceise genl*, dont parle le trouvère, et qui est tout à fait distincte de la race des Francs, investie de la domination sur l'Occident à l'époque carolingienne (VIIIe-IXe siècle). C'est cette nationalité, cette patrie nouvelle, obscurément surgie des limbes au Xe siècle, déjà pleine de vie au XIe, que papes, historiens et poètes célèbrent, à laquelle ils font appel, dont ils signalent les exploits. C'est la *franceise gent* de Turold (vers 396, 2515), la *gallicana gens* de Robert le Moine, de Raoul de Caen, de Baudri de Dol (1), l'*exercitus Francorum*, dont la papauté invoque le concours, toutes les fois que la chrétienté est menacée (2). Elle se compose déjà de tous les éléments qui la forment aujourd'hui : Gascons, qui, dès le temps d'Hugues Capet, revendiquent hautement leur qualité de Français ; Provençaux et Languedociens, Aquitains, Bretons et Normands, qui, d'après Guibert de Nogent, sont « notoirement » membres de la France (3) ; Bourguignons et Lorrains, bref de tous ceux que le trouvère groupe parfois, sinon constamment, sous le nom collectif de « *Franceis* », comme aujourd'hui. Déjà le mot de « *patrie* », de « *douce France* » apparaît dans un Baudri de Dol et un Guibert de Nogent (4), mais nulle part avec autant de fréquence que dans cette épopée de la croisade qui s'appelle la *Chanson de Roland*. C'est la France, que le poète nomme le pays grand entre tous, « la *Tere Majur* » (vers 818) ou la terre des ancêtres (*majorum patria*), ou France la sainte (*l'absolue*) (vers 2311). C'est avant tout de « *dulce France* » que Charles est empereur et roi (vers 16 et 116). C'est d'elle qu'il attend conseil et aide avant tout ; c'est son sort qui l'angoisse le plus (vers 835). C'est pour elle que meurent les héros de Roncevaux, en la bénissant comme leur mère (vers 2016). C'est son charme qu'exalte Roland :

> Tere de France, mult estes dulz pais (vers 1861).

Et c'est vers elle que s'élève la dernière pensée du héros mourant.

> De plusurs choses à remembrer li prist
> De dulce France (vers 2377-2379).

(1) Robert le Moine, Tudebod, Raoul de Caen, Baudri (*H. Occ. Cr.*, III, 11, 62, 199, 228, 667, 744, 870 ; IV, 12). Il est à noter que *Gallia* et *France* sont synonymes, dans ces écrivains, de même que dans Hugues de Fleury (*Script. rer. Germ.*, IX, 390, 392). Ces historiens distinguent dans la France les *regiones, provinciae, patriae Gallicanorum* (*H. Occ.* CIII, 10, 11, 128, 190, 218, 228). — (2) Bulle de Nicolas II, dans Migne, CLXI, 1311 et autres citées dans notre chapitre. — (3) Guibert (*Hist. Occ. Cr.*, IV, 134). — (4) *Patria vestra* (discours de Boémond, dans Baudri, *H. Occ. Cr.*, IV, 34) ; « *dulce solum visuri* », Guibert (*ibid.*, 256).

L'exaltation de la victoire, l'orgueil du triomphe, la conscience de la haute mission conférée à l'ensemble de cette communauté nationale, pleine de l'ardeur de la jeunesse et toute imprégnée du sentiment de l'honneur, tout avait contribué à hâter l'éclosion de cette idée naissante. Les Français ont été et ils se croient, grâce aux Croisades, les premiers soldats du monde ; ils se jugent invincibles et leur fierté engendre en eux les vertus des héros. Turcs et Sarrasins, d'après Raimond d'Aiguille, répétaient : « Qui pourra donc soutenir le choc d'un tel peuple(1) ? » Et l'émir dans le poème de Turold, ne peut s'empêcher de dire à Baligant, auquel il annonce la défaite imminente :

> Carles est fiers e si hume vaillant,
> Une ne vi gent ki si fust cumbatant (vers 3515, 3516).

La même émulation de prouesses existe chez les Croisés d'Espagne et d'Orient, tels que les représentent les historiens et les héros de Roncevaux. Elle arrache à Blancandrins cette exclamation, que d'autres traduiront plus tard en un langage plus moderne, mais identique au fond :

> Francs sunt mult gentilz home (vers 377).

Ils sont la « *fleur* » de la chrétienté (vers 2131) et leur mort est un deuil, une perte irréparable pour elle (vers 1985). A cette France des Croisades, Urbain II disait déjà au concile de Clermont : « Vous êtes le peuple auquel Dieu a donné, avant tous « autres, la gloire des armes, la grandeur du courage, la mission « d'abaisser les superbes » (2). C'est la conviction profonde qui anime les preux de Turold et qui leur donne cette grandeur morale, dont les Croisés ont donné souvent la preuve dans l'histoire réelle.

Mieux vaut mourir que laisser périr l'honneur du nom français. Qu'importe le nombre des ennemis, c'est la France qu'il ne faut pas laisser atteindre dans sa gloire.

(1) « *Audacia Gallica* » (Raoul de Caen, *H. Occ. Cr.*, III, 625) ; *fortitudo Francorum* (Tudebod ; *ibid.*, 159) ; *nomen celebre Francorum* (Robert le Moine, 780) ; *super omnes audaciores et fortiores et in bello promptiores* (Baudri et Albert d'Aix, *ibid.*, IV, 28, 408) ; *Francia victoriosa* ; *Franci Turcis fortiores* (ibid., 46-56) ; *optimi, superbi* (Guibert, *ibid.*, 136, 151) ; Raimond d'Aiguille « *Saraceni contradicebant, quis poterit sustinere hanc gentem* » ? (ibid., III, 271, 276) « *plus quam homines, id eos Deos esse fatebantur : affirmantes omnino non esse mirum, quod hujusmodi bellatores affectorent sibi subficere mundum* » ; (Ekkehard, XVII, 24) ; *Franci triumphatores orbis et dominatores invictissimi* » (*ibid.*, IV, 38). — (2) Guibert (*ibid.*, IV, 135, 136) ; Robert le Moine (*ibid.*, III, 727 ; ils sont : « *flos electus* » (Albert d'Aix, *ibid.*, IV, 438) *super omnes extollenda*, dit Baudri ; ses chevaliers « *lux et flos victoriæ Franciæ* » (*ibid.*, livre Ier 24, 28, II, 14, 46).

Ne placet Damnedeu ne ses angles
Que ja pur mei perdet sa valur France !
Melz voeill murir que huntage me venget (vers 1089-1091).

Ainsi parle Roland, et sa dernière pensée est encore celle qu'il exprimait au début de la bataille

Deus ! perre, n'en laiser hunir France ! (vers 2337.)

Voilà les sentiments que les Croisades et la chevalerie ont fait naître, et sur lesquels repose, autant que sur la communauté des aspirations de conquête et des périls affrontés, l'idée nouvelle et sublime de la patrie française. Ce n'est pas le moindre titre de gloire du grand poète que d'avoir su la dégager, l'exprimer avec une tendresse et une force qui n'a pas été dépassée.

Peinture de la vie et de l'organisation, tableaux des sentiments et des idées du monde musulman et du monde chrétien, qui se heurtèrent en Occident et en Orient; manifestation des aspirations de la chrétienté et apparition du sentiment national au temps des Croisades, tout se retrouve avec plus ou moins de vérité, de précision et d'intensité de couleur dans la *Chanson de Roland*. Qu'on supprime l'inspiration venue de l'époque et du souffle de ces expéditions, le poème de Turold reste presque entièrement inexplicable. On a beau prétendre que l'esprit des guerres saintes existait avant leur apparition. C'est une formule dont il serait malaisé de prouver l'exactitude, aussi bien par l'histoire de la période antérieure aux Croisades que par l'analyse de notre épopée. En fait, celle-ci porte presque à chaque strophe l'empreinte profonde et indéniable des expéditions qui l'inspirèrent. Ce n'est pas dans un ensemble de chants populaires, rapiécés même par le plus habile des rapsodes, que l'on trouverait cette unité de couleurs, cette vérité de tableaux, cette impression de vie qui se dégage de l'ensemble du poème. L'épopée de Turold porte partout, pour ainsi dire en elle-même, sinon la date précise à laquelle elle fut composée, du moins la marque indélébile d'une époque, sans laquelle elle n'eût pu naître, et dont la flamme enthousiaste brûle encore dans ses vers. Elle se trouve être ainsi à la fois le premier chef-d'œuvre où palpite l'âme des croisades et où résonne, pour la première fois, la voix même de la patrie.

CHAPITRE TROISIÈME

Traditions anciennes et Réalités contemporaines dans les Personnages du premier plan de la Chanson de Roland.

La méthode de composition. L'esthétique, les procédés et les fins du poète dans le choix des personnages de son épopée. — On a souvent remarqué combien les principaux personnages de la *Chanson de Roland* donnaient l'impression de la vie, mais d'une vie idéalisée, dans laquelle fiction et vérité se mêlent sans se heurter. « Le génie épique, dit J. Bédier, c'est une recherche du passé... une époque privilégiée à l'image et à la ressemblance du temps présent, mais plus belle que le présent (1). Le poète a donc conçu son œuvre comme une puissante synthèse, où se combinent à la fois des éléments traditionnels, empruntés aux légendes historiques et religieuses, et des éléments réels, empruntés au milieu contemporain. Il n'a nullement essayé de reconstituer à force de science une époque disparue, comme l'a fait Virgile, ou de retracer, à la manière d'un historien, comme l'auteur de la *Chanson d'Antioche*, les événements de son époque, en les entremêlant de légendes populaires récentes. Il a voulu, en usant du privilege de la poésie, dans un cadre ancien, à l'aide de quelques personnages, dont les noms seuls et quelques traits sont empruntés à la réalité ou à la fiction anciennes, faire revivre les hommes de toute une époque réelle et héroïque, dont il a été le témoin Il n'a pris au passé qu'un petit nombre de figures ou de faits légendaires. C'est la vie même de son temps, ce sont les physionomies mêmes de son siècle qu'il a su faire revivre par le miracle de son art. Il a ressuscité ces morts ; il leur a rendu une nouvelle âme, en les mêlant à la foule des vivants, ses contemporains. Héros des Croisades et grands seigneurs, quelquefois même simples vassaux signalés par quelque exploit, et par exception grandes dames, ont ainsi pris place dans la galerie variée et animée que présente la *Chanson de Roland*.

La part respective de la légende carolingienne, des légendes monastiques et de la réalité contemporaines dans la Chanson de Roland. — Transposant à la fin du VIIIe siècle les événements des Croisades de la fin du XIe et des vingt premières années du XIIe, le trouvère a pris pour thème de

(1) J. Bédier, La chanson de geste, *Hist. Nat.*, XII, 208.

son épopée un épisode secondaire des expéditions de Charlemagne, qui n'eut, dans la réalité, qu'une portée infime pour l'ensemble de l'œuvre du grand Empereur. Il en a transformé entièrement l'esprit. Dans ce moule froid, vieux de trois cents ans, il a coulé la matière toute brûlante de la Croisade. Aux faits de ces anciens temps, dont les chroniqueurs monastiques eux-mêmes savaient si peu de chose, il n'a pris que le nom d'un combat, Roncevaux, que celui d'une entreprise, d'ailleurs manquée, le siège de Saragosse. Il les a entièrement modifiés, en y juxtaposant l'ample et vivant tableau, dont Roncevaux n'est plus qu'une partie, et dont le duel à mort entre la chrétienté et l'islam est le véritable sujet. De même, à la légende carolingienne il a emprunté quelques noms, ceux des protagonistes, Charlemagne, Roland, à un moindre degré, celui de Turpin, et ceux de quelques acteurs moins considérables de son drame épique, comme Ogier. A la légende postérieure à l'époque du grand Empereur il a pris encore quelques-uns de ses héros, Girart de Roussillon et le traître Ganelon. Le plus souvent les légendes monastiques lui ont servi d'appoints pour fixer quelques-uns des traits de ces personnages. Mais c'est la société aristocratique du XIe et du XIIe siècle qu'il a surtout mise à contribution. Dans la galerie des quarante personnages principaux et surtout secondaires, qui apparaissent au milieu de l'action de l'épopée de Turold, la majeure part de beaucoup provient du milieu où le poète a vécu. Un examen attentif portant sur la personnalité de ces héros de premier et de second plan permet, croyons-nous, de démêler les procédés dont le trouvère a usé et les mobiles qui paraissent avoir déterminé son choix.

Les procédés du poète dans le choix des personnages de l'épopée. — Tout d'abord, il semble qu'il ait pris de préférence quatre à cinq de ses personnages de premier plan parmi ceux de la légende historique ou religieuse. Mais, en même temps, il en a transformé l'image, en les idéalisant, en composant leur physionomie au moyen de celle des plus brillants représentants de la société chevaleresque de son époque, de sorte que, sous des noms anciens, suggérés souvent d'ailleurs par la réalité contemporaine, il a peint en un héros *tout un groupe* des plus illustres protagonistes de l'ère des premières croisades. Tel paraît être le cas pour Charlemagne, pour Roland, pour Turpin, pour Naimes, pour Ganelon, qui comptent parmi les grandes figures dominantes de l'épopée de Turold. D'autre part, ce sont bien les héros des croisades d'Espagne et d'Orient qu'il a voulu mettre en relief,

soit qu'il ait eu en vue les chefs d'expéditions saintes, symbolisés par la figure légendaire de Charlemagne, et idéalisés dans la grande fresque qu'il a tracée de l'Empereur, soit qu'il se contente de les marquer d'un trait sommaire, comme pour les personnages de second plan, les Raimond et les Hugues de Bourgogne, les Guilhen d'Aquitaine, les Raimbaud, les Milon, les Néveion ou les Hermann. Ce sont bien les intrépides chefs de ces guerres, les types de la bravoure tantôt impétueuse et tantôt réfléchie, les Alfonse d'Aragon, les Rotrou de Perche, les Gaston de Béarn, les Robert de Flandre ou de Normandie, les Charles de Danemark, les Bertrand de Laon qu'il a synthétisés dans ces physionomies, tantôt mises en pleine lumière et tantôt à peine esquissées. Ce sont les évêques batailleurs des croisades espagnoles qu'il a vus à l'œuvre et personnifiés dans l'archevêque Turpin, figure nouvelle de vivant sous un masque ancien de mort. C'est l'amitié chevaleresque, fidèle jusqu'à l'aveuglement volontaire, qu'il a figurée dans Pinabel. C'est cette même amitié, franche et héroïque, qu'il a immortalisée en une création inoubliable, celle du personnage d'Olivier. Ce sont les traîtres de la croisade d'Occident et d'Orient qu'il a flétris dans la personne d'un Ganelon, où un souvenir archaïque flottant et vide de sens sert d'enveloppe à l'une des réalités brûlantes des grandes expéditions de 1087 et de 1098. Ce sont enfin les dévouements de cette humble masse de vassaux, qui aidèrent au triomphe des croisades, c'est leur gloire anonyme et collective, ce sont leurs héroïques vertus, en regard des défaillances et des trahisons de quelques-uns, même des plus grands, qu'il a glorifiées dans le personnage du serviteur de Roland, Gautier de l'Hum, dont la figure se détache avec tant de relief, qu'elle égale presque en puissance celle des preux, ses suzerains. Ainsi, comme aux plus belles époques de notre histoire, le trouvère a su, du fond le plus pur et le plus noble de notre race, en combinant les éléments de la légende et de la réalité, dégager les types généraux, représentatifs de l'une des plus grandes périodes de la France médiévale, aussi bien que de celles de l'humanité, régénérée par la fusion de la culture antique, de la pensée chrétienne et des idées de la société chevaleresque.

Les personnages de la légende historique et religieuse dans la Chanson de Roland ; leur transformation sous l'action de la réalité contemporaine. — Le premier groupe de héros de la *Chanson de Roland* est formé pour une large part de personnages légendaires, empruntés à la tradition historique ou religieuse ancienne et qui apparaissent dans l'épopée

de Turold avec un puissant relief. Ces figures, que le poète a rencontrées momifiées dans de sèches chroniques ou déformées dans des annales et des légendes monastiques, ont ressuscité sous son souffle ardent de croyant et de croisé inspiré. Il leur a rendu une vie intense, il les a revêtues d'une jeune chair, il leur a restitué toutes les apparences de l'existence réelle, il leur a inspiré l'âme héroïque, les sentiments et les idées de l'élite des croisades. Il les a fait évoluer dans le mouvant et ardent tableau des passions, des croyances et des mœurs guerrières de son temps. Il a réalisé ce miracle de faire revivre en ces antiques figures les jeunes physionomies des héros des guerres saintes. Ce travail de résurrection, d'adaptation, de transformation, analogue à celui qu'exécutent nos grands classiques du XVIIe siècle dans leur galerie de figures, gréco-romaines d'apparence, si humaines et si françaises en réalité, Turold l'a accompli, à l'égard des cinq personnages de premier plan, qu'il emprunte à la légende carolingienne et monastique.

Le personnage de Charlemagne ; éléments anciens et nouveaux dont il est composé dans l'épopée de Turold. — Le grand critique, auquel nous devons le chef-d'œuvre littéraire des *Légendes Epiques*, a exposé avec une admirable lucidité la diffusion de la légende carolingienne, due beaucoup moins à la popularité des secs écrits d'Eginhard et de ses contemporains qu'à l'action intéressée des clercs et qu'au vague souvenir d'une période glorieuse à jamais disparue. Pour l'Eglise, gardienne traditionnelle de l'idéal romain et chrétien du gouvernement, Charlemagne était resté le nouveau Constantin, qui avait mis son épée et son génie au service de Dieu et de ses ministres, papes et évêques, qui avait comblé de ses bienfaits chapitres et monastères, et qui avait triomphé de la barbarie païenne sur le Rhin, l'Elbe et le Danube. Pendant trois cents ans, grâce aux clercs, sa mémoire avait vécu. On lui avait attribué des desseins qu'il n'avait jamais formés, tel que celui de la conquête de l'Orient, ou de la guerre sans trêve contre l'islamisme. On avait fait de cet Empereur à la vie libre, aux mœurs sans ascétisme, une sorte de saint de légende, en communion intime avec Dieu et ses saints, tels qu'Ogier de Meaux et Ægidius de Provence. On lui avait conféré le titre de promoteur des pèlerinages et une foule d'abbayes faisaient remonter leur fondation jusqu'à lui. Son histoire embellie et défigurée en chaque siècle par les nouveaux chroniqueurs, les Adémar de Chabannes, les Aimoin, les Raoul Tortaire, les Hugues de Fleury, était connue dans tous les centres

monastiques et épiscopaux de la France et même de l'Occident chrétien (1), où se trouvaient souvent les manuscrits d'Eginhard, à côté de ceux de ses amplificateurs. Elle avait passé jusqu'en Espagne, où l'on fabriquait sur son époque la chronique et les chartes d'Alaon (2), et où ses exploits légendaires excitaient en 1103 l'humeur atrabilaire du moine castillan de Silos (3). Il semble établi que le poète de la *Chanson de Roland* a lu et mis à profit en quelques passages cette *Vita Karoli* d'Eginhard, dont il y avait des manuscrits à Rouen, à Lire, à Fécamp, à Saint-Evroul, c'est-à-dire dans la patrie même du trouvère (4). Mais, jusqu'à l'époque des Croisades, la physionomie de Charlemagne n'avait point subi la transformation profonde, dont elle porte l'empreinte dans le poème de Turold. Ainsi que l'ont observé J. Bédier (5) et F. Lot (6), avant le milieu du XIe siècle, époque à laquelle commence la grande vogue des pèlerinages de Compostelle et le mouvement ininterrompu des Croisades franco-espagnoles, le grand Empereur n'apparaît nullement dans ce rôle de chef des guerres saintes que lui assigne le poème. Ni Adémar de Chabannes, ni Raoul Glaber, qui mentionnent les premières expéditions françaises contre les Sarrasins espagnols, n'évoquent à ce sujet le souvenir de celles de l'époque carolingienne. Charlemagne n'est jusque-là que le prince saint, élu de Dieu, dont la papauté et l'Eglise commémorent la mémoire bienfaisante. Il n'est pas encore le champion par excellence de la chrétienté contre l'islam et le mandataire de la France chrétienne.

Bientôt, chez les clercs, apparaît, avec la vogue du pèlerinage de Saint-Jacques, liée à celle des centres monastiques français, où s'arrêtaient les pèlerins, Vézelay, Saint-Gilles, Saint-Martin de Tours, Saint-Romain de Blaye, Saint-Jean de Sorde, l'idée nouvelle de l'Empereur, chef de la Croisade (7). Elle se fortifie, grâce à l'ampleur croissante des expéditions franco-espagnoles, qui entraînent, sur les chemins des Pyrénées et de l'Ebre, la foule des chevaliers, à côté de la multitude des pèlerins. Les

(1) Ce sujet, abordé par G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, in-8°, 1869 et par G. Rauschen, *Die Legende Karls des Grossen* (XIe-XIIe Jahrhundert, Leipzig, 1890), a été renouvelé par J. Bédier, *Lég. Epiq.*, IV, 447, 460, 438-448; III, 375; *Hist. not. Fr.*, XII, 204, 206, 211, 215, 216. — (2) Ch. d'Alaon dans *Esp. Sagr.*, XLVI, n° 38 (fausse charte de 882). — (3) Chronique de Silos, *ibid.*, XVII, 280. — (4) Eginhard, *Vita Karoli*, ch. IX. — Bédier, III, 380 (diffusion de cette biographie); Manitius (*Neues Arch f. ältere D. Gesch.*, XXXII, 1907, p. 669); Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, 1907, p. 669 (sur les ms d'Eginhard). — (5) J. Bédier, IV, 447, 452. — (6) Lot, *Romania*, 1912, 330, 339. — (7) On connaît la célèbre démonstration due à J. Bédier sur ce point, *ibid.*, III, 89, 94, 358, 360, 382; IV, 409. — C. Jullian, *Romania*, XXV (1896), 168-169 (Saint-Romain de Blaye).

sanctuaires, dotés de privilèges, se hâtent d'invoquer le patronage du grand Empereur et se placent sous son invocation. Saint-Gilles rappelle qu'Ægidius fut son protecteur et son ami ; Aniane qu'elle tient de lui ses plus beaux privilèges. Saint-Martin de Tours et Saint-Jean de Sorde se glorifient de son passage, de même que Saint-Romain de Blaye (1). Parmi les faux diplômes, qui surgissent alors, il est toutefois à remarquer que deux seulement sont contemporains de la *Chanson de Roland*. Ce sont ceux de l'abbaye gasconne de Saint-Jean de Sorde qui est précisément mentionnée dans le poème comme l'une des étapes de l'armée de Charlemagne (2). Ce monastère avait été dans la réalité le séjour temporaire des ducs d'Aquitaine Guilhen VI (1063) et Guilhen VII (1120), au cours de leurs expéditions en Espagne (3) ; là s'arrêtaient, d'ailleurs, constamment, les bandes en marche de soldats ou de pèlerins. La charte de cette abbaye, invoquée en 1120, pour obtenir une confirmation de privilèges, de la part de Guilhen VII (4), est donc simplement le témoignage de la naissance relativement récente de la légende de Charlemagne, chef de la croisade. Quant à la fausse charte de Saint-Martin de Tours, attestant le passage de l'Empereur à Saint-Yrieix en Limousin, elle est conçue en de tels termes, qu'il est impossible d'en tirer parti pour déterminer la formation du personnage épique. Tandis qu'à Sorde une charte réelle de concessions de date sûre (1120) se greffe sur une fausse charte, dont les moines appuient leur demande, à Saint-Martin de Tours, aucun indice ne permet d'attribuer, comme on le verra plus loin, à une époque quelconque certaine du XIe ou du XIIe siècle la fabrication du faux impudent relatif à Saint-Yrieix (5).

La transformation de la physionomie de Charlemagne, qui apparaît en pleine voie dans l'épopée de Turold, n'est pas seulement attestée par le faux diplôme de Saint-Jean de Sorde, contemporain de la *Chanson de Roland* (1120). Elle l'est encore par l'itinéraire légendaire qu'on fait suivre à l'Empereur et à son armée et qui se confond avec celui des pèlerins de Saint-Jacques ; par l'appellation de val Carlos (*vallis Caroli*) et de croix de Charles (*crux Caroli*), donnée au calvaire de cette vallée, située précisément à l'entrée du val de Cize, appellation qui apparaît

(1) Bédier et Jullian, *loc. cit.* De même, Aimoin invoque un prétendu privilège de Charlemagne pour Cassinogilum (*R. H. Fr.*, X, 338. Bédier, III, 375). — (2) Sur l'abbaye de Sorde, *Cart^e* pp. P. Raymond, in-8°, n° 81, p. 65.— Bédier, III, 335. — (3) Ci-dessus, livre Ier, chap. III et IV. — (4) Charte n° 81 ci-dessus citée. — (5) *Gallia Christ.*, II, 547, *instr.*, n° XXII ; Mabille, *La pancarte noire de saint Martin*, 1866, n° 83.

dès 1106 d'une façon sûre dans une bulle de Pascal II (1). Elle est enfin démontrée par l'importance croissante du val de Roncevaux. L'abbaye navarraise de Saint-Sauveur y reçoit d'abord en don une chapelle (1071), puis aux environs, à Roncal (1087), un autre domaine (2). Ensuite, le comte d'Erro, Sanche, concède à Sainte-Foy de Conques, à une date que nous pouvons préciser mieux que ne l'ont fait G. Desjardins et J. Bédier (3), c'est-à-dire de 1094 à 1101 (4), l'église et l'aumônerie qui prendront plus tard, à une époque indéterminée, mais très probablement postérieure à 1120, le nom d'abbaye de Roncevaux (vers 1127) et d'hôpital « de Roland » (5). On peut donc fixer, entre 1100 et 1120, l'époque où s'est constitué le personnage nouveau, dont Turold a tracé la physionomie. Il s'est transformé définitivement alors, après un lent travail antérieur, d'abord, comme l'a excellemment montré Bédier, sous l'influence de légendes monastiques intéressées. Celles-ci placèrent sous le patronage du grand Empereur les privilèges des monastères, surtout de ceux qui étaient sur les routes des pèlerinages. Elles firent de Charlemagne « *le premier des pèlerins* » de Saint-Jacques. Saint-Gilles, Saint-Romain de Blaye, Saint-Seurin de Bordeaux, Saint-Jean de Sorde, Saint-Sauveur d'Ibañeta se disputèrent l'honneur d'avoir reçu sa visite et ses bienfaits. L'abbaye provençale accrédita la légende, d'après laquelle Saint-Gilles lui-même avait assisté à la bataille de Roncevaux et en avait donné une relation déposée au moutier de Laon, légende conservée par Turold (*Chanson de Roland*, vers 2095, 2096). Ses concurrentes prétendirent qu'il leur avait confié les corps ou les souvenirs des héros du grand combat (6). Il fut dès lors établi que Charlemagne avait ouvert la voie aux grandes entreprises religieuses et militaires du Moyen Age.

Une seconde influence, à la fois religieuse et chevaleresque, agissait dans le même sens. De Charlemagne, vainqueur des Germains et des Avars, mais qui n'avait eu que des contacts passagers avec les Sarrasins, elle faisait à la fin du XIe et au XIIe le premier des Croisés. La pensée des clercs travaillait dans ce sens, comme elle travaillait dans la réalité, sous l'impulsion des Clunisiens et du Saint-Siège, à la préparation des premières croisades d'Occi-

(1) Démonstration probante due à J. Bédier. (*Ibid.*, 292, 319, 331, 326. — (2) J. Bédier, III, 316 ; Sarasa, 32. — (3) *Cartc. de Conques*, pp. G. Desjardins, n° 472 ; J. Bédier, III, 317 ; IV, 180. — (4) L'un des signataires de la charte est en effet Ponce, évêque de Barbastro *de 1096 à 1104* ; ci-dessus livre Ier, ch. x. Le donateur Sanche, comte d'Erro, est mentionné en 1084 et en 1113, Villanueva, XV, n° 65 ; Marca (d'après Briz Martinez), *Béarn*, p. 431. — (5) Charte de Sanche de la Rosa, évêque de Pampelune (1127) (*B. r. A. h.*, IV, 180 ; Bédier, III, 317). — (6) Bédier, III, 358, 360, 382, 409.

dent et d'Orient. Suivant la formule heureuse de Bédier : « On peut comprendre Turold dans la mesure où on comprend Pierre l'Ermite (1). » Le Charlemagne de la *Chanson de Roland* est une création de la foi mystique et de l'exaltation chevaleresque qui engendrèrent les guerres saintes. Seul, il parut assez grand pour assumer le rôle idéal que l'Eglise et la nation naissante assignaient au pouvoir monarchique. Au moment où la royauté germanique était absorbée par son rêve de domination égoïste sur l'Occident et par sa lutte contre la Papauté, où la royauté française se vouait obscurément à une besogne utile, mais prosaïque, de gendarmerie régionale, tous, clercs et chevaliers, firent revivre dans la figure héroïque de Charlemagne le modèle idéal de la monarchie, telle qu'ils la concevaient, restauratrice de l'ordre et de la suprématie chrétienne dans un monde nouveau, héritière de l'Empire romain régénéré, redresseuse des torts, missionnaire armée du christianisme contre le monde païen. Tel est le thème habituel des écrivains ecclésiastiques du XIe et du XIIe siècle, depuis Raoul Glaber jusqu'à Guibert de Nogent. Tel est celui des papes eux-mêmes, lorsqu'ils appellent les chrétiens, comme le fait Urbain II à Clermont, aux grandes entreprises. C'est l'exemple de Charlemagne qu'ils invoquent pour émouvoir les âmes, en attendant que le poète lui-même fasse revivre, suivant la belle image de J. Bédier, la figure du grand Empereur « par ses incantations » (2). Dans la carence de la monarchie française, Charlemagne devient le fondé de pouvoirs de toutes les aspirations idéales des clercs, des soldats et des lettrés.

De l'ancienne conception du IXe siècle, survivance partielle elle-même de l'Empire romain finissant, amalgamée avec la conception du XIe siècle, qui reconnaissait dans la royauté capétienne une autorité sacrée, interprète de la volonté et de la justice divine, et qui faisait des rois « *les oints du Seigneur* », doués même à l'occasion d'une puissance miraculeuse, la *Chanson de Roland*, d'accord avec l'opinion contemporaine, conserve la croyance au caractère à demi divin de Charlemagne. Elle le montre sous l'aspect d'un roi-prêtre, promu par Dieu à une vieillesse surnaturelle de 300 ans, semblable à celle des premiers patriarches bibliques. Dieu l'inspire et le guide, comme il inspira et diri-

(1) J. Bédier, III, 462, III, 577 ; F. Lot *Romania*, 1912, 596. — (2) Textes recueillis par J. Bédier dans son lumineux exposé, IV, 154-158. On y peut joindre ceux d'Orderic Vital pour le premier tiers du XIIe siècle (I, 154, 176, 448, 452 ; II, 253, 357 ; III, 6, 44 138, 564).

gea David. Les anges veillent sur lui et lui transmettent les ordres du Tout-Puissant (1). A sa prière, l'Eternel accomplit des prodiges. Il commande à ses barons au nom de Jésus ; il les absout et il les bénit (vers 339, 340, 2159). Mais il est bien aussi le prince selon le cœur de l'Eglise du temps des Croisades, tout comme les rois d'Aragon, de Sanche à Alfonse le Batailleur, tout comme les rois croisés d'Orient, depuis Godefroi de Bouillon jusqu'à Baudouin. Son armée, comme les leurs, est remplie de prêtres (vers 2955, 3667, 3671), ou comme le dit le poète, de « *munies*, de *proveires*, de *canonies* ». Son compagnon quotidien est un archevêque, Turpin. Il est le soldat-né, consacré au service de Dieu et de l'Eglise romaine; il est leur mandataire qui ne doit connaître ni trêve ni repos. Il a reçu son enseigne de Rome (vers 3092, 3095) ; il la conduira partout où il y aura une chrétienté à secourir et une païenie à combattre (vers 3994, 4000). Il est le souverain idéal de la grande théocratie rêvée par Grégoire VII et ses successeurs français de 1073 à 1120, et non l'Empereur, qui, en l'an 800, tenait dans sa dépendance la papauté, trop heureuse d'une telle alliance (2). Il est, en un mot, non plus le Charlemagne de l'histoire, mais le roi docile, pieux et soumis aux ordres du Saint-Siège triomphant, à l'image des souverains, qui firent, avec le concours de nos croisés, les expéditions d'Espagne (3), et des barons qui, ceignant en Syrie une couronne royale, allaient la déposer humblement sur le tombeau du Christ ou la recevoir des mains du patriarche, délégué des successeurs de Saint-Pierre (4).

Mais le Charlemagne nouveau que le poète a peint en traits immortels, plus vivants encore que ceux de l'histoire, dans sa majesté sévère, dans ses exploits héroïques, dans sa bravoure farouche et au besoin cruelle, est surtout par excellence le roi de la croisade contre l'infidèle. L'histoire réelle ne fournissait à cet égard presque aucun élément à la légende populaire et poétique. Les expéditions contre les Sarrasins n'avaient occupé qu'une très faible partie de l'activité politique et militaire du Charlemagne historique. La défaite de son arrière-garde à Roncevaux, en août 778, était due, non aux Sarrasins, mais aux montagnards basques, et on le savait encore si bien, à la fin du XIe siècle, que le moine gallophobe de Silos le rappelle avec une sorte de joie haineuse à ceux qui lui rabattent les oreilles des exploits de Français contre

(1) J. Bédier, IV, 458, 460 ; *Hist. Nat. Fr.*, XII, 204, 215. — (2) Sur le Charlemagne historique et ses rapports avec la papauté, Kleinclausz (*H. de Fr.*, *Lavisse*, II.—(3) Ci-dessus, livre Ier, chap. II, III à V.— (4) *Hist. Occid. Cr.*, (Baudr, Guibert, Albert d'Aix, IV, 105, 225, 245, 286).

les Maures (1). Ainsi que l'observe le chroniqueur espagnol, Charlemagne n'a jamais vengé cette défaite et jamais pris Saragosse. C'est avec les Croisades que cette personnalité historique se transforme au point de devenir le type de l'éternel croisé, investi de la mission de combattre partout, en Occident comme en Orient, les hordes des infidèles. Dès la seconde moitié du XIe siècle et le premier tiers du XIIe, des annalistes monastiques, ceux de Saint-Genou en Berri, de Saint-Servais en pays Wallon et de Sainte-Marie de Laon dans l'Ile de France, lui attribueront, comme l'a remarqué en partie Bédier (2), la conquête de l'Espagne entière et même du monde. Turold, au début de son poème, ne s'exprime pas autrement que le moine berrichon (3). C'est que, dans les 70 ans qui ont précédé son poème, la grande épopée des Croisades avait déroulé la trame de ses héroïques événements. Un nouveau Charlemagne apparaissait, synthèse d'une foule de héros, chefs d'armée, les Guilhen d'Aquitaine, les Godefroy de Bouillon, les Robert de Normandie, les Raimond de Bourgogne, les Alfonse le Batailleur. Le souvenir du grand Empereur hantait si bien les imaginations qu'on croyait le voir revivre en eux. Godefroy de Bouillon et Baudouin de Flandre se vantent de descendre de cet illustre ancêtre (4), aussi bien que les Roucy (5), organisateurs des Croisades espagnoles et unis à la dynastie aragonaise par les liens du sang. Un contemporain de Turold, que le trouvère a peut-être connu, le moine Heriman de Laon, familier de l'évêque Barthélémi, neveu du roi d'Aragon, ne va-t-il pas, dans son enthousiasme, en un passage significatif resté ignoré, jusqu'à appeler le vainqueur de Saragosse du nom de « *nouveau Charlemagne* » (6)? C'est donc son souvenir que l'on croyait retrouver sur toutes les routes des armées, que l'on s'imaginait flotter encore sur les vieilles ruines romaines, sur la croix des sanctuaires monastiques, sur les passages des Pyrénées. C'est son âme qui revivait dans ces vaillants conducteurs d'hommes, qui de Barbastro à Cutanda avaient reconquis la terre de l'Ebre sur les Maures, de même qu'en Orient les troupes des Croisés en marche s'imaginaient rencontrer sa trace sur les vestiges des voies romano-byzantines et exécuter ses desseins sur la conquête du monde

(1) Citée ci-dessus : « *quod factum usque in hodiernum diem inultum permansit* » (le chroniqueur écrit vers 1103). — (2) Textes cités par J. Bédier, IV, 454, 456. — (3) Translation de saint Genou, *Pertz*, XVII, 1216, citée par Bédier. Charlemagne a conquis l'Occident, « *a monte Gargano usque Cordubam, Hispaniae civitatem* » ; il a porté secours, « *christianis in Hispania sub Sarracenis laborantibus* ». — (4) *Hist. Occ. Cr.* (Raoul de Caen), III, 633. — (5) Voir ci-dessous livre IX. — (6) Hériman de Laon (*R. H. Fr.*, XII, 267-A).

oriental (1). Ainsi que Bédier (2) et F. Lot (3) l'ont déjà entrevu, sans les Croisades, jamais Charlemagne n'eût revêtu cette physionomie de chef suprême des chevaliers de Dieu qu'il présente au plus haut degré dans la *Chanson de Roland*. Jamais un poète n'eût songé, s'il n'y avait eu dans l'Espagne du Nord un demi-siècle d'âpres mêlées, couronnées par la défaite des Maures, à faire de Charlemagne le conquérant de l'Espagne, de la terre de Pine, de Tudela et de Saragosse et de tant d'autres châteaux dont les noms sonnent dans les vers de Turold, mieux que dans les secs récits des annalistes ou les brèves mentions des chartes. Et il est bien possible que le Charlemagne du trouvere n'eût jamais connu sa fortune nouvelle, s'il n'y avait eu, à l'époque où le poète vécut, des Guilhen d'Aquitaine, des Hugues de Bourgogne, des Godefroi de Bouillon et des Alfonse d'Aragon. Dès lors, sa renommée a été enrichie de nouveaux titres qu'il n'avait ni prévus, ni mérités, et, pour tous les hommes du Moyen Age, il sera désormais sacré l'Empereur des Croisades.

Deux éléments enfin, qui ne peuvent provenir que des générations contemporaines des guerres saintes, sont intervenus dans la formation du personnage de Charlemagne, tel que le trouvère l'a dépeint. Le premier est l'élément féodal et aristocratique. Charlemagne, dans la *Chanson de Roland*, est, comme Gui-Geoffroi, Guilhen VII, Alfonse le Batailleur, Godefrei de Bouillon, un souverain féodal, un haut baron, chef d'autres barons, de chevaliers, d'écuyers et de bacheliers. Il est entouré de leur respect et de leur affection, mais il doit entendre leur mâle et rude langage. Ses conseils de guerre sont les mêmes que ceux que tinrent les chefs croisés, lors de leurs expéditions au delà des Pyrénées, ou au delà de la mer. Son autorité est faite, comme celle des chefs des Croisades, du prestige militaire qu'il possède, des récompenses en butin ou en fiefs qu'il peut décerner. Il partage les sentiments et les passions de son armée : loin de lui imposer ses desseins, il est le plus souvent le plus fidèle exécuteur des volontés des siens (4). De plus, s'il n'a pas cessé tout à fait d'être l'Empereur des vingt races qui se partageaient jadis l'Empire franc, et qu'il domina par l'ascendant de son génie (5), il est devenu avant tout le

(1) Chr. univ. d'Ekhehard d'Aura (*Pertz*, VI, 215) : croyance des Croisés en 1101, 1102 à la résurrection de Charlemagne ; Robert le Moine (*H. Occ. Cr.*, III, 732). — J. Bédier, III, 367, IV, 151, 437. — (2) J. Bédier, III, 99, 373, IV, 453. — (3) F. Lot, *Romania*, 1912, 596. — (4) Ci-dessus, livre III, ch. II ; J. Bédier, IV, 432. — (5) Ci-dessus livre III, ch. II. De là, les réminiscences relatives à l'Empire carolingien et l'évocation du souvenir d'Aix-la-Chapelle (*Ch. de Rol.*, vers 36, 151, 401, 2909), capitale de cet Empire.

représentant de celle que les Croisades viennent de mettre au premier plan (1). Il est le chef, non plus des Francs, mais de la « *franceise gent* », de la nation « *élue de Dieu* », pour accomplir la grande mission chrétienne. Ce sont « les Francs de France qui sont les plus proches de lui » au combat, comme au conseil, remarque Bédier. Il est le roi de « *cels de ki les regnes cunquerent* » (vers 3032) et son épée, dit l'éminent auteur des *Légendes épiques*, porte le plus beau nom que puisse porter une épée, le nom que seul un Français pouvait inventer : elle est « l'*espée de France* » (vers 3615).

Une conception pareille ne pouvait naître qu'à l'époque où se dégagea nettement la nationalité française, au temps de nos premiers Capétiens (2), et surtout à celle où cette nationalité triompha dans le monde, à cette période grande entre toutes, où le génie français réformait l'Eglise et la papauté, inspirait à la chrétienté la flamme d'un esprit nouveau, propageait l'élan enthousiaste des Croisades et donnait pour la première fois à la France le sens de sa sublime mission. Le Charlemagne, dont la figure vétuste, effacée, sans vie réelle, était sortie des récits d'Eginhard et des légendes diffuses des chroniqueurs monastiques, a pris dans la *Chanson de Roland*, grâce à l'influence du milieu de la seconde moitié du XIe siècle et des vingt premières années du XIIe, les traits d'un être vivant, qui palpite d'une vie nouvelle et profonde. Ce n'est plus seulement le personnage hiératique, à demi surnaturel, dont le trouvère a conservé certains aspects, c'est le généralissime de la chrétienté en lutte contre l'Infidèle, c'est le chef des armées qui, à l'exemple de celles des croisades d'Espagne et d'Orient, fondèrent tant d'Etats et remportèrent tant de victoires. C'est le suzerain respecté d'une brillante chevalerie féodale. C'est en même temps le représentant d'une élite humaine, auquel rien d'humain n'est étranger, ni la loi de l'effort, ni le sentiment de la tendresse, ni celui de la douleur (3). Son cœur, sous l'épaisseur de l'armure, bat des mêmes émotions que celui de l'homme civilisé de notre temps et de tous les temps. Symbole du passé, représentant de l'idéal de la génération contemporaine des Croisades, il demeure aussi tout proche de notre humanité.

Le personnage de Roland ; éléments dont il a été composé par le trouvère. — Plus caractéristiques encore du monde

(1) J. Bédier, IV, 461, 462 ; *Hist. Nat. Fr.*, XII, 204. — (2) Lot a fort bien montré que, dès la fin du Xe siècle, Charlemagne est considéré comme Français (*H. Capet.* p. 238, 239, 330). — (3) *Ch. de Roland*, vers 825, 834, 1845, 2410, 2905, 2419, 2414, 2430, 2880 à 2945, 3711 et sq., 2524 4000, 4001 (*mult ad apris ki bien conuist ahan*).

chevaleresque de la fin du XIe siècle sont les personnages de Roland, de Turpin et de Ganelon. Aux légendes carolingiennes et monastiques, le trouvère a emprunté leurs noms et quelques-uns de leurs traits, mais il a pris les autres au monde contemporain. On a pu dire que si la grande figure de l'Empereur à la *barbe fleurie* domine le poème, l'intérêt véritable est fixé sur Roland et ses compagnons de Roncevaux (1). Comment le poète est-il arrivé à dégager cette image idéale et réelle à la fois du preux chevalier, modèle du croisé, dont l'intensité de vie est si puissante et dans laquelle revivent l'héroïsme sublime, la grandeur simple, l'invincible fierté, le haut sentiment de l'honneur de l'élite française des Croisades ? La légende carolingienne ne lui fournissait qu'un nom, qu'un événement, le tout dans les deux lignes fort sèches d'Eginhard. L'historien de Charlemagne avait mentionné brièvement, à propos de la surprise de Roncevaux (15 août 778), qu'une des victimes des Basques avait été « Roland, comte de la Marche de Bretagne » (2) (Bretagne française). Rien de plus que cette laconique indication ne se retrouve pendant trois cents ans. Roland n'apparaît nullement, dans le récit de cette expédition secondaire, sous les traits d'un héros de la lutte contre les musulmans (3). C'est seulement à la fin du XIe siècle que se forme, à peu près en même temps que la nouvelle figure de Charlemagne, la nouvelle physionomie de Roland. Le moine de Silos, qui écrit vers 1103, se borne encore à copier presque littéralement le récit d'Eginhard sur la mort de Roland (4). La légende se précise, elle se complète, elle prend forme en un petit nombre d'années : ce travail de création apparaît presque achevé dans l'épopée de Turold (5). C'est ce grand poète qui donne à ce personnage de physionomie encore indécise et sans relief toutes les couleurs, toute l'ardeur, tout le bouillonnement de la vie, par le coup de baguette magique du génie.

La tradition relative à Roland, de formation toute récente, est probablement d'origine monastique et liée à la vogue du pèlerinage de Compostelle. C'est sur la route des pèlerins qu'on a évoqué, à la lumière lointaine du récit d'Eginhard, le héros tombé à Roncevaux. On en a fait un neveu de l'Empereur, trait que l'historien carolingien n'avait nullement rapporté. C'est entre

(1) A. Luchaire, *H. de Fr.*, *Lavisse*, II², 390-93. — (2) « *Britanniae* limitis praefectus » *Vita Karoli*, ch. IX, dans Pertz, III, 447. — (3) Roland a été tué « dans une bataille contre des chrétiens », J. Bédier, III, 276, 282. — (4) Chr. de Silos, *Esp. Sagr.*, XVII, 264. — (5) Bédier, III, 194 ; IV, 196 et suiv., a montré l'inanité de la théorie de G. Paris et de son école, relative à l'existence de cantilènes au sujet de Roland.

1090 et 1100, au plus tôt, dans un poème latin de Raoul le Tourtier, bénédictin de Saint-Benoit-sur-Loire (Fleury), que se rencontre, pour la première fois, d'après J. Bédier, une description de l'épée de Roland et que Charlemagne est appelé « l'oncle (*patruus*) » du héros (1). Or, ce moine lettré, né à Gien en 1063, est mort peu avant 1120 et se trouve être tout à fait le contemporain de Turold. Il serait intéressant de connaître la date exacte de la publication de son poème ; elle ne saurait guère, en tout cas, être reculée à une période de beaucoup antérieure aux dix dernières années du XIe ou aux vingt premières années du XIIe siècle (2), la plupart de ses œuvres paraissant avoir été écrites aux environs de 1114. Hugues de Fleury, mort peu après 1119, et qui compose après 1114 son *Liber modernorum Franciae regum*, dédié à Mathilde, fille d'Henri Ier Beauclerc, ajoute un autre trait nouveau ; il prétend que Roland a été enseveli au château de Blaye (3). Les faux diplômes de Saint-Jean de Sorde et de Saint-Martin de Tours ne mentionnent pas Roland. La gloire du héros n'apparaît en son plein jour que dans les récits de Raoul de Caen, d'Orderic Vital, de Guillaume de Malmesbury, ainsi qu'on le démontre plus loin, c'est-à-dire qu'*après* la publication de l'épopée de Turold. S'il n'est pas possible de déterminer l'époque exacte du XIIe siècle, où l'aumônerie de Roncevaux prit le nom « *d'hôpital de Roland* », il ne l'est guère moins de fixer celle où le sarcophage de Saint-Romain de Blaye, probablement d'origine romaine, fut considéré comme le tombeau du preux de Roncevaux (4). Mais la légende apparaît déjà formée peu avant 1120, puisque Turold relate dans une strophe fameuse la présence de l'*olifant* du héros à Saint-Seurin de Bordeaux et celle de sa sépulture à Blaye (vers 3685, 3689). On est là en présence de quelque tradition de pèlerinage, ainsi que l'a conjecturé Bédier avec infiniment de vraisemblance (5), et on peut assigner à la formation de cette tradition une date voisine du premier quart du XIIe siècle, puisque, antérieurement à la *Chanson de Roland*, s'il est fait mention de l'épée du preux, il n'est question, ni de son olifant, ni de son tombeau.

Tel a été le premier élément qui a servi à la formation de la phy-

(1) Poème latin sur Ami et Amile (cité par Bédier, IV, 453) ; il convient de repousser la date jusque vers 1114 ou 1120, puisque Tortaire vivait encore à cette dernière époque ; le poème n'est pas daté. — (2) Sur la vie de Tortaire : *Hist. Litt. France*, 85, 94 ; Molinier, *Sources H. Fr.*, II, n° 1103 (Tortaire, écrit vers 1114 ; il est mort avant 1120). — (3) J. Bédier, III, 349, note 1. — *Hist. Litt. France*, X, 285, 306. — (4) Bédier, III, 366, 376. — C. Jullian, Le tombeau de Roland à Blaye, *Romania*, XXX (1896), 161. — (5) Bédier, *ibid.* — Sur les légendes postérieures à la *Chanson de Roland*, le Guide des Pèlerins, éd. Fita, p. 43. — *Pseudo-Turpin*, ch. XXIX. — Bédier, III, 342.

sionomie du héros de Roncevaux. La légende monastique, née de l'interprétation arbitraire du récit d'Eginhard, des récits de pèlerinages et de l'attribution fantaisiste de quelque monument de sculpture ancienne, peut-être enfin de quelqu'une de ces pieuses supercheries alors si fréquentes, a donné au poète les premiers linéaments de la figure de Roland. D'autre part, ce nom était familier à des oreilles françaises. Contrairement à l'opinion courante, qu'exprime Gaston Paris, ce vocable n'était point particulier à la région bretonne ou celtique. Le nom germanique d'origine (*Hruolandus*), dont se sert Eginhard, transformé par Raoul le Tourtier en *Rutlandus* (1), et qui a donné les formes françaises *Roldant, Ruellan, Ruellenus*, provençale *Rolland*, espagnole *Roldan*, semble avoir été très répandu au XIe siècle, comme au XIIe. Nos recherches dans les cartulaires nous ont permis de retrouver antérieurement à 1120 des personnages divers, chevaliers ou clercs, porteurs de ce nom en Gascogne, en Saintonge (2), en Bordelais (3), en Languedoc (4), en Provence (5), en Dauphiné (6) (région de Valentinois et de Diois), en Haute-Italie (7), au nord de l'Espagne en Catalogne et en Aragon (8), où il y a même des *Rollandes* à côté de Roland (*Rodlan, Rollendus, Rollendis*). Mais ce nom, qu'on rencontre encore en Auvergne, en Bourgogne et dans l'Ile-de-France (9), paraît avoir été particulièrement fré-

(1) G. Paris, *Romania*, XI, 485 (formes du nom de Roland). — (2) *Rodlan* d'Arbecave, témoin avec son frère *Olivier* dans une charte de Gaston de Béarn, 1096, *Marca*, p. 356; *Rollandus*, témoin dans un acte d'Adémar, évêque d'Angoulême (1055-1098), *Cart. de Baignes*, n° 80. — (3) Rotlandus de Castello Novo, témoin dans une charte de Gaucelme de Lesparre, 1108, Roland (Rottlandus, Rodlandus), *ibid.*, 23, 27, 101, 181, 200, 211; *Cart. Conques*, n° 481, p. 348. — *Rollandus* de Latapie (acte XIIe s., *Cart. Sainte-Croix*, Bordeaux, n° 87); — *Rotlandus de sancta Genovefa*, charte pour l'abbaye de Condom (XIe siècle), Dachery, *Spicilège*, XIII, 380. — (4) Rodlandus. *Cart. Conques*, 309; 312 « *bonus homo* » à Béziers (charte 1013), *ibid.*, n° 18, p. 23. — Roland de Bisans, vassal du comte de Carcassonne, *Vaissète*, III, 671. — (5) Saint-Roland, arche. d'Arles (855-869), *Gallia Christ.*, I; Poupardin, *Rec. actes rois de Provence*, n° 43, *Rotlindis uxor Adalelmis comitis*, *ibid.*, p. 13, 79. Roland, abbé de Montmajour (1060), *Reg. Dauph.*, n° 2037. — (6) Rotlandus, *miles* (à Romans); Roland, cellerier à Domène (fin XIe siècle), *Régestes Dauph.*, pp. U. Chevallier, 1956, 1968, 2244 (Roland de Puybodon), 2249, 2476, 2807, 2860, 2905). — (7) Roland, clerc de Parme (1076), envoyé auprès de Henri IV, Zeller, *Hist. d'Italie*, 339. — Rolannus (1084), Rolandus judex (1081) (chartes lombardes), *Cart. Cluny*, p. p. Bruel, IV, n° 3606, 3617. — (8) *Rodlan*, noms de chevaliers; *Rollendis*, noms de femmes; Rolland abbé de Saint-Cucufat (chartes du XIe siècle, 1118, 1127), Villanueva, XVII, n° 27; 35; XVIII, p. 152, 153; *Rollandus*, témoin dans une charte de Roda (1084), *ibid.*, XV, n° 65. — (9) Rodlandus témoin (1000-1030), *Cart. Brioude*, n° 301; *Rotlindis*, femme d'Altasius (885), *Cart. Beaulieu* (Limousin), n° 175; Roland évêque de Senlis, Roland de Dammartin, *Cat. actes Philippe Ier*, pp. Prou, p. 124, 162, 144. — Rollandis, fille d'Eudes de Chaumont, *R.H. de Fr.*, XI, 235. — Rodlandus, premier abbé d'Hasnon (en Hainaut), *ibid.*, XI, 108, 110, 111. — Rollanus Brixanus (1108). *Ch. Cluni*, éd. Bruel, V, n° 3744.

quent en Basse-Normandie et en Bretagne française. Les cartulaires de l'Avranchin, notamment ceux du Mont Saint-Michel et de Montmorel, ainsi que celui de Saint-Martin de Séez, font mention de chevaliers du nom de Rolland Calcebeuf (*Ruelendus*), de Roland de Macey, de Roland de Hum (*Rualendus de Hum*), (*Ruellenus de Hume*), et de Roland de Courtomer (1089) (1). Deux seigneurs notables de la région du Mont Saint-Michel au XIIe siècle portent ce nom. Ce sont Roland de Verdun, baron qui possédait une importante seigneurie en Avranchin, et Roland (*Rualodus*) d'Avranches, vassal de Raoul de Gaël, auquel Henri Ier confia le commandement des 200 hommes chargés d'aller secourir Breteuil assiégé. En Bretagne française (2), au XIe siècle, une charte révèle le nom d'un grand vassal du duc, à savoir Roland, vicomte de Léon (3). Dans la première moitié du XIIe siècle, on rencontre un notable personnage, du nom de Roland, archevêque de Dol (1093, 1107) (4). En 1119 le fils d'un grand seigneur, Alain de Vitré, se nomme Roland de Retz (5). Un Roland ou Rualon de Dinan avait été mêlé aux combats livrés contre Balak dans la principauté d'Edesse (6). Dans la seconde moitié du XIIe siècle apparaissent deux puissants barons bretons du nom de Roland. L'un est *Rolland de Dinan*, oncle d'Alain de Vitré (7) et l'autre *Roland de Rieux* (8), qui paraît avoir appartenu à la grande famille bretonne originaire de cette dernière localité. G. Paris a observé la fréquence de ce nom de Roland (*Rowland*), même dans la région celtique, et signale quelques légendes relatives à Roland, dans la zone de la Bretagne française voisine de l'Avranchin (9). Ajoutons enfin que, d'après Ordéric Vital, le porte-étendard des Français dans une bataille livrée contre Rollon aurait été désigné à la fin du IXe siècle ou au Xe sous le nom de Roland (10). Il est fort possible que ce soient les souvenirs de ces

(1) *Ruallendus de Humou Hume (Cart. du Mont Saint-Michel*, f° 126, 1155 à 1172.—Cart. de Montmorel, n° 10.—Rualend Calcebof, *Cart. Mont Saint-Michel*, f° 150 (XIe siècle).— *Rob. de Torigny*, éd. L. Delisle II, 233, 253; Rualend de Macey (*ibid.*, II, 229, 300); Rualend, prévôt de Genest, XIIe s. (*ibid.*, II, 237, 287) ; *Ruellenus* de Curteomer (1089), *Cart. Séez*, n° 109.—(2) *Rotholandus de Verdun* (XIIe s.) *Cart. de Montmorel*, n° 291. *Rollandus* de Verdun (1124) *Cart. Mont Saint-Michel*, f° 126. Nombreuses souscriptions de Ruellen, Rualen, chevaliers ou clercs (*Cart. Mont-Saint-Michel*, f°s 89, 90, 93, 94, 101) au XIe siècle (2e moitié); Rollandus decanus d'Avranches (1171), *Cart. Montm rel*, n° 9. —Orderic Vital (Rualodus d'Avranches), IV, 367.— (3) Signe un acte de donation d'Hoël, comte de Bretagne (1070), *Cart. Quimperlé*, 10, 54 ; acte de 1132, *Rollandus, pater Angevini*, *Cart. Redon*, n° 353. —(4) *H. de Fr.*, XIV, 804 : Jaffé, *Regest.*, n° 5475, 5520 (1093-1094) ; Morice, I, 447, 452. — (5) Charte d'octobre 1111, Morice, *Preuves* 103. —(6) Ordéric Vital, IV, 255, 259. — (7) Rob. de Torigny, éd. Delisle, II, 5, 6, 46, 56 115. — (8) *Ibid.*, II, 3. — (9) G. Paris, *Romania*, cité ci-dessus. F. Lot (*Hug. Capet*, 246 note) observe qu'il y a des milliers de Rowland en Galles. — (10) Orderic Vital, II, 7.

légendes ou de ces personnalités régionales, d'origine normande ou bretonne, qui aient contribué à attirer l'attention du poète sur la figure de Roland, du héros carolingien autour duquel la tradition monastique brodait déjà d'autres récits. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que le fidèle vassal de Roland, dans le poème de Turold, *Gualter de l'Hum*, est très probablement un personnage dont le type a été fourni par une famille noble normande, originaire de l'Avranchin, ce qui conduit à admettre pour le suzerain une origine semblable ou presque identique. A ces souvenirs normands ou bretons il conviendrait donc d'attribuer une influence secondaire dans la prédilection que le trouvère manifeste pour le héros de Roncevaux, cet homonyme de grands seigneurs de son pays natal.

Mais, pour achever d'arrêter les traits de cette grande figure, il fallait autre chose qu'une sèche réminiscence historique, que des légendes de pèlerinage fragmentaires, que des noms empruntés pour partie aux familles seigneuriales. Il fallait animer ce personnage en lui attribuant les hautes actions des meilleurs des Croisés. Roland a été la figure synthétique dans laquelle Turold a fixé avec amour les caractères distinctifs des illustres chefs des croisades d'Espagne, qui avaient été aussi parfois ceux des croisades d'Orient. Il a emprunté quelque chose, selon toute vraisemblance, au souvenir de ces intrépides rois d'Aragon, Sanche Ramirez, Pierre et surtout Alfonse le Batailleur, à demi Français par leurs alliances de famille avec les comtes de Roucy et de Poitiers. Le portrait que tracent d'Alfonse Hériman de Laon, Orderic Vital et la chronique de San Juan de la Peña rappelle par bien des côtés celui de notre Roland. Il est, comme le neveu de Charlemagne, « supérieur en bravoure à tous les chevaliers », bouillant, impétueux, ardent à l'attaque (1). Ainsi le dépeint le moine du Sobrarbe. Hériman le compare volontiers à César (2), tandis qu'Orderic Vital, racontant la bataille de Fraga, met dans la bouche du héros franco-aragonais, à l'adresse de chefs trop prudents, le langage que Turold met dans celle de Roland à l'égard d'Olivier, au début de la bataille de Roncevaux (3). Comme ces

(1) Voir ci-dessus chap. III et IV. Le renom d'Alfonse était parvenu jusqu'en Orient, où le chroniqueur arabe Kamel Altevarik mentionne ce prince (*Hist. Orient. Crois.*, t. Ier). Le Kartas au Maghreb montre combien les Berbères avaient été frappés de ses exploits (voir ci-dessus livre Ier, ch. IV). — Chronique de la Peña, éd. Ximenez, p. 66 : « *fama mirabilis* » (d'Alfonse) *quae digesta per orbem ipsum, inter orbis militiae strenuos antecellebat* ». — (2) Hériman, cité ci-dessus. — (3) « *Strenuus rex* » (Orderic Vital, V, 16) ; son impétuosité et ses colères (*ibid.*, p. 16) ; son dialogue à Fraga avec Bertrand de Laon *ibid.*, (p. 21) ; « *fortis rex* » (p. 23).

princes issus du sang de France, mêlé à celui d'Aragon, le héros du trouvère a conquis Napal, la terre de Pine et les seigneuries du bassin de l'Ebre.

Toutefois, Roland a dû avoir surtout pour prototypes les deux grands chefs des croisades d'Espagne, contemporains de Turold, Gaston de Béarn et Rotrou de Perche. L'un, le brillant chevalier béarnais, qui fait pressentir déjà la fougue impétueuse du vainqueur de Ravenne, Gaston de Foix, son descendant, s'était placé au premier rang des héros de la première Croisade aux batailles de Dorylée, d'Antioche, d'Ascalon et au siège de Jérusalem (1098, 1099). Les historiens de la guerre sainte parlent tous de ses exploits avec une sorte d'admiration (1). Bien des traits rapprochent sa vie réelle de la vie fictive de Roland. Comme lui, aux croisades d'Espagne, où il s'est couvert de gloire pendant vingt ans, il fut le premier à l'assaut ou à la bataille. Son courage et son audace ne s'y démentirent pas un instant. Comme Roland, il enlève les forteresses en se jouant. De même que le neveu de Charlemagne reçoit en fief la moitié des conquêtes faites sur les Infidèles, de même Gaston obtint en fief la moitié de Saragosse, avec bien d'autres domaines. Pour compléter l'analogie, le paladin Béarnais mourra en héros sur un champ de bataille, celui de Fraga, en 1130 (2). Coïncidences non moins troublantes, il a pour vassaux et amis deux barons qui portent le nom d'Olivier (3). Il va au combat en sonnant d'un olifant d'ivoire, qu'il a conquis sur les Sarrasins en Palestine, et que l'on conservera après sa mort au trésor de Notre-Dame del Pilar à Saragosse (4). Il est le beau-frère ou le cousin bien-aimé d'Alfonse, cet autre Charlemagne, comme Roland est le neveu du grand Empereur. Il est son conseiller le plus écouté et son chef d'armée le plus brillant (5), de même que Roland à la bataille et au conseil est le bras droit du roi de « douce France ».

Toutefois, le trouvère, ainsi qu'il arrive en général aux romanciers et aux poètes, pour lesquels les portraits ne sont pas des décalques, semble avoir varié son inspiration en empruntant encore quelques caractères de la physionomie de son héros à un autre modèle. Il est probable qu'il a eu sous les yeux, pour tracer le portrait

(1) Guill. de Tyr ; Tudebod, Robert le Moine, Foucher, Baudri, Guibert ; Albert d'Aix *(Hist. Occ. Cr.*, I, 213, 317, 339, 352 ; III, 79, 110, 114, 162 ; IV, 17, 102, 108, 228, 316, 332, 422, 442, 460, 504 ; Chr. Saint-Maixent, éd. Labbe, I, 213. — (2) Ci-dessus, livre Ier, ch. IV. — (3) Ci-dessous, livre III, ch. III. — (4) F. Fita, N. S. del Pilar, *B. r. A. h.*, XLIV, 430.—Marca, *Béarn* (1647), p. 423, remarque que cet olifant était semblable à celui de Roland que l'on conservait à Saint-Sernin de Toulouse. — (5) Ci-dessus, livre Ier, ch. IV et V ; Zurita, I, f° 45.

de Roland, l'exemple de la carrière d'un autre grand seigneur, son propre protecteur, celui qui l'avait amené, semble-t-il, en Espagne. Le rôle de Rotrou de Perche, surnommé le Grand, avait été presque aussi éclatant que celui de Gaston de Béarn. Ce haut baron normand, apparenté aux rois d'Angleterre et d'Aragon (1), époux lui-même d'une fille de roi (2), s'était aussi distingué à la première croisade, sous les ordres du duc Robert de Normandie (3). Puis, de 1116 à 1135, on l'avait vu s'illustrer sur tous les champs de bataille de l'Espagne, où sa bravoure avait puissamment contribué à l'œuvre de la conquête chrétienne (4). De même que Roland est le neveu de l'Empereur, Rotrou est le cousin germain d'Alfonse le Batailleur. Comme Roland a reçu de Charlemagne, au dire de Ganelon, la promesse de la moitié de l'Espagne, à titre de fief, Rotrou a obtenu d'Alfonse la moitié de Saragosse. Les conquêtes de Roland, Tudela, Valtierra, ou Comibles (Monubles), sont précisément celles de Rotrou de Perche, et ici encore l'analogie est trop frappante pour être tout à fait due au hasard. Notons enfin que quelques-uns des héros de la première croisade, tels que Robert de Normandie (5) et Boémond (6), peuvent avoir suggéré quelques traits de la physionomie de Roland.

D'une légende ancienne qui tenait en une ligne, de quelques traditions ecclésiastiques de caractère anecdotique, de quelques souvenirs monastiques régionaux, et surtout des traits épars dans la physionomie des principaux héros des croisades d'Espagne, Alfonse, Gaston de Béarn, Rotrou de Perche, ou de quelques autres personnages des expéditions d'Orient, le poète a composé une des plus admirables figures que l'épopée ait transmises au culte des hommes et qui vivra, tant qu'il y aura une humanité sensible à la beauté de la poésie. Et c'est celle d'un Roland plus vrai, plus vivant, plus réel, plus beau que le Roland effacé, silhouette sans vie de l'histoire carolingienne, celle, en un mot, du chevalier idéal, du héros français, en qui se résument les âmes héroïques de l'élite de l'ère des croisades.

Les éléments légendaires et réels du personnage de Turpin. — Un procédé semblable a permis au trouvère de faire vivre un autre de ses personnages, Turpin, qui se détache sur le fond du poème avec un relief aussi saisissant que Roland. L'his-

(1) Ci-dessus livre Ier, ch. IV et V. — (2) Rotrou avait épousé Mathilde, fille d'Henri Ier Beauclerc (Orderic Vital, IV, 187; V, 4). — (3) Il commande une des armées à Antioche (*H. Occ. Cr.*, I, 46, 106, 263, 607; II, 945); Orderic Vital, III, 483, V, 1-2. — (4) Ci-dessus, ch. IV. Il paraît avoir fait six à sept expéditions en Espagne pour le moins. — (5) Raoul de Caen (*H. Occ. Cr.*, III, 627). — (6) Orderic Vital, III, 186.

toire ne fournissait à Turold que le nom insignifiant, dénué de toute auréole guerrière et poétique, d'un prélat carolingien. Le Turpin de l'histoire (*Turpinus*, *Tylpinus*) avait été un moine pacifique de Saint-Denis, revêtu du *pallium* par le pape Hadrien II (774), et qui était mort entre 789 et 791, après une carrière honorable de prélat administrateur. Flodoard (au xe siècle), historien bien connu de l'Eglise de Reims, a brièvement résumé les fondations et l'œuvre de cet évêque. On avait élevé à celui-ci dans sa cathédrale un tombeau exposé à la vénération des fidèles (1). Il ne semble pas que le poète ait songé à d'autres personnages de nom presque semblable, tels que le bienheureux Turpion d'Aubusson (mort en 944), évêque de Limoges, qui avait entouré d'une enceinte l'église Saint-Etienne et créé ainsi la Cité limousine, en face du château (2). Moins encore, paraît-il avoir connu l'existence de ce comte d'Angoulême, Turpion (843), qui mourut en combattant les Normands (863) (3). C'est donc du pacifique Turpin, archevêque de Reims, que proviennent les premiers linéaments de la figure si vivante du prélat guerrier que la *Chanson de Roland* met en pleine lumière. Les légendes monastiques ont permis au poète d'ajouter à cette physionomie, si archaïque que le caractère réel en était presque entièrement effacé, quelques traits où elle apparaît déjà transformée. De cet archevêque qui n'avait jamais peut-être accompagné Charlemagne dans une seule de ses nombreuses expéditions, les légendes de pèlerinages (4) font le compagnon inséparable de l'Empereur, sans lui donner encore les allures d'un soldat, ou du moins sans préciser son rôle dans les croisades attribués au grand adversaire supposé des infidèles. Dès la fin du xie siècle, dès les vingt premières années du xiie, de faux diplômes montrent la légende en voie de conquérir l'adhésion universelle. L'abbaye gasconne de Saint-Jean de Sorde, désireuse de secouer le joug de sa maison-mère, Saint-Michel de Pessan au diocèse d'Auch, attribue à Charlemagne la fondation de l'église et du monastère établis près du Gave d'Oloron, ainsi que la donation d'une parcelle du sang de Saint-Jean et d'autres reliques. La confirmation des privilèges de l'abbaye en 1120, par Guilhen VII de Poitiers, montre que cette pré-

(1) L. Gautier, *Epop. fr.*, I, 70-88; II, 168, 173. — G. Paris, *De Pseudo Turpino*, 1865, in-8°; surtout J. Bédier, IV, 349, 352; III, 380. L'historien Flodoard (894-966), auteur d'une *Histoire de l'Eglise de Reims*, a dû contribuer à populariser le nom de Turpin. — (2) Adémar de Chabannes, XXVI, p. 148, éd. Chavanon. — *Gallia Chr.*, II, col. 509, 573. — (3) Lot-Halphen, *Charles le Chauve* (1909), p. 119, note. — Richard (A.), *Comtes de Poitiers*, I, 9, 13, 24, 41. — (4) Formation de la légende monastique, J. Bédier, III, 284, 337, 339, 350.

tendue origine est déjà accréditée et que l'authenticité de la fausse charte est admise (1). Il résulte de ce document qu'on croyait déjà à la présence de Turpin parmi les compagnons ordinaires de l'Empereur aux Croisades d'Espagne, que même Sorde se flattait de posséder le tombeau du prélat, mort au retour d'une de ces expéditions et enseveli par ordre de son maître en terre de Gascogne. C'est donc dans le premier quart du XIIe siècle que la légende monastique a fait triompher la nouvelle tradition. On ne peut tirer une induction aussi certaine du faux diplôme de Saint-Martin de Tours, qui concerne une dépendance de l'abbaye tourangelle dans la vicomté de Limoges, celle de Saint-Yrieix de la Perche. Charlemagne, accompagné de Turpin et de Guillaume au Courb-Nez, est supposé avoir accordé au prieuré limousin divers privilèges, à condition qu'il se soumettrait à la juridiction de Saint-Martin (2). Mais l'original de cette prétendue concession de privilèges, que le faussaire date de 794, est perdu, et les suscriptions fantaisistes qui l'accompagnent ne fournissent aucun élément de datation, ni noms de personnages réels, ni circonstances précises, qui permettent de savoir à quelle époque ce faux diplôme a été fabriqué. Après un examen attentif, il nous est impossible d'admettre, comme le font cependant Mabille et Mühlbacher (3), que cette pièce puisse être sûrement datée des années 1090 à 1097. Si, en effet, il y eut alors un procès entre Saint-Yrieix et Saint-Martin, au sujet de la juridiction de la maison-mère de Tours sur sa filiale, procès terminé par un accord et par une bulle d'Urbain II (4), il n'est pas du tout certain que le document ait été écrit par le faussaire à cette date, pour appuyer les prétentions des moines tourangeaux, au cours de ce différend. Il se pourrait qu'il y ait eu dans la suite d'autres procès analogues, dont les pièces ont disparu, car on n'a plus qu'une *partie* des copies provenant de l'ancien chartrier de Saint-Martin. Il est tout aussi plausible d'admettre que la diffusion de la légende carolingienne, d'origine épique, admise unanimement au rang de vérité historique dans la *seconde moitié du* XIIe *siècle*, ait inspiré à quelque moine érudit l'idée de confirmer par cette fausse charte

(1) *Cart. de Sorde*, p. 65. — Voir ci-dessus livre Ier, ch. IV. — (2) Charte éditée par la *Gallia chr.*, IV, 100 ; puis par Mabille, *Pancarte noire Saint-Martin* (1866), n° 83 (il prend à tort cette pièce pour un faux testament de Charlemagne) ; sa publication est faite d'après une copie de Baluze, exécutée par celui-ci sur l'original du faux aujourd'hui perdu. Il date la pièce de la fin du XIe siècle. — (3) Mühlbacher. *Diplomata Karolina*, I, n° 251, p. 355 (accepte sans discussion l'assertion de Mabille). — (4) Mabille, p. 152, note 1, n° 193 (transaction avec le chapitre de Tours), p. 197 ; bulle d'Urbain II (1096, 97) : n° 202, p. 199.

les prétentions. même momentanément victorieuses, de son abbaye, et de la prémunir contre une nouvelle tentative d'émancipation de sa filiale. Ce faux document peut être postérieur, tout aussi bien qu'antérieur, au procès de 1090-96. La même abbaye n'a-t-elle pas eu l'idée, pour attirer les pèlerins de Compostelle, de fabriquer une autre charte, qui supposait qu'elle était en relations avec le célèbre sanctuaire de Galice dès 906 (1). Plus probante est la légende recueillie par la *Chanson de Roland*, et d'après laquelle « *l'arcevesque qui fut sages e proz* » aurait été conduit à Saint-Romain de Blaye, pour y être enseveli dans un des blancs sarcophages de cette abbaye (vers 3691). A quelle date les moines de Saint-Romain s'enhardirent-ils jusqu'à montrer à Blaye le tombeau de Turpin(2), comme on le montrait antérieurement à Reims ? A quelle époque le chapitre Saint-Seurin de Bordeaux fit-il de cet archevêque son fondateur ? Il ne semble pas que ces dernières légendes se soient précisées, avant l'apparition de la *Chanson de Roland*. Ce qu'il importe avant tout de retenir, c'est que les clercs, promoteurs des pèlerinages et des croisades, s'étaient efforcés de rattacher à la personnalité de Charlemagne celle d'un prélat qu'ils lui donnaient pour compagnon et conseiller, auquel ils attribuaient la collation de privilèges qui leur étaient avantageux, ou dont ils se flattaient de conserver quelque souvenir matériel.

C'est alors qu'interviennent, grâce au milieu où Turold a vécu, d'autres éléments qui permettent au trouvère de transformer entièrement, de préciser et de vivifier la physionomie de son héros. Comment d'abord a-t-il été surtout attiré par le nom de ce personnage ? Des souvenirs régionaux ont probablement joué dans cette occasion un rôle secondaire. Le nom de Turpin, qu'on n'a pas rencontré jusqu'ici dans les cartulaires de cette époque en dehors de la Normandie, s'était conservé dans la province où Turold était né. Des documents d'origine espagnole ont prouvé qu'il y avait à Cascante, dans l'apanage de Rotrou de Perche, un chevalier normand du nom de Turpin qui s'était établi dans le pays (3). Il y a mieux encore : le cartulaire inédit du Mont Saint-Michel mentionne un *Guillelmus Turpis infans* au temps de l'abbé Bernard (4). A plusieurs reprises, on voit apparaître dans les donations faites à la célèbre abbaye, soit à la fin du XIe siècle, soit dans le premier quart du XIIe, un dignitaire monastique considérable, le second après l'abbé, un *Tur-*

(1) Mabille, *ibid.*, n° 90. — (2) J. Bédier, III, 350. — C. Jullian, *Hist. de Bordeaux*, p. 115, et autres travaux cités ci-dessus. — (3) Voir ci-dessus livre Ier, chap. v. — (4) *Cart. Mont Saint-Michel* (inédit), f° 90.

pinus praepositus monachorum (1), que Turold a vraisemblablement connu. Du prévôt de l'abbaye du Mont Saint-Michel à l'archevêque de Reims le passage pouvait se faire, en vertu d'une association d'idées.

Mais ce qui importe davantage, c'est la genèse du caractère même du héros. Comment le poète a-t-il pu songer à transformer le pacifique administrateur de l'Eglise de Reims du VIIIe siècle, le compagnon, probablement non moins pacifique, sorte d'aumônier ou de ministre des affaires ecclésiastiques de Charlemagne, provenant des légendes cléricales, le non moins pacifique prévôt des moines du Mont Saint-Michel, en ce belliqueux prélat, émule des plus vaillants chevaliers, en cet entraîneur d'hommes, plus apte à la bataille qu'aux exercices pieux. Sans doute, Turpin, dans le poème de Turold, sait manier la parole, mais il la manie moins que l'épée ; sans doute il est pieux, mais il est encore plus jouteur intrépide, et l'on sent qu'il aime mieux rendre et donner des coups que des bénédictions. L'examen attentif du milieu historique où vécut l'auteur de la *Chanson de Roland* nous autorise à assigner comme prototypes du bouillant archevêque, d'une part, des prélats français que Turold a dû connaître, de l'autre, les fameux évêques batailleurs des croisades d'Espagne. Familier et protégé probable des grands seigneurs normands, spécialement de Rotrou de Perche, peut-être admis dans ce cercle lettré de Laon que présidait l'évêque Barthélemi (2), et où écrivit le moine Hériman Turold a certainement connu, au moins de réputation, deux membres de la grande famille des Roucy qui avaient au XIe siècle administré l'Eglise de Reims. L'un, Ebles de Roucy, avait été comte et archevêque de la métropole de Saint-Remi (1021 - 1033) ; il avait lutté contre Eudes de Blois en 1023 (3). L'autre était l'aristocratique et fougueux archevêque de Reims, l'un des successeurs de Turpin, Manassès Ier. Ce dernier fut un des plus grands personnages du temps de Philippe Ier, admis aux conseils de ce Capétien, chargé par ce prince de plusieurs missions diplomatiques (4). Sa sœur Adélaïde était la femme d'Hilduin de Roucy et de Montdidier. Manassès Ier était donc l'oncle de l'organisateur de la croisade de 1073, le fameux Ebles de Roucy, et d'un grand nombre de hauts barons de Bourgogne, de Champagne, de Hainaut, de Picardie, de Flandre, avec lesquels ses nièces avaient contracté alliance. Il était l'oncle des rois d'Aragon

(1) *Cart. Mont Saint-Michel* (inédit), f° 98, 99, 103, chartes de la fin du XIe siècle et du début du XIIe. — (2) Voir ci-dessous, livre IV. — (3) Lex, *Eudes de Blois* (1892). — Luchaire, *Inst. mon.*, II, 58. — Pfister, *Robert le Pieux*, p. 15, 32, 183, 194, 238, 239.

Pierre et Alfonse, le grand-oncle de Rotrou de Perche, l'un des prototypes de Rolaud. Il avait élevé auprès de lui son neveu de Bourgogne, Barthélemi, qu'il nomma chanoine et trésorier de Sainte-Marie de Reims, et qui devint dans la suite, peu après, l'épiscopat du fameux Gaudry, évêque de Laon. C'est un autre archevêque de Reims, Raoul, l'un des successeurs de Manassès, qui avait préconisé cette candidature, et c'est Barthélemi, resté en relations étroites avec Alfonse le Batailleur, qui conservait pieusement en *ce moutier de Laon*, qu'invoque le poète, la mémoire des victoires des croisades franco-espagnoles (1). En ce centre que le trouvère a connu s'était aussi gardé le souvenir d'Ebles de Roucy et de Manassés Ier, ces fougueux archevêques de Reims, dont le second surtout avait l'âme d'un féodal, plus que celle d'un clerc. Il batailla avec son chapitre et ses abbayes; il osa tenir tête au pape Grégoire VII lui-même (2). Il mena enfin après sa déposition en 1080 une existence aventureuse. Il paraît avoir pris part à la première croisade, et on le trouve, en 1098, prisonnier des Turcs à Bagdad (3). Nul ne différa plus que lui de l'historique Turpin, son pacifique et lointain prédécesseur. Il y a au contraire quelque chose de l'âme aristocratique, ardente et belliqueuse de ce prélat grand seigneur et lettré (*nobilis et litteratus*) dans le héros de Roncevaux. Le poète a pris les autres traits qui distinguent le compagnon de Roland dans le spectacle habituel que lui donnaient les guerres saintes au delà des Pyrénées. Les Gui de Lescar, les Guillaume Sanche de Pampelune, les Pierre de Saragosse, les Estban d'Huesca (4) bénissant d'une main et brandissant l'épée de l'autre, haranguant les combattants pour les mener ensuite à l'assaut et à la bataille, n'étaient-ils pas des modèles vivants qui suffisaient à inspirer le poète ? Ils lui ont permis de tracer ce portrait immortel de l'archevêque guerrier, presque aussi beau que celui de Roland, et dont il a orné la galerie des héros de son épopée.

Les éléments légendaires et réels du personnage de Ganelon. — Aux preux, symboles de la loyauté et de l'honneur chevaleresque, le trouvère a opposé le type du grand seigneur, que l'orgueil, l'envie et la cupidité ont ravalé jusqu'à la trahison.

(1) Hériman de Laon (*H de Fr.*, XII, 267 c.). — (2) Sur Manassès, déposé au concile de Lyon, voir *Cat. actes Philippe Ier*, pp. M. Prou, n° 43 ; il figure au conseil de ce roi, p. 112-113 et sq. — Benzo d'Albe (*Pertz*, XI, 657) le qualifie *nobilis et litteratus* » : Fliche, *Philippe Ier*, 35, 116, 314, 315. Marlot, III, 181 (d'après Guibert) : 331, 360, 368, 391, etc... Il fut déposé en déc. 1080 (*Gallia Christ.*, IX, 70). — (3) Cet épisode, à peu près inconnu de la vie de Manassès, nous est révélé par le récit de Guibert de Nogent et du continuateur de Tudebod (*H. Occ. Cr.*, III, 1682, 13, 214). — (4) Voir ci-dessus livre Ier, chap. IV et V, III, ch. II.

Parmi les douze pairs, ces chevaliers héroïques dévoués jusqu'à la mort à leur foi et à leur roi, s'est glissé le Judas que les mauvaises passions ont rendu traître à son Empereur et à son Dieu. C'est le Lucifer, l'ange déchu dont parle plus tard le trouvère Bertrand de Bar-sur-Aube. Où le poète a-t-il recueilli les éléments de cette physionomie complexe, aussi frémissante de passion et de vie que celle des plus grands héros de son poème ? Sans remonter, comme l'ont fait certains érudits allemands, jusqu'aux légendes de la mythologie scandinave (1), et sans assimiler Ganelon au loup de ces légendes, il suffit de rappeler, avec tous les historiens, depuis Leibniz jusqu'à F. Lot et à J. Bédier (2), qu'une tradition carolingienne, d'origine ecclésiastique, a fourni le premier élément de la physionomie du traître de l'épopée de Turold. Il y eut en effet, au temps de Charles le Chauve, un prélat du nom de Wenilon, ancien chef de la chapelle royale et abbé de Ferrières, qui fut promu archevêque de Sens en 837, qui abandonna la cause de son bienfaiteur qu'il avait couronné roi à Sainte-Croix d'Orléans, et qui fut flétri par ce roi comme traître, au concile de Savonnières, d'après l'*Annaliste de Saint-Bertin*. Mais il rentra bientôt en grâce et mourut le 3 mai 865, revêtu encore de sa dignité épiscopale. C'est donc une de ces légendes d'origine cléricale, dont la ténacité est proverbiale, qui se trouve à l'origine de la physionomie du Ganelon de Turold. Mais au moment des croisades, comment le nom d'un prélat versatile du IXe siècle a-t-il pu désigner un haut baron, le beau-père de Roland, qui joue dans l'épopée un rôle presque semblable à celui du futur connétable de Bourbon, et qui, par dépit, superbe ou envie, se laisse aller à commettre envers ses pairs une trahison sournoise ? Comment cet évêque est-il devenu un grand seigneur, beau, fort, éloquent, fier, impétueux, modèle de vaillance chevaleresque, jusqu'au jour où la haine l'égare, au point d'en faire un traître ? Il faut évidemment supposer ici le même travail d'élaboration que pour les autres figures du poème.

Le trouvère clerc reçoit de la légende un nom à demi-effacé. Ce nom lui est probablement suggéré encore par quelque vocable courant qu'il a entendu résonner à ses oreilles. Or, le cartulaire inédit du Mont Saint-Michel fait mention d'un seigneur de

(1) Ganelon serait, d'après Hugo Meyer (*Rev. Critique*, 12 fév. 1872), un nom dérivé de Gamalo (loup en norrois), allusion à Lupus, duc de Gascogne, qui trahit Charlemagne. L. Gautier (II, 356) y voit un vocable fabriqué avec le mot *garmare* (tromper). — (2) J. Bédier, IV, 350, 300 — F. Lot, *Hugues Capet*, 345. — Rajna (*Origini dell'epopea*, 424) et L. Gautier (*Epopées fr.*, III, 154) doutent de la valeur de cette explication.

l'Avranchin Hugues *Guineleu* (1), notable personnage, puisqu'il est témoin en compagnie de Geoffroi de Chantemerle, de Païen du Bois (*de Nemore*), de Guillaume de Moncels et autres chevaliers connus de Basse-Normandie. Observons d'ailleurs que, d'après Orderic Vital, il y avait eu un Guenilon, archevêque de Rouen au IXe siècle (855) (2). Les noms de Ganelon et de Baudouin étaient donc connus dans la région normande. Ajoutons enfin que Turold a attribué un fils du nom de Baudouin à Ganelon (vers 314); que ce fils, qui est le neveu de Roland, « preux sera, dit le père ». Il est à remarquer que ce nom de Baudouin se retrouve parmi ceux de seigneurs de l'Avranchin de la région de Séez, du pays de Brionne (3), sans qu'il y ait lieu d'attribuer à ce fait beaucoup de portée. De plus, Ganelon, dans le poème, est parent d'un oncle appelé Guinemer (vers 348), vocable assez répandu dans la région du nord (4). Le premier nom, celui de Ganelon, qui est le seul important, avait été porté au XIe siècle par quelques clercs et chevaliers, notamment par un trésorier de Saint-Martin de Tours, possesseur d'une forêt en Perche, d'un château à Montigny et de domaines dans la région de Chateaudun (vers l'an 1044) (5). Il était le fils d'un puissant seigneur, qui fut disgrâcié, en même temps que ce dignitaire ecclésiastique, par le comte d'Anjou, Geoffroi II Martel (6). Peut-être y a-t-il dans cet événement l'une des origines du rôle que le trouvère, qui semble avoir eu quelque prédilection pour les Angevins, attribue au traître de son épopée. Il faut ajouter qu'on trouve encore un Ganelon, moine de Saint-Aubin d'Angers, chargé de rédiger un acte de Foulques Nerra (7). Enfin, dans les dernières années du XIe siècle, vivaient un Ganelon, seigneur de Châtillon, qui reçut en fief Faye-la-Vineuse dans le Chinonais, de Geoffroi le Barbu (8), et Ganelon, un autre vassal en 1038 de Geoffroi de Mortagne, père de Rotrou le Grand (9).

Mais le poète, en prenant ce nom, s'en est servi pour l'attribuer à un haut baron croisé, jusque-là renommé par son éloquence, sa force, sa bravoure, dévoyé par l'esprit de rancune ou de cupi-

(1) *Cart. du Mont Saint-Michel*, f° 99 (charte fin XIe siècle). — (2) Orderic Vital, II, 358 V, 153. — (3) Baudoin de Meule et du Sap (fin XIe siècle). Orderic Vital, III, 121 ; III, 340, 370. — Baudoin, sgr de l'Avranchin, *Cart. Mont Saint-Michel*, f°s 94, 95. — Baudoin, évêque d'Evreux (Orderic, II, 214), etc. Toutefois ce nom est très répandu depuis la Normandie jusqu'à la Flandre, au Hainaut, au pays Chartrain (ex*e* *Cart. St. Père de Chartres*, index 745); il se retrouve même en Bordelais (Baudouin de la Tresne (XIe s.), *Cart. G. de Sauve*, f° 9). — (4) Voir ci-dessous, chap. IV. — (5) *Gallia Christ.*, VIII, *instr.* col. 299. — F. Sœhnée, *Cat. actes Henri Ier* (1907), n° 71. — L. Halphen, *Comté d'Anjou* (1906), 265. — (6) F. Sœhnée, *ibid.* — Hauréau, *Sing. hist. et litter.*, in-12 (1861), 209, 210. — (7) Halphen, 106, n° 4. — (8) Halphen, p. 162, n° 352. — (9) Charte de Geoffroi de Mortagne (1088), *Cart. Cluny*, éd. Bruel, IV, n° 3689.

dité. Quel est donc le personnage réel qui lui a servi de modèle ? L'histoire des croisades d'Espagne et d'Orient lui en fournissait un, qui eut une renommée retentissante et dont le souvenir devait certainement persister encore, au moment où le poète écrivait. C'est Guillaume Ier, vicomte de Melun, fils d'Ursion, cousin probablement d'Hugues le Grand, comte de Vermandois, et par conséquent du roi capétien, Philippe Ier. Les historiens des croisades, depuis le moine de Saint-Maixent jusqu'à Guibert de Nogent, en passant par l'anonyme des *Gesta* et par Tudebod, nous indiquent les traits expressifs de cette physionomie. C'était une sorte de géant, d'une force extraordinaire, qu'on avait surnommé le Charpentier, à cause de la vigueur de ses bras, et qui avait été à certains moments la terreur des Sarrasins, ainsi que le rappelle Guibert de Nogent. Le moine de Saint-Maixent déclare avoir vu, comme s'il l'avait encore présent à la mémoire, ce type de beau soldat. Guillaume avait, de même que Ganelon, la réputation d'être un des plus vaillants et un des plus redoutables adversaires des infidèles (*terribilis admodum armorum fuerat et claruerat*). Comme Ganelon, il était éloquent ; le plus « beau parleur qu'il y eût entre Seine et Loire » (*in verbis audax, dictis potens*). Comme Ganelon il avait une superbe, une hauteur incroyable (*fastuosa rigiditas, famosa ferocitas*). Comme Ganelon, il était cupide, et on l'accusait d'avoir dilapidé l'argent des pauvres recueilli pour la croisade. Comme Ganelon encore, il supportait mal le second rang, et il aimait autour de lui le bruit des louanges que soulève une activité continuelle (*inediae impatiens*). Or, ce prototype de Ganelon a trahi ou fut accusé d'avoir trahi deux fois la cause sainte des Croisades. Une première fois en Espagne même, en 1087, lors de l'expédition de Tudela, on prétendit qu'il avait amené l'échec de l'entreprise et manœuvré de manière à livrer ses compagnons à l'ennemi. Une seconde fois, lors de la première croisade d'Orient, à laquelle il prit part dès 1096 et d'abord parmi les bandes de Pierre l'Ermite, il encourut les mêmes accusations. Au moment où les Croisés étaient bloqués dans Antioche par Kerbogah (1098), l'énervement causé par la famine et l'inaction où on laissait les combattants amenèrent une dépression morale parmi les plus vaillants. Guillaume le Charpentier voulut s'enfuir, en compagnie de Pierre l'Ermite lui-même. Boémond, furieux se saisit du vicomte de Melun, l'exposa pendant une nuit dans son camp, et le lendemain, il l'interpella avec violence devant l'armée assemblée, le couvrant de reproches et d'outrages, l'accusant d'avoir mis en péril l'honneur des Français, l'appelant « *méchant, bavard et félon* ».

De même que Ganelon, dans la *Chanson de Roland*, est livré à la fureur et aux quolibets des valets de l'armée, de même Guillaume le Charpentier fut abandonné aux insultes de la multitude qui lui criait : « Tu as voulu sans doute, vaurien (*nequam*), livrer l'armée et les chevaliers du Christ, comme tu as trahi tes compagnons en Espagne (*sicut tradidisti eos in Hispania*) (1). Presque tous les historiens des croisades relatent ces incidents, qui paraissent avoir eu un retentissement énorme en Occident, surtout en France, à cause du renom et de la haute origine même d'un homme, qui, en quelques jours de défaillance, avait sombré sous le mépris public. C'est presque certainement de cette double accusation qu'est née la légende de Ganelon, telle qu'elle a été immortalisée par l'épopée de Turold. Le personnage du poème est donc, comme les précédents, un assemblage complexe, dont la tradition lointaine, les souvenirs régionaux, l'histoire encore toute frémissante des guerres saintes ont fourni les éléments, qu'a groupés et qu'a vivifiés un grand poète, au souffle de son génie.

Auprès de ces quatre figures de premier plan, Charlemagne, Roland, Turpin, Ganelon, dans lesquelles la légende se mêle à l'histoire, et qui ont été transformées, grandies, vivifiées par le trouvère, il en est quatre autres, Naimes Olivier, Pinabel, Gautier de l'Hum, qui ne doivent presque rien ou même rien au passé légendaire et que le poète semble avoir formées, en empruntant à la réalité contemporaine idéalisée les principaux traits dont il a composé leur portrait. C'est le procédé usuel des classiques, qui ont su dégager de l'observation de la vie réelle les caractères permanents, généraux, humains, à l'aide desquels leurs héros semblent aussi vivants qu'au moment où ils sont sortis du cerveau de l'auteur.

Parmi ces personnages, l'un des plus marquants est le duc Naimes, que le poète nomme aussi « *Naimun* » et « *Naimon* » (2). Il est le Nestor de l'épopée française, le plus pondéré et le plus sage des membres du conseil de Charlemagne.

Meillor vassal n'aveit en la curt nul (vers 231, 775).

(1) Sur Guillaume le Charpentier, voir Orderic Vital, III, 481, 524; *Gesta*, ch. xxv, p. 258. — Guill. de Tyr, liv. I, II, VI (*H. Occ. Cr.*, I, 45, 96, 118); Tudebod, Raoul de Caen, Robert le Moine (*ibid.*, III, 40, 41, 135, 188, 564, 651, 782, 871); Baudri, Guibert (livre IV, ch. iv); Albert (*ibid.*, IV, 43, 44, 174, 175, 294, 295, 306, 417, 598, 599); d'après Albert d'Aix, il serait ensuite rentré en grâce, car on le retrouve à Jaffa avec Baudouin du Bourg et Tancrède, ainsi qu'au siège d'Ascalon, après lequel il est reçu à la table du roi (1102). — (2) *Ch. de Roland*, vers 1767, 1790, 2417, 3008, 3013, 3061, 3075, 3432, 3444, 3544, 3937.

Mais c'est aussi un *preux* (vers 3013 et sq.), un homme de guerre d'une expérience consommée, le major-général de l'armée de Charlemagne, auquel échoit le soin d'organiser les *eschieles* et de désigner leurs généraux, une sorte de Berthier du grand Empereur. Aussi ferme dans la bataille qu'au conseil, il apparaît souvent, dans l'épopée de Turold, avec sa physionomie grave, réfléchie, calme, entourée du respect universel. Les hypothèses les plus diverses ont été émises à son sujet. Observons d'abord que nulle part, dans la *Chanson de Roland*, il n'est appelé, ni Naimes de *Bavière*, ni duc de *Bavière*. Ces deux additions sont postérieures, de même que la légende d'Adenet le Roi (1) dans *Berte aux grands piés*, qui fait de Naimes le fondateur de Namur. Schöber a voulu identifier Naimes avec Nominoë Ier, duc de Bretagne, mort en 851, au temps de Charles le Chauve. Tavernier (2) a remarqué avec raison que le nom de Naimes est d'origine méridionale (3) ; il correspond à celui de Raimond, d'Aimes et d'Aimeri (Naimun, Haimon N'Aimes, N'Aimeri), qu'on trouve avec l'article *n'(en)* jusque dans Orderic Vital (4). Il y a eu des personnages ainsi nommés, de bonne heure en Gascogne, où l'*Historia regum Francorum*, due au moine de Saint-Denis, place un duc des Vascons (*Naimone duce Wascono, Naimonen, primicerium Gasconum ducem*), qui vint rendre hommage à Charlemagne à Aix-la-Chapelle (5). Là se trouve peut-être la première origine du personnage de la *Chanson de Roland*. Mais ce duc des Vascons n'avait pas d'histoire, en dehors de ces quelques lignes d'un chroniqueur monastique, que le trouvère peut bien n'avoir nullement connu.

Quel est, parmi les contemporains de Turold, le Raimond (Naimon, Aimon), ou l'Aimeri qui a pu provoquer l'association de noms ou d'idées à laquelle est dû le portrait si vivant du poème. On songe d'abord à deux Raimond. L'un est le vicomte de Turenne, qui s'illustra par sa bravoure dans la première croisade (6), d'après tous les historiens de cette expédition, et qui était de plus uni par des liens de famille aux Roucy et à Rotrou de Perche (7). On pense encore plus à Raimond IV, comte de Saint-Gilles, de Rouergue, de Nîmes, de Narbonne (1066) et de Toulouse (1088) (8),

(1) Bédier, III, 336 (au sujet d'Adenet). — (2) Tavernier *(Z. f. fr. Spr.*, 1903, p. 150). — (3) *Ibid.*, il n'a pas remarqué le texte d'Orderic ; voir O. Schulze *(Z. f. roman. Philol.*, XVIII, 1894, 126) (sur N'Aimes pour Aismeri). — (4) Orderic Vital, V, 21 *(N'Aimarus de Narbona)*. — (5) Historia regum Francorum a monacho S. Dionysii, pp. G. Waitz *(Pertz*, IX, 395 et sq.). — (6) Tudebod, Robert le Moine *(H. Occ. Cr.*, III, 50, 98, 103, 109, 193, 206, 210, 854, 863, 865); sur son rôle à Antioche, Marra, Tortose, Jérusalem, Joppé, voir Baudri, Guibert, Albert *(ibid.*, IV, 91, 97, 216, 223), Orderic Vital, III, 587, 599. — (7) Hériman de Laon ci-dessus cité. — (8) Vaissète, *Hist. Lang.*, nouv. éd., III (index).

qui joua un grand rôle à la fois dans les croisades d'Espagne et dans celles de Syrie. Epoux d'Elvire, fille naturelle d'Alfonse VI de Castille, il avait participé à la grande expédition de 1087 au delà des Pyrénées (1). Neuf années après, l'un des premiers, il prit la croix.

On sait, d'après son panégyriste, Raimond d'Aiguille, quelle place il occupa dans la guerre sainte, où il fut, à côté de son rival Boémond, le véritable chef des croisés, bien plus que le pieux Godefroi de Bouillon et que les brillants chevaliers, Robert de Flandre et Robert de Normandie. C'était, non seulement, comme le Naimes de l'épopée, un homme de guerre brave et expérimenté, qui donna à Dorylée, à Antioche, à Jérusalem, des preuves de sa valeur, mais encore et surtout un diplomate et un politique avisé, prudent, réfléchi, « un autre Aaron », ainsi que l'appelle Baudri de Dol. Ses ennemis lui reprochaient sa souplesse ; ils lui ont donné les traits d'un calculateur froid et égoïste, de caractère peu sûr, intrigant et ténébreux, astucieux et caressant. Mais il faut se souvenir qu'il eut pour adversaires, outre les Normands, tels que l'anonyme des *Gesta* et Raoul de Caen, les panégyristes des Lorrains, tels qu'Albert d'Aix, et même, quoique à un moindre degré, des chroniqueurs français qui ont subi l'influence des *Gesta*, comme Baudri et Guibert (2). Turold, qui a su se dégager des préjugés étroits de sa province et qui exalte équitablement les diverses nationalités provinciales, a pu être attiré par cette haute figure de sage, encore grandie par le prestige de deux Croisades. D'ailleurs, il convient de noter que Raimond était le seigneur de cette abbaye de Saint-Gilles, pour laquelle le trouvère a un culte tout particulier (3). Enfin, celui-ci attribue à Naimes un titre élevé que Raimond de Saint-Gilles portait réellement, puisque le comte de Toulouse était aussi duc de Narbonne ou de Gothie (4).

Il existe, il est vrai, d'autres grands seigneurs de l'époque du poète auxquels il a aussi pu penser. Tels sont, outre Aimeri Ier

(1) Voir ci-dessus livre Ier, ch. III et IV. — Orderic Vital, IV, 75 ; V, 133. — Vaissète, II, 468-470. — (2) Sur le rôle de Raimond de Saint-Gilles, voir Tudebod, Raimond d'Aiguille, Raoul de Caen, Robert le Moine *(Hist. Occ. Cr.*, III, *passim*, index, p. 978 à 980) ; c'est un « grand nom », dit Raimond, d'Aiguille (p. 275) ; Guibert, Baudri, Foucher, Albert d'Aix *(ib d.*, IV, index, 792-795), « armis mirabiliter industriaque claruit » (Guibert. 229) ; « alter Aaron » (Baudri, p. 16) ; *Gesta*, éd. Hagenmayer, ch., III note 3, p. 131.; Raoul de Caen, ch. XV, malgré son hostilité, le dit « *vir aequitatis cultor, iniquitatis ultor, ad timidos agnus, ad tumidos leo* » ; Orderic Vital, III, 469, 583, V, 62, 69, 124, 126. — (3) *Ch. de Roland*, vers 2096. — (4) Vaissète, III, 655 (charte de 1124) ; F. Lot, *op. cit.*, p. 211 (charte de 1079). — Teulet, *Layettes*, I, n° 28. — Charte de 1112, « *R. dux Narbonnensis* », *Cart. Cluny*, éd. Bruel, V, n° 3908.

et Aimeri II de la puissante maison de Rancon en Saintonge, dont un membre prit part à la croisade de Cutanda (1120) (1), Aimeri IV, vicomte de Thouars, le beau-frère de Guilhen VII (2), qui est sans doute le même que ce vicomte de Thouars qu'on trouve déjà en Syrie, où il combat, de 1095 à 1099, en compagnie d'Hugues de Lusignan, et dont parle aussi le fragment provençal de la *Chanson d'Antioche* (3). Il y avait également en Gascogne un Aimeri, comte de Fezensac (XIe siècle) (4), et un Aimeri, seigneur de Bourg-sur-Gironde (1108) (5). Toutefois aucun de ces personnages n'a porté le titre ducal, et ils n'eurent point l'illustration des Aimeri de Narbonne que guettait l'épopée. Aimeri Ier, l'époux de Mahaut, veuve du comte de Barcelone, est l'une des figures marquantes de la France méridionale. Il avait pris part aux premières croisades en Orient, où il alla seconder son beau-frère Boémond, prince d'Antioche, entre 1103 et 1106. Il y reçut même, d'après une lettre de l'évêque d'Albara, qui annonce sa mort (1106), soit du prince d'Antioche, soit du roi de Jérusalem, le titre d'*amiral* ou d'émir (6). Son fils Aimeri II, plus célèbre encore, fut l'un des héros des croisades d'Espagne, où il vint en aide à son frère utérin, le comte de Barcelone, Raimond Bérenger III, et au roi d'Aragon, Alfonse le Batailleur. Il contribua pour une large part à la conquête des Baléares, aux victoires de Martorell et de Barcelone (1114, 1116). Il devait tomber glorieusement aux côtés de Bertrand de Laon, de Centulle V de Béarn et des chevaliers gascons ou normands sur le champ de bataille de Fraga (1134) (7). Il n'est pas impossible que la physionomie héroïque des Aymerides, ces protagonistes de la Geste des *Narbonnais*, soit sortie de la grande et grave figure du duc Naimes, inspirée par celle des deux premiers Aimeri de Narbonne.

Les personnages de premier plan non légendaires, empruntés au milieu contemporain des croisades : Olivier — La figure du duc Naimes ne doit donc presque rien à la légende, c'est du présent qu'elle tire sa vie. Sur les quarante personnages qui évoluent autour de Charlemagne dans le poème de Turold, on n'en peut rattacher encore que trois autres, Anséis, Ogier, Girart de Roussillon, aux éléments légendaires, et ils ne peuvent plus être rangés parmi les héros que le poète a mis au premier

(1) Ci-dessus livre Ier, ch. IV. — Richard, *Comtes du Poitou*, I, 161, 165, etc. — (2) Richard, *op. cit.*, I, 297, 301, 356, etc. — (3) *H. Occ. Cr.*, III, 400. — Ch. d'Antioche, poème provençal, p. p. P. Meyer, *Arch. Or. Latin*, II, 507. — (4) Généalogies des comtes de Fezensac, citées ci-dessous, ch. IV. — (5) Charte de Gaucelme de Lesparre (1108) citée ci-dessous, *Ibid.* — (6) Vaissète, II, 375, 415, 433, 569. — 7) *Ibid.*, II, 569, 613 616, 699 ; Orderic Vital, V, 21 ; Zurita, I, fo 27.

plan Au contraire son génie lui a permis de tirer, du milieu chevaleresque et féodal où il a vécu, la plus belle de toutes les physionomies de son épopée, celle d'Olivier. Ce preux est vraiment, à côté de Roland, le principal acteur de ce drame héroïque. Son image se détache avec une fermeté, une profondeur, une vérité et une beauté saisissantes (1), auprès des portraits de Charlemagne, de Roland et de Turpin, et comme l'idéale image de la loyauté et de la fidélité, en regard de la physionomie du traître Ganelon. Il ne doit rien à la légende carolingienne. Tout au plus un embryon de légende monastique apparaît-il autour de cette figure dans le premier quart du XIIe siècle, puisque la *Chanson de Roland* atteste qu'on voyait à Saint-Romain de Blaye le blanc sarcophage où reposait Olivier (2). Le nom que le poète a donné à ce héros de l'amitié et de la loyauté chevaleresque, celui d'Olivier (*Oliverius*), est fréquent dès le XIe siècle. Les érudits allemands (3) se sont imaginés à tort que ce vocable était d'origine anglo-saxonne. Ils citent à l'appui de leur théorie l'histoire de cet Elsmerus ou *Oliverius*, ou *Ethelmerus*, qui, d'après Guillaume de Malmesbury, fut astrologue, mathématicien et mécanicien vers 1066, dans l'abbaye anglaise où a écrit le chroniqueur (4). C'est du moine de Malmesbury qu'Aubri des Trois Fontaines a extrait la mention de ce moine savant (5).

L'examen des documents dément cette hypothèse exclusive. On trouve en effet des féodaux du nom d'Olivier en Aquitaine. L'un deux, vicomte de Castillon-sur-Dordogne, fut le promoteur de l'établissement des chanoines réguliers de Saint-Augustin à Saint-Emilion, dans le diocèse de Bordeaux (entre 1059 et 1088)(6). Un frère de cet Olivier fut moine à l'abbaye de Nanteuil au diocèse de Saintes (6). Son successeur Pierre, vicomte de Castillon, s'illustra à la première croisade, notamment à Antioche et à Tripoli (7), à côté de Guillaume de Montpellier. Or, il avait pour frère un certain Olivier, qui l'a peut-être accompagné dans cette fameuse expédition et qui fut le gendre de Foucauld d'Archiac (8), l'un des barons saintongeais, compagnons de Guilhen VII à Cutanda (9). Il est également curieux de constater l'existence de

(1) Ch. de Roland, vers 176, 576, 586, etc. — (2) J. Bédier, III, 350 ; C. Jullain, *Romania*, XXV (1896), 161.— (3) H. Wendt, *Die Oliviersage, in altfranzösischen Epos*, Kiel, in-8°, 1900, p. 8 et sq. — (4) *Guill. de Malmesbury*, livre II, ch. CCXXV, éd. Stubbs, I, 273. — (5) Aubri des Trois-Fontaines, dans *Pertz*, XXIII, 793.— (6) Corresp. d'Urbain II, 1097 (*Rec. H. de Fr.*, XIV, 726). — (6) Lettre adressée à Urbain II (1097) citée ci-dessus. — (7) *H. Occ. Cr.*, III, 33, 50, 98 (Tudebod): 132 (Raimond d'Aiguille) 770, etc. ; IV, 38 (Baudri), 168 (Guibert). — (8) *Chr. Saint-Martial de Limoges*, éd. Duplès Agier, 60-61.— Geoffroi de Vigeois, éd. Labbe, II, 332.— (9) Ci-dessus livre Ier, ch. IV.

plusieurs chevaliers du nom d'Olivier en Béarn. L'un d'eux, Olivier (*Olivarius*) de Montgiscard, est le vassal fidèle (*meus varo*) de Gaston de Béarn, et tous deux fondent d'un commun accord, dans la vicomté de Dax, dont Gaston était le détenteur, une église en l'honneur de la Vierge, de la Trinité et du Saint-Sépulcre, qu'ils donnent à l'évêché gascon de la Chalosse (1107, 1108) (1). Dix ans auparavant, il est question, dans une charte en faveur d'un monastère des confins du Béarn et du Bigorre, du seigneur d'Arbecave, Olivier (*Oliver*), et de son frère Roland (*Rodlan*), qui sont témoins dans une donation du même Gaston V, à côté de la comtesse de Bigorre, Béatrix, d'Oger de Miramont et d'Eudes de Castillon (2). Une autre charte atteste la présence d'Olivier d'Arbecave à la bataille de Cutanda (juin 1120). Tous ces barons béarnais ont pris vraisemblablement part aux grandes expéditions franco-aragonaises de 1114 et de 1118, auprès de Gaston V. On trouve encore quelques personnages désignés sous ce même nom d'Olivier en Bordelais (3), en Auvergne (4), en Limousin (5), en Languedoc (6), en Lyonnais (7), dans la région du sud-est, notamment dans le pays d'Embrun en Dauphiné en 1106 (8). Un savant suisse, E. Ritter, se fondant sur les vers de Turold (2207), où Roland, s'adressant à son ami mourant, l'appelle

« Bels cumpainz Oliver,
Vos fustes filz al bon cunte (ou *duc*) Reiner,
Ki tint la marche del val de Runers,

a soutenu que Renier était un comte de Genève dans le val du Rhône (Runier) et qu'Olivier était aussi un comte de Génevois (9). Wendt (1900) semble accepter cette opinion (10) bien fragile, qui ne paraît reposer que sur l'identification du *val Runier* avec la vallée du Rhône. W. Tavernier (11) estime qu'il s'agit d'un comte de Viviers ; il s'appuie sur un passage de *Garin le Loherain*, où Viviers est nommé après Pierrelate, et sur une autre strophe d'*Aimeri de Narbonne*, où il est question d'Achart de Viviers.

(1) Charte du chapitre de Dax (1101-02), Marca, *Béarn*, 401-402. — (2) Charte de 1096, *ibid.*, 356. — (3) Olivier, fils d'Oger de Rions ; Olivarius de Turre, 1080 (*Vita* 1e *S. Gerardi*, 132. — *Petit cart. de la Sauve*, f° 1). — Le vicomte *Olivier*, seigneur de Saint-Emilion, 1068-1080 (charte dans *Gal. Chr. nov.*, II, p. 324, n° 61). — (4) *Oliverius* souscrit une charte (vers 1020-30), *Cart. de Brioude*, n° 300. — (5) Oliverius del Bose, *Cart. de Beaulieu*, n° 192 (XIIe s.) - Oliverius de Turribus (de Lastours) (*R. H. Fr.*, XII, 422). — (6) Olivier, chevalier de Melgueuil (1130) (*H. de Fr.*, XV, 371). — (7) Plusieurs *Oliverius*, *Cart. Lyonnais*, 156, 57, 69. — (8) D'après Tavernier et Wendt. — Les *Régestes* Dauphinois n'indiquent aucun Olivier, 356. — (9) E. Ritter, Olivier et Reiner, comtes de Genève, *e. r.* dans *Romania*, XVII, 335. — (10) Wendt, ch. II. — (11) Tavernier, *Z. f. fr. Sprache*, 1911, p. 126.

Mais il est évident qu'il y a loin de Viviers ou Runiers à Viviers et d'Achart à Olivier. Signalons enfin un héros de la première croisade de Nicée et d'Ascalon, Olivier de Château-Jussey (1), que mentionne Albert d'Aix, parmi les contemporains de Turold, et surtout Olivier de Ramerupt, en Champagne. Celui-ci était le fils d'André (2), le frère du fameux Ebles de Roucy, l'un des organisateurs des Croisades d'Espagne, et le neveu de Félicie, reine d'Aragon, le cousin par conséquent d'Alfonse le Batailleur et de Rotrou le Grand, ces prototypes de Roland.

Faut-il attribuer à la Normandie ou à la Bretagne française la principale part dans le choix du poète ? On serait tenté de l'admettre. Turold est normand ; il a pris principalement en Basse-Normandie ou en Bretagne française, dans la région voisine de l'Avranchin, le nom de Roland, et dans la figure réelle de Rotrou du Perche quelques-uns des traits de la figure épique du neveu de Charlemagne. Il est assez naturel que le fidèle ami de Roland ait aussi un nom d'origine normande ou bretonne. Ecartons d'abord un brigand féodal, Olivier, baron de Pontchâteau dans le pays de Nantes (3), dont Conan IV, duc de Bretagne, dut réprimer les rapines (1120-25). Nous trouvons précisément à l'époque de Turold, en Bretagne française, une famille de grands seigneurs de premier rang, chez lesquels le nom d'Olivier est presque héréditaire. Ce sont les sires ou *princes* de Dinan. Olivier de Dinan est l'allié du duc Conan IV en 1064 contre ses vassaux rebelles du pays de Dol (4). Un autre Olivier, prince de Dinan, est témoin en 1110 dans une charte de Conan IV ; il assiste en 1119 aux obsèques d'Alain Fergant, et ce même prince fonde en 1137 l'abbaye cistercienne de Notre-Dame de Broquien, au diocèse de Saint-Brieuc (5). Ce nom d'Olivier foisonne en Normandie à la fin du XIe siècle et dans les premières années du XIIe. Guillaume de Jumièges mentionne un chevalier ainsi nommé, qui se fit moine à l'abbaye du Bec (6). Des clercs appelés *Olivier* figurent à cette époque dans le cartulaire inédit de Saint-Martin

(1) Albert d'Aix *(H. Occ. Cr.*, IV, 317, 494). Ce Jussey est probablement le gros bourg de la Franche-Comté, situé sur l'Amance, non loin de Vesoul, et qui possédait une importante maison seigneuriale éteinte au XVIe siècle, Condriet et Châtelet, *Histoire de Jussey*, 1876, in 8°. — En 1099, dans une charte de l'évêque de Nevers, figure un Olivarius, *Gallia Chr.*, XIII, *instr.*, 337. — (2) Genealogia regum Francorum *(H. de Fr.*, XIX, 6) ; les frères d'Olivier sont Ebles, évêque de Châlons, et Hugues, *comitem in Hispania*. — (3) *Cart. de Redon*, p. 392 (1120-30). — Morice, *Preuves*, I, 553 — (4) La Berderie, *op. cit.*, III, 20. — (5) *Cart. de Redon*, p. 360. — Chartes d'octobre 1119 (Morice, I, 103) et de 1137 *(ibid.*, II, CXLII). Six *Olivier*, chevaliers ou clercs, figurent dans le *Cartulaire de Redon*, 235, 338 (parmi eux Olivier du Pont, seigneur considérable de la région au XIIe siècle, première moitié), p. 394. — (6) G. de Jumièges dans Migne, *P. L.*, CXLIX, col. 854.

de Séez (1). Quant aux chevaliers du nom d'*Olivier*, on les voit apparaître presque à chaque feuille des cartulaires de Séez et du Mont Saint-Michel. C'est, dans ce dernier, *Oliverius de Varesna* (Varenne) qui fait une donation confirmée par Mathilde, fille d'Henri Ier Beauclerc et femme de Conan III, comte de Bretagne (vers 1113) (2). Un autre Olivier, seigneur de Dessertines, signe comme témoin une charte de l'abbaye, au sujet d'une dîme que restitue Simon de Balliol (3). Un Olivier de Fresnay (*de Fraxino*) est en 1103 le prisonnier de Robert de Bellême (4). Dans les comtés du Perche et d'Alençon, domaines de Rotrou, en cette région où règne l'influence de Saint-Martin de Séez, voici entre autres Olivier d'Aunay (*de Alneto*) contemporain de Geoffroi d'Escures (5), Olivier de Saint-Hilaire (6) ; Olivier de Merula, près de Courtomer (7) ; Olivier Pellis Encisa (8), compagnon du comte Roger de Montgommery ; Olivier, seigneur de Laire (9). Le nom de Rainier ou Renier, le père d'Olivier, n'est pas moins fréquent en Normandie, il est porté par des clercs moines ou abbés (10) et même par un évêque normand de Bath (11), qui dut son élévation à Henri Ier, ainsi que par des chevaliers, dont l'un est l'héritier de Foulques de Saint-Aubin (12). Peut-être faut-il voir dans le val Ranier, soit ce val Hermier (*Vallis Hermeri*), qui se trouvait dans la forêt du Perche et dont Rotrou III fit don au XIIe siècle à l'abbaye de la Trappe (13). Peut-être s'agit-il d'un val de *Rivier*, ainsi que le proposent divers éditeurs (14), qui pouvait être ce lieu de Rivière (*de Rivaria*) que mentionne en Basse-Normandie une bulle d'Urbain III (1186) (15), de même que le val de Runier pourrait être *Runiacum*, la localité qui devint ensuite Saint-Josse, célèbre par son abbaye (16). Peut-être enfin est-il question de quelque seigneurie qui appartint à la grande famille de Reviers ou Redvers, célèbre dans l'histoire de la Normandie et de l'Angleterre. Ces hauts barons, dans l'un desquels on pourrait voir le comte Renier, seigneur du val Runier, de la *Chanson de Roland*, ont joué un rôle consi-

(1) *Cart. de Séez* (inédit), f° 15, 146 et sq. — (2) *Cart. du Mont Saint-Michel*, f° 74. — (3) *Ibid.*, f° 100. — (4) Orderic Vital, IV, 180. — (5) *Cart. de Séez*, nos 26, 30, 282. — (6) *Ibid.*, f° 18 (fin XIe siècle). — (7) *Ibid.*, nos 105, 106 (1094). — (8) *Ibid.*, n° 102. — (9) *Ibid.*, n° 8 (avant 1060). Toutes ces chartes sont du XIe siècle ou des premières années du XIIe. — (10) Orderic Vital, II, 81, 82, 95 (un prieur de Saint-Evroult, un abbé de la Trinité de Rouen). — (11) *Ibid.*, IV, 164. — (12) *Ibid.*, II, 471. — (13) *Cartulaire de la Trappe*, pp. Charencey, p. 583, 587, 599 (bulle d'Alexandre II, 1173). — (14) Gautier donne la leçon « *val de Rivier* » ; Longnon (Raoul de Cambrai, p. 375) y voit le *pagus Ripuarius* (Cologne). — (15) Une « *ecclesia Riveria* » est mentionnée dans la région de l'Eure ; bulle d'Urbain III (1186) ; (*Gallia Christ.*, XI, 248 c. Instr.). — (16) Orderic Vital (II, 135).

dérable au temps de Turold, d'Henri Ier et de Geoffroi le Bel. Ils avaient des seigneuries importantes à Nehou, auprès de Saint-Sauveur-le-Vicomte et de Valognes, ainsi qu'à Montebourg dans l'Avranchin (1). Ils furent en rivalité avec les Sai, dont l'un semble avoir été le protecteur de Turold, et une chronique nous apprend qu'un Reviers fut assiégé et fait prisonnier dans un château de l'Hum (2) (*de Hulmo*), qui rappelle par sa situation et son nom le fief du fidèle Gualter, vassal de Roland.

Le nom d'Olivier semble donc avoir été suggéré au trouvère par celui des nombreux chevaliers du Midi, de Champagne, de Normandie ou de Bretagne française qui portaient ce vocable à cette époque. Mais les traits du personnage lui-même sont visiblement inspirés par le milieu chevaleresque des premières croisades. Partout, dans le poème, Olivier est le type de la bravoure réfléchie, de la courtoisie, du courage à toute épreuve.

En nule tere n'ad meillor chevaler (vers 2214)

dit son ami Roland ; nul ne l'égala pour rompre les lances, percer les boucliers, briser les hauberts dans la bataille. Il est « *li proz* et *li gentilz*, *li pros* et *li curteis* », l'égal en courage de Roland (vers 176, 546, 559, 794, 1093, 1094, 1516) ; Roland lui-même en convient et le trouve seul digne de lui être comparé (vers 1094, 1095). Son épée Hauteclere accomplit presque autant de prouesses que Durendal. Avec Roland il peut seul partager le commandement (vers 575, 576, 585, 586). Mais il est aussi prudent que brave :

Rollant est proz e Oliver est sage (vers 1093) ;

il excelle à « tenir et conseiller prudhommes » (vers 2212). Lui seul ose blâmer l'orgueilleuse témérité « la *légerie* » (vers 1726) de Roland, parce que le vrai courage, comme il le dit, « est bon sens, non folie, et qu'il vaut mieux mesure que démence » (vers 1725). Délicieuse et charmante figure que celle de ce précurseur des Bayard et des Marceau, bon, humain, généreux, ménager du sang des siens, d'une franchise parfois rude, mais si loyale, dévoué jusqu'à la mort à ses amitiés, fidèle à son Dieu, à son roi, et dont la dernière pensée est pour son ami Roland, pour Charlemagne et pour douce France ! (vers 2017, 2018).

Il est évident que le poète en a surtout tiré les traits de son imagination géniale, mais il a pu avoir sous les yeux des modèles

(1) Charte de 1080 (Richard de Redvers et son fils Baudouin), *Gallia Chr.*, XI, n° 4, col. 229 ; Orderic Vital, III, 351 ; IV, 95, 110, 276. — Le Prévost, *Notes sur le départ. de l'Eure*, 125. — (2) Orderic Vital, V, 104-105.

imparfaits que nous ignorons. Parmi ces Olivier du pays de Dinan, de l'Avranchin, de la région d'Alençon, d'Argentan et de Perche, il est possible et même probable que plus d'un dut, comme les Escures, les Bordet, les Sai, accompagner en Espagne Rotrou, le vainqueur de Tudela et de Saragosse (1). La pénurie des documents sur les croisades d'Espagne explique que leur nom ait sombré dans l'oubli. D'autre part, un grand seigneur de la famille des Roucy, cousin de Rotrou et d'Olivier de Ramerupt, issu de la grande famille des Roucy, Bertrand de Laon, comte de Logroño et de Carriou, qui combattit pendant vingt-quatre ans aux côtés d'Alfonse le Batailleur et qui tomba héroïquement sur le champ de bataille de Fraga (été de 1134), paraît avoir présenté quelques-uns des caractères qui distinguent Olivier dans la *Chanson de Roland*. Brave comme Olivier, intrépide comme celui-ci, il en avait la prudence et la sagesse, si l'on en juge par l'anecdote que rapporte une chronique au sujet du combat, où il trouva la mort. De même qu'Olivier à Roncevaux, il avait proposé d'attendre l'arrivée de secours pour engager l'action contre les Maures, mais, comme Roland, l'impétueux Alfonse avait raillé son sage conseiller de cet accès de prudence et Bertrand s'était jeté dans la mêlée l'un des premiers, pour montrer que la sagesse et non la crainte avait inspiré son avis (2). Que l'on combine avec cette noble figure celle des brillants chevaliers gascons, aquitains, comtois, normands ou bretons, qui, soit aux croisades d'Espagne, soit à celles d'Orient, ont illustré le nom d'Olivier par leurs exploits, et on admettra que Turold n'a pas eu besoin de rechercher dans le passé cet admirable portrait, dans lequel il a synthétisé l'élite de la chevalerie de son époque et les hautes vertus dont elle fut capable. En réunissant les souvenirs de la réalité présente, il a créé la physionomie si douce, si noble et si pure de l'ami de Roland; il lui a donné une vie et un charme qu'aucune des figures dessinées dans les autres chefs-d'œuvre de l'épopée n'a dépassés.

Le poète a voulu aussi idéaliser deux autres modèles de la constance dans l'amitié, soit entre égaux, soit entre suzerains et vassaux. Pinabel nous est représenté comme un bon chevalier, « l'ami et le pair » de Ganelon (vers 363). Il est un modèle de vaillance, aussi droit dans ses jugements que disert dans ses discours :

Ben set parler e dreite raisun rendre
Vassals est bons por ses armes défendre (vers 3784-85).

(1) Ci-dessus, livre Ier, ch. IV et V. — (2) Orderic Vital, V, 21 (dialogue entre Bertrand de Laon et Alfonse).

Lorsque Ganelon lui demande d'être son champion en justice, Pinabel se croit obligé par son amitié et son passé d'homme d'honneur de prendre en mains une cause que personne n'ose soutenir. Sa fière contenance provoque les sympathies des plus courtois, les barons d'Auvergne. Au combat judiciaire à Aix-la-Chapelle, cet adversaire « forz, *isnel* (prompt) e legiers », suscite l'admiration de son propre adversaire, Thierri d'Anjou qui lui rend hommage en ces termes :

> Grans ies e forz e tis cors ben mollez ;
> De vasselage te connoissent ti per.

Vainement lui propose-t-on de renoncer à défendre son ami, il s'y refuse, préférant la mort au blâme :

> Mielz voeill murir qu'il me seit reprovet (vers 3909).

Ce personnage, comme celui d'Olivier, ne doit rien à la légende. Il représente avec force et vérité l'un des traits permanents des vertus de la classe chevaleresque, à savoir l'attachement invincible au « pair », au compagnon de guerre. Mais le poète lui-même semble avoir pris soin de désigner un gentilhomme de son temps, qui n'a pas laissé d'autre trace dans l'histoire, en donnant à Pinabel pour fief ce château de Sorance (vers 3783), qu'on retrouve dans une localité assez connue de la vallée d'Aspe (1). Ce preux serait donc un Béarnais ou un Gascon, et les traits sous lesquels Turold le présente s'accordent avec ceux que l'on reconnaît dans ces montagnards de la région pyrénéenne, ancêtres des cadets de Gascogne, musclés, lestes, braves, dont le rôle fut si considérable dès l'époque des Croisades. On trouve précisément deux noms de lieux, qui, à défaut de celui de Pinabel, qu'on n'a pas encore rencontré dans les chartes béarnaises ou gasconnes, rappellent le héros de l'épopée. L'un est celui de Pimbus ou de Pimbo, à 4 lieues au sud d'Orthez, dans le bailliage de Navarrenx (2), non loin de Sarrance, l'autre *Pinbad* ou Pimbat, à l'est de Vic-Fezensac (3). Peut-être est-ce ainsi un des compagnons de Gaston de Béarn et de ses émules que le poète a voulu montrer, fidèle jusque dans l'adversité, à la cause d'une amitié même indigne.

Gualter de l'Hum, son fief et sa famille en Basse-Normandie. — C'est parmi les Normands que le trouvère a été chercher un héros de moins grande extraction, mais qui symbolise

(1) Ci-dessus, livre II, ch. vi. — (2) Charte de 1227, Marca, *Béarn*, 753. — Raymond, *Dict. Topog., B. P.*, 135. — (3) Charte (xiie siècle) *Cartie Sainte Marie d'Auch*, n° 138.

l'inébranlable fidélité et la bravoure à toute épreuve du vassal. C'est ce Gualter de l'Hum, dont on a vainement essayé jusqu'ici de découvrir la mystérieuse origine. Dans l'épopée de Turold, il est l'homme de confiance de son suzerain Roland. Celui-ci, avant d'occuper Roncevaux, le charge, avec 700 barons de France, de se saisir solidement des défilés et des sommets, d'où il pourra observer et arrêter ou retarder la marche de l'ennemi (vers 803). C'est une sorte de Léonidas, qui mourra avec les siens, plutôt que de faiblir à son poste. Il est l'homme de Roland, s'écrie-t-il, et ne faillira point à ce titre d'honneur (vers 801, 805). Assailli par l'armée du païen Aumaris, il lutte en désespéré, perd un à un tous ses compagnons ; il a seulement la force de se traîner, criblé de huit coups d'épieu, la lance brisée, l'écu et le haubert rompus, jusqu'auprès de Roland, pour lui demander secours. Mais il le trouve mourant, et, comme Roland ne le reconnaît pas, il se penche vers lui, en lui disant :

Ço est Gualter, ki cunquist Maelgut,
Li niés Droün, al vieill e al canut !
Pur vasselage suluie estre tun drut
Sempres murrai, mais cher me sui vendut (vers 2047-2049, 2053).

Toute la fierté du fidèle vassal, qui veut mourir, digne de l'amitié du héros, se fait jour dans ces vers. En effet, il meurt, après s'être encore battu en brave, aux côtés des deux derniers preux, survivants de la bataille, Turpin et Roland; il tombe, le premier des trois, sous l'assaut d'une nuée de païens (vers 2059, 2067, 2072, 2076). Tel est celui que le poète salue de ce cri d'admiration :

Gualters de Hums est bien bon chevaler !

L'insistance avec laquelle le trouvère appelle l'attention sur ce modèle de vassaux montre assez que Gautier était un chevalier, auquel Turold portait une affection toute spéciale. La détermination de son identité présente un intérêt de premier ordre pour la question de l'origine de Roland et du poète lui-même. Dès 1883, Gaston Paris posait fort bien le problème, quand il écrivait : « Si l'on pouvait identifier ce Hum avec sûreté, on saurait positivement si la *Chanson* connaissait encore le pays dont Roland était comte » (1), et on pourrait ajouter : celui d'où Turold lui-même était originaire. Malheureusement, les recherches, s'il en a été fait, sont restées jusqu'ici infructueuses ; presque tous

(1) *Romania*, XI, 408.

les critiques ou les commentaires n'ont pas même tenté de les aborder. Nous espérons avoir réussi à déterminer la situation du fief de l'Hum et l'identité de la famille qui le posséda pendant trois siècles.

Notons d'abord que le nom de ce fief, l'*Hum* ou l'*Um*, est assez commun en Normandie et dans l'Ouest. Il vient de la présence de bouquets ou de forêts d'ormes (*ulmi*). C'est ainsi que dans la Haute-Normandie on trouve le Houlme, dans le canton de Maronne, à deux lieues nord-ouest de Rouen, et dans la région de Saint-Calais voisine du pays bas-normand, l'Homme, près du confluent de la *Veuve* et du *Loir* (1). Il y a même toute une petite région boisée et marécageuse qui portait le nom de Houlme ou de *Houme* (*pagus Hulmetus* ou *pagus de Ulmo*), dès le XIe siècle, et qui formait l'un des cinq archidiaconés de l'évêché de Séez, jusqu'à la Révolution. Elle comprenait 125 paroisses, réparties entre les quatre doyennés de Briouze, d'Asnebec, d'Ecouché et d'Argentan. Adossée aux hauteurs boisées qui s'étendent du massif d'Ecouves jusqu'à ceux d'Andenne et d'Halaise, cette région descendait jusqu'à la rive droite de l'Orne ; elle parvenait au nord jusqu'à la forêt de Gouffern et à la campagne de Caen (2). Mais le *Houlme* est un nom de pays ; ce terme ne s'applique pas à un fief. Nous avons au contraire relevé les noms de vrais fiefs ou de terres qui portent la dénomination de *Hum*. C'est d'abord en Haute-Normandie, près de Beaumont-le-Roger, le domaine du Homme, détenu vers 1160 et 1175 par Odon et Guillaume de *Hummo*, possesseurs d'un château-fort important (3). En Basse-Normandie, dans le Perche, dont une partie dépendait aussi du duché de France, les cartulaires du XIIe et du XIIIe siècle mentionnent quelques noms de membres de familles féodales obscures, par exemple une *Placensia* de *Ulmo*, un Simon et un Hugues de *Ulmeio* (1188)(4). Il y avait même, dans le territoire de Moulins-la-Marche, à 3 lieues 1/2 nord-est de Mortagne et à 8 d'Alençon, deux terres de l'Hum, dont l'une appartenait à *Gualterus* de *Ulmo* et l'autre à *Johannes de Ulmo* (1229) (5). Dans le même arrondissement de Mortagne, à 18 km. du chef-lieu, se trouve, sur un coteau voisin de l'*Huisne*, affluent de la *Sarthe*, la commune du *Hôme*

(1) Joanne, *Dict. Geogr. France* (1888), tome III. — *Dict. Georg. Univ.* (1850), V² 82, 119. — (2) *Dict. Géogr. de Vosgien* (1750), 277. — Angot des Rotours, Le pays de Houlme, *Bul. Soc. Orne*, XVII (1898), 442 et sq. — L. Duval, *Essai sur la topog. ancienne de l'Orne* (1882), in-8°. — (3) Chartes analysées par Le Prévost, *Notes sur l'Eure*, p. 9 et 93. — (4) *Cart. de la Trappe*, p. p. Charencey, p. 619. — (5) *Ibid.*, p. 355, 548 (Chartes de 1229 et suiv., où est aussi mentionné un Raoul Rivier (*Riveri*).

Chamondol (1). On rencontrait encore, en 1093, non loin d'Argentan, le *castrum Hulmetum* (du Hommet), où Robert Courtehcuse fit prisonnier Roger le Poitevin, comte de Montgommery (2). Mais, malgré ces similitudes, si visibles pour les deux fiefs de Hum, voisins de Moulins-la-Marche, c'est vers le Cotentin et l'Avranchin qu'il convient surtout de chercher la terre du vassal de Roland. Cette dernière région (diocèses de Coutances et d'Avranches) fit en effet partie de cette *Marche de Bretagne* (française), dont le héros était comte. Elle ne fut réunie à la Normandie qu'en 933, sous le gouvernement de Guillaume Longue Epée (3). On sait, d'autre part, que le poète a pour le pays, où se trouve l'abbaye du Mont Saint-Michel, et où il était sans doute né, un attachement tout spécial. C'est donc de ce côté qu'il a sans doute regardé, quand il a voulu introduire dans son poème le type du parfait vassal. Or, il y avait dans le pays de Valognes, au diocèse de Coutances, un château de l'Hum (*castrum de Ulmo*), dont le nom a disparu sous celui de l'Ile-Marie, aujourd'hui seul connu ; il se trouve dans la commune de Picauville et le canton de Sainte-Mère-Eglise. C'est là qu'Enguerrand de Sai, chef d'une grande famille avec laquelle Turold (4) fut en relations, et Etienne de Blois, prétendant au duché de Normandie, firent prisonniers deux partisans de Geoffroi le Bel (1136), à savoir Rainaud de Dunstanville, plus tard comte de Cornouailles, fils naturel d'Henri Ier, et Baudouin de Reviers (*de Radvariis*), seigneur de Nehou (5). Ce château avait été aussi assiégé en 1094 (6). Il paraît avoir été un des centres de la grande famille des Reviers, qui avaient d'importantes possessions en Cotentin.

Près de Montebourg, non loin de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans le diocèse de Coutances, existait aussi, à la même époque, une paroisse de Saint-Nicolas de l'Hum (*de Hulmo*) (7), connue dès la fin du XIe siècle par les cartulaires. En écartant du débat les nombreux Hommet (*Ulmetum*) qui existaient dans cette même région et qui s'éloignent trop de la forme onomastique, l'Hum (*Ulmum*), on pourrait se demander si le fief dont le héros de la *Chanson de Roland* était le propriétaire ne se trouvait pas au château des Reviers ou à Saint-Nicolas. Mais cette dernière paroisse paraît avoir eu fort peu d'importance, et quant aux Reviers, ils ne portaient point le nom de barons de *Hum*, bien qu'ils eussent

(1) A. Joanne, III (1888). — (2) Robert de Torigny, éd. L. Delisle, 1, 53. — (3) Ph. Lauer, *Raoul Ier de Bourgogne*, in-8°, 1910, p. 71. — (4) Voir ci-dessous, livre IV, ch. III. — (5) Orderic Vital, V, 104, 107. — (6) R. de Torigny, 180. — (7) *Gallia Christ.*, XI, n° 6, col. 231 et 922.

un château de ce nom ; les noms de Reviers et de Nehou étaient ceux de leurs seigneuries principales. C'est pourquoi, finalement, c'est vers l'Avranchin qu'il a paru bon de s'orienter, et ici, en effet, a bien existé, dans cet ancien territoire de la Marche de Bretagne, dont Roland fut le comte, un fief important. On en peut suivre les destinées pendant trois cents ans.

Ce fief, et c'est encore un motif qui incite à y mettre la résidence du vassal du héros, relevait de l'abbaye du Mont Saint-Michel ; dès le XIIe siècle, la forme française l'*Hum* y apparaît d'une manière certaine. Cette terre se trouve dans la paroisse de Poilley, près de la rive gauche du petit fleuve de la Sélune, dans le canton actuel de Ducey, à 2 lieues au sud-est d'Avranches. Dès 1121, le possesseur de ce fief, *Hugo de Hulmo*, apparaît dans une charte inédite, à côté d'Otton ou d'Eudes de Subligny, de Turgis, évêque d'Avranches, et de Richard, abbé du Mont Saint-Michel (1). Il semble avoir fait partie de la moyenne noblesse de l'Avranchin. Un peu plus tard, une autre charte mentionne la mort d'Hugues de l'Hum (*de Ulmo*), qui est remplacé par son fils Rualen ou Roland (*Rualendus*) (1155). Celui-ci est en différend avec le célèbre abbé du Mont Saint-Michel, l'historien Robert de Torigny, parce qu'il refuse l'hommage pour le fief d'Ascheteville et la restitution d'une somme de 16 marcs, due lors du décès d'Hugues. Finalement, un accord intervint entre l'abbé et *Rualendus* de Hum (2). Peu après on relève, dans un état des chevaliers vassaux de l'abbaye du Mont Saint-Michel, à côté du nom d'Eudes de Tanie, celui de *Ruellanus de Hume* (c'est le terme même de la *Chanson de Roland*). Le chef de cette maison ne possède pas seulement l'Hum, mais encore les terres d'Ascheteville et d'Ardevon. Un Raoul de *Hum* ou de *Humme*, probablement parent du précédent, est témoin dans une donation faite à l'abbaye ; il se trouve auprès des Peverel, des Camp, des Veim et autres chevaliers puissants de l'Avranchin (3).

C'est à la famille de *Hum*, qu'on appela ensuite famille de Houme, qu'est due la fondation d'une abbaye bien connue de l'Avranchin, celle de Montmorel, placée au pied d'une colline boisée, entre l'Ardée et le Beuvron, à 3 lieues 1/2 du Mont Saint-Michel et à un peu moins de distance d'Avranches. Rualend de

(1) Charte de 1121. *Cart. inédit du Mont Saint-Michel*, f° 110 (autres témoins Gilbert et Robert d'Avranches, Raoul de Brai, Philippe de Saint-Pierre, Jehan du Mont). — (2) Acte de 1155 et suiv., *Cart. Mont Saint-Michel*, fol 113, 122, 124, 126. — (3) Rôle des chevaliers relevant du Mont Saint-Michel (ver. 1178) et actes postérieurs (XIIe siècle), *ibid.*, fol. 122, 124, 125.

Hum (*de Hulmo*) et Jean de Suligny y appelèrent de Saint-Victor de Paris le premier abbé, Raoul, et le dotèrent de terres dans la paroisse de Poilley. Ruallend de Hum en fut proclamé le patron, y reçut la dignité honorifique de chanoine profès (*canonicus professus*), et les seigneurs de Hum ou de Houme, ses descendants, eurent non seulement leur tombeau dans le chœur, mais encore leurs armoiries ou litre (*bande de couleur*) sur le pourtour de cette partie de la chapelle de l'abbaye. Chaque jour, les chanoines célébraient l'office divin pour le seigneur de Hum, leur fondateur, dont la famille ne cesssa de leur témoigner sa générosité. En effet, Alain de Hum (*de Hulmo*) (1210), Ruallenus et Philippe, fils de Roland de Hum, le contemporain de Robert de Torigni, puis Jeanne de Hum, la fille de ce Roland (*Rualeni filia*), et son fils Olivier, qui se fit clerc (1230, 1255), ensuite son mari Gervais de Buat et Guillaume de Hum (*de Hulmo*), époux probable d'une petite-fille de Rualenus (1268), ajoutèrent aux donations précédentes d'autres générosités, au cours du XIIIe siècle. Finalement, au XIVe et au XVe, les seigneurs de l'Hum ne sont plus représentés que par Jean, qui lègue à l'abbaye une somme pour fonder trois obits (1339), et que par Guillaume « *de Hulmo* » (1400-1411), avec lequel cette maison paraît s'être éteinte, et qui fut abbé de Montmorel (1). Le monastère célébra jusqu'à la Révolution les messes et les obits pour le repos de l'âme de ces seigneurs, qu'on appelait indifféremment du nom de sires de l'Homme, de l'*Houme*, ou de l'*Hum* (Ulmo) (2). La forme française *Hume* ou Hum apparaît dans le rôle des vassaux de l'abbaye du Mont Saint-Michel vers 1170 (3). Ces féodaux, que des liens étroits rattachaient ainsi à la grande abbaye de Basse-Normandie, étaient également placés pour une partie de leurs terres dans la mouvance de l'évêché d'Avranches. Ils devaient, pour leur fief de l'Hum, le service d'un chevalier à l'évêque, en temps de guerre. A la prise de possession de l'évêché par chaque nouveau titulaire, ils étaient tenus de conduire le prélat, qui allait nu-pieds, depuis l'église Saint-Gervais jusqu'à la porte de l'abbaye Saint-André d'Avranches (4). L'identité complète du nom de ce fief l'Hum (*Ulmus*) avec la forme romane conservée dans la *Chanson de Roland*, attestée dans le rôle des vassaux de l'abbaye du Mont-Saint-Michel (1170) ; la

(1) Actes du *Cartᵉ de Montmorel*, pp. Dubosc (XIIIe-XVe siècle), n°3, 9, 10, 12, 22, 149, 150, 190, 208, 210-212, 214-219, 220, 222, 223, 226, 230, 293 et état des obits, p. 293. — *Gallia Christ.*, XI, 535, 536. — Extraits du cartᵉ de Montebourg, p. p. Bottin, p. 103 (Charte 1514). — (2) Cartᵉ de *Montmorel*, I, p. 297. — *Gallia Christ.*, XI, 536. — (3) *Cartᵉ du Mont Saint-Michel*, fol. 124. — (4) Inform. du bailli de Cotentin (1336), *Cartᵉ de Montmorel*, n° 24.

situation de cette terre seigneuriale, au cœur même de l'Avranchin, partie de l'ancienne Marche de Bretagne, le pays de Roland; enfin la condition vassalique de ces seigneurs à l'égard de la grande abbaye normande, chère à Turold, telles sont les raisons, décisives à nos yeux, qui paraissent permettre d'identifier le fief de l'Hum, dans la paroisse de Poilley, avec celui dont fut maître le héros, qui tomba aux côtés de son suzerain sur le champ de bataille de Roncevaux, et auquel le trouvère a ainsi conféré le privilège de l'immortalité. Le nom de ce héros lui-même importe peu. Les Gautier (*Gualter*) étaient légion en Normandie ; on les rencontre à chaque pas parmi les témoins, dans les chartes et notamment dans le cartulaire de Saint-Evroult. L'un d'eux porte même le nom de *Gautier d'Espagne* (fin du XIe siècle) (1), sans autre désignation. Il n'est pas impossible qu'un seigneur de l'Hum ait été pourvu de ce nom de Gautier, avant Hugues, qui se trouve le premier mentionné dans les chartes du Mont Saint-Michel.

Ainsi, parmi les huit personnages de premier plan, dont les portraits se détachent en haut relief dans l'épopée de Turold et autour desquels se concentre l'attention, comme dans une tragédie classique, un seul, Charlemagne, doit beaucoup à la légende historique et monastique. Encore le poète a-t-il transformé et vivifié la physionomie du grand Empereur, en juxtaposant au roi-prêtre et au souverain à demi surnaturel le chef de la Croisade universelle, le suzerain féodal de la chrétienté d'Occident et surtout de la France, l'homme enfin auquel rien d'humain n'est étranger. Si le trouvère a emprunté à l'histoire et à la légende les noms, les titres et quelques actes de Roland et de Turpin, son génie seul, travaillant sur les données concrètes de la réalité contemporaine, a su leur conférer le don suprême de la vie qui manquait à leurs physionomies, en composant, au lieu de pâles figures, ombres vaines d'un passé aboli, ces portraits colorés, qui semblent encore frémir des nobles passions de l'époque des Croisades. Quelques médiocres données transmises par la légende au sujet d'un Wenilon lui ont permis de tracer, à l'aide des éléments de la réalité récente, la figure d'une netteté si pénétrante, où il a symbolisé à jamais la déchéance morale du chevalier félon. Il est douteux que Turold doive quelque chose au souvenir du duc gascon Naimon. C'est, au contraire, à la lumière des souvenirs du monde chevaleresque des Croisades qu'il a pu dresser de pied en cap l'image du grand soldat et du sage conseiller de Charlemagne, Naimes. Enfin, c'est à l'observation seule du milieu féodal trans-

(1) Orderic Vital, II, 403; V, 181 (acte de 1080; cartᵉ de Saint-Evroult).

formé, épuré, exalté dans son idéal par l'esprit de la chevalerie et des guerres saintes, sans aucun recours aux éléments légendaires, qu'il doit l'idée initiale de ce triptyque, dédié à l'amitié, à la fidélité, au dévouement vassalique, où se détachent avec tant d'éclat les figures d'Olivier, de Pinabel et de Gautier del Hum.

Les légendes historiques et monastiques ne sont donc intervenues que pour une part secondaire dans l'élaboration des caractères des principaux personnages de l'épopée de Turold. Un clerc lettré s'est rencontré qui a su puiser dans les chroniques monacales ou dans les traditions des pèlerinages un petit nombre de données. Son observation personnelle, pénétrante et lucide, lui a permis de se faire une image variée et colorée du monde contemporain où il a vécu, à l'une des époques les plus vivantes de l'histoire. Son imagination s'est enflammée au spectacle de tant d'exploits, dus à la « *francoise gent* », à cette « *dulce* France », qu'il aima d'un amour si profond. Son génie a fait le reste. Il a donné une vie harmonique à ce passé mort, à cette réalité bouillonnante de sève, mais où s'agitaient tant d'éléments disparates. Seul, il était capable de grouper avec un tel art ces physionomies inoubliables, où s'associent dans une heureuse fusion le réel et l'idéal, où revivent les sentiments et les passions de la génération des Croisades, aussi bien que celles de l'élite de l'humanité civilisée.

CHAPITRE QUATRIÈME

Légendes Anciennes et Réalité Contemporaine dans les Personnages de second plan de la Chanson de Roland.

Les mobiles probables de la composition de la galerie des personnages de second plan. — Parmi les cinquante personnages qui gravitent autour de Charlemagne, pairs ou grands seigneurs, il n'en est guère que huit qui se trouvent placés au premier plan. Les autres sont des personnalités secondaires, des personnages muets et des comparses pour la presque totalité, classés pareillement parmi les preux, et sur lesquels, à l'exception de Geoffroi et de Thierri d'Anjou, le poète n'insiste point. Sauf pour trois, Ogier, Anséis et Girart de Roussillon, il n'apparaît pas que le trouvère se soit inspiré des légendes historiques et monastiques. Ici, c'est du monde contemporain ou d'une réalité

peu éloignée, qu'il a tiré en général ses héros. Il s'est visiblement efforcé de grouper à la place d'honneur, dans le cortège de Charlemagne, les grands seigneurs et les chevaliers, dont il voulait illustrer la mémoire, de même qu'il a mis dans l'entourage du roi sarrasin quelques-uns de ceux contre lesquels il avait sans doute quelque motif de mécontentement. Ce procédé n'a rien d'anormal à cette époque, où les productions littéraires n'ont pas encore le caractère objectif et impersonnel, et où le poète se passionne pour une cause, pour un groupe de personnages ou pour des individualités. Ceux qui conservent, au milieu des soucis de l'existence, le sentiment d'un art noble et haut comme Turold, ne se servent pas de leur talent, pour se faire redouter par la satire ou acheter au moyen de l'éloge. Ils ont naturellement le goût des grandes actions et ils en admirent, ils en exaltent les auteurs. Mais ils ne sont pas étrangers aux tendances de leur temps. On sait que les troubadours et les trouvères du XIIe et du XIIIe siècle ont fait de la poésie le miroir des rancunes, des haines, des passions de leur siècle, et qu'ils y désignent clairement à l'occasion les plus hauts personnages de leur époque. Le Dante immortalisera bientôt dans la *Divine Comédie* les chefs des factions de Florence et fera de son poème le tableau de la société italienne, où il fera figurer ses amis et ses ennemis. Ce n'est qu'à des époques plus récentes, depuis le XVIIe siècle surtout, que l'art, devenu plus objectif et plus impersonnel, n'a plus laissé, dans la tragédie, comme dans l'épopée et le roman, subsister que des caractères, où se reconnaissent parfois les personnalités représentatives de l'époque, mais d'où sont éliminés les noms individuels trop significatifs.

Plus naïf et plus hardi, le trouvère du Moyen Age se croit autorisé à distribuer l'éloge ou le blâme, sans user de détours. Ses contemporains, qui redoutent de lui la « *male chançun* », dont s'émeut Roland lui-même (vers 1466), sont d'autant plus sensibles à la louange, dont le poète est le héraut et le distributeur. C'est pourquoi Turold, dont la haute inspiration s'accommode des idées et des sentiments du monde aristocratique, à travers lequel il a promené sa libre fantaisie, depuis la France du Nord jusqu'à celle du Midi et peut être jusqu'aux bords de l'Ebre, n'a éprouvé aucune répugnance à exalter, sous les noms réels ou supposés de ses preux, les maisons féodales, parce qu'il en a été vraisemblablement l'hôte, le protégé ou l'admirateur. C'est là qu'il convient de voir l'un des principaux mobiles de son inspiration, lorsqu'il a composé la galerie dont il a eu l'idée. Il ne s'est

pas borné, d'ailleurs, à y évoquer les noms des principaux membres des grandes familles contemporaines ; il a encore mêlé à leur souvenir celui de chevaliers d'un rang moins élevé, bons et vaillants vassaux, mis en vedette par l'histoire des Croisades ou dont il avait sans doute à récompenser l'accueil. Il a même immortalisé la mémoire de quelques grandes dames, les Juliane, les Aude, issues de la famille de ces puissants seigneurs, alliés des rois de France et d'Espagne, descendants de Charlemagne lui-même, les Roucy, qui avaient fait de l'évêché de Laon un foyer vivant de la tradition carolingienne et essaimé leurs membres dans les diverses parties de la France et jusque dans l'Espagne du Nord.

A côté et au-dessous des personnages de premier plan qui résument les vertus héroïques et même les défaillances de la génération des premières croisades, le poète a donc placé ces grands seigneurs, ces chevaliers, ces grandes dames, dans une pénombre discrète, parce qu'il eût été difficile de se départir à leur égard de l'excès dans l'éloge ou le blâme et d'essayer de pousser à fond l'analyse des caractères, sans risquer de craindre qu'ils se fussent trop ou pas assez reconnus.

Un second mobile semble d'ailleurs l'avoir guidé dans la distribution de ce cortège glorieux du grand Empereur. Il paraît avoir surtout voulu célébrer en ces preux non pas tant des individualités distinctes que les représentants de ces nationalités provinciales si vivantes dont l'union faisait la grandeur de la France des Croisés et auxquelles il rattache même celles qui subissaient l'action de la civilisation française. Ainsi qu'on peut s'en apercevoir par un examen attentif, il a distribué symétriquement ses héros par groupes plus ou moins nombreux, où l'on reconnaît les chefs ou les personnages marquants de chacun de nos grands Etats féodaux de la fin du XIe siècle et du commencement du XIIe, duché de France avec ses dépendances ou ses vassaux, Flandre, Champagne, Soissonnais, Beauvaisis, Vexin, Anjou, puis duchés ou comtés de Normandie, de Bourgogne, de Bretagne, de Viennois, de Provence, de Languedoc, d'Auvergne, d'Aquitaine et de Gascogne. Ils forment ainsi autour de Charlemagne, de même qu'ils formèrent autour des généralissimes des guerres saintes, la phalange sacrée, au-dessus de laquelle apparaît l'image de la France, une dans sa variété.

Les personnages de second plan : les preux de la légende. Ogier le Danois. — Parmi les 40 preux dont le poète n'a pas dessiné la physionomie, qu'il a laissée volontairement dans

la pénombre, tandis qu'il a tracé avec tant de netteté, d'éclat et de force celle des protagonistes de son épopée, il n'en est que trois qui appartiennent par quelques côtés au passé légendaire et à la tradition historique ou ecclésiastique plus ou moins altérée. Ce sont Ogier, Anséis et Girart de Roussillon. La moins effacée de ces figures, bien qu'elle soit loin d'atteindre le relief de celle de Naimes, voire même de Pinabel ou de Gautier, est celle d'Ogier. Celui-ci est, suivant le mot expressif de Bédier, un «comparse» (1), mais mis un peu plus en vue que les autres. Le premier élément de cette figure est à coup sûr emprunté aux vagues souvenirs de l'histoire carolingienne. Depuis Leibniz et Mabillon jusqu'à Bédier on s'accorde à voir en Ogier le duc franc vassal de Carloman, qui, réfugié auprès de Desiderius, roi des Lombards, l'excita à la guerre contre Charlemagne (772, 773). On l'identifie d'ordinaire avec le duc Autcharius, qui vivait sous le règne de Pépin (753, 60), ou avec l'Otharius ou Occarius, fondateur de Tegernsee, nommé dans une charte de l'abbaye de Fulde (779) (2). A ce souvenir historique, singulièrement altéré à la fin du XIe siècle ou au début du XIIe, puisque Turold fait de cet Ogier, *ennemi* de Charlemagne, un *fidèle* du grand Empereur, s'est superposée la survivance d'une légende monastique, dont Bédier a établi les origines d'une façon magistrale. Les moines de Saint-Faron de Meaux ont confondu Ogier avec un saint du même nom, dont la biographie a été écrite par A. Nekham (XIIe siècle). Ils ont supposé que c'était un chevalier qui avait pris le froc dans leur couvent, et qu'il avait été l'ami de Charlemagne. Ils montraient à Saint-Faron le tombeau de ce chevalier Othgarius et de son compagnon Benedictus (3).

Puis, à l'époque de Turold, la figure de ce chevalier-moine est entièrement transformée. Du rebelle qui était probablement en disgrâce ou mort au temps de l'expédition de 778 le poète a tiré l'image d'un preux, qui, s'il ne figure point parmi les douze pairs, est néanmoins l'un des quarante conseillers de Charlemagne, l'un de ses plus braves chefs de corps, auquel est confié le commandement de l'*eschiele* des Bavarois, que Ganelon

(1) Bédier, II, 280. —(2) *Idem*, II, 286, III, 281. Les travaux de Bédier ont renouvelé et rectifié les études antérieures dues à G. Paris (*B^e Ec. Ch.*, 1864, 111, 123). Pio Rajna (*Romania*, II, 153, 169) Renier (*Mem. Acad. Sc. Turin*, 1891. 389-459). — Le travail de Mabillon (De Otgerio) est dans les *Acta Sanct. O. S. Bened.*, IV^1 (1677), 656, 658. — Dans une charte, un abbé de Saint-Faron vante la vie sainte d'un Ogier (1080) de la sœur et de celui-ci, recluse à Meaux (d'Arbois, I, 408) ; le premier, avec ses deux fils, s'était fait moine à Saint-Faron — (3) J. Bédier, II, 280, 286 ; IX, 352, 405.

propose (vers 750) comme le *meilleur des barons*, pour conduire l'avant-garde, dont le poète vante la vaillance et auquel il attribue la conquête de l'étendard de l'émir de Babiloine.

> Li quens Oger cuardise n'out unkes,
> Meillor vassal de lui ne vestit bronie (vers 3531-32).

Il le représente enfin comme une des lumières du conseil impérial, très expert en jurisprudence chevaleresque (vers 3937-3856). Trente ans après, le Pseudo-Turpin ira plus loin et racontera qu'Ogier a été enseveli à Belin en Gascogne, sur la route de Compostelle, avec Olivier et Garin, duc des Lorrains (1). De plus Turold donne à Ogier à plusieurs reprises un titre que celui-ci n'avait jamais porté, ni dans l'histoire carolingienne, ni dans la légende monastique. Il l'appelle le « *comte* » Ogier, alors que le vrai Ogier était « *duc* », et que l'Ogier de Saint-Faron était simplement « *chevalier* » (miles). Enfin il ajoute à son nom, ce qui est infiniment plus important, l'indication de son origine ethnique. Il le nomme à plusieurs reprises « Oger de Denemarche » (vers 749, 3856, 3937).

Comment cette transformation s'est-elle faite ? Elle ne peut être que le résultat des souvenirs des Croisades. Le nom lui-même d'Ogier était, au temps de Turold, assez répandu. On le trouve en Basse-Normandie, dans les cartulaires de Saint-Martin de Séez et du Mont Saint-Michel (2), attribué à des personnalités assez humbles ; à un chevalier des environs des Andelys, dans le cartulaire de la Trinité de Rouen (3) ; en Provence, à un évêque de Riez qui occupa ce siège épiscopal de 1090 à 1133 (4). En Bordelais, un Oger de Rions est un des bienfaiteurs de l'abbaye de la Sauve ; deux autres Oger apparaissent parmi ceux de l'abbaye de Condom (5). En Béarn, un chevalier Oger de Bidosse figure parmi les témoins d'un acte de Centulle V en faveur de Sainte-Foy de Morlaas (6). Un autre Oger (Oggerius) de Montaut est mentionné dans une charte du chapitre Sainte-Marie d'Auch (7). Un comte de Pardiac, petit état féodal situé sur la lisière de Bigorre, porte le nom d'*Olgerius* dans la première moitié du

(1) Bédier, III, 340 ; IV, 86. — (2) *Cart^e Séez* (1098, *Ogerius pistor*); *ibid.*, n°s 64, 179. — *Cart^e Mont Saint-Michel* (charte fin xe siècle, Otgerius témoin). — (3) Ogerius de Panillosa miles, *Cart^e Trinité Caen*, p. p. Guérard p. 480 (charte xie siècle), — (4) *Gallia Christ.*, I, 398. — (5) *Petit cart^e de la Sauve* (1709), fol. 1. — Otgerius de Padiern et Otgerius de Albafolia (xie siècle). *Hist. abb., Condomiensis*, Dachery, *Spicilège*, XIII, 462, 465. — Otgerius, prieur de Saint-Mont (1175), *Cart. Cluny*, v, n° 3710. — (6) Marca. *Béarn*, 425, 430-432. — (7) *Cart^e Sainte-Marie d'Auch*, n°s 50 et 137 (vers 1100).

XIe siècle (1). On retrouve des *Otgerius*, clercs, artisans ou chevaliers en Angoumois (2), en Dauphiné (3), d'autres clercs ou damoiseaux (domicelli) en Lyonnais. Dans ce dernier pays, Otgerius de Laoneres, Ogerius de Chavannes, appartiennent même à la classe des chevaliers (4). Plusieurs chevaliers, nommés *Otgerius*, sont mentionnés en Bourgogne, en Mâconnais par le cartulaire de Cluni (5). Deux moines de Saint-Germain-des-Prés, au temps de Philippe Ier, portent ce même nom (6), aussi bien qu'un abbé de Saint-Florent de Saumur, qu'un clerc bienfaiteur de l'abbaye de Montreuil en Anjou (7), qu'un scribe de Saint-Aubin d'Angers et qu'un fourrier de Foulques le Réchin. Un personnage d'un certain rang du nom d'Ogier a été en 1095 chambrier du même comte (8). Il y a aussi trace d'*Ogerri* ou d'*Oggeri* en Maine (9), de même qu'en Bretagne, dans les pays de Redon et de Quimperlé (10). Un comte de Vannes plus ou moins légendaire se serait ainsi appelé (11). En Picardie, un clerc, nommé Ogier, est témoin à Montreuil-sur-Mer dans un acte d'Henri Ier, et en 1120 un abbé (12) Ogerius gouverne l'abbaye de Saint-Nicolas-du-Pré près de Tournai (13). Enfin, un Ogier est notaire (14) du comte de Flandre, Charles le Bon. Cette diffusion du nom est due évidemment à la notoriété du saint de Meaux.

Mais ce sont seulement des personnages de marque du temps des Croisades qui ont pu suggérer au poète par leurs exploits l'idée de ressusciter cette vieille figure indécise et pâle de la légende carolingienne et monastique, en lui donnant des traits plus définis et les couleurs de la vie. L'érudit allemand Tavernier identifie Ogier avec le fameux Robert Courteheuse, l'un des héros de la première Croisade (15). Il rapproche de l'épisode de la conquête de l'étendard de Baligant par Ogier, à la bataille de Saragosse, la capture de l'étendard de l'émir de Babiloine par Robert de Normandie à la bataille d'Ascalon, et il s'efforce de démontrer qu'au XIe siècle, les termes de Normand et de *Daneis* (Danois) étaient encore assez souvent synonymes. Robert le Magnifique était assurément un

(1) *Cart. Sainte-Marie d'Auch*, n° 33 et 35 (un des fils de ce comte se nommait Aimeri). — (2) *Oggerus, Otgarius, Olhgarius*, X^e-XIe. *Cart. église cath. d'Angoulême*, éd. Ranglard, p. 47, 66. — (3) *Cart^e de Grenoble*, n°s IX, XXXIII A, CXVIII et CXXII B, XLVIII C. *Rég. Dauph.*, fol. 2077, 1406. — (4) *Cart^e Lyonnais*, p. p. Guigue, I, 51, 98, 122, 254, 389, 586. — (5) Otgerius de Corcelles, d'Ais de Meilly, 1100-1104. *Cart. Cluny*, V, n°s 3789, 3823. — (6) M. Prou, *Cart^e actes Philippe Ier*, p. 134, 366. — (7) *Rec. H. de Fr.*, XI, 574, 675 ; XIV, 508 B. — (8) Halphen, *op. cit.*, 105, 108, 193. — (9) *Cart^e ou livre Blanc du Mans* (1869), in-4°, n°s 109, 332, 463. — (10) *Cart^e de Redon* 267, 316. — *Cart. de Quimperlé*, 193. — (11) *Cart^e de Quimperlé*, 8. — (12) *Cat^e actes Henri Ier*, p. p. Sœhnée, n°s 63. — (13) *Rec. H. de Fr.*, X, 11, 407 a, 11, 0. — (14) *Galbert de Bruges*, 31, 40. — (15) Tavernier, *Z. f. fr. Spr.*, 1903, 160 ; 1913, p. 51, 69.

personnage de chanson de geste, et il n'est pas impossible que Turold se soit inspiré de sa physionomie, quand il a tracé celle d'Ogier. Mais il y avait dans ce duc de Normandie, qui fut un modèle de bravoure eclatante, en dépit de ses courtes jambes et de la difformité de son corps, bien des traits qui ne s'appliquent guere au personnage de la *Chanson de Roland*. Le conseiller prudent et expérimenté de Charlemagne ne se retrouve pas dans cette tête folle de Normand, brillant et jovial, mais sans jugement, sans lest moral, dans cette sorte de bohême de grande naissance, qui fut la proie des jongleurs et des filles, et qui faillit perdre par sa gaspilleuse insouciance le patrimoine du Conquérant (1). D'ailleurs la qualification d'Ogier de Danemark ne lui convient en aucune façon, puisque aucun lien ne le rattachait au royaume scandinave.

Elle ne convient pas davantage à un autre baron qui a pu fournir aussi à Turold quelques-uns des caracteres de la physionomie d'Ogier et qui fut également un héros des croisades. C'est Oger de Miramont, vicomte du petit pays de Tursan, situé sur les frontières du Béarn, du Bas-Armagnac, de la Chalosse et des Landes. Ce feudataire puissant, qui se nomme lui-même dans une charte, *Oggerius Miramundus, vicecomes, Taurcensis* (2), fut le fidèle compagnon du Roland béarnais, Gaston V, auprès duquel il figure dans un certain nombre d'actes entre 1096 et 1118. Il prit avec lui une part importante aux Croisades d'Espagne, notamment au siège et à la bataille de Saragosse (3), tout comme l'Ogier de Turold. Mais une assimilation absolue entre le vaillant baron de Gascogne et Ogier n'est guère possible ; il y manque en effet la justification du qualificatif ethnique attribué par le poete à son héros. Il faut en conclure qu'un troisième élément réel contemporain est entré dans la composition de la physionomie du chef de « l'*eschiele* » des Bavarois.

C'est probablement celui qui provient du souvenir laissé au poète par une des plus belles figures historiques de son temps, celle de Charles le Bon, comte de Flandre. Charles portait en effet le surnom que le poète a mis en lumière. On le nommait *Charles le Danois* ou *Charles de Danemark* (4), de même qu'on ajoute depuis Turold à Ogier le surnom de *Danois* ou de *Danemarche*. Peut-être, ce qui

(1) Sur le rôle et le caractère de Courtebeuse, Orderic Vital, III, 483; — 6, 502, 510 ; 537, 555, 558, 597, 615 ; IV, 7, 17; — *H. Occ. Crois. Indices*, III, 982, 983 ; IV, 795-96. — G. Paris, Robert Courtebeuse à la 1re croisade, *C. R. Acad. Insc.* (1890), XVIII, 207, 212 — A. Luchaire (*H. Fr. Lavisse*, IIe, 293). — (2) Marca, *Béarn*, 336, 356, 376, 384, 414. — (3) Ci-dessus, livre Ier, ch. IV et V. — (4) C'est le nom qui lui est donné par Orderic Vital, Galbert de Bruges et Gautier de Téroüanne

était fréquent au xe et au xie siècle (1), portait-il un double prénom, où figurait l'appellation du saint de Meaux. Ce grand seigneur, qui hérita en 1119 du comté de Flandre, était en effet le fils du roi de Danemark, Canut IV. Mais il vint de bonne heure en France, où il fut d'abord seigneur d'Ancre, puis comte d'Amiens en Picardie (1115, 1117). Aussi brave que charitable, aussi juste que bon, il fut adoré des clercs et des petites gens et il sut procurer aux pays qu'il administra une prospérité sans précédent (2). Ce renom, qui lui valut l'auréole des saints, a contribué sans doute à attirer l'attention de Turold, mais plus encore les exploits de ce prince en Terre Sainte, où il alla passer plusieurs années de sa jeunesse. Charles le Danois y trouva encore vivant le souvenir des exploits de Robert de Flandre, l'un des héros qu'on a comparés à Roland (3), et il en revint avec un tel prestige, qu'on lui offrit en 1123 la couronne de roi de Jérusalem (4). Il était de plus l'allié du duc de Normandie, Henri Ier, roi d'Angleterre (5), et il fut constamment le vassal fidèle du roi de France contre l'Empereur allemand (6). Enfin, des liens étroits l'unissaient à ces personnages aristocratiques, dont Turold semble avoir été le protégé, à Rotrou II de Perche, à Barthélémi, évêque de Laon, aux comtes de Réthel, de Grandpré, de Bourgogne, au roi d'Aragon, Alfonse le Batailleur. Sa femme Marguerite était en effet la fille d'Adélaïde de Vermandois et du comte Renaud de Clermont, c'est-à-dire la petite-fille d'Hugues de Clermont et de Marguerite de Roucy, par conséquent la petite nièce d'Ebles de Roucy, de Félicie, reine d'Aragon, de Geoffroi de Perche, père de Rotrou, la cousine de Bertrand de Laon, comte de Carrion, et des deux Barthélémi, l'un trésorier, l'autre évêque de Laon (7). La noble, pure et vaillante figure de cet excellent prince, type du héros chrétien, qui fut en même temps un justicier, comme l'Ogier de Turold, est à coup sûr celle qui était le plus digne d'inspirer le poète de la *Chanson de Roland*.

(1) Fréquence des doubles noms et des hypocoristiques signalée par Poupardin, le *Roye de Provence*, p. 379. — (2) Galbert de Bruges, *éd. Pirenne* (1891), notam. ch. I, 6, 68, 70 ; Walter Gautier de Térouanne, *Vita Karoli comitis Flandriae* (Pertz, XII, 537). — Migne, *P. L.*, CLXVI, 873-902. — Pirenne, *Histoire de Belg.*, I, 98, 101 — E. Le Glay, Charles de Danemark, 1889. — (3) Sur le rôle de Robert de Flandre (*H. Occ. Cr.*, III (*indices*), 982; IV (*id.*), 795; Raoul de Caen, ch. xv. — (4) Galbert, éd. Pirenne, ch. v, p. 10. — (5) Orderic Vital, IV, 317, 460, 473, 475; V, 160; — Galbert, I, 22, 78, 82, 140, 151, etc. — (6) Galbert, ch. iv, p. 8 — *Otto de Freisingen*, VII, 17. — ( ) Hériman de Laon (*R. H. Fr.*, XII, 267e), et Aubri des Trois-Fontaines (*ibid.*, XVI, 7). Il est à remarquer que Turold mentionne les Frisons et les Flamands parmi les «eschieles» de l'armée de Charlemagne et parmi ses vassaux (vers 3900, 3996), et qu'il nomme Wissant (vers 1429), parmi les villes sujettes du comte de Flandre.

Les éléments légendaires et réels du personnage d'Anséis. — Le trouvère n'a point accordé autant d'importance à deux autres personnages de sa galerie, dont il emprunte quelques éléments à la légende carolingienne. Aux souvenirs lointains du VIIIe et du IXe siècle, à Ansegisilus, le grand-père (mort en 685) de Pépin le Bref (1), à saint Anségise, qui fut abbé de Luxeuil et de Saint-Wandrille (mort en 833) (2), à Anségise, archevêque de Sens, primat des Gaules, vicaire apostolique (871-883) (3), se rattache sans doute le nom de l'un des douze pairs de Roncevaux, celui d'*Anséis li viellz* ou le *fier* (vers 105, 976, 1556, 2188), qui figure au conseil de Charlemagne, qui tue l'émir Turgis et qui est à son tour frappé à mort par le sarrasin Malquiant. Comment du vieux leude et des hauts fonctionnaires ecclésiastiques carolingiens le poète a-t-il pu tirer le personnage, d'ailleurs effacé, qui apparaît dans son épopée ? Le nom d'Anséis était devenu plus rare mais n'avait pas disparu au Xe et au XIe siècle. Ce nom est encore à cette époque porté par des clercs, un écolâtre d'Autun (4), un abbé de Saint-Maixent (1088, 1091) (5), contemporain du trouvère ; par quelques chevaliers, dont l'un figure dans une donation munie du sceau d'Alain, comte de Bretagne (988, 1040) (6), l'autre dans un acte de Philippe Ier, un troisième dans une charte de l'évêque de Beauvais, Hugues de Dammartin (1088) (7). Mais l'origine la plus vraisemblable de cette transformation paraît être le souvenir resté vivant d'un épisode de la lutte contre les Normands. Dans le premier tiers du Xe siècle vécut en effet un vaillant évêque de Troyes, Anséis (914), qui fut le partisan (924) et l'archichancelier du roi Raoul de Bourgogne (932), et qui mourut seulement en 970. Il avait été chargé de missions par Louis IV, de concert avec le comte Renaud de Roucy (8), l'ancêtre de la grande famille française qui joua un si grand rôle du Xe au XIIe siècle. Il avait, comme le légendaire Turpin, combattu les païens. Lorsque se produisit la grande invasion des Normands de la Loire, sous les ordres de Rögnvald, dans les pays de la Seine, il leur livra bataille, avec ses vassaux champenois et avec les Bourguignons,

(1) G. Paris, la légende de Pépin, *Mélanges Havet*, 604, 607. — J. Bédier, IV, 3, 48, 353, 372. — (2) *Rec. H. de Fr.*, XI, 571. — *H. Litt. Fr.*, IV, 509-11. — (3) Duru, *Bibl. hte Yonne* (1850), I, 303. — (4) *Carte d'Autun*, p. p. Charmasse, 142. — (5) *Rec. H. de Fr.*, XII, 402. — (6) *Carte Mont Saint-Michel*, fol. 47, 50 — (7) *Cat. des actes de Philippe Ier*, p. 266 (1080). — Charte de 1081, *Cart. Cluny*, IV, n° 3586. — (8) Orderic Vital, III, 148 (Ansegisus). — *Carte d'Autun*, 17. — Sur ce personnage, outre Orderic, textes de Flodoard, *Annales* (année 925), éd. Lauer, p. 26, n° 6 — Richer, I, ch. LIX ; et Ph. Lauer, *Raoul de Bourgogne* (1910), p. 28, 33, 34, 45, 66.

à Chalmont, sur les confins du Gâtinais (6 décembre 925) et fut grièvement blessé dans la mêlée (1). Il est possible que la légende, conservée jusqu'en Normandie, ait fait de ce prélat courageux un modèle de chevalerie ; l'effacement même de la physionomie indique que le poète a pris son modèle dans un passé assez éloigné.

Les éléments légendaires et réels du personnage de Girart de Roussillon. — Girart de Roussillon n'est pas encore dans la *Chanson de Roland* le personnage épique de premier plan qu'il deviendra dans l'épopée postérieure. Il y figure, il est vrai, parmi les douze pairs, comme Anséis, mais avec une physionomie aussi imprécise que ce dernier. Comme lui, il est appelé « *li vielz* » (le vieux) et « *li fiers* » (le fier) (vers 796, 797, 2189, 2409) ; ainsi qu'Anséis il succombe à Roncevaux. L'origine de cette figure de l'épopée de Turold est connue, depuis les beaux travaux de P. Meyer (2), d'A. Longnon (3) et de J. Bédier (4). C'est un personnage du IXe siècle, qui fut dans la réalité pourvu de fiefs dans la région d'Avallon et de Vézelay (840), comte de Paris (837), puis marquis du duché de Lyon, par la grâce de l'Empereur Lothaire (852), tuteur du roi de Provence, Charles (855), ensuite gouverneur de Viennois (863-870), et qui mourut rallié à Charles-le-Chauve entre 877 et 879 (5). Il semble que cet homme de guerre, cet administrateur actif, remuant et versatile, ait été un des principaux hommes d'Etat de la décadence carolingienne. Bédier s'est demandé d'où vient le nom de Roussillon, qui lui est attribué (6). Il n'est pas douteux qu'il provienne de la forte place de Roussillon à 20 kilomètres au sud de Vienne, où passaient la grande voie fluviale du Rhône, la route de terre des pèlerinages, et où exista jusqu'à la Révolution (7) un des plus lucratifs des bureaux de douanes intérieures. Cette place appartint ensuite à une puissante famille dauphinoise ou vivaroise (8). Au souvenir de cet homme de guerre remarquable des temps carolingiens s'ajouta de bonne heure la mémoire légendaire d'un bienfaiteur de moines.

L'une des plus remarquables études de J. Bédier a montré, en effet, comment ce grand seigneur, qui avait fondé les abbayes de

(1) Lauer, *Louis IV*, p. 204. — *Rec. des actes Louis IV*, p. XV, XVI, XVIII, etc. — (2) P. Meyer, *Girart de Roussillon* 1887, in-8°. Vie latine (*Romania*, VII, 161-235). — (3) A. Longnon, G. de Roussillon, *Rev. Hist.*, 1878, 242, 279. — (4) J. Bédier, II, 1, 82. — (5) *Ibid.* — Poupardin, *Le royaume de Provence*, 1901, in-8°. — (6) J. Bédier, II, 89. — (7) *Rev. Lyonn.*, 3e série, XVIII (1874), 235, 241. Toutefois il existe aussi un Roussillon, près de Châtillon-sur-Seine. — (8) *Rec. Hist. et Arch. Vivarais*, III (1895), p. 540. — *Le Cartº Lyonn.* pp. Guigue, 116, 180, mentionne un *Girardus* et un *Willelmus de Rossillon*.

Pothières et de la Madeleine de Vézelay en Bourgogne, qui avait voulu être enseveli, ainsi que sa femme, en cette dernière abbaye, eut les honneurs d'une vie latine, où on transforma son rôle. Sa légende fut partout colportée par les pèlerins, qui, se rendant à Rome ou à Saint-Gilles, venaient, à Pâques ou au 22 Juillet, faire leurs dévotions dans les deux abbayes bourguignonnes. « Comment, se demande Bédier, le poète a-t-il pu retirer Girard de sa pieuse retraite (de Vézelay) ? » (1). C'est, croyons-nous, par une association d'idées entre le nom de ce personnage, enfoncé dans un lointain passé, et celui de contemporains, dont le poète n'a connu les exploits que d'une façon sommaire, par les récits des historiens des Croisades. Plusieurs Girard ou Gérard de Roussillon participèrent en effet aux premières grandes expéditions d'Orient. Il est établi, d'abord, qu'il y avait dans l'armée de Boémond et de Tancrède un chevalier normand, nommé Girard ou Gérard de Roussillon. Il était le frère de Geoffroi, comte de Roussillon. Ils soutinrent tous deux l'attaque des Petchenègues au passage du Vardar ; l'*Anonyme des Gesta* relate leurs exploits, de Nicée à Antioche (2). Mais le fief d'où ces Normands tiraient leur nom n'était pas situé en France ; il se trouvait en Italie méridionale. On l'a identifié soit avec Rossano en Calabre, soit avec Roscignolo dans la principauté de Salerne (3). Les *Gesta* donnent de ce nom les formes latines *Rossilione* ou *Russinolum*. La plupart des historiens des Croisades mentionnent ces deux comtes normands d'Italie et leur frère l'évêque d'Ariano, suffragant de Bénévent (4).

De plus, il y eut, en Terre-Sainte, un autre baron de ce nom, d'origine languedocienne ou catalane, qui figura dans l'armée de Raimond de Saint-Gilles, de Gaston de Béarn et de Guilhen de Montpellier, avec les Provençaux, les Languedociens et les Aquitains. Il se distingua à la bataille d'Antioche (1098), monta l'un des premiers sur les murs de Jérusalem (juillet 1099), et fit même un second voyage en Syrie (5). Il était le fils de Guillabert, comte de Roussillon. Revenu d'Orient en 1109, il serait mort assassiné en Espagne vers 1112 (6). Toutefois, les Dauphinois revendiquent ce personnage pour l'un des leurs, et comme l'un des membres

(1) J. Bédier, II, 21, 80, 89 ; III, 173, 281 ; IV, 85, 184, 213, 282, 350 ; — 2, 374, 386. — (2) Guill. de Tyr, livre II ; Guibert, livre IV ; Albert d'Aix, Tudebod (*H. Occ. Cr.*, III, 17, 176, 189, 365). — *Gesta*, éd. Hagenmeyer, ch. IV, p. 154, note 28. — Orderic Vital, III, 487. — (3) Orderic Vital, III, 487, note ; *Gesta*, note 28. — (4) Orderic Vital, *loc. cit.* ; *H. Occ. Cr.*, III, 176. — (5) Guil. de Tyr, livre II ; Albert d'Aix, Raimond d'Aiguille (*H. Occ. Cr.*, I, 46, 67, 263, 382 ; IV, 316, 422, 464) ; Mathieu Paris (*R. H. Fr.*, XIII, 459, 70 — (6) V. Balaguer, II, 180, 183.

de la famille des Roussillon de Viennois et de Vivarais. Girart est nommé en effet par les historiens des Croisades, en compagnie du comte de Die, Isoard, et de Guillaume Hugues, frère du légat Adémar de Monteil, de la maison des Adémar de Montélimar (1). C'est probablement aux exploits de ces grands seigneurs normands, languedociens ou dauphinois, acteurs des premières Croisades, que le vieux Girart de Roussillon a dû d'être rappelé à une vie nouvelle par le trouvère de la *Chanson de Roland*.

Les représentants du monde féodal et chevaleresque contemporain dans la Chanson de Roland. Les Aquitains et les Gascons. Gaifier ou Gouffier de Lastours. Willelme de Blaye, Guilhen VI et VII d'Aquitaine. — Tous les autres personnages secondaires, évoqués dans le poème, n'ont aucun caractère légendaire. A moins de vouloir faire au hasard ou à la fantaisie une part que rien ne justifie, leur présence demeure inexplicable, si on ne les rattache à ce monde féodal et chevaleresque, dans lequel le trouvère a compté certainement bien des protecteurs, et si on ne voit en eux les représentants de ces diverses nationalités françaises qui avaient joué un rôle si glorieux dans les grandes entreprises du XIe et du XIIe siècle. Aussi est-il permis d'entrevoir une sorte de symétrie voulue dans la distribution de ces figures.

Le poète connaît ce beau pays du sud de la Loire, cette Gascogne que ses preux entrevoient avec ravissement du haut des cols pyrénéens, porte d'entrée de la « terre majur », ses lieux saints de pèlerinage, Saint-Seurin, Saint-Romain, jalonnant la route de Compostelle, ses ports, Bordeaux et Blaye, où l'on passe la Gironde (2). Il connaît les produits de ses fabriques d'armes, ses *écus* ou boucliers de « Girunde » (3). Il a sans doute fait allusion à l'excellence des heaumes et des épées du Poitou, quand il mentionne l'acier « vienneis » et les « armes mult belles » des barons d'Aquitaine (4). Il n'est pas enfin sans connaître et admirer l'élégance de cette civilisation aquitaine, qui se reflète dans la « courtoisie » de la brillante chevalerie de Poitou et d'Auvergne (5).

(1) J. Chevalier, *Bull. Soc. Arch. Drôme*, XXII, 286-288; XXIII, 115, 117. — (2) Voir ci-dessus, livre II, ch. II — *Ch. de Roland*, vers 818, 1172, 1289, 1532, 3689 (Equitaigne, vers 2325. — (3) *Ibid.*, vers 2991. — (4) *Ibid.*, vers 3794, 3961 (le Poitou et les Poitevins nommés) acier Vienneis (vers 997); vers 3064 (chevals unt bons e les armes mult beles). — Sur le renom des ateliers poitevins au Moyen Age, voir Boissonnade, *Essai sur l'Org. du travail en Poitou*, I, ch. Ier. — Gay, *Glossaire*, I, p. 6. — (5) *Ch. de Roland*, vers 3796. « Icels d'Alverne i sunt li plus *curteis* ». Comparer avec les poésies de Guilhen VII le Troubadour, qui place en Auvergne et Limousin la scène d'une partie de ses pièces. Voir A. Jeanroy, *Les origines de la poésie lyrique en France*, 2e éd., 1904, in-8°. — Poésies de Guilhen le Troubadour, 1905, in-8°.

Il sait enfin que Poitevins, Limousins, Aquitains et Gascons ont pris une part importante aux guerres saintes d'Occident et d'Orient, où s'illustrèrent les Gaston de Béarn, les Centulle de Bigorre, les Pierre de Castillon, les Hugues de Lusignan, les Aimeri de Thouars, les Gouffier de Lastours, les Raimond de Turenne (1), et leurs compagnons.

Parmi eux, il semble avoir d'abord choisi le héros de Saragosse, d'Antioche et de Jérusalem, Gaston le Croisé, pour emprunter à sa physionomie quelques-uns des traits qui caractérisent Roland (2). De même, un preux gascon, Pinabel de Sarrance, apparaît parmi les principaux personnages de l'épopée de Turold, pour symboliser la fidélité inébranlable, née de l'amitié chevaleresque. De plus, quatre personnages, et peut-être cinq, plus effacés, sont rangés dans l'entourage du grand Empereur. Le trouvère paraît avoir déguisé leur personnalité sous des noms plus ou moins déformés, ou les avoir laissés discrètement dans une demi-pénombre, pour des raisons qui nous échappent.

C'est d'abord le « riches dux Gaifiers » (vers 798), dans lequel reparaît peut-être le souvenir du fameux Waïfre, mais qui pourrait tout aussi bien être Gouffier de Lastours, le fameux et légendaire héros limousin de la première croisade, illustré à Marash, allié par mariage avec les maisons normandes de Laigle et de Mortagne, et beau-frère de Rotrou le Grand (3).

Bien qu'il n'apparaisse qu'à la fin dans le conseil suprême des quatre barons nommés par Charlemagne, à côté de Naimes, d'Ogier et de Geoffroi d'Anjou (vers 2958), celui que le poète nomma *Willalme de Blavie* a bien des chances, pour n'être autre que Guilhen VI (Gui-Geoffroi), le vainqueur de Barbastro (1064), le plus puissant prince français de son temps avec Guillaume le Conquérant, ou bien son fils le fameux Guilhen VII le Troubadour, qui avait organisé avec les comtes de Blois et de Bourgogne la croisade de 1101-1102, et qui fut le vainqueur de Cutanda (1120), l'allié et le beau-frère du roi d'Aragon (4). Ajoutez que ce grand seigneur d'esprit net, d'ambition âpre et ferme, a été populaire parmi les poètes par son enjouement, sa gaieté expansive et légère, par le charme de sa conversation. « *Vir jocundus et*

(1) Guill^e de Tyr, Raoul de Caen, Tudebod, Baudri, Foucher, Guibert, Albert d'Aix (*H. Oc., Cr.*, III et IV, voir les *Indices*). — De plus, le fragment provençal de *la Chanson d'Antioche*, p. p. P. Meyer, *Arch. Or. Latin, II*. — (2) Ci-dessus, livre Ier, ch. IV et V, livre III, ch. Ier. — (3) Voir ci-dessus, références de la note 5. De plus, la chronique de Geoffroi de Vigeois (éd. Labbe, II, 282) : « *vir memoriae dignus* : légende sur ce baron qualifié *princeps*; *magnum sibi nomen in præclaris fascinoribus acquisivit* »; cf. l'ouvrage de Des Murs, p. 223. — (4) Ci dessus, livre Ier, ch. IV.

lepidus », ainsi le qualifie un chroniqueur contemporain (1). Tavernier, qui a émis le premier cette hypothèse vraisemblable, n'a point allégué les motifs qui viennent d'être indiqués ici. Il se borne à observer que le trouvère a pu voiler d'une ombre discrète la figure de ce comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, en lui donnant le simple titre de seigneur de Blaye (2). Cette place forte, qui appartenait aux comtes de Poitiers depuis l'époque de Guillaume le Grand, qu'ils avaient ensuite concédée en fief aux Taillefer d'Angoulême, et à la fin du XIe siècle à un vassal de Saintonge, Guillaume Frédeland (1080-1106), ancêtre des Rudel, seigneurs de Pons et de Bergerac (3), avait une telle importance pour le passage de la Gironde, que Guilhen VII en avait repris possession et en détruisit même les remparts (4). A moins qu'il ne soit question de Frédeland, l'un des bienfaiteurs de la Sauve et l'un des croisés de 1096 (5), on s'expliquerait parfaitement que Turold ait désigné, sous le surnom de seigneur de Blaye, le premier des princes troubadours. Le rôle de Guilhen avait été trop important dans les croisades espagnoles et orientales, sa place dans la société courtoise d'Aquitaine si considérable, pour qu'on ne trouve pas naturel que le poète ait jugé à propos de le mettre, sous un déguisement transparent, dans l'entourage de Charlemagne.

Engelier le Gascon de Burdèle. — Parmi les pairs de Roncevaux, Turold a mis un baron dont Roland regrette la mort en disant : « *Nous n'avions plus vaillant chevalier* » (vers 1547). C'est Engelier, « *li Gasciunz de Burdèle* », qui après avoir tué Escremiz de Valterne, est à son tour victime de Climborin (vers 1289, 1537, 2407). Ce nom ne se retrouve dans aucun des cartulaires ou des recueils de documents de la région bordelaise ou gasconne. Mais il figure dans ceux d'autres régions de la France. En Limousin, on trouve, au XIe siècle, mention d'un *Ingelerius* dans une charte (6). Dans le pays Chartrain, il est question de trois personnages de ce nom, dont l'un, surnommé le Roux, et deux autres dits d'Illiers (*Islaris*) et de Méréville (7). Un abbé de Forestmontier, près de Nouvion, en Picardie, *Ingelerius*, assiste au concile de Com-

(1) Voir sur le rôle de ces ducs, ci-dessus, livre Ier, ch. III et IV; livre II, chap. VI. — Sur le caractère de Guilhem VII, Orderic Vital (livre X), IV, 62, 217, 218 — *Hist. Litt.*, XIII, 42 et sq. — A. Jeanroy, *Poésies de Guilhen le Troubadour*, Préface. — (2) M. Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, 1912, 87, 147; il ignore aussi les faits relatifs à l'histoire de Blaye. — (3) Adémar de Chabannes, p. 163, 165 — (4) *Hist. pont. et comitum Engol*, p. 45, éd. Labbe. — (5) *Coll. Fonteneau*, XIX, fol. 81, XXIV, 35; *Cartᵉ de la Sauve* (petit cartᵉ fol. 5-58; grand, fol. 14-15); *Cartul. du Bas-Poitou*, p.p. Marchegay, p. 15. — Besly, *Comtes de Poitou, Preuves*, 379 *bis* (chartes relatives à Fredeland). — P. Anselme : *Hist. Gén.*, V (1825). — (6) Charte de 971 (échange), *Cartᵉ Beaulieu*, nº 154. — (7) *Cartᵉ Saint-Père de Chartres*, nºˢ 125, 402, 403, 475.

piègne en 1085 (1), et un doyen du même nom est cité dans une charte de Philippe Ier, vers cette même époque (2). La plupart des notables personnalités, désignées sous ce vocable, se rencontrent dans l'Ouest. Outre Engelger, disciple du célèbre Robert d'Arbrissel (3), il y eut en Anjou, au XIe siècle, un chevalier Enjugier de Briollay, dont le père, Bouchard, avait fondé un château auprès d'Angers et avait été trésorier de Foulques Nerra (4). Un autre grand seigneur angevin ou normand, Engelier (*Ingelgerius*) de Bohon, guerroya en Normandie, au service de Geoffroi le Bel, dans le premier tiers du XIIe siècle (5). On rencontre également des chevaliers de ce nom en Avranchin, dans le pays où probablement Turold a vécu. Une charte relative à l'abbaye de Blanchelande en Cotentin mentionne un Engelier de Bouhon (6). Il est question, dans le cartulaire du Mont Saint-Michel, d'un Engelier de Moreuil qui possède un fief dans la région d'Ardevon (7), voisine de la célèbre abbaye normande. Enfin, parmi les membres de l'illustre famille de Sai, qui possédait des domaines disséminés d'Argentan à l'Avranchin, et dont l'un des membres fut en rapports avec le clerc Turold en Espagne, se trouvent des barons fameux par leur bravoure et leur générosité, dont l'un, Engelier de Sai, fonde en 1050 l'église de Marigny en Cotentin et est assez souvent mentionné dans le cartulaire de Séez (8). Ajoutons qu'un cartulaire du Perche mentionne un chevalier *Ingelrius* qui figure dans la vassalité de Rotrou le Grand (9). Mais les présomptions les plus fortes sont celles qui ont rapport aux princes de la maison d'Anjou elle-même. Le fondateur de la dynastie angevine se nommait en effet Enjugier ou Engelier (*Ingelgerius*). Ce fils du plébéien Centulle avait été d'abord vicomte d'Amboise, et son fils, Foulques le Roux, avait eu pour descendant un autre Enjugier ou Engelier (10). Foulques le Réchin, à la fin du XIe siècle, se souvenait encore de ces ancêtres dans son essai historique (11). Si l'on veut bien considérer que la maison d'Anjou revendiqua pendant cent ans, à l'encontre de celle de Poitiers, la possession de la Saintonge (12), et que Geoffroi Martel Ier occupa même quelque temps

(1) *Cat^e actes Philippe* Ier, 299. — (2) *Ibid.*, 104. — (3) Maury, *Forêts de la Gaule*, 132. — (4) Chartes de Guill. Frédeland en faveur de la Sauve (1090-96), *Grand cartulaire*, fol. 255-258. — (5) Halphen, *Comté d'Anjou*, p. 117, n° 2. — (6) Jean de Marmoutier (*R. H. Fr.*, XII, 519, 531, 534). — (7) Charte de fondation de Blanchelande (XIe siècle), p. p. Bouttin, *Mém. Soc. A. Cotentin*, III, 72. — (8) *Cart^e Mont Saint-Michel*, fol. 98-99 (fin XIe s.). — Cart^e Saint-Martin de Séez (année 1050). — Voir ci-dessous livre IV, ch. III. — Fierville, *Mém. Soc. Cotentin*, I, 140, 165. — (9) Cart^e Saint-Denis au Perche, n° 73, f°s 37, 39, 40. — (10) Halphen, p. 2, 3, 4, 15. — Lauer, *Raoul*, p. 48. — (11) *Rec. H. de Fr.*, XI, 645c. — (12) Halphen, 54, 61, 136, 137.

Bordeaux (1) et la région voisine, cinquante ans avant l'époque de Turold, si on réfléchit que Geoffroi Martel II, en 1101, essaya de faire revivre ces prétentions (2), on aura l'explication probable du titre que le trouvère accorde à Engelier. Par un anachronisme voulu, il donne à des comtes d'Anjou du xe siècle le comté que leurs descendants avaient conquis au xie, de même qu'il a attribué à Geoffroi d'Anjou le dapiférat (3), que les Angevins convoitèrent au xiie siècle sans succès. Il y aurait dans ces deux faits deux flatteries à l'adresse de ces princes angevins, qui furent si chers au poète.

Le comte Ascelin de Gascogne. — Un autre pair de Charlemagne, héros de Roncevaux, comme Engelier, est ce personnage que le trouvère désigne en ce vers :

De Guascuigne li proz quens Ascelin (vers 172).

et qu'il met à côté du duc Naimes. Ce nom ne se trouve nulle part dans les recueils de documents latins relatifs à la région gasconne. Les grands seigneurs de ce pays se nomment Bernard, Astanove, Gérald, Arnaud, Sanche, Ogier, Centulle, Gaston, mais une lecture attentive des chartes et fragments historiques du xie siècle et des premières années du xiie ne laisse entrevoir aucun Ascelin (4). Au contraire, ce vocable se rencontre souvent en Ile-de-France et surtout en Normandie. Le poète, familier des cours féodales françaises, a entendu sans doute parler d'un prélat célèbre, l'un des prédécesseurs de l'évêque Barthélemy de Jura sur le siège de Laon, Ascelin-Adalberon, l'un des notables personnages de l'époque d'Hugues Capet (5). Dans la région du nord-est vivaient, vers l'époque de Turold, un Ascelin, abbé de Saint-Basle, près de Reims, un autre chanoine de Verdun (6). Dans celle de Paris, un clerc de ce nom fut abbé de Saint-Maur des Fossés et un autre doyen de Saint-Marcel (7). On trouve encore, parmi les Ascelin, un moine de Saint-Benoit-sur-Loire, un autre de l'abbaye de Saint-Denis au Perche, un prêtre et des chanoines de l'église de Chartres, un abbé de Saint-Victor de Paris,

(1) C. Jullian, *Hist. de Bordeaux* (1895), p. 120. — (2) Halphen, 177. — (3) Voir ci-dessous le paragraphe relatif à Geoffroi d'Anjou. — (4) *R. H. de Fr.*, XI, 618. — Lot. *Hugues Capet*, 7, 15, 20, 28, 30, 153, 251, 260, 304, 309, etc. A noter que la légende fit de ce prélat *un duc de Bourgogne*, *ibid.*, 345, 316. — Lot indique un Asselin de Tronchiennes, candidat au siège de Cambrai, p. 105. — (5) *R. Hist. Fr.*, XV, 920-921. — (6) *Cartᵉ Notre-Dame de Paris*, I, 49, 336 ; IV, 113. — (7) *Cartᵉ actes Philippe Ier*, CCXI, p. 177, 244, 374. — *Le Cartᵉ Saint-Père de Chartres* mentionne divers Ascelin, clercs ou chevaliers (voir Index) ; de même celui de *N. D. de Chartres*, II, 309, III, 20, 31, 150.

un chevalier de Bulles près de Clermont-sur-Oise, témoin en 1079 dans un acte de Philippe Ier (1) ; en Thimerais, un chevalier Ascelin de *Moscleyo*, voisin de Châteauneuf (2). Mais il est plus probable encore que le trouvère a connu bien des Ascelin en Normandie ; on en rencontre qui sont prévôts et moines à Saint-Evroult (3). Un Ascelin, vassal de Guillaume de Breteuil et châtelain de Breval, seigneur d'Ivry et de Brécherville, dans le pays d'Evreux, se signale par son humeur belliqueuse au temps d'Henri Ier et l'exerce aux dépens de son suzerain et du Vexin ; c'est lui qui livre Andeli aux Français en 1119 (4). Il est fait encore mention d'un Ascelin, fils d'Arthur de Caen, à la même date (5). Un autre Ascelin est le père de deux seigneurs, qui, d'accord avec Roger de Montgommeri, font une donation à Saint-Martin de Séez (6). Au temps de Robert le Magnifique, un certain Robert, fils d'Ascelin, avait exercé la haute dignité de bouteiller et figure dans une charte inédite du Mont-Saint-Michel (7). Le même cartulaire indique que les biens de ce baron devaient se trouver dans la région de Dinan (8). Sur la frontière de Bretagne et de Normandie, vivaient aussi d'autres Ascelin, qui sont indiqués comme donateurs ou témoins, en ce même recueil (9). Comme dans le cas d'Engelier, le trouvère semble avoir voulu désigner un preux gascon par un vocable d'origine normande ou française.

Quant au personnage réel qui lui a servi de modèle, il est à peu près impossible de savoir quel est celui dont les exploits aux croisades l'ont davantage frappé. Le titre de comte de Gascogne attribué à Ascelin ne doit pas faire illusion. Le seul personnage qui eut droit rigoureusement, au temps de Turold, à cette qualification, était le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, pourvu du comté de Gascogne depuis 1063. Les principaux vassaux de ce comte étaient les sires d'Albret, de Comminges, de Fézensac, les comtes de Bigorre, d'Armagnac, de Pardiac, les vicomtes de Béarn, de Gabarret, de Soule, de Tursan, de Dax, de Lomagne (10). Si aucun d'eux ne s'est appelé Ascelin, quelques personnages obscurs ont porté un nom très voisin, par exemple ce chevalier Aichelin, dont le fils est témoin dans une charte en faveur de Sainte-Croix de Bordeaux, et cet autre Raimond Aichelin qui

(1) Romanet, *Etudes sur le Perche*, p. 216. — (2) Orderic Vital, III, 97, 106, 109. — (3) *Ibid.*, II, 469 ; III, 332, 333, 412, 416; IV, 186, 190. — (4) *Ibid.*, III, 252. — (5) *Cartᵉ de Séez*, fol. 3. — (6) *Cartᵉ Mont Saint Michel*, fol. 77. — (7) *Ibid.*, fol. 113. — (8) *Ibid.*, fol. 46 (1032). — *Cartᵉ de Redon*, p. 236, 302. — (9) *R. H. Fr.*, XII, 386, *Genealogia comitum Guasconiae*. — (10 Lot, *H. Capet*, 202, 203 et sq.

traite avec la même abbaye au XIIe siècle (1). Ce vocable désigne surtout de grandes dames, telles que Asceline, femme de Geoffroi Taillefer, comte d'Angoulême (1038-1041), qui eut des visées sur la succession de Gascogne ou encore une seconde grande féodale du même nom, Asseline, femme d'Audebert Tallerand, comte de Périgueux à la fin du XIe siècle (2) et enfin la fille du vicomte Odon II de Lomagne et Auvillars. Cette dernière était la nièce de Bernard II Tumapaler, comte d'Armagnac (3), qui disputa le comté de Gascogne à Gui-Geoffroi, duc d'Aquitaine. Elle épousa en secondes noces Gérard II, comte d'Armagnac. Ce dernier est-il désigné sous le nom de sa femme par le trouvère ou bien, de même que Bernard, a-t-il porté un second nom, celui d'Ascelin, à l'exemple d'Adalbéron ? On ne peut le savoir. Mais il a probablement figuré parmi les brillants soldats qui, comme Gaston V de Béarn, prirent part aux Croisades d'Occident et d'Orient, bien que son nom ne soit pas indiqué par les chroniqueurs. Il serait étonnant qu'il n'eût point accompagné la chevalerie gasconne au delà des Pyrénées. Et peut-être a-t-il assisté aux expéditions de Syrie, aux côtés d'Amanieu II d'Albret, d'Astanove II comte de Fézensac, de Bernard de Pardailhan, de Galan de Calmont, de Raimond Bertrand de l'Ile-Jourdain, que mentionnent les chroniqueurs (4), et auxquels les chartes permettent peu à peu d'ajouter de nouveaux noms. C'est dans cette cohorte que devait sans doute se trouver le mystérieux Ascelin de la *Chanson de Roland*.

Godselmes ou Gaucelme est-il Gaucelme de Lesparre ? — Un autre Gascon semble se cacher sous le nom de *Godselmes* qui commande, avec Jozeran de Provence, dans l'armée de Charlemagne, « l'*eschiele* » des Aquitains (Poitevins et Auvergnats). Ce nom est d'origine méridionale : il y a eu des Gaucelme en Limousin, surtout en Rouergue, où un Gaucelme de la Roque se fait moine à Conques en 1060, et où d'autres personnes ainsi appelées, tant clercs que chevaliers, se rencontrent assez souvent (5). Il y en a d'autres en Angoumois et en Saintonge (6). On en trouve

(1) *Cartᵉ Sainte-Croix de Bordeaux* (*Arch. h. Gironde*, XXVII, 1907), nᵒˢ 123, 134, 135.— (2) F. Lot, *H. Capet*, p. 396.—*Cartᵉ église cath. Angoulême*, p. 92.— (3) *Cartᵉ du prieuré de Saint-Mont* (*Auch*). p.p. J. de Jaurgain et Maumus, 1904, nº 5. — (4) *H. Occ, Cr.*, III et IV (Tables).— Fragm. prov. Ch. d'Antioche, p.p. Meyer. *A. O. L.*, II, 497, 508. — (5) En Limousin, Gaucelme Faidit, troubadour d'Uzerche ; 15 Gaucelme figurent dans le cartᵉ de Conques, dont un abbé et un chevalier *G. de Roqua* (*Index du cartulaire*). — (6) Charte de l'évêque de Saintes (1110), Gaucelmus, archidiacre et Gaucelme. Gaucelmus de Cevena (1116). *Cart. Cluni*, v, nᵒˢ 3889 et 3922. — *Cart. église cathédrale Angoulême*, p. 31, 52, 70, 71, 82, 402 (autres Gaucelm).

en Provence, dans le comté de Cavaillon (1), en Dauphiné (2), en Auvergne (3), en Saintonge (4), même accidentellement dans le pays Chartrain (5). Il y en a aussi en Poitou, où un Gaucelm est officier de Guillaume Fier-à-Bras dans la seconde moitié du xe siècle. Le nom de Gaucelme n'est fréquent qu'au sud de la Loire. Il l'est surtout en Aquitaine, et notamment dans la région de Bordeaux, où l'on rencontre, parmi les bienfaiteurs des abbayes de Sainte-Croix et de la Grande Sauve, les Gaucelme de Gomband (6), de Lignan (7), de Montfalcon (8), de Laurian (9), de Carcans ou de Lacanau (10). Un Gaucelm, vicomte en Armagnac, figure, en 1011, parmi les témoins de l'acte de fondation de l'abbaye de Condom, de même qu'un autre Gaucelm de Bornag (11). Le personnage contemporain qui peut avoir attiré le plus l'attention du poète est un baron du Médoc, qui fait don, en 1108, d'un monastère et d'une sauveté à l'abbaye de Conques et qui se trouve à cette date en compagnie de Guilhen VII, d'Hugues de Lusignan, d'Arnaud de Blanchefort, de Roland de Châteauneuf, de Guitard de Bourg et de Pierre de Bordeaux (12). Il appartenait à la famille de Lesparre. Or, il faut noter, comme l'attestent les donations des rois d'Aragon à l'abbaye de la Sauve, que la chevalerie du Médoc, où se trouve Lesparre, a pris une part très active aux croisades franco-espagnoles entre 1080 et 1120 (13). Il est possible que Gaucelme de Lesparre y ait figuré ; ainsi s'expliquerait la mention dont il est l'objet de la part du trouvère.

Les barons languedociens dans la Chanson de Roland. Naimes (Raimond de Saint-Gilles ou Aimeri de Narbonne). Le duc Otes et Bernard-Aton IV de Nîmes. — Trois grands seigneurs languedociens semblent avoir trouvé place dans la galerie de la *Chanson de Roland*. Les barons du Languedoc et de Catalogne avaient participé en grand nombre aux Croisades de la Marche d'Espagne, des Baléares, d'Aragon (14) et d'Orient

(1) Gaucelm, abbé de Saint-Victor de Marseille (1129). *Hist. Litt. France*, XI, 96; Gaucelme témoin dans un acte relatif au pays de Cavaillon (xie s.), *Cartᵉ Conques*, n° 435. — *Le Cartᵉ de Saint-Victor de Marseille* (*Index* II, 705) indique 7 Gaucelm, dont un évêque de Fréjus. — (2) *Cartᵉ de Grenoble*, XXIV A. — XLIIe Gaucelm de Cordoue près de Belley, Ain. — (3) *Cartᵉ de Brioude*, 141, 231, 281. — (4) Six Gaucelm, dont un chevalier, *Cartᵉ de Baignes*, p. 491. — (5) Gualterius praenomine Gauselmus, témoin, *Cartᵉ Saint-Père de Chartres*, éd. Migne, CLV, 346 (1080). — (6) A. Richard, *op. cit.*, 112. — (7) *Petit cartᵉ de la Grande-Sauve* (chartes fin xie), vol. 103. — (8) *Grand cartᵉ la Sauve*, fol. 52. — (9) *Ibid.*, fos 70, 84. — (10) *Cart. Sainte-Croix de Bordeaux*, n° 83 (1132). — (11) *Ibid.* (1099). — Charte de 1011, *Gallia Christ.* II, intr. — Historia abbatiae Condomiensis, Dachery, *Spicilège*, XII, 441. — (12) *Cartᵉ de Conques*, n° 481. — (13) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. iv. — (14) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. ii à v.

Les chroniqueurs vantent les exploits de certains d'entre eux, tels que les Guilhen de Montpellier, les Sabran, les Pelet, les Guillaume Jourdain de Cerdagne (1). Il semble que le trouvère ait voulu symboliser leur héroïque phalange en la plaçant sous les noms de quelques-uns des preux de Charlemagne. En première ligne, il a mis le duc Naimes, dont la figure a bien des traits semblables à ceux des Raimond de Saint-Gilles et des Aimeri de Narbonne. Mais il y a deux autres personnages, en dehors de Girart de Roussillon, qui a peut-être pour modèle un autre Languedocien, pour lesquels Turold pourrait bien s'être inspiré de deux grands seigneurs de Languedoc ou de Catalogne. Ce sont le duc Otes et le comte Bérenger. Parmi les pairs qui assistent Roland à la bataille de Roncevaux, Turold a placé le preux *Otes* (vers 795) ou *Attun*, qui est nommé à côté du comte Bérenger et qui succombe dans la mêlée (vers 2187, 2971). On ne voit guère de personnage contemporain de la *Chanson de Roland* qui puisse répondre aux qualités exigées d'un preux, et qui présente quelque analogie de nom avec ce héros, sinon Bernard-Aton IV, feudataire de Raimond de Saint-Gilles et presque aussi puissant que celui-ci. Vicomte d'Albi, de Carcassonne, de Nîmes, d'Agde, de Béziers et de Rasez, il avait été l'un des croisés d'Orient. Il s'était rendu en Terre-Sainte, avec son cousin Guillaume-Jourdain, comte de Cerdagne, dans l'été de 1101, et y était resté jusqu'en 1106, guerroyant en faveur de Raymond, devenu comte de Tripoli. Puis, revenu en Languedoc, il avait soutenu les revendications de Guilhen VII sur le comté de Toulouse, et il avait participé avec ses vassaux à la croisade franco-espagnole contre Saragosse (1114-1118) (2). Tavernier, auquel on doit cette identification, qui semble acceptable, paraît ne pas connaître le rôle de Bernard-Aton dans les guerres saintes d'Espagne (3), rôle qui pourrait bien avoir fixé sur ce grand seigneur l'attention de Turold.

Le comte Bérenger, essais d'identification. — Pas plus que le preux Otun, le comte Bérenger n'a dans le poème de Turold une importance aussi considérable que les premiers personnages de cette épopée. Mais comme lui, il appartient à l'aristocratie de l'armée, et par son titre de comte (*quens*) et par le rang qui lui est assigné parmi les douze pairs. Il succombe d'ailleurs

(1) Vaissète, tome III, 335-6, n. éd. — Balaguer, II, 190. — *H. Occ. Cr.*, tomes II et IV (tables). — (2) Vaissète, n. éd., II, 381, 426, 477, 506, 613, 623, 633, 610. — V, nos 378 et 387. — *Rev. Or. Latin*, X, 372. — Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, 1913, p. 87. — (3) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. IV.

dans la mêlée, sous les coups de Grandoigne, après avoir lui-même tué Estramariz, l'un des pairs de Marsile (vers 795, 1301, 1621, 2187). A quelle personnalité réelle correspond cette figure épique ? Son nom est très répandu. On rencontre quelques Bérenger dans les cartulaires du Mont Saint-Michel et de Séez, notamment un chevalier Bérenger de Saint-Nicolas, mais ce sont en général des hommes d'obscure condition (1). Un comte Bérenger de Bayeux a vécu au XIe siècle (2) ; il y a eu un Normand, Bérenger, petit-fils d'un moine de Saint-Evroult, qui posséda quelque renom au XIe siècle, comme évêque de Venouse (3). On trouve aussi un comte de Brioude du nom de Bérenger (4). Mais on ne voit guère que ces Bérenger aient quelque titre à figurer parmi des héros d'épopée. Le Picard Bérenger, compagnon d'Hugues de Vermandois à la première croisade (5), où il périt glorieusement, y aurait plus de droits. Toutefois, il semble, si l'on tient compte de la dignité comtale attribuée au preux de l'épopée de Turold, et en laissant de côté les Bérenger, évêques d'Orange (6) et de Fréjus (7), et le comte Bérenger de Melgueil (8), qu'il doit plutôt être question, soit d'un *Bérenger de Narbonne*, soit d'un *Bérenger de Barcelone*. Parmi les vicomtes de Narbonne, un Bérenger, fils de Raimond, est connu dans l'histoire des croisades d'Espagne, comme allié du comte de Barcelone, Raimond-Bérenger le Vieux, avec lequel il projette, vers 1050, la conquête de Tarragone sur les Maures. Son fils participe aux Croisades de Terre-Sainte ; il se trouve en 1103 à Tripoli de Syrie, en compagnie de Raimond de Saint-Gilles, de Guillaume, comte d'Anvergne, de Bernard-Aton de Béziers et d'Aicard de Marseille. Ce second Béranger est le frère d'Aimeri Ier, vicomte de Narbonne (9). Tout aussi vraisemblable est l'identification du preux de Roncevaux avec l'un des comtes de Barcelone. Ces grands fendataires de la Marche d'Espagne se considérèrent pendant près de quatre siècles (jusqu'en 1180) comme des vassaux des rois de France ; ils dataient leurs chartes des années du règne de leurs suzerains. Rien d'éton-

(1) *Cartᵉ Séez*, nos 70 et 224 (1090). — *Cartᵉ Mont-Saint-Michel*, fol. 57. D'autres Bérenger se rencontrent dans le pays chartrain *Cartᵉ Saint-Père de Chartres*, Index, p. 146), en Bretagne (*Cartᵉ de Quimperlé*, n° 81, et *de Redon*, nos 161, 262, 277). — (2) Robert de Torigny, éd. Howlett, p. 11 — Orderic Vital, II, 77. — (3) Orderic Vital, II, 48, 85, 90; III, 188, 218. — (4) *Cartᵉ de Brioude*, 244, 337, 341. — (5) *Bruel, Ch. de Cluny*, V, n° 3804. — Röhricht, p. 64, n. 8. — (6) Cet évêque fut légat en Terre Sainte, mais n'était pas comte d'Orange (Foucher, ch. 43, *H. Occ. Cr.*, III, 155, 241, 850, etc.). — (7) Fliche, *op. cit.*, p. 382. — (8) *Rec. H. de Fr.*, XV, 382, n° 412. Plusieurs évêques et abbés de Languedoc et de Provence du même nom, *ibid.*, *Index*. — (9) Vaissète, II, 337 Dans une charte de 1103 figure Bérenger de Narbonne (au Mont Pèlerin) à côté de Raimond de Saint-Gilles, Martène, *Ampl. Coll.* ; I, 600.

nant à ce que le trouvère les ait classés parmi les pairs de Charlemagne, l'organisateur de leur comté(1). Déjà Raimond-Bérenger II était mort en pèlerinage en Terre Sainte en 1093. Un prince catalan plus illustre encore, Raimond-Bérenger III le Grand, comte de Barcelone (1093), a été l'un des plus vaillants adversaires des Sarrasins d'Espagne, auxquels il enleva les Baléares, (1114, 1116) en compagnie de Guilhen V de Montpellier et d'Aimeri II de Narbonne ; il a aidé les comtes d'Urgel et le roi d'Aragon à chasser les Infidèles de la vallée du Sègre (2). C'est à bon droit que le poète pouvait compter ce dernier au nombre des héros de la guerre sainte, où Raimond-Bérenger fonda d'ailleurs la grandeur de sa maison.

Les grands seigneurs provençaux dans la Chanson de Roland. Rembalt (Raimbaud II d'Orange) et Josceran de Provence. — La France du sud-est avait fourni aux croisades un contingent nombreux de chevaliers, outre le légat d'Urbain II, Adémar de Monteil. Parmi les Provençaux, le fameux marquis de Baux avait participé aux guerres d'Espagne (3). Un seigneur de Baux, Raimond, époux d'Etienuette, fille de Gilbert, comte de Provence, vicomte de Gévaudan et de Millau, se trouvait être le beau-frère du comte de Barcelone, qu'il aida contre les Sarrasins des Baléares (1114, 1116) (4). Deux Provençaux figurent dans la *Chanson de Roland*. Le premier est *Rembalt* ou Raimbaud, que Naimes nomme, en compagnie de Raimond de Galice, au commandement du 8e corps de l'armée de Charlemagne, formé de Flamands et de Frisons (vers 3073). Il faut remarquer que le chef d'état-major de l'Empereur désigne, pour diriger ces corps, des grands seigneurs, étrangers le plus souvent à la nationalité provinciale qui compose leurs troupes, et que par conséquent Raimbaud, pas plus que Raimond, n'est originaire de Flandre ou de Frise. Or, parmi les contemporains de Roland qui se signalèrent aux Croisades, on ne compte guère que deux Raimbaud. L'un est ce chevalier du pays de Chartres, vassal du vicomte de Châteaudun, Raimbaud Creton, qui monta le premier sur les murs à l'assaut de Jérusalem (juillet 1099) (5), mais qu'on imagine difficilement à la tête d'un corps d'armée. L'autre est un grand seigneur provençal, Raimbaud II, comte d'Orange, qui se signala dans l'ar-

(1) Balaguer, ci-dessus cité. — (2) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. II à IV. — (3) Ci-dessus, livre Ier, chap. IV — (4) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. IV. — (5) Orderic Vital, III, 606; IV, 287 — Yves de Chartres, *Epist.* 135, Migne, *Patr. L.*, CLXII, col. 114 (mention d'un chevalier croisé du pays chartrain). Baudri, Raoul de Caen, Tudebod, Albert, Gilo, etc., au sujet de R. Creton (*H. Occ. Cr.*, III, 218, 219, 689 ; IV, 12, 49, 71, 102, 410).

mée de Raimond de Saint-Gilles, soit en Asie-Mineure, soit à Antioche, soit en Palestine (1098, 1099), et qui alla même mourir en Terre-Sainte vers 1121 (1). Il appartenait à la plus haute aristocratie provençale et était apparenté à la comtesse d'Avignon. A côté de lui, figurait à la Croisade l'évêque d'Orange, Guillaume (2). Il est probable qu'un personnage tel que Raimbaud parut à Turold digne de figurer parmi les généraux du grand Empereur.

Si la personnalité de Raimbaud d'Orange est aisément reconnaissable, il n'en est pas de même de celle du chef qu'il désigne sous le nom de *Joseeran* de Provence. Turold lui attribue un rôle de confiance presque analogue à celui qu'il assigne au duc Naimes. Il est chargé, de concert avec celui-ci, de distribuer le commandement des « *eschieles* ». Il commande avec Naimes les deux premiers corps formés des barons de France, et, avec Gaucelme, les 40.000 chevaliers du Poitou et d'Auvergne. Il est appelé au conseil avec Naimes ; c'est l'un des hommes sur lesquels compte l'Empereur, et, quand il faut donner à la bataille de Saragosse le coup décisif contre l'ennemi, c'est Josceran, avec Geoffroi d'Anjou et Thierri d'Argonne, qu'on appelle à la rescousse (vers 3007, 3023, 3044, 3075). Il est qualifié enfin du titre de « comte ». A l'époque de Turold, le titre de comte de Provence a été porté par deux grands feudataires, avant 1102, par Gilbert, vicomte de Millau et de Gévaudan (3), et après 1112 par Raimond-Bérenger III, comte de Barcelone (4). Du premier, on sait peu de chose ; le second est fort connu. Mais on ne voit pas quels liens peuvent les rattacher à la mystérieuse personnalité de Joseeran.

Ce n'est pas que ce nom soit inconnu ailleurs que dans la région du Rhône. On connaît en effet, d'après les cartulaires, un Josseran de Kresselaer qui accompagna Baudouin de Gand et Robert le Frison en Terre-Sainte (1080) (5). Un chevalier de ce nom apparaît aussi en Saintonge (6), et, dans une charte de Séez (7), on rencontre en 1099 un Gotseralnus Estordi. On connaît d'autre part pendant cette période un Joseerand qui fut abbé d'Ainay et archevêque de Lyon (8), un autre qui fut abbé de Saint-Benoit-

(1) Guill. de Tyr et Albert d'Aix (*H. Occ. Cr.*, I. 45, 96, 352 ; IV. 317). Vaissète II. 296 ; III, 798. Il est qualifié aussi «*prince d'Orange*» (acte de 1070, *Reg. Dauph.*, p.p. Chevalier, n° 1972). — Perret de la Menue, *Rambaud II d'Orange* (*Mém. Acad. Lyon*, XIX (1880), 38, 39). — (2) Marca, ch. XVI. — (3) Vaissète, II, 223, III, 662. — (4) Zurita, I, fol. 39. — On distinguait le marquisat de Provence (diocèse d'Avignon, Orange, Cavaillon, Carpentras, Vaison, Saint-Paul, Valence, Die), du comté (le reste de la Provence). Vaissète, III, 603. — (5) Röhricht, *Deutsche Pilgr.*, p. 4. — (6) *Josceranus de Villa* Saverio. *Cart*e *Baignes*, 334. — *Gallia Christ noviss.* IV, 569. — (7) Cart*e de Séez, n° 32. — (8) *Hist. Fr.*, X, 147, 153

sur-Loire (1). De nombreux Josceran apparaissent en Bourgogne, Mâconnais, Franche-Comté, Bresse, à cette époque, parmi les clercs et les chevaliers ; un de ceux-ci, Josceran « *de Vitriaco* » part en 1180 pour Jérusalem (2). Mais on ne saurait établir des rapports entre ces clercs ou ces gentilshommes et le preux de la *Chanson de Roland*. Il est difficile d'en établir aussi avec Josceran (3), baron de la Bresse, qui fut vassal du Capétien Philippe Ier avant 1108 et auquel Tavernier a songé. Les cartulaires lyonnais signalent un chevalier, Josceran de Roussillon, témoin dans un acte de 1115, où figure l'archevêque de Lyon (4). En Dauphiné, il est question d'un Gaucerand (c'est une forme du nom Jocerand), chevalier de Saint-Symphorien, et d'un autre de Valence (5) (1089). Un autre Joscerand, bienfaiteur du chapitre de Romans, est le fils de Pierre Adhémar, probablement parent ou membre de cette illustre famille des seigneurs de Montélimar, à laquelle appartint le légat d'Urbain II pendant la première croisade. En Provence même, outre un clerc de Vaison, un chanoine chantre de Cavaillon et un prêtre qui portent le nom de *Gaucerannus* ou de *Jocerannus* (6), il est fait mention, dans une charte de Saint-Victor de Marseille, datée de 1055, de *Josceran* (Joscerannus), qui donne, d'accord avec sa femme, une terre, en présence de témoins, appelés Roland et Olivier (*Rollanus, Olivers*), moyennant l'approbation du vicomte de Marseille, Pons. Dans un autre acte daté de 1030, Gaucelm, évêque de Fréjus, Guillaume Joceran (*Jaucerannus*) et sa femme Fides, concèdent un domaine à la célèbre abbaye marseillaise. Dans un troisième document, le vicomte de Marseille, Pons et sa femme, font une donation à l'abbé de Saint-Victor et le témoin du vicomte est un certain Willelmus Jocerannus (Josceran) (7). Ce personnage est donc un familier du grand seigneur provençal et peut-être son parent. Or, parmi les vicomtes de Marseille, on trouve Guillaume II, qui mourut en 1065, laissant quatre fils, parmi lesquels Pons II ; celui-ci compta lui-même parmi ses enfants Guillaume V et Foulques (8). Il est fort possible que le héros de la *Chanson de Roland* ne soit autre que ce Guillaume Josceran, auquel le poète aura attribué, au lieu du titre de vicomte

(1) B. de Molandon *Mém. S. Arch. Orl.*, XVIII (1884), 550 ; — *Cat. Actes Philippe* Ier, p. 132, 134, deux moines de Paris (*Joscerannus*). — (2) *Cartul. de Cluny* (24 Josceran y sont nommés, la plupart chevaliers, 1074 à 1117). éd. Bruel, IV, n° 3472, 3475, 3483 3602, 3636, 3637, 3639 3642, 3645, 3661, 3673, 3678, 3682, 3737, 3784, 3796, 3825, 3850, 3872, 3925. — (3) P. Anselme, XI, 3. — Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, 1913, 89. — (4) *Cart. Lyonn.* I, 186. — (5) *Reg. Dauph.*, n° 1455 (1089) ; — *Cart. Cluny* (charte 1094), V, n° 3674. — (6) *Reg. Dauph.*, n° 2826 (vers 1100). — *Cart. Cluny*, charte, 1108), V, n° 3869. — (7) *Cart. Saint-Victor de Marseille*, I, n°s 515, 519, 526. — (8) Généalogies des vicomtes de Marseille, Moréri, éd. 1759, VII, p. 279.

de Marseille, celui de comte de Provence ou en Provence. Ce dernier comté appartenait, il est vrai, à la fin du XIe siècle, à deux autres grands seigneurs. Mais le pouvoir effectif était aussi exercé par de puissants barons du pays : les princes d'Orange, les seigneurs de Castellane (1) et de Baux, les vicomtes de Marseille. L'un de ceux-ci a pu être qualifié du titre de comte sans y avoir droit officiellement. On aurait ainsi la clef de l'énigme, jusqu'ici restée indéchiffrable, posée par le trouvère.

Les personnages dauphinois de la Chanson de Roland : Eustorge.— Le Dauphiné avait contribué pour une part glorieuse aux Croisades d'Orient, notamment avec Isoard de Die, qui commanda l'un des corps d'armée des Croisés à la bataille d'Antioche et qui s'illustra au siège de Jérusalem. Non moins glorieux avait été le rôle des barons du pays de Valence et de Montélimar, d'où venaient les Adhémar. Cette province avait de plus des lieux de pèlerinage fameux. C'est sans doute à ce double titre que Turold a fait figurer dans son épopée non seulement des régions ou localités de cette province, la Maurienne par exemple (*vals de Moriane*), et le Viennois, mais encore trois personnages dauphinois : Eustorge de Valeri (vers 1625) ; Antelme de « Mayence » et Guion de « Saint-Antonie ». Du premier, il est question comme de l'un des preux de Charlemagne. Grandoigne, fils du roi de Cappadoce, après avoir abattu à Roncevaux trois des pairs, Gérin, Gérier, Bérenger, s'attaque encore à Guion de Saint-Antonie, qu'il tue, et couronne ses exploits en frappant du coup mortel un riche duc Austorie,

Ki tint Valeri e envers sur le Rosne (vers 1625-26)

Le nom d'Austorie (Astorge, Eustorge) est d'origine méridionale. Il a été porté au temps de Turold par un évêque de Limoges (1106-1137), qui eut une certaine réputation et qui avait inspiré un poème en langue provençale sur la première croisade composé par Grégoire Béchada, poème aujourd'hui malheureusement perdu (2). Plus tard, on rencontre quatre troubadours du nom d'Astorie. Un Astorge de Pervinquières en Rouergue fut le frère de Bernard, évêque de Lodève, qui prit part à la première croisade (3). Le

(1) Vaissète, III, 633 ; Isnard, *Etat féodal IIte-Provence* (1913), III, IV, XVI, 716 (index vo Aderaus) ; III, 298 ; III, 289 (Isoard) ; I, 263-354. — Ci-dessus, autres travaux cités.—(2) *Gallia Christ.*, II, 520. Ch. de Geof. de Vigeois, dans Labbe, II.— A. Richard, *op. cit.*, I, 456, 488, 1124-25, etc. — A. Molinier, *Sources*, II, no 2154. Ce nom est commun en Limousin ; 9 personnes ainsi nommées dans le *Carte de Beaulieu*, no CVIII, CLXXXV). — (3) Vaissète, 1885), 488. — Martène, 334, 480. *Amp. Coll.*, I, 552 ; Vaissète, II, 480.

nom d'Astorge ou d'Estorge se retrouve en Auvergne, dans la région de Brioude, porté par des clercs et des chevaliers (1), ainsi qu'en Bordelais (2). Mais c'est dans la région dauphinoise qu'il apparaît le plus souvent. Il avait désigné un évêque de Grenoble au VIIIe siècle, et en Provence un évêque de Toulon au Xe (3). C'est d'ailleurs en Dauphiné que Turold a placé le fief de son héros. Mais les éditeurs de la *Chanson de Roland* ne sont pas d'accord sur la transcription du vocable qui désigne ce domaine féodal. Les uns se fondent sur le texte d'Oxford pour le placer en un lieu appelé *Valeri* près du Rhône (4). Les autres, c'est-à-dire la plupart, adoptant la leçon de trois mauvais manuscrits, à la suite de Müller (5), ont corrigé le texte original et fait d'Astorie le duc

Ki tint Valence et l'unur sur le Rosne.

Cette correction paraît malencontreuse. En effet, il n'y avait point à Valence de fief dévolu à un laïque. L'évêque de cette cité y avait en même temps le titre de comte. Il est qualifié *episcopus et comes Valentiae* dans les textes (6). D'autre part, Valence (*civitas Valentina juxta Rodanum sita*), ainsi qu'elle est appelée sur les sceaux de sa communauté (7), ne présente pas, du point de vue philologique, une analogie suffisante avec le terme de *Valeri*. Enfin, on ne connaît point d'Eustorge de Valence; le seul personnage, dont le nom se rapproche de celui du héros de Turold, mais de très loin, est un évêque Eustache, qui vivait entre 1107 et 1141 (8), et qui eut de son temps une certaine notoriété.

Ce n'est donc point Valence qui est désignée par le trouvère. Le terme de Valeri, qu'il emploie, ne peut désigner Valréas, Valriaz (*Vallerias*) (9) (arrondissement de Montélimar), qui est situé assez loin du Rhône, dans le bassin du Lez de Bollène. Au contraire, le vocable du poème désigne probablement le petit pays plantureux de Valloire, qui comprend en Dauphiné partie des cantons de Grand Serre et de Beaurepaire, entre cette dernière localité et Saint-Rambert d'Albon, le long du Rhône. Sa capitale était Moras ; un concile s'y était tenu à Epaone ; on y avait proclamé à Mantailles en 879, Boson, roi de Bourgogne. Le château de Saint-

(1) *Cartᵉ Brioude*, p. 190, 356, etc. — (2) *Cartᵉ Sainte-Croix de Bordeaux*, nᵒˢ 103, 108, Raimond d'Austorg, chevalier. — (3) *Cartᵉ de Grenoble*, XXVI A; XXVI B; VII D.—(4) *Ch. de Roland*, édit. F. Michel et Stengel.—(5) Editions Müller et L. Gautier d'après les mss. de Venise, IV, Paris et Versailles. — (6) Olivier, *Essais hist. sur Valence*, 1831. — *Gallia Christ.*, XVI. — Brun – Durand, *Dict. topog. Drôme*, 403. — (7) J. Roman, *Sceaux Dauphinois*, I, 108-09. — de Brye, *Rev. Dauph.* (1877), 159, 160. — J. Olivier, 320. — (8) *Reg. Dauph.*, nº 2966. – Teulet, *Layettes*, I, 41. — Vaissète, II, 397 ; 854. — Fliche, 382. — (9) *Cart. de Grenoble*, LXX, B.

Vallier y dominait le bassin, qui s'étend entre le confluent de la Galaure et du Rhône, au nord de Tournon et de Tain (1). C'était donc un domaine féodal important, d'autant plus qu'il détenait l'une des clefs du passage du grand fleuve. Les documents, de 999 à 1122, mentionnent la *Vallis Aurea* ou la *Valloria* ou encore la *vallis S. Valerii* (2). Il y a de fortes présomptions, en faveur de cette région, dont le poète indique les limites imprécises du côté du Rhône ou vers (*envers*) le Rhône (3). Quant à l'attribution de ce fief à un Austorge ou Eustorge, elle est peut-être fantaisiste, de même que le titre de duc. Mais le nom d'Austorge ne l'est pas. A l'époque de Turold, une charte fait mention de Guillaume Austorge (*Austorgii*), dont le fils fut l'un des bienfaiteurs du chapitre de Romans (4). Un acte récemment publié est relatif à un Guillaume Astorg de Tournon (sur le Rhône), qui prête, avec son père, à un croisé, Arnaud de Crest en Dauphiné, 4.000 sous d'or, avec promesse d'épouser la fille de son emprunteur (5). C'est évidemment un opulent chevalier, puisqu'il avance pareille somme. Tels sont les indices à l'aide desquels il est permis de soulever un coin du voile qui cache le personnage de la *Chanson de Roland*, mais ils sont loin d'éclairer tout à fait sa physionomie.

Antelme de Mayence (?) est probablement un Dauphinois. — Parmi les chefs de corps de l'armée de Charlemagne, Turold met Antelme de Mayence (vers 3008). Le nom d'Antelme n'est pas inconnu en Normandie. Un Antelme, évêque de Chartres, avait tenu tête à Rollon (6). On rencontre aussi dans la région normande un Antelme, évêque de Bayeux (7), et, dans le pays de Carentan, le cartulaire de Séez mentionne un chevalier, nommé Antelme (8). On en connaît un autre près de Rouen à Montville (9), un troisième à Groslay près de Montmorency (10), un quatrième en Bretagne française (11). D'autre part, un Allemand, originaire de Mayence, Maurille, archidiacre d'Halbers-

(1) *Desc. du Dauphiné*, par Chorier, ch. 1er. — (2) Sens du mot *envers*, Gautier, *Lexique*, II, 333. — (3) Charvet, *Hist. de Vienne*, p. 271, 655. — *Cartᵉ Saint-André-le-Bas*, p. p. U. Chevalier 1869; — *Vallis aurea* (Xᵉ s.), Valloria (XIᵉ), — *Vicus sancti Valerii* (891), *Gallia Christ.*, XVI, *instr.*, n° 2. — Caise, *Cartᵉ de St-Vallier*, p. 11-15; d'après celui ci, les Guigues de Viennois sont seigneurs de St-Vallier depuis 1075. — Brun-Durand, p. 405. (4) Chartes (1083 et 1111). *Regestes Dauphinois*, n° 2374, 3077, 3078 (le fils de Guill. d'Astorg, se nomme *Joscerannus*). Il a pour témoins G. de Clérieu et Ponce, prieur de Tain (1111). — (5) J. Régné, *Hist. du Vivarais*, II, 19. — Ce document m'a été signalé par l'admirable érudit Mgr U. Chevalier, auquel l'histoire du Moyen Age doit de si grands services. — (6) *Gallia Christ.*, VIII, 1108. Ce nom fut aussi celui d'un chanoine de Chartres. *Cartᵉ Sainte-Marie Chartres*, III, 207. — (7) Cité par Tavernier, *Vorg.*, 149. — (8) *Cartᵉ Séez*, n° 204 (fin XIᵉ siècle). — (9) *Cartᵉ Sainte-Trinité Rouen*, p. 453. — (10) *Cartᵉ actes Philippe Ier*, p. 138. — (11) *Cartᵉ de Redon*, p. 278 (1075).

tadt, qui avait été ensuite bénédictin à Fécamp (1), en même temps qu'un autre Mayençais, dont l'origine est plus douteuse, Jean, abbé de ce monastère, était parvenu à l'archevêché de Rouen (1055-1067) (2). Il n'est guère vraisemblable que le héros de Turold puisse se trouver parmi ces chevaliers de Normandie, de Bretagne ou d'Ile de France, puisqu'il serait malaisé d'y rencontrer un fief dont le nom évoque, même de loin, celui de Mayence. D'autre part, les clercs, tels que l'archevêque de Rouen ou l'abbé de Fécamp, ne portaient pas le nom d'Antelme, quoique originaires de Mayence. C'est donc d'un autre côté qu'il convient de chercher. Dans le Maine, où le nom du fief important de Mayenne (*Meduana*) pourrait évoquer, en vertu d'une altération, le vocable de Mayence, on ne connaît pas de personnage appelé Antelme. Les seigneurs de Mayenne se nomment en général Geoffroi (3). En résumé, le nom d'Antelme n'est pas fréquent dans la France occidentale. On ne le rencontre guère, ni au centre, ni au sud-ouest. Il se trouve au contraire souvent, dans la région du Rhône, en Bourgogne (4), en Lyonnais (5), et particulièrement en Dauphiné, où il se présente sous la forme provençale ou romane *N'Antelme* et *L'Antelme*. Le trouvère met Antelme à côté de deux barons du midi, Josceran et Naimes. Il est à présumer que pour les besoins de l'assonance, il a mis en regard du terme de Provence, qui accompagne le nom du second de ces preux, celui d'un fief dauphinois, que le copiste a pu confondre avec la célèbre ville de la Rhénanie.

Les Dauphinois qui portent le nom d'Antelme sont légion au XIe et au XIIe siècle. Ce sont des évêques, tels que celui de Genève, des chanoines, tels que Antelme de « Lancalo » ou Antelme de Miolans (6). On rencontre parmi eux un archevêque d'Embrun (Lantelme) (1086-1105) (7), un prévôt d'Oulx (8), des chevaliers de la région de Domène, de Montbonnot, de Torenc, de Saint-André, d'Avalon, de Villard-Bonnot, de Mercurol, de Saint-Lathier, d'Aiseran, de Champs en Oisans, de Gières, de Chandieu (9), qui vivaient tous au temps de Turold. Mais aucun de leurs fiefs

(1) *Hist. Litt.*, VII, 587, 595. — (2) *Ibid.*, VIII, 48, 59 — (3) *Cartᵉ du Mont Saint-Michel*, fol. 60 (*Geoffroi, dux Medani castri*). — Orderic Vital, II, 102, 254 ; III, 296 ; IV, 417, 420, etc. — Halphen, *op. cit.*, 179, 181, 313, 318 (Geoffroi de Mayenne et Hugues). — (4) Anselme archidiacre de Beaune, *Cartᵉ Autun*, 345. — (5) Antelme, prieur de Portes ; Anthelme, évêque de Belley, *Cartᵉ Lyonn.*, I, 56, 156. — (6) *Gallia Christ.*, XVI, Inst. 49, 63, 300, 302, 630. — Le Cartᵉ de Grenoble indique 12 Antelme ou Nantelme. — (7) *Reg. Dauph.*, I, nº 2270, 2288, 2379. — (8) *Ibid.*, nᵒˢ 2623-25. — (9) *Rég. Dauph.*, I, nᵒˢ 2110, 2130 2450, 2483, 2636, 2671, 2681, 2802, 2846, 2709, 2712, 2729 2862, 2846, 2873 2899, 2911, 3070, 3091, 3178, etc. — *Cartᵉ de Grenoble* (Index).

ne rappelle, même de loin, celui que le poète assigne au preux de la *Chanson de Roland*. Pour quelques-uns seulement il y a certains indices qui permettent de conjecturer que le trouvère a pu songer à leur personnalité. Un acte de la seconde moitié du XIe siècle fait mention d'un Lanthelme Duredent, qui lègue au chapitre de Romans un domaine (*ager Maximiacensis*), en présence de l'archevêque d'Embrun, Guinemand (1), autre nom qui se retrouve dans le poème de Turold. Plus voisin encore du nom d'Antelme de Mayence est celui du chevalier Antelme de Mennon (*Menuncio*), qui abandonne en 1100 des dîmes à l'évêque de Grenoble (2). On rencontre encore, dans une charte faite en présence de Guigues, Dauphin de Viennois (1082), Lantelme, chevalier du château de Mauras (*Maurasio*) (3). Il y a enfin trois fiefs considérables du Dauphiné, ceux de Moirans (*Moirencum*, *Moyrencum*, *Moiricensis*), de Moidieu (*Mogdiacensis ager*. Xe-XIe siècle) et de Meylan (*Meilanum*) (4) sur la route de Grenoble à Saint-Gilles et à Saint-Jacques qui font penser, en admettant une déformation onomastique, au fief du preux de Charlemagne (*Moguntiacum*, *Mayence*), bien que, à la date où a été composé le poème, on n'ait pas encore trouvé de chevaliers du nom d'Antelme qui portent le titre de seigneurs de ces lieux. Ajoutons qu'en 1086, on trouve un chevalier Nantelme, qui donne à Cluny une église de *Monte Agenrico* en Dauphiné (5). Il est probable que c'est l'une de ces seigneuries dévolue à un Dauphinois qui a suggéré au poète le choix de son héros.

D'autres preuves indirectes de cette identification résultent d'abord du fait que Turold connaît la Valloire et ses fiefs sur le Rhône, de même qu'il a certainement eu connaissance de la renommée, récente en son temps, du château et du pèlerinage de Saint-Antoine de Viennois.

Guion de Saint-Antonie : les Guigues, Dauphins de Viennois ou Gui, seigneur de Saint-Antonin ? — Parmi les preux qui succombent aux côtés de Roland à Roncevaux, Turold a

(1) *Reg. Dauph.*, I, n° 1995. — (2) *Ibid.*, n° 2744. — *Cartᵉ Grenoble*, XLIII C. Le Mennon est un hameau du canton de Saint-Jean d'Avelane, Isère ; il y a un torrent qui porte le même nom et qui conflue dans l'Ouvèze. — (3) *Reg. Dauph.*, n° 2169. Moras est un canton important du Valloire (Drôme) ; un autre Moras se trouve dans le canton de Grand-Serre (Isère). — (4) *Rég. Dauph.*, n° 2043, 2432, 2651 (Gaufredus de Moirenco) (1088). — *Cartᵉ de Grenoble*, *Index*. — Moirans (*Morginnum* gaulois) est une petite ville de l'arrondissement de Saint-Marcellin (Isère), canton de Rive, sur la route de Lyon. — *Reg. Dauph.*, n° 2667 (*Mesolanum*) — Moydieu est dans le canton sud de Vienne. Pilot de Thoréy et Ul. Chevalier, *Dict. top. Isère*, 226-227. — Meylan (Isère) est un gros bourg qui domine le val du Graisivaudan. — (5) *Cart. Cluny*, IV, n° 3594.

placé « Guion de Saint-Antonie » (vers 1581). Une autre leçon, celle de *Santonie* (1), est rejetée avec raison par les meilleurs éditeurs du poème (2). Elle n'est d'ailleurs pas conforme au texte du manuscrit d'Oxford. Le nom de Guion est une des formes de celui de Gui « *Wido, Guido* ». Une foule de personnages du XIe et du XIIe siècle, des vicomtes de Limoges et de Thouars, par exemple, des seigneurs de Laval et de Nevers, des comtes de Rochefort en Parisis (3) se sont appelés de ce prénom. Mais le trouvère a pris le soin de préciser ; c'est un seigneur de Saint-Antoine ou de Saint-Antonin qu'il a voulu désigner. Or, parmi les localités célèbres de son temps, qui ont été connues sous ce vocable, il n'en est guère que trois qui puissent retenir l'attention. La première est celle de Saint-Antonin de Lézat ou de Frédélas, dans le pays de Pamiers, siège d'une abbaye du Xe siècle, réformée par Hugues de Cluni, et d'où sortit le saint évêque de Barbastro, Raimond (4). La seconde est Saint-Antonin, ville et abbaye fameuse du Rouergue, qui existait dès 961. Son rôle fut considérable ; centre économique, actif et riche, ainsi que l'attestent son hôtel de ville et ses coutumes, elle eut une dynastie de vicomtes, vassaux des comtes de Toulouse (5). C'étaient les comtes de Foix, dont aucun n'a porté le nom de Gui, qui avaient la suzeraineté de Saint-Antoine de Lézat (6). Quant aux vicomtes de Saint-Antonin de Rouergue, ils se nommaient, entre 1083 et 1140, Isarn, Frotard, Guillaume-Jourdain, Pierre, et non Guion ou Gui (7).

Il est donc à peu près certain qu'il est question, dans la *Chanson de Roland*, de Saint-Antonie de Viennois, qui se nommait encore en 1393 Saint-Antoine (8), dans les relations de voyage. La renommée de ce lieu dans le monde chrétien coïncide précisément avec l'époque de Turold ; on y éleva au XIIIe siècle la plus belle église gothique du Dauphiné. Ce fut un important centre religieux médiéval, qui se nommait d'abord la Mothe et qui se trouve à 40 kilomètres de Grenoble, dans le canton de Saint-Marcellin. C'est là qu'avaient été transportées d'Orient, vers 1070, les reliques de Saint-Antoine ; qu'avait été ensuite créé un hôpital,

(1) C'est Böhmer qui a proposé *Santonie*.—(2) Notamment Michel, Müller L. Gautier, Stengel. — (3) A. Richard, *op. cit.*, 7, 276 ; II, 6. — Orderic Vital, III, 524 (Gui, fils de Robert Guiscard Croisé) IV, 165 (Gui, comte de Pontieu) ; Fliche, 114, 545. (Gui de Rochefort, etc.).—(4) Vaissète, II, 34, 35, 155, 256, 276, 582, 596, 626, 628, 783-4. — (5) Vaissète, II, 155, 157, 178, 268.— Cabié, Coutumes de Saint-Antonin, *Rev. Hist. Tarn*, II, 217, 232. — V. Lafon, Hist. de l'abbe de Saint Antonin (*Mém. Soc. Aveyron*, XII, 1 (1879-80). — (6) Vaissète, ci-dessus cité. —(7) Vaissète, II, 440, 715. — Guirondet, Les vicomtes de Saint-Antonin, *Soc. Arch. Tarn-et-Garonne*, II, 193, 207. — Les croisés de Saint-Antonin, *ibid.*, V, 113, 189. — (8) *Le Saint voyage de Jérusalem*, par le baron d'Anglure, p. 26.

et que se rendaient en foule les pèlerins et la multitude des malheureux atteints du *mal des ardents*. Urbain II en 1095 et Calixte II (1120), ce dernier, ancien archevêque de Vienne, avaient doté ce centre de privilèges qui firent sa fortune, autant que le renom des miracles qui s'y opéraient (1). Dès lors, on doit se demander quels sont, parmi les Dauphinois, les seigneurs du nom de Gui qui peuvent avoir eu quelque rapport avec Saint-Antoine de Viennois. Remarquons d'abord qu'en Dauphiné les noms de Guigues (*Guido, Wido*) (2) sont les équivalents de celui de Gui et de Guion; ils s'emploient indifféremment les uns pour les autres. Nombreux sont les chevaliers de cette époque, qui, dans cette région, sont ainsi appelés. Tels sont Gui de Lans, Gui de Torenc, Gui de Rives (près de Vienne), Gui de Moras, dans la même zone (3). Mais les plus dignes de retenir l'attention sont certainement les comtes d'Albon, dauphins de Viennois, protecteurs nés des abbayes et notamment de celle de Saint-Antoine, suzerains d'ailleurs de tout ce pays. Ceux qui vivaient à l'époque de Turold étaient Guigues ou Gui le Vieux, qui donna Vizille à Cluny, Guigues le Gras, qui fut le gendre et l'héritier présomptif du comte de Barcelone, Raimond Bérenger (1076), et qui voulut mourir revêtu de l'habit monacal (1080). Son successeur Guigues III, autre bienfaiteur des monastères et de Cluny, où il alla finir sa vie, donnait à la grande abbaye bourguignonne le chapitre de Moras. La charte qu'il signait avait pour témoins ses principaux feudataires : son frère Guigues-Raimond, Geoffroi de Moirans (*de Murentio*), Antelme de Moras (*Muratio*). Les églises de Grenoble, de Domène, les Chartreux et bien d'autres avaient éprouvé les effets de sa munificence. Ajoutez qu'il avait des rapports étroits avec les ducs de Normandie, rois d'Angleterre, puisqu'il avait épousé une princesse anglaise, Mathilde, qui prenait le nom de reine. Son fils Guigues IV, le premier Dauphin, avait pris pour femme, dès le premier quart du XIIe siècle, la fille du comte Etienne de Bourgogne, un héros des Croisades, nièce de l'archevêque Gui, qui fut le pape Calixte II (1119). Le comte Guigues III connaissait également l'Espagne, où, en 1105, il allait visiter le tombeau de Saint-Jacques à Compostelle (4). Un tel personnage était assurément

(1) *Acta. Sanct. Boll.*, janvier, II, 134. — Jaffé, n° 5667. — Charvet, 312. — (2) Cart^e cités ci-dessus. — (3) *Gallia Christ.*, XVI, Inst. 82, 368. — *Rég. Dauph.* (n°s 2232, 2375, 2433, 2842. On rencontre encore Gui de Sassenage, Gui de Miolans, de Montleur, de Montmorand. — (4) *Chartes de Cluni*, éd. Bruel, IV, n° 3652 et p. 669-70. — *Rég. Dauph.*, I, n°s 1993 2046, 2066, 2088, 2101, 2128, 2240, 2260, 2289, 2391, 2397, 2637, 2815, 2868, 2913, 2955, 3067, 3794. — *Gallia Christ.*, XVI, Inst. 86. Bofarull, *Condes de Barcelona* (1865), II, 41,45; — de Terrebasse, *Notes sur les Dauphins*, 60, 70, 135.

digne de figurer parmi les preux de Charlemagne, sinon pour son rôle dans les Croisades qui ne nous est pas connu, du moins pour son rang et sa générosité envers les clercs.

Une dernière hypothèse enfin peut intervenir. Le héros de la *Chanson de Roland* pourrait aussi être un autre chevalier, moins connu que les membres de la grande famille des Dauphins. La tradition attribuait en effet la fondation de l'église et de l'abbaye de Saint-Antoine de Viennois à un seigneur Gui Didier (*Guido Desiderius*), qualifié *nobilissimus vir*, héritier du fief et du château de la Mothe Saint-Didier sur la Fure, affluent de l'Isère, après la mort de son parent, Jocelin Aleman (1070), qui avait rapporté de Byzance les reliques de Saint-Antoine et commencé l'érection d'une église. Gui Didier était un batailleur, qui transportait avec lui dans ses expéditions ce précieux palladium. Mais, à la fin, en 1095, sur l'ordre d'Urbain II, il avait aidé lui-même à la construction de l'édifice, favorisé les efforts des 12 nobles Dauphinois, qui, sous la direction de Gaston et de Gérin, avaient créé le fameux hôpital de Saint-Antoine, et était allé prendre à Montmajour, en Provence, les Bénédictins qu'il donna pour collaborateurs aux Antonites (1). En 1119, Calixte II consacrait solennellement le monastère et l'église de Saint-Antoine de Viennois, où siégeait dès lors un ordre célèbre, dont le premier grand-maître fut Gaston le Dauphinois, mais dont l'un des bienfaiteurs et des promoteurs avait été Gui Didier. Il est possible que Turold ait, en Guion de Saint-Antonie, conservé la mémoire de ce soldat vaillant, dont le renom a vécu bien davantage par une œuvre religieuse que par le prestige militaire.

Les Bourguignons dans la Chanson de Roland : Gébuin, fils du comte de Dijon. — Dans une épopée où brûle la flamme et où revivent un grand nombre de personnages de l'ère des Croisades, Turold n'a en garde d'oublier les Bourguignons, sur lesquels s'exerça l'influence de Cluny, et qui furent souvent au premier plan dans les expéditions d'Orient ou d'Occident. Les principales villes des deux Bourgognes, Besançon, Beaune, Dijon (2), apparaissent dans le poème, de même que le nom de l'Etat bourguignon (3) et que celui de la nationalité qui s'y était créée. Il associe le nom de cette dernière, de même que le font les histo-

(1) *Gallia Christ.*, XVI, 189, Notice par le P. Boucet, général des Antonites, dans Moreri, I, 173. — Dassy, *L'Abbaye Saint-Antoine en Dauphiné, essai hist*e, 1844, in-8°. — *Patr. Latine*, XCIX, CLI, 159. — N. Chorier, *Hist. du Dauph.*, in-4°, n. éd., 1871, I, 91. — (2) *Ch. de Roland*, vers 1429, 1892. — (3) *Ibid.*, vers 3077.

riens des Croisades (1), à ceux des Normands ou autres peuples de la chrétienté occidentale. Les Bourguignons figurent dans les conseils de Charlemagne et ils contribuent avec les Lorrains à la formation de l'un des corps d'armée de Charlemagne (vers 3077). C'est à la région de la Saône et du Rhône que semble appartenir ce Gébuin ou Gibuin, qui est chargé avec Laurent de commander l'avant-garde des «bacheliers» de France (vers 3022), et qui figure, à côté de Tedbald de Reims, du comte Milon et du marquis Otton, parmi les grands seigneurs auxquels Charlemagne confie la mission d'ensevelir les morts de Roncevaux (vers 2970). Il est donc en compagnie de Champenois et de Bourguignons (2). Le nom de Gébuin lui-même, qui fait généralement défaut dans les provinces de l'ouest, du nord ou du midi, se trouve au contraire en Dauphiné, où l'on rencontre un Guillaume Gébuin de Sassenage (vers 1100) (3), dans le voisinage de l'évêché de Grenoble. Il est aussi représenté par un évêque de Laon (4), par deux évêques de Châlons-sur-Marne (entre 947 et 1001) (5), l'un fils, l'autre neveu d'Hugues de Dijon, par un archidiacre de Troyes, qui vivait vers l'époque de Turold (6), par un chanoine de Besançon, et surtout par un grand personnage de la fin du xie siècle, que l'Eglise a placé au nombre des saints (7). C'est le fameux archevêque de Lyon, ancien archidiacre de Langres, Gébuin, fils d'Hugues III, comte de Dijon, qui fut le bras droit de Grégoire VII et des Clunisiens, auquel le pape accorda la primatie sur les églises de France et qui mourut en avril 1082 (8). C'est peut-être en souvenir de quelque membre de la famille bourguignonne du saint prélat que le poète a songé à donner un nom de cette sorte à l'un des chefs de l'armée de l'Empereur.

Beuves, sire de Belne et de Dijon et Hugues II duc de Bourgogne ou Hugues Ier. — Turold a voulu aussi placer un grand baron de Bourgogne parmi les héros de Roncevaux. C'est celui que le manuscrit d'Oxford nomme Beuves, sire de Belne et de Dijon (vers 1891, 1892). C'est donc un comte de Dijon et de

(1) *Charte Dauph.*, «Jerusalem capta a Burgundionibus et Gallis» (1099). *Rég. Dauph.*, n° 2652. — Raimond d'Aiguille, «Lorrains et Bourguignons» (*H. Occ. Cr.*, III, 259). Albert, «Burgundiones in magno exercitu» (*Ibid.*, IV, 339). — Leur rôle dans les croisades d'Espagne, ci-dessus livre Ier, ch. III et IV. — (2) *Ch. de Roland* vers 3469. — (3) *Rég. Dauph.* vers 3062. — (4) Sœhnée, *Cat. actes Henri Ier*, n°s 16, 66, 74, 78, 85 1031 et sq. : (il était mort avant 1049). — (5) Lauer, *Louis IV*, 206. — Lot et Lauer, *Dern. Carol.* 39, n° 2; 332; *Hist. Litt. Fr.*, XV, 537. — (6) Vers 1140, *Hist. Litt. Fr*, XII, 229. — (7) *Gallia Christ.*, XII. Gibouin, archidiacre de Troyes (1128), XV, Inst. 8. — (8) *Hist Litt. Fr.*, XIII, 104, 108. — Fliche, *op. cit.*, 347-48, 350, 361 .401. Avant lui, un autre Gébuin, fils d'Hugues de Beaumont, avait été archevêque de Lyon, F. Lot *op. cit.*, 332.

Beaune, dignité qui appartenait aux ducs de Bourgogne. Le nom de Beuves ne se trouve que rarement sur les bords de l'Ouche. Il y a eu des Bovons ou des Beuves, clercs et chevaliers, mais en Champagne, Ile de France, Picardie. L'un d'eux fut évêque de Châlons-sur-Marne (xe siècle) (1) ; un autre, abbé de Saint-Bertin (1043-1065) (2). On connaît la renommée des Enguerrand et de Robert de Boves (3), seigneurs de Coucy, au temps de Philippe Ier. Ce nom, quoique absent des cartulaires bourguignons, avait été porté par le comte Beuvon, abbé de Gorze en Lorraine et père du premier duc de Bourgogne, Richard le Justicier (4), l'adversaire et le vainqueur des Normands. Est-ce en mémoire de ce grand seigneur que Turold a nommé le preux de son poème ? Y-a-t-il encore dans cette mention le souvenir d'un puissant seigneur de Basse-Bourgogne, Bovon de Seignelay, qui fut en lutte avec l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre (5) ? Ou bien faut-il, avec Tavernier, adopter la leçon Hugon, donnée par un des manuscrits de la *Chanson* (le manuscrit C. V. 7) et voir dans ce héros, qui tombe sous l'épée de Marsile, Hugues II, duc de Bourgogne (1102-1143) (6), dont le séjour préféré était Dijon (7) ? Cette hypothèse semble admissible, mais Hugues II n'ayant point figuré aux Croisades, nous pensons qu'il conviendrait de voir dans le grand seigneur qui tombe à Roncevaux le promoteur de la croisade d'Espagne de 1078-1079, Hugues Ier, qui, au retour de son expédition au delà des monts, se fit moine à Cluny, où il mourut en 1093 (8). Son nom était d'ailleurs intimement associé à ceux d'autres illustres membres de sa famille qui eurent une action importante sur le mouvement des croisades franco-espagnoles. Son frère, le jeune Henri, venu en Espagne en 1087, y réalisa la fortune prodigieuse que l'on connaît, épousa Thérèse, fille naturelle d'Alfonse VI, rendit de signalés services dans la lutte contre les Infidèles, reçut le titre de comte de Portugal, et sa descendance devait fonder le royaume du même nom. La tante d'Hugues, Constance, veuve du comte de Châlon, qui avait suivi le comte son mari en Castille, en 1079, fut, après la mort de son premier époux, la seconde femme d'Alfonse VI de 1080 à 1093, et l'une des

(1) Lauer. *Robert Ier et Raoul de Bourgogne*, p. 42, 61, 65, 70 (il avait été l'allié d'Hugues le Grand, duc de France). — (2) Fliche, *op. cit.*, 14, 26 486 (1043-1065).— (3) *Cat. actes Philippe Ier*, 239, 240, 288.— Du Cange, *Hist. comtes d'Amiens*, 239 246, 247. — Fliche, 146, 319, 320, etc. — (4) *Ann. Saint-Bertin* (an 864), p. 200. — (5) R. Glaber, livre V, ch. I, éd. Prou, p. 119-120. — (6) Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, XXXVII, 123 — En 1078, on trouve un Hugues, vicomte de Beaune, témoin dans un acte du duc Hugues (*Cart. Cluny*, V, n° 3516). — (7) A. Luchaire, *Cat. actes Louis VI*, p. CVIII. — *H. de Fr.*, IIe, 301. — (8) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. III et IV.

plus énergiques promotrices de l'alliance politique et religieuse de la France et de l'Espagne, dirigée contre les Sarrasins. C'est le souvenir d'Hugues Ier qui semble donc surtout avoir inspiré le trouvère.

Le marquis Otun et Eudes Ier, duc de Bourgogne ou Otto-Guillaume, comte de Bourgogne.— Le poète paraît également avoir eu en vue un autre grand seigneur de Bourgogne, quand il mentionne le marquis Otun à trois reprises. D'abord c'est à ce marquis que Charlemagne confie le commandement de l'avant-garde après Roncevaux, en compagnie de Gébouin, de Tedbald de Reims et du comte Milon, c'est-à-dire d'un Bourguignon et de deux Champenois. Avec eux, le marquis Otun reçoit la mission d'ensevelir les corps des preux tués dans le combat (vers 2971). Enfin, il obtient avec Nevelon et Tedbald de Reims la direction du sixième corps de l'armée de l'Empereur (vers 3058). Le titre de *marquis* attribué à ce haut baron indique qu'il est le souverain d'un pays frontière, d'une *marche*, titre qui convient parfaitement au comté de Bourgogne, dont la capitale était Besançon, ville nommée par le trouvère. Ce pays formait barrière entre la France et l'Allemagne, et Besançon relevait de l'Empire. Parmi les comtes de Bourgogne, se rencontre précisément un Otto Guillaume, qui, après avoir été comte de Mâcon (987), passa ensuite au comté de Bourgogne et mourut à Dijon en septembre 1027 (1). Mais quel souvenir ce féodal, plus attaché à l'Empereur qu'aux Capétiens et évincé par Robert le Pieux du duché de Bourgogne, pouvait-il avoir laissé dans l'esprit du grand poète, qui a tant aimé la France ? Il faut d'abord observer qu'Otto-Guillaume était le fils de Gerberge, deuxième femme du duc Henri, apparenté aux Capétiens, et le gendre de Renaud de Roucy, dont la famille a eu tant de renom. De plus, les comtes ou marquis de Bourgogne, descendants d'Otto Guillaume, avaient noué d'actives relations avec bon nombre de maisons françaises, soit de nouveau avec celle des Roucy, soit avec de grandes familles de Champagne, d'Ile de France, de Normandie, dont le rôle fut considérable aux croisades d'Espagne et d'Orient (2).

(1) F. Lot, *Hugues Capet*, 417-419; Pfister, *Robert le Pieux*, 126, 230, 267, 309, 395.—Poupardin, *Le roy. de Bourgogne*, 224; — d'Arbois, I, 202 — L. Febvre, *Hist. de Franche-Comté* (1912), 52 et sq.—(2) Voir ci-dessus livre Ier, ch. II et III. Otto Guillaume avait installé à Besançon son parent Gautier de Salins, qui fonda la puissance de la maison comtale de Bourgogne. C'est à un membre de cette maison, Guillaume Ier le Grand, petit-fils d'Otto, que Grégoire VII avait songé à confier la direction d'une croisade en Orient (1074); Jaffé, *B. rer. germ.*, II, 64, 65; d'Arbois, II, 113.—Sur Étienne de Bourgogne croisé, *1101-02*, Röhricht, p. 10; *H. Occ. Cr.*, III et IV (indices); d'Arbois, II, 143.

Est-ce en souvenir de ces alliances que le trouvère a introduit le marquis *Otto* parmi les preux de Charlemagne ?

D'autre part, Turold a bien pu confondre les marquis ou comtes de Bourgogne avec les ducs de Bourgogne. Parmi ces derniers se rencontre un Otton, fils d'Hugues le Grand, duc de France, frère de Hugues Capet. Ce prince avait gouverné le duché bourguignon de 956 à 963 ; il y avait été remplacé par son frère Henri, à la mort duquel l'héritage fut transmis à la seconde maison capétienne, dont le fondateur fut le fils de Robert le Pieux (1).

Peut-être enfin le trouvère a-t-il, sous le nom du marquis Otun, voulu désigner un duc de Bourgogne, plus voisin de son époque, à savoir *Oedun* ou *Odo*, Eudes, le frère et le successeur d'Hugues Ier. Eudes Ier (1078-1103), que les chartes désignent sous le nom d'*Odon* (d'où peut-être Otun), fut en effet l'homme de Clunisiens et ensuite des Cisterciens. Dévoré de la passion de la croisade, il se mit à la tête de la grande expédition de 1087, qui échoua devant Tudela, et il poussa même jusqu'en Castille. En 1101, on le voit partir pour la Terre Sainte, et il va mourir en 1103, au cours de cette nouvelle expédition, en Cilicie (2). C'était assurément un personnage digne d'attirer l'admiration du poète de la croisade. Il est enfin possible que ce poète n'ait attribué qu'une importance secondaire au titre de duc, qu'il l'ait remplacé par celui de marquis, puisque le duché de Bourgogne se trouvait précisément en terre française à la lisière de l'Empire.

Raimond de Galice et Raimond d'Amous ou de Bourgogne, gendre d'Alfonse VI. — Il y a le souvenir d'un quatrième baron de Bourgogne dans la *Chanson de Roland*. Nul ne l'a cependant reconnu jusqu'à présent, bien que son nom soit aisément reconnaissable pour celui qui connaît l'histoire des croisades d'Espagne (3). C'est cet Hamon de Galice, modèle de chevalerie, que Naimes place à la tête du 8e corps de l'armée de Charlemagne (vers 3073). Tavernier y voit à tort Raimond de Saint-Gilles, époux d'Elvire, fille d'Alphonse VI ; c'est sur ce faible indice qu'il fonde son attribution (4). Mais le fameux comte de Toulouse et de Tripoli n'a jamais reçu le qualificatif de *Raimond de Galice*. Au contraire, la lecture des chroniques et des cartulaires espagnols ne laisse aucun doute sur l'identité réelle de ce personnage. C'est le fils

(1) Pfister, *Robert le Pieux*, 2, 29, 50, 133, 306, 2594. — (2) La confusion entre les termes *Otun*, *Odun* est facile ; dans les chartes, Eudes est nommé *Odo*, Odon (ex. *Cartle d'Autun*, p. p. Charmasse, p. 309). — (3) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. III. — Sur Eudes Ier, voir aussi Fliche 244, 313, 316, 462. — Anselme, *Hist. gén. m. de France*, I, 538, 542. — (4) Tavernier. *Z. f. fr. Sprache*, XXXIX (1918), 88.

cadet de Guillaume Ier le Grand, comte de Bourgogne (Franche-Comté), le frère du comte Etienne le Hardi, qui succéda à Guillaume Renaud, et de Gui, qui fut pape sous le nom de Calixte II (1). Pourvu d'abord du comté d'Amous (Dôle et Gray), entre Doubs et Saône, il quitta la France en compagnie de son beau-frère, Eudes, duc de Bourgogne, lors de la grande expédition de 1087 (2). On sait quelle fut en Castille, où il trouva la protection de sa parente Constance, sa prodigieuse fortune, d'ailleurs méritée par les services qu'il rendit pendant vingt ans dans la lutte contre les Maures. Il y épousa vers 1092 la fille unique d'Alfonse VI et de Constance, la fantasque Urraca, et c'est de ce mariage que naquit Alfonse VII Raimondez, le futur Empereur des Espagnes (3). Il avait reçu en apanage le comté de Galice, où il conquit l'amitié de l'évêque de Compostelle, Diego Glemirez (4). Dans les chartes, il est souvent appelé *comes totius Galleciae, comes Galleciae* (5), tout comme dans la *Chanson de Roland*, et il y joint le titre de gendre du roi (*gener regis*). Ce prince, qui joua un rôle de premier plan dans l'histoire des croisades d'Espagne, dont l'*Historia Compostellana* vante la bravoure, la largesse, l'intelligence, mourut à la fin de 1107. Mais son souvenir, encore présent au cœur de tous les croisés français, devait naturellement hanter l'esprit du grand trouvère. D'ailleurs, celui-ci pouvait considérer encore en Raimond l'allié de la maison ducale de Normandie, le descendant de ce Renaud Ier, comte de Bourgogne, qui avait épousé une fille de Richard II et qui fut le grand-père de Guillaume Tête Hardie (6). Renaud était le frère de ce Foucon de Serre ou de Jura, qui avait épousé une des filles d'Hilduin de Roucy ; Foucon avait pour neveu Raimond, le futur comte de Galice, et pour fils l'évêque de Laon, Barthélemy (7), que certains liens semblent avoir rattaché aux protecteurs de Turold et peut-être à Turold lui-même.

Les Lorrains et les Allemands de la Marche. Conjectures sur le preux Lorain ou Laurent. — De ces marches

(1) Chartes de 1086, 1090, *Cart. de Cluni*, éd. Bruel, III, n° 3615 ; IV, n° 2774.— Petit de Vausse, *op. cit.*, I, 271.— (2) Florez, *Reinas Católicas*, I, 232, 237-8; fuero de Valle, 1094, Muñoz, I, 332; *Hist. Compostellana*, p. 19-20.— Convention de 1104, p.p. Daehery, *Spicilège*, III, 122— (3) *Chartes de Silos*, p. p. dom. Férotin, n° 25 (1097). — Chronique de Pélage d'Oviedo, ch. xiv, p. 489. — Roderic de Tolède, livre VI, ch. 21, etc. — Chartes signées de Raimond, *Esp. Sagr.*, XVIII, 335 ; XX, 371. — (4) Raimundus « *totius Gallecie comes et gener regis* », charte 1100 (*Be Nale coll. Moreau, Supplt*, tome CCVIII, fol. 95). — Florez, I, 235 (Actes de 1095 à 1105). — *Chartes de Cluni*, IV, n° 3735. — (5) F. Fita, *B.r. a. h.*, XXIV, 9, 335, 340. — Florez, I 238. — Sandoval, *Cinco reyes*, fol. 78.— *Hist. Compost.*, ch. lxiii, p. 60. Il mourut avant le 26 novembre 1107. — (6) Orderic Vital, I, 180, III, 230, 242, IV, 335 — (7) Hériman de Laon, livre Ier (*H. de Fr.*, XII). — Petit, *op. cit.*, I, 205.

de Lorraine, déjà françaises de cœur, qui avaient tenté de se rattacher plus étroitement à la France sous les derniers Carolingiens et sous les premiers Capétiens, Turold a fait venir l'un des corps de l'armée de Charlemagne, où Lorrains et Bourguignons sont mêlés. Aux côtés du Bourguignon Gébuin, le trouvère a mis un preux du nom de Lorain (vers 3169) qui, placé à l'avant-garde, succombe dans la bataille de Saragosse, en même temps que le comte Guinemans et que Richard de Normandie. C'est, avec Gérier, le plus énigmatique des personnages secondaires de la *Chanson de Roland*. Faut-il avec le manuscrit Venise IV, qui donne la leçon *Loterant*, supposer une forme *Lothrannum* ? Ce terme donne en roman ceux de Laurent ou de Laurin, Lorrain, Lorain. Or, ces noms sont extrêmement rares dans les cartulaires du XIe et du XIIe siècle. On rencontre çà et là quelques Laurent, un archevêque de Cantorbéry (604-619) (1), un archevêque d'Amalfi (1040-1048) (2) et deux de Milan (VIIe siècle) (3), un évêque de Durham (1147) (4), un saint archevêque de Dublin (mort en 1181) (5), un Bénédictin de Saint-Vanne de Verdun et de Liège (6), connu comme chroniqueur (XIIe siècle), un annaliste poète, diacre de Pise, Laurent de Vérone (7) (1120). Mais on n'a pu retrouver jusqu'ici, dans les actes ou les chroniques, la moindre trace d'un grand seigneur ou d'un chevalier désigné sous ce vocable. Peut-être pourrait-on y voir un simple surnom, désignant le pays d'origine, la Lorraine. Mais, parmi les principaux souverains féodaux de l'Est, il est impossible de démêler quel est celui qui a pu porter ou ce nom ou ce surnom. Les ducs de Lorraine s'appellent en général Rénier, Gislebert, Henri, Frédéric, Godefroi ; leurs vassaux les plus connus sont des Thierri. Tout au plus, rencontre-t-on à l'époque de Turold une grande dame, dont le nom rappelle celui de Laurent ou Lorain. C'est Laurence, fille de Thierri d'Alsace ; elle épousa successivement Waleran, comte ou duc de Limbourg (8), Henri de Namur, Ivain d'Alost, Raoul, comte de Péronne ou de Vermandois. Peut-être Thierri, son père, avait-il un autre nom, celui de Laurent, comme on le voit pour Guillaume-Josceran, Hélie-Foulques et autres personnages du temps. En ce cas, le Laurent de la *Chanson de Roland* pourrait être identifié avec ce

(1) Baronius, *Annales* (1595), 604. — (2) Fabricius, Bibliotheca Medii ævi, (1735), IV, 727. — (3) Baronius, *Ann.*, 489, 502, 581. — (4) Fabricius, *ibid.*, IV 731. — (5) Baronius (éd. 1607), 1181. — (6) Pertz, X, 489 — *Hist. Litt. France*, XII, 22-6. — (7) On rencontre encore un Laurent, moine de Saint-Evroult en 1123 (Orderic Vital, V 433) ; un laïque ou clerc témoin (*Laurentius*) dans une charte du Mont Saint-Michel, fol. 61, relative à un domaine du Maine. — (8) Pertz (*Geneal. com. Flandriae*, IX, 34).

célèbre personnage, qui a été intimement mêlé à l'histoire des Pays-Bas et de Normandie.

Hermann, chef des Allemands de la Marche. — C'est probablement aussi un Lorrain que Turold a mis à la tête de la quatrième « eschiele » composée des Allemands de la Marche, c'est-à-dire des Marches de France et d'Allemagne qui comprenaient les Pays-Bas et l'Alsace-Lorraine. Il lui donne le nom d'Hermann et le titre de duc de Thrace (vers 3043). Le nom d'Hermann, bien que d'origine teutonique, a été porté au temps du trouvère par d'autres que des Allemands. En Normandie, notamment, les cartulaires du Mont Saint-Michel, de Séez et de Saint-Evroult indiquent des chevaliers et des clercs ainsi désignés (1). On pourrait, en se fondant sur une conjecture de G. Baist, qui propose, au lieu de Thrace, de lire *Traspe* ou *Trapani* (2), voir en Hermann un Normand italianisé, auquel le savant allemand ne paraît pas avoir songé, à savoir Hermann, fils de Tancrède de Hauteville. Ce grand seigneur avait en Apulie la seigneurie de Cannes ; il s'illustra pendant la première croisade, en compagnie des Barneville, des Sourdeval et autres barons de Normandie, auxiliaires de Robert Courteheuse, de Boémond et de Tancrède (3). Mais il y a bien peu d'apparences qu'un Normand ait pu être mis par le trouvère à la tête des Lorrains et des Allemands de la Marche, bien que le fait ne soit pas impossible.

De plus grandes probabilités indiquent que Turold a réellement songé à un grand seigneur des Marches d'Allemagne et qu'il nomme du terme assez imprécis de *duc*, ce qui signifie pour lui aussi bien un chef militaire qu'un suzerain féodal. Le terme de Thrace est peut-être une altération de celui du pays de Trêves (*Trevirensis*), dont l'archevêque avait la primatie sur les évêchés alsaciens-lorrains. Ou bien y a-t-il dans ce terme le souvenir du passage des Croisés allemands dans la province voisine de Byzance? Quant au nom d'Hermann, il a été porté par de nombreux dignitaires allemands, lorrains, alsaciens, luxembourgeois, hennuyers, au XIe siècle et dans le premier tiers du XIIe. Parmi eux, on remarque trois comtes Palatins du Rhin, dont la suzeraineté s'étendait sur une partie de l'archevêché de Trêves ; deux archevêques

(1) Orderic Vital, II, 83, III, 381, II, 133. — *Cart. de Séez*, n° 29 (1109). — (2) G. Baist, *Var.*, p. 230. — Tavernier (*Z. f. fr. Spr.*, 1913, p. 58), se fondant sur un passage, où Orderic Vital (IV, 125) raconte que Boémond amena des Grecs de Thrace en France en 1106, voit en *Hermann* Boémond lui-même, assertion sans aucun fondement. — (3) Sur Hermann de Cannes, voir Orderic Vital (II, 54) ; *Gesta*, éd. Hagenmeyer, ch. IV, p. 154, note 23. — Baudri (*H. Occ. Cr.*, IV, 21).

de Cologne (1036-1099); un Wittelsbach, évêque d'Augsbourg (1096-1133); deux margraves de Bade, dont l'un mourut à Cluny (1050-1130); un duc de Saxe au temps de l'Empereur Henri IV; d'autres en Souabe (1). Or, il est à remarquer que certaines maisons françaises, notamment celle de Roucy, pour laquelle le trouvère semble avoir éprouvé une certaine prédilection, avaient d'étroits rapports avec ces Allemands. Hugues de Roucy, fils d'Ebles II, parent des Raimond de Bourgogne, des Rotrou de Perche et autres héros des Croisades, avait épousé en secondes noces Richilde, fille de Frédéric Ier, duc de Souabe et d'Alsace (1080-1105) (2). Mais il se peut également que le poète ait eu en vue d'autres Hermann plus rapprochés de la France, notamment le comte de Namur, frère de l'évêque de Liège, qui souleva l'Allemagne contre Henri IV; le comte de Hainaut et de Valenciennes, dont la veuve, Richilde, épousa ensuite Baudouin VI, comte de Flandre et dont un fils, appelé aussi Hermann, fut évêque de Châlons (3). Il y a aussi quelques présomptions en faveur d'Hermann de Luxembourg, comte de Salm; celui-ci fut roi des Romains (1081) et Empereur, par la grâce de Grégoire VII, qui l'opposa à Henri IV (1081-1088) (4).

On connaît encore d'autres grands seigneurs des Marches sur lesquels le trouvère a pu porter son attention. Tels sont Hermann de Virneburg ou de Vievenburg, dans le pays de Trèves (5); Hermann, comte de Toul; Hermann, comte de Verdun; un autre Hermann, qualifié aussi comte, de même qu'un évêque de Metz (6). Les présomptions les plus fortes sont en faveur de deux autres barons qui prirent part à la première croisade. L'un est Hermann, comte de Salm, qui possédait une principa e fameuse sur les confins de l'Alsace et de la Lorraine, dans la allée de la Brusche, non loin des sources de la Sarre, et qui mourut au cours de l'expédition de Godefroi de Bouillon (7). L'autre est ce fameux comte Hermann (peut-être de Wirneburg), qui figure dans une charte aux côtés du comte Emichon de Schmideburg, et qui participa avec Guillaume le Charpentier et un comte Emichon, connu par les historiens des croisades, aux opérations de l'armée de Pierre l'Ermite (1096). Ce baron allemand, échappé

(1) *Mon. Germ. Script.*, XI, 110, 693, 768. — Wattenbach, *Deutschlandsgeschicht.* sq. II, 38-46. — Zeller, *Hist. d'Allem.*, 336, 346. — (2) Mas-Latrie, *Trésor de Chronologie*, v° Roucy. — (3) Orderic Vital, IV, 374; *Genealogia ex chronicis Hainoniensibus* (*H. de Fr.*, XI, 375); *Chron. Gislebert de Mons* (*ibid.*, XIII, 543). — Zeller, 343. — (4) Zeller, 362, 366. — (5) Charte, de 1903, *Gallia Christ.*, XIII, *Inst.* 335. — (6) *Mon. Germ. Script.*, XI, 285, 286; chartes dans *Gallia Christ.*, XIII, Instr. 400, 402, 403. — (7) Hagenmeyer, *Arch. Or. Lat.*, II, 76 — Röhricht, *op. cit.*, p. 17.

au massacre qui atteignit ses compagnons en Hongrie, en Bulgarie et en Asie-Mineure, s'illustra, avec Rainier de Toul, Henri de Asch, Pierre de Stenay, Renaud d'Ammersbach, à Nicée et à Antioche ; il est probable que c'est lui qui souscrit, vers cette époque, une charte de Godefroi de Bouillon (1). L'écho des exploits de ce Rhénan, qui avait réellement commandé des Croisés, a sans doute déterminé le choix de Turold.

Le duché de France dans la Chanson de Roland. — Tout à fait caractéristique des idées, des sentiments et de la méthode du poète est le rôle qu'il attribue à la région française, au duché de France (Champagne, Ile-de-France, Picardie, Anjou), ainsi qu'aux personnages issus de cette région qu'il introduit dans son épopée. Il nomme quelques-uns des centres de ce duché, surtout les centres religieux, Sens ou Reims (2), le « *burc* de Saint-Denise » (3), surtout Laon (4). Ce sont les « barons de France » qui forment le plus gros effectif (100.000 hommes) (5) de l'armée de Charlemagne. C'est ce corps d'élite, dont il confie le commandement à Ogier et dont il est le plus fier (6) ; ce sont des braves entre les braves, des conquérants entre les conquérants. S'il ne paraît avoir donné aucune place dans son poème aux Capétiens, ces souverains prosaïques, peu accueillants d'ailleurs pour les trouvères, il a synthétisé son idéal dans le passé, en personnifiant cette royauté française qu'il conçoit agissante et héroïque, sous les traits du vieillard plus que centenaire, Charlemagne. Il n'a pas oublié les personnages marquants, champenois, français, picards, angevins, qui lui ont paru le mieux aptes à représenter cette élite de la *franceise gent*, les Turpin, les Roland au premier plan, les Ogier et d'autres au second.

Les preux champenois : Tedbald de Reims. — La Champagne lui avait fourni la haute figure de l'archevêque de Reims. Elle lui a encore donné celles de Tedbald de Reims, du comte Milon, de Thierri d'Argonne et du roi Vivien. *Tedbald de Reims* apparaît dans le poème à côté d'Ogier, de Turpin, d'Ascelin, de Richard et d'Henri parmi les conseillers de Charlemagne. Il est chargé avec Gébuin, Milon et Otun du soin de garder les morts de Roncevaux, puis de les conduire à leur dernière demeure. Il commande enfin avec Otun et Névelon le sixième corps de

(1) Charte de 1107, *Gallia Christ.*, XIII, 339 ; Guil. de Tyr, livre Ier à VI et sq. — (*H. Occ. Cr.*, I, 66, 118, 209, 272, 326, 327). — Albert d'Aix (*ibid.*, IV, 299, 322, 427). — Martène, *Thes. Anecd.*, I, 162. — (2 *Ch. de Roland*, vers 1428. — (3) *Ch. de Roland*, vers 973. — (4) Vers 2910. — (5) Vers 841, 3085. — (6) Vers 1116, 1654, 2116, 2132, 3030 à 3034, 3085, 3806, etc. (« car cette troupe est fière »).

l'armée de l'Empereur (1). C'est donc un haut baron, et c'est pourquoi on ne saurait voir en lui quelqu'un des nombreux chevaliers normands et français, dont on retrouve alors les noms semblables à celui du héros de Turold, dans les chroniques et les cartulaires. Tavernier a eu la singulière idée de l'identifier avec Louis VI le Gros, roi de France (1106-1137), qui n'eut jamais l'âme d'un Croisé et qui ferait tout de même une singulière posture dans le rôle de subordonné de cet Empereur dont il se disait l'héritier. Le savant allemand se fonde sur une simple assertion d'Orderic Vital, d'après laquelle Louis le Gros avait été surnommé *Tedbald* dans sa jeunesse (2). Il y avait pourtant deux contemporains ou prédécesseurs de l'époque de ce roi, autrement qualifiés que ce dernier, pour prendre place dans la galerie de Turold. Le premier est Thibaud III, comte de Blois et Chartres en 1037, comte de Champagne en 1047, mort à Epernay en 1089, qui laissa le souvenir d'un prince actif et belliqueux, allié fidèle des Capétiens, bienfaiteur des moines, zélé partisan de la réforme grégorienne (3). Mais il fut beaucoup moins en vue que Thibaud IV le Grand, fils d'Etienne-Henri, comte de Blois et de Chartres, et de la comtesse Adèle, fille de Guillaume le Conquérant. Il ne devint, il est vrai, comte de Champagne qu'en 1125, mais il était déjà considéré dès le début du XIIe siècle comme l'héritier de ce comté (4), gouverné auparavant par un pauvre sire, Hugues Ier, sorte de Sganarelle non imaginaire ou de Cocu Magnifique, qui, malgré sa piété, ses libéralités envers les couvents et ses pèlerinages, fut la risée de ses contemporains (5). Tout au contraire, Thibaud, qui résida volontiers à Reims, qui y commanda en 1124 un des corps de l'armée du roi de France, lors de la grande invasion allemande de l'Empereur Henri V (6), eut en son temps la renommée de second personnage du royaume, pour l'éclat du rang, l'importance des ressources, l'activité guerrière qu'il exerça, d'ailleurs souvent, contre son suzerain Louis VI (7). Il avait,

(1) Vers 173, 2433, 2970, 3058. — (2) Tavernier, *Vorg.*, p. 182. — *Zeit. f. fr. Spr.*, 1913, p. 75.— Orderic Vital, III, 189 ; V, 161. — A. Luchaire, *Actes Louis* VI, p. 283. — (3) D'Arbois de Jubainville, *Hist. ducs et comtes Champagne*, I, 378-423.— Fliche, 246 et sq. — Il est qualifié *comes palatinus* en 1046, Migne, *Patr. Lat.*, CLV, col. 302. — *Cat^e actes Philippe Ier*, n°s 130, 157 (*comes Trecassinae civitatis*, 1071). — (4) D'Arbois, II, 168 et sq. — Etienne était auparavant comte de Blois, Chartres et Meaux (*ibid.*, II, 65). Thibaud IV avait, avant 1124, d'importantes possessions dans la Champagne, notamment Château-Thierri, Provins, Coulommiers, Sézanne, Sacy, Vertus, Fismes près de Reims ; il est même qualifié *comte* en diverses chartes (*Gallia Christ. nov.*, IV, 752 C.), en 1109, 1119, 1123 (*Varin, Arch. adm. Reims*, I, 272). — (5) D'Arbois, II, 63 et sq. — (6) Suger, *Vita Lud. gr.*, p. 104. — (7) Orderic Vital, IV, 188, 289, 290. — A. Luchaire, *Louis VI*, p. LXXXVI. — *H. de Fr. Lavisse*, II, 302.

malgré son caractère hargneux et vindicatif, un prestige inouï parmi les Normands, dont il fut l'allié fidèle, et en Normandie, où il reçut d'Henri Ier les fiefs de Séez et d'Alençon, dans ces régions où Turold vécut (1). Les clercs vénéraient en lui leur bienfaiteur, célébraient sa générosité, son esprit de justice, son amour de la paix, l'appelaient le modèle « *des vertus* » (2). Il était uni aux grandes maisons de Carinthie (3), de Perche, de Chester (4) et aux ducs de Normandie par des alliances de famille (11). Comme le Tedbald de la *Chanson de Roland* (vers 173), il siégeait au conseil des Capétiens à titre de *comes palatinus* (5), et il devait être désigné en 1137 pour exercer la tutelle de Louis le Jeune (6). Enfin, à la cour lettrée de sa mère Adèle (7), ce grand baron, dans tout l'éclat de la jeunesse, devait exercer sur les clercs, tels que Turold, une sorte de fascination, dont le récit d'Orderic Vital porte d'ailleurs la trace.

Milon le Grand, sire de Bray et vicomte de Troyes. — S'il est aisé de reconnaître en Tedbald de Reims Thibaud IV le Grand, il ne l'est pas moins d'identifier, comme Tavernier en a eu l'heureuse idée (8), le comte Milon avec un autre représentant notable de la féodalité champenoise. Le comte Milon (9) joue dans la *Chanson de Roland* un rôle presque semblable à celui de son cousin Tedbald aux côtés duquel il apparaît, soit au conseil de Charlemagne (vers 173), soit sur le champ de mort de Roncevaux, après la bataille (vers 2433, 2971) ; mais il ne commande point de corps de troupes dans l'armée de Charlemagne. Milon Ier le Grand, sur lequel Tavernier n'a donné que des renseignements imparfaits, est évidemment le prototype de cette figure épique. C'est le fils du fondateur du fameux château de Montlhéry (1015) sur la route de Paris à Orléans, Thibaud Fil-Etoupes, et il a hérité de son père la seigneurie française de ce nom qui donna tant

(1) Orderic Vital, IV, 323, 393, 393, 415 ; V, 48, 50, 56. — (2) Orderic Vital, IV, 289, 290, 301, 349. — Eloge de Thibaut, par Anselme de Gembloux, R. H. F., XIII, 270. — Guill. de Jumièges, dans Migne., *P. L.* CLI, col. 903. — (3) Orderic Vital, IV, 188, 418. — (4) Robert de Torigny, éd. L. Delisle, I, 315, II, 58 (sa fille Marguerite a épousé l'héritier de Rotrou le Grand). Romanet, p. 51. — (5) Il était le neveu d'Henri Ier Beauclerc par sa mère Adèle, Orderic IV, *loc cit.* — (6) Chartes citées ci-dessus. — (7) Orderic IV, 88 ; — d'Arbois, II, 328 et sq. — D'Arbois, II, 251 et ci-dessous, livre IV. — (8) Tavernier, *Z. f. fr. Spr.*, 1913, p. 73. — (9) Le nom de Milon a été porté à cette époque par un seigneur de la Flèche (*Orderic Vital*, IV, 26) des clercs de l'Ile-de-France (*Cart. N. D. Paris, Index*, 297), un comte de Bar-sur-Seine (*R. H. de Fr.*, XIV, 314 b. 348 ; Orderic Vital, III, 414), un seigneur de Beaufort (*ibid.*, 402), un seigneur de Clairac et un autre de Chasseney (d'Arbois, II, 156). On rencontre encore un Milon de Courtenai ; un Milon de Maurepas (près de Chevreuse), un Milon, évêque de Troyes, un Milon de Brai jeune, vicomte de Troyes, A. Luchaire, *Louis VI*, 34, 87, 131, 134, 158, 216-324, 393.

d'inquiétudes aux Capétiens. Il est de plus seigneur de Chevreuse, aux environs de Paris, et de Bray-sur-Seine, entre Provins et Sens en Champagne. Un heureux mariage a fait de lui un vicomte de Troyes (1070). Des alliances matrimoniales l'ont uni aux maisons de Rethel, du Puiset, de Courtenai, qui eurent un rôle si remarquable dans la première Croisade en Orient. En 1101, il a pris lui-même la route de la Terre-Sainte, en compagnie de Joscelin de Courtenai, futur comte d'Edesse, et d'Herpin, vicomte de Bourges ; il y prend part à la bataille de Ramla (1102). Il est le parent des seigneurs de Rochefort en Yveline et des vicomtes de Sens (1). L'aîné de ses fils, Milon II, a conservé, outre la vicomté de Troyes, les seigneuries de Bray, de Montlhéry et de Chevreuse. Celui-ci fut le beau-frère de Thibaud IV le Grand (1111-1112) et l'un de ses alliés dans la lutte contre Louis VI (2). Il a été également croisé, de même que son cousin germain Guy le Rouge, seigneur de Rochefort, Crécy, Gournai et Béthencourt (3). Quatre autres des enfants de Milon le Grand ont fondé des maisons connues en Ile-de-France et en Champagne (4). Cette illustre famille féodale était fort réputée dans ces deux régions, aussi bien qu'en Haute-Normandie, pour sa fortune, ses prétentions qui la mirent en rivalité avec les Capétiens, et sa participation aux guerres saintes. Turold s'est fait l'écho de l'opinion de ses contemporains, en lui donnant une place d'honneur dans son épopée.

Thierri, duc d'Argonne.—Le commandement du 9e corps de l'armée de Charlemagne, celui des Lorrains et des Bourguignons, est attribué par le poète à Thierri, duc d'Argonne, vaillant soldat qu'Ogier, à la bataille de Saragosse, appelle à son secours, de même que Geoffroi d'Anjou, quand les barons de France fléchissent (vers 3083 ; 3534). Le pays d'Argonne dépendait pour la majeure part du comté de Champagne (5), dont l'autorité s'étendait même sur les seigneuries d'Orchimont et de Roussy, que détenait le comte de Luxembourg (6). Parmi les grands seigneurs de cette région, on ne peut guère identifier avec le Thierri, duc d'Argonne du poète, ni Thierri d'Alsace, qui fut comte de Flandre

(1) M. Prou, *Cat. actes Philippe Ier*, *Introd.*, p. CXLVIII ; Orderic Vital, III, 119, 480, ; IV, 119, 134 ; *Cartl de Longpont*, n° 48, p. 95.— Suger, p. 19 ; Albert d'Aix (*H. Occ. Cr.*, III, 650 ; IV, 563, 568) ; *Gesta*, 23, 333 ; Fliche, 321 ; d'Arbois, II, 131, 177, I, 508. — (2) D'Arbois, II, 169, 200, 199. — Suger, 20, 31. — (3) Suger, 20, 31, 36.— *Cat. Actes Louis VI*, V, 34, 51 ; Albert d'Aix, *loco cit.* ; d'Arbois, II, 88, 106, 131, 158, 169, 199, 200, 237, 508. — (4) D'Arbois I, 422 ; II, 178, 177 ; Louis VI avait été fiancé à la fille de Gui le Rouge, comte de Rochefort, Fliche, 221. — (5) D'Arbois, II, 153 et sq. ; 422 (2030 fiefs en relevaient, dont les comtés de Grandpré, Rethel, Château-Porcien, Raucourt). — (6) Longnon, *Atlas histor.*, n° 22.

et époux de Sybille d'Anjou (en 1128) (1), ni Thierri II le Vaillant de Lorraine (2), parce que leurs possessions se trouvent trop éloignées de la Champagne humide du nord. Mais on peut se demander si le trouvère n'a pas pensé, soit à Thierri de Luxembourg (3), soit à Thierri Ier ou à Thierri II de Montbéliard, qui furent comtes de Mouzon-sur-Meuse et de Bar-sur-l'Ornain, à l'entrée de l'Argonne et du pays lorrain, l'un vers 1093, l'autre en 1106. Thierry Ier était le gendre de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne, dont il avait épousé la fille Ermentrude ; il se trouvait être par conséquent l'allié de la grande famille des Roucy (4). Il y avait encore dans l'Argonne ou dans ses environs des membres de la famille de Roucy, unis par les liens du sang à Rotrou de Perche, au roi d'Aragon, à Charles le Danois, à Raimond de Bourgogne, à Barthélémi de Laon. C'étaient les comtes de Grandpré, maîtres des défilés de l'Aisne et de la Meuse ; les seigneurs de Montcornet, dont un neveu, Bertrand de Laon, s'illustra en Espagne ; les comtes de Guise, et surtout *Thierri, seigneur d'Avesnes*, dans la région de la Sambre et de l'Oise. Ce dernier, époux d'Aude de Roucy et fondateur du monastère de Lesse (5), avait pour neveux les rois d'Aragon, Pierre Ier et Alfonse le Batailleur, Bertrand de Laon, Rotrou de Perche, c'est-à-dire les principaux héros des Croisades franco-espagnoles. C'est vers lui sans doute que s'est portée la pensée du trouvère, quand il a voulu donner à Charlemagne un cortège d'élite.

Le roi Vivien et Baudoin II du Bourg, comte d'Edesse et roi de Jérusalem. — Enfin, sous le nom mystérieux du roi Vivien se cache probablement un dernier baron champenois. On sait que, dans la dernière strophe de la *Chanson de Roland*, l'ange Gabriel vient enjoindre, au nom de Dieu, à Charlemagne, d'aller secourir ce souverain assiégé dans Imphe par les infidèles (vers 3996, 3997). On identifie en général cette ville avec Edesse. Mais quel est le roi Vivien ? Tavernier présume, sans preuves suffisantes, qu'il s'agit de Tancrède, parce que Boémond et son cousin, venant au secours d'Edesse menacée, subirent une grave défaite en 1104 à Balis et durent à cette occasion faire un appel pressant

(1) Il convient d'éliminer le duc Thierri (985), qui assiégea Verdun (*Richer*, éd. Waitz, 1877, p. 124), de même que Thierri, évêque de Verdun (1066) (*Gesta episcop. Verd.*, *R. H. Fr.*, XI, 251). Sur Thierri d'Alsace, Orderic Vital, IV, 478-99 ; 36, 294 ; V, 107 ; Thierri prit plus tard la croix et alla en Terre Sainte (1139), Röhricht, p. 23: Rössler, 95. — (2) Begin, *Hist. de Lorraine*, I, 26 ; Mas-Latrie, *Trésor de Chr.*, 1127. — (3) Ce comte fit vers 1072 le pèlerinage de Terre Sainte (Röhricht, p. 5). — (4) P. Anselme, V, 505 ; Mas-Latrie, 1640 ; F. Lot, Garin le Loherain, *Mélanges Monod*, p. 206. — (5) Voir les généalogies d'Hériman et d'Aubri des Trois Fontaines, Migne, *P. L.*, CLVI, 966; et *R. H. Fr.*, XIV, 4, 6.

à l'Occident. Il conjecture que Turold composa son poème peu après (1). Mais cette opinion semble trop fragile pour être admise. Le savant allemand, dont l'érudition patiente a d'ailleurs rendu bien des services, n'a pas soupçonné la plupart des données réelles du problème de la genèse historique de la *Chanson de Roland*. Tancrède, qu'il identifie avec Vivien, était prince de Galilée et non comte d'Edesse (2). Ce n'est pas seulement en 1104-1106 qu'Edesse a été menacée ; elle l'a été bien plus gravement dans la suite (3). Enfin la circonstance déterminante à laquelle Tavernier attribue tant d'importance, le voyage de Boémond en France vers 1106-1107, n'a eu en réalité aucune influence sur l'élaboration du poème de Turold (4). Remarquons d'abord que le nom de Vivien était assez répandu au XIe et au XIIe siècle, sans doute en raison du culte du saint apôtre de la Saintonge (mort vers 450) (5). Il est alors porté aussi bien dans la région de Bordeaux et de Saintes ou de Poitiers (6) que dans le pays de Chartres (7), par des chevaliers parfois de rang élevé. Dans le Midi, Vivian de Lomagne (8) et Vivian de Gramont (9) ont été, soit les vassaux, soit les alliés et les auxiliaires de Gaston de Béarn aux Croisades d'Espagne. Une charte inédite de l'abbaye du Mont Saint-Michel mentionne, à côté d'Olivier de Varenne, à l'époque de Conan de Bretagne, gendre d'Henri Ier Beauclerc, un chevalier *Vivianus de Marcero* (10). Dans la Normandie, on célébrait le culte de Saint-Vivien (11). Un noble du nom de Vivien figure au temps d'Henri Ier dans l'entourage des seigneurs de Coucy (12), parents des Roucy, ce qui prouve que ce vocable était employé dans la région de l'Aisne (13). Il l'était aussi en Anjou et dans l'Ile-de-France, ainsi qu'en Champagne.

Le nom de Vivian a donc pu désigner une personnalité réelle, un des grands chefs des Croisades d'Orient, puisque le trouvère lui décerne le titre de roi et donne pour mission à Charlemagne de lui porter secours dans Imphe (Edesse) assiégée (14). Or, il n'y a que Baudouin du

(1) Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, 1913, p. 57. — (2) Voir ci-dessus, livre II, ch VI. — (3) *Ibid.* — (4) Voir ci-dessus, livre IV, chap. Ier. — (5) *Hist. Litt. Fr.*, VI, 228 — Rainguet, *Biogr. Saints* (1851), 617-620. — (6) Guillelmus Vivianus, XIIe s. — Vivien de Rion (1006). *Grand Cart. de la Sauve*, fol. 45-50. — Vivianus, sous-chantre à Saint-Hilaire de Poitiers, *Cat. actes Philippe Ier*, p. 216. — *Cartᵉ de Baignes*, n° 523. — (7) Vivianus, vicecomes castri Mellentis (XIe s.), *Cartᵉ Saint-Père Chartres*, 164-165. — Migne, *P. L.*, CLV, col. 314. — (8) Chartes 1103 à 1104, p. p. Marca, citées ci-dessus livre Ier. — (9) Jaurgain, I, 303 ; II, 82. — Vivianus 1074, témoin, dans une charte de l'archevêque d'Auch, *Galhia Chr.*, I, voir n° 1, p. 175. — (10) *Cartᵉ du Mont Saint Michel*, fol. 74. — (11) *Office de saint Vivien*, Rouen 1743, in-12. — (12) L. Soehnée, *Cat. actes Henri Ier*, n° 118 (1069 Vivien, chevalier d'Aubry de Coucy). — (13) Vivianus de Aldriaco et deux autres Vivien (1060), *Cat. actes Philippe Ier*, 27, 103. — Vivianus, piscator regius en Anjou, *ibid.*, 393. — (14) *Ch. de Roland*, vers 3996.

Bourg, cousin de Godefroi de Lorraine et de Baudouin Ier, qui réponde à ces traits. Il a été en effet l'un des héros de la première Croisade ; il a reçu la couronne royale de Jérusalem (1118-1131), après avoir été comte d'Edesse pendant 18 ans ; il a lutté longtemps pour conserver cette ville ; il y a été assiégé et c'est pour la défendre qu'il a livré bataille et est resté trois ans prisonnier des Turcs (1121-24) (1). Il est possible que Baudouin, fils du comte de Rethel, Hugues, ait eu un autre nom, comme Louis VI qui s'appelait aussi Tedbald, Foulques d'Anjou qui se nommait également Hélie, Guillaume de Marseille, qui portait encore le prénom de Josceran, et comme bien d'autres contemporains. L'appellation de Vivien se retrouve en effet dans les pays limitrophes du Réthelois (2). Le père de Baudouin, Hugues (mort en 1097), avait traversé la Saintonge et était certainement passé à Saintes, lorsqu'il fit son pèlerinage à l'abbaye de la Sauve en Médoc (3). D'autre part, Baudouin du Bourg, libéral et instruit, possédait les sympathies des lettrés (4). Il avait des liens étroits avec des maisons féodales que Turold semble avoir eues en haute estime. Il était en effet l'allié des Roucy et des comtes d'Anjou. Son grand-père Manassès II (mort après 1066) avait épousé Yvette, fille de Gilbert de Roucy (5) ; son père était le mari de Mélissende, fille de Guy de Montlhéry et nièce de Milon le Grand (6), qui figure parmi les preux de la *Chanson de Roland*. Le frère de Baudouin du Bourg, archidiacre de Reims, était le contemporain de cet autre dignitaire de l'église rémoise, qui éleva le futur évêque de Laon (7), un Roucy encore, dont le rôle dans le culte de la légende carolingienne et de la gloire des Croisades d'Espagne paraît avoir été décisif et a peut-être inspiré Turold. Qu'on joigne à ces titres la renommée éclatante acquise par Baudouin du Bourg en Orient, où il avait ceint une couronne, marié une de ses sœurs, Hodierne, au prince d'Antioche, et une autre au roi Léon Ier d'Arménie. Qu'on y ajoute l'émotion provoquée dans la chrétienté par ses audacieuses entreprises jusqu'aux portes de l'Egypte et sur l'Euphrate, ainsi que par ses luttes contre les Infidèles. On s'expliquera ainsi que l'auteur de l'épopée, déguisant sous des noms peu connus, mais accessibles aux contemporains, les préoccupa-

(1) Guill. de Tyr, Foucher, Baudri ; Albert d'Aix, etc... (*H. Occ. Cr.*, I, p. 45, 71, 83, 87, 154, 407, 446, 601 ; III, index 912, IV, index, 738). — (2) *Cat^e actes Henri Ier*, p. p. Sœhnée, n° 118. — (3) Cirot de la Ville, *Hist. de la Grande-Sauve* (1844), I, 423. — (4) Albert d'Aix dit de lui « *fortissimus miles, clarissimus imperator, in omni verbo disertissimus* » (*H. Occ. Cr.*, IV, 299 et sq.). — (5) Aubri des Trois-Fontaines (*R. H. Fr.*, XIV, 4) et Hériman (XII). — (6) Fliche, p. 321. — (7) Hériman, *loc. cit.* — Voir ci-dessous, livre IV, ch. iv.

tions qui l'étreignaient, ait clos son poème sur l'évocation du danger, dont une héroïque personnalité française, devenue l'une des gloires de la chrétienté, se trouvait menacée.

Les grands seigneurs de la Picardie et de l'Ile-de-France dans la Chanson de Roland, les Roucy ; Charles le Danois, Névelon de Pierrefonds. — Dans les autres parties de la région française, Turold a certainement fréquenté ou connu les principaux centres seigneuriaux, puisqu'il cite Laon en particulier, et qu'il a, selon toute apparence, à Saint-Faron de Meaux, recueilli la légende monastique d'Ogier. Il est probable qu'il a eu une sympathie spéciale pour la famille franco-picarde des Rouci, dont deux membres, Ebles et Manassès Ier, avaient occupé le grand siège épiscopal de Saint-Rémi au XIe siècle, et qui lui ont inspiré sans doute quelques-uns des traits qui distinguent le prélat batailleur de Roncevaux (1). De même, il a renouvelé vraisemblablement la légende d'Ogier, en y introduisant le souvenir de Charles le Danois ou le Bon, seigneur d'Ancre et comte d'Amiens (2) Tavernier conjecture aussi que le poète a dû connaître le Valois, puisqu'il y fait passer Charlemagne au val de Moriane (vers 2318) qui serait, non la vallée de Maurienne, route du Cenis et de l'Italie, mais l'ancienne villa carolingienne de Morienval, près de Crépi, à 6 lieues au nord-est de Senlis (3). Mais cette hypothèse ne repose pas sur des données sérieuses. Toutefois, dans l'épopée de Turold, il est presque certainement question d'un grand seigneur du Soissonnais. Le poète suppose en effet que le sixième corps de l'armée de Charlemagne a pour chef le comte Nevelun (vers 3057), qui partage le commandement avec Tedbald de Reims et le marquis Otun. Or, à l'époque du trouvère, vivait un haut baron, Névelon II de Pierrefonds, dont le père fut l'un des membres du conseil de Philippe Ier, en compagnie de Thibaud de Montmorency, de Guy de Montlhéry, de Simon de Crépy et de Guillaume, comte de Soissons (4). L'homme qui semble avoir servi de modèle à l'un des preux de la *Chanson de Roland* avait épousé une fille d'Hervé de Montmorency ; il détenait le fameux château de Pierrefonds en Valois ; il avait des fiefs dans ce comté et en Soissonnais, et, s'il fut en querelle avec l'église de Compiègne, il eut le mérite de prendre part à la croisade de 1102 avec son frère, l'évêque de Soissons. Une de ses filles était mariée au comte de Soissons lui-même, et on possède, à la date de 1122,

(1) Voir ci-dessus, livre III, ch. III. — (2) Voir ci-dessus, livre III, ch. IV. — (3) Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, 1911, p. 120. — (4) *Cat° actes Philippe Ier*, nos 22 et 23 (1059 et sq.).

une donation de cette grande dame à l'abbaye bénédictine de Morienval (1). Il y a donc plus de probabilités en faveur de cette identification que pour celle qui consisterait à identifier le héros de Turold avec Névelon, ancêtre légendaire de Robert le Fort (2), ou avec un autre Névelon, seigneur de Fréteval, de Meslay et de Bonneval, vassal du comte de Chartres, qui se croisa au début du XIIe siècle et qui figure dans une charte, où est signalé le mariage de la fille de Philippe Ier, Constance, et de Boémond, prince d'Antioche (26 mai 1106) (3).

Ivoenie est-il Ivain d'Alost ? Ivon et Yves de Beaumont. — Turold a placé parmi les douze pairs qui combattent à Roncevaux, Ivon (vers 1895, 2106), auquel il donne pour compagnon *Ivoenie*, *Ivoerie* ou *Ivain*. Tous deux succombent sous les coups de Marsile et Charlemagne pleure la mort de ces deux preux, qui lui furent si chers. Il est donc question encore ici de deux grands seigneurs, dont l'un, Ivorie, reste à peu près introuvable, du moins sous cette forme. Peut-être faut-il lire *Ivenie* ou Ivoenie (Even, *Yvain*, Ewen, Ivolin), nom qui se retrouve dans un petit nombre de documents. En ce cas, on peut hésiter entre diverses personnalités de régions bretonne et flamande. On note en effet un chevalier du nom d'Ivolin dans le pays de Redon, un Evon, ou Ivon, qui fut un des grands seigneurs bretons du temps d'Erispoé (IXe siècle). Mais on songe surtout à un puissant vassal du comte de Flandre, partisan de Thierri d'Alsace, *Iwainus* (Ivain), seigneur d'Alost ou de Gand, qui joua un rôle considérable pendant le premier tiers du XIIe siècle, qui possédait de nombreux alleux entre la Dendre et l'Escaut, et qui était le chef de la plus puissante maison féodale flamande, alliée à celles de l'Artois et de l'Ile-de-France, aux seigneurs de Guines et de Couci (4). Son nom ne devait pas être inconnu de ceux qui vécurent à la cour des comtes d'Anjou ou à celles du Laonnois.

Le nom d'Yves est, au contraire, fort commun au temps du trou-

(1) A. Luchaire, *Louis VI. Annales*, p. 23, 63 (1106). — Corresp. d'Yves de Chartres, n° 280, Migne, *P. L.*, CLXII. — Carlier, *Hist du Valois*, I, 353. — *Art de vérifier les dates*, XII, 6. — Fliche, 85, 107, 108, 113, 130, 131, 158-9. — (2) *Nebelon, filius Childebrandi* (*H. de Fr.*, XI, 386). — (3) *Cart. Saint Père, Chartres*, 412, 428 ; — *de Marmoutier pour le Dunois*, n° 162 ; — Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, 1913, 80. — Névelon de Fréteval est le beau-frère d'Hugues, vicomte de Châteaudun, et figure dans le conseil de Thibaut le Grand, d'Arbois, II, 209. — Les autres Névelon connus par les cartulaires sont Névelon de Boves (en Picardie) (d'Arbois, II, 482, charte 1040), un chanoine de Châlons (*H. de Fr.*, XIV, 745 b) et des clercs (*Cal. actes Philippe Ier*, p. 177, 178) ; — (4) Evenus del Morf ; Evenus de Ponte ; Ewon, *Cart. Redon*, 366, 378, 380 ; Ivolinus, pater Rivalloni, *ibid.*, 383 (1082). Evenus, miles, *Cart. Quimperlé*, 232 ; sur Iwain d'Alost, *Genealogia comitum Flandriae*, *Pertz*, IX, 312, 313, 324. — Chronicon Affilighemiense, *ibid.*, IX, 418. — *Galbert de Bruges*, éd. Pirenne, p. 52 et sq., 83, 138-161.

vère, du moins dans les régions situées au nord de la Loire, tandis qu'il fait défaut au sud-ouest, au sud, au centre, au sud-est, à l'est. Il existe alors bien plus de personnages de ce nom hors de Bretagne qu'en Bretagne, où saint Yves, le fameux saint, patron de tant de Bretons, n'a vécu qu'à la fin du XIIIe siècle (1253-1347) (1). Au contraire, les cartulaires et les chroniques font mention en Normandie (2), au commencement du XIIe siècle, de nombreux clercs ou chevaliers du nom d'Ives, parmi lesquels figurent Ives de Bellême (3), Ives de Coulonces (4), Ives de Grentmesnil, partisan de Robert de Courteheuse, disgrâcié par Henri Ier et mort sur la route de Terre Sainte. Deux membres de cette dernière famille, dont l'un se nommait aussi Ives, périrent dans le fameux naufrage de la *Blanche Nef*, près de Barfleur, en 1120 (5). Un évêque de Séez, Ives de Bellême, dont Orderic Vital fait l'éloge (6), fut un des bienfaiteurs de l'abbaye Saint-Martin, la principale de sa ville épiscopale, mais il ne peut avoir servi de modèle pour le portrait d'un chef d'armée, non plus que le célèbre canoniste Yves de Chartres (7) (1091-1116), ancien abbé de Saint-Quentin, de Beauvais et originaire du Beauvaisis. Quant aux Grentmesnil, leur conduite aux Croisades d'Orient (8) ne les désignait guère pour figurer dans un poème qui exalte des héros. D'autres Normands ou Français, il est vrai, pouvaient attirer les regards du trouvère, par exemple ce comte qui alla chercher fortune en Italie, où son petit-fils figure dans l'entourage du prince Roger de Calabre en 1090 (9), ou bien encore Yves, comte en Champagne (10), ou ce comte du pays de Chartres, que mentionne un acte de 1061 (11), ou Yves, seigneur de Rémalard dans le comté de Mortagne (Orne) (12). En Orient, pendant la première croisade, on avait remarqué un chevalier Yves (*vir nobilis et strenuus*) et un autre nommé Ivenus (Ivain), dont l'identité n'est pas établie (13). Il y avait enfin dans l'Anjou, l'Ile-de-France,

(1) Sur saint Yves de Tréguier, *H. Litt. France*, XXV, 132-146. — (2) Des chevaliers nommés Yves, Yvon, mentionnés dans le *Cart. du Mont Saint-Michel*, fol. 46-79. — (3) Orderic Vital, III, 259. — (4) *Ibid.*, III, 88. — (5) Orderic Vital, II, 296 ; III, 360, 484 ; IV, 104, 168, 169. — (6) *Cart. de Séez*, nos 3, 4, 6, 8 ; Orderic Vital, II, 46, 69, 71, 121, 214. — (7) *Ibid.*, II, 426 ; III, 35, 187, 188, 390, 448, etc.. on connaît aussi à cette époque Yves I et II, archevêque de Dol (Fliche, 373, 404). — (8) Orderic Vital, ci-dessus. — Albert d'Aix (*H. Occ. Cr.*, IV, 389-410). — Toutefois, il y a eu un Yves de Creil, seigneur de Bellême, frère de l'évêque du Mans, Sifroy, qui fut un seigneur considérable, Latouche, *Le Maine*, 81. Cet Yves avait reçu en fief Alençon et Domfront, *Romanet*, 101. — (9) Gesta Roberti Wiscardi, charte de 1090, *Mon. Germ. Script.*, IX, 277, — (10) Charte 1048, d'Arbois, II, 484. — (11) Charte de 1061, Migne, *P. L.* CLV, col. 298. — (12) *Cat. Actes Philippe Ier* (1060), p. 11. — (13) Guill de Tyr, livre VI, p. 240; le même auteur (livre XXII) parle d'un chevalier Ivenus (nom qui rappelle Ivain, peut-être *Ivoenie, Ivoerie*) ; livre XXII (*H. Occ. C.*, I, 126, 140).

le Rémois, la Picardie, des seigneurs d'une assez grande notoriété du nom d'Ives, à Ham (1) (Somme), à Chaudry (près de Magny en Parisis) (2), à la Jaille près d'Angers (3), à Courville du Perche (4). Les plus importants sont d'abord Ives de Nesle, comte de Soissons, qui prit part aux premières croisades (5), et surtout Ives de Beaumont. Le comté de Beaumont-sur-Oise, grand fief situé à deux lieues de Pontoise en Beauvaisis, était un des principaux feudataires des Capétiens ; il possédait l'Isle-Adam, Chambly, Méru, dans ce même Beauvaisis. Ives de Beaumont (1071-1095), qui fut l'un des « *fidèles* » et des membres du conseil de Philippe Ier, l'un des bienfaiteurs de l'abbaye du Bec en Normandie, appartenait à une famille alliée aux principales maisons normandes. Un Beaumont avait épousé Marguerite, sœur de Rotrou de Perche et fille de Béatrix de Roucy ; il se trouvait être ainsi le parent des rois d'Aragon et du héros des croisades d'Espagne. Un autre Beaumont épousa Constance, fille naturelle d'Henri Ier Beauclerc. L'illustration de cette famille française, qui participa peut-être aux Croisades d'Orient, en compagnie d'Hugues et de Raoul de Vermandois, de Robert de Meulan, de Gui de Montlhéry, de Milon-le-Grand, de Dreux de Mouchy, d'Evrard du Puiset, de Raoul de Beaugency (6), suffit à expliquer que l'attention du poète se soit portée sur elle.

Dreux, l'oncle de Gualter del Hum ; essais d'identification. — D'après le poète, Gautier de l'Hum est le neveu d'un personnage qu'il nomme Dreux « le vieux et le chenu » (vers 2048). Il est malaisé de savoir ce qu'était ce baron. Les chevaliers du nom de *Drogo* se rencontrent dans un grand nombre de provinces, sauf dans le sud-ouest et le sud, jusqu'en Dauphiné, où on trouve un Dreux de Romanèche (7). Il s'en découvre même en Limousin et en Poitou (8). On connaît un Dreux, évêque de Mâcon, qui eut des démêlés avec Cluny ; un second qui a été évêque de Mar-

(1) *Cal. Actes Philippe Ier*, p. CXCIX. — (2) *Ibid.*, p. 283. — (3) *Ibid.*, p. 396 (1106). — (4) Ives de Chartres, lettres, 168, 173 (*H. de Fr.*, XV, 137, 139) (1106). Cet Yves de Courville part en Terre Sainte, 1106, *Epist. Ivonis Carnot*, 168, 169. Il est témoin dans une charte de Rotrou le Grand (1118) ; *Carte de Tiron*, n° 2. On connaît encore Yves de Bourneville (*Cal. actes Philippe Ier*, p. 310), divers clercs et un archidiacre de Paris, un abbé de Saint-Quentin, de Beauvais, un évêque de Senlis, appelés Yves (*ibid.*, 158 244, 303), un Yves, vassal des comtes de Vermandois (F. Lot, *Hugues Capet*, 230). — (5) Charte 1085 (*Cal. Actes Philippe Ier*, p. 248, 290, 428, 441). — Guill. de Tyr, livre XVIII (*H. Occ. Cr.*, II, 759, 781, 790). — (6) Orderic Vital, III, 359, 454 ; V, 45, 46 ; *Cart. Saint-Père de Chartres*, 136, 770. — *Cal. Actes Philippe Ier*, p. 159, 168, 199, 233, 234, 253, 263, 307. Yves de Beaumont apparaît dans le conseil des Capétiens à côté d'Hilduin de Roucy et de Néyclon. Martène, *Ampl. Coll.* — VII, 58 ; — d'Arbois, II, 378 (104 -1048) ; — Mas-Latrie, 1658 ; — Tavernier, *Z. fr. Spr.*, 1913, 80. — (7) *Rég. Dauph.*, n° 2499. — (8) *Cart. de Beaulieu*, p. 313 (4 Drogo) ; Drogo, abbé de Maillezais (1080), *Gallia Christ.*, II, *instr.*

seille, un troisième qui fut évêque de Metz, un quatrième qui occupa le siège de Térouanne, un cinquième celui de Beauvais (1), outre des clercs, un chanoine de Notre-Dame de Paris, un abbé de Saint-Jean de Laon (2). Mais on ne peut guère chercher l'oncle du héros de l'épopée que parmi les chevaliers, plus spécialement parmi ceux de l'Ouest et de la région française. En dehors d'un fils de Pépin d'Héristal, comte de Champagne au VIIIe siècle, d'un fils du roi Charles le Simple qui avait porté le nom de Drogo (3), on peut signaler, en Bretagne, un fils du comte Alain Barbetorte, qui porta le même vocable de Dreu et périt assassiné par Foulques le Bon d'Anjou (4). Parmi les seigneurs angevins de Sablé et de la Suze figurent des personnages appelés du même nom (5). De même dans le Maine, une charte du comte Hugues nomme un Drogo, fils de Milon (6), deux appellations qu'on retrouve dans la *Chanson de Roland*, et les Dreu ne sont pas rares dans cette province. En Normandie, un fils de Tancrède de Hauteville, Drogo, a fait fortune en Italie, où il est devenu prince d'Apulie (7). Le cartulaire de Séez indique un Drogo qui fut bailli du roi de France en 1117 (8); celui du Mont Saint-Michel en cite un, *Drogo Lavendarius*, qui donne ses biens, en présence d'un Gautier, fils d'Osmond (9). Ailleurs c'est un Renaud, fils de Drogon, qui concède à l'abbaye la terre de Saint-Victurien. Un chevalier du nom de *Drogo Niellus* apparaît encore à cette époque dans l'entourage des ducs de Normandie et semble avoir possédé des biens en Cotentin ou en Avranchin (10), dans le pays présumé de Gautier de l'Hum. Enfin, dans la région de Séez, non loin de Silly, on aperçoit un « Drogo de Saint-Christ » (11) et dans la Haute-Normandie, Dreux de Neufmarché et Dreux de « Parnas » (12).

D'autre part, on ne saurait laisser de côté l'hypothèse de barons appartenant au duché de France. Or, aux environs de Montmirail au Perche, il y a trace d'un Droco de Domicilio; d'un Dreux, con-

(1) Poupardin, *Le roy. de Provence*, p. 207; — Orderic, I, 159, 455 ; II, 358, Fliche, 27, 145, 460; — Ch. Pfister, *Robert le Pieux*, 157, 184, 227 ; — F. Lot, *Hug. Capet*, 370; — d'Arbois, 484 ; — (2) Le cartulaire de Saint-Evroult nomme un moine de Saint-Evroult, deux prêtres (Orderic Vital, V, 188, 193). Voir d'autres clercs, A. Luchaire, *Louis VI*, *Annales*, 128, 144, 197 ; — Prou, *Cate actes Philippe Ier*, 478. — (3) Lauer, *Louis IV*, p. 10; — d'Arbois I, 46; — (4) Lot. *Hugues Capet*, 164 ; Halphen, *op. cit.*, 5. — (5) Latouche, *Le comté du Maine*, p. 62-64 ; Frou, *Cat. actes Philippe Ier*, p. 324. — (6) *Cart. du Mont Saint-Michel*, fol. 58. — Le *livre Blanc de l'Eglise du Mans*, cite divers *Droco* (*index*. II, 23). — (7) *R. H. de Fr.*, XI, 49, 139-140, etc. — Orderic Vital, II, 53, 89, 569 ; III, 308. — (8) *Carte de Séez*, n° 35. — (9) *Cart. du Mont Saint-Michel*, fol. 108 ; fol. 104 (Drogo Goscelin) ; fol. 100 (Gerbert de Poterel, filius Drogonis). — (10) *Ibid.*, fol. 45, 54, 72. — (11) *Ibid.*, fol. 75. — (12) *Cart. de la Trinité de Rouen* (*Saint-Bertin*), 446, 460, 467.

nétable de Philippe Ier ; d'un Dreux, comte, père de Gautier (1); en Champagne, d'un seigneur de Villemaur près de Troyes (2), qui porte ce nom de Drogo. Dans l'Ile-de-France et la Picardie, voici encore Dreux de Conflans, Dreu de Chaumont, Dreu de Pierrepont, Dreu de Boves ; de plus un sénéchal du comte Hugues de Dammartin (3), et surtout les Dreu de Mello en Beauvaisis (4), les Dreu de Vexin, ceux de Mouchy et de Nesle. Les Dreu de Vexin furent aussi comtes d'Amiens au XIe siècle. L'un d'eux, fidèle vassal de Robert le Pieux, était le père de Gautier, qui disputa à Guillaume le Conquérant le comté du Maine (1062) et fut emprisonné à Falaise. Ces comtes prétendaient descendre de Charlemagne lui-même. L'un d'eux avait accompagné Robert le Magnifique en Terre Sainte (5). Quant aux Dreux de Mouchy, grands seigneurs picards, conseillers de Philippe Ier, ils avaient fourni à la première croisade un de ses héros (*vir strenuus* et *bellicosus*) (6). Enfin un autre Picard, Dreux de Nesle, avait eu dans l'expédition sainte un rôle romanesque, avait été prisonnier des Grecs, avait mis en fuite les Turcs, s'était signalé à la victoire d'Antioche et enfin à Edesse (7). C'est probablement parmi ces seigneurs normands ou bien parmi ces preux de la Croisade que le trouvère a pris le parent du héros de Roncevaux.

La Maison d'Anjou et ses princes dans la Chanson de Roland. Geoffroi et Thierri (hélie) d'Anjou. — De toutes les maisons françaises, l'une de celles pour lesquelles le trouvère semble avoir le plus de prédilection est celle d'Anjou. Il attribue en effet un grand rôle aux comtes angevins dans la *Chanson de Roland*, comme représentants de la nationalité française et comme fidèles de la royauté. Geoffroi d'Anjou (*Gefred*), qui apparaît dès le début du poème (vers 105) dans le conseil de Charlemagne, tenu à Cordres, est aux côtés de l'Empereur, quand il visite le

(1) *Cartᵉ N. D. de Chartres*, I, 227, II, 627. *Saint-Père de Chartres*, 173, 237, Migne, *P. L.* CLV, col. 599, nos 41, 46 — (2) D'Arbois, II, 158 ; CXXVIII. — (3) *Cart. Saint-Père de Chartres*, 154, 172, 201, 618, 624, 639 ; *Catᵉ actes Philippe Ier*, p. 478 (*index*) ; — *d'Arbois*, II, 482 ; — Fliche, 573 ; — Luchaire, *Louis VI*, 331-361 ; — Prou indique le nom de 24 Dreu. — (1) P. Anselme, VI, 256. — (5) *Catᵉ actes Henri Ier*, no 37 ; *Catᵉ actes Philippe Ier*, 322, 405 ; *Cartᵉ Saint-Père de Chartres*, 173 ; Luchaire, *Louis VI*, 324 ; *R. H. de Fr.*, XI, 248 a ; Orderic Vital, II, 102 ; III, 224, 225 ; Chᵉ Pfister, *Robert le Pieux* 79, 90, 137, 184, 210, 211, 319 ; Latouche, *op. cit.*, 33, 34 ; Du Cange, *Hist. des comtes d'Amiens* (1861), 151, 175 ; d'Arbois, I, 291. — (6) Luchaire, *Louis VI*, 16, 18, 28, 39, 134, 175 ; Suger, *Vita Ludov.*, ch. II ; Orderic Vital, III, 480 ; IV, 317 ; Guill. de Tyr et Albert d'Aix (*H. Occ. Cr.*, I, 263 ; IV, 422). Dreux de Mouchy (canton de Noailles, arrondissement de Beauvais) était le gendre de Mathieu Ier, comte de Beaumont, fils d'Yves II, grand chambrier du roi, d'Arbois, II, 174. — (7) Guill. de Tyr, Robert le Moine, Albert (*H. Occ. Cr.*, I, 80, 218 ; III, 742, 833 ; IV, 299, 304-5 ; 315, 328, 442) ; Gilo, livre IV (Migne, CLV, col. 978). — Chanson d'Antioche en provençal, p.p. P. Meyer, 425.

champ de mort de Roncevaux. Il s'efforce de le consoler ; il convoque l'armée pour les obsèques des paladins. A la bataille de Saragosse, c'est lui qu'Ogier appelle à son secours, pour rétablir le combat, quand les Français vont plier sous le choc de l'ennemi. Il accomplit de telles prouesses que le trouvère le nomme comme l'un des plus braves des preux de l'Empereur, à côté d'Ogier et de Naimes. C'est lui qui a l'honneur de porter l'oriflamme, l'enseigne des rois de France. Il est enfin, de même que Naimes, Ogier et Guillaume de Blavie, l'un des quarante du grand conseil de Charlemagne qui règlent le duel judiciaire entre Thierri et Pinabel (vers 105, 2883, 2945, 2951, 3535, 3545, 3806, 3938). Turold lui donne le titre de *duc angevin* (vers 3819). A quel personnage réel peut répondre le héros auquel Turold assigne ainsi l'un des plus hauts rangs dans l'aristocratie française ? On sait que le comté d'Anjou était devenu du xe siècle à la fin du xie (1) l'un des principaux fiefs, vassaux des Capétiens, et qu'il forma au xiie, sous la dynastie des Plantagenets, le premier grand Etat de cette période, supérieur même en puissance à celui de ses suzerains. On a proposé diverses identifications. F. Lot, dans un travail remarquable, a mis en avant le nom de Geoffroi Grisegonelle (958-987)(2), qui fut, avant Foulques Nerra, le principal créateur de la puissance de l'Etat angevin, maître du val de Loire et du Loir ; J. Bédier semble incliner vers cette opinion (3). Il est cependant malaisé d'admettre que le trouvère se soit pris d'une admiration ou d'une affection semblables à celles qu'il manifeste pour un grand seigneur mort depuis plus d'un siècle et dont le souvenir était à demi effacé. Geoffroi II Martel répondrait mieux au portrait héroïque que trace le poète. Ce fils de Foulques Nerra, devenu comte d'Anjou (1040-1060), fut un homme supérieur par la culture d'esprit, la science militaire et l'intelligence politique. Il sut devenir en vingt ans le maître du Maine, de la Touraine, de la Saintonge, abaisser la maison de Poitiers à la bataille de Moncontour (1033) et se constituer l'arbitre de l'Ouest (4). Au contraire, tout permet de croire que le poète n'a nullement pensé à ce médiocre Geoffroi III le Barbu (1060-1093), dont le gouvernement, ainsi que celui de son successeur, Foulques le Réchin, marque une période de décadence pour les Angevins (5). L'homme que

(1) Halphen, *Le comté d'Anjou au* xie *siècle*, in-8°, 1906, p. 1 à 48. — (2) F. Lot, Grisegonnelle (960-967) dans l'épopée, *Romania*, XIX, 377, 393.— (3) Bédier, III, 282 ; IV, 350, 394. — (4) A. Luchaire, *H. de Fr.*, *Lavisse*, 63-65 : 112.— C. Port., *Dict. hist. Maine-et-Loire*, II, 251, 256:—Halphen, *op. cit.*, 57, 325 ; — Gaston Paris, *Romania*, X1, 408. — (5) Halphen, 108, 147, 317. — Fliche, 234, 235 ; — A. Luchaire, II, 297.

Turold a certainement dû entrevoir et qui lui a servi probablement de modèle est le fils de Foulques le Réchin, Geoffroi IV Martel, dont la trop courte existence a été admirablement remplie. Associé au comté d'Anjou (1098-1106), ce prince laissa la réputation d'un grand seigneur, aussi brave qu'aimable, d'un chef d'armée excellent, qui rétablit la fortune de sa maison. Il fut adoré du peuple, dont il était le défenseur contre les brigandages féodaux, aimé des clercs et des lettrés, envers lesquels il était fort large. Tous les annalistes du temps font un éloge enthousiaste de ce comte angevin, qui se signala parmi les « *preux* », et que Baudri de Bourgueil compare à Hector (1). Il était assurément digne d'inspirer l'auteur de la *Chanson de Roland*, à moins que ce dernier n'ait porté par anticipation ses vues sur le jeune Geoffroi le Bel, le futur époux de la fille d'Henri Ier, Mathilde, qui prépara, par l'union de la Normandie et de l'Angleterre à ses États, l'apogée de la puissance angevine (2). Mais Geoffroi IV n'avait que sept ans en 1120 et il est bien peu probable que Turold ait pu faire de cet enfant l'un des héros de l'armée de Charlemagne, à moins qu'il n'ait, par une fiction poétique, voulu annoncer les glorieuses destinées du fils de Foulques.

Geoffroi IV Martel n'est d'ailleurs pas le seul prince de la maison d'Anjou qui soit de la part du trouvère l'objet d'une aussi flatteuse attention. Le poète présente, à côté du « duc angevin », un frère de celui-ci que le manuscrit d'Oxford désigne sous le nom de Thierri; le trouvère le représente comme un tout jeune homme chez lequel la valeur n'attend pas le nombre des années. En effet, ce simple chevalier ose défier le pair de Ganelon, Pinabel; il est vainqueur de ce dernier en combat judiciaire, grâce à l'assistance de Dieu. Aussi Charlemagne le fait-il mander devant le conseil des barons pour le féliciter et lui donner l'accolade (vers 3818, 3823, 3843, 3851, 3852, 3893, 3905 3935) Il n'y a malheureusement dans la maison d'Anjou aucun prince qui ait porté le nom de Thierri. Il faut observer qu'au lieu de la leçon « *Thierri* » le manuscrit d'Oxford, en fournit une autre, celle « d'*Henri* » (vers 2883) (3) ce qui ne tranche point la difficulté, car le premier Angevin qui ait été ainsi appelé est Henri II, le fils de Geoffroi IV le Bel et le mari d'Aliénor. Tou-

(1) Orderic Vital, IV², 210, 217.—Guill. de Malmesburg, II, 293 (*vir egregiae probitatis*). — Baudri, dans le *Recueil d'A. Duchesne*, IV, 258 : — *Chroniques d'Anjou*, éd. Marchegay, p 16. — C. Port, II, 192 ; Luchaire, IIᴱ, 297 ; Halphen, 169 à 337, 174 ; Fliche, 221 ; — W. Tavernier, *Z. f. fr. Spr.*, XXXIX, 135. — (2) Orderic Vital. I. 153 ; IV, 36, 423, etc. — C. Port, *op. cit.*, II, 254 — Halphen, 201, 211. — (3) Tavernier, *Z.f. fr. Spr.*, 1913, 86 ; d'après lui, cette parenté avec la maison d'Anjou serait imaginaire. Gaston Paris,

tefois, la forme *Henri* peut en suggérer une autre, plus voisine de la réalité historique. Aussi, au lieu de *Thierri* ou d'*Henri*, serait-il légitime de supposer un lapsus de copiste et d'introduire la forme « *Hélie* ». Il y a eu en effet un Angevin de ce nom, que Turold a pu connaître, puisqu'il était né vers 1111, et auquel il a pu prêter à l'avance le rôle de vengeur des morts de Roncevaux. Hélie était le frère de Geoffroi IV le Bel ; il avait épousé la fille unique de Rotrou de Perche, le héros de Tudela et de Saragosse. Cette fille Philippa devait hériter de toute la succession paternelle, par suite de l'engagement pris par Rotrou de ne pas se remarier Elle est mentionnée, ainsi que le gendre de Rotrou Hélie et que la sœur du comte de Perche, Juliane, dans une donation en faveur de l'abbaye de Tiron (1). Le gendre du comte de Perche paraissait déjà appelé à de hautes destinées, puisque son père Foulques, pendant son premier voyage en Terre-Sainte (1120), lui confiait le gouvernement de l'Anjou. La mort faucha d'aussi belles espérances en enlevant le gendre et la fille du protecteur du trouvère. Il n'y a pas lieu de s'étonner si le jongleur lui attribue un rôle si remarquable dans son poème. De tout temps le poète épique s'est attribué le droit d'anticiper sur l'avenir en faveur de ses héros, et Turold n'a pas agi à l'égard d'Hélie autrement que Virgile à l'égard du jeune Marcellus. Cette identification semble plausible, si l'on admet, de la part du poète, quelques licences avec la réalité, puisque Hélie n'était pas le frère de Geoffroi IV Martel ; ce titre appartenait à son propre père Foulques. Mais il avait du moins droit à la qualité de neveu du premier de ces princes, de celui qui semble avoir été le prototype du principal preux angevin, dépeint dans la *Chanson de Roland*. Turold trace un portrait tout à fait réaliste de Thierri ou d'Hélie d'Anjou ; il le représente *heingre* (maigre), le corps gracile, de taille moyenne, avec les cheveux noirs et les traits du visage fins (vers 3818, 3823). Or ce portrait est précisément celui du comte d'Anjou, qui avait été figuré sur les murs de l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers, et dont l'image sur fresque était encore conservée au XVIIIe siècle (2). Ce personnage était représenté avec le teint basané et les cheveux noirs du jeune prince angevin, introduit par Turold dans son épopée. Gaston Paris, sur la foi de Célestin

(*Romania*, XI, 408) suppose une interpolation due à une main angevine.

(1) Cart. de Tiron, n° 19. — *Chronicon Normanniae* (*H. de Fr.*, XIII, 253). — Orderic Vital, IV, 36, 187, 423. — *H. de Fr.*, XII, 518 e ; — Bry de la Clergerie, 182 ; — Romanet, *op. cit.*, 50. — (2) C. Port, *op. cit.*, II, 253.

Port, a cru que la fresque d'Angers concernait Geoffroi II Martel, mais il ne s'agit là que d'une supposition (1). Fût-elle exacte, il se pourrait que les traits de cet ancêtre eussent reparu en son descendant Hélie. Le père d'Hélie, Foulques V le Jeune, était au contraire de petite taille et avait les cheveux roux, tandis que Geoffroi IV, frère aîné d'Hélie, gendre de Rotron, avec son corps maigre et nerveux et son regard vif, rappelait également Geoffroi Martel, mais il avait la barbe ainsi que les cheveux blonds et les yeux clairs de son père (2). Peut-être enfin Turold a-t-il mis, parmi les héros de son épopée, un neveu par alliance de Geoffroi IV Martel, un *beau-frère* de Geoffroi V le Bel, à savoir Thierri d'Alsace, seigneur de Bitche, futur comte de Flandre, qui se croisa quatre fois. Il avait environ vingt ans en 1120 et il avait épousé Sibylle d'Anjou, fille de Foulques V, sœur de Geoffroi et d'Hélie. Allié des grandes maisons des Pays-Bas, aussi bien que de celles de France, il était, de plus, lettré et protecteur des trouvères (3). Il ne serait pas, à la rigueur, impossible que Turold ait été prendre ce prince si séduisant, pour en faire le champion de la cause française et de l'honneur chevaleresque.

La prédilection montrée par le poète à l'égard des Angevins peut s'expliquer aisément. Bon Normand et excellent Français à la fois, Turold admire en ces grands seigneurs d'esprit si fin et si souple, de volonté si forte et d'intelligence si pénétrante, les chefs d'armée et les politiques qui ont su faire de leur comté l'un des grands Etats de l'Occident, rester pendant plus d'un siècle les loyaux et fidèles vassaux des Capétiens, disputer aux comtes du Maine et aux ducs de Normandie la souveraineté de l'Ouest, imposer leur alliance à ces derniers, au point de devenir leurs héritiers et gagner même l'amitié des ducs de Bretagne (4). Il a pu voir, dès 1113, Henri Ier Beauclerc rechercher pour un de ses fils l'union de Mathilde d'Anjou (5), union qui prépara les voies à celle de Geoffroi IV avec Mathilde de Normandie, héritière des Etats anglo-normands (6). Mais ce qui a surtout frappé le poète, c'est cette constante déférence des Angevins envers leur suzerain le roi de France (7), ce qui lui permet de les représenter dans le rôle de porte-étendards (*gonfaloniers*) de Charlemagne. Cette

(1) G. Paris, *Romania*, XI, 408. — (2) Guill. de Tyr ; Luchaire, *H. de Fr. Lavisse*, II, 2297. — (3) Orderic Vital, IV, 478-9; 483-4 ; *Hist. Litt. Fr.*, XIII, 396-98 ; — Wauters, *Thierry d'Alsace*, 1868, in-8°. — (4) Halphen, *Le Comté d'Anjou*, 1906 ; — A. Luchaire, *op. cit.*, p. 296-298 ; Louis VI le Gros, CIII. — (5) Orderic Vital, IV, 36, 347, 416, 439. — (6) Orderic, IV, 8, 45, 306, 498 ; — Luchaire, *Louis VI*, p. CIV ; — Rissler, *Mathilde*, *Hist. Studien*, Berlin, 1827. — (7) Luchaire, *op. cit.*, II, 60 ; — *Louis VI*, p. CIII, CV ; — Pfister, *Robert le Pieux*, 47, 376 ; — Fliche, 45, 170 ; — Halphen, 45, 79, 150, 171.

loyale attitude, d'ailleurs intéressée, n'avait même pu être modifiée par le rapt qu'avait commis Philippe Ier. Foulques le Réchin, auquel il avait enlevé la belle Bertrade de Montfort, ne se départit point de sa soumission du vassal, car il reçut peu après à Angers (1106) son heureux rival « *avec beaucoup d'honneur et de respect* » (1). Il suffit de rapprocher le tableau que trace Turold et où il nous montre Geoffroi d'Anjou, porte-étendard de Charlemagne, d'un traité tendancieux du XIIe siècle, pour voir que le trouvère a été inspiré par les théories régnantes à la cour angevine à cette époque. La charge de gonfalonnier ou de grand sénéchal était alors en effet revendiquée par les princes angevins, parce qu'elle leur eût conféré des privilèges honorifiques auprès des Capétiens, et bien que dans la réalité les rois de la dynastie capétienne eussent attribué les fonctions réelles du dapiférat à des féodaux de moindre importance, habitants de leurs propres domaines, en attendant de supprimer cette dignité devenue trop dangereuse (2). Il convient de remarquer qu'au moment même où Turold fait valoir, dans son épopée, les revendications des princes angevins, un noble d'Anjou, Hugues de Clères, serviteur de ces princes, qui paraît avoir écrit entre 1125 et 1158, compose, en faveur de ces mêmes prétentions, un traité intitulé *De majoratu et senescallia Franciae comitibus Andegavensibus collatis* (3), où il s'efforce de prouver que, depuis le roi Robert, la charge de sénéchal de France a appartenu aux comtes d'Anjou. Le poète et le légiste se trouvent donc d'accord pour représenter les Angevins, sous l'aspect de grands vassaux de la couronne de France, investis des charges les plus élevées auprès de leurs suzerains, de manière à rehausser le prestige de la maison angevine. C'est entre 1118 et 1120 que cet agent des Angevins allait revendiquer à la cour de Louis VI, pour ses maîtres, ces hautes fonctions (4). Enfin, si Turold a pris une pareille attitude de panégyriste, ce n'est pas sans doute uniquement à titre d'admirateur du génie de ces princes, c'est aussi parce qu'il a pu apprécier la générosité des Angevins à l'égard des clercs, des abbayes de Basse-Normandie qui

(1) *Chr. Saint-Aubin d'Angers*, *H. de Fr.*, XII, 486. — (2) Fliche, 110-118. — A. Luchaire, *Louis VI*, p XLIV et sq. (le dapiférat appartenait à la maison de Garlande) Anseau de Garlande était sénéchal en 1118 (*ibid.*, p. 303). Louis le Gros donna la charge à Raoul de Vermandois. Le sénéchal était sous les ordres du roi, le porte-étendard et le chef de l'armée ; il conduisait l'avant-garde (Bémont, p. 257, d'après Hugues de Clères). — (3) Salmon, *Chron. d'Anjou*, p. 143, reproduit ce traité ; meilleure édition que celle de Migne. — (4) Ch. Bémont, Hugues de Clers, *Mélanges Monod* 252 et sq. — A. Luchaire, Le traité d'H. de Clères, *Be F. L. Paris*, 1897, III, 1 à 38. — Bémont, *Rev. hist.*, LXIV, 217, 218

lui sont chères, telles que le Mont Saint-Michel (1), aussi bien que leur zèle pour la cause de la Terre Sainte (2) et que leur intelligent mécénat en faveur des poètes et des lettrés (3).

Les grands seigneurs de Bretagne dans la Chanson de Roland. — Après la région française, ce sont la Normandie et la Bretagne qui l'emportent visiblement dans le cœur du trouvère sur toutes les autres parties de la France qu'il confond cependant dans une commune affection. Aux marches de Bretagne et de Normandie, de même qu'aux marches de France et de Normandie, il a emprunté le nom et quelques traits de ses deux grands héros, Roland et Olivier (4). Il a fait de plus figurer deux grands seigneurs bretons parmi les preux de Charlemagne.

Le duc Sanson et les sires de Combour. — Le premier est le duc Sanson, qui apparaît au conseil tenu par l'Empereur devant Cordres, à côté des douze pairs, de Naimes et de Geoffroi d'Anjou. Il est l'un des héros de Roncevaux, et il y succombe dans la mêlée. Au moment où il va frapper Malprimes de Brigal, il est lui-même attaqué et tué par le parrain de Marsile, Valdabron. Turpin bénit son corps et Charlemagne pleure le « riche duc » tombé au champ d'honneur (vers 105, 1275, 1574, 1581, 2188, 2108) (5). Bien que ce nom ait été porté en dehors de la Bretagne, par exemple par un doyen de Saint-Aignan d'Orléans (6), par un chapelain de Philippe Ier (7), par un prévôt royal de Pithiviers (8), par un chevalier qui donne à cette époque une dîme à Saint-Martin de Séez (9), par un autre féodal Sanson de Cullei, bienfaiteur de Saint-Evroult (10), par un courrier de la reine Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant (11), par un évêque de Worcester, d'ori-

(1) Ex^e charte de 1090 pour le Mont Saint-Michel, *Gallia Chr.*, XI, *instr.*, n° V; Romanet, *op. cit.*, p. 116. — *Cart. Mont Saint-Michel*, fol. 65; Robert de Torigny, II, p. 111, éd. Delisle; — Orderic, III, 105; — Halphen, *op. cit.*, Catalogue d'actes, p. 255, 355. — (2) Pèlerinages de Foulques Nerra à Jérusalem, Halphen, 60, 217; Foulques V, roi de Jérusalem, Orderic Vital III, 571; IV, 268, 423, 499, 500. — (3) Voir ci-dessous, livre IV, ch. 2. — (4) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. III, Rotrou un des prototypes de Roland, était, par son comté du Perche, vassal du roi de France, et par Belleme, vassal du duc de Normandie. — (5) A noter que le mss. d'Oxford donne la forme *Justors* à laquelle Müller a substitué celle de *Sansun*. Jastors pourrait donner *As'or*, *Estar* ou Aszo, Ascio. On connaît un évêque de Séez (Ascio), un chanoine d'Étampes, un chambellan de Philippe Ier appelés *Ascio*, *Aszo* (*Cat. actes Philippe Ier*, p. CXXIII, 276, CLII, 271). Le nom de *Jastors* est introuvable dans les cartulaires. Ceux de Bretagne ne fournissent que des noms assez éloignés de celui-là, ceux par exemple de Judicaël, comte de Nantes, Juthaël, comte de Redon (*Cart. Quimperlé*, 24, 45, 52, 122). — (6) *Cat. actes Philippe Ier*, 252, 345; — Fliche, 315. — (7) *Cat. Philippe Ier*, CLII, 165. — (8) *Ibid.*, 252; Fliche, 159. — (9) *Cart. de Séez*, n° 279; n° 198 (un autre Ingenulfus *Sanson* mentionné en 1111). — (10) Orderic Vital, V, 193. — (11) *Ibid.*, II, 383.

gine normande, Samson de Douvre (1096-1112) (1), enfin, par un archevêque de Sens (1123) (2), il ne peut guère convenir qu'à un grand seigneur. Or, les documents indiquent fort peu de féodaux qui aient été ainsi nommés. Il convient de citer en première ligne un Samson, comte de Pavie et de Bergame, le plus puissant des feudataires et le comte palatin des rois d'Italie, Bérenger et Hugues d'Arles, ce dernier aussi roi de Bourgogne, mort après 932 et dont le souvenir avait pu survivre dans la France du sud-est (3). Dans la seconde moitié du XIe siècle, au temps de Philippe Ier, a existé aussi un vicomte de Mantes, en Ile-de-France, du nom de Sanson, dont la biographie est inconnue (1). Toutefois, c'est en Bretagne qu'avait vécu le plus fameux personnage désigné sous ce vocable biblique. Dans la partie française de ce pays, dans la région de Dol, celle de *l'évêché de Saint-Sanson*, comme l'appelle le cartulaire de Redon (5), voisin de l'Avranchin, s'était formée la légende du saint (6), qui fut l'abbé, puis l'évêque de cette ville bretonne (481-555). Il est vrai qu'on n'a encore retrouvé pour le XIe et le XIIe siècle aucun grand seigneur breton du nom de Sanson qui ait laissé sa trace dans les cartulaires bretons ou normands. Mais il y avait dans le pays de Dol des barons de premier rang, ceux de Combour, dont le manoir est devenu célèbre depuis qu'il a été le séjour de Chateaubriand et qui possédaient entre Rennes et Saint-Malo une importante étendue du pays, jusqu'au Couesnon, vers la frontière de l'Avranchin. Ces grands seigneurs portaient dans les chartes le titre de porte-étendards de Saint-Sanson (*signiferi sancti Samsonis*), ce qui leur conférait les pouvoirs d'un commandant militaire (*dux*) et la garde du pays, de la place et de la tour de Dol, dont le rôle fut de premier ordre dans les conflits entre ducs de Bretagne et ducs de Normandie, au cours du XIe siècle, notamment à l'époque de Guillaume le Conquérant (7). Ces rudes batailleurs descendaient d'un frère de Junguené, archevêque de Dol, nommé Rivallon, et ils portèrent le plus souvent le nom du fondateur de leur maison, auquel ils ont peut-être joint celui de Sanson. Le cartulaire inédit du Mont Saint-Michel atteste la fréquence de leurs do-

(1) Orderic Vital, II, 249; III, 14 266. — (2) Samson de Sens est contemporain, de Thibaut IV, il confirme une donation à Belleval 1123), faite par les Roucy *Petit Cart. Sauve*, fol. 160. — (3) Poupardin *Le roy. de Bourgogne*, 378, 379. *Le roy. de Provence*, p. 165. — (4) *Cart. Saint-Père de Chartres*, Migne, *P. L.*, CLV, col. 311, 599 (1034 à 1080). Ce Samson souscrit des chartes de Dreu, comte de Vexin et d'Amiens, un des personnages possibles de la *Chanson de Roland*. — (5) *Cart. de Redon*, p 13, 73. — (6) Mabillon, *Acta Sanct.*, I, 165 : *Bollandistes. juillet*, VI, 568, 572. — (7) La Borderie, II, 57, 683. — De l'église Saint-Samson de Dol est sortie la légende d'*Aiquin* (J. Bédier, IV, 411).

nations aux moines et de leurs relations avec la célèbre abbaye. C'est probablement la mémoire de ces « porte-étendards », de ces « *ducs* » de Saint-Sanson de Dol qu'a voulu célébrer le poète de la *Chanson de Roland*, à moins qu'il n'ait eu, dans le val du Rhône, connaissance de l'existence du comte palatin d'Hugues d'Arles.

Oedun ou Eudes de Penthièvre-Bretagne. — Il a même désigné un duc, ou plutôt un régent du duché de Bretagne, à propos de la composition des corps de l'armée de Charlemagne. La « *sixième eschiele* » de cette armée est formée de 30.000 Bretons, qui sont d'ailleurs commandés par Tedbald de Reims, Nevelon et le marquis Otun, mais à ce propos le trouvère ajoute

Le seignur d'els est apelet Oedun (vers 3056).

On ne saurait plus clairement désigner le comte de Penthièvre, Eudes ou Eudon, frère du duc Alain III et arrière petit-fils par sa mère Havoise de ce Richard Ier le Vieux de Normandie, dont la *Chanson de Roland* fait également mention. Eudes, qui était le puîné des enfants d'Havoise et de Geoffroi de Bretagne, reçut en apanage les quatre diocèses de Tréguier, de Saint-Brieuc, d'Aleth et de Dol ; il vécut fort âgé jusqu'en 1079. Les chroniques lui donnent parfois le titre de *duc*, bien qu'il n'eut droit qu'à celui de comte de Penthièvre. Fort ambitieux et intrigant, il soutint contre son frère Alain III, puis contre son neveu Conan III, une série de guerres, dans lesquelles il eut pour adversaires ses propres vassaux, les seigneurs de Vitré et de Fougères. Il exerça même pendant la minorité de Conan III (1040-1055) (1) le gouvernement du duché de Bretagne et envoya son fils Eudon Briant aider Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre (1066), ce qui valut à la maison de Penthièvre la possession du comté de Richemont dans la grande île voisine (2). Il avait, comme possesseur du pays de Dol, des rapports fréquents avec l'Avranchin et le Mont Saint-Michel. On le vit figurer à la cour capétienne d'Henri Ier, en compagnie d'Eudes de Blois (3). Une étroite intimité unissait d'ailleurs, à la fin du XIe siècle et au commencement du XIIe, les maisons de Bretagne et de Normandie. Elle fut cimentée par le mariage d'Alain VI Fergent, duc de Bretagne,

(1) *Cartᵉ Redon*, 237, 248 251, 271, 283, 302, 308, 329 (noms, *Heudon, Eud n proconsul*) *Cartᵉ Quimperlé*, nº 109.— Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II,33.— La Borderie, II, 10, 14, 17, 27.28.30. — (2) La Borderie, II, 2, 12. — (3) *Carl. Mont Saint-Michel*, fol. 30 et sq.—Charte de 1036, *Gall a Chr., nov.*, XIV, 'nstr. 68.

avec Constance, fille de Guillaume le Conquérant (1087), et ensuite par celui du fils d'Alain, Conan IV, avec Mathilde, fille naturelle d'Henri Ier Beauclerc. Les ducs bretons aidèrent ce roi à remporter la victoire de Tinchebrai (1106), et ils feront pendant plus d'un demi-siècle presque figure de vassaux fidèles de leurs puissants voisins, les ducs normands. Cette union étroite était de nature à leur valoir les sympathies du trouvère, d'autant qu'un mariage, celui d'Alain VI, devenu veuf, avec Ermengarde d'Anjou, avait aussi rattaché étroitement les ducs de Bretagne aux princes angevins (1096) (1). Ajoutez que les Bretons, le duc Alain à leur tête, avaient participé brillamment à la première croisade, à laquelle avaient assisté les seigneurs de Léon, de Montfort, de Lohéac, d'Ancenis et Conan de Penthièvre (2), le petit-fils d'Eudes lui-même, de ce personnage dont le nom figure dans l'épopée de Turold. Enfin, grands protecteurs des églises et des monastères, grands bienfaiteurs des abbayes de l'Avranchin, ces ducs acquirent auprès des clercs une nouvelle popularité, lorsqu'ils se firent, sous l'influence d'Ermengarde, les zélés promoteurs des réformes préconisées par Robert d'Arbrissel et par saint Bernard.

Les grands seigneurs et les grandes dames de Normandie dans la Chanson de Roland. — Enfin, c'est à sa chère province natale, à la Normandie, que le trouvère a fait sinon la plus grande, du moins une des plus belles parts, dans la galerie de personnages qu'il a formée. C'est probablement aux Marches de Bretagne et de Normandie qu'il a emprunté le nom et la légende ancienne de Roland. C'est le comte Rotrou de Perche, en partie grand seigneur normand par ses fiefs et ses alliances, qui lui a fourni quelques-uns des traits du conquérant de l'Espagne et du preux de Roncevaux (3). De la même région provient encore, selon les plus fortes probabilités, le nom d'Olivier et peut-être celui du père de ce héros, le comte Renier ou Reviers. Robert Courteheuse, duc de Normandie, a sans doute donné, par son héroïque conduite pendant la première croisade, l'idée de quelques-uns des exploits d'Ogier (4). De plus, un certain nombre des personnages de la *Chanson de Roland* tirent leur origine, d'une manière certaine ou probable, des souvenirs de l'histoire de Normandie.

(1) Orderic Vital, II, 292, IV, 308 ; — La Borderie, II, 31, 32, 34, 36, 91. — A. Luchaire, *H. de Fr.*, II, 65, 70. Les hypothèses de Tavernier qui identifie Eudon avec Eudes de Blois-Champagne ou avec un *major domus* de Philippe Ier, n'ont aucune valeur ou vraisemblance (*Z. f. fr. Spr.*, 1013, 23). — (2) Chartes des comtes et ducs de Bretagne en faveur du Mont Saint-Michel, *Cart*e, fol. 96 et sq. — Sur les Bretons aux premières Croisades et Conan (*H. Occ.*, *Cr.* tome Ier). — (3) Voir ci-dessus, livre III, ch. III. — (4) *Ibid.*, chap. IV. Sur ses exploits, *Gesta*, éd. Hagenmeyer, III, note 9, p. 134.

Richard Ier le Vieux, duc de Normandie et Henri Ier Beauclerc. — En première ligne, il faut placer deux souverains de ce duché et deux grandes dames. Les premiers sont appelés par le trouvère Richard le Vieux et « *son neveu* », Henri. Dans l'un, le trouvère a voulu mettre en vedette la dynastie ducale, dont Richard était le représentant le plus populaire. Il le fait figurer au conseil de Charlemagne (vers 171) ; il lui attribue le commandement du 5e corps de l'armée, composé de 20.000 Normands, et il le fait mourir sur le champ de bataille de Saragosse, en compagnie de Gébuin et de Lorain, sous les coups de l'émir de Babiloine (vers 171, 3050, 3470). Dans ce dernier passage, le poète a nommé expressément *Richart le veill, li sire des Normans*. On a reconnu depuis longtemps (Bédier en dernier lieu (1) a achevé la démonstration) qu'il s'agissait de Richard Ier, duc de Normandie (943-996), fils de Guillaume Longue-Épée, et que les chroniqueurs normands appellent en effet comme le poète, *Ricardus senior*, ou *vetus* (2). Son nom était resté vénéré dans son duché, qu'il avait gouverné pendant un demi-siècle, avec sagesse, dans l'ordre et la paix. De même que ses fils et petits-fils, ce bienfaiteur des moines, fondateur ou restaurateur d'une foule d'abbayes, avait laissé un souvenir ineffaçable parmi les clercs. Bédier a démontré, dans un chapitre fameux des *Légendes épiques*, que c'était surtout l'abbaye de Fécamp qui avait popularisé la légende de Richard le Vieux (3). Mais Turold avait d'autres raisons pour introduire ce duc parmi les héros de l'entourage de Charlemagne. Le trouvère, dévot de l'abbaye du Mont Saint-Michel, ne pouvait oublier que Richard avait été le vrai fondateur du célèbre monastère, ainsi qu'une charte inédite le rapporte, qu'il lui avait donné le domaine de Verson et des terres dans le voisinage de Fécamp, que les fils de ce prince y avaient ajouté le don des îles de Sierecq et d'Aurigny, ainsi que de diverses *villae* à Jersey (4). Nul n'était mieux qualifié que le vieux duc, dont la bravoure était légendaire, au point qu'on lui avait conféré le surnom de *Richard sans Peur* (5), pour représenter la nationalité normande, qui avait fourni aux Croisades d'Espagne et d'Orient tant de héros : les Robert de Toéni, les Guillaume de Montreuil, les Robert Crespin, les Rotrou de Perche et ses compagnons, enfin les chevaliers

(1) J. Bédier, *Lég. Ep.*, IV, 3-18. — (2) « Ricardus *vetus*, *vetulus* » (Orderic Vital, I, 162 ; III, 475) ; *Ricardus senior* (*Annales du Bec* et R. de *Torigny*). — (3) J. Bédier, IV, 10. — (4) *Cartr. Mont Saint-Michel*, fol. 14, 16, 23, 26, 67. — Pour les autres abbayes, Orderic Vital, I, 175, 181 ; II, 10, 243, 365-66 ; III, 85, 227 ; IV, 270. — (5) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. III, IV, V ; livre III, ch. III, IV.

de Robert Courteheuse, de Boémond et de Tancrède (1). Richard avait été encore le fidèle vassal des derniers Carolingiens, comme ses successeurs, jusqu'en 1066, se piqueront de l'être à l'égard des Capétiens (2). Ils se sont efforcés de garder cette attitude par un intérêt politique bien entendu, même à la fin du XIe siècle et au XIIe, toutes les fois que leur ambition ou celle de leurs suzerains ne les ont pas entraînés en des conflits, pendant lesquels d'ailleurs ils ne rompirent jamais entièrement le lien vassalique. Ce sont probablement ces divers motifs qui ont amené le trouvère à introduire le personnage de Richard le Vieil dans son épopée.

Il lui a donné pour compagnon, au conseil de Charlemagne, « *sun nevold Henri* » (vers 171). G. Paris croit ce passage interpolé (3). Stengel propose de le modifier en substituant à « *sun nevold* » les mots : «et de *Galne Henri* » (4). Tavernier accepte cette correction, mais en remplaçant « *Galne* » par *Galles* (5). Ces deux modifications sont également inadmissibles, l'une parce qu'elle ferait du Normand le seigneur de la cité détruite par Roland, ce qui est absurde, et parce que, à aucune époque de notre langue, on n'a vu d'inversion pareille ; l'autre, parce qu'elle soulève la même objection linguistique et qu'elle est aussi arbitraire. Toutefois, tous les éditeurs admettent que le nom d'Henri se trouve bien dans le poème. Il est probable que le poète a voulu mentionner Henri Ier Beauclerc, son contemporain, qu'il considère comme appartenant à la lignée de Richard. Il vaut donc beaucoup mieux s'en tenir au texte d'Oxford, conserver le terme de « nevold » et considérer que le mot « neveu » s'entend au sens large, qu'il signifie simplement, ainsi qu'il y en a des exemples en vieux français, un arrière-neveu, c'est-à-dire un descendant en ligne masculine. Henri Ier, en effet, se trouvait séparé par quatre générations du duc Richard le Vieil, mais il était digne de lui être associé dans le poème, à titre de représentant éminent de la nation normande. Il a flatté l'amour-propre national pendant son long règne de 35 ans (1100-1135), en étendant l'hégémonie anglo-normande sur la Grande-Bretagne entière, en devenant par son habile politique l'arbitre de l'Occident chrétien, aussi respecté de l'Empereur que redouté des Capétiens. Il avait acquis une immense popularité parmi le peuple et les clercs, en réprimant sévèrement l'anarchie féodale sur le continent

(1) A. Petit, *Hist. de Normandie*, p. 45. — (2) F. Lot, *Hugues Capet*, 192, 193, 245 ; Pfister, *Robert le Pieux*, 31 à 353. — (3) G. Paris, *Extr. Ch. de Roland*. — (4) Stengel, *Ch. de Roland*, Lexique. — (5) Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, 1912, 68, 150.

dans son duché normand, agrandi du Vexin, reconnu suzerain de fait du Maine et de la Bretagne, ainsi qu'en favorisant l'essor de la prospérité matérielle et de la civilisation. Homme d'État supérieur autant et plus qu'homme de guerre, il avait favorisé le mouvement des croisades d'Orient et d'Occident, sans y participer lui-même, et il avait mérité le titre de « *lion de justice* » que lui décernait son rival Louis VI, de même que celui de « *génie admirable* », dont la gloire « remplit l'univers entier, devant lequel se tait la face de la tere », que lui donnait Suger. Sa cruauté, sa cupidité, son amoralité disparaissaient devant l'éclat de son œuvre. Clercs et trouvères ne voyaient en lui que le grand prince normand, admiré de la chrétienté, que le justicier ferme, que le bienfaiteur et le protecteur des moines et des écrivains (1). C'est pourquoi Turold n'a eu garde de l'oublier dans cette revue des héros illustres de son temps.

La belle Aude, Aude de Roucy, dame d'Avesnes. — Les deux seules figures de femmes qui apparaissent dans la *Chanson de Roland* ont été aussi, selon toute apparence, dessinées d'après les souvenirs de la physionomie de deux grandes dames normandes ou apparentées à des familles aristocratiques de Normandie. On sait que le poète imagine que Roland est fiancé à la sœur d'Olivier, la belle Aude, et que cette dernière, charmante et pure image de l'amour discret et profond, tombe morte en apprenant de Charlemagne la nouvelle du trépas du héros (vers 3708-3721). Elle préfère rejoindre au tombeau son bien-aimé que devenir la bru et l'héritière de l'Empereur lui-même. Or, le nom d'*Aude* (Ada) est surtout répandu en Normandie pendant cette période. Il y a été porté par Aude, fille du comte de Guines, femme de Pierre de Maule (2), par une fille de Richard de Heugleville, épouse de Geoffroi de Neufmarché (3), par la femme d'un chevalier du Cotentin, Geoffroi, fils de Godescal, qui figure dans le Cartulaire inédit du Mont Saint-Michel (4). On trouve aussi en pays chartrain une dame noble du nom d'Aude (*Ada*), mentionnée dans un cartulaire (5), et en Picardie Ada, comtesse de Ponthieu (6). D'autre part, une Aude (Ada), fille de Raoul de Vermandois, comte de Troyes, avait été la femme de Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou (mort en 976) (7). Mais le souvenir du trouvère a-t-il pu se

(1) Orderic Vital, II, 182 ; III, 267, IV, 91, 163, 164, 198, 237, 493 ; V, 33, 118, 119. — *Hist. Litt. France*, XII, 33-40. — A. Luchaire, *Louis VI*, p. CXV et sq. — *H. de Fr.*, IIIe, 295, 391, 324. — (2) Orderic Vital, II, 112. — (3) *Ibid.*, III, 43 — Une Ada, veuve d'Herluin d'Heugleville, épouse Richard, fils de Bernard de Saint-Valéri, *ibid.*, III, 42. — (4) *Cartl Mont Saint-Michel*, fol. 56. — (5) *Cartl Saint-Père Chartres*, p. 367. — (6) *Cat. actes Philippe Ier*, p. 201. — (7) *Chr égl. Anjou*, p. 20. — *R. H F*, IX 97.

fixer sur une grande dame du xe siècle ? Il convient d'écarter du débat les nombreuses Adèles et Adélaïdes, telles qu'Adèle, comtesse de Blois et Chartres, fille de Guillaume le Conquérant ; Adèle, femme d'Hugues le Grand de Vermandois ; Adèle de France, femme de Baudouin V, comte de Flandre ; Adélaïde de Maurienne, femme de Louis VI le Gros ; Adélaïde de Louvain, femme d'Henri Ier Beauclerc ; Adélaïde de Montferrat, femme de Baudouin Ier, roi de Jérusalem. Leur nom n'offre pas une similitude suffisante avec celui d'Aude (*Ada*). Mais comme il s'agit d'une fiancée de Roland, neveu d'un Empereur, il est à présumer que le trouvère a plutôt songé à quelque dame de haut parage, apparentée à une grande famille normande contemporaine. C'est présisément dans ce cas que se trouve Ada de Roucy, femme de Thierri d'Avesnes, qui fut la sœur de Félicie, reine d'Aragon, la tante d'Alfonse le Batailleur et de Rotrou de Perche, celle d'Olivier de Ramerupt, la grand'tante de la reine de Navarre, Marguerite, et de Bertrand de Laon (1).

La reine Bramimonde et Juliane de Laigle. — Plus visible encore est la préoccupation qui a guidé le poète, lorsqu'il a voulu attribuer à la reine de Saragosse, Bramimonde, touchée de la grâce, un nom de baptême. Cette douce figure féminine, pour laquelle Turold manifeste une sympathie marquée, apparaît en divers passages du poème pour calmer, consoler, réconforter le roi Marsile et la population musulmane. Comme Pauline dans *Polyeucte*, bien que païenne, elle mérite de connaître la vraie religion. Epargnée par les chrétiens au sac de Saragosse, elle demande spontanément à embrasser la foi de ses vainqueurs, et c'est sur le tableau de sa conversion, des fêtes de son baptême à Aix-la-Chapelle, que s'achève l'épopée. On lui donne à cette occasion un nouveau nom.

Truvé li unt le num de Juliane (vers 3986).

Ce nom n'est point fantaisiste ; il a été porté par des contemporaines de Turold, dont une fut la femme de Jourdain de Hugleville, une Normande (2), dont l'autre est une grande dame, la fille illégitime d'Henri Ier, qui avait épousé Eustache de Breteuil en 1103 (3). C'est en faveur de cette dernière que se prononce Tavernier (4), dont l'opinion, quoique plausible, semble hasardée. Juliane de Breteuil avait un caractère plutôt viril, qu'elle montra

(1) Hériman de Laon, *H. de Fr.*, XII, 15, 207. — (2) Orderic Vital, III, 47. — (3) *Ibid.*, IV, 187, 337, 394. — (4) Tavernier, *Vorg.*, p. 200 ; *Z. f. fr. spr.*, 1913, p. 87.

en 1119, lorsqu'elle défendit Breteuil contre son propre père (1), et ce caractère contraste avec la douceur que le poète attribue à Bramimoude. On peut opter en faveur d'une autre Juliane, fille d'Hamelin de Langeais, femme du comte d'Anjou, Geoffroi le Barbu (1064-1080) (2). Mais il semble plus probable que le trouvère a plutôt pensé à une autre femme, restée inconnue de l'érudit allemand, comme la précédente, à savoir Juliane de Laigle. Cette dernière était la sœur, tendrement aimée, de Rotrou de Perche, la fille de Béatrix de Roucy, la nièce des rois d'Aragon, la tante de Philippa et d'Hélie d'Anjou, et son mari, Gilbert de Laigle, fut au temps d'Henri Ier l'un des plus grands seigneurs de Normandie (3). La fille de Juliane ceignit une couronne, celle de Navarre (4), et si l'on se souvient des liens probables de Turold avec les Roucy, avec les comtes de Perche, avec l'Espagne du Nord, on ne saurait s'étonner, s'il a donné à la reine convertie de Saragosse le nom de Juliane, d'une grande dame normande, fille, femme et mère de ses protecteurs

Les grands seigneurs normands de second ordre dans l'épopée de Turold. Rabel de Tancarville. — Bien que de moins haut parage, d'autres personnages de la *Chanson de Roland* semblent aussi venir en droite ligne de la Normandie. C'est d'abord Rabel que Charlemagne, après Roncevaux, juge digne de remplacer Olivier ou Roland dans le commandement de l'avant-garde, auquel il donne l'épithète de « *chevaler hardiz* », et que le poète montre à la bataille de Saragosse frappant à mort l'un des auxiliaires de l'émir de Babiloine, le roi de Perse, Torleu (vers 3014, 3348, 3352). Rabel n'est point un personnage imaginaire. Il y a eu, en effet, deux grands seigneurs normands de ce nom. Le plus ancien, le seul que Tavernier (5) paraisse avoir connu, est ce vaillant chevalier, fils de Guillaume de Tancarville, apparenté à la maison ducale, qui commanda, au temps de Robert Ier le Magnifique (1030), la flotte normande dans l'expédition de Bretagne (6). Un acte du cartulaire inédit du Mont Saint-Michel,

(1) Orderic Vital, IV, 393-394, 397. — (2) Halphen, 134, 135 ; appelée aussi *Julita*, *Cat. Actes Philippe Ier*, p. 103. — (3) Hériman de Laon (*H. de Fr.*, XII, 267, d, e.) — Charte de Saint-Denis de Nogent (*Bibliot. Nat.*, *coll. Duchesne*, XX, fol. 218, *in praesentia dominae Julianae, quæ, tunc temporis, terram de Pertico in manu tenebat, comite in Hispania morante* » (1114, 1120). Charte de 1100 où Juliane figure à la cour de Bellême avec Rotrou le Grand (p.p. Bry de la Clergerie, p. 179). — Orderic Vital, III, 198, 302, 325. — Juliane est souvent mentionnée dans les chartes relatives à Rotrou, notamment dans celles de l'abbaye de Tiron ; par exemple en 1119 avec sa mère Béatrix, ses nièces Philippa et Félicie, et ses fils Geoffroi, Gilbert Engenuffle. *Cart. Tiron* n° 8, 10 et sq. ; *Cart. St-Denis au Perche*, f° 23 — (4) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. v. — (5) Tavernier, *Vorg.*, 180. — (6) Guil. de Jumièges, dans Migne, *P. L.*, CLI, 845, 90e — Orderic Vital, IV, 412 ; V, 81. — Chron. Benoit de Sainte-Maure, éd. F. Michel, 1838, p. 553.

que n'a pas connu l'érudit allemand, montre Rabel souscrivant une charte d'Edouard le Confesseur, roi d'Angleterre, en faveur de l'abbaye (1). Mais, à l'époque même de Turold, vivait un second Rabel, de la même maison de Tancarville, qui possédait la charge héréditaire de chambellan du duc de Normandie. Il fut en effet *camerarius* du roi Henri Ier, par conséquent l'un des grands officiers du prince. Il détenait, outre la fameuse terre de Tancarville en Haute-Normandie, celles de Villers-Chambellan et de Mézidon en Basse-Normandie. Il avait échappé à la mort en 1120, quand il eut l'heureuse idée de refuser de monter à bord de la *Blanche Nef* qui fit naufrage sur les écueils de Barfleur. On le voit en 1128 fonder le prieuré de Sainte-Barbe en Auge (2). C'est ce grand baron normand que le poète a voulu sans doute flatter en lui donnant une place dans son épopée. Il est peu probable, en effet, qu'il ait eu en vue Rabel de Torigny, dont le nom nous est révélé par une charte de Saint-Martin de Séez et dont on ignore la carrière (3).

Noms normands donnés a des émirs sarrasins. Grandonie (et les Grentemesnil). — Les Turgis de Normandie. — Dans cette galerie de figures de premier ou de second plan, que Turold a constituée, il a mis des Normands en bonne place parmi l'entourage de Charlemagne. Mais il lui est aussi arrivé, peut-être dans une intention malicieuse, de donner aussi des noms normands à des Sarrasins. Il n'y a peut-être qu'une analogie lointaine entre Blancandrins, le conseiller de Marsile, et les localités normandes de *Blancardium* ou de *Blancalanda* (4), mentionnées dans les cartulaires ou les documents normands de ce temps. L'homonymie est beaucoup plus frappante entre le nom altéré d'un grand seigneur normand et celui de *Grandonies*, le fils du roi de Cappadoce, l'un des auxiliaires de Marsile au combat de Roncevaux (vers 1636). Il y avait à l'époque du trouvère en Normandie une puissante famille, celle des Grandmesnil ou Grentemesnil, qui avait ses manoirs familiaux dans le Lieuvin et le petit pays de Saint-Pierre-sur-Dive. Les membres de cette famille avaient, en Italie méridionale, participé à la fortune des Normands. Parmi ceux qui étaient restés en Normandie, les frères Guillaume, Ives et Aubri de Grentemesnil, fils du vicomte de Leicester, Hugues, et d'Adélaïde

(1) *Cartᵉ Mont Saint-Michel*, fol. 32. — (2) Orderic Vital, IV, 412, V, 81, 83. — Charte de 1128, *Galla Christ.*, 2ᵉ éd. (1874), XI, 858. — (3) Charte de Séez, 1108, *Cartᵉ de Séez*, nº 198. — (4) Donation à Saint-Martin de Séez (1060). *Gallia Chr.*, XI, Inst. nº 2, col. 151-2 (*Blancardium*); les Blanchelande fréquentes dans la toponymie normande ou mancelle (Orderic, 258, II; une près de la Flèche).

de Beaumont, se croisèrent en 1097, mais ils se couvrirent de honte à Antioche, comme Guillaume le Charpentier, par leur désertion devant l'ennemi. A propos de ce fameux épisode, qui eut alors tant de retentissement, leur nom apparaît dans les historiens des croisades sous la forme défigurée de *Granduna* (1), qui pourrait avoir inspiré à l'auteur de la *Chanson de Roland* le vocable sous lequel il désigne le chef musulman de Roncevaux. Toutefois, en Normand avisé, Turold se garde de trop noircir Grandonie, qu'il représenterait même plutôt sous des traits à demi-sympathiques.

Si l'hésitation est néanmoins ici permise, elle ne l'est plus pour le cas de l'émir de Turteluse, Turgis, l'un des vassaux de Marsile. Ce nom est de provenance normande incontestable. Il a été porté par un prélat, évêque d'Avranches (1094-1138), qui fut une des lumières de l'église de Normandie, un protecteur de l'abbaye du Mont Saint-Michel, l'organisateur de plusieurs conciles provinciaux, et qui bénit en 1127 le mariage de Geoffroi le Bel avec Mathilde (2). On ne saurait admettre que Turold ait songé à viser, par son inoffensive malice, ce haut dignitaire fort respecté, qui n'est pas d'ailleurs le seul à avoir porté le nom de Turgis On connaît, en effet, par des chartes inédites ou des chroniques, un doyen du Mont Saint-Michel, Turgis (3), un chantre de Lisieux, prêtre marié (4), et de nombreux seigneurs laïques du même nom. Parmi ces derniers, le plus en vue à cette époque, est Turgis de Tracy, qui fut gouverneur du Mans, au nom de Guillaume le Conquérant, de 1069 à 1073, et dont la famille eut des biens dans l'Avranchin, des rapports avec la grande abbaye de ce pays, quoique le fief originel de ces puissants barons se trouvât aux environs de Villers-Bocage, dans la région de Caen (5). Dans celle de Séez, on rencontre un Turgis d'Avise (6), dans celle d'Avranches, un Turgis de Tanes, et près de Gacé (7), un Turgis de « *Bressio* » (8). Il y avait près de Rouen, à la fin du XIe siècle, un autre chevalier Turgis (9), ainsi que près de Saint-Lô, dans la seigneurie de Marigny, un fief Turgis, qui subsistait encore au XVIIIe siècle (10). Est-ce à l'adresse de quelques-uns de ces seigneurs, moins

(1) R. d'Aiguille (forme *Granduna* », *H. Occ. Cr.*, III, 152) ; *Gesta*, 23, p. 332 ; Tudebod ; Raoul de Caen (ad fratres pudet heu ! Normannia misit) (*ibid.*, III, 67, 200, 256, 501, 662) ; Orderic Vital, III, 359. — (2) *Cart^e du Mont Saint-Michel*, fol. 83, 85, 108 (*dominus Turgisus, Abrincatensis episcopus*) ; actes p. p. *Gallia Christ.*, XI, instr. n° 10, col. 112 ; n° 7, 110, n° 9 et p. 541. — Orderic Vital, II, 171, 173, IV, 329, 498. — (3) *Cart^e Mont Saint-Michel*, fol. 111. — (4) Orderic Vital, II, 312. — (5) *Cart^e Mont Saint-Michel*, fol. 95, 100, 105, *Cart^e Saint-Lô*, n° 7 — Orderic Vital, II, 253. — (6) *Cart^e de Séez*, n° 67 (1129). — (7) *Cart^e Mont Saint-Michel*, fol. 85, 97. — (8) *Ibid.*, fol. 94-95. — (9) *Cart^e de la Trinité de Rouen*, p. 425. — (10) Fierville, *Mém. Soc. Cotentin*, 1875, 120.

en vue que ceux de Tracy et que l'évêque d'Avranches, qu'a été décoché le trait satirique léger du poète de la *Chanson de Roland* ? C'est ce que nous ignorons, mais, ce qui est sûr, c'est que le nom de Turgis a bien été emprunté à la Normandie.

Guinemans ; essais d'identification de ce preux. — Trois autres personnages enfin ne peuvent guère être rattachés que d'une manière douteuse à une région spéciale de la France. Ce sont Guinemans, Gérin et Gérier. Le premier est peut-être un Normand, puisqu'il a été associé à Rabel dans le commandement de l'avant-garde des Francs, et jugé digne, lui aussi, de remplacer Olivier ou Roland. Il figure également avec Rabel à la bataille de Saragosse, où il tue le roi de Leutice, mais il y succombe, en même temps que Gébouin et Lorrain ou Laurent, sous les coups de Baligant (vers 3014, 3022, 3360, 3464). Son nom est beaucoup plus malaisé à identifier que celui de son émule de gloire. Parmi les notables personnages de cette époque, qui se nomment d'un nom voisin de celui du héros de Turold, on ne trouve guère que des Guimond, dont l'un, moine de la Croix Saint-Leufroy, est devenu célèbre dans l'Italie normande, où il fut évêque d'Aversa (1088), dont les autres sont des clercs ou des chevaliers obscurs (1). Le cartulaire du Mont Saint-Michel indique parmi les bienfaiteurs de l'abbaye un Guimond, frère d'Everard, et un Guimond de Campels en Avranchin (2). Dans le pays Chartrain, voisin de la Normandie, le cartulaire de Saint-Pierre de Chartres fait mention d'un *Guiomand* (3). Le seul personnage notable qu'on entrevoit alors est un Guiomond, qui fut sénéchal d'Henri Ier et d'Etienne dans cette zone de Chartres (vers 1085) (4). Ce nom est d'ailleurs si rare qu'on ne l'a rencontré, sous la forme spéciale qu'emploie le poète, que dans quelques chartes, malgré des recherches qui ont porté sur des milliers de ces documents et sur les provinces françaises les plus diverses. Dans l'Ile-de-France on rencontre des Guimond, des Guinerans (5), mais aucun Guinemand. Un *Guinerand* apparaît comme témoin en 1070 dans une charte en faveur de Saint-Germain-des-Prés, dans la suite de Philippe Ier, mais non parmi les chevaliers. On connaît encore un Guinimans (6), chevalier de Noyon; un Guinimer, seigneur de Lillers en Artois (7) et enfin

(1) Orderic Vital, II, 226, 234. — (2) *Ibid.*, II, 95, 408, 444, 468; III, 32; V, 185 (pour les autres Guimond) ; Orderic nomme même du nom de *Guinimondus* le gouverneur musulman de Jérusalem, Iftikar Eddaulé (III, 604, 620). — Guarimundus, Guimundus, etc. (*Cart*e *Mont Saint-Michel*, fol. 62, 71, 72, 84). — (3) Guinemundus, Guimundus, *Cart*e *Saint-Père Chartres*, 140, 162, 179 ; Migne, *P. L.*, CLV, col. 916. — (4) Charte de 1085, d'Arbois, I, 399. — (5) Prou, *Cat. actes Philippe Ier*, p. 496. — (6) *Ibid.*, p. 134. — (7) A. Luchaire, *Louis VI*, 370.

ce fameux marin Winemer ou Winimer de Boulogne, qui se signala pendant la première croisade par la prise de Laodicée (1). Un autre document, relatif à une donation d'Anseau de Ribemont, et où figure Ebles de Rouci, mentionne, parmi un certain nombre de seigneurs français ou picards, Winemarus de Laon (2). Peut-être le poète a-t-il transformé *Winemars* en *Guinemans*. Il est en effet difficile que le seul notable Guinemans que l'on puisse retrouver, à savoir un archevêque d'Embrun, qui vivait dans la seconde moitié du XIe siècle (3), ait pu être choisi pour figurer parmi les preux de Roncevaux.

Guérin ou Guarin, essais d'identification. — Parmi les douze pairs de Charlemagne, Turold a placé deux inséparables héros de l'amitié, comme Roland et Olivier ou Ivon et Ivorie. Ce sont Gérin et Gérier, qui figurent au conseil de l'Empereur et tombent en héros sur le champ de bataille de Roncevaux (vers 107, 171, 794, 1261, 1379, 2186, 2404). Le nom du premier, qualifié « comte », sous ses diverses formes (*Warinus, Guarinus, Guérin, Gérin*) se rencontre dans la plupart des régions de la France. On le trouve, quoique rarement (1), en Languedoc (5), en Auvergne, où il a été porté par un comte au IXe siècle (6), en Dauphiné, où il désigne un chevalier du Viennois (7) et le fils du fondateur du fameux monastère de Saint-Antonin ; en Lyonnais et Forez, où apparaissent des Guarinet, des Gérin, clercs et laïques, un chapelain de l'archevêque de Lyon, des chevaliers dans la Bourgogne, parmi les bienfaiteurs de Cluny (8). Mais c'est dans le duché de France qu'on l'observe le plus souvent. En Champagne, on connaît entre autres un Guarin, comte de Rosnay, bienfaiteur de Montiérender (1082) (9). En Picardie, un évêque d'Amiens (10), dans le Parisis un seigneur de Maule,

(1) *Cat. actes Henri Ier* (1031, 60), n° 25. — (2) Guille de Tyr, livres III et VII (*H. Occ. Cr.*, I, 146, 301, 310). — *Cat. actes Philippe Ier*, n° 110, p. 282. — (3) *Rég. Dauph.*, nos 1963, 2004, 2020, 2031, 2111 (années 1064 et sq.). — (4) Guérin, abbé de Saint-Michel de Cux, Xe s. (Mabillon, *Acta Sanct.*, VI, 312). — (5) Ph. Lauer, *Louis IV*, 212. — (6) Charte de 1083, *Rég. Dauph.*, nos 2319, 2355, 2392. — Voir aussi *Cart. de Grenoble, index*, vo Guarinus. — En Provence on trouve aussi des Gérins au XIIe siècle : — d'Hozier, *Armorial général* (1866), III, 489, 506. — Warinus de Montpensier (Auvergne) 1091 et Gerinus de *Capraspina en Berry*, 1101, *Chart. Cluny*, V, nos 3685, 3895. — (7) Voir ci-dessus livre III, ch. IV. — (8) *Cart. de Conques*, n° 363, *Gerinus capellanus, Gerinus calvus* : — *Cart. Lyonnais*, I, 116 (Gerinus de Roussien Forez). — Divers *Girinus* en Bourgogne, 1094-1106, *Chart. Cluny*, V, nos 3382, 3650, 3829, 3839, 3868. — (9) *Chartes de Montierender*, p. p. Lalore, 185 ; — *H. de Fr.*, XIX, 787. — Acte de 1090, « *Warinus, filius Hepelini* », d'Arbois, II, 506. Un Garin de Provins cité dans une charte du XIIe siècle, *Gallia Chr.*, XII, 260 (1138). — (10) A. Luchaire, *Louis VI*, nos 410, 463. — *Cat. Actes Henri Ier*, n° 4. Le *Cart. N. D. de Paris* (Index, III, p. 363) cite de nombreux Guarin, clercs pour la plupart. On trouve 13 personnes de ce nom dans le *Catalogue des actes de Philippe Ier*, *index* 494.

près de Meulan, portent le nom de Guarin (1). Les personnages le plus en vue dans cette zone sont un Warin, qui fut, au IXe siècle, comte de Lyon, d'Autun, de Mâcon, duc de Bourgogne, et deux comtes ou vicomtes de Sens, dont l'un fut en lutte avec Richard le Justicier, premier duc de Bourgogne (Xe siècle) (2), et l'autre, l'un des protecteurs de Cluni, l'un des membres du conseil de Philippe Ier, où il siégeait en compagnie de Renaud, comte de Soissons, d'Ebles de Roucy et de Manassès, vicomte de Melun (3). Un autre Guérin, surnommé Ridel, chevalier, fut l'un des plus actifs et des plus fidèles agents du roi Capétien (1070-1082) (4). Dans le pays chartrain, les Guérin sont fort nombreux : parmi eux figurent des seigneurs locaux d'Anet, d'Alonne, de l'Aigle, de Châteaudun, de Méreville, de Sommerville, de Regmalard au Perche (5). On en rencontre d'autres en Anjou et au Maine, parmi lesquels les Guérin de Chavais et surtout les seigneurs de Craon (6). Bon nombre se rencontrent aussi en Bretagne ; l'un des plus connus est Guérin Warinier, sénéchal du duc Alain (1081-1103) (7). Notons encore un Garin, évêque de Rennes (8), conseiller d'Alain III et d'Eudes de Penthièvre.

Mais c'est surtout en Normandie que les Guérin ou Guarin sont légion. On trouve parmi eux, au temps de Turold, un évêque d'Evreux, un abbé de Saint-Evroult (9), une foule de chevaliers ou même de petites gens, bienfaiteurs ou témoins de cette abbaye et de celles du Mont Saint-Michel et de Sécz. Parmi les plus notables, on remarque un Guérin de Bellême, un Guérin le Cauf, qui devint vicomte de Shrewsbury en Angleterre, un Guérin de Domfront, comte de Mortagne et de Nogent (mort en 1027), bisaïeul de Rotrou de Perche (10), un Guérin de «*Bureio*» et de *Foacio*, dans la région de Séez (11), un Guérin de Homenes en Avranchin (12). Toutefois l'attention est attirée par deux personnages qui sont peut-être de la même famille ou qui peut-être se confondent, et qui

(1) *Cat. Actes Phil. Ier*, p. 366. — (2) Sur le comte duc Warin, Poupardin, *Le royaume de Provence*, 4, 339. — Sur Guérin, comte de Sens, *ibid.*, 3, 5, 357. — (3) *Cat. actes Philippe Ier*, p. 174, 286. — *Chartes de Cluni*, IV, n° 2377. — Fliche, 105. — (4) *Cat. actes Philippe Ier*, 121. — Fliche, 121, 131, 277. — (5) *Cart. N. D. de Chartres*, III, 347 — *Cart. de Chartres*, II, 760, 767. — (6) Halphen, 143, 144, 346. — (7) *Cartre de Quimperlé*, n° 35 et index. — (8) Acte de 1036, *Gallia Chr. nov.*, XIV, *instr.* 68. — (9) Orderic Vital, index V (on y voit apparaître 6 clercs, dont l'abbé de Saint-Evroult). — (10) Orderic Vital, II, 295 ; 220 ; III, 21, 29 ; V, 3. — Romanet, p. 40 — Orderic parle aussi de Guérin de Maule (II, 451). Les chartes de Saint-Evroult nomment divers Warin (Vuarinus, Varinus) (*ibid.*, V, 184 ; 185, 195). — Guérin le Breton, fils de Rotrou II de Perche (1076), Romanet, p. 43, 44. — (11) Divers *Guarinus* dans le *Cart. de Séez*, fol. 4, 9, 13, 18, 29 (de Foacia), 51, 57 (de Burcio). — (2) *Cart. du Mont Saint-Michel*, fol. 24, 56, 75, 95 (*Garinus, filius Rogeri*, signe avec Geoffroi *de Hispania*) ; fol. 35 (autre *Guarinus*, témoin avec Roger de Montgommery).

portent l'un et l'autre le nom de *Guérin d'Espagne*, indice sûr de leur participation aux croisades d'Occident. L'un est ce Guérin (*Garinus de Hispania*) qui avait une maison à Falaise et qui est mentionné, sans autre renseignement, dans une charte de Saint-Evroult (1). L'autre est ce *Guarinus Sancio* (Guérin Sanche) qui fut le compagnon de Rainaud de Bailleul, de Silvestre de Saint-Calais et de Rotrou de Perche dans leurs expéditions au delà des monts, spécialement dans celle d'Andalousie (1125-26) (2). Il est possible qu'il y ait quelques rapports entre ce Guérin et son homonyme le vicomte de Shrewsbury, car Rainaud de Bailleul, neveu par alliance de Robert de Montgommery, père probablement de celui qui se rendit en Espagne, assista comme témoin à la charte de fondation du «*burgh*» anglais, dont le vicomte Guérin était seigneur (3). Quel est, parmi ces personnages, celui dont le poète a immortalisé le souvenir ? Il n'est guère possible de le déterminer, mais il semble bien que les probabilités les plus fortes soient en faveur, soit de Guérin de Sens ou de Guérin Ridel, soit en faveur d'un des barons normands contemporains, tels que Guérin d'Espagne.

Gerier ou Garnier ; recherches sur l'original de ce personnage de l'épopée. — Le nom de Gérier, « li proz quens Gerers » (vers 794, 1269, 1380, 1623), au contraire de celui de Guérin, reste introuvable, si l'on n'admet une modification légère. Il est possible qu'il soit une forme altérée de celui de Garnier (*Warnerius, Wuernerius, Garnarius, Guarnerus*), qui n'est pas très commun, mais dont il y a des spécimens dans les chartes. S'il ne se trouve pas en Normandie, ni dans la plupart des régions françaises, il apparaît du moins en Bourgogne et dans le duché de France. Un des héros de la première Croisade a été en effet le comte de Gray en Franche-Comté, Garnier, parent de Godefroi de Bouillon (4). En Senonais, le comte Garnier, qui fut le compagnon d'armes d'Anséis de Troyes, mourut les armes à la main en combattant les Normands de la Loire à Chalmont en Gâtinais (925). C'est ce Garnier, comte de Troyes, qui fut le beau-frère de Boson, comte d'Arles, et d'Hugues de Vienne, marquis de Provence, ainsi que le père de Manassès, archevêque d'Arles, par conséquent l'un des plus grands personnages de la fin du IXe siècle (5). Son fils Hugues, neveu d'un roi d'Arles et d'Italie,

(1) Orderic Vital, V, 200. — (2) *Ibid.*, V, 7. — (3) *Ibid.*, note 4. — (4) G. de Tyr, livres I, II, V, VI, IX (*H. Occ. Cr.*, I, 71, 199, 263, 304, 404, 405), Baudri et Albert (*ibid.*, IV, 71, 299, 310 et sq.); lettre du patriarche Daimbert concernant *Guarnerius de Gray*, *A. O. L.*, I, 213, n° 156 — (5) Lauer, *Raoul de Bourg*e, 33, 34. — Poupardin, *Le roy de Provence*, 45, 207, 335; *Le roy*e *de Bourg*e, 70, 262.

en conservant ses domaines champenois, garda ses fiefs du Viennois, et c'est lui qui, d'après les travaux de Manteyer, est l'ancêtre probable de la maison actuelle de Savoie (1), à laquelle appartient la couronne d'Italie.

Enfin, au XIe siècle, il est fait mention encore d'un Garnier, vicomte de Sens, qui figure dans l'entourage de Philippe Ier (1084)(2). Un autre est seigneur de Pontoise (1069) (3) ; un troisième, Garnier de Paris (1067), apparaît dans le cortège royal (4) ; un quatrième, Garnier de Senlis, chevalier, fut l'un des bienfaiteurs de l'abbaye Saint-Vincent de cette ville (5). En Anjou, le beau-père de Foulques le Bon, dans la seconde moitié du Xe siècle, se nommait aussi Garnier ; il était seigneur de Loches et de la Haye (6). Des chevaliers du nom de Garnier ont leur place dans la suite de Geoffroi II Martel et de Geoffroi le Barbu (7). Il est malaisé de déterminer quel est le personnage dont le trouvère a voulu exalter la mémoire, mais il y a certaines présomptions pour qu'il ait appartenu, comme Gérin, à la région française. Il complète en tout cas la galerie que Turold a constituée en l'honneur des diverses nationalités, dont la France du XIIe siècle était formée.

Conclusion du Livre troisième. — Tout concourt donc, dans la *Chanson de Roland*, à montrer une œuvre entièrement inspirée des passions, des sentiments, des idées, de la vie variée du siècle des premières Croisades d'Occident et d'Orient. Ce sont d'abord le monde musulman, puis le monde chrétien, féodal et chevaleresque, qui s'y reflètent, avec les traits essentiels de leur organisation politique et sociale, religieuse et militaire. C'est la France, organisatrice des expéditions saintes, inventrice et semeuse de l'idéal d'honneur, de fidélité, d'héroïsme, de toutes les vertus de la chevalerie naissante, qui y domine, de toute sa haute figure, le tableau des batailles, et qui y apparaît, comme l'admirable gardienne de la chrétienté menacée et la promotrice de la croisade universelle. Ce sont ensuite les personnages de premier plan, les uns, en petit nombre, empruntés à la légende, mais transformés au spectacle de la réalité contemporaine, les autres sortis tout entiers du cerveau génial du poète, qui symbolisent les hautes vertus, l'art du commandement, l'esprit réfléchi des

(1) Manteyer, Les origines de la maison de Savoie, *Mélanges Arch. et Hist. Ec. Rome*, XIX (1899) ; et *Moyen Age*, 1904. — (2) *Cat. actes Philippe Ier*, 279. — (3) *Ibid.*, 127. On trouve cité dans ce même recueil un abbé de Flavigni, un chanoine de Dreux, un archidiacre de Thérouanne et divers chevaliers, au total 14 *Warnerii, Garnarii, Guarnerii*. — (4) *Ibid.*, 94 et Luchaire, *Louis VI*, n° 70. — (5) *Cat. actes Philippe Ier*, 232, 236, 287. Luchaire, 446 ; ce dernier cite aussi un Garnier de Chaumin et un Garnier, abbé de Saint-Mesmin. — (6) Halphen, p. 4. — (7) *Ibid.*, 101, 193.

chefs d'Etat, organisateurs des croisades, la bravoure héroïque, l'ardeur impétueuse, la loyauté, la fidélité chevaleresque, l'honneur intransigeant de l'élite des générations, illustrées sur les champs de bataille de l'Occident et du Levant, en même temps que l'orgueil farouche et l'immoralité d'une minorité sans foi ni loi, survivante de la première époque féodale. Sur ces grandes figures le poète a concentré la lumière. Il a su, en dégageant les traits distinctifs des personnalités les plus représentatives de son époque, les doter du privilège de l'immortalité. Il a fait d'eux des hommes en qui revit une des grandes périodes de l'histoire, en même temps qu'ils semblent vivre encore de la vie de l'humanité civilisée. Enfin, ajoutant à son œuvre un élément original de plus, il a formé une véritable galerie de personnages secondaires qui paraissent des comparses, qu'il emprunte presque tous au milieu contemporain ou aux souvenirs d'une histoire encore vivante, et dont la présence n'est pas inutile au dessein de l'épopée. En eux, il n'a pas seulement eu la pensée de conserver la mémoire de hauts protecteurs ou de vaillants chevaliers. Il a surtout voulu célébrer les héros des luttes contre la païenie du xe, du xie et du xiie siècle. Par une inspiration heureuse, il a groupé autour de Charlemagne, chef de la chrétienté héroïque de la Croisade et Empereur de France, le brillant cortège des chefs d'Etats féodaux, ducs d'Aquitaine, comtes de Bordeaux, de Gascogne ou d'Armagnac, vicomtes de Nimes ou de Narbonne, comtes de Toulouse, ducs de Gothie, vicomtes de Marseille ou comtes de Provence, princes d'Orange, seigneurs de Valloire, de Graisivaudan, dauphins de Viennois, ducs et comtes de Bourgogne, vicomtes de Dijon, de Sens ou de Troyes, comtes de Champagne, d'Alsace, de Salm ou du pays de Trèves, comtes de Bar et de Rethel, comtes de Flandre, sires de Pierrefonds, de Beaumont et de Tancarville, comtes d'Anjou et de Bretagne, ducs de Normandie, toute la fleur en quelque sorte de ces nationalités provinciales, dont la variété fait l'originalité de notre unité nationale naissante.

Ainsi, fidèle à son idéal, où se combinent la poésie et le réalisme, le trouvère a su conserver à son drame épique l'ordonnance lumineuse et l'impression de vérité, à la fois particulière et générale, qui le caractérisent. Partout apparaît dans son œuvre cette pensée maîtresse, soucieuse du bel ordre, de la logique des caractères et des idées, de la simplicité, de la sobriété de l'expression et des moyens, de l'unité d'ensemble et de la clarté de l'exposition, qui décèlent dans le poète de la *Chanson de Roland* le précurseur de nos grands classiques.

LIVRE QUATRIÈME

LA DATE, LA PATRIE, L'AUTEUR DE LA CHANSON DE ROLAND

CHAPITRE PREMIER

La Chanson de Roland, œuvre d'un individu ; la date de sa composition ou de sa publication.

La Chanson de Roland est une œuvre individuelle et non collective. — En présence d'un chef-d'œuvre, le premier de notre langue, tel que l'épopée de Turold, on comprend l'intérêt que présentent la détermination de la date et de l'auteur de ce poème. On sait que, pour les anciens adeptes des théories germaniques, la *Chanson de Roland* aurait le caractère d'une œuvre collective. Celle-ci serait née du travail de l'imagination populaire ; elle aurait été formée d'un groupement de chants antérieurs à la fin du XIe siècle, relatifs à la légende carolingienne, simplement arrangés et adaptés par un poète de talent supérieur. Gaston Paris, qui avait mis sa science merveilleuse et ses dons d'écrivain au service de cette thèse, professait encore vers 1900 que l'épopée de Turold avait pour origine les chants épiques de la Marche de Bretagne, dont le principal concernait le combat de Roncevaux, et il voyait dans la dernière partie du poème, celle qui est relative à l'intervention de l'émir de Babiloine, une addition postérieure (1). J. Bédier a fait de ces théories un exposé et une réfutation magistrales, auxquelles il suffit de renvoyer (2) : « Pour que d'éléments légendaires vagues et amorphes, dit-il, naquît la *Chanson de Roland*, il est inutile et vain de supposer qu'il y ait fallu des siècles et que des chanteurs sans nombre se soient succédé. Une minute a suffi, la minute sacrée où le poète a conçu l'idée du conflit entre Roland et Olivier. » Le grand critique

(1) G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, in-8°, 1865. *Extraits de la Chanson de Roland*, introd. et *Romania*, I (1872), p. 113, II (1873), 97, 61 ; VI, 473, XIX, 596 ; *Biblie Ec. ch.*, 1865, sept.-oct. ; *Revue critique*, fév. 1870, p. 189 ; 1875, 13 févr., etc. — *De Pseudo-Turpino*, 1865, in-8°. — L. Gautier, *Ch. de Roland*, in-4°, 1872. Introduction du tome Ier et tome II, notes. —
(2) J. Bédier III, 393, 418, 478 et sq., 430 et sq.

littéraire a fait justice des découpages artificiels, des hypothèses ingénieuses mais arbitraires, par lesquelles, à l'exemple des théoriciens de l'école de Wolf, dépeceurs de l'*Iliade*, nos romanistes avaient dépecé la *Chanson de Roland* en fragments, qu'ils croyaient avoir été recousus avec art par un habile arrangeur.

L'épopée de Turold est bien une œuvre *individuelle* ; son auteur ne s'appelle « pas légion » comme l'écrivait G. Paris. C'est un individu, un clerc, dont le génie a surgi dans le premier quart du XIIe siècle, qui a trouvé sans doute, ainsi que le dit Bédier, « une technique constituée (1) par le travail antérieur d'un siècle novateur, mais qui eut les inspirations dont le génie seul est capable ». « La *Chanson de Roland*, suivant la belle formule de l'auteur des *Légendes Epiques*, est le don gratuit et magnifique », que nous a fait cet homme et non pas une légion d'hommes. Les forces collectives et anonymes ne remplacent pas l'individu. « Un chef-d'œuvre commence à son auteur et finit à lui (2). »

L'UNITÉ DE COMPOSITION DE LA CHANSON DE ROLAND ATTESTÉE PAR L'ANALYSE LITTÉRAIRE ET PAR LA GENÈSE HISTORIQUE DU POÈME. — L'individualité de cet auteur s'affirme d'abord par l'unité de composition, qu'on observe dans son œuvre, et que démontre l'analyse littéraire. J. Bédier a donné sur ce point un exposé qui est une des maîtresses parties de son œuvre, exposé admirable de finesse et de pénétration. Il y a prouvé que le poème est un tout homogène, dont les diverses parties s'enchaînent et sont liées avec autant de rigueur et de logique qu'une tragédie de Corneille ou de Racine. Il a montré que l'épopée de Turold est dominée par une idée centrale, celle de la croisade, œuvre française, dont Charlemagne et Roland sont les instruments. Sur cette idée se greffe un drame de la volonté, dont Roland est le héros et dont le sujet est une conception sublime de l'honneur chevaleresque, lié à celle de l'honneur de la patrie française. Les héros meurent à Roncevaux, pour maintenir cet idéal pur et sans tache, de même que Charlemagne, pour les venger, affronte et défait la païenie entière groupée contre lui. Tous les épisodes contribuent à mettre en lumière ces deux grandes conceptions, unies étroitement l'une à l'autre. Toutes les scènes, suivant la belle image de J. Bédier, « rendent le même son, si bien que celui qui n'a pas lu la *Chanson de Roland* ne l'a jamais entendu ». Une pareille unité est incompatible avec le travail de compilateurs qui auraient « enfilé en chapelets de petits chants

(1) J. Bédier, III, 430, 448. — (2) *Ibid.*, 449, 450.

lyrico-épiques », ou avec celui de remanieurs « remaniant des remaniements de remaniements ». Un poème « d'une simplicité si subtile et si classique » ne peut être que l'œuvre d'un individu. Ce qui fait la beauté de la *Chanson de Roland*, dit encore Bédier, dans une de ces formules où se manifeste la marque d'un grand écrivain, c'en est l'unité, « et l'unité est dans le poète, en cette chose indivisible qu'on ne revoit jamais deux fois, l'âme d'un individu » (1).

L'unité, la cohérence, l'harmonie, la composition réfléchie et symétrique du poème, que Bédier a démontrée au moyen des procédés de l'analyse littéraire, où il est passé maître (2), apparaissent aussi d'une manière indiscutable, à la lumière des études où nous venons d'exposer la genèse historique de la *Chanson de Roland*. Comment un troupeau collectif de poètes populaires, même aidé de remanieurs et d'adaptateurs, aurait-il pu tirer parti, avec autant de talent, des éléments qu'offraient les réalités contemporaines, le milieu, la société de l'époque des croisades, pour les fondre dans une composition aussi claire, aussi ordonnée, aussi logique, aussi synthétique ? Conçoit-on ce troupeau dégageant du spectacle de l'histoire des croisades d'Espagne, puis de celles d'Orient, le symbole qu'elles contenaient, l'idée maîtresse qui engendra et qui soutient le poème, celle d'une mission divine et héroïque de la France, mandataire de Dieu pour le salut du monde chrétien ? Pareille idée pouvait-elle naître au IXe, au Xe, au XIe siècle même, avant l'ébranlement donné aux imaginations par les premières expéditions françaises au delà des Pyrénées ? Et comment aurait-elle servi de fil conducteur ou de lien à ce « chapelet » de chants lyrico-épiques que supposent les romanistes de l'école de Paris, puisque cette idée se retrouve dans chacun des épisodes de l'épopée, alors que ces romanistes soutiennent que chacun de ces épisodes ou chants aurait été composé à des époques différentes, sous une inspiration différente ? La *Chanson de Roland* a été conçue, au contraire, sous l'empire d'une idée dominante, celle de la croisade; d'une inspiration unique, celle de la croisade, dont les héros de l'épopée sont simplement les metteurs en œuvre. Inspiration et idée n'ont pu provenir que du spectacle grandiose du monde chrétien en lutte contre le monde païen (ou islamique). Elles n'ont pu naître que dans le cerveau d'un homme qui ait eu assez d'esprit d'observation pour suivre les phases de ce spectacle, pour graver dans sa mémoire les types

(1) J. Bédier, III, 443, 446, 410. — (2) *Ibid.*, 393, 398, 409, 440, 452.

d'humanité qui s'y étaient manifestés, pour en dégager l'esprit d'ensemble et choisir, dans l'immensité des détails, les traits généraux qu'il a fixés dans son épopée. La connaissance profonde que montre l'auteur de la *Chanson de Roland* des événements des Croisades de l'Espagne du nord, connaissance attestée par les allusions évidentes, faites aux événements capitaux et aux personnages de ces guerres saintes; par le choix du théâtre géographique de l'action, dont la précision a été démontrée ; par le tableau des institutions et des usages militaires du monde musulman et chrétien de ce temps, suffit à montrer qu'on est en présence, non d'une foule anonyme de chanteurs populaires à l'horizon local limité, mais d'un homme qui a vu, qui a su observer les événements les pays, les acteurs, pour en tirer la magnifique vue d'ensemble poétique due à son génie. La liaison qu'il a établie entre les croisades espagnoles et les autres guerres saintes plus récentes d'Orient, qu'il a aussi connues, dont il décrit aussi d'une manière moins approfondie le théâtre et les événements, dont il connaît à un moindre degré les acteurs, les passions, les institutions au milieu desquelles ils évoluèrent, prouve qu'il était capable d'atteindre aux sommets lumineux de la synthèse, d'où l'on découvre les ensembles, d'où l'on domine la masse des contingences, d'où l'on peut enfin dégager les grandes idées directrices d'une époque de l'histoire humaine. Seule encore, une individualité puissante pouvait, au tableau de la croisade d'Espagne, souder celui de la croisade universelle, œuvre de Dieu et de sa mandataire, la France. Enfin, qui, sauf un homme de génie, était capable de tirer de cet amalgame de traditions historiques anciennes, altérées et effacées, de légendes religieuses plus édifiantes qu'épiques, de réalités empruntées au spectacle mouvant du monde contemporain, une galerie aussi sobre, où chaque personnage est disposé à sa place et où l'intérêt se concentre sur un petit nombre de grandes figures d'un relief accusé, d'une couleur si vive, qu'elles n'ont rien de l'aspect morne de mannequins archéologiques, de vagues créations fantastiques de l'imagination populaire, de gauches conceptions de moines dévots ou intéressés, mais dont les traits sont si nets et la physionomie si réelle et si humaine, qu'en dépit de leur grandeur épique, elles semblent frémir encore de tout le bouillonnement de la vie ? Comment, enfin, cette préoccupation de l'ordre, de la logique, de la symétrie dans la composition, de l'harmonie dans la disposition des tableaux, du choix et de la peinture des caractères, serait-elle compatible avec l'anonymat d'une œuvre collective, et ne supposerait-elle pas au contraire l'intervention réfléchie et l'ima-

gination créatrice d'un grand poète ? Ces preuves, qui peuvent être tirées de l'étude de la genèse historique de la *Chanson de Roland*, confirment celles qu'a fournies l'analyse littéraire, au sujet de l'unité de conception et de composition du poème.

Autres preuves de l'individualité de l'auteur de la Chanson de Roland. — On en peut obtenir de semblables, si l'on considère, avec les critiques littéraires, tels que Gaston Paris et J. Bédier, la puissance et la grandeur de l'invention, dont le poème fournit les marques. Elles se manifestent dans la beauté et la grandeur des conceptions, la concentration et la force de l'action, qui ne languit pas un instant, dans la succession variée des tableaux sobrement disposés, dans la variété, la simplicité et la grandeur des caractères, qui rappellent, comme on l'a souvent répété, ceux des personnages cornéliens. Cette originalité et cette puissance de l'invention épique peuvent-elles s'accommoder de la théorie, d'après laquelle l'épopée de Turold serait, suivant la formule savoureusement ironique de Bédier, « une compilation de chants lyrico-épiques ou un rapetassage d'un poème déjà maintes fois rapetassé ». Par là encore on aboutit à montrer la nécessité de l'existence d'un auteur unique, auquel est dû le chef-d'œuvre de notre poésie épique. On y aboutit encore, lorsque, avec les critiques littéraires, on met en lumière la sobriété, la mesure, le souci de vérité, l'art et la variété de la composition, la pénétration dans l'analyse des caractères, des sentiments et des passions, la puissance de synthèse dont fait preuve le plus grand poète du Moyen Age. Comment une collectivité de trouvères accidentels, populaires ou même professionnels, eût-elle pu posséder tous ces dons, sans compter celui d'une forme simple, autant que vigoureuse, robuste et saine, autant que rude, ferme et pleine, qui, en dépit d'une langue encore inachevée, atteint à la perfection, et où le poète, sans le secours d'aucun artifice, parvient souvent sans effort au sublime ? Et quel est l'assemblage incohérent de chants lyrico-épiques ou de remaniements individuels qui eût pu donner cette œuvre d'art, que G. Paris a pu définir, semblable à « un métal de bon aloi, fort comme un bon haubert et pénétrant comme un fer d'épée » ? (1)

Les controverses sur la date de la Chanson de Roland. La théorie de l'école de Gaston Paris : le poème antérieur a la première croisade. — Si la *Chanson de Roland* est sans

(1) J. Bédier, *Lég. Epiq.*, III, 398, 444, 449, 452. *Hist. Nat. Fr.*, XII, 218 ; G. Paris, *Hist. poét. de Charlemagne*, 24 ; *Extraits de la Chanson de Roland*, p. XXVIII-XXX ; *Manuel d'ancien français*, 58-60, 359 ; *La poésie au Moyen Age*, I, 117, etc. — L. Gautier, *Ch. de Roland*, I, p. LXVIII-LXXVIII-XCVI-XCVII. — A. Luchaire, *Hist. de Fr.*, II², 391-393.

conteste l'œuvre d'un individu, d'un poète de génie, si elle n'a pu être la résultante d'une série de fragments poétiques conçus à diverses époques, au cours des trois siècles qui ont suivi le règne de Charlemagne, à quelle date précise peut-on la rapporter ? C'est le problème qu'on s'est posé à diverses reprises et qui a reçu des solutions différentes. Sous l'influence de textes insuffisamment discutés, relatifs au chant des Normands à Hastings (1066), on a cru longtemps que le poème était antérieur à cette date, qui est celle de la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant. C'est cette opinion qui est adoptée par Du Cange dans son *Glossaire*, sur la foi de divers chroniqueurs de la deuxième moitié du XIIe, XIIIe et du XIVe siècle, dont les œuvres sont toutes postérieures à la publication de la *Chanson de Roland* (1). C'est encore cette théorie qui reparaît dans Francisque Michel, l'un des premiers éditeurs du poème (2). Ensuite prévalut la théorie des romanistes de l'école de G. Paris et de L. Gautier (3). D'après eux, on avait bien pu chanter les exploits de Roland à Hastings, mais ils reconnaissaient que l'épopée de Turold, telle que nous la possédons, ne pouvait être antérieure au dernier quart du XIe siècle. Toutefois, ils soutenaient qu'elle avait été certainement composée avant la première croisade. Telle a été la thèse qui a été admise également par Génin et par H. Bartsch. Elle se fondait sur des raisons philologiques, l'emploi dans le poème de formes de langage un peu moins gauches que celles de la *Vie de saint-Alexis* (qui date du milieu du XIe siècle), mais encore trop frustes pour appartenir au XIIe. Elle invoquait aussi des motifs d'ordre historique, des allusions à la prise de Jérusalem par les Turcs en 1076, l'absence de toute indication relative à la première croisade, l'ignorance à peu près absolue de l'auteur au sujet des peuples de l'Orient (4). Mais, sauf Petit de Julleville (5), les romanistes et les critiques littéraires qui ont essayé de dater la *Chanson de Roland*, sous l'influence de ces théories, reconnaissaient qu'il y avait dans cette épopée le tableau des sentiments de la période féodale, où se développa l'esprit chevaleresque. Tous admettaient qu'on y retrouvait, sinon l'esprit des Croisades, du moins le

(1) Du Cange, *Glossaire*, v° *Cantilena Rolandi*. — (2) F. Michel, *Ch. de Roland* (1869), Préface, p. XIV. — (3) G. Paris, *Romania*, IX, 5e ; XI, 400, 409 ; XIV, 415 ; XXXI, 119, etc. L. Gautier, *Ch. de Roland*, in-4°, Préface, I, LV, édition in-12 (1899), p. XXIII. — (4) G. Paris, *Romania*, XXXI, 419. *Esquisse hist. de la Litt. fr. au Moyen Age*, 1913, p. 70 (l'œuvre du dernier remanieur peut être placée vers 1080). — L. Gautier, *Ch. de Roland*, in-4°, p. LX-LXXIV. — *Extr. Ch. de Roland*, p. p. Langlois (Chrestomathie, p. 12). — (5) Petit de Julleville, *Ch. de Roland* (1888), p. 11, 13, 15.

souffle prémonitoire des guerres saintes, préparées par les pèlerinages. Gaston Paris y voyait, avec raison, l'apparition du sentiment de l'unité monarchique et du patriotisme français (1). Tous enfin y notaient l'expression de cette ardeur d'expansion et de conquête, qui, depuis le milieu du XIe siècle, animait la société féodale française, et dont les expéditions des Normands et de Bourguignons étaient les manifestations Ce fut la théorie régnante entre 1869 et 1900. Elle avait pour elle la grande autorité de Gaston Paris, qui fixait au dernier tiers du XIe siècle, entre 1070 et 1090, ou au moins avant 1096, la composition de la *Chanson de Roland*.

Réfutation de la théorie de Gaston Paris sur la date de la Chanson de Roland. — Cette opinion est, depuis vingt ans, à peu près abandonnée. L. Gautier convenait déjà lui-même que l'argument tiré de la langue du poète est peu probant, parce que, observe-t-il, on trouve au XIIe siècle, et même plus tard, des formes de langage et de versification aussi primitives que celles de la *Chanson de Roland* (2). H. Suchier, de son côté, a montré que certaines formes ne peuvent provenir que de la langue en usage dans la *première moitié du* XIIe *siècle*. Les arguments historiques invoqués par l'école de Gautier et de Paris ne sont pas plus concluants. Déjà G. Baist (3) et surtout W. Tavernier (4), de même que Marignan (5), avaient prouvé entre 1899 et 1912 que les souvenirs de la première croisade étaient nombreux dans l'épopée de Turold. Les deux derniers avaient même exagéré l'influence des historiens de cette croisade sur la pensée du trouvère et sur la composition de son poème. Mais le travail auquel nous nous sommes livré prouve amplement que le poète de la *Chanson de Roland*, loin d'ignorer l'Orient, comme l'assuraient Paris et Gautier, en connaissait suffisamment l'ethnographie et la géographie, pour avoir pu tracer, d'après les récits des annalistes ou des chevaliers croisés, le curieux tableau qui se trouve dans la deuxième partie de son poème et dont nous avons démontré l'exactitude. Non seulement Turold connaissait les événements et les lieux de la première croisade, mais encore ceux des expéditions qui la suivirent jusqu'aux environs de 1120. Personne n'avait encore, avant nos recherches, supposé que le trouvère connut, aussi bien que nous l'avons prouvé, les événements et le théâtre géographique des Croisades de l'Espagne du Nord. Seuls, A. Luchaire et J. Bédier avaient pressenti

(1) Notes ci-dessus, n° 3. — (2) L. Gautier, I, p. LXI. — (3) G. Baist, *Variationen*, p. 12 et sq. — (4) W. Tavernier, *Vorgeschichte*. 206 — *Z. f. fr. Sprache*, 1912, 1913. — (5) Marignan, *La tapisserie de Bayeux* (1902), 133 et sq.

l'importance de ce facteur principal pour la genèse du poème. Il résulte de notre travail que le poète a connu, non seulement les croisades du Levant et la géographie de l'Orient, mais encore, et d'une *manière bien plus précise*, les croisades franco-espagnoles et le bassin de l'Ebre qu'elles ont eu pour théâtre. Ainsi tombe la théorie longtemps régnante (1). Il est actuellement prouvé que la *Chanson de Roland*, loin d'être antérieure à la première croisade (1096), est postérieure à cette croisade.

Les nouvelles théories régnantes, si elles concordent sur ce dernier point, ne s'accordent point sur la fixation précise d'une date. Déjà, Ch. Magnin, d'ailleurs sans preuves, fixait à 1125 l'époque de l'apparition de l'épopée de Turold (2). H. Suchier pense qu'elle peut dater du commencement du XIIe siècle et du règne d'Henri Ier Beauclerc (3), formule vague, car ce règne a duré de 1100 à 1135. Gröber (4), Voretzsch (5), G. Baist (6) et Ph. Auguste Becker (7) sont à peu près du même avis. Ils placent la *Chanson de Roland* après 1100, mais ne désignent aucune date précise. J. Bédier estime que cette question importe peu. « On n'en est pas, dit-il, à vingt ans près, quand il s'agit de dater une chanson de geste (8). » C'est l'évidence même; mais encore faut-il, s'il est possible, serrer de plus près les données du problème. C'est ce que W. Tavernier a essayé de faire dans une série d'études d'une érudition patiente, mais où bien des éléments d'information lui ont échappé et dont les conclusions sont inadmissibles (1899-1912). Il a eu le mérite de montrer que le trouvère, loin d'ignorer les Croisades du Levant, les a parfaitement connues, du moins d'après les chroniqueurs latins de son temps. Il a prouvé que la *Chanson de Roland* portait la trace d'une certaine connaissance du monde musulman et du monde chrétien de cette époque. Mais il a attribué à des analogies peu probantes, telles que celles des descriptions de batailles, une importance qu'elles ne possèdent pas, et sur beaucoup de points, il n'a fait que des recherches superficielles.

Sa grande erreur a été d'ignorer le rôle capital qu'ont joué les Croisades d'Espagne dans la genèse du poème et de ne pas attribuer aux indications géographiques de cette épopée la portée générale qu'elles possèdent pour la détermination des connaissances du

(1) Ci-dessus, livres I, II, III. — (2) Magnin, *Rev. D. M.*, 15 juin 1847. — L. Gautier, I, p. LX. — (3) H. Suchier, *Gesch. d. franz. Literatur* (1903), p. 24 ; *Romania*, IX, 472. — (4) Edition Ch. de Roland, *préface*, p. 11. — (5) *Einführung in das Studium des altfranösischen Literatur*, 1905, 121. — (6) *Variationen*, 212, 223, 232. — (7) *Die Nationale Heldendichtung*, p. 42. — (8) J. Bédier, *Lég. Epiq.*, III, 451, 190 (il opte pour 1100 environ). Dans son édition de la *Chanson de Roland* (1922) (préface), Bédier indique la date de 1110.

poète et de l'époque où il a écrit. Il a attribué au voyage de Boémond en France (1106-07), à l'assemblée de Chartres, tenue à cette occasion et à l'évêque de Bayeux, Turold, une importance qu'ils n'ont certainement pas eue, ainsi qu'une influence déterminante imaginaire sur la composition du poème. Enfin il a supposé, sans autre preuve que la présence de certains noms géographiques dans la *Chanson de Roland*, un pèlerinage de l'évêque Turold, présumé l'auteur du poème, dans la vallée du Rhône et en Italie, de même qu'en Espagne. Si le premier voyage était possible à la date de 1107 qu'il lui assigne, le second, celui d'Espagne, ne l'était pas dans les conditions, où l'érudit allemand l'imagine. Il fait suivre en effet à son prélat un itinéraire excentrique, qui l'aurait amené par le Bas-Languedoc, la côte de Catalogne et les bouches de l'Ebre jusqu'à Saragosse, et de là à la fameuse route des pèlerins, jusqu'à Compostelle (1). Il ne s'est pas douté qu'en 1107, toute la vallée de l'Ebre, depuis Tortose jusqu'à Tudela, était aux mains des musulmans, ni qu'on était au moment le plus aigu de la lutte entre l'Etat de Saragosse et les Croisés, de sorte qu'un pèlerin, à plus forte raison un évêque, eût hésité à se hasarder alors en terre ennemie. L'hypothèse de Tavernier est donc sur ces divers points insoutenable (2). Ce ne sont ni les événements de 1107, ni le prétendu voyage de Turold, qui permettent de fixer à cette époque la *première élaboration* de la *Chanson de Roland*. Le savant allemand ne se prononce d'ailleurs pas formellement sur la *date* de la publication, qu'il place entre 1107 et 1120.

En 1902, au moment où Tavernier avait commencé ses ingénieuses recherches, qui sont les plus importantes de toutes celles que l'érudition allemande a inspirées, un savant archéologue et historien français, A. Marignan, publiait à propos d'une *Etude sur la tapisserie de Bayeux* une dissertation sur *la date de la Chanson de Roland* (3), que G. Paris, suivant la remarque de Wilmotte, apprécia avec une partialité évidente (4). Elle ruinait en effet la thèse antérieure. Marignan, comme Tavernier, n'a soupçonné en rien l'importance primordiale des croisades d'Espagne pour la genèse de l'épopée de Turold. Il ignore, plus encore que son devancier, la portée des problèmes géographiques que soulève le poème, pour la détermination des informations que le trouvère a utilisées

(1) Tavernier, *Vorgeschichte*, 1899, 206. — *Zeit. f. fr. Spr.*, 1903, 163; 1912, 151 ; 1913, 38, 62, 95, 132. — (2) Voir ci-dessous, livre Ier, ch. IV et ci-dessous livre IV, ch. III. — (3) La tapisserie de Bayeux, 1902, in-16. (dissert. sur la date de la *Ch. de Roland*, p. 133, 181). — (4) C. R. par G. Paris, *Romania*, XXXI, 404, 417. — Willmotte, *Rev. hist.*, CXX (1915), 27).

et du temps où il a écrit. Mais par une série de recherches archéologiques originales, il a cru établir que la *Chanson de Roland* ne peut guère dater que de la fin du premier tiers du XIIe siècle. Il a, comme son prédécesseur, montré que le poète connaissait les historiens des premières croisades d'Orient et par eux bien des traits du monde musulman et de la lutte soutenue contre les Infidèles par le monde chrétien. Mais il a gâté son argumentation par des exagérations et une absence de méthode évidente ; il n'a donné enfin, comme l'érudit allemand, qu'une démonstration fragmentaire et très incomplète. Toutefois, son enquête a fortifié celle que poursuivait de son côté Tavernier : elle a déblayé la voie que nous avons cherché à élargir et à parcourir entièrement. Marignan estime que l'épopée de Turold ne peut être antérieure au plus tôt à 1125, ni postérieure à 1130, parce qu'il place à cette dernière date l'adaptation allemande (le *Ruolandsliet*) faite par le curé Conrad. Il inclinerait volontiers à fixer cette date entre 1125 et 1127 (1).

Telles sont les thèses en présence. Celle qui semblait jusqu'à présent l'emporter manque de précision. Elle se borne à dater vaguement le poème du premier quart du XIIe siècle (1100 à 1120). La date plus précise qu'adopte Tavernier, celle de 1107, pour la première élaboration du poème, et celle que préconise Marignan (1125-27), semblent au contraire trop précises. L'une nous paraît trop reculée pour qu'on puisse expliquer certaines données du poème, l'autre trop basse, pour qu'on puisse tenir compte des renseignements qui semblent indiquer que le poème était déjà connu antérieurement.

Démonstration de la postériorité de la Chanson de Roland par rapport aux premières croisades d'Espagne et du Levant. Elle ne peut être antérieure a 1120. — Que le poème soit postérieur à la première croisade d'Orient, la question ne se pose même plus. Notre démonstration en fournit de nouvelles preuves. Non seulement le poète connaît les événements, les peuples, les contrées et même certaines villes ou localités de l'Asie occidentale et de l'Egypte, dont il n'a dû la connaissance qu'aux récits des historiens des croisades ou des Croisés, mais encore il se fait une idée générale assez exacte du monde oriental, sensiblement conforme à celle de ses informateurs. D'autre part, il est indéniable qu'il connaît les principaux événements et surtout le théâtre géographique des croisades espagnoles du nord (2). Il sait également que les Normands ont soumis à leur autorité l'Ecosse et

(1) Marignan, 137, 181. — (2) Voir ci-dessus livre Ier et livre II, livre III, ch. Ier.

l'Irlande, ce qui nous reporte au règne d'Henri Ier Beauclerc (1). Beaucoup des personnages qu'il a placés dans sa galerie de preux sont contemporains de Philippe Ier (1060-1106) et des premières années de Louis le Gros (1106-1120). De plus, des faits dont cette épopée suppose la connaissance et les lieux surtout qu'elle nomme n'ont pu être connus du trouvère avant cette date. Les notions qu'il possède sur l'histoire des Croisades du Levant et sur la géographie de l'Orient n'ont pu lui parvenir qu'entre 1110 et 1120. Il y avait eu sans doute cette série de lettres ou de bulletins, tels que ceux d'Anselme de Ribemont ou d'Etienne de Blois, qui étaient venus, au fur et à mesure des événements, satisfaire l'ardente curiosité des contemporains (2). Puis, avait paru à Jérusalem le fruste récit (les *Gesta*) dû à un chevalier normand anonyme et achevé à la fin de 1099 (3). Mais les vulgarisateurs de l'histoire des Croisades d'Orient n'ont publié leurs récits que plus tard: Pierre Tudebod entre 1102 et 1111 ; Robert le Moine de 1112 à 1118 ; Baudri de Dol après 1107 et 1118 ; Guibert de Nogent après 1112; Raimond d'Aiguille à une date inconnue, mais probablement voisine de celle des premiers. Foucher de Chartres n'a composé le livre Ier de son récit qu'en 1105, le second qu'en 1118, et Albert d'Aix paraît avoir écrit peu avant 1120, puisqu'à cette dernière date s'arrêtent les six derniers livres de son histoire. Enfin Gilo de Toucy, clerc parisien, n'a composé son poème sur la première croisade que vers 1118 (4). Le poète de la *Chanson de Roland* n'a donc guère pu connaître ces diverses sources narratives qu'entre 1108 environ (date de la composition de l'ouvrage de Baudri de Bourgueil) et 1118 ou 1119, et plus probablement, car il faut supposer un intervalle pour la diffusion de ces œuvres, entre 1110 et 1120. Ajoutons que, si certains faits qui ont été connus du trouvère, comme le prouvent ses connaissances géographiques sur l'Orient, se rapportent à la première croisade (1096-1100), d'autres, notamment les notions relatives à la Transjordanie et à la principauté d'Edesse, supposent la connaissance des événements postérieurs, relatifs à l'expansion de la conquête chrétienne et à la lutte pour la conservation de cette conquête. Or, ces faits, tels que la bataille de

(1) Voir ci-dessous, ch. III. — (2) Voir ci-dessus, livre III, ch III et IV. — (3) Riant, Lettres hist. des Croisades, inve, *Arch. Orient. Latin*, I, p. 91, 224; *Die Kreuzzugsbriefe*, éd. Hagenmeyer, 1901, in-8o ; *H. Occ. Cr.*, tome III, 811, 893. — (5) *Gesta*, éd. Hagenmeyer, Heidelberg, in-8o, 1890. — (4) Molinier, *Sources de l'Histoire de France*, II, 280-284, nos 2120-2126. Hagenmeyer, préface de l'édition des *Gesta* ; *Hist. Occ. des Croisades*, tomes III à V.

Bâlis et les sièges d'Edesse, s'échelonnent entre 1101 et les environs de 1120 (1).

Plus fortes encore sont d'autres présomptions. Telles sont celles qu'on tire de l'adoption du casque à nasal et de la cotte de mailles par la chevalerie française (1115), de l'oriflamme par les Capétiens, et surtout du cri de guerre de Montjoie qui apparaît pour la première fois en 1119 (2). L'attribution de la charge de porte-étendard des rois de France, c'est-à-dire des fonctions de sénéchal à Geoffroi d'Anjou, indique aussi pour le poème une époque assez voisine de celle où Hugues de Clères prépare la composition de son traité de *Senescalcia Franciæ*, c'est-à-dire très probablement voisine de l'année 1118-1120, époque où ce serviteur des Angevins fut chargé d'une mission auprès de Louis VI, pour revendiquer le dapiférat, jusque-là dévolu à la maison de Garlande (3). Serrant encore de plus près la question, nous trouvons dans l'histoire des croisades franco-espagnoles et dans le tableau géographique du bassin de l'Ebre que contient la *Chanson de Roland*, les preuves décisives de la date précise où le poème a été composé. Si le poète a pu connaître la région du Sobrarbe depuis longtemps chrétienne, comment aurait-il connu, avant 1101, celle de Barbastro, où se trouvent Sévil, Péraltille, Berbegal, Napal, Alquezar et autres lieux indiqués dans le poème. C'est seulement au début du XIIe siècle que cette région tombe définitivement aux mains des chrétiens. Comment son attention eût-elle été appelée sur Balaguer avant l'occupation de cette place forte qui eut lieu en 1106 ? Comment eût-il pu insister, comme il l'a fait, sur la région de Tudela, si elle n'avait été le théâtre d'événements où les Croisés, et notamment les Normands, eurent un rôle décisif ? Or, la bataille de Valtierra n'a eu lieu qu'en janvier 1110 et Valtierra est l'une des conquêtes de Roland. Tudela n'a été conquise qu'en août 1114 par Rotrou de Perche ; les petites places voisines Cortes (qui est probablement Cordres), Monubles (qui est probablement Commibles), ne sont tombées entre les mains de nos Croisés qu'entre 1114 et 1118 environ. Les places de l'évêché voisin de Tarazona, telles que Tortolès (qui est presque certainement Torteluse), n'ont été occupées qu'entre 1118 et 1120. Enfin le siège et la grande bataille de Saragosse, qui ont probablement inspiré le poète, se placent entre 1114 et décembre 1118. C'est seulement entre ces dates que le trouvère a pu connaître cette

(1) Voir ci-dessus, livre III, ch. IV. — (2) Voir ci-dessus, livre III, ch. II. — (3) Ch. Bémont, *Mélanges Monod*, notamment, p. 254, 256, 258. *Rev. hist.*, LXIV, 217-218. — A. Luchaire, *op. cit.*, ci-dessus, livre III, ch. IV.

région des Monegros, dont il trace un croquis presque aussi net que celui d'un géographe. Certains traits de son poème laissent même supposer qu'il a pu connaître la victoire de Cutanda (juin 1120) et l'occupation de la région où se trouve Durera, ainsi que la prise de Daroca qui suivirent ce succès décisif, ce qui nous reporte aux six derniers mois de 1120 (1). Ajoutons que le poème porte la trace évidente de l'impression produite par l'intervention des musulmans d'Afrique, des Almoravides, dans le bassin de l'Ebre, événement qui ne s'est produit qu'entre 1111 et 1120 (2). Tels sont les témoignages positifs, et à nos yeux probants, qui ne permettent pas de placer avant 1120 la composition définitive et l'apparition de la *Chanson de Roland*.

La Chanson de Roland ne saurait être postérieure a 1124 ou a 1125. Discussion des textes relatifs a Taillefer et a la chanson chantée a Hastings ; la légende a ce sujet est postérieure a la Chanson de Roland. — Mais elle ne saurait guère être placée plus bas, parce que d'autres circonstances s'y opposent. Les premiers indices de la publication et de la diffusion de la *Chanson de Roland* apparaissent en effet aux environs de 1120 et antérieurement à 1124 ou à 1131. On ne s'attardera pas longtemps à réfuter la légende d'après laquelle des épisodes de ce poème ou une cantilène relative à Roland auraient été chantés à la bataille de Hastings (1066) (3). Cette fable ne repose que sur le vague témoignage, arbitrairement interprété, d'un historien contemporain de Guillaume le Conquérant, à savoir Gui de Ponthieu (4), évêque d'Amiens, aumônier de la reine Mathilde, mort en 1074. Ni Guillaume de Jumièges (5), ni Guillaume de Préaux ou de Poitiers, le premier qui compose son *Historia Normannorum* entre 1070 et 1087, le second qui dédie vers 1075, son panégyrique intitulé *Gesta Guillelimi ducis* au conquérant de l'Angleterre (6), ne mentionnent aucun jongleur, ni aucun chant à l'occasion de la bataille de Senlac-Hastings. Gui

(1) Voir ci-dessus livre Ier, ch. iv, et livre II, ch. i et ii. — (2) Voir ci-dessus livre Ier, ch. iv et livre III, ch. ii. — (3) Exposé des opinions à ce sujet dans F. Michel, *Ch. de Roland*, p. X et XI. — Augustin Thierry (*Hist. de la conq. de l'Angle par les Normands*, *Œuvres*, I, 265) a popularisé cette erreur qu'admettent encore Petit de Julleville (1878), p. 12, 14 et Dumesnil (1900), p. 78. — G. Paris dit « Taillefer chante un poème sur Ronceveaux qui n'est pas notre chanson », *Manuel* p. 56, mais ailleurs il prétend que les Normands chantaient la *Chanson de Roland* à Hastings, *Mélanges*, éd. Roques, 174. — (4) Publié par F. Michel, *Chr. anglo-normandes*, I, 38. — (*Carmen de Hastingae praelio*) ; voir Molinier, II, n° 1966. — (5) Guill. de Jumièges, *Historia Normannorum*, Migne, *P. L.*, CXLIX, 779 et sq. Sur cet auteur, Halphen, XIII ; Molinier, II, n° 1964. — (6) G. de Poitiers, *Gesta Guillelmi ducis*, Migne, *P. L.*, CLIX, col. 1216 et sq. — Sur son œuvre, Molinier, II, n° 1965 ; Halphen, p. XIII.

de Ponthieu dans son poème sur ce combat (*carmen de Hastingæ praelio*) est le seul qui mentionne le jongleur Taillefer (*Incisorferri mimus, cognomine dictus*), mais il ne dit rien du prétendu chant que ce jongleur aurait chanté. Il se borne à raconter que Taillefer précédait l'armée et exhortait les combattants par ses harangues (*agmina præcedens innumerosa ducis, hortatur Gallos verbis*) (1). C'est seulement après la diffusion de la *Chanson de Roland*, qu'en vertu d'un procédé d'amplification oratoire bien connu et de suppositions gratuites, les historiens anglo-normands s'empressèrent de transformer le rôle du jongleur, et prétendirent connaître le chant qui avait enflammé les soldats du Conquérant. Gui de Ponthieu ne parlait que d'une harangue ; ils supposèrent que les paroles de Taillefer étaient des fragments d'une chanson de geste et tout naturellement de celle qui, depuis 1120-1121, jouissait d'une renommée universelle. La légende n'apparaît pas encore dans le récit d'Henri de Huntingdon, archidiacre de Lincoln, qui compose son *Historia Anglorum* entre 1130 et 1139, et qui se borne au livre VII à enregistrer l'épisode de Taillefer, en y ajoutant deux détails, l'un d'après lequel le jongleur lançait en l'air des épées, l'autre suivant lequel il aurait tué le porte-étendard des Anglo-Saxons (2). C'est donc seulement dans Guillaume de Malmesbury que la légende du jongleur, chantant des strophes de la *Chanson de Roland*, a fait son apparition, et c'est le seul témoignage qui vaille la peine de retenir l'attention, mais il est postérieur de soixante-dix ans aux événements de 1066. Les narrations qui suivent, provenant d'auteurs qui écrivent après cet historien et qui vécurent un siècle après la bataille d'Hastings-Senlac, n'ont aucune portée.

Parmi ces dernières, le récit qui a eu la plus grande fortune est celui du poète historien Wace. Ce clerc de Jersey, chanoine de Bayeux, protégé d'Aliénor et d'Henri II, fécond écrivain, compose son *Histoire des ducs de Normandie*, connue sous le nom de *Roman du Rou*, d'après des sources antérieures que l'on connaît, telles que les annales de Guillaume de Jumièges et de Guillaume de Poitiers (3). Il n'en a entrepris la rédaction qu'en 1160, *près de cent ans après* la conquête de l'Angleterre. Suivant l'esprit du temps, il ne se fait aucun scrupule d'embellir son récit, en y

(1) Gui d'Amiens, *Carmen*, édit. F. Michel, I, 18, 19. — (2) *Historia Anglorum*, éd. Arnold, 1879, livre VII. Sur la date de son œuvre, Molinier, II, n° 1988. — (3) Wace, *Roman du Rou*, éd. Andresen, Heilbronn, in-8°, 1877-9. — Caractère de cette œuvre, Molinier, II, n° 1975. Voir aussi Bémont, Wace et la bataille d'Hastings, *Romania*, 1910, 370, 372 ; — Hofmann, Taillefer et la bataille d'Hastings, *Rom Forsch.*, I, 432 ; *Romania*, XV, 151.

mêlant des traditions populaires et des inventions de son crû. De même qu'il a mis dans la bouche des paysans révoltés de l'Avranchin, vers 1016, une sorte de *Marseillaise* rustique, aux revendications égalitaires, de même il attribue au jongleur Taillefer le rôle d'un barde :

> Taillefer ki mult bien cantait,
> Sur un chival qui tost aloist
> Devant li dux aloist cantant
> De Karlemaine et de Rollant
> E d'Olivier et des vassals
> Ki mururent en Renchevals. (II, 214-215.)

C'est cette tradition versifiée qui est devenue célèbre, qui a été considérée comme l'expression de la vérité et qu'Augustin Thierry a dramatisée, suivant l'usage des historiens de la période romantique. Elle ne repose que sur les récits de Guillaume de Malmesbury et de Henri de Huntingdon, semble-t-il ; l'auteur a emprunté le nom de Taillefer au poème de Gui de Ponthieu, et il a brodé sur le tout à sa façon. Quant à la tapisserie de Bayeux, souvent alléguée pour confirmer cet épisode légendaire, elle n'est pas un ouvrage du XIe siècle. Marignan a essayé de démontrer qu'elle a été inspirée par le poème de Wace, qu'elle est par conséquent postérieure à 1160 (1). M. Sauvage, qui vient de reprendre la question, estime que c'est un travail du premier quart ou premier tiers du XIIe siècle (2).

Après le fameux récit de Wace, on peut négliger tous les autres qui sont postérieurs et qui en ont subi probablement l'influence. Ni le témoignage de Benoît de Sainte-Maure, contemporain et rival de Wace, dans son *Histoire des ducs de Normandie*, où il se borne d'ailleurs à nommer Taillefer (3), ni celui de Geoffroi Guaimar, autre contemporain des deux poètes dans son *Estorie des Engles* (4), où il ne donne guère d'autres renseignements que ceux de Benoît, ne méritent de retenir l'attention. A plus forte raison peut-on négliger les textes des historiens du XIIIe et du XIVe siècle : Aubri des Trois Fontaines, Mathieu de Paris, Mathieu de Westminster, Ranulph de Higden, Thomas Wyke (5) et autres, qui se sont bornés à recueillir la légende. Tous ces

(1) Marignan, p. 1, 36, 185, 188. — (2) Sauvage, *Bibl^e Ec. des ch.*, 1921 (donne la bibliographie de ce sujet). — (3) *Hist. des ducs de Normandie*, p. p. F. Michel, 3 vol. in-4° et *Chroniques anglo-normandes*, I, 196. — (4) *L'Estoire des Engles, Chr. angl. norm.*, éd. Michel, I, 7-9. — (5) Aubri (*H. de Fr.*, XI, 361). — Mathieu Paris, *Historia Major* (éd. 1644, p. 3). — Mathieu de Westminster, *Flores historiarum*, éd. 1601, Francfort, in-fol. p. 31. — R. de Higden dans les *Scriptores rer. angl.*, de Th. Gale, I, 286. — Chr. de Th. Wikes, éd. Gale, II, 22.

témoignages, surtout ceux de la seconde moitié du XIIe siècle, ne peuvent servir qu'à attester l'immense popularité de la *Chanson de Roland*. On ne saurait, à aucun degré, les invoquer pour fixer la date de cette épopée.

Discussion des textes d'Orderic Vital, de Guillaume de Malmesbury et de Raoul de Caen, qui permettent de fixer la date où l'épopée a commencé a être connue. — Au contraire, trois textes d'historiens de la première moitié du XIIe siècle présentent une grande importance pour déterminer la date *au-dessous de laquelle il est impossible de descendre*, puisqu'à l'époque où ces textes ont été publiés, la *Chanson de Roland* avait déjà commencé sa prodigieuse fortune. Ces trois textes si importants sont ceux d'Orderic Vital, de Guillaume de Malmesbury et de Raoul de Caen. Le premier, dans sa célèbre *Histoire Ecclésiastique*, le meilleur ouvrage historique d'ensemble du temps, racontant les événements de la première croisade, apostrophe Boémond en ces termes : « *O noble athlète guerrier, comparable au Thessalien Achille ou au Français Rolaud* (1). » Cette comparaison ne prouve pas absolument que le moine historien ait connu l'épopée de Turold ; la légende de Roland, nous l'avons vu, est antérieure au poème du grand trouvère. Mais il y a de fortes présomptions pour que ce soit bien le *Roland* de Turold qui ait retenu l'attention d'Orderic Vital, d'autant plus que celui-ci était Normand, qu'il se trouvait à Saint-Evroult voisin de ces abbayes du Mont Saint-Michel et de Sécz, chères au poète, et qu'il s'intéressait à ces croisades d'Espagne, dont le spectacle a enflammé l'imagination du trouvère. Or, les recherches de Delisle permettent de connaître la date à laquelle le livre III de l'*Historia Ecclesiastica*, où se rencontre ce passage, a été composé (2). Ce livre a été écrit vers l'époque de la mort de Robert Giroie, grand personnage normand, dont l'auteur fait l'éloge funèbre, et Giroie n'existait plus vers 1121 (3). *C'est la date la plus précise, au-dessous de laquelle* il n'est guère possible de faire descendre la publication de la *Chanson de Roland*.

Celles qu'on pourrait induire des textes de Guillaume de Malmesbury et de Raoul de Caen n'offrent pas le même degré de précision. Guillaume de Malmesbury, ainsi nommé à cause de son séjour dans une abbaye bénédictine, où il fut moine bibliothécaire (*armarius*), vécut ensuite dans celle de Glastonbury. Il est né entre 1090 et 1096 ; les dernières recherches des médiévistes

(1) Orderic Vital, III, 186. — (2) L. Delisle, Introd de l'édition d'Orderic Vital, V, p. XLV^r, XLVIII. — (3) Orderic Vital, III, 238.

anglais permettent de placer sa mort en 1143 (1). Ses *Gesta rerum Anglorum*, divisés en cinq livres, n'ont de valeur originale que pour le dernier livre relatif au règne d'Henri Ier Beauclerc. Pour les périodes précédentes, il s'inspire des annalistes antérieurs, sans se priver à l'occasion de les embellir de traits légendaires (2), comme l'usage du temps l'y autorisait. Au livre IIIe de ses *Gesta*, il raconte la bataille de Senlac-Hastings, sans mentionner Taillefer. Il prétend que, sous la tente de Guillaume le Conquérant ou avant le combat, un personnage qu'il ne nomme pas, un trouvère sans doute, chanta un long passage « de la *Chanson de Roland, pour que l'exemple martial du héros enflammât les futurs combattants* » (*tunc cantilena Rollandi inchoata, ut martium viri exemplum pugnaturos accenderet... praelium consertum (est)* (3). Ce témoignage est d'une importance capitale ; il offre une précision qui manque à celui d'Orderic Vidal, et si l'on pouvait déterminer exactement la date de la composition et de la publication de l'ouvrage de Guillaume de Malmesbury, celle de l'apparition de la *Chanson de Roland* serait nettement circonscrite. Malheureusement, il n'en est rien. Les travaux des érudits anglais, de Stubbs en particulier, prouvent que l'historien n'avait guère plus de 30 ans en 1125, époque à laquelle les savants britanniques placent la *première* édition de son ouvrage, mais ils n'ont pu fixer l'époque de la composition de chacun des livres dont il est formé (4). Ce serait donc aux environs de 1125, ce qui concorde avec la date de la publication du livre III de l'ouvrage d'Orderic Vital (vers 1124), *que l'on peut placer au plus tôt la période où le poème de Turold* commença à être connu. Seulement, il n'est pas démontré que le texte de Guillaume de Malmesbury n'ait pas subi, du vivant même de l'auteur, des additions postérieures à 1125, car entre 1135 *et* 1140, il exécuta *deux nouvelles recensions* ou éditions (5). Ainsi, c'est *entre* 1125 *au plus tôt* et 1140 au plus tard que l'historien anglais a pu insérer la mention capitale qui intéresse les critiques, lorsqu'ils essaient de fixer l'époque où la *Chanson de Roland* apparut, pour faire la conquête du monde chrétien.

Le témoignage de Raoul de Caen semble en apparence aussi décisif et peut-être même plus que les deux autres. En se fondant sur le texte de cet annaliste normand, on a pu soutenir, avec de fortes présomptions, que la diffusion du poème de Turold ne pouvait

(1) W. Malmesbiriensis, *de gestis Anglorum*, éd. Stubbs, 1889, in-8°. — *Dictionnary of Nat. Biogr.*, LXI, 351-354. — (2) Sur la valeur de cette chronique, Molinier, II, n° 1987 ; Halphen, p. XIV. — (3) *De gestis regum Anglorum*, livre III (tome II, p. 302, éd. Stubbs). — (4) Stubbs, Introd., tome Ier ; et *Dictionary of N. B.*, LXI, 351-4. — (5) *Ibid.*

guère être placée qu'entre 1112 et 1118. Raoul de Caen, qui est l'un des historiens de la première Croisade, est né vers 1080, d'après l'hypothèse de Martène ; il se qualifie en effet lui-même « de tout jeune homme » (*adolescentulus*), à propos de l'apparition de la comète de 1097, qui effraya tant l'Occident, et la Normandie en particulier. Il avait étudié dans l'Athènes normande, dont les écoles étaient célèbres, et il avait reçu les leçons d'un clerc renommé, le Flamand Arnoul de Rœux, que Robert Courtehcuse emmena en qualité de chapelain à l'armée d'Orient. Raoul semble avoir été chevalier, bien qu'il eût la culture d'un clerc ; en 1107 il partait pour la Terre Sainte et allait y chercher fortune, en s'attachant à ses patrons normands, Boémond et Tancrède. C'est pour célébrer les exploits de ce dernier qu'il a écrit ses *Gesta*, en historien très partial. Martène et Hagenmeyer ont émis une hypothèse invérifiable, d'après laquelle il aurait séjourné à Acre, après avoir résidé à Antioche ; ils l'identifient avec un *Radulfus de Accon*, chevalier dont font mention divers textes, et qui est qualifié *dux Antiochenus* (général en chef des troupes du prince d'Antioche) (1). Dans ses *Gesta Tancredi*, qui s'étendent de 1095 à 1105, l'historien normand, qui mêle le vers à la prose, en bel esprit préoccupé de plaire aux lettrés, décrit en un passage les exploits de Robert de Flandre et de Hugues le Grand de Vermandois contre les Turcs, après la prise de Nicée et avant la marche vers le sud. « Vous diriez, s'exprime-t-il, *Roland et Olivier* ressuscités, en voyant ces deux comtes se livrer aux transports de leur *fureur, l'un avec la lance, l'autre avec le glaive* (*Rollandum dicas Oliveriumque renatos* — Si comitum spectes, hunc hasta, hunc ense ferentes (2). Il y a là une allusion fort claire au combat de Roncevaux et au poème de Turold, notamment au passage où Roland reproche à Olivier de combattre avec sa lance rompue (vers 1361). C'est pourquoi la détermination de la date à laquelle furent composés et publiés les *Gesta Tancredi* présente tant d'importance. Tout d'abord, on sait, par l'auteur lui-même, qu'il avait résolu de ne publier son ouvrage qu'après la mort de Tancrède, qui survint en 1112. Il est à présumer aussi que nous ne possédons qu'une partie de cet ouvrage, puisque Raoul ne poursuit pas son récit au delà du siège d'Apamée (1105). Cette première indication semblerait ne pas permettre de placer *après* 1112 l'achèvement et la

(1) Raoul de Caen, *Gesta*, p.p. Martène, *Thes. Anecd.*, III, 111, 121 : Hagenmeyer, Fulcheri, *Historia Hieros.*, 1913, Heidelberg, in-8°, p. 74. — *Gesta*, p. 70 ; — *Hist. Occ. Cr.*, III, préface, p. XXXIV, et 587, 601, notamment p. 604, 648 ; — *Hist. Litt. Fr.*, X, 68 ; — A. Molinier, II, n° 2125. — (2) *Gesta Tancredi*, XXII (*H. Occ. Cr.*, III, p. 627). — Migne, *P. L.*, CLV, col. 514.

publication des *Gesta Tancredi*. Un autre point de repère est fourni par la préface de l'historien ; il *dédia ou eut l'intention de dédier* son œuvre à son professeur de Caen, Arnoul de Rœux, personnage intelligent, actif et madré, dont Guillaume de Tyr suspecte fort la moralité, et qui devint patriarche de Jérusalem. Ce protecteur de Raoul, élevé au patriarcat à la fin de 1111, est mort en avril 1118. La plupart des critiques ont conjecturé, d'après ces données, que les *Gesta* avaient été composés et publiés entre 1112 *et* 1118. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* (1) ont même placé vers cette dernière date, et uniquement en vertu de ce raisonnement, la mort de Raoul de Caen, qui aurait eu alors environ 35 ans.

Ces hypothèses se trouvent *infirmées* par un passage de l'ouvrage même de l'auteur normand, qui prouve qu'il *travaillait* encore à son histoire ou qu'il la remaniait, *après* 1118 *et en* 1131. En effet, le narrateur rappelle, à propos du siège d'Antioche, un événement extraordinaire, dont Boémond fut le héros à un souper auquel assistait le comte de Flandre. Boémond, à la suite d'un pari, coupe en deux une grosse torche, dont la partie inférieure s'allume cependant tout d'un coup, pour s'éteindre non moins subitement. On y vit un funeste présage, celui de l'extinction prompte de la lignée directe du héros, qui se réalisa, en effet, dit l'auteur, « par la mort de Boémond le jeune » (2). Or Boémond II, dit le Jeune, prince d'Antioche en 1111, à l'âge de 3 ans, est mort en *février* 1131 (3). Il s'ensuit que les *Gesta Tancredi* n'ont été entièrement achevés que vers cette époque, ou ont été remaniés après cette dernière date, et que les vers relatifs à Roland et Olivier peuvent fort bien n'avoir été composés ou introduits par l'historien bel esprit *qu'après* 1118 *et même après* 1131 (4). De cette discussion il résulte que l'ouvrage de Raoul de Caen, quoique commencé avant ou après 1112, n'a été achevé complètement que longtemps après cette date, et qu'il peut seulement servir à prouver, qu'à la date approximative *de* 1131, la *Chanson de Roland* était connue et appréciée dans les milieux normands, ce que les textes d'Orderic et de Guillaume de Malmesbury démontrent mieux encore.

L'INSCRIPTION DE NEPI 1130-31. — Un dernier texte prouve

(1) Auteurs cités ci-dessus, note 1. — *Hist. Litt. Fr.*, X, 67, 68. — (2) Gesta Tancredi (*H. Occ. Cr.*, III, p. 658). — (3) *Ibid.*, et *H. Occ. Cr.* (G. de Tyr, I, 309, 483, 526, 599, 658, III, IV.) Boémond III était le fils de Boémond Ier et de Constance de France ; il périt dans un combat près de l'Aïas en janvier 1131 (G. Rey, *Princes d'Antioche*, p. 356. — Du Cange, *Fam. d'Outremer*, p. 184-189). — (4) *H. Occ. C.*, III, p. XXVII. — Molinier, II, n° 2125.

que c'est bien entre 1124 et 1130 que l'épopée de Turold commence à faire dans l'Europe chrétienne son apparition triomphale. C'est la fameuse inscription publiée par Fabretti et Le Bas, découverte dans le mur de la cathédrale de Nepi entre Viterbe et Rome, sur cette fameuse *via Cassia* (le chemin des pelerins), où se trouvait la station de Sutri, si souvent mentionnée dans les itinéraires. Pio Rajna en a donné en 1887 un commentaire classique (1). On sait que cette inscription, datée de 1130-1131, relate un serment que les chevaliers (*milites*) et consuls de la petite ville italienne devaient prononcer, et que ce serment se termine par une formule d'exécration qui menaçait le parjure du sort de Judas, de Caïphe et de Pilate. Elle ajoutait : « Que le parjure *subisse la même mort que Ganelon qui trahit ses compagnons* (*item turpissimam sustineat mortem, ut Ganelonem, qui suos tradidit socios*). C'est une allusion indéniable à la *Chanson de Roland*.

Conclusion au sujet de la date de la Chanson de Roland et de sa première diffusion. — Ces divers témoignages prouvent que l'apparition de l'épopée de Turold ne peut guère être reculée au delà de 1124 ou de 1125, date à laquelle se place la publication des ouvrages d'Orderic Vital et de Guillaume de Malmesbury. En tout cas, en admettant que ces ouvrages n'aient pas été publiés aussitôt aux dates indiquées ci-dessus, elle ne peut pas être retardée au delà de 1130-1131, époque où se placent l'inscription de Népi et la dernière rédaction des *Gesta Tancredi*, ceux-ci dus à Raoul de Caen.

D'autre part, la *Chanson de Roland* ne peut être antérieure à 1120, parce que les allusions qu'elle contient aux événements historiques et les précisions géographiques qu'elle renferme, au sujet des pays d'Orient et surtout de l'Espagne du Nord, ne permettent pas de lui assigner une date plus reculée. Entre 1120 et 1124 elle a pu être répandue en peu de temps. Les écrits, qui s'adressaient à l'imagination des masses et qui avaient un intérêt d'actualité, se propageaient alors, comme aujourd'hui, toutes proportions gardées, avec une extrême rapidité. Tel fut le cas pour les lettres ou bulletins des croisés de 1097 à 1098, ou encore pour ce récit du chevalier normand, les *Gesta*, qui, entre 1099 et 1106, *en sept ans*, a fait le tour de la chrétienté, puisqu'il est connu, amplifié, mis en beau langage par Baudri de Dol, Albert d'Aix, Guibert de Nogent, Robert le Moine dans ce bref intervalle.

(1) P. Rajna. Un iscrizione Napesana del. 1130. *Arch. stor. ital.*, série IV, tome XIX (1887). — *Romania*, XXVI (1897). 19. — G. Paris, *ibid.*, XI 487, n° 3.

La *Chanson de Roland*, née de l'enthousiasme des croisades, principalement de celles d'Espagne, peut-être composée au delà des Pyrénées par un clerc français, venu avec Rotrou de Perche dans la région de l'Ebre, a eu probablement parmi ces croisés un succès immense, tant elle répondait à leurs sentiments, tant elle exaltait leur foi et leurs exploits. De même que le *Chant de l'armée du Rhin*, né à Strasbourg dans les salons de Dietrich, de l'inspiration de Rouget de l'Isle, mit à peine un an, en 1792, pour devenir, sous le nom de *Marseillaise*, l'hymne de la Révolution en armes, de même la *Chanson de Roland*, poème d'une allure si haute et si noble, séduisit les héros de la chevalerie française, qui se plurent à l'entendre déclamer et chanter par leurs jongleurs. Peut-être est-elle d'abord parvenue en Normandie avec les vainqueurs de Saragosse et de Cutanda, peu après 1120, dans l'intervalle que leur laissa la grande expédition d'Andalousie, à laquelle ils devaient prendre part en 1125-27. C'est, en effet, d'abord dans les chroniqueurs normands, Orderic Vital, Guillaume de Malmesbury, Raoul de Caen, que se manifeste d'abord la popularité légitime dont elle a été l'objet. Puis elle apparaît à Népi, sur la grande route des pèlerins français qui se rendaient à Saint-Pierre de Rome et au Mont Gargano. Dès lors, elle va faire la conquête du monde chrétien, et, dès le milieu du XIIe siècle, elle a acquis son immense prestige, récompense glorieuse, bien due au génie d'un grand poète.

CHAPITRE SECOND

L'Auteur de la Chanson de Roland ; sa Condition sociale ; sa Culture.

L'AUTEUR DE LA CHANSON DE ROLAND. — De ce poète lui-même que savons-nous ? Rien de certain ou presque rien. C'est en interrogeant le poème lui-même qu'il est possible de recueillir quelques inductions, qui permettent de se faire une idée de sa condition, du degré de sa culture et de son origine.

L'AUTEUR DE L'ÉPOPÉE EST UN CLERC : PREUVES DE CETTE ASSERTION.—Tout d'abord, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'auteur de cette épopée est un clerc. Il fallait être aveuglé par le parti pris naturel aux partisans de la théorie des cantilènes, œuvres spontanées du génie populaire, pour que Léon Gautier pût

soutenir que l'auteur de la *Chanson de Roland* était un soldat (1). Le poème est profondément pénétré de l'idée religieuse, de la croyance en la toute-puissance de Dieu, en l'intervention de la Providence divine, manifestée au besoin par le miracle, en l'efficacité de la prière adressée à ce Maître souverain, auquel le poète donne presque constamment le nom du catéchisme, celui « *de Père, notre Père* » (2). Le trouvère a une foi particulière aux reliques (3). Il est persuadé que l'Esprit du mal, Satan, mène la lutte, de concert avec les démons, dont les faux dieux sont les mandataires, contre l'Esprit du bien, secondé par ses anges, et que la terre est le théâtre de la lutte éternelle entre ces deux principes (4). Ce sont là les dogmes mêmes de la doctrine chrétienne ; ils se trouvent sous une forme poétique condensés dans le poème, et ils y deviennent pour les hommes de puissants mobiles d'action. Pas l'ombre d'un doute n'effleure cette foi robuste. Pour le poète la vérité chrétienne s'impose avec une telle évidence que résister à ces dogmes est un acte d'aveuglement volontaire et d'abominable félonie (5).

Mais ces idées lui étaient communes avec les hommes de son temps. Ce qui dénote plus particulièrement en lui le clerc, c'est l'importance qu'il attache à proclamer la suprématie du Saint-Siège, l'espèce d'indignation qu'il éprouve à la seule pensée qu'on puisse dénier à Saint-Pierre et à Rome leur domination sur les âmes (6). C'est encore la complaisance avec laquelle il montre Charlemagne lui-même recevant, comme une sorte de vassal, son enseigne, la « *romaine* », des mains du chef suprême de l'Eglise. C'est enfin le souvenir historique qu'il rappelle, celui de la soumission de l'Angleterre, conquise par les Normands à la suzeraineté pontificale (7). Il professe donc les idées d'un adhérent de la réforme grégorienne ou théocratique, celles d'un Clunisien ou d'un Cistercien. Au moment où il écrit, ces tendances triomphaient en France, dans la majeure partie du clergé séculier, comme dans le clergé régulier. Il a également sur la valeur sociale du clergé des idées qui se rapprochent singulièrement de celles qu'énoncent des prélats de son époque, tels qu'Adalbéron de Laon (8), Adémar de Monteil (9), Serlon de

(1) L. Gautier, *Ch. de Roland*, I, p. LXVII ; *Epop. fr.*, I, 161. — (2) *Ch. de Roland*, vers 2338, 2384, 3100, etc. — (3) Vers 2346. — (4) Voir ci-dessus, livre III, ch. II. — (5) *Ibid.* — L. Gautier, *Ch. de Roland*, I, LXXIV-LXXV. — (6) *Ch. de Roland*, 2998, 3094 — (7) Voir ci-dessus livre III, ch. II. — (8) Poème d'Adalbéron (Triplex Dei domus... nunc orant, alii pugnant etc... *H. de Fr.*, X, 70). — (9) Discours d'Adémar (Tudebod, *H. Occ. Cr.*, III, 86).

Bayeux (1), sans parler des papes du XIe et du XIIe siècle. A ses yeux une société ordonnée ne peut vivre, sans qu'il y existe un corps ecclésiastique, investi par Dieu d'une mission spéciale, dont l'onction sainte et la tonsure (vers 3637-39) sont les marques extérieures, et qui a la charge particulière de prier l'Eternel pour le salut de tous (vers 1882).

Il y a plus. Le savant allemand Tavernier, auquel on doit sur ce point les recherches les plus méritoires (2), a montré que le trouvère emploie volontiers la langue ecclésiastique, par exemple les termes «*la loi*» pour la vraie religion, «*la false lei*» pour la religion païenne, *la lei de salvetat* pour signifier les dogmes chrétiens, conditions du salut (vers 126, 189, 3597, 3638). Dieu est le roi « de gloire » que l'on doit adorer, comme le dit l'office divin (*rex gloriae*, vers 123-124, 428-429, 2253). Sa bénédiction donne aux mourants la vie éternelle et leur ouvre les portes du ciel, ainsi que s'expriment les formules religieuses (vers 2258). C'est en l'amour de Dieu que tous les chrétiens doivent s'aimer et accueillir ceux qui, abandonnant l'erreur, reconnaissent la loi divine (vers 3597). Il faut croire et servir le Tout-Puissant

Puis serf et crei le rei omnipotente,

dit Charlemagne, tout comme le prêtre annonçant la parole sainte. Les souvenirs de la lecture de la Bible, des Evangiles, voire même de l'Apocalypse et des Pères ont pu être relevés dans la *Chanson de Roland*. Ils attestent la familiarité du poète avec les Livres Saints et avec les grands auteurs dont s'honore l'Eglise. Cette familiarité ne peut guère s'expliquer que si ce trouvère a reçu l'éducation d'un clerc. Il a lu l'*Ancien Testament*. Il sait que la terre de Cham est une terre maudite depuis la *Genèse* (vers 1916) (3). Dieu arrête le soleil dans sa course (vers 2459), comme jadis il le fit en faveur de Josué (4). Charlemagne reçoit la visite et le secours des anges, comme Jacob et Tobie. Marsile vaincu (vers 3644) meurt, comme Achab maudit de Dieu, et rend son âme aux démons (5).

Le poète est encore plus pénétré de la lecture des Evangiles.

(1) Serlo, poème sur la prise de Bayeux, p. 124 (*clero linque chorum*, etc.). — (2) Tavernier, *Vorg.*, 90, 104, 110, 122, 123, 137, 138, 150, 159, 146, 164, 182. Mots de couleur ecclésiastique rares dans les autres chansons de geste, *Chrestienet diable, discipline, enlumine et glorius, herite, saintisme, Satanas, siècle, signacle, tenebrus, tenebres, vertus, as inocenz, seint pareis*. G. Paris lui-même reconnaît que les mots ténèbres et siècle sont empruntés à la langue de l'Eglise (Wilmotte, *op. cit.*, 270, 274). — (3) Jérémie, XII, 33. — Genèse, IX, 2-5. — (4) Josué, X, 13 — (5) Rois, XXI, 4; Isaie, XXXVIII, 2.

Comme le rappelle l'archevêque Turpin, d'après l'Evangile de Jean. « le bon pasteur donne sa vie pour ses ouailles » (1). Ganelon apparaît au conseil de Charlemagne (*Guenes i vint, ki la traïsun fist*) (vers 178), comme Judas Iscariote à la dernière Cène (*et Judas Iscariotes qui tradidit eum*) (2). Le tableau connu des prodiges qui se produisent après la mort de Roland (vers 1425-1438), rappelle singulièrement celui des signes qui accompagnent la mort de Jésus dans l'Evangile de Saint-Mathieu (3). Il y a une analogie visible entre les 12 Apôtres et les 12 pairs; parmi les uns, comme parmi les autres, se glisse un traître. Les rapprochements de ce genre sont, sinon, très multipliés, du moins assez nombreux pour ne laisser aucun doute sur la culture ecclésiastique du trouvère. Ajoutez que la célèbre vision de Charlemagne (vers 2525-2554) rappelle celle de l'Apocalypse (4). Enfin l'idée d'une mission confiée à la France et à Charlemagne par Dieu même et par son Eglise provient certainement d'une conception théocratique dérivée des Livres Saints (5).

D'autre part, on observe dans la *Chanson de Roland* des réminiscences des livres liturgiques qui laissent peu de doute sur la formation spéciale du poète. Tavernier a relevé patiemment les traces de ces formules empruntées surtout à l'office de la messe et à celui des morts. Les analogies sont frappantes. Les prières de Charlemagne rappellent celles du rituel (vers 3100). Celles de Roland mourant ont une similitude évidente avec celles que prononce le prêtre au moment de l'Extrême-Onction et présentent presque l'apparence d'une traduction (vers 2381,88). L'archevêque Turpin, au champ de mort, a, comme le recommande la liturgie, les mains jointes sur la poitrine en forme de croix (vers 2250). Roland frappe sa *coulpe*, comme le veut le formulaire (vers 2369), et son âme s'envole au paradis sous la conduite des anges, suivant le souhait que formule encore l'émouvante liturgie des morts. Le poète a même une vague connaissance de ces prophéties que les clercs de son temps attribuaient aux Livres sibyllins sur le triomphe prochain d'un Empereur chrétien (6). Il met enfin souvent en action les pratiques religieuses, la prière, la bénédiction des évêques et des prêtres, les cérémonies du culte, dont un clerc devait, plus encore que les fidèles, proclamer la nécessité et l'efficacité.

(1) Evang. Jean, X, 12 ; XV, 13. — (2) Evang. de Mathieu, XL. — Luc, XV, 16. — (3) Mathieu, XXVII, 45 ; Luc, XXIII, 43. — (4) Apocalypse, VIII-5, 7. — Tavernier, 143, 145, croit même reconnaître, ce qui est bien douteux, des réminiscences de quelques actes des martyrs et des Pères. — (5) J. Bédier. *Hist. Nat.*, p. XII, 215, 297. — (6) Tavernier, *Vorg.*, p. 138, 143, 146, 147, 214.

TUROLD EST UN CLERC, MAIS NON UN MOINE, NI PROBABLEMENT UN CLERC SÉDENTAIRE. — S'il apparaît sous l'image d'un clerc, et s'il est possible d'admettre qu'il ait reçu les ordres sacrés, qu'il ait même été, du moins temporairement, attaché à une paroisse urbaine, comme on peut l'induire d'un document capital que nous produirons à la fin de ce travail, il ne s'ensuit pas qu'il ait été moine. Sa dévotion à l'égard de l'abbaye du Mont Saint-Michel ne prouve pas qu'il y ait été fixé, mais il a pu y recevoir son éducation (1). Le nom de Turold ne se trouve pas en effet au bas des chartes inédites de la célèbre abbaye, bien que ces chartes contiennent assez souvent la suscription de simples moines, qui y font fonction de cuisinier, de boulanger, de forgeron, ou qui y exercent d'autres modestes attributions, sans parler des fréquentes comparutions de membres du monastère plus élevés en dignité. Mais on rencontre en revanche dans ce cartulaire le nom d'un *prévot des moines*, Turpin, qui a bien pu donner au poète l'idée d'un personnage de la *Chanson de Roland* ou du moins qui a pu contribuer à attirer son attention sur l'archevêque de Reims, homonyme du prévôt (2). De ce fait, on pourrait induire que Turold a fréquenté à l'abbaye du Mont Saint-Michel, soit comme écolier, soit comme novice. On ne trouve pas davantage de traces de son passage dans les autres monastères normands (3). On en peut conclure qu'il n'a pas porté l'habit monacal, qu'il est resté clerc séculier, libre d'attaches Une des rares ironies, d'ailleurs légères, que se permette le grave trouvère, atteint même les moines, qu'il compare aux chevaliers dans un passage significatif, où il exalte la valeur des premiers en regard de la tranquille condition des seconds :

> En bataille deit estre forz e fiers,
> U altrement ne valt .IIII. deners,
> Einz deit monie estre en un de cez mustiers,
> Si prierat, tuz jurz por noz peccez (vers 1879 et sq.).

On a souvent remarqué enfin que ce clerc, s'il est un croyant ferme, sincère, plein d'une ardeur mystique, n'a rien du caractère clérical et qu'il n'est pas atteint de la déformation professionnelle. Il n'y a dans son poème, empreint d'une foi si profonde, aucune trace de cette manie dogmatique, moralisatrice et prédicante, de ce ton de sermonnaire, de ce langage onctueux et dévot,

(1) Voir ci-dessous, chap. III. — (2) Voir ci-dessus livre III, ch. III. — (3) C'est ce qui résulte de l'examen des cartulaires inédits du Mont Saint-Michel et de Séez et des recueils de chartes imprimées d'autres abbayes normandes.

de ces préoccupations d'édification, de cette prolixité hagiographique, qu'on rencontre dans presque tous les auteurs ecclésiastiques du Moyen Age, poètes, historiens, philosophes ou même savants encyclopédistes, et qui rend souvent la lecture de leurs œuvres si fastidieuse. Rien dans le mâle langage, dans la rude franchise, dans l'austère simplicité, dans l'enthousiaste idéalisme du grand poète qui rappelle ces formules sinueuses, ces verbeuses habitudes oratoires, ce style de chaire, de sacristie ou de confessionnal, où se décèle en général l'éducation cléricale dans le mauvais sens du mot. Ecrivant pour un milieu féodal et chevaleresque, pour la multitude croyante, mais, comme les chefs de la société nobiliaire, assez libre d'allures à l'égard des membres du clergé, l'auteur de la *Chanson de Roland*, s'il est clerc, est aussi un de ces Français déjà nombreux dans les siècles de foi du Moyen Age, qui savent par l'esprit de mesure, par l'indépendance du caractère, par la sagacité de l'observation, concilier avec la sincérité du croyant et le respect dû aux représentants de la religion la liberté d'esprit, du langage et de la conduite (1). On a remarqué qu'il échappe à la préoccupation de la plupart des clercs de son temps, qui multiplient les récits d'interventions miraculeuses, même les plus puérils, et dont la crédulité sans bornes s'associe à des vues intéressées. « Il n'use, dit J. Bédier, du surnaturel qu'avec modération... Roland ne demande pas, n'espère pas de miracle, et jamais il ne prie pendant qu'il se bat (2). » Turold est un haut et noble esprit, chez lequel la religion n'a fait qu'élever et qu'exalter la grandeur de l'âme et la lucidité de l'intelligence, sans obscurcir en lui le jugement, diminuer la clarté et la pondération des idées. Il y a un abîme entre l'auteur de la *Chanson de Roland* et les fabricants de guides pieux, tels que le *Pseudo-Turpin*, ou les beaux esprits vides, tels que l'auteur du *Carmen de proditione Guenonis* (3).

La culture classique chez l'auteur de la Chanson de Roland. — La culture classique que le poète a reçue, quoiqu'elle ne paraisse pas très profonde, n'a pas dû nuire à cet esprit de mesure, d'ordre, de clarté, de précision qu'il montre dans son

(1) Luchaire, *H. de Fr.*, II², 391. J. Bédier observe que les chevaliers de l'épopée sont mus par l'amour de la gloire, conquise au service « d'une juste cause et dont on jouit sur terre, puis au paradis en fleurs, parmi les Innocents ». Ce ne sont pas des « chevaliers moines, mais des chevaliers tout court ». — « Seul, Charlemagne reçoit des messages divins et si Dieu l'aide parfois, c'est que d'abord il s'est aidé lui-même. » — « L'idée théocratique sait rester discrètement à son rang. » (*H. N. Fr.*, XII, 216-217). — (2) J. Bédier, *ibid.*, 217. — (3) Sur le caractère de ces œuvres, voir J. Bédier, *Lég. Epiq.*, III.

œuvre. Notre clerc est en effet instruit, et c'est une méprise énorme que celle de L. Gautier, lorsqu'il s'écrie, sous l'empire de la fameuse théorie des cantilènes, œuvres de chanteurs populaires : « *Notre épique est un ignorant* » (1). Cette ignorance est si peu fondée, que l'auteur de la *Chanson de Roland* a puisé manifestement aux sources de l'antiquité classique et qu'il en a subi jusqu'à un certain point l'action bienfaisante. Il cite Homère (vers 2615); il est facile de signaler entre l'épopée de Turold et celle de l'aède ionien des analogies frappantes. Achille et Patroele rappellent Roland et Olivier ; ce sont dans l'*Iliade*, comme dans la *Chanson de Roland*, les mêmes héros, sensibles à la supériorité de la force physique, durs à la peine, infatigables dans la bataille, saisis d'accès de colère, sujets à des explosions de sensibilité physique, incapables pour la plupart de dissimuler leurs sentiments, violents, francs, rudes dans leurs paroles et leurs actes. Comme les héros de l'*Iliade*, ceux de la *Chanson de Roland* mêlent constamment la parole, la brève parole du soldat, à l'action du preux (2). Ainsi que dans le poème d'Homère, les Troyens s'enfuient devant les Grecs, dans le poème de Turold, les Sarrasins prennent la fuite « *comme le cerf devant les chiens* » (vers 1874). Mais là s'arrêtent les similitudes ; elles proviennent sans doute des ressemblances qui existaient entre le milieu féodal de l'âge homérique et le milieu féodal de l'époque de Turold. Il y a, dans l'épopée du trouvère normand, une hauteur d'idées et de sentiments, une grandeur morale, un idéal religieux et patriotique, dont on chercherait vainement même l'ombre dans l'*Iliade*, si celle-ci l'emporte par la beauté de la forme. Il est douteux, d'ailleurs, que Turold ait pu connaître des poèmes homériques autre chose que les piètres abrégés latins, mêlés de fables, que le XIIe siècle mettait sous les noms de Dictys de Crète et de Darès le Phrygien (*l'Ilias* latine), et auxquels Benoît de Sainte-Maure a emprunté le canevas de son *Roman de Troie* (3). Il se représente, ainsi qu'on le faisait volontiers de son temps, Homère et Virgile comme des sages, qui ont vécu très vieux (vers 2615), et par conséquent pleins d'expérience (4).

(1) L. Gautier, *Ch. de Roland*, I, p. LXXIII. — G. Paris, *Extraits*, p. XXVI, moins absolu, ne croit pas cependant à une culture classique chez le poète. — (2) Sur 4.000 vers de la chanson, 1.600 sont sous forme oratoire. — (3) G. Paris, *Manuel*, p. 76. — (4) Voir Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, 1872, 2 vol. in-8°. — Il convient d'observer que Gilo de Paris parle également d'Homère (livre II, col. 950) et qu'il y a dans Orderic Vital (I, 1 ; II, 229, 339 ; III, 474, 186 ; IV, 254) des mentions relatives à Darès, à Achille, à Hector, à Priam, aux Troyens et à la guerre de Troie. — La persistance de cette tradition gréco-latine est notée par Wilmotte, *op. cit.*, 280-286.

Il connaît d'une manière moins sommaire l'antiquité latine, qui était d'ailleurs déjà familière aux hommes du XIe et du XIIe siècle. Il fait plus que prononcer le nom de Virgile (vers 2615). A-t-il lu l'Enéide ou seulement l'a-t-il connue par des abrégés, comme l'*Iliade ?* Tavernier, dans un mémoire, que compromettent d'évidentes exagérations, s'est efforcé de démontrer que notre poète avait eu une vraie prédilection pour le poète épique du siècle d'Auguste ainsi que pour l'auteur de la *Pharsale,* Lucain. Il a minutieusement relevé les traces de ces relations littéraires entre le trouvère normand et ses prédécesseurs latins (1). Il appartient aux spécialistes de rechercher s'il existe, dans le poème de Turold, des réminiscences directes des textes des poètes latins. Pour nous, il suffit de constater que tous les critiques actuels admettent que le poète était pénétré de culture latine. De même les philologues ont pu observer dans la *Chanson de Roland* la présence de noms de formation savante, qui supposent chez le trouvère une certaine familiarité avec les auteurs romains. Mais ici encore le sujet dépasse la compétence de l'historien. Cette culture classique du poète, qu'elle soit directe ou indirecte, se manifeste d'ailleurs dans son esthétique littéraire, dans la clarté, la simplicité, la logique de son exposition, dans la sobriété et la précision de ses tableaux, dans la ligne un peu sèche, mais nette de ses personnages, dans cet art, où la vie apparaît d'autant plus puissante, qu'il est plus mesuré et plus concentré. Seules, les humanités latines pouvaient confirmer chez le trouvère les tendances naturelles et les dons innés d'un génie, qui n'a en rien subi l'influence de la civilisation germanique, alors à peine sortie des limbes et encore gauche imitatrice des modèles français.

L'auteur de la *Chanson de Roland* se trouvait placé dans un milieu où il lui a été facile de recevoir cette culture classique. Il y eut en effet, depuis 1050, en France, une véritable renaissance de l'humanisme (2), première ébauche de ce que furent la renaissance avortée du XIVe siècle et de la première moitié du XVe dans

(1) Sur les mots de formation savante, G. Paris, *Romania,* XIII, 610 ; et *Lexique* de la Ch. de Roland, par Gautier, tome II. — Tavernier, *Z. f. fr. spr.*, 1913, 93, 156, 178. Il faudrait sur ce point des études semblables aux beaux travaux que Faral a consacrés à Ovide et autres poètes. *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois au Moyen Age,* Paris, 1913. — (2) Ce tableau se trouve esquissé dans Faral (ci-dessus cité), dans Ch. V. Langlois (*Hist. gén.*, II, 552 ; *Quest. d'Ens.*, 107) ; dans Luchaire, *H. de Fr.*, IIe, 184, 187 ; dans l'abbé Clerval, *Les Ecoles de Chartres au Moyen Age,* in-8°, 1895 ; — J. Bédier, *H. N. Fr.*, XII, 211 : « Le XIe siècle « par Virgile et Stace, par Dictys et Darès, par Servius, par les actes des « martyrs et les vies des saints, par les histoires romaines et les Pères, dispo- « sait de toute l'histoire héroïque de l'antiquité biblique et de l'antiquité « profane, de toute l'épopée antique et de toute l'épopée chrétienne. »

le milieu national, et ébauche lointaine ou avant-courrière de la fameuse renaissance triomphante du XVIe siècle. Imparfaitement étudié encore, méconnu trop souvent par les savants et les lettrés, ce mouvement a eu une ampleur et un éclat extraordinaires. Il ne devait s'arrêter que dans la seconde moitié du XIIe siècle et au XIIIe, lorsque les *Cornificiens*, comme on appela les scolastiques, dédaigneux des travaux littéraires et des beautés de la forme, firent triompher la philosophie subtile, la métaphysique souvent creuse, les recherches d'une logique poussée à l'excès, auxquelles le culte de l'antiquité et de l'idéal classique devint étranger. Mais, précisément à l'époque de Turold, fleurissaient ces grandes écoles monastiques, foyers véritables de lumière, où l'antiquité latine ressuscitée fut en honneur, où presque tous les auteurs classiques, depuis Cicéron jusqu'à Tite-Live, à Tacite et à Pline l'Ancien, depuis Plaute et Lucrèce jusqu'à Virgile, Horace, Lucain, Perse et Juvénal, étaient lus et commentés avec enthousiasme. La région de l'Ouest, pays d'origine de notre trouvère, possédait les plus florissants de ces centres de formation intellectuelle, la Trinité et Saint-Ouen de Rouen, Saint-Wandrille de Jumièges, le Bec, où étudièrent saint Anselme, Alexandre II, Yves de Chartres, outre Saint-Wigor de Bayeux, Saint-Etienne de Caen, Saint-Evroult, Saint-Martin de Séez et Avranches. On y accourait de tous les points de la Normandie, de la Bretagne française, de l'Angleterre, voire du reste de la France. Tout à côté de la région normande, pendant un siècle, se trouvèrent les deux plus grands foyers de l'humanisme. Celui d'Angers s'enorgueillit de l'enseignement et des productions littéraires de poètes comparables aux meilleurs lettrés de la Renaissance, tels que Marbode, Hildebert de Lavardin, Baudri de Bourgueil. Celui de Chartres, plus célèbre encore, a compris depuis Fulbert, jusqu'à Bernard, Thierri et Guillaume de Conches, une pléiade d'esprits supérieurs, tous formés au culte des lettres antiques. Les contemporains de Turold, qui ont étudié dans ces écoles, Serlon de Bayeux, Orderic Vital, Raoul de Caen, Pierre de Blois et tant d'autres, montrent par les citations de leurs écrits, par leurs tendances littéraires, par leurs formes mêmes de style, l'influence de la formation classique qu'ils avaient reçue. Il est peu de latinistes, même parmi ceux du XVIe siècle, qui dépassent pour l'élégance et le classicisme de la forme un Baudri ou un Hildebert. Dans tous ces monastères se trouvaient des bibliothèques où avaient été recueillis les manuscrits des auteurs latins. Les catalogues, qu'on en a conservés ou qu'on a pu reconstituer, prouvent qu'elles contenaient les œuvres des repré-

sentants principaux de la culture classique (1). Où Turold a-t-il reçu cette initiation ? Dans quel monastère normand ou français, à Bayeux, à Avranches, à Séez, au Bec, à Saint-Evroult, à Angers ou à Chartres, a-t-il appris à goûter à cette source pure des lettres antiques ? On l'ignorera sans doute toujours. Peut-être son initiation a-t-elle été superficielle ; peut-être ne l'a-t-il obtenue que par l'intermédiaire de quelques clercs cultivés, anciens élèves de ces écoles ? Ce qui est indéniable, c'est qu'il en a subi l'empreinte directe ou indirecte, et que cette empreinte a contribué à fortifier en lui les dons naturels du génie.

Il en a été de même de l'action, qu'ont pu exercer sur le poète, les néo-classiques du Moyen Age, dont il semble avoir lu les œuvres. Tavernier (2), auquel il convient de faire remonter le principal honneur de ces recherches, et Marignan (3) à un moindre degré, ont montré que le trouvère avait connu la *Vita Karoli* d'Eginhard, cet adepte de la renaissance carolingienne et cet imitateur de Suétone (4). Ils ont cru reconnaître dans certains passages la trace de la lecture des productions de quelques humanistes de la fin du XIe siècle et de la première moitié du XIIe, tels que Serlon de Bayeux, Gui d'Auxerre, Foulques de Corbie, Vital de Savigni, et surtout celle des œuvres des historiens de la première croisade, tels que Guibert de Nogent, Raoul le Moine, Baudri de Bourgueil, chez lesquels triomphe l'esprit de l'humanisme de cette période (5).

Influence possible sur Turold, de l'apparition des premiers poèmes en langue vulgaire relatifs aux croisades. — Une dernière hypothèse, qui nous est personnelle, est celle qui concerne la possibilité d'une influence exercée sur l'auteur de la *Chanson de Roland* par la publication des premiers poèmes en langue vulgaire inspirés des croisades. Son œuvre n'apparaîtrait plus dès lors isolée, mais prendrait place au milieu d'un mouvement d'idées qui se propageait dans la génération à laquelle il appartenait. L'enthousiasme suscité par les guerres saintes faisait naître en effet chez les clercs la pensée de communiquer aux élites sociales et même aux masses étrangères à la langue et à la culture latine l'impression profonde que produisait cet admirable

(1) L. Delisle, Introd. à l'histoire d'Orderic Vital, V, p. XIV, XX-XXIX. — *Hist. Litt. France*, tomes X à XII ; — Cuissard, L'abbaye de Fleury à la fin du Xe siècle, *Mém. Soc. Arch. Orl.*, XIV (1875). — Porée, *L'abbaye du Bec et ses écoles* (1895) ; Clerval, ouv. cité ci-dessus. — L. Maître, *Les Ecoles monastiques au Moyen Age*, 1866. — Pasquier, *Hildebert de Lavardin*, 1878, in-8°. — Ernault, *Marbode*, 1890. L. Delisle, Les poésies de Baudri de Bourgueil ; *Romania*, I (1872). — (2) Tavernier, *Vorgesch.*, 141 et sq. — (3) Marignan, 140 et sq. — (4) Tavernier, *Vorg.*, 34, 52, 123, 136, 141, 150, 164, 186, etc. — (5) *Ibid.*, 153, 158 — Marignan, 140 et sq.

élan du monde chrétien. Ces clercs croyaient faire œuvre pieuse, en échauffant les imaginations et les cœurs aux récits de ces exploits héroïques. Les auditoires étaient prêts pour accueillir leurs chants qui pénétraient jusqu'aux âmes. La langue vulgaire, plus que le latin, cette langue savante, était l'instrument accessible à tous, avec lequel ces poètes novateurs allaient transporter, pendant des siècles, aux sommets de l'héroïsme et de la foi, les multitudes vibrantes d'émotion, formées des soldats et du peuple, acteurs de ces grands événements d'une épopée réelle. Le caractère épique de ces événements frappait si bien les contemporains de Turold, que le léger et spirituel Guilhen VII (1), duc d'Aquitaine, délaissant pour un instant ses préoccupations de poète voluptueux et railleur, composait sur le mode grave quelques poésies au sujet de la croisade de 1101-02. En 1106 environ, d'après Geoffroi de Vigeois, le chevalier limousin Grégoire Béchada, compagnon de Geoffroi de Lastours à l'expédition de 1096-99, composait, à la prière de l'évêque de Limoges, Eustorge, une *Chanson de la Croisade* en langue provençale (2), que nous ne possédons plus malheureusement. Le fragment provençal de la *Chanson d'Antioche* découvert et publié par P. Meyer n'a pas le même intérêt : c'est en effet le début d'un autre poème postérieur à la *Chanson de Roland*, qui s'y trouve visiblement imitée et dont les personnages y sont cités (3). D'autres poèmes avaient sans doute vu le jour à l'occasion de ces guerres saintes. Sybel a remarqué que les histoires de la première croisade, dues à Robert le Moine et à Albert d'Aix, contiennent des passages qui semblent inspirés d'œuvres poétiques ou qui en ont été détachés (4). Nous possédons enfin, sous le nom de *Chanson d'Antioche* ou *de Jérusalem*, sinon l'original, du moins un remaniement d'un grand poème contemporain de la célèbre expédition et antérieur, sous sa forme primitive, même à la *Chanson de Roland*. Ce poème, remanié à la fin du XIIe siècle par Graindor de Douai, était l'œuvre d'un pèlerin, Richard, que les uns croient d'origine artésienne et les autres d'origine normande, comme Turold lui-même. Récit moitié historique, moitié fabuleux, il renferme un tableau fort remarquable des douleurs et des joies, des espérances et des déceptions de ce million de croisés, qui croyaient

(1) *Chansons de Guilhen le Troubadour*, p. p. A. Jeanroy, 1905, in-16. — (2) *Hist. Litt. France*, X, 403-4, XI, p. XXIV-XXVI. — (3) Fragment d'une *Chanson d'Antioche en provençal*, p. p. P. Meyer, *Arch. Or. Latin*, II, 467, 510 ; cf. G. Paris, *Romania*, XVII, 513-541 ; XIV, 562-91 ; XXII, 345-363. — (4) H. von Sybel, Sagen und Gedichte über die Kreuzzuge, *Kleine Schriften*, III 117-155.

aller à la conquête d'un nouveau paradis et dont 30.000 à peine atteignirent la terre promise. Parfois le poète s'y élève, porté par la grandeur même du sujet, jusqu'aux sommets de la poésie (1). Mais il lui a manqué cette maîtrise de la composition, cette originalité de la conception et de l'expression, qui placent à part le trouvère de la *Chanson de Roland*. Si l'enthousiasme suscité par les croisades d'Orient avait pu susciter les œuvres de Grégoire Béchada et de Richard le Pèlerin, pourquoi l'exaltation religieuse et chevaleresque, fruit des croisades d'Espagne, n'aurait-elle pas fait jaillir dans le cerveau d'un grand poète la source divine de l'inspiration à laquelle nous devons ce chef-d'œuvre, l'épopée de Turold ? Dans ce milieu qui fermentait sous l'action de l'esprit des croisades, ce chef-d'œuvre n'apparaît plus dès lors comme une production solitaire (2). Il est l'une des manifestations multiples de l'activité intellectuelle que les croisades provoquèrent, mais il en est la plus significative et la plus belle. L'empreinte d'un génie original s'y montre d'une manière éclatante. Le trouvère a su, ce qu'ignoraient Richard le Pèlerin et sans doute ses émules, colorer la fiction de toutes les lumières de la réalité, et au lieu d'un poème, mélange mal défini d'histoire et de légende, donner au monde une œuvre supérieure à toutes les autres par l'unité de la composition, la hardiesse originale de la conception et la souveraine beauté de l'art.

Les discussions sur l'identité de l'auteur de la Chanson de Roland. C'est un clerc a la fois auteur et récitant (jongleur). — L'auteur de ce chef-d'œuvre est donc un clerc cultivé, animé d'une foi profonde, mais d'esprit réfléchi et libre, qui a écrit sous l'influence de l'enthousiasme des croisades, mais qui a su dominer et classer ses impressions, choisir avec un art consommé les éléments de son poème et les fondre dans une harmonieuse unité. On a discuté depuis soixante-dix ans, pour savoir si le personnage qui se nomme à la fin de l'épopée était cet auteur lui-même ou bien un simple jongleur récitant. On connaît le vers qui termine la *Chanson de Roland*.

Ci falt la geste que Turoldus declinet.

(1) *Chanson d'Antioche*, éd. P. Paris, 2 vol. in-8°, 1848 ; id., *Hist. Litt. Fr.*, XXII, 353 ; XXV, 519-26. — Id., *Nouv. études sur la Ch. d'Antioche*, 1878, in-8°. On y peut joindre la *Chanson des Chétifs* (captifs). (P. Paris, *Hist. Litt. Fr.*, XXII, 384 ; XXV, 507). — (2) J. Bédier (*H. N. fr.*, XII, 211) estime qu'il y a eu tout un travail antérieur à Turold ou contemporain du poète ; les manifestations maîtresses de ce travail sont *la Chanson de saint Alexis*, le roman d'*Alexandre* d'Aubry de Besançon, la *Chanson d'Antioche* et la *Chanson de Roland*. Il émet l'hypothèse de chants antérieurs (p. 181), qui mettaient en scène les preux.

Gautier (1), Crescini (2), Rajna (3), Dumesnil (4), Jeanroy (5) ont abordé successivement le problème sans arriver à le résoudre d'une manière certaine, et J.Bédier hésite lui-même entre les solutions proposées (6). La signification du terme *declinet* est en effet obscure. C'est un verbe neutre, mais il peut avoir été employé au sens actif. Suivant que l'on adopte rigoureusement le sens du verbe neutre ou qu'on admet sa transformation en verbe actif, on se trouve en présence, soit d'un simple *récitateur*, comme l'étaient beaucoup de jongleurs, ou d'un auteur, comme la plupart des critiques l'acceptent. L. Gautier traduit donc le vers final en ces termes : « *Ici s'arrête la geste historique écrite par Turold ou achevée par Turold* (7). » Suchier estime que *declinet* signifie *achever* (8) ; Pakscher (9) lui donne le sens de *remanier*. Le poète ne serait, dans ce cas,suivant la théorie chère à G.Paris, qu'un remanieur, que l'auteur qui aurait donné la dernière main à un poème ou à une série de cantilènes antérieures. L. Gautier se demande si le personnage désigné au dernier vers est, ou un *scribe* qui a achevé de copier le poème, par conséquent un simple *copiste*, ou bien un *jongleur* qui a achevé de le chanter, ou enfin un *poète* qui a achevé de le composer.Crescini, Dumesnil et Jeanroy estiment que le mot *geste* désigne le poème et non une source narrative antérieure, ce que le terme *declinet* (achever) tend à prouver. Ils pensent que l'auteur lui-même de l'épopée s'est nommé ; ils excluent ainsi l'hypothèse d'un simple *jongleur* ou d'un simple *copiste*.

Une solution de ce délicat problème nous est suggérée par les pénétrantes recherches que Faral a consacrées récemment aux jongleurs (10). En écartant l'hypothèse d'un simple copiste, qui n'a presque aucun partisan, on résout en effet la difficulté, si l'on admet que le personnage nommé à la fin de la *Chanson de Roland* était à la fois *auteur* et *récitateur*, *clerc* et *jongleur*. Il paraît à première vue étrange qu'un homme d'esprit aussi cultivé,de caractère aussi grave, d'âme aussi haute, que l'est l'auteur de notre épopée, puisse être qualifié d'un nom auquel l'opinion courante attribue une couleur défavorable. Mais Faral a montré qu'il y

(1) L. Gautier, *Ch. de Roland*, I, p. XXV-LXVI ; II,391-LXIX-LXXV.— (2) V. Crescini, L'ultimo verso della canzone di Rolando, *Acad. dei Lincei, Rendiconti*, 1895, p. XLV (déclinet veut dire achève). — (3) Rajna dans *Romania*, XIV, 405 (déclinet = achève). — (4) Dumesnil, Touroude, *Ann. Univ. Grenoble*, XII (1900),79-90 (déclinet est un verbe neutre à sens actif, = achève) ; — Voir encore G. Paris, *Romania*, XXII, 632 ; XXIX, 483. — (5) A. Jeanroy, *Grande Encycl.*, XXXVI, 512. — (6) Bédier, *Lég. Epiq.*, III, 1190.— (7) Gautier, I, p. LXXI.—(8) Suchier, *Gesch. d. fr. Literatur* (1900), p. 25. — (9) Pakscher, p. 132. — (10) Faral, *Les Jongleurs en France au Moyen Age*, 1910, in-8°

avait parmi les jongleurs une sorte d'aristocratie assez semblable à celle de nos hommes de lettres, le plus haut placés dans l'opinion publique. C'était celle des *clercs, auteurs* ou *chanteurs* de *gestes* (1). Un autre romaniste éminent, L. Foulet, a prouvé que même des auteurs de poèmes satiriques, tels que ceux du *Roman du Renart*, voire ceux des fabliaux, tels que Henri d'Andeli, chanoine, lié d'amitié avec le chancelier de l'Université de Paris, avaient une culture classique assez étendue, connaissaient le latin et ont pu amuser l'imagination des foules, sans que l'Eglise y ait trouvé matière à censure (2) Bédier, dans sa thèse sur les fabliaux, avait déjà formulé des conclusions semblables (3). *Les jongleurs de geste*, en particulier, jouissaient au XIIe siècle de la considération générale. C'étaient le plus souvent des clercs, parfois même des chevaliers, que le clergé ne reniait point, qu'il accueillait et protégeait volontiers, parce que leurs œuvres, loin de démoraliser les foules, exaltaient en elles le sentiment du devoir, l'esprit d'héroïsme et de sacrifice, l'admiration pour les grandes et belles actions des guerriers ou même des saints. Certains de ces clercs jongleurs, tels que le Normand Garnier de Pont Saint-Maxence, compatriote de Turold, se vouaient en effet spécialement à des œuvres d'édification, conçues sous forme poétique, comme *la Vie de saint Thomas Becket* (4).

Dès le XIe siècle, ces clercs, auxquels est déjà donné le nom de *ménestrel* dans la *Vie de saint Alexis*, tendent à se distinguer des vulgaires jongleurs ; ils forment une classe tout à fait séparée de ces derniers au XIIIe siècle. L'Eglise, qui excommunie les *jongleurs* ou *histrions*, chanteurs, danseurs, mimes, baladins, avec une juste sévérité, admet au contraire les clercs *ménestrels* au bénéfice de son indulgence et même de ses faveurs (5). Ces clercs sont reçus partout dans les abbayes, à la cour des évêques et des grands seigneurs. Ils mènent une vie errante, organisent des fêtes religieuses et laïques, convoquent à l'audition de leurs poèmes lyrico-épiques, qui ont la vogue de nos opéras et de nos pièces de théâtre, les auditoires de grands seigneurs, de grandes dames, d'ecclésiastiques même (6). Ils distribuent volontiers la louange à ceux qui les accueillent. On sait, par un passage d'Orderic Vital (7), combien ces dispensateurs de

(1) Faral, p. 71, 74, 76, 79, 183. — (2) L. Foulet, *Le Roman du Renart* 1914, p. 555, 567, 570. — (3) J. Bédier, *Les Fabliaux* (1891), 338. — (4) L. Gautier, *Epop. fr.*, II, 21.— Faral, 69, 114, 118, 133, 155, 162, 203, 220, 256, 344, 410. — Ch. V. Langlois, *La Soc. fr. au Moyen Age*, p. 133.— (5) Faral, 29, 36, 54, 58, 173. — (6) Faral, 11, 26, 29, 31, 44, 45, 51, 52, 58, 59, 61, 85, 87, 121, 197, 251, 258, 284 ; G. Paris, Manuel, 37. — (7) Orderic Vital, IV, 254 (discours où il est dit : «*more Gallorum fortiter certate...ne turpis cantilena de vobis cantetur* »; — à rapprocher du vers 1466 de la *Ch. de Roland*)

l'éloge ou de la satire sont appréciés et redoutés, au commencement du XIIe siècle. Beaucoup travaillent à la demande et sous la protection même des grands seigneurs, des évêques et des abbés des grands monastères (1). C'est ainsi que, d'après les recherches de Faral et de Foulet, on peut conclure que ce sont « des clercs qui ont apporté à notre littérature profane la plus forte contribution ». Qu'un poème comme celui de Turold, de caractère aussi grave, de ton aussi héroïque, aussi propre à exalter les âmes, ait été l'œuvre d'un clerc, rien n'est plus naturel en un siècle où Chrestien de Troyes, l'auteur de poèmes d'une allure moins sévère, a pu appartenir à la cléricature, et où une foule d'autres œuvres ont eu pour auteurs, dans tous les genres, des membres du corps clérical. Or, ce clerc, ce trouvère dont le type est si fréquent dès l'époque de ce Turold, c'est, dit Faral dans une heureuse formule, « *le jongleur considéré comme auteur* ». Tantôt il se borne à composer le poème que le jongleur chante en s'accompagnant de la viole, et qu'il vendra même plus tard au jongleur, comme l'auteur moderne vend son manuscrit à l'éditeur ou au directeur d'une scène théâtrale. Tantôt, au contraire, il récite et chante lui-même les œuvres qu'il a composées, comme l'ont fait Garnier de Pont Saint-Maxence, Guillaume de Bapaume, l'auteur du *Moniage Raimond*, Guiot de Provins et Folquet de Marseille, ce jongleur, qui, après avoir exercé son art devait passer d'un cloître cistercien au siège épiscopal de Toulouse (2). Il n'est donc pas téméraire d'admettre ou de supposer que Turold a été, comme tant d'autres clercs, à la fois l'auteur et le récitateur de son poème, de sorte que la difficulté soulevée par le terme équivoque qu'il emploie à la fin de son poème se trouve résolue.

L'examen attentif de son épopée permet aussi une série d'inductions que fortifient les recherches d'ensemble dues à Faral sur la vie des jongleurs. Ce dernier savant a tracé un excellent tableau du rôle de ces ancêtres de nos hommes de lettres dans la vie sociale de leur temps. Il les a montrés devenus les hôtes et les familiers des grands seigneurs et des grandes dames, dont ils animent les réunions et les fêtes par la récitation de leurs poèmes, qu'ils distraient, amusent et instruisent, qu'ils exaltent par leurs louanges, distributeurs de renommée et par suite souvent recherchés, loués et flattés de leurs protecteurs eux-mêmes (3). Cer-

(1) Foulet, 574. — (2) Faral, 77, 79, 103, 117, 155, 162, 169, 173, 188, 198, 203, 219, 221, et notamment 157, 160, 167, 210, 218. — J. Bédier, *Les Fabliaux*, 344. — (3) Faral, 103, 117, 127, 155, 185, 188, 202, 218, 298. — Ch. V. Langlois, *op. cit.*, II², 411, 412; *Soc. fr.*, p. 59 — A. Jeanroy (*H. L. fr.*, I, 367). — Molinier, *op. cit.*, II², 285. — G. Paris, *Man.*, 90. — *Poésie au Moyen Age*, II, 16.

tains arrivent ainsi à une considération toute particulière. On voit le jongleur Daurel recevoir en don un fief ; un autre poète, Rather, devenu propriétaire terrien, acquérir la noblesse et paraître, accompagné de vielleurs, qui jouent avec des archets d'argent ; le ménestrel Berduc obtenir trois domaines de Guillaume le Conquérant ; Richard le Pèlerin, l'auteur de la *Chanson d'Antioche*, distingué par Arnold de Guines à la première croisade, quitter le service de ce grand seigneur, parce qu'il ne le trouve pas assez libéral. Clercs, ils reçoivent des bénéfices (1), comme Turold semble en avoir reçu en Espagne de Rotrou de Perche à Tudela. Ils s'en vont ainsi de cour seigneuriale en cour seigneuriale, en hérauts de gloire, en dispensateurs des plus hautes jouissances intellectuelles, tandis que les vulgaires jongleurs sont les distributeurs des plus basses distractions matérielles. Ils sont chose légère, race souvent fière, irritable ou susceptible, qui promène sa fantaisie, au gré de ses caprices, et ne s'attache qu'autant qu'on sait l'apprécier et la retenir. Aux hommes pour lesquels la vie guerrière était la vie normale et qui goûtaient avant tout le drame de la bataille combien devait plaire la poésie si vivante de la *Chanson de Roland !*

Le trouvère de la Chanson de Roland, hôte probable des cours seigneuriales. — Des noms mêmes des héros que cette épopée met en scène on peut induire, presque certainement, la présence successive de l'auteur dans les diverses cours seigneuriales françaises, dont il exalte les représentants. Tout d'abord, l'identité visible qu'on a pu établir dans ce travail entre le personnage de Roland et celui de Rotrou de Perche, la connaissance si précise que le poète montre de la géographie des régions où se trouvait l'apanage espagnol de ce grand seigneur normand, enfin la présence d'un clerc normand du même nom que l'auteur de l'épopée, à Tudela, à cette époque, tout cet ensemble de témoignages semblent prouver que le poète a vécu dans l'entourage de l'illustre feudataire des Capétiens et des ducs de Normandie, devenu l'un des grands feudataires de la couronne d'Aragon (2). Il a probablement aussi été, comme on le verra plus loin, le familier d'une autre grande maison normande, celle des Sai, dont les possessions s'étendaient de la région d'Argentan à l'Avranchin, au voisinage des terres de l'Hum et du Mont Saint Michel, si connues de notre poète (3). Il semble qu'il ait également fréquenté plus ou moins longuement

(1) Faral. 69, 83, 108, 112, 113, 127, 201, 218 — G. Paris, *Man.*, 125. — (2) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. IV et V ; livre III, chap. III. — (3) Voir ci-dessous, ch. III.

dans ces cours seigneuriales de la Bretagne française, alors ouvertes aux poètes, telles que celles de Dol et de Vitré, d'où il a peut-être tiré quelques-uns des traits des hautes figures d'un Olivier et d'un Roland (1). L'exception flatteuse que le trouvère a faite, en introduisant dans son épopée deux gracieuses figures de femmes, paraît prouver qu'il fut le protégé de quelques grandes dames de sa province natale. Une foule d'œuvres poétiques sont nées d'ailleurs au XIIe siècle de ce mécénat féminin. On sait qu'Aélis de Louvain, femme d'Henri Ier Beauclerc, faisait écrire par le poète David la *geste* de son époux, ordonnait de mettre en français la légende celtique de Saint-Brandan et commandait à Philippe de Thaon cette œuvre de morale ou d'histoire naturelle moralisée, qu'on nomme le *Bestiaire* (2). Plus tard, Nicolas de Senlis va traduire le *Pseudo-Turpin* pour la comtesse Yolande de Saint-Pol (3), de même que Geoffroi Gaimar composait l'*Estoire des Engles*, pour Constance, femme de Robert Filz Herbert (4). On sait l'influence qu'Aliénor d'Aquitaine allait exercer sur l'essor de la poésie de son temps, sur le génie d'un Bernard de Ventadour, sur la production encyclopédique d'un Wace et d'un Benoît de Sainte-More (5). On peut soupçonner dans l'orientation de la pensée de Turold et dans la tournure élevée de son esprit l'action de ces grandes dames, qui prirent aux événements des croisades un intérêt passionné. Une Adèle de Blois, protectrice de Baudri de Bourgueil, à laquelle étaient adressées les bulletins de la première croisade (6), et qui a peut-être servi de modèle au personnage de la belle Aude, une Ada de Roucy, qui est plus probablement encore le prototype de ce personnage et qui était la parente des héros des croisades d'Espagne, ont pu exercer sur le poète une influence difficile à déterminer. Le fait même qu'il leur a donné une place dans son épopée indique en tout cas qu'il a dû les connaître et passer à leur cour. Il en est de même pour celle de Juliane de Laigle, la sœur bien-aimée de Rotrou de Perche, la cousine d'Alfonse le Batailleur, et la mère de cette Marguerite, qui était venue dès 1116 en Espagne, avec son oncle, recueillir une couronne, celle de Navarre. Le poète, si au courant des événements et de la géographie du nord de la péninsule, pourvu probablement d'un bénéfice à Tudela au cœur de l'apanage de la fille de Juliane, a

(1) Ci-dessus, livre III, ch. III et IV. — (2) G. Paris, *Poésie au Moyen Age*, II, 34. — (3) Faral, 117, 202. — (4) G. Paris, *Man.*, 133. — (5) *Hist. de la Litt. fr.*, p.p. Petit de Julleville (A. Jeanroy et Constans, I, 368, 369, 374). — (6) Martène, *Anecd.*, 1328. — *Mon. Germ. Script.* IX ; — *Mém. Antiq. Normandie*, VIII (1378), 187. — *Hist. Litt. Fr.*, 296 301 ; XII, 487-99 ; — d'Arbois, II, 251.

assez marqué, par le choix qu'il fait de ce nom pour l'appliquer à la reine de Saragosse devenue chrétienne, tout l'attachement qu'il avait gardé envers la grande dame du pays normand(1) qui, en l'encourageant, avait peut-être provoqué l'essor de son génie.

Qu'il ait aussi eu des rapports avec la cour des ducs de Normandie, il n'est guère possible de ne pas l'admettre, si l'on songe qu'il introduit, parmi les héros de son épopée, Richard Ier et Henri Ier (2), glorifiant en eux non seulement les éminents représentants de la nationalité française la plus entreprenante de son temps, mais encore les princes qui exercèrent avec le plus de fruit un intelligent mécénat, qui provoquèrent autour d'eux une admirable floraison intellectuelle, attestée par la naissance de tant d'écoles monastiques, de tant d'œuvres historiques, poétiques et savantes, telles que celles de Guillaume de Poitiers et de Guillaume de Jumièges, d'Orderic Vital, de Serlon de Bayeux et d'Etienne de Fougères (3).

Parmi ces cours princières, il en est que le poète paraît avoir entouré d'une véritable prédilection. On sait la préoccupation constante qu'il montre pour grandir le rôle et soutenir les prétentions de cette maison d'Anjou, qui avait d'ailleurs des liaisons si étroites avec celles du Perche et de Normandie. On ne saurait en être surpris, si l'on se souvient que la cour des comtes d'Anjou fut en ce temps semblable à celle d'un Jean de Berry ou des Valois-Orléans-Angoulême. Les princes angevins, depuis Geoffroi Martel II jusqu'à Geoffroi IV le Bel, furent de grands seigneurs, d'esprit ouvert, instruits, lettrés, parfois d'une culture supérieure ; quelques-uns se montrèrent même capables de manier la plume aussi bien que l'épée, firent œuvre d'historiens, comme Foulques le Réchin, de poètes et d'orateurs, comme Geoffroi le Be'. Ils ont de toutes façons compté parmi les promoteurs les plus intelligents de la renaissance de l'humanisme. C'est à eux que les écoles d'Angers et du Mans durent leur prospérité. Ces protecteurs des Marbode, des Hildebert, des Baudri (4) ont été vraiment dignes d'apprécier le génie naissant d'un Turold, dont la reconnaissance s'est manifestée par la place qu'il leur accorde dans son œuvre. C'est probablement pour des raisons semblables qu'il a exalté le nom des princes de la maison de Blois-Champagne, qui tenaient à Chartres et à Troyes une cour brillante, ouverte à toutes les

(1) Voir ci-dessus livre Ier, ch. v, livre III, ch. iv. — (2) *Ibid.*, livre III, ch. iv. — (3) G. Paris, *Mélanges*, p. p. Roques, I, 77. — Molinier, *op. cit.*, IIe, 208, 213, 214, 215, 219, 220. — A. Luchaire, *H. de Fr*, IIe, 163, 186, 293, 298; — *Hist. Litt. Fr.*, X à XIII. — (4) Sur ces princes et cette cour, Etienne de Rouen (*H. de Fr.*, XII, 571) ; *Hist. Litt. Fr.*, XI et sq. ; — d'Achery, *Spicilège*, III, 231-4; — A. Luchaire, *Bibl. F. L. Paris*, VIII, *H. de Fr.*, IIe, 60, 63, 296, 298, 385 ; IIIe, 40 ; — Halphen, *op. cit.*, 8, 11 ; XIII.

manifestations de la vie intellectuelle, accueillante aux savants et aux poètes, et qui préludait ainsi au grand rôle qu'elle allait jouer au temps d'Henri II et de Thibaut le Chansonnier dans l'histoire littéraire de la France (1). Ce n'est évidemment pas sans raison que le trouvère a placé Tedbald de Reims parmi les preux de Charlemagne.

Le poète a probablement aussi traversé les cours seigneuriales de l'Ile-de-France et de la Champagne. On ne s'expliquerait pas autrement qu'il ait introduit dans son épopée un Milon de Brai, vicomte de Troyes, ou un Nevelon, seigneur de Pierrefonds, apparenté aux comtes de Soissons (2). Parmi ces cours, il est très probable qu'il a dû particulièrement connaître celles dont les membres avaient des liens de parenté avec Rotrou de Perche, avec Gilbert de Laigle, avec Marguerite de Navarre, avec les souverains aragonais.

On a remarqué, dans la *Chanson de Roland*, a côté de la prédominance du dialecte normand, celle du dialecte français. Elle s'expliquerait peut-être par son passage dans ces centres aristocratiques du Beauvaisis, du Valois, du Noyonnais, du Soissonnais, où vécurent les seigneurs de Beaumont, de Vexin, de Nesle, dont on peut retrouver quelques traces dans le poème. En Picardie, le trouvère a pu fréquenter aux cours de Montdidier, fief des Roucy, d'Ancre et d'Amiens, séjours de Charles le Danois, allié de Roucy et probablement l'un des prototypes de l'*Ogier* de la *Chanson de Roland* (3). Mais c'est sans doute à Laon que le poète a dû séjourner avec le plus de prédilection (4). Il y place l'une des résidences favorites de Charlemagne, et il imagine que c'est au « *moustier* » de Laon (Sainte-Marie) que Saint Gilles vient déposer la *geste* ou le récit des exploits de Roncevaux (5). On a généralement admis qu'il y avait dans ce fait la survivance d'un souvenir de la basse époque carolingienne, du temps où Louis IV, Lothaire et Louis V résidaient en Laonnois, dans la dernière période du xe siècle, comme si ce souvenir lointain relatif à des princes médiocres, sans relief historique, eût été seul propre à frapper l'imagination du trouvère. Pour le surplus, à savoir le dépôt de la *geste* au moutier de Laon, on y a vu une fantaisie inexplicable du poète. Tout s'éclaire, croyons-nous, si on observe deux faits

(1) Voir ci-dessus, p. 417, note 5. — (2) Rôle de ces cours au XIIe siècle, Ch. V. Langlois, *Soc. fr.*, p. 59 ; *Hist Gén.*, IIIe, 368, 411 ; Faral, 202. — (3) Voir ci-dessus, livre III, ch. III et IV. — (4) *Ch. de Roland*, vers 2910. « *Cum jo serai à Loün en ma chambre.* — (5) Ço dit la Geste... li ber, *Gilie, por qui Deus fait vertuz e fist la chartre el muster de Loüm : ki tant ne set ne l'ad prod entendut* » (vers 2095, 2098). — Gautier, *Ch. de Rol.* (I, LXIV) a cru que Gilles était un auteur réel; il en est de même de Fr. Michel, *introd.*, p. VII.

négligés jusqu'à présent. En premier lieu, on a oublié de noter que les Roucy, comtes de Reims, se flattaient de descendre de Charlemagne en ligne féminine, puisque l'un d'eux, Renaud, avait épousé la fille de Louis IV et la sœur de Lothaire, dont ils avaient soutenu la cause au xe siècle avec une rare fidélité (1). De plus, cette puissante famille féodale, qui presque seule pouvait conserver aussi précieusement au xie siècle la tradition carolingienne, après avoir édifié vers 953 son merveilleux observatoire fortifié de Roucy sur la falaise de l'Aisne (2), avait depuis lors prétendu exercer la principale influence sur Laon et le Laonnois, de même que sur le pays de Reims qui fut longtemps sous sa domination. La petite cour épiscopale de Laon au xiie siècle dépendait de cette grande famille qui en avait fait l'un des foyers les plus ardents de sympathies pour la cause des croisades d'Espagne. Là vécurent deux membres de cette puissante maison des Roucy, digne des rois et apparentée à des rois, qui avait tant de liens avec les maisons de Perche, de Bourgogne, de Navarre et d'Aragon. L'un était l'archidiacre et trésorier Barthélémi de Montcornet, petit-fils d'Ermentrude de Roucy et neveu de Bertrand de Laon, le héros de Saragosse et de Fraga (3).

L'autre fut ce Barthélémi de Jura ou de Serre, fils de Foulques de Bourgogne et d'Adélaïde de Roucy, qui, élevé par Manassès Ier, archevêque de Reims, devint évêque de Laon en 1113 (avril) et ne mourut qu'en 1157 au cloître de Foigny, après avoir occupé son siège 32 ans (4). Ce prélat grand seigneur était venu en Espagne rendre visite à son cousin Alfonse le Batailleur, et il en avait rapporté la promesse d'obtenir, à un nouveau voyage, une part du corps du célèbre protecteur de Saragosse, saint Vincent, et une chasuble (*capsula*) précieuse que la Vierge avait donnée à saint Ildefonse, archevêque de Tolède (657-667). C'est pourquoi, à son retour, l'évêque ordonna à un moine d'aller rechercher l'ouvrage d'Ildefonse sur la virginité de Marie, ouvrage que le moine trouva à Châlons; il lui fit écrire la vie et analyser les œuvres du saint, et il lui demanda de composer un traité en trois livres sur les Miracles de la Vierge, protectrice de son moutier épiscopal (5). Telle était en ce milieu l'attention passionnée

(1) Flodoard, *Annales*, 948. 960.—Marlot, *Metrop. Rem. hist.* (1679), II, 195; — Lauer, *Louis IV d'Outremer*, 64, 110-11, 116, 123, 162, 204, 206, 208, 209, 222, 225.— F. Lot, *Dern. Carol.*, 10, 71, 115. 255.— (2) Roucy, qui a été un des quartiers généraux de notre armée de 1914 à 1918, se trouve dans le canton de Neuchâtel-sur-Aisne, arrdt de Laon. — (3) Hériman de Laon, *De miraculis sanctae Mariae Ladinensis*, Migne, *P. L.*, CLVI, 962.— (4) Sur cet évêque, outre Hériman, livre Ier, col. 967 et 963 ; Migne, *P. L.*, CLX, 1359 ; — *Hist. Litt. Fr.*, XXI, 524-527.— (5) Hériman de Laon (Migne, CLVI, 962).

avec laquelle on suivait les Croisades d'Espagne que, dans ce recueil d'historiettes pieuses et fastidieuses, Hériman a trouvé cependant moyen de relater brièvement les exploits des Franco-Aragonais, la prise de Barbastro, de Tudela, de Saragosse, de Borja et de Tarazona. Il est le seul, si l'on excepte le moine de Saint-Maixent, à connaître ces faits. Il les connaît mieux qu'Orderic Vital et il nous a laissé un éloge enthousiaste d'Alfonse le Batailleur, cet autre César, « *cet autre Charlemagne* », cet émule de ces grands hommes qui avait comme eux conquis l'Espagne du Nord (1). Il y a une analogie frappante entre ce texte et celui du début de la *Chanson de Roland* ; le héros de Heriman a conquis « presque toute l'Espagne », comme celui de Turold a conquis « *toute l'Espagne* ». On s'explique, dès lors, que ce soit à Laon que Saint Gilles ait eu la pensée de venir déposer la *geste*, le récit de la bataille de Roncevaux. Point n'est besoin de supposer que le trouvère a pâli sur les souvenirs effacés de l'histoire de la dernière période carolingienne. C'est à Laon qu'il a pu trouver, non seulement la tradition légendaire conservée par les descendants de Charlemagne, ancêtres des Roucy, mais aussi la trace vivante et frémissante encore des campagnes d'Alfonse le Victorieux, ce second Charlemagne, et de ses compagnons les Croisés de France. C'est là qu'il a pu recueillir, de la bouche d'un évêque de Laon, le récit des exploits de ces preux, des prototypes des Olivier et des Roland, les Bertrand de Carrion et les Rotrou de Perche.

Enfin, après les pays de l'Ile-de-France, de l'Anjou, de la Champagne et de la Picardie, il est à présumer, d'après le choix des personnages qu'il a introduits dans son épopée, que le trouvère a visité la cour de Bourgogne, dont il nomme plusieurs membres. Il a été probablement, en Dauphiné, l'hôte des grands seigneurs du Viennois, du Valloire, du Graisivaudan. Peut-être a-t-il été en Avignon, et a-t-il fréquenté cet apôtre si vénéré en Dauphiné, en Provence et en Espagne du Nord, cet abbé de Saint-Ruf, le pieux et savant Oldégaire, apôtre enthousiaste de la Croisade, qu'un vœu unanime appela en 1114 à l'évêché de Barcelone et en 1118 au siège archiépiscopal de Tarragone, d'où, pendant dix-neuf ans, il fut le promoteur de la guerre sainte contre l'Infidèle. Il est possible qu'il ait visité la Provence, ainsi que le Languedoc, de même que les cours seigneuriales d'Orange, de Marseille, de Saint-

(1) Hériman, livre Ier, col. 962. Les faits qu'il rapporte prouvent qu'il écrivait au plus tôt en 1134, contrairement à l'assertion de *l'Histoire Littéraire de la France* qui place son œuvre vers 1113.

Gilles et de Narbonne. Que le poète ait ensuite passé les Pyrénées, qu'il ait connu peut-être la petite cour béarnaise de Morlaas et le héros de Saragosse, Gaston de Béarn, il n'y aurait à pareil séjour rien que de naturel, puisqu'il connaît fort bien les routes et les vallées des Pyrénées. Mais ce qui semble presque certain, c'est que le trouvère a ensuite séjourné auprès de Rotrou de Perche et de Marguerite de Navarre à Tudela. On ne peut s'expliquer autrement sa parfaite connaissance de cette partie de la région du bassin de l'Ebre, qui s'étend des diocèses de Tarazona et de Saragosse au sud, jusqu'à ceux de Barbastro, d'Huesca et de Pampelune au nord, ni ces allusions transparentes aux grands événements de la croisade franco-espagnole survenus de 1090 à 1120 (1).

De l'examen du poème lui-même et de celui des autres témoignages que nous avons recueillis se dégagent donc des notions, sinon absolument certaines, du moins d'une probabilité voisine de la certitude, relatives à la condition sociale du poète et à son existence errante. C'est un clerc instruit, un ménestrel qui appartient à la catégorie supérieure de cette classe, et il a, comme ses pareils, fréquenté dans les diverses cours seigneuriales, où il a trouvé accueil et réconfort. Il a composé enfin son poème aux environs de cette année 1120, qui marque le point culminant des Croisades de l'Espagne du Nord, de même que celui de la plus belle période des Croisades d'Orient.

CHAPITRE TROISIÈME

Le Pays d'origine et le Nom de l'Auteur de la Chanson de Roland ; essai de précisions sur sa personnalité.

On peut induire aussi, soit du texte même de la *Chanson de Roland*, soit de rares documents, quelques données positives sur le pays d'origine et la personnalité du trouvère. Sur le premier point, les opinions diffèrent. Suivant G. Paris, un premier poète aurait composé en Bretagne française, au IXe et au Xe siècle, un poème original, fondé sur des chants lyrico-épiques. Puis, d'autres rapsodes auraient élaboré une œuvre nouvelle qu'ils remanièrent à la cour des comtes d'Anjou. Enfin, un dernier remanieur aurait donné à l'épopée, vers la date de 1080-90, la forme définitive qui nous a été conservée par le ma-

(1) C'est ce qu'on peut induire des mentions du poème. Voir ci-dessus, livre III, ch. III et IV, et livre Ier, ch. IV-V.

nuscrit d'Oxford. Le célèbre romaniste donne comme preuves de l'origine bretonne-française de la *Chanson* le fait que, d'après le récit d'Eginhard, le héros de Roncevaux avait gouverné la Marche de Bretagne ; ensuite la tradition qui fait de Roland un Breton, si l'on en croit l'éditeur du *Roman d'Aquin*, Joüon des Longrais; enfin la diffusion du nom de Roland en Bretagne et les souvenirs laissés par le nom de ce preux dans le folklore breton. Au contraire, Paris refuse de reconnaître l'origine normande du trouvère. Il va jusqu'à dénier aux Normands la faculté épique, pour leur refuser toute participation à l'élaboration de la *Chanson de Roland* : « Les Normands, dit-il, sont restés en général étrangers à toute la formation de notre épopée, ils n'ont fait que la divulguer, que la répandre. » En résumé, les auteurs de la *Chanson de Roland* seraient d'abord des aèdes sortis du peuple, ensuite un trouvère de Bretagne française, finalement un ou plusieurs Français de la Loire (d'Anjou probablement), simples rapsodes (1). De cet ensemble fragile de prétendues preuves, échafaudé par Paris, il ne reste à peu près rien. Si le Roland historique a été incontestablement comte de la Marche de Bretagne, de ce fait on ne peut rien induire de certain, ni sur l'origine du trouvère auteur de la *Chanson de Roland*, ni sur le berceau de l'épopée. On a vu de plus que le nom de Roland est partout répandu en France à l'époque de Turold, bien qu'il se rencontre souvent en Bretagne et aussi en Normandie. Les traditions et les légendes du folklore n'ont aucune valeur pour prouver l'origine d'un poète épique et fixer la naissance de son œuvre, d'autant que celles qu'invoquent Joüon des Longrais et Paris sont trop vagues et dénuées à un tel point de données chronologiques qu'on n'en peut rien inférer de précis ni de sûr. Si, dans le royaume même, les Normands ont montré parfois, jusqu'en 1204, un certain esprit particulariste, il n'en a pas été de même hors de France. Pendant les Croisades, notamment, ils ont été, tout autant que les Français de France, les représentants du patriotisme français. Enfin, soutenir que les Normands

(1) Voir notamment la thèse résumée par G. Paris dans *Romania*, XI, 407, 409 : « L'Anjou et la France ne sont pas éloignées de la Marche de Bretagne et forment la région où la plus belle de nos chansons de geste est née, s'est modifiée à plusieurs reprises et a subi sa dernière forme. » Il l'oppose à *la Chanson du pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem*, celle-ci certainement composée dans l'Ile-de-France (*Poésie au Moyen Age*, p. 149). — Dans son *Manuel* (p. 61), il assure que l'auteur du remaniement est « un Français de France, qui a su élever son œuvre en lui donnant une inspiration nationale et royale, sous Philippe Ier ». « La première origine de ce poème paraît devoir être recherchée dans la partie occidentale de la Neustrie, dans cette Marche de Bretagne, dont Roland était comte, et qui peut-être comprenait aussi l'Avranchin »; mais les Normands ne l'ont pas créé. (*Mélanges*, éd. Roques, I, 74.)

n'ont pas la tête épique semble un paradoxe difficile à admettre, si l'on songe que la Normandie est le pays de Richard le Pèlerin, l'auteur de la *Chanson d'Antioche*, de Garnier de Pont Saint-Maxence, l'auteur du *Martyre de Saint-Thomas*, de Béroul, et aussi de Thomas, les auteurs de *Tristan et d'Iseult*, et enfin de Pierre Corneille, celui de nos poètes dramatiques, dont l'œuvre donne le plus la sensation de l'épopée.

Aussi bien, la presque totalité des romanistes a-t-elle admis au contraire que le trouvère de la *Chanson de Roland* était Normand. C'est l'opinion de L. Gautier, de Morf (1), de G. Baist (2), de Suchier, de W. Tavernier, de Dumesnil (3). Quelques-uns, L. Gautier (4), Suchier (5) et Tavernier (6), précisant même davantage, lui assignent pour berceau la Basse-Normandie et spécialement l'Avranchin. Telle est aussi notre opinion, que nous essaierons d'appuyer par des arguments plus serrés qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Remarquons d'abord qu'on a presque toujours mal posé la question, lorsqu'on s'est demandé *en quelle province* le trouvère avait écrit son poème. En effet, un trouvère n'est pas un auteur à la mode contemporaine, sédentaire en général, qui compose son œuvre dans le silence du cabinet. Le trouvère a pu commencer son poème, le continuer, l'achever en divers lieux ou pays, aussi bien en France que dans l'Espagne du Nord. A la question ainsi posée, on ne peut donner de réponse. Tout ce qu'on peut conjecturer, c'est le pays où s'est produite la naissance, où s'est passée la jeunesse de Turold et où s'est écoulée une partie de sa vie, celle des années de formation qui déterminent une existence.

Une première preuve de l'origine normande de l'auteur de la *Chanson de Roland* peut se tirer des aptitudes épiques que l'esprit d'aventure et de conquête avait fait naître chez les Normands : « Ils ont écrit, dit Taine, les premiers la *Chanson de Roland* (ce que Paris conteste) ; par-dessus celle-là, ils en accumulent une multitude sur Charlemagne et ses pairs, Arthur et Merlin, Grecs et Romains, le roi Henri, Gui de Warwick, tout prince et tout peuple. Leurs trouvères comme leurs chevaliers pénètrent partout (7). » Partout leur curiosité, leur imagination agile et voyageuse a su tirer parti des sujets les plus variés, satisfaire par

(1) Morf, Die Rom. Lit. und Sprachen, 1909, p. 14. — (2) Baist, *Var.*, p. 214. — (3) Dumesnil, p. 78 : — *Romania*, I, 113 : — Le Héricher, *ibid.*, c. r. de son ouvrage, X, 362 ; — L. Gautier, *Ch. de Roland*, p. XVI ; voir aussi P. Meyer, *ibid.*, VII, 469. — (4) L. Gautier, *ibid.*, I, p. XLIX ; II, 18. — (5) Suchier, *op. cit.*, p. XVI. — (6) Tavernier, *Vorg.*, p. 26. — (7) Taine, *Hist. Litt. Anglaise*, I, 79.

la clarté et l'éloquence de leurs récits la curiosité insatiable de leurs auditoires. Déjà, comme le grand Corneille, ils ont si bien le sens épique qu'ils grandissent les sujets et les héros qu'ils mettent en scène.

A leur tour, les philologues sont venus affirmer que le texte du manuscrit d'Oxford est écrit en majeure part dans le dialecte normand, sans aucun mélange de la langue anglo-normande, avec diverses traces seulement des dialectes français. Suchier, de son côté, a démontré que certaines formes linguistiques, comme le mot *deus* employé au nominatif, décelaient l'origine normande du poète et du poème, car cette forme ne se rencontre qu'en Normandie et n'y apparaît pas avant le XIIe siècle. De plus, le soin que met le poète à ne jamais faire rimer ou à ne jamais réunir, dans la même assonance, les voyelles *e* + *i*, *o* + *i*, et *ui*, indique une provenance normande, spéciale même à la Basse-Normandie, remarque dont G. Paris a dû admettre l'exactitude (1). Laissant aux philologues le soin d'apprécier la valeur de l'argument linguistique, nous ferons surtout valoir la portée des arguments historiques.

Tout d'abord, il convient d'observer que si le poète a une prédilection marquée pour l'Anjou et l'Ile-de-France, celle qu'il manifeste à l'égard de la Normandie n'est pas moins vive. Le cri de guerre que Turold prête à Roland et à Rabel est celui-là même que jetaient les Normands, *Dieu aide* (*Deus adjuva*), d'après Orderic Vital (2). *Aït vos Deus*, s'écrie Roland (vers 1865) ; *damnes Deus nos aït*, s'écrie Rabel (vers 3358), et tous deux peuvent, sans qu'on s'en étonne, pousser le cri de guerre des Normands, puisque leurs prototypes sont en totalité ou en partie des Normands. Seule, parmi les provinces de l'Empire chrétien de Charlemagne, la Normandie reçoit un éloge qui montre en Turold toute la fierté du Normand (3). Elle est « *Normendie la franche* » (vers 2324), car au Moyen Age la Normandie se flattait d'être plus encore que le pays de « *sapience* » le pays de la liberté, l'un des premiers où le servage avait disparu et où il n'y avait guère plus que des hommes libres (4). Qu'on lise dans la *Chanson de Roland* ce tableau des caractères de la bravoure normande :

(1) L. Gautier, I, p. LXX.— Suchier, *Bibl^e Norman.*, I, p. XL.—G. Paris, *Romania*, XI, 405, 407. De même le fait que le poète n'emploie pas à l'assonance les mots comme *piz*, *lit* (*lectum*), *huit*, *nuitz*, qui se retrouve aussi dans Étienne de Fougères, semble indiquer pour le poète une origine restreinte à l'Avranchin, en tout cas normande.— (2) Orderic, livre X, 22 (éd. Le Prévost, IV, 341). — (3) L Gautier dans *Hist. Litt. Fr.* de P. de Julleville, 1,192. — Dumesnil, 79. — (4) L. Delisle, *Les classes agric. en Normandie*, livre Ier (ouvrage non cité par ces auteurs, qui confirme notre précision).

Ja pur murir cil n'erent recreanz.
Suz ciel n'ad gent ki plus poissent en camp (vers 3048, 3049).

On y verra ressortir, en traits sobres, toute la fierté d'une race qui venait de déployer sur les champs de bataille du monde occidental et oriental les merveilles de son courage, fait de sang-froid, de résolution et d'audace. Et qu'on rapproche ces deux éloges du discours où Guillaume le Conquérant, d'après Orderic Vital, constate l'esprit d'indépendance de ses sujets, leur sens de l'ordre et de la justice, leur ténacité et leur vaillance : « Immuables dans les plus grandes difficultés, ils l'emportent sur tous les peuples en bravoure et n'ont de répit qu'ils ne les aient vaincus (1). »

On ne saurait lire la *Chanson de Roland* sans être frappé de l'orgueil qui y éclate au sujet des conquêtes ou du rôle militaire et politique des Normands, au temps des Croisades. Les expéditions dont se glorifie Roland et dont Blancandrins fait honneur à Charlemagne sont, pour la plupart, celles que les Normands ont faites au cours du XIe et du XIIe siècle.

Merveilus hom est Charles (dit le Sarrasin),
Ki cunquist Puille e trestute Calabre !
Vers Engletere passat il la mer salse,
Ad oes seint Perre en cunquist le chevage (vers 370 et sq.).

Et Roland lui-même, énumérant les conquêtes qu'il a faites pour l'Empereur, cite à côté de la Bavière et de la Provence, qui n'ont assurément rien à voir avec les expéditions normandes, à peu près tous les pays qui ont été réellement conquis ou qui ont été convoités à cette époque par l'entreprenante race normande (2). Comme Roland et Charlemagne dans l'épopée de Turold, les princes normands ont su, entre 1060 et 1120, sinon soumettre, du moins rallier à leurs desseins les Etats féodaux de l'Ouest. D'abord en lutte avec les princes de la maison d'Anjou, ils sont parvenus, au temps d'Henri Ier Beauclerc, par des alliances de famille, depuis 1105 jusqu'en 1127, à les associer à leur fortune, et cette politique a été couronnée par le mariage de Geoffroi le Bel avec l'*Emperess* Mathilde (3). Ils ont disputé le Maine (4) aux Angevins ; ils l'ont même occupé à trois reprises en 1064, en 1085, en 1110, et ils ont ainsi préparé son annexion définitive, survenue

(1) Orderic Vital, III, 243, 288, 474 ; — Guill. de Jumièges : « A cette époque, la coutume des Normands fut de mettre toujours les ennemis en fuite, et de ne jamais leur tourner le dos. » (*R. H. de Fr.*, X, 189 c.). — (2) *Ch. de Roland*, vers 2322 (jo l'en cunquis e Anjou). — (3) Orderic Vital, IV, 210, 306, 439, 498. — (4) *Ch. de Roland*, vers 2323, « si l'en cunquis... le Maine ».

plus tard lors de l'avènement des Plantagenets (1). Alain II, comte duc de Bretagne, a reçu le duché breton en fief de Guillaume le Conquérant, et Conan III, son successeur, vaincu, a dû reconnaître avant 1066 la loi des Normands; dès 1084, Alain Fergent se décide à faire hommage au duc de Normandie ; des alliances matrimoniales font de ce prince et de son fils Conan IV les feudataires dociles et fidèles d'Henri Ier Beauclerc (2). La Bretagne peut donc passer pour conquise, ainsi que le dit Roland (vers 2322). Si les Normands n'ont point conquis l'Aquitaine ni le Poitou (vers 2323, 2325), leurs ducs ont été souvent les alliés des princes Aquitains ; il s'est même produit en 1100 un événement qu'Orderic Vital a connu, que Turold a pu connaître, et qui lui aurait permis de placer ce grand Etat féodal parmi les conquêtes normandes (vers 2323). Guilhen VII le Troubadour offrit alors en effet à Guillaume le Roux, duc de Normandie et roi d'Angleterre, de lui engager son duché d'Aquitaine. Guillaume accepta et réunit une grosse armée pour occuper le Poitou ; il annonçait tout haut qu'il célébrerait la Noël à Poitiers, lorsqu'il fut assassiné le 2 août 1100. Le projet resta sans exécution (3). Les Normands n'ont pas été les maîtres de la Flandre, mais le poète, par orgueil national, a pu placer l'Etat flamand dans la dépendance de son pays (vers 2328), puisque Henri Ier Beauclerc a triomphé du comte Baudouin VII lorsque ce dernier a voulu soutenir la cause du fils de Courtehcuse, Guillaume Cliton. Baudouin fut blessé grièvement, quand il tenta d'envahir la Normandie (1118) et il alla mourir à Aumale (juin 1119). La politique normande triomphe alors. Le nouveau comte, Charles le Danois, vient en 1124 à la cour d'Henri Ier à Rouen, et, après lui, c'est le candidat soutenu par les Normands, Thierri d'Alsace, époux de Sybille d'Anjou, qui devient comte de Flandre (1128) (4).

Dans la strophe fameuse du héros de Roncevaux résonne surtout l'écho des grandes entreprises extérieures des Normands. Les Normands ont conquis ces terres insulaires de l'Ouest qu'énumère fièrement le poète par la bouche de Roland (vers 2331, 2332) :

> Jo l'en cunquis e Escoce, e Vales, Irlande.
> E Engletere, que il teneit sa cambre.

L'expédition merveilleuse de 1066 et cette bataille d'Hastings-

(1) Orderic Vital, III, 332 ; IV, 37, 38, 44, 51, 99, 225, 230, 235, 294, 306, 307; Fliche, 188, 194, 230, 298 ; Halphen, 137, 188. — Latouche, *Le comté du Maine au* XIe *siècle*, 1912. — (2) *Chr. de Touraine*, p. p. Salmon, II, 55-56 ; Orderic Vital, II, 117, 118, 196, 239, 259, 260, 290, 292 ; IV, 302-308 ; Fliche, 194, 196, 271, 274 ; — A. Luchaire, *H de Fr.*, IIe, 300. — (3) Orderic Vital, IV, 80, note 1, 86. — (4) Orderic Vital, IV, 291, 315, 316, 483, 484.

Senlac, orgueil des Normands (1), ont laissé ici visiblement leur trace. Par un anachronisme voulu, le trouvère a mis sous le haut patronage de Charlemagne l'exploit capital de Guillaume le Conquérant. Il en a, avec sa précision coutumière, marqué les résultats. D'une part, l'Angleterre est devenue vassale du Saint-Siège, qui avait encouragé l'entreprise, envoyé à Guillaume l'étendard de Saint-Pierre avec un cheveu de l'apôtre, et aidé au succès des envahisseurs, en excommuniant Harold. Le duc de Normandie avait reçu la couronne royale à Westminster des mains des légats du pape, et Rome, depuis lors, revendiquait le tribut annuel et l'hommage, signes de sa suzeraineté (2). En 1113, Pascal II réclamait âprement ce denier de Saint-Pierre (3), auquel le poète fait allusion :

Ad oes seint Perre en cunquist le chevage (4).

De plus, Guillaume avait pu disposer en maître du royaume anglo-saxon conquis, en distribuer les domaines à ses fidèles du continent et faire dresser l'inventaire complet de ses possessions dans l'île (le *Domesday-book*), avant 1086. Rien n'est plus juste que le vers du poète. L'Angleterre était devenue dans la réalité le *domaine* particulier du conquérant, sa « *cambre* », suivant l'énergique expression du trouvère.

Maîtres de l'Angleterre, les Normands n'avaient pas tardé à vouloir réaliser l'unité britannique, en soumettant à leur suzeraineté le reste de l'archipel. De 1088 à 1150, la dynastie issue du Conquérant, surtout heureuse au temps d'Henri Ier, soutient contre les Celtes de Galles une lutte, où la discipline et la ténacité normandes finissent par l'emporter. La presqu'île est cernée par une série de châteaux-forts et de fiefs normands. Henri II recueillera les fruits de cet effort, en soumettant définitivement les Gallois (5), mais l'œuvre est déjà amorcée, au temps de Turold. Plus avancée encore est, avant 1120, la pénétration des Normands en Ecosse, où Henri Ier, par un coup de maître, brise l'hostilité antérieure des Ecossais, en épousant Mathilde, fille de Malcolm III, le roi de l'Etat septentrional de la Grande-Bretagne, et en faisant

(1) Freeman, *History of the norman conquest of England*, 5 vol. in-8°, 3e éd., Oxford, 1880; — Fliche, 197, 209. — (2) Orderic Vital, II, 122, 179; — Eadmer (*H. de Fr.*, XI, 193). — G. de Malmesbury, p. 299 ; — G. Baist, *Z. f. rom. Phil.*, XII (1892), 510. — (3) Lettre à l'évêque de Worcester, Migne, *P. L.*, CLIX, 120. — (4) *Ch. de Rol.*, vers 373. — (5) Orderic Vital, II, 119, 183; III, 240, 280, 283, 289 ; IV, 493. — Guil. de Malmesbury, éd. Stubbs, II, 477. — G. de Jumièges, livre VIII, ch. XXXI, Migne, *P. L.*, CXLIX, col. 899. — Wace, *Roman du Rou*, vers 11, 471 et sq.

épouser à Alexandre Ier, fils de Malcolm, une de ses filles naturelles. Depuis cette date, pendant près de deux siècles, l'Ecosse fera figure d'Etat vassal (1) du royaume normand. Enfin, c'est encore au temps de Turold que l'Irlande, refuge des ennemis des Normands, commence à tomber sous la domination des compatriotes du trouvère. Un Normand, originaire de cette Basse-Normandie qui a été la patrie du poète, Arnoul de Montgommery, vers 1100, tente la conquête de l'île sœur ; il a épousé la fille du roi du pays Lafracoth. C'est le commencement de cette série d'expéditions aventureuses qui, en 60 ans, livreront l'Irlande entière à Henri II, auquel il échut de recueillir la moisson semée par la génération antérieure (2).

Le thème des conquêtes normandes remplissait d'une telle fierté la race normande, qu'un autre écrivain, Raoul de Caen, les énumère aussi, et, comme le trouvère, les passe successivement en revue, depuis la Manche jusqu'à la Méditerranée. Turold n'a garde en effet d'oublier cette magnifique expansion des Normands, qui fait ressembler leur histoire au XIe et au XIIe siècle à un roman d'aventures, supérieur en grandeur aux exploits tant vantés des *conquistadors*. Au lieu de races à demi désarmées, les conquérants normands avaient eu en effet à vaincre les représentants de civilisations souvent plus avancées que la leur, les Byzantins et les Sarrasins. Si, dans l'évocation de la conquête de la Lombardie (vers 2326), survit le souvenir de la destruction du royaume des Lombards par Charlemagne, il n'est pas impossible qu'il n'y ait aussi celui de l'occupation du duché de Bénévent et de la principauté de Salerne, qu'on désignait encore au XIe et au XIIe siècle sous le nom de *Longobardie*, parce que c'étaient d'anciens duchés lombards (3). Or, ces pays avaient été conquis par les Normands, qui s'étaient contentés d'admettre la suzeraineté du Saint-Siège sur ces régions, pendant la seconde moitié du XIe siècle. Les Normands n'avaient point à coup sûr conquis « *trestute Romaine* » (vers 2326), mais ils avaient en fait étendu leur influence sur les Etats pontificaux, lorsqu'ils avaient conclu avec Nicolas II le pacte de Melfi (1059), assumé la protection du Saint-Siège, reçu d'Alexandre II la bénédiction pontificale et l'étendard béni ; lorsque l'un d'eux, Guillaume de Montreuil, était devenu capitaine général (*gonfalonier*) de l'armée du pape (1060-1072), et lorsque Robert Guiscard avait arraché Grégoire VII aux griffes alle-

(1) Hoveden, éd. Stubbs, I, 136. — Orderic Vital, II, 185, 349 ; III, 130, 394, 399 ; IV, 95, 96, 400, 403. — (2) Orderic Vital, II, 90, 179, 198 ; IV, 26, 171, 178, 179, 189, 193. — (3) *Gesta*, éd. Hagenmeyer, p. 119.

mandes pour l'emmener à Salerne (1085). Ils avaient ensuite placé un de leurs sujets, Didier, abbé du Mont Cassin, sur le siège de Saint-Pierre (1), avant l'avènement d'Urbain II, et cette sorte de protectorat normand sur l'Italie centrale devait se maintenir près d'un siècle, non sans inquiéter la papauté, mais aussi en lui servant de rempart contre les ambitions du Saint-Empire.

On sait la prodigieuse fortune des Normands en Italie méridionale. Elle est aussi évoquée dans les vers de Turold ; c'est l'épopée de Robert Guiscard et de Roger qu'il résume dans la fameuse strophe où Blancandrins montre Charlemagne maître de « *Puille e trestute Calabre* » (vers 371), régions où le grand Empereur n'avait en réalité jamais possédé un pouce de terre. Les vrais conquérants, c'étaient encore ces Normands, « *qui dévoraient la terre* », suivant l'expression d'une chronique bénédictine, et qui, de 1017 à 1060, sous les ordres de Guiscard, avaient occupé Tarente, Reggio, puis, de 1073 à 1078, poussé leurs conquêtes vers la côte occidentale, vers Amalfi et Naples et finalement avaient conquis la Sicile (1062-1072). Guiscard portait le titre de duc de Pouille, que ses successeurs réunirent à celui de comte de Sicile, et c'est en effet la possession de la côte orientale de l'Italie, avec ses fertiles plaines du sud, qui avait été, avant l'annexion de l'île sicilienne, le point de départ de la fortune des Normands. Pouille et Calabre avaient été les assises fondamentales de l'Etat normand italien (2).

Enfin, si Charlemagne n'avait jamais rêvé la conquête de l'Empire d'Orient, c'est ce rêve que les Normands ont caressé pendant plus d'un siècle, et Turold ne fait qu'anticiper lorsqu'il leur en attribue la réalisation. Ils n'ont pas « *en la fiance de Costentinoble* » (vers 2329), mais il s'en est fallu de peu qu'ils en aient recueilli l'héritage. Déjà, au temps de Turold, ces précurseurs de l'*Italia irredenta* et du poète d'Annunzio veulent faire de l'*amarissima*, de l'Adriatique, un lac italo-normand, jettent les yeux sur Corfou, l'île qui en commande l'accès, sur l'Epire, sur Durazzo et Vailona, qui en sont les sentinelles continentales à l'ouest. Depuis Guiscard, qui a épousé la fille de l'Empereur grec, Constantin, jusqu'à Boémond, jusqu'à Roger II, le grand roi des Deux-Siciles, jusqu'à Guillaume II le Bon, ils n'ont cessé de se présenter en rivaux des Commène. Au temps même de Turold, leurs projets sont connus et mettent en alarme le *Basileus*. Guiscard est mort au siège de

(1) O. Delare, *Les Normands en Italie*, 1883 ;— F. Chalandon, *Les Normands dans les Deux-Siciles*, 2 vol. in-8°, 1907 ;— Luchaire, *H. de Fr.*, II, 90, 93. — (2) Mêmes sources.

Durazzo, et deux fois Boémond a tenté de mettre la main sur l'Epire, sur la fameuse *via Egnatia* qui mène à Salonique, sur la route de Byzance. Déjà la conquête d'Antioche, revendiquée par les Grecs et passée aux mains de la famille de Boemond, peut passer, au commencement du XIIe siècle, pour une nouvelle étape des Normands d'Italie sur le chemin de Constantinople (1). Ces ambitions étaient partagées par les Normands de France, dont les cadets allaient faire fortune dans les Deux-Siciles, cueillir fiefs, abbayes, évêchés, héritières, colons et sujets. La complaisance que le trouvère, comme l'ont fait Raoul de Caen (2) et Serlon de Bayeux (3), a mise à rappeler ces conquêtes est une preuve manifeste de son origine normande.

Non moins probante est la prédilection qu'il montre à l'égard de sa chère Normandie, lorsqu'il compose la galerie des personnages de son épopée. Normands et Bretons, leurs vassaux, forment deux des « *eschieles* », des corps d'armée de Charlemagne. Ce sont des ducs normands, Richard le Vieux et son « *neveu* » Henri (Henri Ier Beauclerc vraisemblablement), qui commandent les troupes normandes, alors que les autres corps ont souvent pour chefs des barons venus d'autres provinces de l'Empire. Il semble que le poète ait voulu ainsi marquer l'esprit de jalouse indépendance des Normands (4). A côté de Richard et d'Henri il a mis un autre grand seigneur normand, Rabel. Les deux figures féminines, si touchantes, qui apparaissent dans le poème, sont celles de deux grandes dames normandes ou apparentées à des familles normandes, Ada de Roucy ou Adèle de Blois et Juliane de Laigle, mère de Marguerite du Perche, reine de Navarre. De même que le poète n'a pas oublié ses protecteurs, il a décoché les flèches légères de son ironie à l'encontre de quelques seigneurs normands, les Grantmesnil (Grandonie) et les Turgis, en accolant leurs noms à ceux d'émirs musulmans (5). Enfin, beaucoup de traits qui distinguent les héros du poème, Roland et Olivier, semblent provenir, en partie du moins, de personnages normands, et Gautier de l'Hum est certainement un Normand (6). Ajoutons que le poème de Turold a dû sa propagation avant tout à des Normands. Les premières mentions précises qu'on en possède proviennent d'écrivains normands, Orderic Vital, Guillaume de Malmesbury,

(1) Orderic Vital, II, 89, 170-174. — Chalandon, *op. cit.*, et du même auteur, *Alexis Commène*, 1900, in-8°. — (2) Gesta Tancredi (*H. Occ. Cr.*, III, 662). —(3) *De capta Bajocensium civitate* (1105), dans Wright, *The anglo-saxon satirical poets... of the* XII *century*, II (1872), p. 244. — (4) Voir ci-dessus livre III, ch. III et IV. — (5) *Ibid.*, ch. IV. — (6) Ci-dessus, livre III, ch. IX.

Raoul de Caen (1). C'est un scribe anglo-normand, celui d'Oxford, qui nous en a laissé la plus ancienne copie (1170). Ce sont probablement les Normands qui l'ont répandu si rapidement en Italie, sur la grande route des pèlerinages, comme l'atteste l'inscription de Nepi (2). C'est à des princesses normandes établies en Allemagne qu'est due, selon toute apparence, la vogue dont il y jouit. Mathilde, fille d'Henri Ier Beauclerc, femme de l'empereur Henri V, a probablement apporté avec elle, comme le faisaient les grandes dames normandes, le goût des œuvres de l'esprit français, qui enchantèrent la grossière Germanie. S'il est vrai que le curé Conrad a composé sa traduction allemande de l'épopée de Turold entre 1131 et 1136, comme on l'a cru longtemps, c'est probablement que ce chef-d'œuvre avait été apporté en Allemagne par la fière petite cour normande de la princesse, qui gardait en Franconie la nostalgie de la France. Si, au contraire, on admet avec Grimm, et avec la critique plus récente, que le *Ruolandsliel* a été composé postérieurement, c'est-à-dire après 1166, il convient de se souvenir qu'une autre Normande, Mathilde, la fille d'Aliénor, cette reine de l'intelligence, et d'Henri II, ce Mécène du XIIe siècle, a exercé en Allemagne une semblable royauté, à la cour de son époux, le fameux Henri le Lion, duc de Bavière, de Saxe et de Brunswick (1168-1195) (3).

Le patriotisme normand de Turold subordonné a son idéal français. — Turold est donc originaire de Normandie, mais son patriotisme normand, sous l'influence de cet esprit des croisades et de la chevalerie qui anime son œuvre, n'a rien du particularisme étroit d'un André de Coutances et de ses pareils, dont Gaston Paris a tracé la piquante silhouette (4). Le trouvère a assez vécu en dehors de sa province, fréquenté dans tant de cours féodales françaises, vu de trop près l'union que la communauté de dangers et de gloires créait entre les combattants, pour ne pas concevoir au-dessus du renom de la patrie normande celui de la patrie française. Ainsi que l'observent les historiens des croisades, en Espagne comme en Orient, les noms de Provençaux, d'Aquitains, de Bourguignons, de Normands étaient les prénoms, le nom de famille était déjà celui de Français (5). Et c'est pour avoir été le premier à exprimer, en des vers immortels, cette union de tous les Français de France, que Turold a mérité d'être le premier de nos grands poètes nationaux. Point n'est besoin de soutenir,

(1) Ci-dessus livre IV, ch. I. — (2) *Ibid.* — (3) Voir ci-dessous. — (4) G. Paris, *Mélanges*, éd. Roques, I, p. 99-100. — (5) Voir ci-dessus livre III, ch. II

comme le fait G. Paris (1), que seul un poète issu des provinces soumises directement à la suzeraineté capétienne a pu être animé de pareils sentiments, pour admettre qu'un Normand ait pu s'élever par le spectacle du grand œuvre de nos Croisés, par le penchant naturel d'une grande âme, par la clairvoyance d'un grand esprit, à la notion de la France une et indivisible. Celle-ci était en effet présente au cœur de tous ses enfants, au milieu même des périls qu'ils affrontaient, pour soutenir son honneur et sa gloire et pour sauver tout ce que le Moyen Age désignait sous le nom de *pris*, plus cher aux âmes bien nées que la vie même. La beauté de l'œuvre accomplie par ces Français, chez lesquels s'effaçaient les divergences provinciales, a fait du trouvère normand le héraut enthousiaste, non seulement de sa Normandie, mais encore de toute la « *dulce* » France.

L'AUTEUR DE LA CHANSON DE ROLAND ET LA BASSE-NORMANDIE ; SES RELATIONS AVEC L'AVRANCHIN. — Ce Normand, qui est en même temps si Français, semble être né ou avoir vécu ses années de formation en Basse-Normandie. Les philologues, comme on l'a vu, depuis L. Gautier jusqu'à Suchier, ont relevé dans son œuvre des traces du dialecte particulier à l'Avranchin (2). Les historiens ont remarqué que le poète professe une affection toute spéciale pour la célèbre abbaye du Mont Saint-Michel et pour le saint qui en était le patron. On sait comment fut construite, sur le roc de Tombelaine (*in Tumba*), au fond du golfe étroit de la péninsule du Cotentin, où s'engouffrent les marées de la Manche, le monastère dédié au saint archange. La légende voulait, qu'à la suite de plusieurs apparitions, l'évêque d'Avranches, saint Aubert (708-725), eût pris l'initiative des constructions de la première abbaye, qui fut détruite par un incendie au temps du roi Robert (XIe siècle), une première fois, restaurée en 1023, de nouveau brûlée par la foudre au temps de Turold en 1112 (3). Elle renaissait chaque fois plus belle et devenait, grâce aux générosités des ducs de Normandie et de Bretagne, des seigneurs normands et des évêques ou même des souverains étrangers, l'abbaye de *la Merveille*. Son pèlerinage, l'un des plus fréquentés d'Europe dès le VIIe siècle, attirait les foules ; les Normands en propageaient la vogue en Italie et jusqu'en Orient. La fête du saint célébrée, non le 29 septembre, comme on pourrait le croire, mais le 16 *octobre* en Norman-

(1) Ci-dessus, même chapitre. — (2) Voir ci-dessus même chapitre ; — Suchier, *op. cit.*, p. XVII, conclut en ce sens, de même que Gautier (*Ch. de Roland*, I, LXVII ; II, 22). — Dumesnil, p. 79 (p. 227). — (3) Orderic Vital, II, 9 ; III, 365-6. — Kalend. Abrincatense (*Anal. Liturg.*, I, 197.) — Jean d'Avranches (Migne, CXLVII, col. 61) ; *Gallia Christ.*, XI.

die, était l'une des plus populaires, probablement la plus vénérée des Normands, qui avaient dans l'intervention de l'archange, protecteur de l'abbaye « *du Péril de Mer* », la foi la plus profonde (1). Seul un Normand, et un Normand de l'Avranchin, a pu évoquer dans une épopée, d'une façon aussi frappante, le souvenir de ce saint patron de la Basse-Normandie et du pays d'Avranches. Assurément, le nom de saint Michel était fort connu en dehors de la province ; Louis VII voulut faire, en 1157, à son sanctuaire, un pèlerinage que les historiens ont noté, et où il était accompagné d'Henri II (2). Après l'auteur de la *Chanson de Roland*, le géographe arabe Edrisi évalue les distances des diverses villes de France, d'après leur éloignement des côtes du Mont Saint-Michel. Mais il faut rappeler que la propagation de ce culte fut en grande partie l'œuvre des Normands, et, d'autre part, qu'Edrisi écrivait son traité à la cour d'un roi normand, Roger II (vers 1152), à Palerme, probablement, d'après des renseignements recueillis en Normandie (3). G. Paris lui-même, aussi prévenu qu'il soit contre l'origine normande de notre poète, n'hésite pas à reconnaître que la mention du Mont Saint-Michel dans l'épopée de Turold est une présomption très forte en faveur de l'origine normande du trouvère. Toutefois, il estime que ce dernier a pu naître aussi bien en Bretagne française qu'en Avranchin, parce que le culte du saint était aussi populaire dans l'un que dans l'autre pays (4). Mais, comme à notre preuve s'en ajoutent d'autres qui montrent l'origine du poète, il n'est guère douteux que l'évocation du culte et de la fête de Saint-Michel en Péril de Mer ne soit un indice de la persistance de l'attachement du trouvère pour le pays d'Avranches. Quelle insistance en effet ne montre-t-il pas pour mettre la fête du saint au nombre des plus importantes de la France chrétienne, et pour en faire celle que Charlemagne place au premier rang. C'est en effet le 16 octobre, « *al jur de seint Michel* », au jour de cette « *mult halte feste* », que l'Empereur tiendra sa cour à Aix-la-Chapelle, en vue de célébrer la conversion et la soumission de Marsile, l'achèvement de la conquête de l'Espagne et le triomphe de la chrétienté sur les Sarrasins (vers 36, 37, 53). Lorsque le héros normand, qui est aussi le héros français par excellence, Roland, rend le dernier soupir, la terre tremble et la nature prend pour ainsi dire le deuil du mort, du Mont Saint-Michel jusqu'à Sens (vers 1427, 1428). C'est enfin le saint du pays d'A-

(1) Gautier, p. LXVIII-IX ; II, 118-119. De plus, voir le *Cartᵉ inédit du Mont Saint-Michel*. — Sur la vogue de ce culte à la fin du XIᵉ siècle, Robert le Moine (*H. Occ. Cr.*, III, 733). — (2) Robert de Torigni, Delisle, I, 314. — (3) Edrisi, *Géogr.*, trad. Jaubert, II, 350-364. — (4) G Paris, *Romania*, XI, 405-407.

vranchin que Dieu lui-même envoie pour recueillir l'âme du preux mourant et pour l'emporter en paradis.

Deus tramist sun angle Cherubin,
E seint Michel [qu'om cleimet] del Peril (vers 2393-94).

Ce qui achève de démontrer que le poète était originaire de l'Avranchin, c'est enfin, parmi les personnages de son épopée, la présence de ce fidèle vassal auquel il donne un rôle si considérable et sur lequel il insiste avec tant de soin. Pourquoi le trouvère aurait-il attribué à Gautier del Hum un rôle semblable (1), s'il n'était né ou n'avait vécu lui-même non loin de cette paroisse de Poilley, auprès de cette terre ou de ce fief de l'Hum, dont nous avons retrouvé la situation et indiqué les détenteurs. C'est là, à l'ombre tutélaire de l'abbaye de la Merveille, auprès de cette terre qui lui rappelait sans doute les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, que l'auteur de la *Chanson de Roland* a dû recevoir ces impressions premières qui ne s'effacent jamais de la mémoire des hommes, et qui, jusqu'à leur dernier jour, font revivre à leurs yeux les paysages, les fêtes, les scènes familières, les noms des notables du pays natal. Il est donc établi, autant que le permettent la pénurie des documents et le recul de ce passé lointain, qu'on doit la *Chanson de Roland* à un clerc lettré, probablement jongleur récitant, familier des cours seigneuriales, d'origine normande, et vraisemblablement né en Avranchin, dans la région où l'abbaye du Mont Saint-Michel exerçait sa suzeraineté, au voisinage du fief de l'Hum et de la paroisse de Poilley.

Le nom du poète de la Chanson de Roland, Turold; hypothèses a son sujet. — L'identité de ce poète a donné lieu à bien des hypothèses. On semble d'accord pour admettre qu'il se nommait Turoldus (Turold), comme il a pris soin de nous l'apprendre à la fin de son épopée :

Ci falt la geste que Turoldus declinet.

La difficulté qui naît du sens du mot *declinel* disparaît, si on admet notre hypothèse, à savoir que Turold a été à la fois l'auteur et le récitant de son poème, comme il y en eut tant au XIIe siècle, comme le fut par exemple Garnier de Pont Saint-Maxence, Normand lui aussi (2). On a objecté que les poètes, de même que les artistes de cette époque, gardaient généralement l'anonymat (3). Le fait est exact le plus souvent pour le XIe siècle ; il l'est beau-

(1) Ci-dessus, livre III, ch. III. — (2) Voir ci-dessus, livre IV, ch. II ; et l'ouvrage de Faral. — (3) Petit de Julleville, *Ch. de Roland*, Introd., p. XVI.

coup moins pour le XIIe. A l'époque où Turold écrit, nombre de *maîtres d'œuvres* et de *tailleurs d'ymaiges* commencent à signer leurs œuvres. Une foule d'écrivains de cette période ont fait connaître leur personnalité, depuis un grand seigneur, tel que Guilhen VII, jusqu'à de simples clercs, comme Wace, Benoît de Sainte Maure, Chrestien de Troyes, sans parler de la foule des trouvères et des troubadours. De même que Turold, le poète de *Tristan et d'Iseult*, Thomas, énonce son nom à la fin de son poème (1). L'auteur de la *Chanson de Roland* a eu sans doute la fierté légitime de son œuvre et n'a pas voulu que son souvenir périt tout entier. Sans avoir la vanité naïve du grand Corneille, il a eu la pensée qu'il devait pour le moins transmettre à la postérité ce simple nom roturier.

C'est ce nom presque caché dans le resplendissement triomphal de son épopée au Moyen Age qui a été remis en lumière depuis un siècle. On a tenté de soulever davantage le voile qui couvrait le trouvère et de savoir quel était ce poète génial, dont la vie est aussi obscure que son œuvre est éclatante de lumière. Ce vocable d'origine nordique (*thor-olf*), comme l'a remarqué G. Baist (2), est surtout très répandu en Normandie, où encore aujourd'hui, dans la Manche et le Calvados, les Thouroude, Touroude, Théroude sont légion (3). Il se retrouve aussi dans la Grande Bretagne anglo-saxonne, où Francisque Michel signale en 806 un Thurold, vicomte de Lincoln, et un autre seigneur du même nom sous le règne d'Ethelred (990). Une famille du Lincolnshire du nom de Therold se serait même perpétuée jusqu'au temps du premier des Stuarts (4).

Les Turold normands. Turold, abbé de Peterborough, Turold, abbé de Coulombs ; Turold, évêque de Bayeux. — A l'époque où l'on croyait que la *Chanson de Roland* avait été composée avant 1066 ou avant 1080, on a pensé que l'auteur de l'épopée était un abbé normand, Turold, bénédictin de Fécamp, fils de l'ancien précepteur de Guillaume le Conquérant, auquel ce roi donna (1069) l'abbaye de Péterborough, après celle de Malmesbury, et qui mourut en 1098. C'est la thèse que Génin a soutenue (5). Elle n'a plus guère aujourd'hui de défenseurs. Le seul fait que le poème est postérieur à 1100 suffit à la ruiner complètement, sans

(1) *Romania*, XIV, 405 ; — Creseini, XXIV, 632 ; — Dumesnil, *op. cit.*, 89; — Clédat (*H. L. Fr.*, de Petit de Julleville, I, 280). — (2) G. Baist, *Variat.*, 231-32. — (3) L. Gautier, *Ch. de Roland*, *Introd.*, I, p. VII-VIII ; LXVII ; — Dumesnil, 78. — (4) F. Michel, *Ch. de Roland*, p. V et VI. — (5) Génin, *Ch de Roland*, *Introd.*, p. LXXV-LXXXIII ; Gautier, LXV ; Dumesnil, 79.

compter qu'il faudrait autre chose qu'une similitude de nom, pour attribuer à l'abbé de Peterborough la paternité de notre poème. On en peut dire autant du mystérieux Turold, dont le nom apparaît sur la tapisserie de Bayeux, œuvre dont la date ne paraît pas être antérieure au XIIe siècle (1). A la fin du XIe siècle, et dans le premier quart du XIIe, on rencontre dans les cartulaires nombre de Turold. Il y en a dans le pays Chartrain, où les documents mentionnent divers individus de ce nom appartenant aux diverses catégories sociales. Le savant auteur de l'étude sur les *Ecoles de Chartres au Moyen Age*, l'abbé Clerval, a même supposé que le poète de la *Chanson de Roland* était Turold, abbé de *Coulombs*, monastère bénédictin de la région chartraine (2). Mais ici encore la seule preuve donnée est l'*homonymie*, et elle est insuffisante. En Normandie, pendant cette même période, le fils d'un certain Torulfus, Richard, concède à l'abbaye de Saint-Evroult l'église de Damblainville, qu'il dote de biens détachés de son patrimoine (3). En 1107, il est question, dans le cartulaire de cette abbaye, d'un Turold, père d'Onfroi de Vielles (4). Dans une charte concédée par Raoul de Conches (fin du XIe siècle) apparaît comme témoin Gilbert, fils de Turold (5), à côté de Gautier de Chaumont et de Guillaume de Pacy. Le fief de ce Gilbert, *filius Turoldi*, est mentionné dans une charte d'Henri Ier (1113)(6). Un grand seigneur normand, Roger de Beaumont, avait pour aïeul un Téroude (7). Dans le rôle des morts dû à Vital de Savigni (auteur qui n'existait plus en 1122), est nommé aussi un Turold (8). Un autre apparaît dans la région voisine de Rouen; c'est le père d'un moine de la Trinité du Mont. Le cartulaire de cette abbaye indique encore six autres Turold, dont un chevalier, seigneur de Drincourt dans le pays de Bray, et un chambellan de la comtesse Guinnor (9). On connaît encore sous ce nom un connétable de Bayeux (10). Enfin, en Terre Sainte même, on voit paraître (1101) un *vicomte* Turold, qui figure comme témoin du célèbre prince de Galilée, Tancrède, dans une charte de ce dernier, datée d'Antioche (11). Toutes les conditions apparaissent parmi ces Touroude,

(1) De La Rue, *Essais hist. sur les bardes et jongleurs normands*. Caen. 1834, II, 57 — Marignan, *La tapisserie de Bayeux*. 1902. Sauvage; — *Be Ec. Ch.*, 1921. — (2) Clerval, p. 231. — Le *Cart. Saint-Père de Chartres* indique d'autres Turold (Migne, CLV, col. 296, 302), éd. Guérard. — (3) *Carte Saint-Evroult* (éd. d'Orderic, p. p. Le Prévost, V, 188. 191). — (4) Orderic Vital, II, 14. — (5) *Ibid.*, V, 181. — (6) *Ibid.*, V, 198. — (7) *Ibid.*, III, 339. — (8) *Mém. Antiq. Norm.*, 2e série, V, 235. — (9) *Carte Sainte-Trinité du Mont*, p. p. Guérard (cart. Saint-Bertin), 424, 429, 436, 441, 444, 446-49, 453; — Drincourt est aujourd'hui Neuchâtel-en-Brai, Le Prévost, *Notes sur l'Eure*, 30. — (10) Lanore, *Be. Ec. Ch.*, p. 86. — (11) Röhricht, *Regesta*, p. 5. — Riant, *H. Occ. Crois.*, v. 59.

depuis celle d'humbles agents jusqu'à celle des chevaliers, des barons et des clercs.

L'érudit allemand W. Tavernier s'est attaché à l'une de ces personnalités, dans laquelle il a crû reconnaître l'auteur de la *Chanson de Roland*. C'est un évêque de Bayeux, Turold, dont il a reconstitué la biographie avec une patience méritoire, dans une monographie très étudiée (1). Ce personnage avait été installé par Guillaume le Roux sur le siège épiscopal du Bessin, où il resta de 1097 à 1104 ; il paraît être né entre 1055 et 1060. Il perdit son évêché à la suite d'un conflit entre la Curie romaine et Henri Ier Beauclerc en 1104. Correspondant de Saint-Anselme et d'Hildebert de Lavardin, dont il fut l'ami, mentionné avec éloge par les papes Pascal II et Honorius II, il paraît avoir prolongé sa vie jusqu'en 1130, à l'abbaye du Bec en Haute-Normandie, où il avait trouvé une retraite après sa déposition. Pour identifier ce pieux théologien avec le trouvère de la *Chanson de Roland* il n'y a d'autres preuves que l'*homonymie*. Tavernier, qui en a senti l'insuffisance, a échafaudé une série d'hypothèses, dont aucune ne soutient l'examen. Il a fait figurer l'ex-évêque de Bayeux à cette assemblée de Chartres, où Boémond, qui venait d'épouser Constance, fille de Philippe Ier, chercha à intéresser la chevalerie française à ses ambitions, dissimulées sous le prétexte de la Croisade (1106). Mais le savant allemand a cru à tort que la genèse de la *Chanson de Roland* était uniquement liée aux péripéties des Croisades d'Orient. Il a pris pour l'élément principal de cette genèse la guerre sainte orientale, qui n'en est que l'élément accessoire, et il n'a même pas soupçonné que c'est dans l'Espagne du Nord que le trouvère a conçu l'idée géniale, recueilli les impressions profondes, reçu le choc divin, qui ont déterminé la composition de son épopée. La *Chanson de Roland* ne doit rien à l'assemblée de Chartres, et l'argument principal qu'allègue Tavernier s'évanouit. Le savant philologue suppose également, sans autre preuve que la mention des divers lieux énumérés dans le poème, une série de voyages qu'aurait éxécutés l'évêque Turold. La supposition est d'autant plus invraisemblable que ce prélat aurait pu difficilement abandonner son diocèse, pour se livrer à ces pérégrinations, pendant son épiscopat, et qu'elles lui étaient encore plus difficiles, sans contrevenir à la clôture monastique, lorsqu'il fut devenu moine à cette abbaye du Bec, qu'il ne paraît guère d'ailleurs avoir quittée jusqu'à sa

(1) Tavernier, *Vorg.*, p. 193, 198, notes; *Beiträge zur Rolandsforschung, Z. f. fr. Spr.*, XXXVIII, 117 et sq. ; XXXIX, 133, 186 (Turold, évêque, et Turold, moine); *Turoldus, die Hoehzeit in Chartres and Rolandsepos, ibid.*, XLI, 101, 491 — Sur cet évêque, *Gallia Chr.*, XI, 360 (édition 1874).

mort. Quant au pèlerinage que l'évêque Turold aurait fait à Compostelle en passant par la Catalogne et la vallée de l'Ebre (1), nous en avons montré l'impossibilité à la date (1107) où Tavernier le place (2). Supposer, d'autre part, qu'un évêque ait pu se livrer aux occupations d'un trouvère, c'est encore une hypothèse en contradiction avec tout ce que nous savons du milieu où vécut Turold. Qu'un prélat, tel que Baudri de Dol, Marbode ou Hildebert composât des poèmes latins à la façon des humanistes, rien n'était plus naturel. Qu'il se livrât aux grands travaux d'un historien et d'un théologien rien n'était plus commun. Mais qu'il rivalisât avec des clercs jongleurs pour écrire des chansons de geste, ce serait le seul exemple que l'on connaisse d'un pareil fait (3). Il n'y a donc aucune vraisemblance qui permette d'admettre que l'évêque de Bayeux, Turold, soit l'auteur de la *Chanson de Roland*.

Notre hypothèse sur Turold, Normand originaire de l'Avranchin, sur sa condition de clerc récitant, sur ses voyages et son séjour en Espagne. — Du travail auquel nous nous sommes livré il résulte au contraire que notre grande épopée est due à un clerc jongleur, auteur à la fois et récitant, qui possède une culture religieuse, liturgique et classique, sinon profonde, du moins assez étendue en surface. Ce clerc est, autant que les probabilités permettent de se rapprocher de la certitude, presque certainement originaire de la Basse-Normandie et spécialement de l'Avranchin, où se trouvent le fief de l'Hum et l'abbaye du Mont Saint-Michel (4). Son nom, celui de Turold, apparaît précisément, au milieu du XIIe siècle, non loin de ceux des feudataires nobles de l'abbaye, les seigneurs de l'Hum, parmi ceux des censitaires roturiers des moines. En 1159, un certain *Toroldus* est mentionné dans un rôle concernant des reconnaissances de rentes foncières dues à l'abbaye du Mont Saint-Michel (5). Cette mention n'autorise pas à établir un lien entre le trouvère Turold et le censitaire Turold, mais elle prouve que ce nom était connu dans la mouvance de la fameuse abbaye normande, où se trouve presque certainement le berceau du poète. Il est probable que notre trouvère mena la vie errante des clercs jongleurs, auteurs et récitateurs de *gestes*, qu'il conserva en même temps la gravité et la foi profonde puisée dans l'éducation de sa jeunesse. N'y a-t-il pas en

(1) Tavernier, Turold in Spanien, *Z. f. fr. Spr.*, 1912, 138-151. — (2) Voir ci-dessus, livre IV. — (3) Voir l'ouvrage de Faral. — (4) Voir ci-dessus, chap. IV, et livre III, ch. III. Le Cart^e du Mont Saint-Michel, fol. 35, 78 et sq. (XIe siècle) nomme plusieurs *Torulfus*, *Turulfus* (nom voisin de Turold), dans la suite d'Alain de Bretagne et de Robert de Mortain (notamment en 1085). — (5) Cart^e du Mont Saint-Michel (état de censitaires), fol. 115.

effet une induction à tirer de la similitude de nom de ce prévôt des moines de l'abbaye du Mont Saint-Michel, Turpin, qui vivait au temps de Turold (1), avec le nom du fougueux et pieux archevêque, compagnon d'armes des preux de Roncevaux ? Peut-être faut-il voir dans ce prévôt le premier éducateur du trouvère.

Le silence des cartulaires de Basse-Normandie prouve que Turold ne fut pas un clerc bénéficier résident, ou même lié à quelque monastère normand. Mais le ton grave et l'enthousiasme mystique qui se remarquent dans son poème montrent qu'il resta attaché à l'Eglise, malgré sa profession de trouvère. Comme Garnier de Pont Saint-Maxence (2), il a pu trouver auprès des prélats et des abbés encouragement et réconfort, tellement son œuvre était propre à propager cet esprit de croisade, que les papes et les évêques, aussi bien que les moines, s'efforçaient de stimuler par tous les moyens. Il semble en même temps avoir eu l'humeur voyageuse, lui qui vante l'expérience due aux hasards de la route (3). Il se peut qu'il ait été l'hôte successif de cours seigneuriales multiples, d'abord de celles de Normandie, de Séez ou d'Argentan, aussi bien que de Caen, puis de celle de Chartres, surtout de celle d'Angers. On peut, à certains indices, se l'imaginer auprès des seigneurs de l'Ile-de-France, surtout auprès de l'évêque de Laon, Barthélémi de Jura, de la maison de Roucy, peut-être à Reims où vivait le souvenir des archevêques de cette même maison, les Ebles et les Manassès, successeurs du contemporain de Charlemagne, Turpin. Peut-être traversa-t-il ces cours champenoises et bourguignonnes, dauphinoises provençales, languedociennes, gasconnes, béarnaises, dont on perçoit les échos dans ses vers. Il n'y a rien de hasardeux à croire qu'il a, comme presque tous ses contemporains, visité les centres célèbres de pèlerinages, qu'il a peut-être suivi les bandes de pèlerins ou de chevaliers en route vers les sanctuaires ou les champs de bataille de l'Espagne. On n'en saurait guère douter lorsqu'on trouve consignées dans la *Chanson de Roland* les légendes relatives à Girart de Roussillon, le fondateur de Vézelay, à Ogier, le pieux chevalier de Saint-Faron de Meaux, les traditions chères aux abbayes de Saint-Gilles en Languedoc, de Saint-Romain de Blaye, de Saint-Seurin de Bordeaux, en Aquitaine et en Gascogne (4). On a des exemples de clercs, voire même de chanoines, qui accompagnaient ainsi les armées aux croisades, en leur récitant les cantilènes, destinées à

(1) Voir ci-dessus, livre III ch. III. — (2) Voir à ce sujet l'ouvrage de Faral. — (3) *Ch. de Roland*, vers 2524 « *mult ad apris ki bien conuist ahan* », et strophe finale. — (4) Voir ci-dessus, livre III, ch. III et IV ; livre IV, ch. II.

exalter le sentiment religieux et chevaleresque, œuvre pieuse que l'Eglise considérait avec une sympathie méritée (1).

Enfin, autant que la certitude puisse exister en histoire, cette science conjecturale, il est certain qu'un auteur aussi informé des événements des croisades d'Espagne, aussi familier avec les routes et les régions du bassin de l'Ebre que le poète de la *Chanson de Roland*, n'a pu acquérir cette précision extraordinaire de connaissances, qu'en visitant les pays où il a placé le théâtre de son épopée et même qu'en y faisant un assez long séjour. Des inductions que nous avons groupées il semble résulter, sans presque aucun doute, que le poète, familier de Rotrou de Perche, Normand comme lui et allié de cette maison de Roucy, qui avait tant de liens avec les souverains et les familles aristocratiques de France et de l'Espagne du Nord, a dû accompagner son protecteur et probablement sa protectrice, Marguerite, reine de Navarre, fille de Juliane de Laigle, au delà des monts. Comment aurait-il pu en effet connaître aussi bien ces chemins de l'Ebre aux Pyrénées, cette vallée de Cize et d'Aspe, cette terre de Pine, le Sobrarbe avec ses sanctuaires vénérés, berceau de la nationalité aragonaise, ces plaines ondulées du diocèse de Barbastro, avec le puy de Peraltilla, les fiefs de Sébil et de Berbegal, le château-fort de Napal, ces vallées de l'Ebre et du Sègre, où se trouvaient Balaguer et les Monegros, cette splendide capitale de Marsile, Saragosse, ce boulevard de la frontière, Daroca, s'il n'avait vécu dans un pays, où l'histoire récente et les détails de ces événements lui étaient familiers ? Comment enfin, en cette Espagne du Nord, alors toute peuplée de souvenirs français, parcourue par des chevaliers français, gascons, aquitains, languedociens, normands, où la plupart des prélats étaient d'origine française, où l'esprit de Cluny animait les monastères, où dans les villes vivait un peuple d'habitants immigrés de France, le trouvère n'eût-il pas trouvé l'air, l'esprit, le doux langage du pays natal ? C'est surtout ce coin de terre normande, formé par l'apanage de Rotrou de Perche et de Marguerite de Laigle, reine de Navarre, où vécurent tant de chevaliers et de clercs normands, c'est cette nouvelle Normandie des bords de l'Ebre, du Queiles et de l'Arga, que la *Chanson de Roland* évoque d'une manière saisissante. Le poète en connaît les plus petites forteresses, grandies par le souvenir récent des luttes épiques de ses chers Normands : Tudela, Valtierra, Cortes, devant les murs de laquelle il assied le camp de Charlemagne, Tórtoles,

(1) Voir l'ouvrage de Faral.

Monubles (1), ces oasis de verdure et de fraîcheur qui rient sous le soleil du midi, à l'ombre de leurs vergers, dans la plaine opulente, étendue de Tarazona au grand fleuve et aux portes du chef-lieu de l'apanage de Rotrou.

Guillaume Turold et Roger de Sai, clercs établis a Tudela. — Enfin voici que tout à coup se révèle à nos yeux un document, une charte du chapitre Notre-Dame de Tudela, où, dans cette région si familière au poète de la *Chanson de Roland*, apparaît la figure d'un clerc, *Willelmus Turoldus*, d'origine normande, qui, en 1128, en compagnie d'un de ses compatriotes, détient une ancienne mosquée convertie en église, auprès de la porte de Saragosse, au chef-lieu même du fief du grand seigneur normand, compagnon de guerre d'Alfonse le Batailleur. Cette charte, datée du 22 septembre, est une donation faite en faveur de Roger de Seis (Sai) et de Guillaume Turold, confrère (*consodalis*) du premier, par Iñigo, doyen-abbé du chapitre Notre-Dame et chapelain du roi d'Aragon. Elle est consentie à titre de concession héréditaire, moyennant le paiement annuel à la Saint-Michel, au chapitre, d'une rente de 18 deniers en monnaie de Jaca Les notables de la colonie normande assistent à l'acte et le souscrivent. Ce sont Godefroi d'Argentan, Siefred d'Escures, Cauf de Lisieux, Guillaume Bordet, alcaïde du château et fils de ce Robert Bordet de Culei, qui fut prince de Tarragone. En consignant la date, le rédacteur, qui altère ces noms normands, ne manque pas de rappeler que son roi règne (grâce au concours des Français, pourrions-nous ajouter) de Barbastro jusqu'aux monts d'Oca et jusqu'à Monréal, près de Daroca, en même temps qu'il mentionne la souveraineté du comte de Perche à Tudela (2).

Quel était ce Roger de Sai, clerc compagnon de Turold ? Il est probable qu'il appartenait à cette grande famille normande des Sai, souvent mentionnée dans les cartulaires de Séez et du Mont Saint-Michel, et dont les membres, les Engelier, les Picot, les Jourdain, les Robert, les Godefroi, les Gilbert, ont été les bienfaiteurs infatigables de ces abbayes, ainsi que de celles de Savigni et d'Aunay. Originaire d'une localité, celle de Sai (*Saia, Saium, Sadium, Sai, Sei*) située à une lieue d'Argentan, dont l'église collégiale était à la collation de l'abbaye de Silly-en-Gouffern, ces hauts barons, qui avaient pris part à la conquête de l'Angleterre et qui vivaient dans la familiarité des ducs de Normandie, avaient de nombreux domaines disséminés, depuis la région

(1) Voir ci-dessus, livre Ier, ch. IV et V ; livre II, ch. I et II. — (2) *Donatio fani Sarraceni apud Tutelam* (22 sept. 1128), *Esp. Sagr.*, L, n° 8. p. 391.

d'Argentan jusqu'au comté de Mortain et au diocèse de Coutances, où ils détenaient la terre de Gouville, et jusqu'au pays d'Avranches, où leur grand fief, ainsi que leur manoir de Marigni, étaient peu éloignés de ceux des Riviers et des seigneurs de l'Hum, de même que leur baronnie de Montauban, où se trouvait Hauteville, était aux portes de l'abbaye de Savigni (1). Ce Roger de Sai, qu'on rencontre à Tudela, venait-il de l'abbaye Saint-Martin de Séez, qui fut, au XIIe siècle, en possession d'un prieuré dans la ville espagnole ? On ne peut le savoir. Des personnages du nom de Roger figurent bien parmi les témoins des chartes de Séez, mais en général sans désignation d'origine, sauf Roger d'Evreux, qui fut abbé du monastère à la fin du XIe siècle (2). Mais, ce qui est certain, c'est que la mention, après le nom du clerc de Tudela, d'un nom de terre normande, indique bien un personnage de rang aristocratique, comme le sont d'ailleurs tous ceux des témoins qui signent la charte de donation et qui appartiennent à la meilleure noblesse normande de cette région d'Argentan, d'où les Sai étaient précisément originaires.

Le clerc Guillaume Turold, qui accompagne Roger de Sai et qui est son confrère en cléricature (*consodalis*), n'a au contraire rien qui désigne une extraction noble. Inférer de cette coïncidence de nom que le clerc normand de Tudela est le même que le trouvère clerc, auteur de la *Chanson de Roland*, c'est évidemment émettre une assertion qui n'offre pas les caractères de la certitude. Mais si l'on observe que le poète connaît bien cette région si limitée de l'Espagne du Nord ; que les notions qu'il donne dans son poème supposent une familiarité peu commune avec le chef-lieu de l'apanage de Rotrou de Perche et avec ses environs ; que l'insistance avec laquelle il a placé dans cette zone les principales conquêtes de Roland et de Charlemagne implique une prédilection spéciale pour ces lieux ; que, de plus, il paraît avoir connu un certain nombre de noms arabes (3), comme il était naturel dans une région où les souvenirs des Maures et de leur langue étaient familiers aux populations ; on ne peut s'empêcher de remarquer que la présence d'un Guillaume Turold à Tudela est pour le moins de nature à légitimer l'hypothèse ici formulée. Il n'y a pas un simple hasard dans le fait de la rési-

(1) Sur les Sai, chartes de 1060 à 1130 dans *Cartᵉ Mont Saint-Michel*, fol. 36-38) 86, 90, 95, 98, 100. — *Cart. de Séez*, nº 60, 114, 197, 217. — *Cart. Saint Père de Chartres*, 602.— *Gallia Chr.*, XI, instr. col. 147, 152, 443 — Ch. Fierville, *Etude histᵉ sur le marquᵗ de Marigny*, *Mém. Soc. Acad. Cotentin*. I (1875), 82, 88, 147, 149, 165, 176, 177, 178. — (2) *Cart. de Séez*, nºˢ 199, 206 (1088-1101). — *Gallia Christ.*, XI, *instr.* p. 150. — Orderic Vital, II, 20, 48, 47, 57. — (3) Exemples cités, livre II, ch. I, II, III, VI.

dence d'un clerc normand en cette partie de l'Espagne et la coexistence, à cette date, d'un trouvère porteur d'un nom semblable, qui a écrit sous l'impression des croisades franco-espagnoles et des événements dont cette région a été le théâtre, le chef-d'œuvre de l'épopée française. Si l'on supposait qu'il ne nous reste de Châteaubriand qu'un nom, qu'on n'eût conservé à son sujet aucune notion biographique, qu'on n'eût d'autres renseignements sur sa personnalité et sa vie que ceux d'un seul ouvrage, tel que les *Natchez*, et qu'en un seul document précis on eût la preuve du séjour en Amérique, à Philadelphie, par exemple, d'un homonyme du célèbre écrivain, ne pourrions-nous pas admettre qu'entre le Français émigré qui passa quelque temps aux Etats-Unis et l'auteur qui a écrit ce roman célèbre au début du XIXe siècle, il y avait identité. On peut établir une présomption semblable entre l'auteur de la *Chanson de Roland*, et Guillaume Turold, le clerc normand qui résida à Tudela, fief du normand Rotrou de Perche, en compagnie d'un autre normand, Roger de Sai. Hypothèse sans doute, mais autorisée par une foule d'indices, légitimée par des preuves directes et indirectes nombreuses, et qui donne la clef de bien des problèmes posés par le poème lui-même. Quelle merveilleuse coïncidence n'y aurait-il pas, en ce cas, entre le séjour, à la même époque, sur le sol de l'Espagne du Nord, sur cette terre abreuvée du sang de nos héros, des deux plus grands génies qui aient alors fondé la suprématie spirituelle de la France, Guilhen VII le Troubadour, le vainqueur de Cutanda, le créateur de la poésie lyrique romane, et Guillaume Turold, le clerc trouvère normand, qui chanta, dans la *Chanson de Roland*, l'épopée de la Croisade, toute vibrante de la foi et de l'héroïsme de nos chevaliers !

CONCLUSION

Si les chefs-d'œuvre de l'esprit, tels que l'épopée de Turold, ne peuvent être les produits des forces inconscientes collectives, mais doivent leur naissance à la pensée de puissantes individualités, elles plongent néanmoins, dans le milieu où elles apparaissent, de profondes racines. La *Chanson de Roland* n'échappe pas à cette loi. Elle n'est nullement cette collection de chants populaires, nés à diverses époques, pendant une durée de trois siècles, qu'aurait arrangée quelque remanieur de talent. Elle est une œuvre individuelle, dont l'unité de conception et de composition éclate aux yeux. Mais elle n'en a pas moins avec le siècle des Croisades des liens indéniables. Seule, l'étude de la genèse historique de cette épopée

peut donner la clef des problèmes qu'elle a soulevés, et dont on a si longtemps cherché, comme à tâtons, la solution. Par une heureuse intuition, A. Luchaire et J. Bédier avaient entrevu vaguement à cet égard la vérité. Il fallait par une démonstration approfondie arriver à l'établir. C'est l'objet de notre travail.

L'origine principale, la plus importante de toutes les sources d'inspiration du poème de Turold doit être cherchée, comme nous l'avons démontré, dans les événements des Croisades d'Espagne et dans l'impression profonde qu'elles ont exercée sur l'esprit de toute une génération, celle de la seconde moitié du XIe siècle et du premier tiers du XIIe. Ces expéditions saintes, poursuivies aux portes mêmes de la France, avec une continuité que ne soupçonnaient pas les historiens modernes, avec une ardeur et un enthousiasme égal à ceux des Croisades d'Orient, ont mis en lumière, pour la première fois, la valeur de l'idéal religieux et chevaleresque de notre race. Il ne leur a manqué, pour être mieux connues et mieux appréciées, que le prestige qui appartenait aux pays du Levant et que le talent des chroniqueurs, qui racontèrent les événements des guerres d'Asie-Mineure et de Syrie. Mais, au moment où elles se produisirent, bien avant qu'eussent commencé les « *passages* » d'outremer, elles eurent un retentissement, dont l'écho ne s'est affaibli que par suite de l'éloignement des temps et de l'absence de panégyristes dignes d'elles. Barbastro, Alcoraz, Valtierra, Tudela, Martorell, Saragosse, Cutanda furent à cette époque des noms de victoires, tout aussi dignes d'être conservées dans la mémoire des hommes, que Nicée, Dorylée, Héraclée, Antioche, Jérusalem, Ascalon. Seuls, leur ont fait défaut le prestige des souvenirs antiques et la magie des paysages de l'Orient. C'est cependant au spectacle de ces Croisades d'Espagne, œuvres grandioses de nos clercs et de nos moines, de nos barons et de nos chevaliers, par lesquelles s'affirma pour la première fois la mission chrétienne et l'idéal chevaleresque de la France, que s'éveilla le génie d'un grand poète. C'est sur ce sol de la région de l'Ebre, dont Turold a connu si bien la physionomie et jusqu'aux plus humbles bourgades, dans ce pays plein du souvenir des victoires françaises, où tout rappelait la France, où pullulaient les établissements religieux et civils français, que le trouvère a le premier compris le rôle de la nation française, et senti le premier s'éveiller l'idée d'une patrie commune, au milieu de la variété des nationalités provinciales.

Vivifiant par une conception originale le souvenir à demi effacé d'un mince épisode de l'histoire carolingienne, c'est en

Espagne, au bruit de la lutte furieuse engagée avec l'Islam, qu'il plaça le centre du conflit qui mettait aux prises à son époque la Croix avec le Croissant. En même temps lui arrivaient d'Orient les échos des victoires remportées par d'autres croisés sur les tenants de Mahomet. C'est alors que, par une conception géniale, le trouvère eut l'idée de tracer le tableau de cette lutte engagée par la France, mandataire de Dieu, contre les ennemis du Christ, et que, dans une puissante synthèse, il groupa sur les champs de bataille de la région de l'Ebre les forces de la chrétienté d'un côté et celles de la païenie de l'autre. Une connaissance précise du théâtre géographique de l'action de son épopée, un sens sûr et délicat des limites de son sujet, une esthétique preoccupée avant tout de l'ordre, de l'harmonie, des proportions, de la clarté, le guidèrent dans la composition de son œuvre. Le monde musulman et le monde chrétien de son temps y revivent dans leurs traits essentiels. En même temps, à l'aide des données de la légende historique ou monastique, vivifiée par le spectacle de la réalité contemporaine, il formait cette galerie admirable de personnages, dont les principaux représentent chacun l'un des types idéalisés de la société chevaleresque des Croisades, dont les autres sont les symboles de chacune des nationalités provinciales qui composaient la France. Poète épique d'une puissance incomparable, capable de faire mouvoir les masses et d'ordonner leur action dans une exposition sobre, claire et logique, parvenu aussi bien que nos poètes dramatiques à démêler le jeu des passions et à mettre au premier plan l'un de ces drames de la volonté qui comptent parmi les plus tragiques de l'âme humaine, Turold avait su, avec les éléments que lui offraient les légendes du passé et le tableau mouvant de la vie de son temps, tirer d'un cerveau génial le premier des chefs-d'œuvre de notre littérature.

Le clerc jongleur normand, né à l'ombre de l'abbaye du Mont Saint-Michel, fervent chrétien, esprit cultivé, âme haute, sut observer, soit dans les cours seigneuriales, soit sur le sol même où s'étaient accomplis tant d'exploits des Croisés, l'épanouissement des vertus de la chevalerie française, des sentiments de l'honneur et du devoir, en même temps que l'éveil du patriotisme national. Il méritait que des mains pieuses cherchent à dégager son nom de l'obscurité, à le mettre en pleine lumière, et à lui donner enfin, au milieu de ce grand siècle des Croisades, la place éminente que méritait son génie. A l'aube de ce XIIe siècle, dont la France devrait être aussi fière que la Grèce le fut de celui de Périclès, ou Rome de celui d'Auguste, il faudrait dresser,

comme sur un piédestal qui dominerait le groupe des autres représentants de l'esprit français, le trouvère Turold. Il a su, en effet, le premier, dans une œuvre immortelle, faire vivre et resplendir l'âme de la France chevaleresque et chrétienne, missionnaire de l'idéal et de la civilisation nouvelle, dont notre patrie a été l'ardent et l'incomparable foyer.

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

Documents.

A. — Sources littéraires

I. Editions de la *Chanson de Roland*. — F. Michel (1839, in-8°; 2e édit., 1869); Génin (Impr. Nat., in-4°, 1850); Ed. Boehmer (Paris, 1872, in-18) : Ph. Müller, Göttingen (1re éd., 1851; 2e, 1863; 3e, 1878). — D'Avril (traduction, 1865, 1866, 3e éd., in-18) ; Koelbing, 1871; L. Gautier (2 vol. in-4°, 1872 ; in-18, 12 éditions ; extraits, 24e édition, 1899); Petit de Julleville (in-18, 1878) ; L. Clédat (1887); Hémon (1890); G. Paris (Extraits, in-18, 7 éditions, 1887-1903) ; Crescini (in-8°, 1896, Turin) ; Stengel (1re édit., 1878, dernière, Leipzig, 1900, in-8°) ; Grober (in-8°, 1908); Geddes (New-York, 1906) ; J. Bédier (in-18, 1922).

II. *Chansons de geste et textes littéraires*.— *Aimeri de Narbonne*, édition Demaison (*Société anc. textes français*), 1887, 2 vol. in-8°. — La prise de Cordres et de Sébille, chanson de geste du XIIIe siècle, éd. O. Densusianu, in-8°, 1896. — Le siège de Barbastro, chanson de geste (analyse, *Hist. Litt. Fr.*, XX-706 et sq.). — La Chanson d'Antioche (par Richard le Pèlerin), éd. P. Paris, 2 vol. in-8°, 1846. — Fragments d'une chanson d'Antioche en provençal, p. p. P. Meyer (*Arch. Orient Latin*, II, 467-510). — La Chanson des Chétifs (révision par Graindor de Douai), analyse par P. Paris (*Hist. Litt.*, XXII, 384; XXV, 507). — Poésies de Guilhen le Troubadour, éd. Jeanroy, 1905, in-12°. — Girart de Roussillon, éd. P. Meyer, 1887, in-8°. — Vie latine de Girart (*Romania*, VII, 161-235). — Chrestomathie du Moyen Age, p. p. E. Langlois, 1888, in-16. — A. Jubinal, *Contes, dits et fabliaux*, 1839-42, 2 vol. in-8°. — Recueil de Fabliaux, p.p. Le Grand d'Aussy, 1781, 5 vol. in-8°.— K. Bartsch, Chrestomathie de l'ancien français, 4e éd., Leipzig, 1880. — K. Bartsch, La langue et la littérature française, textes et glossaire, Paris, 1887. — Bibliotheca Normannica, Denkmäler der Normannischer Literatur und Sprache, p.p. H. Suchier, I-III, Halle, 1879-1885. — La Vie de saint Gilles, poème du XIIe siècle, p.p. G. Paris et A. Bos, 1881, in-8°. — Le Poème du Cid, éd. Damas-Hinard, 1858 ; F. Janer, 1864, in-8° ; Vollmöller, 1879. — Baudri de Bourgueil, *Poemata* (Duchesne, IV, 251 : Poème à Adèle de Blois, p.p. L. Delisle, *Mém. S. Ant. Norm.*, VIII, 1873, 187 et sq.). — Serlon (de Bayeux), analyse de ses poèmes. *Notices et Extr. des Mss. p.p. l'Acad. des Inscriptions*, XI², 165-177 (Brial), XXIX², 231-362 (Hauréau). — Wright, *Satirical poets of twelfth century*, II, 232-258. — Hildebert de Lavardin, *Œuvres* (Migne, *P.L.*, CLXXI, d'après l'édition Beaugendre ; *Notices et extraits des Mss.*, XXVIII, 289-448).

— Adalbéron, Rythmus satiricus, éd. Hückel, *Bibl^e F. L. Paris*, XIII, 82-86. — Pseudo-Turpin, *Historia Karoli magni et Rhotolandi*, éd. F. Castels, Montpellier, 1880. — Le Codex de Saint-Jacques : de miraculis S. Jacobi, livre IV, éd. F. Fita, Paris, 1882, in-8°. — Voyage de Charlemagne à Jérusalem, éd. Koschwitz, Heilbronn, 1880-83, in-8°. — Raoul le Tourtier (1063, † vers 1120), Poésies et autres œuvres (Mabillon, *Acta S. O. S. B.*, IV, 2, 390-424 ; Miracles de saint Benoît, éd. Certain, 277-356). — Hermanni Laudunensis, *Miracula S^ae Mariae Laudunensis* (Migne, *P. L.*, CLVI, 961-1010; *A. H. Fr.*, XII, 261 : XIV, 342). — Rouleau funèbre de Vital, abbé de Savigny († 1122), p.p. L. Delisle (*Rouleaux des morts*, 281-341). — Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, éd. Nisard, 1887, in-8°.

B. — Collections d'ensemble de sources historiques et littéraires

D'Achery, Spicilegium sive collectio veterum aliquot scriptorum, Paris, 1655-77, 13 vol. in-4°. — Acta Sanctorum, p.p. J. Bolland, Henschius et autres, Anvers, 1643-1902, 62 vol. in-f°. — *Archives historiques de la Gironde* (depuis 1865) in-4°. — *Archives historiques du Poitou* (depuis 1871), 43 vol. in-8°. — Baluze, *Miscellanea*, Paris, 1678-1715, 7 vol. in-8°. — A. Duchesne, *Historiae Francorum scriptores coetanei*, 1636-49, 5 vol. in- f°. — *Historiae Normannorum scriptores*, 1619, in-f°. — Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa, 1715-1865, 16 vol. in-f°. — Ph. Labbe, *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum*, 1657, 2 vol. in-f°. — Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti*, 1668-1702, 9 vol. in-f° ; *Annales ordinis S. Benedicti*, 1668-1702, 6 vol. in-f°. — Martenne et Durand, *Veterum scriptorum et monumentorum amplissima collectio*, 1724, 9 vol. in-f°; *Thesaurus anecdotorum novus*, 1717, 5 vol. in-f°. — Migne, *Patrologie Latine*, 1844-1855, 221 vol. gr. in-8°. — Le Quien, *Oriens Christianus*, 1740, 3 vol. in-f°. — Recueil des Historiens Occidentaux des Croisades, 1841-1895, 5 vol. in-f° (p.p. l'Académie des Inscriptions). — Recueil des Historiens Orientaux des Croisades Arabes, p.p. de Slane et B. de Meynard, 4 vol. in-f°, 1872 et sq. — Recueil des Historiens Arméniens des Croisades, p.p. Dulaurier, 1869 et sq., 2 vol. in-f°. — Recueil des Historiens de France, 1738-1904, 24 vol. in-f° (p.p. dom Bouquet et l'Académie des Inscriptions). — Monumenta Germaniae historica, p.p. Pertz et autres, Berlin, 30 vol. in-f°, 1826-1896. — Scriptores rerum italicarum, p.p. Muratori, Milano, 1723-1751, 28 vol. in-f°. — Antiquitates Italicae medii aevi, 1738-42, 6 vol. in-f°. — Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern, Innsbrück, 1889, in-4°. — Recueil des actes de Grégoire VII, Bibliotheca rerum Germanicarum, p.p. Ph. Jaffé, 6 vol. in-8°, 1864-75 (tome II, Monumenta Gregoriana). — Recueil des actes des rois de Provence, p.p. Poupardin, 1920, in-4°. — Recueil des actes de Louis IV, roi de France, p.p. Ph. Lauer, 1914, in-4°. — Catalogue des actes d'Henri Ier, p.p. L. Sochnée, 1907, in-8°. — Recueil des actes de Philippe Ier, p.p. M. Prou, 1907-1908, in-4°. — Louis VI le Gros, Annales de sa vie et de son règne, A. Luchaire, 1890, in-4°. — Regesta regni Hierosolymitani, p.p.

R. Röhricht, 1893, in-8°.— España Sagrada, p.p. Florez, Risco et l'Académie d'histoire de Madrid, 1786-1866, 51 vol. in-4°. — Viaje literario à las iglesias de España, p.p. J. Villanueva, 1803-1852, 22 vol. in-8°.— Colección de documentos inéditos de la corona de Aragon, p.p. Bofarull, Barcelona, 40 vol. in-8°, 1847-76. — Marca hispanica sive limes hispanicus, d'après P. de Marca, p.p. E. Baluze, 1688, in-f°.— Schott, Hispaniae illustratae scriptores, Francfort, 1604, 4 vol. in-4°. — Colección de documentos inéditos para la historia de Navarra, tome Ier, Pamplona, 1900 (p.p. Mariano Arigita y Lasa). — Diccionario de antigüedades del reino de Navarra, p.p. J. Yanguas y Miranda, Pamplona, 1840, 3 vol.in-4°; Adiciones al Diccionario, 1843, in-4°. — Colección de fueros municipales y cartas pueblas, in-4°, Madrid, 1847, p.p. D. Muñoz y Romero ; Catalogo de fueros y cartas pueblas de España, in-4°, 1852. — El fuero de Logroño, p.p. N. Hergueta (*B.r.A.h.*, 4, 325 et sq.). — Cortes y usages de Barcelona en 1064, textos ineditos, p.p. F. Fita (*Ibid.*), XVII, 385-389.— Dubarat, Documents historiques relatifs à N. D. de Sarrance (*Etudes hist. liturg. du diocèse de Bayonne*, XI (1892), 36). — L. de Mas-Latrie, *Recueil de traités de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen Age*, 1866, in-4°.

Documents ecclésiastiques.

Labbe et Cossart, Sacrosancta concilia, Paris, 1671-72, 18 vol. in-f°.— Mansi, Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio, Florence-Venise, 1757-1798, 31 vol. in-f°.— Jaffé, Regesta pontificum romanorum ad annum 1198, 2e éd. p.p. Kaltenbrünner, Ewald, Löwenfeld, Berlin 1885-88, 2 vol. in-4°. — Gerberti papae epistolae (Duchesne, tome II).—Alexandri II epistolae (*R. H. Fr.*, XIV, 531 et sq.).—Migne, *P. L.* (XLVI, 1279 et sq.). — Gregorii VII epistolae (Jaffé, *Ba rer. germ.*, tome II. Monumenta Gregoriana). — Urbani II epistolae (*B. H. Fr.*, XIV 688-762).— Paschalis II epistolae (*ibid.*, XV, 16-63 ; Migne, *P.L.*, LXIII, 31-148).— Bullaire de Calixte II, p.p. U. Robert, 2 vol. in-8°, 1891. — Urbani II papae sermones (Migne, *P.L.*, CLI, 561-582). — Ives de Chartres, Epistolae (*R. H. Fr.*, XV, 62 et sq.; Migne, *P.L.*, CLXII).

CARTULAIRES D'ORIGINE FRANÇAISE

Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, p.p. A. Bernard et Al. Bruel, 6 vol. in-4°, 1876-1904. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin, éd. A. Guérard, 1841, in-4°.—Complément au cartulaire de Saint-Vaast, p.p. A. Guesnon (*Bull. hist. Com. tr. h.*, 1896, 251). — Cartulaire général de Paris, p.p. R. de Lasteyrie, tome Ier, 1887, in-4°. — Cartulaire de Notre-Dame de Paris, p.p. A. Guérard, 1850, 4 vol. in-1°. —Cartulaire du prieuré N.D. de Longpont, p.p. Marion, 1880, in-8°.—Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise, p.p. J. Depoin, 1895-1896, 2 vol. in-8°. — Cartulaire de N. D. de Chartres, p.p. Lépinois et Merlet, 1862-7, 3 vol. in-4°. — Cartulaire de Saint-Père de Chartres, p.p. A. Guérard, 1840, 2 vol. in-4° ; Migne, *P. L.*,

CLV. — De Romanet, Cartulaire du Perche, Mortagne, 1900-02, in-8°. — Cartulaire de Saint-Denis de Nogent au Perche (*Bibl. Nat. mss. coll. Duchesne*, XX); *Arch. départ. d'Eure-et-Loir*, H. 2601. — Cartulaire de l'abbaye de Tiron (au Perche) (*Arch. dép. Eure-et-Loir*, H, 1374-1375). — Cartulaire de Notre-Dame de la Trappe, p.p. de Charencey, Alençon, 1889, in-8°. — Cartulaire de Saint-Benoît-sur-Loire, p.p. M. Prou et J. Vidier, 1900-04, in-8°. — Cartulaire de la Trinité de Vendôme, p.p. Métais, 1893-1897, 1 vol. in-8°. — Cartulaire de Marmoutiers pour le Dunois, p.p. E. Mabille, 1874, in-4°. — Cartulaire de la Sainte-Trinité-du-Mont, p.p. A. Guérard et Deville (en annexe au cartulaire de Saint-Bertin). — Antiquus cartularius ecclesiae Baiocensis, p. p. V. Bourrienne, Rouen, in-4°, 1902. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Evroult (extraits), p.p. L. Delisle (tome V de l'*Hist. Eccl. d'Orderic Vital*) : *Mss. latins* n° 11056 *de la Bibl. Nat.*). — Cartulaire de l'abbaye Saint-Martin de Seez (*Mss. de la Bibl. Municipale d'Alençon*, n° 190, 313 f°). — Cartulaire de l'abbaye de Silly-en-Gouffern (*Mss. latins Bibl. Nat.*, n°s 11059, f°s 24-44). — Cartulaire de l'abbaye de Savigny (mss. 177 f°s, *Arch. dép. Manche*, série H). — Desroches, Analyse du cartulaire de Savigny, *Mém. Soc. Antiq. Norm.*, 2e s. X (1853), 252-278. — Cartulaire de l'abbaye de Montmorel, p.p. Dubosc, Saint-Lô, 1878, in-4°. — Cartulaire de la Luzerne, p.p. Dubosc, Saint-Lô, 1878, in-8°. — Cartulaire de l'abbaye du Mont Saint-Michel (*Mss. bibl. municip. d'Avranches*, n° 210, in-f°.). — Cartulaire de Montiéramey, p.p. Lalore, 1891, in-8°. — Cartulaire Saint-Etienne de Châlons-sur-Marne, p.p. Pélicier, 1897, in-8°. — Archives administratives de Reims, p.p. Varin, 1839-48, 5 vol. in-4°. — Cartulaire de l'abbaye Saint-Aubin d'Angers, p.p. B. de Broussillon, Angers, in-8°, 1896-99. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Calais, p.p. Froger, Mamers, 1888, in-8°. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent-du-Mans, p.p. Charles et d'Elbenne, 1866, in-8°. — Cartulaire du prieuré Saint-Victeur au Mans, p. p. P. de Farcy et B. de Broussillon, 1895, in-8°. — Cartularium ecclesiae Cenomanensis, Liber Albus, 1869, 2 vol. in-4°. — La Pancarte ou Livre noir de Saint-Martin-de-Tours, p.p. A. Mabille, 1866, in-8°. — Cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé, p.p. L. Maître et P. de Berthou, 1896, in-8°. — Cartulaire de l'abbaye de Redon, p.p. A. de Courson, 1863, in-4°. — Cartulaire de Brioude, p.p. A. Doniol, 1863, in-4°. — Cartulaire de Sauxillanges, p.p. A. Doniol, 1864, in-4°. — Cartulaire de Beaulieu, p.p. M. Deloche, 1859, in-4°. — Cartulaire de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers, p.p. L. Rédet (*Arch. hist. Poitou*, III, 1874, in-8°). — Cartulaire de Saint-Hilaire de Poitiers, p.p. L. Rédet (*Mém. Soc. Ant. Ouest*, XIV; XV, 1847-52). — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Maixent, p.p. A. Richard (*Arch. hist. Poitou*, XVI-XVII, 1886). — Cartulaire de l'abbaye de Talmond, p.p. la Boutetière (*Mém. Soc. Antiq. Ouest*, XXXVI, 1872). — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angely, p.p. G. Musset (*Arch. h. Saintonge*, XXX, 1901). — Cartulaire de l'abbaye Saint-Etienne de Baignes, p.p. Cholet 1868, in-8°. — Cartulaire de l'église cathédrale d'Angoulême, p.p. Nanglard, 1900, in-8°. — Cartulaire de Sainte-Croix de Bordeaux, p.p. A. Ducaunès-Duval, 1892, in-4° (*Arch. hist. Gironde*, XXVII). — Cartulaire en forme de rouleau con-

cernant les prieurés de la Sauve en Espagne (*Arch. Dép. Gironde*, série H).— Documents extraits du Cartulaire de la Sauve concernant le prieuré d'Ejéa en Aragon (*Actes Acad. de Bordeaux*, 1839, p. 313-339).— Grand et petit cartulaire de l'abbaye de la Sauve (*Mss. Bibl. municip. Bordeaux*, n° 769, 2 vol. in-f°.). — Cartulaire de Saint-Pierre de la Réole, p.p. Grellet-Balguerie, 1863, in-4° (*Arch hist. Gironde*, V, 99-186). — Cartulaire du chapitre Sainte-Marie d'Auch, p.p. Laplagne-Barris, 1899, 2 vol. in-8° (*Arch. hist. Gascogne*, 2e s., III et IV). — Cartulaire du prieuré de Saint-Mont, p.p. Jaurgain et Maumus, 1904, in-8°. — Cartulaire de Sainte-Foy de Morlaas, p.p. L. Cadier, Pau, 1884, in-8°. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean de Sorde, p.p. P. Raymond, Pau, 1873, in-8°. — Cartulaire de l'abbaye de Conques-en-Rouergue, p.p. G. Desjardins, Paris, 1879, in-8°.— Cartulaire de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, p.p. A. Guérard, Marion, L. Delisle, 1837, 2 vol. in-4°. — Cartulaire de Saint-Ruf de Valence, p.p. U. Chevalier, 1891, in-8°.— Régestes Dauphinois, p.p. U. Chevalier, 1913, 2 vol. gr. in-4°.— Cartulaire du chapitre Saint-Maurice de Vienne, p.p. U. Chevalier, 1891, in-8°.— Cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne, 1869, in-8°. — Cartulaire de Saint-Vallier, p.p. A. Caise, 1870, in-12. — Cartulaire Lyonnais, p.p. C. Guigue, 1885-93, 2 vol. in-4°. — Cartulaire de Savigny et d'Ainay, p.p. A. Bernard, 1853, 2 vol. in-4°. — Cartulaire de l'église d'Autun, p.p. A. de Charmasse, 1900, in-4°. — Cartulaire général de l'Yonne, p.p. Quantin, 1854-60, 2 vol. in-4°. — Cartulaire de l'abbaye de Gorze, p.p. A. d'Herbomez, 1898-99-1901, in-8°. — Cartulaire du Saint-Sépulcre, éd. E. de Rozière (Migne, *P. L.*, CLV, 369-1292). — Delaborde : *Chartes de Terre Sainte, provenant de l'abbaye de Josaphat*, Paris, 1880, in-8°.

CARTULAIRES D'ORIGINE ESPAGNOLE

Nombreuses chartes publiées dans l'*España Sagrada* ; le *Viaje literario* ; le *Boletin de la Academia de la historia* ; les recueils généraux cités ci-dessus. — De plus : Recueil de chartes de l'abbaye de Silos, p. p. dom Ferotin, Paris, 1897, in-4°. — Cartulario de Sta Maria la Real de Fitero, p.p. Arigita, Pemplona, 1900, in-4°. — El archivo de la catedral de Jaca, analysé par Ricardo de Arco (*Bol. r. Ac. hist.*, LXV, 47-99). — Cartulario de San Salvador de Leire, analyse p. p. Magallon (*Ibid.*, XXXII, 257-260).

Chroniques.

A. — CHRONIQUES UNIVERSELLES

Orderic Vital, Historia Ecclesiastica, p. p. Le Prévost et L. Delisle, 5 vol. in-8°, 1838-55. — Sigebert de Gembloux, Chronographie (*Mon. Germ. Hist.*, VI, 300-314). — Hugues de Flavigny, Chronique (*M. G. H.*, VIII, 288-502 ; Migne (*P. L.*, XIX, 21-404 ; *R. H. Fr.*, XI, XIII). — Hugues de Fleury, *Liber modernorum Francorum regum* (*M. G. H.*, IX, 349-364) ; Migne, *P. L.* (LXIII, 821-864 ; *R. H. Fr.*, XII, 792). — *Historia regum Francorum mo-*

nasterii S. Dionysii (*M. G. H.*, IX, 395-406 ; Migne (LXIII, 911-940). — Hugues de Saint-Victor, Chronica (*M. G. H.*, XXIV, 88 ; *R. H. Fr.*, XIV, 16). — Richard le Poitevin, Chronique universelle, éd. E. Berger (*Bibl. Ec. Rome*, fascic. 6). — Robert du Mont (de Torigni), Chronique, éd. L. Delisle, 1872-73, 2 vol. in-8° ; et A. Howlett (Collection Maître des Rôles, Chroniques des règnes d'Etienne, Henri II, etc., tome IV, 1889, in-8°).

CHRONIQUES, ANNALES ET BIOGRAPHIES RELATIVES A LA FRANCE

Grégoire de Tours, Historia Francorum., éd. Omont et Collon, 1887-1991, 2 vol. in-8°. — Eginhard, *Vita Karoli* (coll. Guizot, III ; *R. H. Fr.*, V-88 ; M. G. H., II, 443 ; Migne, *P. L.*, XCVII ; Waitz, 1883). — Annales (Einhardi) (*A. H. Fr.*, V et VI ; *M. G. H.*, II, 121-218). — L'Astronome, Vita Hludovici Pii (*R. H. Fr.*, VI, 86 ; *M. G. H.*, II, 604) — Annales Bertiniani (*M. H. Fr.*, VI-VIII ; *M. G. H.*, I, 423-515 ; II, 193 ; Migne, *P. L.*, CXV, CXXV). — Gesta episcoporum Virdunensium (*R. H. Fr.*, XI, 251). — Flodoard, *Historia ecclesiae Remensis libri IV* (Migne, *P. L.*, CXXXV, 27-406 ; *M. G. H.*, éd. Waitz, X, 191, 409-599). — *Annales* (919-966) (*R. H. Fr.*, VIII, 156 ; *M. G. H.*, III, 368-407), éd. Lauer, 1906, in-8°. — Lettres de Gerbert, éd. par Havet, 1889, in-8°. — Richer, *Historiarum libri* IV (888-995) (*M. G. H.*, III, 561-691 ; Migne, *P. L.*, CXXXVIII, éd. Guadet, 1845, 2 vol. in-8°). — Raoul Glaber, *Historiarum libri* V, éd. Prou, 1885, in-8°. — Adémar de Chabannes, Chronique, éd. Chavanon, 1897, in-8°. — Aimoin [± 1008] Historia Francorum. (*R. H. Fr.*, III ; XI, XII ; Migne, *P. L.*, CXXXIX. — *Annales et Chronicon Montis Sancti Michaelis*, p. p. L. Delisle (à la suite de l'édition de Robert de Torigni, II, 214-235). — Chronica S^ti Stephani Cadomensis (Duchesne, *Normann. Scriptores*, p. 1015-1021). — Jean de Bayeux ou d'Avranches, Chronique (Migne, *P. L.*, CXLVII, 9-6). — Chroniques des comtes d'Anjou, éd. Marchegay et Salmon, 1856, in-8°. — Chroniques des églises d'Anjou, éd. Marchegay et Mabille, 1869, in-8°. — Recueil d'Annales Angevines et Vendômoises, éd. Halphen, 1903, in-8°. — Hugues de Clères, De majoratu et Senescalcia Franciae, comitibus Andegavensibus collatis (*Chroniques*, éd. Marchegay-Salmon, 387 ; Migne, *P. L.*, CLXIII, 133 ; *R. H. Fr.*, XII, 492). — Recueil des Chroniques de Touraine, éd. Salmon, 1854-56, in-8°. — Chronicon Turonense (*R. H. Fr.*, XI, 316, XII, 461 ; *Salmon*, 64-161) — Falcon, *Chronicon Trenorchiense* (1087) (éd. Chifflet, Hist. de Tournus, 3-31 ; *R. H. fr.*, XI, 112-113). — Clarius, *Chronicon S. Petri Senonensis* (Dachery, *Spicilège*, III, 463-486 ; *R. H. Fr.*, XI, 196 ; XII, 279 ; Duru, *Bibl. hist. Yonne*, II, 451-550). — Chronicon S. Maxentii Pictaviensis (*Bibl. Nova mss.*, p. p. Labbe, II, 190-221 ; éd. Marchegay-Mabille, *Chr. égl. Anjou*, p. 351-433). — Historia pontificum et comitum Engolismensium (dans *Labbe*, II, 249-262 ; *R. H. Fr.*, X, XI, XII). — Notitia de fundatione monasterii Silvae Majoris (Mabillon, *Acta*, VI^1, 868, *R. H. Fr.*, XIV, 45-46). — Historia abbatiae Condomiensis (Dachery, *Spicilège*, XIII). — Genealogia comitum Guasconiae (*R. H. Fr.*, XII, 386). — Vita B. Gerardi, abbatis Silvae Majoris (*Acta SS. O. S. B.*, VII^2, 866-892 ; *Bolland.*, avril (414-423). — (Ber-

nard), Liber de miraculis S^tae Fidis, éd. Bouillet, 1897. — Annales S. Victoris Massiliensis (Labbe, *N. B. Mss.*, I, 339-341). — Chronique de Saint-Sauveur de Marseille (*Esp. Sagr.*, XXXVIII, 346). — S. Antonii heremitae Viennam in Francia translatio (*Acta Sanct.* janv., II, 151-156). — Laurent (de Liége), Gesta episcoporum Virdunensium (1048-1144) (Dachery, *Spicil.*, II, 211 ; *Migne*, CCIV, 919-993. — *M. G. H.*, X, 486-525). — Lambert d'Ardres, Gesta comitum Ghisnensium (*M. G. H.*, XXV, 559-642 ; *R. H. Fr.*, XI, XIII ; éd. Godefroy de Méniglaise, 1855, in-8°). — Chronicon Milligemense (Dachery, *Spicil.*, II, 769-779 ; Migne, *P. L.*, CLXVI, 513 ; *M. G. H.*, IX, 407-417). — Flandria generosa (*R. H. Fr.*, X, XIII ; *M. G. H.*, IX, 313-334). — Martenne, *Thes. An.*, III, 377-440). — Genealogiae comitum Flandriae (*M. G. H.*, IX, 302-336 ; *R. H. Fr.*, XIV, 520-22 ; Migne, CCIX, 929-990). — Gislebert de Mons, Chronicon Hanoniense (*M. G. H.*, XIII, 563, XXI, 490-601). — Genealogiae ex chronicis Hainoniensibus (*R. H. Fr.*, XI, 375). — Anselme de Gembloux, Chronique (Migne, *P. L.*, CLX, 239 ; *R. H. Fr.*, XIII, 270). — Suger, *Œuvres*, éd. Lecoy de la Marche, 1867, in-8°. — *Vita Ludovici regis*, in-8°, éd. A. Molinier, 1887. — Galbert de Bruges, *De multro, traditione et occisione gloriosi Caroli, comitis Flandrensis*, éd. Pirenne, in-8°, 1891. — Gautier de Thérouanne, Vita Caroli, boni comitis Flandriae (Migne, *P. L.*, CLXVI, 901 ; *R. H. Fr.*, XIII, 334 et sq. ; *M. G. H.*, XII, 537-561). — Guibert de Nogent, Monodiarum libri III (Migne, CLVI ; coll. Guizot, IX, X). — Geoffroi de Vigeois, Chronicon (éd. Labbe, *B. N. Mss.*, II, 297-342 ; *R. H. Fr.*, X, XI, XII). — Aubri de Trois Fontaines, Chronicon (*B. H. Fr.*, X, XI, XIII ; *M. G. H.*, XXIII, 674-950).

CHRONIQUES NORMANDES ET ANGLO-NORMANDES

Guillaume de Jumièges, *Historia Normannorum* (Migne, *P. L.* CXLIX, 779-910 ; *R. H. Fr.*, X-XII). — Guillaume de Poitiers, *Gesta Guillelmi ducis* (Migne, CXLIX, 1216-76 ; *R. H. Fr.*, XI, 57). — Gui de Ponthieu, *De Hastingæ praelio* (p. p. F. Michel, *Chroniques anglo-norm.*, 1840, I, 38). — Wace, *Roman de Rou*, éd. Pluquet, Rouen, 1827-29, 3 vol. in-8° ; Andresen, Heilbronn, 1877-92, 2 vol. in-8°. — Benoit de Sainte-Maure, *Histoire des ducs de Normandie*, éd. F. Michel, 1836-44, 3 vol. in-4°. — Guillaume de Malmesbury, *De Gestis regum Anglorum libri* V, éd. Stubbs, 1887-89, 2 vol. in-8°. — Henri de Huntingdon, *Historia Anglorum*, éd. Arnold, 1879, in-8°.

CHRONIQUES D'ORIGINE ESPAGNOLE

(Hélias) *S. Raimundi, Rotensis et Balbastrensis episcopi Vita* (*Acta Sanct.*, juin, IV, 127-135 ; Villanueva, *Viaje*, XV, 314-321). — Chronicon Barcinonense (Dachery, *Sp.*, III, 140-142 ; Florez, *Esp. Sagr.*, XXVII, 323, 328, 339). — Annales Barcinonenses (*M. G. H.*, XIX, 501). — Narratio de Barcinone capta (986) (*Marca Hisp.*, 932 ; *R. H. Fr.*, IX, 1-2). — Chronicon Rivipullense (Villanueva, *Viaje*, V, 241-331). — Chronicon Rotense (Villanueva, XV, 329-331). — Chronicon Dertusense I et II (Villanueva, V, 233-236-240). — Gesta comitum Barcinonensium ac regum Aragoniae (*Marca hisp.*, éd.

Baluze, 539-580; *R. H. Fr.*, IX, 68; XI, 289; XII, 375; *Esp. Sagr.*, XLV (69-272). — Fragments inédits des *Gesta comitum Barcinonensium*, etc., p. p. Barrau Dihigo (*Rev. Hisp.*, IX, 472-483). — Chronique d'Alaon (*Esp. Sagr.*, XLVI, 324). — Excerpta ex martyrologio Celsonensi (Villanueva, IX, 231). — Necrologium ex breviario ecclesiae Rotensis (*Esp. Sagr.*, XLVI, 339 et sq.). — Excerpta e necrologio ecclesiae Gerundensis (Villanueva, XII, 288). — Necrologio del monasterio de San Victorian (*Esp. Sagr.*, XLVIII, 274 et sq.). — Chronique de San Juan de la Peña (éd. D. Jimenez de Embun, Zaragoza, 1876, in-8°). — Monachi Silensis Chronicon (*Esp. Sagr.*, XVII, 256-323). — Chronicon de Cardeña (*Esp. Sagr.*, XXIII, 371 et sq.). — Chronicon Burgense (*Esp. Sagr.*, XXIII, 308 et sq.). — Chronicon Iriense (*Esp. Sagr.*, XX). — Historia Compostellana, sive de rebus gestis D. Didaci Gelmirez (*Esp. Sagr.*, XX, 1 à 598). — Chronicon Compostellanum (*Esp. Sagr.*, XXIII, 326-329). — Annales Compostellani (*ibid.*, 318-320). — Annales Complutenses (*ibid.*, 311-315). — Chronicon Complutense (*ibid.*, 316-320). — Annales Toledanos, I et II (*ibid.*, 382 et sq.). — Chronicon Lusitanum (*Esp. Sagr.*, XIX, 415-432). — Chronicon Conimbricense (*Esp. Sagr.*, XXIII, 330-336). — Cronica inedita de Avila, p. p. M. de Foronda y Aguilera (*Bol. r. A. h.*, LXIII, 110). — Chronique latine de Pelage (évêque d'Oviedo) (*Esp. Sagr.*, XIV, 472-480). — *Gesta Roderici Campidocti*, éd. Risco (1792, in-4°); Bonilla y San Matin (*B. r. Ac. h.*, LIX, 161-267); Fouché-Delbosc (*Rev. Hisp.*, XXI, 1909). — Chronica Aldefonsi imperatoris (*Esp. Sagr.*, XXI, 320 et sq.). — Chronique inédite des rois de Castille (XIe-XIIIe s.), éd. G. Cirot (*Bull. Hisp.*, XIV, XV). — Roderici Toletani, De rebus Hispaniae libri IX (*Hisp. illustr.*, p.p. Schott, II, 26-148). — Lucas Tudensis, Chronicon (*ibid.*, IV, 1-116).

CHRONIQUES D'ORIGINE ITALIENNE ALLEMANDE, SLAVE

Gaufredus, Malaterra, Historia Sicula (*Muratori, Script.*, V, 547, 603; Migne, *P. L.*, CXLIX, 1093-1210). — Guillaume d'Apulie, De rebus Normannorum in Sicilia, Apulia et Calabria gestis (*Muratori*, V, 253-278: Migne, CXLIX, 1027-1082; *M. G. H.*, éd. Wilmanns, IX, 239-298). — Amé (moine du Mont-Cassin), L'Ystoire de li Norman (éd. Champollion, 1835, in-8° ; Delarc, 1892, in-8°). — Benzo (d'Albe), Panégyrique d'Henri IV et lettres (*M. G. H.*, XI, 591-597). — Chronicon Pisanum (*Italia Sacra*, X, 151). — Lorenzo de Verone, de Bello Balearico (Migne, *P. L.*, CLII, 524). — Caffaro, Annales Genuenses (*Muratori, Script.*, VI, 247-610). — Chronique du Mont Cassin (*M. G. H.*, VII, 786). — Widukind, Rerum gestarum Saxonicarum libri III (*M. G. H.*, III, 416-467; Migne, *P. L.*, CXXXVII). — Thietmar de Merseburg, Chronique (Migne *P. L.*, CXXXIX ; *M. G. H.*, III, 733-871). — Helmold, Chronicon Slavorum (*M. G. H.*, XXI, 1-10). — Annales Altahenses (*M. G. H.*, XX, 815). — Otton de Freisingen, Gesta Friderici I (*M. G. H.*, XX, 83-347). — Ekkehard, Chronique universelle (éd. Waitz, *M. G. H.*, VI et sq.). — Hroswitha, Acta S. Pelagii (*Acta Sanct.*, juin, V, 209). — Chronique de Nestor, éd. L. Léger, 1884, in-8°.

HISTORIENS OCCIDENTAUX DES CROISADES

Inventaire critique des lettres historiques des Croisades, éd. P. Riant (*Arch. Or. Lat.*, 1881, I, 1-224). — Michaud, *Bibliothèque historique des Croisades*, 1829, 4 vol. in-8°. — Die Kreuzzugsbriefe aus den Jahren 1088-1100, Innsbruck, 1901, in-8° (éd. Hagenmeyer) — Anselme de Ribemont, Epistola (Migne, *P. L.*, CLV-455 ; Riant, *Rev. Or. Lat.*, VI, 331-5). — Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum (*H. Occ. Cr.*, III, 9-117 ; éd. Hagenmeyer, Heidelberg, 1890, in-8°). — Pierre Tudebodus, Historia de Hierosolymitano itinere, et Tudebodus continuatus (Historia de via Hierosolymis) (*H. Occ. Cr.*, III, 169-229 ; Migne, *P. L.*, CLV, 757).— Raimond d'Aiguille, Historia Francorum qui ceperunt Jerusalem (*H. Occ. Cr.*, III, 235-309 ; Migne *P. L.*, CLV, 591-668). — Foucher de Chartres, Gesta Francorum Jerusalem expugnantium (*H. Occ. Cr.*, III, 311-385 ; Migne, *P. L.*, 825-940). — Raoul de Caen Gesta Tancredi (Martenne, *Th. Anecd.*, III, 111, 210 ; Migne, *P. L.*, CLV, 491-210 ; *H. Occ. Cr.*, III, 587-601).— Albert d'Aix, Liber christianae expeditionis, etc. (Migne, *P. L.*, CLXVI, 389-716 ; *H. Occ. Cr.*, IV, 265-713). — Robert de Reims ou le Moine, Hierosolymitana expeditio (Migne, *P. L.*, CLV, 669-758 ; *H. Occ. Cr.*, III, 717-882). — Baudri de Bourgueil, Historia Hierosolymitana (Migne, *P. L.*, CLXVI, 1057-1152 ; *H. Occ. Cr.*, IV, 1-111). — Guibert de Nogent, Gesta Dei per Francos, (Migne, *P. L.*, CLVI, 679-838 ; *H. Occ. Cr.*, IV, 115-263). — Gilo et Fulco, Historia gestorum viæ nostri temporis Hierosolimitanae (Migne, *P. L.*, CLV, 943-994 ; *H. Occ. Cr.*, V, 691-800). — Ekkehardus, Hierosolymita (Martenne, *Amp. Coll.*, V, 511-535 ; *M. G. H.*, VI, 265-261 ; Migne, *P. L.*, CLIV, 1059-1062). — Passio Thiemonis, Salzburgensis episcopi (*M. G. H.*, XV, 1237 ; *H. Occ. Cr.*, V, 203-206). — Gualterus cancellarius, Bella Antiochena (Migne, *P. L.*, CLV, 995-1038) ; *H. Occ. Cr.*, V, 81-132, éd. Riant) — Caffaro, Liberatio Orientis (éd. Riant, *H. Occ. Cr.*, V, 59). — Odon de Deuil, De Ludovici VII profectione in Orientem (Migne, CLXXXV, 1205-1215 ; *M. G. H.*, XXVI, 60-73 ; *R. H. Fr.*, XII, 91-94).— Guillaume de Tyr, Historia Hierosolymitana (*H. Occ. Cr.*, I et II ; Migne, CCI, 209-892). — *Itinerarium peregrinorum et gesta Ricardi regis*, éd. Stubbs, 1864, in-8°. — Marino Sanuto, Liber secretorum fidelium Crucis (Bongars, *Gesta Dei per Francos*, 1611, in-fol. II, 1 à 281).

CHRONIQUES ARABES, ARMÉNIENNES, BYZANTINES

Anne Commène, Alexiade (Migne, *Patr. Graeca*, CXXXI ; *Hist. Grecs Cr.*, éd. Miller, I (1875), 1-204).—Mathieu d'Edesse, Chronique (éd. Dulaurier, *Doc. Arméni.*, I, 1-150). — Asolik, Histoire universelle, trad. Macler (Paris, 1897, *Publ. Ec. L. Or.*). —Ibn-el-Alhir, Histoire des atabeks de Mossoul, et Chronique dite Kamel Altevaryk (*H. Or. Cr.*, II[1], 1-180 ; II[2], 1-375, I, 189-744).—Modjer-ed-Din, *Histoire de Jérusalem et d'Hébron*, éd. Sauvaire, 1876, in-8°. — Kemal-ed-Din, Crème de l'histoire d'Alep (*H. Or. Cr.*, III, 577-690 ; trad. complète excellente par Blochet, *Rev. Or. Latin*, III, IV, V) ; Dict^e biogr. d'Alep (*H. Or. Cr.*, III, 695-732). — Ousama-

ibn-Mounkidh, *Autobiographie*, trad. H. Derenbourg (*Rev. Or. Latin*, II, 327-565).— Ibn-el-Althir, *Annales du Moghreb et de l'Espagne*, trad. E. Fagnan, Alger, 1901, in-8°. — Abd-el-Wahid Merrakechi, *Histoire des Almohades*, trad. Fagnan, Alger, in-8°, 1893.— Abd-el-Halim Roud-el-Kartas, *Histoire des Souverains du Moghreb*, trad. Beaumier, Paris, 1860, in-8°. — Abou-Zakaria, *Chronique*, trad. Masqueray, Alger, 1879, in-8°. — Abu-Zacaria-ibn-el-Awan, *Histoire des rois de Tlemcen*, trad. Bel, 1903, in-8°. — Ibn-Adhari, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. M. Dozy, Leyde, 1848-52, 2 vol. in-8° ; trad. Fernández y González, 1860, in-8°. — Al Bayano Moghrib, *Hist. de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. E. Fagnan, 1901-1904, 2 vol. in-8°. — Al. Makari, *History of the Mohammedan dynasties in Spain*, trad. Gayangos, Londres, 1840-43, 2 vol. in-4°.— Kitab-el-Istiqçar (extraits sur l'Afrique septentrionale au XIIe siècle), trad. Fagnan (*Rec. Soc. Arch. Constantine*, XXXIII (1900), 1 et sq.). — Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique*, trad. de Slane, Paris, 1852 et sq., 4 vol. in-8°. — Ibn-Kallikan's, *Biographical Dictionary*, Paris, 1843-71, 1 vol. in-8°. — M. Casiri, *Bibliotheca Arabico-Hispana*, continuée par Codera et autres, Madrid, 1760-1910 (Dict^e biogr. d'Assila ; d'Aben-Alabbar ; Historia virorum doctorum Andalusiae d'Aben-Alfaradhi ; Tecmila d'Aben-Alabbar ; etc.).

DESCRIPTIONS GÉOGRAPHIQUES, ITINÉRAIRES, RELATIONS DE VOYAGES

A. *Arabes*.— Goeje (de), *Bibliotheca geographorum arabicorum*, Leyde, 1863-93, 7 vol. in-8°.— Livre des Climats, par Abu-Yshak El Faron (Istakairi) (*Bibl^a Geogr. Arab.*, éd. Goeje, V^2). — Ibn-Khordabeh, *Traité de Géogr. de l'Asie*, trad. Defrémery (*J. Asiat.*, VIe série, V-VII). — Chems-ed-Din-Mohammed Dimeckhi, *Cosmographie*, trad. fr. Copenhague, 1874, in-8°. — *Sefer Namch, relation de voyage de Nassiri Khosren*, trad. Schefer, 1881, in-8°.— Kalili-ben-Schahin Djaheri, Syria descripta, trad. Rosenmüller, Leipzig, 1828, in-8°. — Abou-Obéid-El Bekri, Description de l'Afrique septentrionale, trad. de Slane (*Journ. As.*, 5e série, XII-XIII, 1858-59). — Edrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. Dozy et de Goeje, Leyde, 1866, in-8°. — Edrisi, *Géographie*, trad. A. Jaubert, Paris, 1836-40, 2 vol. in-4°. — Edrisi, la Geografia de España, trad. Saavedra (*Bol. Soc. Geogr. Madrid*, X, XIV, XVIII). — Aboulféda, *Géographie*, trad. Reinaud et St. Guyard, Paris, 1837-1883, 3 vol. in-4°.— Ibn-Djobaïr, *Voyages*, éd. Wright, Leyde, 1852, in-8° ; trad. ital. Schiaparelli, Roma, 1906, in-8° (extraits *H. Or. Cr.*, III, 443-456). — Yakout's, *Geographisches Wörterbuch*, éd. Wüstenfeld, Leipzig, 1866-70, 6 vol. in-8°. — Ibn-Batutah, *Voyages*, trad. Defrémery et Sanguinetti, Paris, 1853-9, 4 vol. in-8°. — Léon l'Africain, Description de l'Afrique, éd. Ch. Schefer (*Coll. des voyages*), 1896-1898, 3 vol. in-8°. — **B**. *Juifs*.— Benjamin de Tudela, *Itinéraire*, trad. de Constantin l'Empereur, 1633, Leyde ; trad. Baratier, Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12 ; éd. Asher, Londres, 1840, in-8° ; Grünhut et Adler, Francfort, 1903-04, in-8°. — **C**. *Itinéraires*. — Itinéraires à Jérusalem et descriptions de la Terre Sainte en français,

p. p. Michelant et G. Raynaud, Genève, 1882, in-8°. — T. Tobler, *Descriptiones Terrae Sanctae* (VIII-XIIe s.), 1874, in-8°. — Tobler et A. Molinier, *Itinera latina bellis sacris anteriora*, Genève, 1877-80, in-8°. — Fretellus, Tractatus de distantiis locorum Terrae Sanctae (Migne, *P. L.*, CLV, 1038-1054). — Saevullus, Relatio de peregrinatione sua in Hierosolymam et Terram sanctam (1102-1103) : d'Avezac, *Rec. de Voyages*, IV, 833-854 (1859). — Belardo d'Ascoli, Relatio Terrae sanctae (1112-1120), éd. Neumann (*Arch. Or. Lat.*, I, 225-229). — Jacques de Vérone, Liber peregrinationum, éd. M. Röhricht (*Rev. Or. Lat.*, III, 155-302). — Ludolph de Sudheim, De itinere Terrae Sanctae, éd. Neumann (*Arch. Or. Lat.*, II, 305 et sq.). — Jean de Würzbourg, Descriptio Terrae Sanctae (Migne, *P. L.*, CLV, 1056 et sq.). — Ricoldo di Monte Croce, Peregrinatio, éd. Laurent (*De quatuor peregrinis medii aevi*, Leipzig, 1873, p. 101-141). — La Devise des chemins de Babiloine, éd. Ch. Schefer (*Arch. Or. Lat.*, II, 1884, p. 89-102). — Périples de Syrie et d'Arménie, éd. F.-C. Rey (*ibid.*, II, 330 et sq.). — Discours du voyage d'Oultremer, par Germain, évêque de Chalon, éd. Ch. Schefer (*Rev. Or. Lat.*, III, 303 et sq.). — *Le saint voyage de Jérusalem par le s. d'Anglure*, in-12, 1851 : n. éd. p. Bonnardot et A. Longnon, 1878. — *Le voyage d'Oultremer par le s. de Caumont*, éd. Lagrange, 1858, in-8°. — **D** *Géographes Occidentaux*, Adam de Brême, *Description de l'Europe septentrionale* (éd. Lappenberg, *M. G. H.*, VII, 267-280 ; Migne, *P. L.*, CLXVI, 433-452). — Descriptio regionum ad septentrionalem plagam Danubii (dans Zeuss, *Die Deutschen und ihre Nachbarstamme*, 600-645). — Honorius d'Augsbourg, dit d'Autun, Imago mundi (Migne, *P.L.*, CLXXII, 115-188). — G. Bouvier, dit Berry, *Le Livre de la description des pays*, éd. T. Hamy, 1908, in-4°. — Itinéraire de Bruges et autres (*ibid.* à la suite du texte précédent) — **E** *Géographes anciens*. Pline, Histoire Naturelle, éd. Panckouke, 1829-40, in-8°. — Tacite, *Germanie*, éd. Golzer, 1911, in-12. — Ptolémée, *Géographie*, éd. Didot, 1883, in-8. — Strabon, éd. Didot, — Dübner, 1853, in-8 ; et trad. A. Tardieu, 1867-94, 4 vol. in-18.

REVUES ET OUVRAGES DIVERS

Bibliothèque de l'École des Chartes (1831 et sq.). — Bibliothèque de l'École des Hautes-Études (*Sc. hist. et philol.*) (1869 et sq.). — Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris (1889 et sq.). — *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie* (Heilbronn, 1880 et sq.). — *Le Moyen âge*, Bulletin d'histoire et de philologie (Paris, depuis 1866). — *Revue critique d'histoire et de littérature* (Paris, depuis 1866). — *Revue des Langues romanes* (Montpellier-Paris, depuis 1870). — *Revue de l'Orient Latin* (depuis 1893). — *Romania* (Paris, depuis 1872). — *Romanische Forschungen* (Erlangen, depuis 1881). — *Romanische Studien* (Halle, depuis 1871). — *Zeitschrift für romanische Philologie* (Halle, depuis 1877). — *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* (Oppeln, 1879 et sq.). — *Journal asiatique*, 10 séries (depuis 1830), 10e série (1910). — *Revue historique* (depuis 1876). — *Revue des Questions historiques* (1868 et sq.). — *Revue Africaine* (Alger). — *Revue Hispanique* (New-York et Paris), etc.

Académies. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus. — Academia real de la historia (de Madrid), Boletin (depuis 1878) in-8°, et Memorias, in-1°. — Academia de Buenas-Letras de Barcelona, Boletin (1898 et sq.). — Academia dei Lincei (Florence), etc.

Ouvrages d'histoire littéraire. — Histoire littéraire de la France (par les Bénédictins et l'Acad. des Insc.), 1733 et sq., 31 vol. in-4°. — Fabricius, Bibliotheca latina, Lipsiae, 1733 et sq., 3 vol. in-4°. — G. Paris, *Manuel d'ancien français, Littérature française du Moyen Age*, 1890, in-16; *La Poésie française au Moyen Age*, in-16, 1896; *Esquisse historique de la littérature française au Moyen Age* (1901), Paris, 1913, in-12. — *Mélanges*, éd. Mario Roques, Paris, 1910, 2 vol. in-8°. — K. Voretzsch, *Einführung in das Studium der altfranzösischen Literatur*, Leipzig, 1905, in-8°. — Ph. A. Becker, *Gründriss der altfranzosischen Literatur* (I. *Nationale Heldendichtung*), Heidelberg, 1907, in-8°. — Morf, *Die romanischen Literaturen und sprachen*, Berlin, 1909, in-8°. — H. Suchier, *Geschichte der französischen Literatur*, Leipzig, 1903, in-8°. — *Histoire de la Littérature française sous la direction de Petit de Julleville*, tome Ier, Paris, 1896, in-8°. — J. Bédier, *Histoire des Lettres en France au Moyen Age, les Chansons de geste* (dans Histoire de la Nation française, p. p. Hanotaux), in-8°, 1922. — Grœber, *Uebersicht über die lateinische Literatur im Mittelalter*, 1893, in-8°. — A. Dieudonné, *Hildebert de Lavardin*, Paris, 1898, in-8°. — E. Ernault, *Marbode, évêque de Rennes*, 1890, in-8°. — H. Pasquier, *Baudri de Bourgueil*, 1898, in-8°. — H. Taine, *Histoire de la Littérature anglaise*, 3e éd., 1863, 5 vol. in-18. — L. Gautier, *Les Epopées françaises*, 1877-1891, 2e éd., 4 vol. in-8°. — De la Rue, *Essais historiques sur les bardes et jongleurs Normands*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°. — Nyrop, *Storia dell'epopea francese nel medio evo*, trad. Gorra, Firenze, 1886, in-8°. — P. Rajna, *Le origini dell'epopea francese*, Firenze, 1884, in-8°; idem, *Romania*, XIII, 598-627. — J. Bédier, *Les Légendes Epiques*, Paris, 1908-1912, 4 vol. in-8°, notamment tome III. — F. Lot, Compte rendu critique de l'ouvrage de J. Bédier (*Romania*, XLII, 1913, 596-598). — M. Wilmotte, Une nouvelle théorie sur l'origine des chansons de gestes (*Rev. hist.*, CXX, 1915). — W. Tavernier, *Vorgeschichte des altfranzösisches Rolandsliedes*, 1899, in-8°; Berlin, 1903, in-8°; Neue arbeiten über das Rolandslied (*Z. f. fr. Spr.*, XXVI (1903), 145-163): über seinen Terminus ante quem des altfranzösischen Rolandsliedes (*Philol. und Volkskündliche Arbeiten für K. Volmöller*, p.p. G. Baist, Grober, etc., Erlangen, 1908, 113); — Beiträge zur Rolandsforschung (*Z. f. fr. spr.* XXXVIII-XLI (1911-1913). — G. Baist, Variationen über Rolands, v. 2071-2176 (*Beiträge zur rom. und engl. Philol., Festgabe für W. Förster*, Halle, 1903, p. 213 et sq.). — Laurentius, *Zur Kritik der Ch. de Roland*, Leipzig, 1876, in-8°. — Paksche, *Zur Kritik und Geschichte des französischen Rolandsliedes*, Berlin, 1885, in-8°. — F. E. Mann, *Das Rolandslied als Geschichtquellen*, Leipzig, 1912, in-8°. — P. Horthum, *Die germanischen elemente im altfranzösischen Rolandslieds* (Leer, 1912, in-8°). — G. Paris, nombreux articles et comptes rendus dans *Romania*, au sujet de la *Chanson de Roland*, notamment VII, 411, 435 (Achoparts, Butentrot); XIV, 405 (Turold); X, 304

(St-Michel) ; X, 298, XXI, 121 ; XI, 400-409 (date et patrie de l'auteur), XI, 407 ; XII, 413 (légende du saut Rolland) ; XI, 570 (épitaphe de Roland) ; XV, 151 (Taillefer) ; XI, 483; XIV, 306 (rapports avec le *pseudo Turpin* et le *Carmen de prodicione Guenonis*), XXI, 404-417 (c. r. du livre de Marignan, etc., 418-616, c. r. des *Variationen* de Baist). — G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, 1865, in-8°. — *La Chanson du Pèlerinage de Jérusalem*, 1877, in-8°. — *De Pseudo-Turpino*, Paris, 1865, in-8°. — Stengel, sur la théorie de Paris (*le Carmen Guenonis*), *Zeit. f. rom. Philol.*, VIII, 99. — G. Baist, idem (*Verh des 13e Versamml. d. Philol. im Köln*, 1896, p. 96). — Donger, *Die Baligantsperiode in Rolandsliede*, Marburg, 1879. — A. Angellier, *Etude sur la Chanson de Roland*, 1880, in-8°. — H. Löschhorn, *Zum Normannischen Rolandsliede*, 1873, in-8°.— Grövell, *Die Charateristik der Personem im Rolandsliede*, 1880, in-8°. — Wendt, *Die Oliversage in altfranzösischen Epos*, Kiel, 1904, in-8°. — H. Flaschel, *Die gelehrten Wörter in den Chanson de Roland*, 1882, in-8°. — C. Ph. Hoffl. *France, Franceis und Franc im Rolandsliede*, 1890, in-8°. — E. Ritter, *Olivier et Renier, comtes de Genève*, 1889, in-8°. — L. Gautier, L'idée politique dans les Chansons de Geste (*Rev. Quest. hist.*, XII, 1869). — *L'idée religieuse dans les Chansons de geste*, Paris, 3e éd. 1895, in-8°.— Ch. Magnin, la Chanson de Roland (*Rev. D. Mondes*, 15 juin 1846). — Crescini, L'ultimo verso della canzone di Rolando (*Acad. dei Lincei, Rendiconti*, 1895). — G. Dumesnil, Touroude (*Annales Univ. Grenoble*, XII, 1909, 79-90).— W. Golther, *Das Rolandslied des Pfaffen Konrad*, München, 1886, in-8°. — J. Bédier, De l'autorité du mss d'Oxford, *Romania*, XLI (1912), 231, 335.

P. Paris, *Nouvelles études sur la Chanson d'Antioche*, 1878, in-8°. — H. von Sybel, Sagen und Gedichte über die Kreuzzüge (*Kleine Schriften*, III, 117-155).—Collilieux, *Dictys et Darès*, Grenoble, 1886. — Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, 1872, 2 vol. in-8°. — F. Lot, Garin le Loherain, *Mélanges Monod*, 1896.— L. Faral, *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois au Moyen Age*, Paris, 1913, in-8°. — E. Faral, *Les Jongleurs*, in-8°, 1910. — J. Bédier, *Les Fabliaux*, 1890, in-8° ; 3e éd., 1911, gr. in-8°. — L. Foulet, *Le Roman du Renart*, 1914, in-8°. — L. Delisle, Les *Poésies de Baudri de Bourgueil* (*Romania*, I, 1872). — L. Constans, L'épopée antique (*Hist. Litt. fr. P. de Julleville*, I, 173-254). — L. Clédat, L'épopée courtoise (*ibid.*, I, 255-344).

OUVRAGES HISTORIQUES

A. — *Ouvrages d'ensemble ou d'histoire générale.*

Art de vérifier les dates et faits historiques (par les Bénédictins), Paris, 1783-87, 3 vol. in-fol.—Baronius, *Annales Ecclesiastici*, 1588-1593, 12 vol. in-fol. — Grand dictionnaire historique et géographique de Moréri, augmenté par Drouet, Paris, 1759, 10 vol. in-fol. — Mas-Latrie (de), *Trésor de Chronologie*, 1889, in-fol. — E. Lavisse, *Vue générale de l'histoire de l'Europe*, 1890, in-12. — O. Delarc, *Saint Grégoire VII et la réforme de l'Eglise*, Paris, 1889, 3 vol. in-8°. — E. Sackur, *Die Cluniacenser in ihrer Wircksamkeit*, 1894, 2 vol. in-8°. — Pignot, *Histoire de Cluny*, 1868, 3 vol. in-8°.

B. — *Ouvrages généraux et particuliers relatifs à l'histoire de France.*

L. P. et A. M. Hozier, *Armorial général de la France*, 1738-1851, 10 vol. in-fol. ou 11 vol. in-4° et in-8. — P. Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, 1726, 9 vol. in-fol. — A. Molinier, *Les Sources de l'Histoire de France*, Paris, 1902-1906 (le Moyen Age), 3 vol. in-8°. — *Mélanges Monod*, 1896, in-8°. — *Histoire de France*, sous la direction d'E. Lavisse : A. Luchaire, *Les Capétiens*, Paris, 1908-1910, 2 vol. in-4°. — A. Luchaire, *Histoire des Institutions monarchiques sous les premiers Capétiens*, 2e éd., Paris, 1891, 2 vol. in-8°. — A. Luchaire, Le traité d'Hugues de Clères, *De Senescalcia*, etc. (*B. F. L. Paris*, III, 1-38).— Ch. Bémont, Hugues de Clers (*Mélanges Monod*, 252 et sq.). — *Rev. Hist.*, LXIV. — Ch.-V. Langlois, *La Société française au Moyen âge*, 1910-1911, in-16.— La Civilisation française au Moyen Age (*Hist. Gén.*, p. p. E. Lavisse et A. Rambaud, II, 552). — L. Gautier, *la Chevalerie*, 1890, 2e édition, in-1°.— L. Maître, *Les écoles épiscopales et monastiques au Moyen Age*, 1866, in-8°.— Ch. Cuissard, L'Abbaye de Fleury à la fin du xe siècle (*Mém. S. Arch. Orléanais*, XIV, 1875). — Porée, *L'Abbaye du Bec et ses écoles*, 1895, in-8°.— Flach, *Les Origines de l'ancienne France*, 1896-1920, 4 vol. in-8°. — Paris, la Légende de Pépin, *Mélanges Havet*, 604 (1895). — L. Halphen, *Etudes critiques sur l'histoire de Charlemagne*, 1920, in-8°. — R. Poupardin, *Le Royaume de Provence sous les Carolingiens*, 1901, in-8°. — *Le Royaume de Bourgogne* (888-1038), 1907, in-8°. — A. Lot, Halphen, Levillain, *Le Règne de Charles le Chauve*, 1909, in-8°. — Ph. Lauer, *Robert Ier et Raoul de Bourgogne*, 1910, in-8°. — Ph. Lauer, *Louis IV d'Outremer*, 1900, in-8°.— F. Lot, *Les derniers Carolingiens*, 1891, in-8°.— F. Lot, *Etudes sur le règne d'Hugues Capet et la fin du Xe siècle*, 1903, in-8°.—Ch. Pfister, *Etudes sur le Règne de Robert le Pieux*, 1883, in-8°. — A. Fliche, *Le règne de Philippe Ier*, 1912, in-8°. — Pirenne (H.), *Histoire de Belgique* (Flandre, Hainaut, etc.), 1900, tome Ier, in-8°. — de Smet, Mémoire sur Robert de Flandre et la 1re croisade (*N. Mém. Acad. Belg.*, XXXII, 1861). — E. Le Glay, *Chartes de Danemark*, 1879, 1885, in-8°. — Du Cange, *Histoire de la ville d'Amiens et de ses comtes*, éd. 1841, in-8°. — Carlier, *Histoire du duché de Valois*, 1764, 3 vol. in-4°. — Lebeuf, *Histoire de la ville et diocèse de Paris*, éd. Cocheris, 6 vol. in-8°, 1863-79. — Félibien et Lobineau, *Histoire de Paris*, 1725, 5 vol. in-fol. — Calmet, *Histoire civile et ecclésiastique de la Lorraine*, 1728, 3 vol. in-fol. — Bégin, *Histoire de Lorraine*, Nancy, 1833, 2 vol. in-8°. — Wauters, *Thierry d'Alsace*, 1868, in-8°. — Dom Marlot, *Histoire de la ville, cité et université de Reims*, 1843-45, 4 vol. in-4°. — D'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et comtes de Champagne*, 1856-1860, 2 vol. in-8°. — E. Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne*, 1885-1898, 6 vol. in-8°. — Dom Plancher, *Histoire générale et particulière de la Bourgogne*, Dijon, 1730-81, 4 vol. in-fol. — G. de Manteyer, Les origines de la maison de Savoie en Bourgogne (*Mél. Arch. et Hist. Ec. Rome*, XIX ; *Moyen Age*, 2e série, V).—Chifflet, *Histoire de l'abbaye de Tournus*, 1664, in-fol.—P. Juénin, *Histoire de l'abbaye royale de Tournus*, Dijon, 1733, in-4°. — Rameau, Les comtes héréditaires de Mâcon (*Ann. Acad. Mâcon*, 3e s. (1901), VI, 121 et sq.).—L. Febvre, *Histoire de Franche-Comté*,

1912, in-18. — G. Paris, Robert Courteheuse à la 1re Croisade (*C. R. Ac. Insc.*, XVIII (1890), 207-212). — De Marsy, Les pèlerins normands en Palestine (*Bull. Antiq. Norm.*, XVIII (1895), 251). — Bottin, Le domaine maritime en Avranchin (*Mém. Soc. Acad. Cotentin*, III, 60 et sq.). — H. Sauvage, Les aveux et hommages de l'ancien comte de Mortain (*Mém. Soc. Avranchin*, XIV, 1899). — Dubosc, Fiefs des vicomtés de Coutances et d'Avranches (*Mém. et doc. Soc. Arch. Manche, Saint-Lô*, II, 1864). — L. Duval, Domfront au XIIe siècle (*Bull. Soc. Arch. Orne*, VIII, 1889). — Le Prévost, *Notes et documents pour servir à l'histoire et à la topographie du dépt de l'Eure au Moyen Age*, 1849, in-8°. — Hermant, *Histoire du diocèse de Bayeux*, Caen, 1705, in-4°. — A. Petit, *Histoire de Normandie*, 1911, in-18. — L. Delisle, *Etudes sur les classes agricoles de la Normandie au Moyen Age*, 1851, in-8°. — Rissler, *Kaiserin Mathilde, historische studien*, Berlin, 1897, in-8°. — Bry de la Clergerie, *Histoire des pays et comté du Perche et du duché d'Alençon*, Paris, 1620, in-4°. — Des Murs, *Histoire des Comtes du Perche, La famille des Rotrou*, 1856, in-8°. — Romanet, *Etudes sur le Perche*, in-8°, 1898-1902. — Ch. Fierville, Étude historique sur le marquisat de Marigny (et les Sai) (*Mém. Soc. Acad. Cotentin*, I, 1875). — Clerval, *Les Ecoles de Chartres au Moyen Age*, 1895, in-8°. — L. Halphen, *Le comté d'Anjou au XIe siècle*, 1906, in-8°. — R. Latouche, *Le comté du Maine au XIe* siècle, 1912, in-8°.

C. Port, *Dictionnaire historique et biographique du Maine-et-Loire*, 1868-79, 3 vol. gr. in-8°. — Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, Paris, 1707, 2 vol. in-fol. — Dom Morice, *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 1750, 2 vol. in-fol. — A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, 1896-1913, 6 vol. in-8°. — R. Fawtier, *La Vie de St Sanson*, étude critique, 1912, in-8°. — Besly, *Histoire des comtes du Poitou*, 1647, in-fol. — A. Richard, *Les comtes de Poitou*, 1903, 2 vol. gr. in-8°. — L. Palustre, Histoire de Guillaume VI, duc d'Aquitaine (*Mém. S. Ant. Ouest*, 1880). — Rainguet, *Biographies Saintongeaises*, 1851, in-8°. — Arbellot, *Les chevaliers limousins à la première Croisade*, Paris, 1881, in-fol. — C. Jullian, *Histoire de Bordeaux*, 1895, in-4°. — Monlezun, *Histoire de la Gascogne*, 1846-50, 6 vol. in-8°. — Oihenart, *Notitia utriusque Vasconiae*, in-4°, 1656. — De Jaurgain, *la Vasconie*, 1898, in-8°. — P. de Marca, *Histoire de Béarn*, Paris, 1640, in-f°. — Faget de Baure, *Essais historiques sur le Béarn*, 1818, in-8° — L. Cadier, *Les Etats de Béarn*, 1888, in-8°. — Menjoulet, *N. D. de Sarrance*, Oloron, 1856, in-8°. — D'Avezac Macaya, *Essais historiques sur le Bigorre*, Bagnères, 1823, 2 vol. in-8. — A. Bouillet, *Sainte-Foy de Conques, Saint-Sernin de Toulouse et Saint-Jacques de Compostelle* (*Mém. S. Antiq. France.*, LIII, 1893). — V. Lafon, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Antonin* (*Mém. Soc. Aveyron*, XII, 1879-80). — Guirondet, Les vicomtes de Saint-Antonin (*Bull. et Mém. Soc. Arch. Tarn-et-Garonne*, II). — Les Croisés de Saint-Antonin (*ibid.*, V). — Vaissète et Devic, *Histoire du Languedoc*, nouv. éd., p. p. A. Molinier, Meyer, etc., 1873-1889, 14 vol. in-4°. — Papon, *Histoire de Provence*, 1777-86, 4 vol. in-8°. — Bouche, *Essai sur l'histoire de Provence*, Marseille, 1785, 4 vol. in-4°. — Isnard *Etat documentaire et féodal de la Haute-Provence*, 1913, in-8°. — Perret de la Menue, Raimbaud II, comte d'Orange (*Mém. Acad.*

Lyon, XIX, 1880). — N. Chorier, *Histoire du Dauphiné*, 1661, 2 vol. in-f°, réimpression, 1871-82, 2 vol. in-4°. — De Terrebasse, *Notice historique et critique sur les Dauphins de Viennois*, 1875, in-8°. — J. Chevalier, *Mém. sur les comtes de Valentinois et Diois*, 1871, in-8°. — A. Longnon, Girart de Roussillon (*Rev. hist.*, 1878). — Les seigneurs de Roussillon (*Rev. hist. et arch.*, III, 1895). — La seigneurie de Roussillon (*Rev. Lyon*, 3e série, XVIII, 371). — J. Chevalier, Les Croisés Dauphinois (*Bull. Soc. Arch. Drôme*, XXII, XXIII). — Charvet, *Histoire de Vienne*, réédition 1869, in-8°. — Dassy, L'abbaye de Saint-Antonin en Dauphiné, essai historique, 1841, in-8°. — A. Caise, Histoire de Saint-Vallier, 1867, in-8°. — J. Régné, Histoire du Vivarais, 2 vol. in-8°, 1920-22.

OUVRAGES RELATIFS A L'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE DE L'ESPAGNE

Mariana, *Histoire d'Espagne*, trad. Charenton, Paris, 1725, 6 vol. in-I°. — Ferreras, *Histoire d'Espagne*, trad. d'Hermilly, 1751, 10 vol. in-I°. — Masdeu, *Historia critica de España*, 1786-1805, 20 vol. in-4°. — Romey, *Histoire d'Espagne*, Paris, 1839-50, 9 vol. in-8°. — Don Modesto de Lafuente, *Historia general de España*, Madrid, 1861-66, 15 vol. in-8° ; Barcelona, 1889-1890, 25 vol. in-8°. — R. Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne au Moyen Age*, Leyde-Paris, 1881, 2 vol. in-8°. — A. Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne*. 1re série, Paris, 1888-90, 2 vol. in-18. — R. Altamira, *Historia de España y de la Civilizacion Española*, 3e éd. 1913, 4 vol. in-18. — Vicente de la Fuente, *Historia Ecclesiastica de España*, 2e éd., Madrid, 1873. — Yepes, *Cronica general de la orden de San Benito*. Valladolid, 1615, 5 vol. in-f°.

R. Dozy, *Histoire des musulmans d'Espagne jusqu'à la conquête de l'Andalousie par les Almoravides*, 1861, 4 vol. in-18. — J. Conde, *Historia de la Dominacion de los Arabes en España*, Madrid, 1820, 3. vol. in-8° ; trad. fr. Marlès, 1825, 3 vol. in-8°. — Barran-Dihigo, Contribution à la critique de Conde (*Homenaje Codera*, p. 551-569). — F. Codera, *Decadencia y desaparacion de los Almoravides en España*, Zaragoza, 1899, in-12. — F. Codera, *Estudios criticos de historia arabe-española*, Zaragoza, 1903, in-8°. — *Homenaje a don F. Codera, estudios de erudicion oriental*, Zaragoza, 1904, grand in-8°. — F. Codera, Reino arabe de Tudela segun las monedas (*B. A. r. H.*, V (1185), 354-361. — *Idem*, Mohamed Ataul, rey moro de Huesca (*Rev. de Aragon*, 1900, I, 81-85). — *Idem*, Limites probables de la conquista arabe en la cordillera pirenaica (*B. A. r. H.*, XLVIII, 1906, 289-311). — *Idem*, Dominacion arabe en la frontera superior (711-815), Madrid, 1879, in-I° (*Discursos leidos*). — Estudios de la historia arabe pirenaica (origines de Navarra) ; (*R. de Aragon*, II, 1090-101). — *Idem*, Familia real de los Beni-Texufin (*R. de Aragon*, IV, 1903, 243-524). — Narbona, Gérona y Barcelona bajo la dominacion musulmana (*Ann. Inst. Est. Catal.*, III, 1910-11, 178-202). — Les Beni-Merûan en Merida y Badajoz (*R. de Aragon*, V, 1904, 187 et sq.). — Noticias acerca de los Beni-Hud, reyes de Zaragoza, Lérida, Calatayud y Tudela (*B. A. r. H.*, XX, 1889, 556-561). — Noticias de Murcia musul-

mana (*ibid.*, XVIII, 212, 217). — Ed. Saavedra, los Almoravides (*ibid.*, LXIX, 1916, 216-226). — M. Piles, Valencia arabe, tome Ier, 1902, in-8°. — Alvaro Campaner, *Bosquejo historico de la dominacion islamita en las islas Baleares*, Palma, 1888, in-8°.— J. Moret (et F. Aleson), *Anales del reino de Navarra*, Pamplona, 1684-1715, 5 vol. in-f°. — *Investigaciones históricas del reino de Navarra*, 1665, in-f°. — Barrau Dihigo, Origines du royaume de Navarre (*Rev. Hisp.*, VII, 1900) ; Les premiers rois de Navarre, notes critiques (*ibid.*, XV, 1906). — Yanguas y Miranda, *Historia compendiada del reino de Navarra*, San-Sebastian, 1832, in-4°. — M. Serrano y Sanz, *Notas y documentos historicos del condado de Ribagorza*, Madrid, 1912, in-4°. — Blancas, *Aragonensium rerum commentarii*, 1588, in-f° ; 2e éd. p. p. Hernández, 1878, in-4°.— G. Çurita (Zurita), *Anales de la corona de Aragón*, 2e éd. Zaragoza, 6 vol. in-f° et *Indices*, 1604, in-f°. — Traggia, Memoria sobre el origen del condado de Ribagorza (*Mém. Ac. hist.*, V, 315-359). — Diago, *Historias de los vitorisisimos antiguos condes de Barcelona*, 1603, in-f°. — Bofarull y Macaro, *Los condes de Barcelona vindicados*, Barcelona, 1836, 2 vol. in-4°. — Bofarull y Broca, *Historia critica de Cataluña*, 1876-78, tomes I-III, in-8°. — Balari y Jovany, *Origenes históricos de Cataluña*, Barcelona, 1899, in-4°. — V. Balaguer, *Historia de Cataluña y de la corona de Aragón*, Barcelona, s. d., 5 vol. in-8°. — J. Miret y Sans, *Los vescontes de Cerdanya, Conflent y Bergada*, Barcelona, 1901, in-8°. — *Idem*, La casa condal de Urgell en Provenza (*Bol. Ac. B. L. Barc.*, II (1903), 32).— Carreras y Candi, Relaciones de los vizcondes de Barcelona con los Arabes (*Homenaje Codera*, 207-215).

E. Florez, *Memorias de los Reinas Católicas*, Madrid, 1790, 2 vol. in-8°.— P. de Sandoval, *Cinco reyes*, Madrid, 1792 in-4°.— J. de la Llave y Siarra, *Estudio politico-militar sobre Ramon-Berenguer III, el Grande*, Barcelona, 1903, in-4°. — Sandoval, *Historia de los reyes de Castilla*, Pamplona, 1615, in-f°. — Dominguez y Arevalo, Un infante de Navarra, yerno del Cid (*Rev. H. C. Esp.*, I (1912), 33-39). — V. Lafuente, Don Sancho el Mayor y su familia (*Rev. Hist. Americ.*, 1881, I, 196-392).— Ed. R. Ibarra, La bastardia de d. Ramiro I de Aragon (*Rev. de Arag.*, 1903, IV, 145-150). — E. Petit, Les Croisades Bourguignonnes contre les Sarrasins d'Espagne (*Rev. Hist.*, 1886, XXX, 259-272).— F. Codera, La batalla de Calatañazor (*Bol. R. Ac. Hist.*, LXI, 197-201).— Ed. Saavedra, Calatañazor (*Mélanges Derenbourg*, 1909, 335-341). — J. Puyol y Alonso, El Cid de Dozy (*Rev. Hisp.*, 1911). — F. Fita, El obispo Guisliberto y los Usatges de Barcelona (*Bol. r. Ac. ch.*, XVIII, 227-247).— *Idem*, Destrucción de Barcelona por Almanzor (*ibid.*, 1885, VII, 189-192). — *Idem*, Nuestra señora del Pilar (*ibid.*, XLVI, 430-444). — *Idem*, El concilio nacional de Burgos (1117) (*ibid.*, XLVIII, 387). — Sanpere y Miquel, La reconquista de Zaragoza (*Bol. Ac. B. L. Barc.*, II (1903), 139-157).—Briz Martinez, *Historia de la fundación y antigüedades de san Juan de la Peña*, Zaragoza, 1620, in-1°.— Historia de la iglesia de Roda (*Villanueva, Viaje*, XV, 131-207 ; *Esp. Sagr.*, XLVI).—Historia de la santa iglesia de Barbastro, par d. P. Seinz de Baranda (*Esp. Sagr.*, XLVIII.) — D. M. Cortés y Lopez, *Compendio de la fundación del lugar de Camarena*, Valencia, 1849,

in-12.—Traggia de S. Domingo et R. Huesca, *Teatro historico de las iglesias de Aragón*, Pamplona, 1770-1807, 9 vol. in-4°. — Yanguas y Miranda, *Diccionario historico-politico de Tudela*, 1828, in-4°. — F. Fita, Sta Maria la Real de Najera, estudio critico (*B. r. Ac. H.*, XXVI, 155-199). — *Idem*, Barcelona en 1079 (*ibid.*, XLIII, 1903, 517-564). — V. de la Fuente, San Juan de la Peña (*ibid.*, XIV, 300). — R. de Arco, El castillo de Loarre (*ibid.*, LXVIII, 5-28).— *Idem*, La juderia de Huesca (*ibid.*, LXVI, 321-354). — C. F. Duro, El valle de Aran (*ibid.*, XI, 342). — P. Blasco, *Historia de Zaragoza*, 1882, in-4°. — H. Sarasa, *Roncesvalles, reseña historica*, Pamplona. 1878, in-8°. — Villanneva, Historia de la iglesia de Tarragona (*Viaje*, XIX et XX).

OUVRAGES RELATIFS AUX AUTRES PAYS DE L'OCCIDENT CHRÉTIEN

Wattenbach, *Deutschlands Geschichtquellen*, 1874, in-8°. — W. Golther, *Handbuch der germanischen Mythologie*, 1895, in-8°. — K. Lamprecht, *Deutche Gesehichte*, Leipzig, 1906, tome I à IV. — Zeller, *Histoire d'Allemagne*, 1892, in-18 ; et 7 vol. in-8°, 1876 et sq. — Meyer von Knonau, *Jahrbuch d. deutschen Reiches unter Heinrich*, IV, 1882-85, 3 vol. in-8°. — E. Lavisse, *La Marche de Brandebourg sous la dynastie Ascanienne*, Paris, 1875, in-8°. — *Idem*, Etudes sur l'histoire de Prusse (*Rev. D. M.*, 1885). — Caro, *Geschichte Polens*, Gotha, 1863-86, 5 vol. in-8°. — A. Mickiewicz, *Les premiers siècles de l'histoire de la Pologne*, Paris, 1867, in-18. — Aug. Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, 1846, 4 vol. in-8°. — E. Freeman, *History of the Norman conquest of England*, 3e éd., Oxford, 5 vol. gr. in-8°, 1880. — Idem, *The reign of William Rufus and the accession of Henry* I, Oxford, 1882, 2 vol. in-8°. — Dictionary of National Biography, 1885-1899, 63 vol. in-8°, et 8 de supplément. — Ch. Bémont, Wace et la bataille d'Hastings (*Romania*, 1910, 370). — Hoffmann, Taillefer (*Rom. Forsch.*, I, 432). — O. Delarc, *Les Normands en Italie*, 1883, in-8°. — F. Chalandon, *Les Normands dans les Deux-Siciles*, 1907, 2 vol. in-8°. — M. Amari, *Storia dei musulmani di Sicilia*, Florence, 1854-73, 3 vol. in-8°. — P. Rajna, Un iscrizione Napesana del 1130 (*Arch. stor. ital.*, 4e série (XIX), 1857) ; *Romania*, XXVI (1897), 49. — A. Rambaud, *L'Empire grec au Xe siècle*, Paris, 1870, in-8°. — F. Chalandon, *Les Comnènes*, 1900 et sq. 2 vol. in-8°. — E. Léger, *Russes et Slaves*, 1890, in-16. — A. Xénopol, *Les Roumains au Moyen Age*, 1885, in-8°. — *Idem*, L'Empire Valacho-Bulgare (*Rev. hist.*, nov. 1891). — A. Rambaud, *Histoire de Russie*, éd. Haumant, 1912, in-18. — Mordtmann, *Bulles byzantines relatives aux Varègues* (*Arch. Or. Latin*, I, 697 et sq.).

OUVRAGES RELATIFS A L'HISTOIRE DES MUSULMANS D'AFRIQUE, DE SICILE, DU LEVANT ET AUX CROISADES D'ORIENT

G. Marçais, *Les Arabes en Berbérie* (XIe-XIVe siècles), Paris, 1913, in-8°. — H. Fournel, *Les Berbères et la Conquête de l'Afrique par les Arabes*, Paris, 1875, 2 vol. in-8°.—C. de la Primaudaie, Villes mortes

du Maroc (*Rev. Afric.*, n° 92).— Blanchet, La Kalaa des Beni-Hammad (*Rec. Soc. Arch. Constantine*, 1898, 97 et sq.).—Robert, La Kalaa des B. H. (*Rev. Nord Africaine*, VI (1907), 291).—Blanchet et Saladin, La Kalaa des B. H. (*Nouv. Arch. Missions*, XVII (1908), 1 et sq.). — H. Saladin, Notes sur la Kalaa (*Bul. Arch. Com. Dr. ch.*, 1904, p. 243-246; 1905, 185-198). — De Beylié, Une capitale berbère au XIe siècle (*Journ. Asiat.*, X^e série, XII, 193-211).— De Beylié, La kalaa des B. H., Paris, 1908, gr. in-8°.— Dieulafoy et Beylié, Les fouilles de la Kalaa (*C. R. Acad. Insc.*, I, 1908). — G. Marçais, La kalaa des B. H. (*Rec. Mém. Soc. Const.*, XLII (1908), 161 et sq.). — *Idem*, Recherches d'archéologie musulmane (*Rev. Africaine*, 1922, n° 310, p. 21). — Weil (G.), *Geschichte der Chalifen*, Mannheim, 1846-61, 4 vol. in-8°. — J. Laurent, *Byzance et les Turcs Seljoucides en Asie Occidentale*, Nancy, 1919, in-8°. — Quatremère, *Mém. sur l'histoire des califes Fatimites*, 1837, in-8°. — L. Cahen, *Turcs et Mongols*, 1896, in-8°.— Wilken, *Geschichte der Kreuzzüge*, Leipzig, 1807-13, 7 vol. in-8°. — H. von Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzüges*, 3e éd., Leipzig, 1899, in-8°. — Kügler, *Geschichte der Kreuzzüge*, Berlin, 1880, in-8°. — Prütz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, Berlin, 1883, in-8°. — R. Röhricht, *Geschichte des ersten Kreuzzüges*, Innsbruck, 1901, in-8°. — *Geschichte des Königreichs Jerusalem*, Innsbrück, 1898, in-8°. — Les derniers temps du royaume de Jérusalem (*Arch. Or. Latin*, II, 363). — L. von Ranke, *Kreuzzüge und papstliche Weltherrschaft*, Leipzig, 1887, in-8°. — R. Röhricht, *Beiträge zur Geschichte der Kreuzzüge*, Berlin, 1874-78, 2 vol. in-8°. — Hagenmeyer, *Chronologie de la première Croisade* (*Rev. Or. Latin*, VI, VII, VIII). — G. Rey, *Les Colonies franques de Syrie du XIIe et XIIIe siècles*, in-8°. — G. Schlumberger, Les principautés franques de Syrie (*Rev. D. M.*, 1877). — Du Cange, *Les Familles d'Outremer*, éd. G. Rey, 1869, in-4°.— F. de Saulcy, *Tancrède* (Biblioth. Ec. Ch., 2e série, V, 505). — E. Rey, Résumé de l'histoire des princes d'Antioche (*Rev. Or. Latin*, IV, 321-476). —P. Riant, les Scandinaves en Terre-Sainte, 1865, in-8°. — Riant, Le désastre d'Héraclée (*Rev. Quest. Hist.*, XXXIX, 218-237). — R. Röhricht, *Die Deutschen im Heiligen Lande*, Innsbrück, 1894, in-8°. — G. Paris, Les pèlerinages en Terre Sainte avant les Croisades (*Romania*, IX, 19). — G. Schlumberger, La seigneurie d'Hébron (*Arch. Or. Latin*, I, 665). — P. Riant et Köhler, L'invention de la sépulture des patriarches à Hébron (25 juin 1119) (*Arch. Or. Lat.*, II, 411, 512 ; *Rev. Or. Lat.*, IX, 477-622).

OUVRAGES MODERNES RELATIFS A LA GÉOGRAPHIE ET A L'ETHNOGRAPHIE DES PAYS INDIQUÉS DANS LA CHANSON DE ROLAND

Klaproth, Malte-Brun, etc., *Dictionnaire géographique universel*, Paris, 1832, 56, 16 vol. in-8°. — Vivien Saint-Martin, *Dict. géog. universel*, 1879-1897, 9 vol. gr. in-8°. — Bruzen de la Martinière, *Le grand Dictionnaire géogr., hist. et critique*, 1762-68, 6 vol. in-f°. — Expilly, Dict. gén. hist. et politique des Gaules et de la France,

1762-70 6 vol. in-I°. — Vosgien, *Dictionnaire géographique*, 1750, 2 vol. in-8°. — A Joanne, Dictionnaire géographique de la France, 7 vol. gr. in-8°, 1890-1905. —P. Raymond, *Dictionnaire topographique des Basses-Pyrénées*, 1863, in-4°.— U. Chevallier et Pilot de Thorey, *Dictionnaire topographique de l'Isère*, 1921, in-4°. — Angot des Rotours, *Le pays de Houlme* (*Bull. Soc. Arch. Orne*, XVII, 442-453). —L. Duval, *Essai sur la topographie ancienne de l'Orne*, 1882, in-8°.

C. Jullian, La précision géographique dans la Chanson de Roland (*Rev. Etudes Anc., Annal. F. L. Bord*, I, 1898).—L. Colas, La route romaine de Bordeaux à Astorga (*ibid.*, 1812). — G. Paris, Roncevaux (*Rev. de Paris*, 15 sept. 1901, V, p. 225). — G. Deschamps, Roncevaux (*Temps*, 16 décembre 1900 ; 12, 27 janvier, 3 février 1901). — J. Porcher, Roncevaux (*Tour du Monde*, 1895, 403). — L. Letronne, L'abbaye de Roncevaux (*Bull. Soc. Ramond*, V, 1870-1 19). — F. St-Maur, *Roncevaux et la Chanson de Roland*, 1870, in-8°. — H. de Cardaillac, Roncevaux (*Rev. Pyr.*, 1910). — P. Raymond, Roncevaux (*Rev. de Gascogne*, XI, 365). — Fry (Edw.), Roncevalles (*Engl. hist. Rev.*, XX (1905, 30). — P. Rajna, Roncevalle (*Homenaje Menendez Pelayo*, Madrid, 1900, 383-395). — Camena d'Almeida, *Les Pyrénées*, s. d. (1892), in-8°. — M. Sorre, *Les Pyrénées*, 1922, in-8°. — G. Bonnier, Flore des Pyrénées (*Assoc. Avanc. Sciences*, 1892). — Philippe, *Flore des Pyrénées*, Bagnères, 1859, 2 vol. in-8°.

Miñano, *Diccionario geográfico estadistico de España*, tomes I et VI, 1826, in-8°. — Madoz, *Diccionario geografico estadistico de España*, Madrid, 1848-1850, 16 vol. in-4°. — Traggia, *Diccionario geografico de España*, tome Ier, Madrid, 1840, in-8°, section II (Navarra), 1802, in-4°.—R. Mendez Silva, *Población general de España*, Madrid, 1675, in-4°. — G. Bowles, *Introduccion à la historia natural de España*, Madrid, 1775, in-8°. — Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne*, Paris, 1803, 3 vol. in-8°. — De Laborde, *Itinéraire de l'Espagne*, 1809, 5 vol. in-8°. — Antillon, *Géographie physique et politique de l'Espagne*, trad. fr., Paris, 1823, in-8°. —C. de Govantes, *Diccionario geografico-histórico de la Rioja*, Madrid, 1846, in-4°.

Schafarik, Slavische Alterthümer I (trad. fr. *Annales des Voyages*, 1852).— Meitzen, *Siedelung und Agrarwesen der Slaven*, etc., Leipzig, 1895, 3 vol. in-8°.— Niederle, *La Race Slave*, trad. L. Léger. 1911, in-12. — Tetzner, *Slaven in Deutschland*, 1902, in-8°. —Müller, *Das Wendenthum in Niederlausitz*, 1893, in-8°. — Zeuss, *Die Deutschen und ihre Nachbarstämme*, 1869, in-8°. — A. Bernard, *De Adamo Bremensi geographo*, 1895, in-8°. — T. Hamy, Les origines de la cartographie de l'Europe septentrionale et orientale (*Bull. Géogr. h. Com. tr. hist.*, III, 339, 432).

Lafuente Alcantara, *Dominacion de las razas africanas en España*, Madrid, 1863, in-4°.— D'Avezac, *Etudes de géographie critique sur une partie de l'Afrique septentrionale*, 1836, in-8°. — Walckenaer, *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, 1821, in-8°. — Miss Putnam, California, its names (*Publ. Univ. Californie, série histoire*, IV, n° 4) ; L. Gallois, Californie et Californe (*Ann. de Géogr.*, XX, 460-463).— Tchihatcheff, *L'Asie Mineure*, 1853-69, in-8°.— Leslie, Journal of a tour through Asia Minor, 1866, in-8°.— W. Tomaschek, *Zur historische Topographie von Kleinasien*

im Mittelalter, I. Die Küstengebiete und die Wege der Kreuzfahrer, Wien, 1892 in-8°. — R. Röhricht, *Bibliotheca geographica Palestinae*, Berlin, 1890, in-8°. — De Saulcy, *Dictionnaire topographique de la Terre Sainte*, 1877, in-12. — Münk, *Palestine*, s. d. in-8° (Univers Pittoresque).— Janoskiet David, *La Syrie ancienne et moderne*, 1862, in-8°.—E. Renan, *Mission de Phénicie*, 1874, in-8°.—E. Renan. *Histoire d'Israël*, 1887 et sq., 5 vol. in-8°.— Vernes, *Précis d'histoire juive*, 1889, in-16.— Vernes, Les populations anciennes de la Palestine (*Bibl. Ec. H. Etudes, sec. relig.*. I, 1889). —E. G. Rey, Les périples des côtes de Syrie et de Petite-Arménie (*Arch. Or. Lat.*, II, 331-55). —Carra de Vaux, Les Kourdes (*Rev. Or. Chrét.*, I, 133-141). — Neubauer, *Géographie du Talmud*, Paris, 1868, gr. in-8°. — Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, Paris, 1787, 2 vol. in-8°. — P. Loti, la Galilée (1892) (*Œuvres complètes*, VII, 402-426). — Quatremère, *Mém. Géog. sur l'Egypte*, 1810, 2 vol. in-8°. — Jomard et Desvergers, *L'Arabie*, 1847, in-8°. — Liebrecht, Bruise (*Zeit. f. rom. Philo*, IV, 372). — P. Meyer, Butentrot (*Romania*, VII, 435). — G. Paris, idem (*ibid.*, XI, 404). — A. Hoffmann, Terre de Bire (*Rom. Forsch.*, I, 450). — W. Tavernier, Zur Roland's terre d'Ebire (*Z. f. fr. Spr.*, XXXVII (1911). 272.— W. Liebrecht, Idem (*Literaturblatt*, I, 181). — A. Hoffmann, Imphe ou Nymphaeus (*Rom. Forsch.*, I, 1883, 429). — Mgr Petit, Tulupa (*C. R. Acad. Insc.*, juin 1922). — P. Meyer, Les Canelius (*Romania*, VII, 441). —P. Raymond, Les Bascles et Argoilles (*Rev. de Gascogne*, 1869, X, 365). — Jean Alfonse, *Cosmographie*, éd. G. Musset, 1904, in-8 (collection Schefer). — Fernandez de Enciso, Suma de Geografia, Séville, 1619, in-8°. — L. Sainéan, *Les Sources de Jean Alfonse* (*Rev. Ét. Rabelais.*, 1912, 20 et sq.). — G. Huet, Durestant, Dorestadt (*Romania*, 1912, XLII, 102-104). — W. Förster, Sebre im Rolandsliet, *Zeitsch. f. rom. Philol.*, XV, 508.

ATLAS

A. Longnon, Atlas historique, in-8°. — Vivien Saint-Martin, Grand Atlas de géographie universelle, in-f°. — Cartes des diocèses de Lerida, Huesca, Barbastro, Tarazona (*Esp. Sagr.*, XLIX ; L). — Sprüner, Atlas, in-f°. — Stieler, Atlas in-4°.— Cartes des Pyrénées, au 200/1000e. — Institut géographique de Madrid, Carte d'Espagne au 1/50.000e.

OUVRAGES SPÉCIAUX D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, DE PHILOLOGIE, DE NUMISMATIQUE, D'ARCHÉOLOGIE

Daubrée, *Statistique des Forêts* (tome II, Basses-Pyrénées), 1912, in-4°. — W. Heyd, *Histoire du Commerce du Levant au Moyen Age*, trad. F. Raynaud, Paris, 1885, 2 vol. in-8°. — C. Schaube, *Handelsgeschichte der romanischen Völker bis zum Ende der Kreuzzüge*, Berlin, 1906, in-8°. — F. Michel, *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie au Moyen Age*, Paris, 2 vol. in-4°, 1852.— Ch.-V. Langlois, *La connaissance de la nature et du monde au Moyen Age*, 1911, in-16. — Idem, *Questions d'histoire et d'enseignement*, 1906, in-16. — Quicherat, *Histoire du Costume en*

France, 2e éd., Paris, 1877, in-8°.— F. Riano, *Spanish textile fabric*, 1890, in-8°. — R. Cox, *Musée des tissus de Lyon*, 1902, in-4°. — Baugert, *Die Thiere in altfranzösischen Epos*, 1885.— A. Marignan, *La tapisserie de Bayeux, étude archéologique et critique*, 1903, in-16 (p. 404-417, la date de la Chanson de Roland).— C. R. par G. Paris (*Romania*, XXXI, 404-17). — Lanore (*Bibl^e Ec. Ch.*, LXIV, 1903, 83). — Marignan, *Les Méthodes du passé dans l'archéologie française*, s. d. (1910), in-8°. — R. Sauvage, La tapisserie de Bayeux (*Bibl^e Ec. Ch.*, 1920, p. 157 et sq.). — V. Gay, *Glossaire Archéologique du Moyen Age*, tome Ier (1887), in-4°. — A. Jal, *Glossaire nautique*, Paris, 1848, 2 vol. in-4°.— Ch. de la Roncière, *Histoire de la marine française au Moyen Age*, tome Ier, 1899, in-8°. — M. Jahns, *Handbuch einer geschichte des Kriegswesens*, Leipzig, 1880, in-8°. — Köhler, *Entwicklung des Kriegswesens in der Ritterzeit*, Breslau, 1897, 3 vol. in-8°. — G. Rey, *Architecture militaire des Croisés*, 1871, in-4°. — Général Rogniat, *Relation des sièges de Saragosse et de Tortose* (avec plans), 1814, in-4°. — Daudebart de Férussac, *Journal du siège de Saragosse*, 1813, in-8°. — Lefebvre des Noettes, Remarques et nouvelles remarques sur la tapisserie de Bayeux (le harnachement et l'armement) ; *Bull. Monum.*, LXXI (1912) ; LXXIII (1914). — A. Levé, L'armement dans la tapisserie de Bayeux (*ibid.*, LXXII, 1913). — A. de Barthélemy, *Essai sur les origines des armoiries*, 1871, in-8°. — M. Sépet, *Le Drapeau de la France, essai historique*, 1873, in-8°.

Quicherat, *Traité de la formation des noms de lieux*, Paris, 1867, in-8°.— Du Cange, *Glossarium mediae et infirmae latinitatis*, éd. Henschel, 1840-50, 7 vol. in-4°. — G. Baist, Arabische Beziehungen von don Kreuzzügen (*Verhandlungen der 49e Versammlung der deutschen Philologen im Basel*), 1908.— Lavoix et Casanova, *Catalogue des monnaies musulmanes*, Paris, 1887-92, 3 vol. in-8°.— G. Migeon et H. Saladin, *l'Art musulman*, Paris, 1907, 2 vol. in-8°. — C. Enlart, *Manuel d'Archéologie française du Moyen Age*. Paris, 1900-20, 3 vol. in-8°.— C. Jullian, Le tombeau de Roland à Blaye (*Romania*, XXV, 1896, 161).

TABLE DES MATIÈRES

—

LIVRE PREMIER

LA CHANSON DE ROLAND ET L'IMPORTANCE DES CROISADES FRANÇAISES DE L'ESPAGNE DU NORD POUR LES VRAIES ORIGINES DE L'ÉPOPÉE DE TUROLD 1-68

CHAPITRE PREMIER

L'état des recherches relatives à la genèse de la Chanson de Roland. La théorie des Cantilènes. L'Œuvre récente de J. Bédier... 1 à 3

CHAPITRE II

Les Croisades françaises d'Espagne et leur véritable importance dans l'histoire du XIe siècle et des vingt premières années du XIIe. — Les origines de ces expéditions. . . . . . .3 à 22

Lien entre la Chanson de Roland et les Croisades d'Espagne. — Etat insuffisant des recherches relatives à ces Croisades. — Importance réelle de ces expéditions pendant 250 ans. — Les Croisades françaises, leur importance particulière pour la délivrance de l'Espagne du Nord-Est (Bassin de l'Ebre). — Faiblesse et impuissance des Etats chrétiens de l'Espagne du Nord-Est avant les croisades françaises. — Les Etats-musulmans de l'Espagne du Nord après la chute de la puissance Ommiade. — L'Etat de Saragosse, sa suprématie. — Gravité du Péril musulman pour l'Espagne chrétienne du Nord-Est au XIe siècle. — Les croisades françaises d'Espagne; leurs promoteurs, le clergé et les ordres monastiques français. Cluny. — Influence des alliances matrimoniales sur le développement des croisades françaises de l'Espagne du Nord. — Le mariage de Sanche Ramirez et de Félicie de Roucy. — Son importance particulière. — Les croisades françaises d'Espagne et l'appui de la chevalerie de France. — Participation de presque toutes les nationalités françaises aux croisades de l'Espagne du Nord. — L'histoire des croisades françaises de l'Espagne du Nord; nouveauté de ces recherches. — Les débuts des croisades françaises d'Espagne (de 987 à 1063). — La croisade de Roger de Toéni et de Pierre, évêque de Toulouse (1018). — Les projets de Bérenguer le vieux et l'alliance avec Bérenger de Narbonne (1048). — Les alliances françaises et les essais de croisades franco-espagnoles de Sanche le Grand (1010-1035). — Les Gascons aux croisades d'Aragon et de Navarre. — La première croisade bourguignonne.

CHAPITRE III

La première période des grandes croisades françaises dans l'Espagne du Nord (1053-1104). . . . . . 22 à 38

Le péril de l'Espagne chrétienne du Nord (1035-1063). Le désastre de Grados, les guerres civiles. — La première grande croisade française en Espagne (1064-1065). — Barbastro. — La nouvelle crise de la reconquête et les nouvelles croisades françaises d'Espagne. — Les croisades béarnaises, gasconnes, poitevines. — Expéditions d'Ebles de Roucy; de Gui-Geoffroi, duc d'Aquitaine ; d'Hugues de Bourgogne (1072-1080). — Le progrès de la conquête chrétienne en Espagne du Nord et les nouvelles interventions des Français (1081-1086). — La crise de 1086. — Les

Almoravides. — Le désastre de Zalacca. — La grande croisade française de 1087. — Estella et Tudela. — La reprise de la reconquête. — Troisième période des croisades franco-espagnoles du Nord. — Les victoires franco-espagnoles sur les Musulmans de 1089 à 1101. — Conquête et perte de Balaguer (1091), prise de Monçon et de Napal (1091-92). — Les Français au siège d'Huesca (1094). — La victoire franco-aragonaise d'Alcoraz (novembre 1096). — La prise d'Huesca (1096) et de Barbastro (1101).

CHAPITRE IV

L'Apogée des croisades françaises en Aragon et en Catalogne, au temps d'Alfonse le Batailleur et de Ramon Berenguer le Grand, de 1104 à 1120. . . . . . 38 à 53.

Alfonse le Batailleur et son rôle dans la création de l'Etatchrétien d'Aragon. — La gravité du péril almoravide de 1097 à 1120. — L'invasion musulmane en Catalogne et le recours à la France (1108). — L'intervention de la papauté. — L'appel aux croisés français. — La prise de Balaguer (1106). — La croisade franco-catalane des Baléares (1114-1116). — L'invasion des musulmans de Saragosse en Catalogne. — Les victoires franco-catalanes de Martorell et de Barcelone (1114). — L'importance des croisades françaises de l'Ebre de 1109 à 1134. — La victoire des Croisés franco-aragonais à Valtierra (janvier 1110). — Les Almoravides maîtres de Saragosse. — La grande croisade franco-aragonaise de 1114. — Le premier siège de Saragosse et la prise de Tudela. — La grande croisade française de 1118. — Le concile de Toulouse. — Le nouveau siège, la grande bataille et la prise de Saragosse (1118). — Les conséquences de la victoire franco-espagnole de Saragosse. — La chute des places musulmanes de l'Ebre. — La victoire de Cutanda, la prise de Tarazona, de Calatayud et de Daroca (1119-1120). — Les résultats des croisades françaises d'Espagne dans le premier quart du XIIe siècle. — La formation des deux grands Etats chrétiens d'Aragon et de Catalogne.

CHAPITRE V

La Colonisation française, religieuse, militaire, féodale, civile dans l'Espagne du Nord, au XIe siècle et dans le premier tiers du XIIe 53 à 69.

La colonisation française dans l'Espagne du Nord accompagne les croisades. — La colonisation religieuse. — Les relations de l'Espagne du Nord avec les abbayes françaises. — Les prélats d'origine française dans l'Espagne du Nord. — La colonisation militaire et féodale française dans l'Espagne du Nord. — La colonisation féodale franco-champenoise, Bertrand de Laon. — La colonisation féodale gasconne. Gaston de Béarn. — La colonisation féodale normande. — Les barons normands établis dans la région de l'Ebre à la suite de Rotrou de Perche. — Fragilité de la colonisation militaire et féodale française dans l'Espagne du Nord. — La colonisation civile française dans l'Espagne du Nord ; les colonies françaises des villes.

LIVRE SECOND

LA GÉOGRAPHIE DE L'ESPAGNE DE L'EUROPE SEPTENTRIONALE ET ORIENTALE, DE L'AFRIQUE ET DE L'ORIENT DANS LA CHANSON DE ROLAND ET LE PROBLÈME DES ORIGINES DU POÈME. . . 69 à 236

CHAPITRE PREMIER

La Géographie de l'Espagne dans la Chanson de Roland, son importance pour la genèse du poème. . . . . . 69 à 112.

La genèse de la Chanson de Roland : ses principaux éléments tirés de l'histoire des croisades d'Espagne et de la géographie de la péninsule. — Les

difficultés des identifications géographiques. — Sobriété et méthode des tableaux géographiques de la Chanson de Roland. — L'Espagne dans le poème de Turold. — Le cadre géographique restreint du poème. — L'esthétique littéraire du poète. — L'Espagne de la Chanson de Roland est surtout celle de la région de l'Ebre. — Les limites que lui assigne le poète, les ports d'Aspe ; Durestant, Daroca, de Jiloca ou Durera. — La vallée de l'Ebre et l'Ebre dans la Chanson de Roland. — La sobriété de la Chanson de Roland dans la nomenclature des villes de la région de l'Ebre. — Raisons probables du choix des villes, sur lesquelles se concentre l'attention. — Saragosse dans la Chanson de Roland. — Tudela dans la Chanson de Roland. — Le droit de haute justice du roi Marsile et les puys d'Haltilie. — Les fiefs des vassaux du roi Marsile : leurs noms, leur distribution symétrique : raisons qui paraissent avoir déterminé leur choix. — Le fief de Climorin, la moitié de Saragosse. — Le fief de Balaguer. — Estamariz et Tamarite de Litera. — Le fief d'Estorgant est-il Estercuel ? — Le fief de Monegros. — Le fief de Brigal ou de Berbegal. — Le fief de Sébilie ; essai d'identification géographique. Ce n'est pas Séville ; c'est probablement Sédiles ou plutôt Sévil dans la région de Barbastro. — Les limites du fief de Sibilie, les hypothèses au sujet de Cazmarine. Probabilités en faveur de Camarón en Aragon ou d'Alquezar et du rio Alcanadre. — Le fief de Moriane : Morrano dans la région de Barbastro ou Moriana dans la région du Haut-Ebre. — Le fief de Turteluse n'est pas Tortose, mais Tortoles, dans la région de Tudela-Tarazona. — Le fief de Valterne : Valtierra près de Tudela. — Les fiefs des vassaux de Marsile, autres que les pairs. Escababi, Primes, Le Pui, Val Ferrée, Val Funde. — Conclusion sur la méthode de composition adoptée par le poète de la Chanson de Roland et sur le choix du théâtre de son épopée dans l'Espagne du Nord.

CHAPITRE II

Les conquêtes de Roland et de Charlemagne en Espagne, les itinéraires de l'armée de Charlemagne dans le val de l'Ebre et dans les Pyrénées franco-espagnoles. . . . . . 112 à 152

Les conquêtes de Roland en Espagne ; leur disposition symétrique. — L'expédition de Roland en Cerdagne. — La conquête de la terre de Pine. Pina près de Saragosse ou plutôt la région de la Peña (le Sobrarbe). —. Noples est la forteresse de Napal au-dessus de Barbastro. — La cité de Galne, détruite par Roland, serait-elle en Navarre ? De Galdeano à Gulina. — Les conquêtes de Roland au Sud : Sévil, Balaguer, Tudela. — Essai d'identification de Comibles : c'est probablement Monubles, mais non Coïmbre. — Morindre et Miranda d'Ebro. — La conquête de Gautier del Hum : Maelgut en Espagne ; est-ce Malgrat ou Montagut (Monteagudo) ? — L'exploit de l'Empereur à Marsune. — La ville de Cordres : Cortes et non Cordoue. — Les itinéraires de l'Ebre aux Pyrénées dans la Chanson de Roland. — Le retour de Charlemagne de Cordres à Roncevaux par la grande route de Saragosse-Tudela-Pampelune. — L'itinéraire des Sarrasins, de Saragosse à Roncevaux par le Ségre et le chemin de ronde des Pyrénées, de la Cerdagne à la Haute-Navarre. — Les itinéraires de Charlemagne vers les Pyrénées et Roncevaux. — Les vallées d'Aspe et de Cize : le val d'Aspe et Sorance. — Le val de Cize et le chemin de Roncevaux. — Précision de la description de Roncevaux et de ses alentours dans la Chanson de Roland. — Les itinéraires de Charlemagne des Pyrénées à l'Ebre — De Roncevaux par le « val Tenebrus » à l'Ebre. — L'itinéraire de retour de Charlemagne après la bataille de l'Ebre ; de l'Ebre à Roncevaux. — Le retour de l'armée de Charlemagne de Roncevaux à Saragosse. — Le lieu présumé de la suprême bataille de Charlemagne près de Saragosse. — Les conclusions de l'étude géographique du théâtre de la Chanson de Roland. — Limitation de ce théâtre. — Prédominance des localités d'une zone restreinte de l'Espagne du Nord. — Le souci de la réalité géographique compatible avec la liberté épique et l'esthétique du poète. — Les conséquences des identifications et des preuves de l'exactitude relative du cadre géographique du poème pour la genèse historique du poème, ainsi que pour la date et la personnalité du trouvère.

CHAPITRE III

La Géographie de l'Afrique du Nord dane la Chanson de Roland et les luttes des Musulmans africains contre les chrétiens en Espagne. . . . . . 152 à 168.

L'inspiration secondaire de la Chanson de Roland. — Rôle d'ensemble des croisades, du Sud, du Nord et du Levant, dans la genèse de cette épopée. — L'Afrique du nord et ses peuples dans la Chanson de Roland. — Les Berbères et leurs rapports avec l'Espagne. — Les Almoravides et les croisades franco-espagnoles. — Les noms de peuples et de lieux de l'Afrique dans la Chanson de Roland. — La définition de l'Afrique. — Les Berbères d'Afrique et les croisades normandes de Sicile. — Le domaine de l'Algalife et le Maghreb. — Carthagine et le pays de Carthage. — Alferne et les Berbères Beni-Ifren. — Califerne et le Kalaa des Ifréne. — Gamarie n'est pas le pays des Garamantes, mais celui des Berbères Ghomara. — Le royaume berbère d'Alméria ; Belferne et les Beni-Merin du Maghreb. — L'Ethiopie occidentale ou Soudan et la Nigritie dans la Chanson de Roland. — Conclusion du chapitre III.

CHAPITRE IV

L'Echo des Croisades du Nord, de l'Est de l'Europe et de l'Orient, dane la Géographie de la Chanson de Roland. . . . . . 168 à 177.

L'écho des croisades du Nord et de l'Est de l'Europe dans la Chanson de Roland. — Les peuples de la plaine du Nord et leurs luttes contre la chrétienté à l'époque de Turold ; les rapports entre la chrétienté française et germanique à cette époque. — L'identification des peuples païens du Nord cités dans la Chanson de Roland. — Les Leutices ne sont pas les Lives. — Les Borusses et les Ormaleus. — Les Eugez ne sont pas les Ehstes. — La gent Samuel et le Samland. — La Pologne est sans doute la Puillane. — Les Leus et les Lettes ou Lithuaniens. — Identification des Leutices avec les Wiltzes. — L'hypothèse de Baist relative aux Wagriens. — Les Micènes et les Milziames de la plaine du Nord. — Les Sorbres et les Sors ; identification avec les Sorabes. — Essai d'identification des Solteras : Scythes, Stoderans du Nord ou Sulains (Sulianes) de petite Pologne.

CHAPITRE V

Les Souvenirs des Croisades d'Orient et la Géographie de l'Europe Orientale dans la Chanson de Roland. . . . . . 177 à 189.

Le reflet des expéditions et des croisades du Levant dans la géographie de la Chanson de Roland. — La méthode du poète. — Les sources d'information probables de Turold au sujet de l'Orient. — Les peuples de l'Europe orientale et l'écho des expéditions des croisés du Levant dans la Chanson de Roland. — Les Hungres et les Huns. — Les Avers ou Avares. — Les Pinceneis ou Petchenègues ; leur rôle dans l'histoire des Croisades. — Les Esclavons et leurs rapports avec l'histoire des croisades d'Orient. — Les Ros ou Russes, mercenaires byzantins. — Les Bugres et les Vlaques dans la Chanson de Roland. — Les Astrimonies. — L'évocation de l'Empire Byzantin dans la Chanson de Roland.

CHAPITRE VI

Les Souvenirs des Croisades du Levant dans la Géographie de la Chanson de Roland. . . . . . 189 à 237.

La prétendue ignorance de Turold au sujet de l'Orient musulman. — Précision réelle et exactitude des connaissances géographiques du trouvère. — Le rôle de l'émir de Babylone et les Fatimites dans l'histoire des premières croisades d'Orient. — Babiloine (Le Caire) et Alexandrie dans la Chanson de Roland. — Les peuples sujets de Baligant. — Les Nubles et les Nigres (Nubie, Soudan oriental). — Ethiopie orientale. — Les Maures ou Mors. — Les Arrabis (Arabes), aristocratie militaire musulmane. — La Mecque ou le val Metas ou Mecas. — Les Eu-

giez et les Arabes d'Arabie Heureuse ou d'Arabie Pétrée. — L'Asie Mineure, l'Asie Occidentale, et leurs peuples dans la Chanson de Roland. — Les Turcs dans la Chanson de Roland. — L'Asie mineure dans la Chanson de Roland : Bruise n'est pas Brousse. — La Cappadoce. — Butentrot et le défilé des portes de Cilicie. — Argoilles est Eregli ou Héraclée. — Les Arméniens (Ermines) dans la Chanson de Roland (Satalie et Lajazzo). — Les Syriens dans la Chanson de Roland. — La géographie de la Syrie, de la Palestine et des pays de l'Euphrate dans l'épopée de Turold. — Alep dans la Chanson de Roland. — La Palestine dans la Chanson de Roland. — Jérusalem. — Le val d'Hébron. — Jéricho. — La gent Samuel. — Les Canelius, les Chananéens et le val Fruit. — Canabeus, le royaume de Floredée et le Val Sevrée. — Le Chariant et le Val Marchis ; identification avec le Jourdain et la Galilée. — Les hypothèses au sujet du Val Penuse. — La géographie des pays et des peuples de l'Euphrate dans la Chanson de Roland. — Les Kurdes (Curti, Grudi). — Le pays de Marasch dans la haute région du Taurus, voisine de l'Euphratèse. — Balide la Fort et Balis sur l'Euphrate. — La terre de Bire et le fief de Bir en Euphratèse. — Baldise la Lunge et Bagdad. — Imphe identifié avec Edesse ou Nisibe. — Clarbone, difficultés d'identification : est-ce Calogenbar ? — Le fief de Falsaron : Datliun et Balbiun. Est-il en Syrie, en Palestine, ou dans la région de l'Euphrate ? — Les pays au delà de l'Euphrate. — Les Perses dans la Chanson de Roland. — Les barons d'Occian et les Turcomans de l'Oxiane. — Inductions que fournit la géographie de la Chanson de Roland sur la genèse et les idées maîtresses du poème.

LIVRE TROISIÈME

LE REFLET DU MONDE CONTEMPORAIN DES PREMIÈRES CROISADES, DE SES INSTITUTIONS ET DE SES PERSONNAGES DANS LA CHANSON DE ROLAND. . . . . . 237 à 422

CHAPITRE PREMIER

Le Reflet des Institutions, des Idées et des Sentiments du Monde musulman de l'Epoque des premières Croisades d'Occident et d'Orient dans l'Action, les Tableaux et l'Esprit de la Chanson de Roland. . . . . . 237 à 264.

Le reflet des Croisades du XIe siècle et du premier quart du XIIe siècle dans la Chanson de Roland. — La faible part de l'élément historique ancien (l'expédition de 778) dans la genèse de la Chanson de Roland. — Le Monde musulman dans la Chanson de Roland. — Son organisation politique, sa solidarité. — L'organisation de la Féodalité musulmane. — L'organisation et les idées religieuses du monde musulman ou païen dans la Chanson de Roland. — L'organisation militaire du monde musulman dans la Chanson de Roland. — La hiérarchie militaire et la composition des armées musulmanes dans l'épopée et l'histoire au temps de Turold. — Les qualités militaires des Musulmans dans l'histoire et l'épopée. — Les connaissances de Turold sur l'armement, la tactique, les usages de guerre des Musulmans. — La musique militaire musulmane dans la Chanson de Roland. — Les enseignes musulmanes dans la Chanson de Roland. — Les cris de guerre des Musulmans. — Les usages de guerre musulmans. — Originalité du tableau de l'intervention de la marine musulmane ; sa conformité avec l'histoire. — Les souvenirs de la vie économique et sociale du monde musulman dans la Chanson de Roland.

CHAPITRE II

Le Reflet des Institutions, des Idées, des Sentiments du Monde Chrétien occidental et français contemporain dans la Chanson de Roland. . . . . . 264 à 304.

Les souvenirs de l'organisation féodale. — L'organisation militaire chrétienne du temps des premières croisades ; le commandement ; les «es-

chieles » — L'armement défensif et offensif; les usages de la guerre du temps des premières croisades dans la Chanson de Roland. — Les écus armoriés, les gonfanons, l'oriflamme, le cri de Montjoie. — Les tableaux de la vie militaire française du temps des croisades dans la Chanson de Roland. — La psychologie du monde français des Croisades dans la Chanson de Roland. L'esprit militaire d'aventures et de conquêtes. — L'attrait du gain, du pillage et du carnage. — Le tableau de l'ardeur et des croyances religieuses de la société française de l'époque des croisades dans la Chanson de Roland. La naïveté et la profondeur de la foi. — La foi en Dieu, en la mission divine des Francs, en l'aide de la divinité et de ses mandataires célestes. — Le rôle du clergé et les pratiques du culte. — L'église militante dans la Chanson de Roland et les Croisades d'Espagne. — L'esprit et les croyances du temps des croisades dans la Chanson de Roland. Le culte des reliques. Les mobiles mystiques des Croisés. Le fanatisme religieux. — La peinture du monde féodal transformé par la chevalerie, au temps des Croisades, dans la Chanson de Roland. — Le sentiment de l'unité du monde chrétien, résultat des croisades, dans la Chanson de Roland. — L'unité de la nation française et le sentiment du patriotisme, résultant des croisades, dans la Chanson de Roland.

CHAPITRE III

Traditions anciennes et Réalités contemporaines dane lee personnages du premier plan de la Chanson de Roland. . . . 304 à 348.

La méthode de composition, l'esthétique, les procédés et les fins du poète, dans le choix des personnages de son épopée. — La part respective de la légende carolingienne, des légendes monastiques et de la réalité contemporaine dans la Chanson de Roland. — Les procédés du poète dans le choix des personnages de l'épopée. — Les personnages de la légende historique et religieuse dans la Chanson de Roland ; leur transformation sous l'action de la réalité contemporaine.— Le personnage de Charlemagne ; éléments anciens et nouveaux dont il est composé dans l'épopée de Turold. — Le personnage de Roland ; éléments dont il a été composé par le trouvère. — Les éléments légendaires et réels du personnage de Turpin. — Les éléments légendaires et réels du personnage de Ganelon. — Les personnages de premier plan non légendaires empruntés au milieu contemporain des croisades : Olivier. — Pinabel. — Gualter de l'Hum, son fief et sa famille en Basse-Normandie.

CHAPITRE IV

Légendes Anciennes et Réalités Contemporaines dans les personnages de second plan de la Chanson de Roland. . . . . . 348 à 123.

Les mobiles probables de la composition de la galerie des personnages de second plan. — Eléments légendaires et réels du personnage d'Ogier. — Les éléments légendaires et réels du personnage d'Anséis. — Les éléments légendaires et réels du personnage de Girart de Roussillon. — Les représentants du monde féodal et chevaleresque contemporain dans la Chanson de Roland. Les Aquitains et les Gascons, Gaifier ou Gouffier. Willelme de Blaye, Guilhen VI et VII d'Aquitaine. — Engelier le Gascon de Burdèle. — Le comte Ascelin de Gascogne. — Godselmes ou Gaucelme est-il Gaucelme de Lesparre ? — Les barons languedociens dans la Chanson de Roland. Naimes (Raimond de Saint-Gilles ou Aimeri de Narbonne). — Le duc Otes et Bernard-Aton IV de Nîmes. — Le comte Bérenger, essais d'identifications. — Les grands seigneurs provençaux dans la Chanson de Roland. Rembalt (Raimbaud II d'Orange) et Josceran de Provence. — Les personnages dauphinois de la Chanson de Roland : Valeri et le pays de Valloire; Eustorge. — Antelme (de Mayence ?) est probablement un Dauphinois. — Guion de Saint-Antonie : les Guigues, Dauphins de Viennois ou Gui, seigneur de Saint-Antonin — Les Bourguignons dans la Chanson de Roland : Gebuin, fils du comte de Dijon. — Beuves, sire de Belne et de Dijon et Hugues II, duc de Bourgogne ou Hugues Ier. — Le marquis Otun et Eudes Ier, duc de Bourgogne ou Otto-Guillaume, comte de Bourgogne. — Raymond de Galice

et Raimond d'Amous ou de Bourgogne, gendre d'Alfonse VI. — Les Lorrains et les Allemands de la Marche. Conjectures sur le preux Lorain ou Laurent. — Hermann, chef des Allemands de la Marche. — Le duché de France dans la Chanson de Roland. — Les preux champenois : Tedbald de Reims et Thibaud le Grand. — Milon le Grand, sire de Bray et vicomte de Troyes. — Thierri, duc d'Argonne. — Le roi Vivien et Baudoin II du Bourg, comte d'Edesse et roi de Jérusalem. — Les grands seigneurs de la Picardie et de l'Ile-de-France dans la Chanson de Roland ; les Roucy ; Charles le Danois, Névelon de Pierrefonds. — Ivoenie est-il Ivain d'Alost ? — Ivon et Yves de Beaumont. — Dreu, l'oncle de Gualter del Hum : essais d'identification. — La maison d'Anjou et ses princes dans la Chanson de Roland. Geoffroi et Thierri (Hélie) d'Anjou. — Les grands seigneurs de Bretagne dans la Chanson de Roland. — Le duc Sanson et les sires de Combour. — Oedun ou Eudes de Penthièvre-Bretagne. — Les grands seigneurs et les grandes dames de Normandie, dans la Chanson de Roland. — Richard Ier le Vieux, duc de Normandie, et Henri Ier Beauclerc. — La belle Aude, Aude de Roucy, dame d'Avesnes. — La reine Braminionde et Juliane de Laigle. — Les grands seigneurs normands de second ordre dans l'épopée de Turold. Rabel de Tancarville. — Noms normands donnés à des émirs Sarrasins. Grandonie (et les Grentemesnil) ; — les Turgis de Normandie. — Guinemans : essais d'identification de ce preux. — Guérin ou Guarin, essais d'identification. — Gerier ou Garnier ; recherches sur l'original de ce personnage de l'épopée. — Conclusion du livre troisième.

LIVRE QUATRIÈME

LA DATE, LA PATRIE, L'AUTEUR DE LA CHANSON DE ROLAND. 423-486

CHAPITRE PREMIER

La Chanson de Roland, œuvre d'un individu ; la date de sa composition ou de sa publication. . . . . . 423 à 443.

La Chanson de Roland est une œuvre individuelle et non collective. — L'unité de composition de la Chanson de Roland attestée par l'analyse littéraire et par la genèse historique du poème. — Autres preuves de l'individualité de l'auteur de la Chanson de Roland. — Les controverses au sujet de la date de la Chanson de Roland. La théorie de l'école de Gaston Paris : le poème antérieur à la première croisade. — Réfutation de la théorie de Gaston Paris sur la date de la Chanson de Roland. — Démonstration de la postériorité de la Chanson de Roland par rapport aux premières croisades d'Espagne et du Levant. — Elle ne peut être antérieure à 1120. — La Chanson de Roland ne saurait être postérieure à 1121 ou à 1125. Discussion des textes relatifs à Taillefer et à la chanson chantée à Hastings ; la légende à ce sujet est postérieure à la Chanson de Roland. — Discussion des textes d'Orderic Vital, de Guillaume de Malmesbury et de Raoul de Caen, qui permettent de fixer la date où l'épopée a commencé à être connue. — L'inscription de Nepi (1130-31). — Conclusion au sujet de la date de la Chanson de Roland et de sa première diffusion.

CHAPITRE II

L'Auteur de la Chanson de Roland, sa Condition sociale, sa Culture. . . . . . 443 à 464.

L'auteur de la Chanson de Roland. — L'auteur de l'épopée est un clerc ; preuves de cette assertion. — Turold est un clerc, mais non un moine, ni probablement un clerc sédentaire. — La culture classique chez l'auteur de la Chanson de Roland. — Influence possible sur Turold de l'apparition des premiers poèmes en langue vulgaire relatifs aux Croisades. — Les discussions sur l'identité de l'auteur de la Chanson de Roland. C'est un clerc à la fois auteur et récitant (jongleur). — Le trouvère de la Chanson de Roland, hôte probable des cours seigneuriales, notamment de celles d'Angers et de Laon.

CHAPITRE III

Le pays d'origine et le nom de l'auteur de la Chanson de Roland, essai de précisions sur sa personnalité. . . . . . 464 à 489.

Le patriotisme normand de Turold subordonné à son idéal français. — L'auteur de la Chanson de Roland et la Basse-Normandie ; ses relations avec l'Avranchin. — Le nom du poète de la Chanson de Roland, Turold ; hypothèses à son sujet. — Les Turold normands ; Turold, abbé de Peterborough ; Turold, abbé de Coulombs ; Turold, évêque de Bayeux. — Notre hypothèse sur Turold, Normand, originaire d'Avranchin, sur sa condition de clerc récitant, sur ses voyages et son séjour en Espagne. — Guillaume Turold et Roger de Sai, clercs établis à Tudela.

Conclusion. 486-489

Bibliographie. 490-512

Table analytique des matières 513-520

POITIERS. — IMPRIMERIE MARC TEXIER, 7, RUE VICTOR-HUGO

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

Fondée en 1875 par Paulin et G. Paris,

P. Meyer, E. Picot, L. Delisle, J. de Rothschild, et autres savants.

19, RUE DE LA SORBONNE, PARIS, 5e arr.

VOLUMES SOUS PRESSE

(au 1er juillet 1922)

Roman de la Rose, publié par E. Langlois, t. IV.
Œuvres de Guillaume de Machaut, publiées par E. Hoepffner, t. III.
Doon de La Roche, publié par P. Meyer et G. Huet.
Recueil de jeux-partis, publié par A. Jeanroy et A. Långfors, t. I.
Le Roman de la Comtesse de Pontieu, publié par C. Brunel.

VOLUMES EN PRÉPARATION

Les Chansons de Tibaut de Champagne, publiées par A. Wallensköld.
Le Jardin de Plaisance, publié par A. Piaget, t. II.
Le Roman du Chastelain de Couci, publié par J. E. Matzke et H. Lemaître.

VOLUMES PARUS

Une réduction de 25 pour cent sur les prix marqués est faite aux sociétaires.

ÉPOPÉE NATIONALE

Orson de Beauvais, p. p. G. Paris (1899). 20 fr.
L'Entrée d'Espagne, p. p. Ant. Thomas, 2. vol. (1913), chaque 25 fr.
Couronnement de Louis, p. p. E. Langlois (*Epuisé*), sur Whatman. 30 fr.
ymeri de Narbonne, p. p. L. Demaison, 2 vol (1887). (*Epuisé*), sur Whatman, chaque 40 fr.
Les Narbonnais, p. p. H. Suchier, 2 vol. (1898). (*Epuisé*).
La Mort Aymeri de Narbonne, p. p. J. Couraye du Parc (1884). 20 fr.
La Prise de Cordres, p. p. O. Densusianu (1896). (*Epuisé*).
Le Moniage Guillaume, p. p. W. Cloetta, 2 vol. (1906-1911), chaque 25 fr.
La Chanson d'Aiol, p. p. J. Normand et G. Raynaud (1877). (*Épuisé sur papier ordinaire*), sur papier Whatman. 50 fr.
La Chanson d'Elie de Saint-Gilles, p. p. G. Raynaud (1879). (*Réservé aux sociétaires.*) 15 fr.
Raoul de Cambrai, p. p. P. Meyer et A. Longnon (1882). (*Épuisé sur papier ordinaire*), sur papier Whatman. 50 fr.
Daurel et Beton, *Chanson de geste provençale*, p. p. P. Meyer (1880). (*Epuisé*), sur papier Whatman. 30 fr.

ROMANS BRETONS

Le Roman de Tristan, par Thomas, p. p. J. Bédier (1902-1905). (*Epuisé*).
Le Roman de Tristan, par Beroul, p. p. Muret (1903). (*Épuisé.*)
Les deux Poèmes de la Folie Tristan, p. p. J. Bédier (1907). (*Epuisé*).
Le Roman de Merlin, p. p. G. Paris et J. Ulrich, 2 vol. (1886). (*Epuisé*), sur papier Whatman, chaque 40 fr.
Le Roman de Meliador, p. p. A. Longnon, 3 vol. (1895-1899). (*Réservé aux sociétaires*), chaque 20 fr.

Librairie E. CHAMPION, 5, Quai Malaquais, Paris.

ROMANS D'AVENTURES

Les Sept Sages de Rome, p. p. G. Paris (1875). (*Épuisé sur papier ordinaire*), sur papier Whatman. 40 fr.

Le Roman de Guillaume de Dôle, p. p. G. Servois (1893). (*Épuisé sur papier ordinaire*), sur papier Whatman. 40 fr.

Le Roman de l'Escoufle, p. p. H. Michelant et P. Meyer (1894). 25 fr.

Le Lai de l'Ombre, par Jean Renart, p. p. J. Bédier (1913). 15 fr.

Robert le Diable, p. p. E. Löseth (1903). 20 fr.

Le Roman de Guillaume de Palerne, p. p. H. Michelant (1876). (*Épuisé sur papier ordinaire*), sur papier Whatman. 40 fr.

Florence de Rome, p. p. A. Wallensköld, 2 vol. (1907-1909), chaque. 20 fr.

Œuvres poétiques de Philippe de Beaumanoir, 2 vol. (1884-1885), contient : t. I, *La Manekine*, t. II, *Jehan et Blonde*, les 2 vol. ensemble. 40 fr.

Le Roman de Brun de la Montagne, p. p. P. Meyer (1875). *Épuisé*, sur What. 30 fr.

Le Roman de Guillaume de la Barre, par Arnaud Vidal de Castelnaudary, p. p. P. Meyer (1895). 20 fr.

ROMANS ANTIQUES

Le Roman de Thèbes, p. p. L. Constans, 2 vol. (1890), chaque 25 fr

Le Roman de Troie, par Benoit de Sainte-Maure, p. p. Constans, 6 vol. (1904-1912), chaque. 25 fr.

POÉSIE ALLÉGORIQUE

Œuvres de Simund de Freine, p. p. J. E. Matzke (1909), contient *e. a. Le Roman de philosophie*. 20 fr.

Le Roman de la Rose, par Guillaume de Lorris et Jean de Meun, p. p. E. Langlois, t. I. (1914), t. II et III (1920), chaque. 25 fr.

Le Roman de Fauvel, p. p. A. Långfors (1914). 20 fr.

Le Dit de la Panthère d'Amours, par Nicolas de Margival, p. p. H. Todd (1883) (*Réservé aux sociétaires.*) 15 fr.

BIBLE ET APOCRYPHES. — VIES DE SAINTS

L Apocalyse en français au XIIIe siècle (Bibl. nat., fr. 403), p. p. L. Delisle et P. Meyer, Reproduction phototypique, in-fol. (1900). 100 fr.

L'Apocalypse en français au XIIIe siècle (Bibl. nat., fr. 403). *Introduction et texte* (1901). 25 fr.

L'Évangile de Nicodème, trois versions rimées, p. p. G. Paris et A. Bos (1885). 20 fr.

Œuvres de Simund de Freine, p. p. J. E. Matzke (contient *e. a.* la *Vie de Saint Georges*). 20 fr.

La Vie de saint Gilles, en vers, par Guillaume de Berneville, p. p. G. Paris et A. Bos (1881). 20 fr.

Fragments d'une Vie de saint Thomas de Cantorbéry, en vers accouplés, publiés avec un fac-similé, *en héliogravure*, de l'original, par P. Meyer (1885). 20 fr.

POÉSIE LYRIQUE

Le Chansonnier de Saint-Germain, p. p. P. Meyer et G. Raynaud, t. I, reproduction phototypique (1892. — Le t. II, qui devait contenir la transcription, n'a pas paru). 100 fr.

Les Chansons de Gace Brulé, p. p. G. Huet (1902). 15 fr.

Chansons et Descorts de Gautier de Dargies, p. p. G. Huet (1912). 10 fr.

LITTÉRATURE MORALE.

Les Vers de la Mort, par Hélinant, p. p. Fr. Wulff et E. Walberg (1905). *Épuisé*.

Les Quatre âges de l'homme, traité moral de Philippe de Novare, p. p. M. de Fréville (1888). 20 fr.

Les Contes moralisés de Nicole Bozon, p. p. L. Toulmin Smith et P. Meyer (1889). (*Réservé aux sociétaires.*) 25 fr.

Librairie E. CHAMPION, 5, Quai Malaquais, Paris.

POÉSIE DES XIVe et XVe SIÈCLES

Les Œuvres de GUILLAUME DE MACHAUT, p. p. E. HŒPFFNER, t. I. et II (1908-1911). t. I, 20 fr., t. II. 25 fr.

Les Œuvres d'EUSTACHE DESCHAMPS, p. p. le Marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE et G. RAYNAUD, 11 vol. (1878-1903), chaque. 20 fr.

Les Œuvres poétiques de CHRISTINE DE PISAN, par M. ROY, t. I-III (1886-1896), chaque. 20 fr.

Les Œuvres de GUILLAUME ALEXIS, p. p. E. PICOT et A. PIAGET, t. I-III (1896-1898), chaque. 20 fr.

MARTIAL D'AUVERGNE. **L'Amant rendu cordelier à l'observance d'Amours**, p. p. A. de MONTAIGLON (1881). 15 fr.

Rondeaux et autres poésies du XVe siècle, p. p. G. RAYNAUD (1889). 20 fr.

Les cent Ballades, p. p. G. RAYNAUD (1889). 20 fr.

Chansons françaises du XVe siècle, par G. PARIS, avec la musique, transcrite en notation moderne, p. p. GEVAERT (1875). (*Épuisé.*)

Le Jardin de Plaisance (reproduction photographique de l'édition publiée par Ant. VÉRARD, vers 1501). 1910.) 100 fr.

THÉATRE

Les Miracles de Nostre Dame par personnages, p. p. G. PARIS et U. ROBERT, 7 vol. et 1 vol. de glossaire par F. BONNARDOT (1876-1893), vol. I-VII, le vol. 15 fr. le vol. VIII. (Le t. VI sur papier de Hollande) est épuisé). 25 fr.

Le Mistère de saint Bernard de Menthon, p. p. A. LECOY DE LA MARCHE (1888). 15 fr.

Le Mistère du Viel Testament, p. p. le baron J. de ROTHSCHILD, 6 vol. (1878-1891). (Publication faite aux frais de Mme la baronne J. de ROTHSCHILD), chaque. 20 fr.

Maistre Pierre Pathelin (reproduction phototypique de l'édition publiée vers 1500 par Marion de Malaunoy, veuve de Pierre Le Caron) (1904). 15 fr.

Recueil général des Sotties, p. p. E. PICOT, 3 vol. (1902-1912), chaque. 20 fr.

HISTOIRE, VOYAGES

Le Débat des Hérauts de France et d'Angleterre, suivi de **The Debate between the Heraldes of Englande and Fraunce, compiled by John Coke**, édition commencée par L. PANNIER et achevée par P. MEYER (1877). 15 fr.

La Chronique du Mont Saint-Michel, p. p. S. LUCE, 2 vol. (1879-1883), chaque. 20 fr.

Le Voyage à Jérusalem du seigneur d'ANGLURE, p. p. F. BONNARDOT et A. LONGNON, (1878). 20 fr.

LITTÉRATURE TECHNIQUE

L'Art de Chevalerie, par JEAN DE MEUN, p. p. U. ROBERT (1897). 20 fr.

L'Abrejance de l'Ordre de Chevalerie, par JEAN PRIORAT, p. p. U. ROBERT (1897). 20 fr.

La Chirurgie de HENRI DE MONDEVILLE, *traduction contemporaine de l'auteur*, p. p. le Dr BOS, 2 vol. (1897-1898), chaque. 20 fr.

ORIGINES DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les plus anciens Monuments de la langue française, p. p. G. PARIS, album grand in-fol., contenant neuf planches en héliogravure (1875). (*Épuisé*).

Bulletin. Sauf épuisé, chaque année : 3 fr.

Librairie E. CHAMPION, 5, Quai Malaquais. Paris.

OUVRAGES OFFERTS A PRIX RÉDUITS

AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS (*particuliers ou Bibliothèques publiques*).

Pour les anciens Membres, **50 pour cent** de rabais.
Pour les nouveaux Membres, **60 pour cent**.

Quelques volumes de DESCHAMPS, des *Miracles de Notre-Dame*, du *Mistère du Viel Testament* sont brochés ; il sera fait sur ces volumes un rabais supplémentaire uniforme de 2 francs.

AMANT RENDU LORDELIER.

Poème satirique attribué à Martial d'Auvergne, où sont vivement décrits et ridiculisés, dans la confession de l'amant devenu franciscain et la mercuriale du prieur, les divers aspects du *high life* au temps de Charles VII.

CENT BALLADES.

Roman en ballades composé en 1388 par Philippe d'Artois pour charmer les loisirs forcés de sa captivité : gracieux spécimen de la poésie galante et courtoise du XIVe siècle.

DÉBAT DES HÉRAUTS D'ARMES.

Petit traité composé au lendemain de la guerre de Cent Ans pour démontrer la supériorité de la France sur l'Angleterre, au regard de la puissance, de la vaillance, de la richesse ; en appendice, une réplique (en anglais) composée un siècle plus tard par J. Coke : avec des notes fort érudites de Paul Meyer.

EUSTACHE DESCHAMPS.

Deschamps fut pendant quarante ans le serviteur dévoué, mais quémandeur et bougon, de Charles V et de Charles VI ; ses 1.200 ballades forment un journal intime où il note au jour le jour ses impressions sur les hommes et les choses ; au t. XI, étude sur les sources, importante pour l'histoire de la culture à la fin du XIVe siècle.

ÉVANGILE DE NICODÈME.

Trois traductions en vers des XIIe et XIIIe siècles, de ce célèbre apocryphe, avec d'importantes études linguistiques de G. Paris.

FLORENCE DE ROME.

Développement, en style épique, d'un thème de folk-lore (la femme chaste convoitée par son beau-frère) dont différentes formes sont étudiées dans l'Introduction.

MIRACLES DE NOTRE-DAME.

Ces quarante morceaux sont tout ce qui subsiste de notre ancien théâtre au XIVe siècle. C'est une peinture, d'un réalisme parfois choquant, toujours sincère, de la vie des différentes classes, du pape et du roi aux truands : au t. VIII, glossaire par F. Bonnardot.

LE MONIAGE GUILLAUME.

Deux rédactions d'une de nos plus originales chansons de geste où, en dépit de leur date reculée, apparaît déjà le mélange de l'héroïque et du burlesque. L'épisode d'Isoré intéresse particulièrement les historiens de Paris.

LE MISTÈRE DE SAINT BERNARD.

Drame du XVe siècle sur la vie de saint Bernard de Menthon, l'apôtre des Alpes, qui, d'après la légende, avait fondé, au Xe siècle, au col du Mont Joux (Grand Saint-Bernard), un « hospice » pour les pèlerins se rendant à Rome.

LE MISTÈRE DU VIEL TESTAMENT.

Curieuse encyclopédie biblique qui devait comprendre tout le Vieux Testament et qui a été interrompue au milieu du règne de Salomon. Les introductions, relatives aux formes données, à travers les âges, aux récits bibliques, sont de précieux morceaux de littérature comparée.

PHILIPPE DE BEAUMANOIR.

Ces deux volumes contiennent deux des romans courtois les plus agréables du XIIIe siècle, *La Manekine* et *Jehan et Blonde*.

ROBERT LE DIABLE.

Ce roman d'aventures, de la fin du XIIe siècle, dont on a longtemps cherché les sources historiques n'est que le développement ou plutôt la transposition chrétienne et courtoise d'un vieux conte populaire, seul le nom du héros est emprunté à l'histoire.

LE ROMAN DE TROIE.

Première édition critique d'un poème qui a joui, dans toute l'Europe, jusqu'au XVIe siècle, d'une vogue immense et auquel Shakespeare a emprunté un de ses drames les plus fantaisistes (*Troilus et Cressida*) : au t. V, glossaire très important pour l'étude de la langue du XIIe siècle.

VIE DE SAINT GILLES.

Traduction d'une vie latine du célèbre ermite, dont la légende vint se mêler à celle de Charlemagne. — Savante introduction, par G. Paris, sur l'histoire de cette légende.

VIE DE SAINT THOMAS.

Fragment d'un poème sur la vie et la mort de Thomas Becket : reproduction remarquablement réussie du manuscrit, orné de curieuses miniatures, importante introduction par P. Meyer, sur la langue et la versification.

VOYAGE A JÉRUSALEM.

Journal de route d'un seigneur champenois qui fit en 1395-1396 le pèlerinage de Jérusalem. Curieuses anecdotes racontées avec une piquante naïveté.

La cotisation annuelle donnant droit à toutes les publications de l'année est de 25 francs.

(*Droit d'entrée pour la première année :* **10** *francs*).

Librairie E. CHAMPION, 5, Quai Malaquais, Paris.

Le Puy — Imp. Peyriller, Rouchon et Gamon.

PQ 1522 B6

Boissonnade, Prosper
Du nouveau sur la Chanson de Roland

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

[redacted]